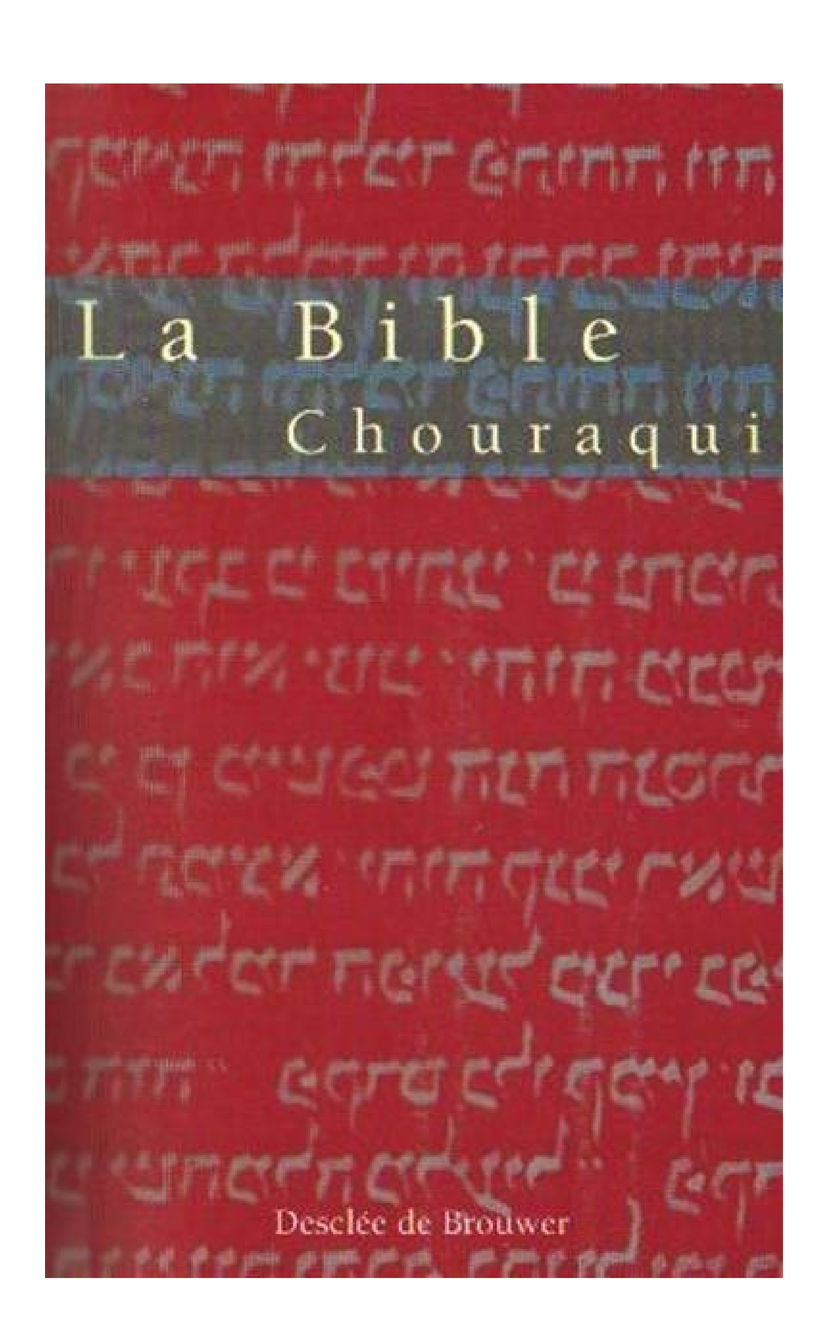

La Bible
Chouraqui
Desclée de Brouwer

Entête - Béréshit - Genèse

Liminaire pour Entête

Genesis (Genèse), titrait la traduction grecque des Septante. Beréshit, dit l'hébreu, suivant en cela le premier mot du texte, Beréshit: Entête. Et, de fait, ce livre ne cesse pas d'être l'Entête du Pentateuque et de la Bible tout entière. Non seulement il rapporte la genèse du monde, mais il donne aussi la clé du Livre. Ce volume, qui commence par décrire les origines de l'univers et de l'humanité, est l'irréfutable témoin d'une des plus profondes expériences, à jamais actuelle, de l'esprit en quête de ses racines et de ses finalités.

L'oeuvre est composée comme une symphonie. L'auteur débute par le thème le plus général qui se puisse concevoir: la création de l'univers. De là il passe à celle de l'humanité, au récit de sa chute que suit le premier assassinat, le meurtre d'Èbèl (Abel) par son frère Caïn (Caïn). Puis vient le déluge, après lequel l'humanité prend un nouveau départ. Abrahâm (Abraham), descendant de Noah (Noé), est un nouvel Adâm autour de qui s'articule l'histoire d'un peuple. Ainsi la symphonie traite-t-elle de thèmes de plus en plus restreints. Le récit continue en maniant les genres avec maîtrise: les dialogues de IHVH-Adonaï et d'Abrahâm, le pacte et la promesse, la rencontre de Malki-Sèdèq (Melchisédech) à Shalèm (Jérusalem), l'épisode savoureux de l'annonciation d'Is'hac (Isaac), le bannissement d'Ishma'él (Ismaël), et enfin l'un des sommets de la littérature biblique: le récit du sacrifice offert par Abrahâm (ch. 22).

Les histoires de Ia'acob (Jacob) et de Iosseph (Joseph) terminent allégrement le livre sur le thème de la réconciliation et du salut d'Israël et des nations, la promesse faite aux Hébreux du don de leur pays étant confirmée.

La guerre des rois, rapportée au ch. 14, est un texte très ancien, que certains supposent avoir été écrit en akkadien ou en cananéen, puis traduit en hébreu, et dont plusieurs protagonistes sont difficiles à identifier.

La tradition judéo-chrétienne attribue la paternité de ce volume,

comme d'ailleurs de tout le Pentateuque (la Tora), à Moshè (Moïse). Cependant, dès le IIe siècle de notre ère, des voix s'élèvent qui mettent en cause cette attribution. Au XIIe siècle, Abrahâm ibn 'Ezra (Espagne) fait remarquer que plusieurs passages du Pentateuque, notamment le verset 9 du chapitre 31 du Deutéronome, ne pouvaient se concilier avec la thèse traditionnelle. Il fallut cependant attendre les premiers essais de la critique biblique, au XVIIe siècle, pour voir le problème sérieusement soulevé.

C'est alors que Baruch Spinoza et Richard Simon ouvrent la voie à un courant de pensée qui aboutira à la théorie documentaire, adoptée aujourd'hui par la quasi-unanimité des exégètes: le Pentateuque n'est pas l'oeuvre d'un seul homme, Moshè; c'est une collection d'écrits rédigés, au cours des siècles, par de nombreux écrivains. Les exégètes fondent leurs conclusions sur des anachronismes, sur l'alternance dans le texte de noms différents pour désigner Dieu, sur la diversité du vocabulaire, du style, et même de l'inspiration. Auprès d'un premier document dit yahwiste (J), il existerait une source élohiste (E), un document sacerdotal (P), et enfin une tradition deutéronomiste (D), tout entière contenue dans le dernier livre du Pentateuque.

Si le morcellement de l'ouvrage semble indéniable quant à son origine, le texte, cependant, résiste à ce traitement de la critique. Il garde une incontestable unité et ne cesse de s'imposer à nous, tant par son contenu que par son style et sa composition.

Chapitre 1.

1 ENTÊTE Elohîms créait les ciels et la terre,
2 la terre était tohu-et-bohu, une ténèbre sur les faces de l'abîme, mais le souffle d'Elohîms planait sur les faces des eaux.
3 Elohîms dit: "Une lumière sera". Et c'est une lumière.
4 Elohîms voit la lumière: quel bien! Elohîms sépare la lumière de la ténèbre.
5 Elohîms crie à la lumière: "Jour". À la ténèbre il avait crié: "Nuit". Et c'est un soir et c'est un matin: jour un.
6 Elohîms dit: "Un plafond sera au milieu des eaux: il est pour séparer entre les eaux et entre les eaux". Elohîms fait le plafond.
7 Il sépare les eaux sous le plafond des eaux sur le plafond. Et c'est ainsi.
8 Elohîms crie au plafond: "Ciels". Et c'est un soir et c'est un matin: jour deuxième.
9 Elohîms dit: "Les eaux s'aligneront sous les ciels vers un lieu unique, le sec sera vu". Et c'est ainsi.
10 Elohîms crie au sec: "Terre". À l'alignement des eaux, il avait crié: "Mers".
Elohîms voit: quel bien!
11 Elohîms dit: "La terre gazonnera du gazon, herbe semant semence, arbre-fruit faisant fruit pour son espèce, dont la semence est en lui sur la terre". Et c'est ainsi.
12 La terre fait sortir le gazon, herbe semant semence, pour son espèce et arbre faisant fruit, dont la semence est en lui, pour son espèce. Elohîms voit: quel bien!
13 Et c'est un soir et c'est un matin: jour troisième.
14 Elohîms dit: "Des lustres seront au plafond des ciels, pour séparer le jour de la nuit. Ils sont pour les signes, les rendez-vous, les jours et les ans.
15 Ce sont des lustres au plafond des ciels pour illuminer sur la terre". Et c'est ainsi.
16 Elohîms fait les deux grands lustres, le grand lustre pour le gouvernement du jour, le petit lustre pour le gouvernement de la nuit et les étoiles.
17 Elohîms les donne au plafond des ciels pour illuminer sur la terre, 18
pour gouverner le jour et la nuit, et pour séparer la lumière de la ténèbre.
Elohîms voit: quel bien!
19 Et c'est un soir et c'est un matin: jour quatrième.

20 Elohîms dit: "Les eaux foisonneront d'une foison d'êtres vivants, le volatile volera sur la terre, sur les faces du plafond des ciels".

21 Elohîms crée les grands crocodiles, tous les êtres vivants, rampants, dont ont foisonné les eaux pour leurs espèces, et tout volatile ailé pour son espèce.

Elohîms voit: quel bien!

22 Elohîms les bénit pour dire: "Fructifiez, multipliez, emplissez les eaux dans les mers, le volatile se multipliera sur terre".

23 Et c'est un soir et c'est un matin: jour cinquième.

24 Elohîms dit: "La terre fera sortir l'être vivant pour son espèce, bête, reptile, le vivant de la terre pour son espèce". Et c'est ainsi.

25 Elohîms fait le vivant de la terre pour son espèce, la bête pour son espèce et tout reptile de la glèbe pour son espèce. Elohîms voit: quel bien!

26 Elohîms dit: "Nous ferons Adâm le Glébeux à notre réplique, selon notre ressemblance. Ils assujettiront le poisson de la mer, le volatile des ciels, la bête, toute la terre, tout reptile qui rampe sur la terre".

27 Elohîms crée le glébeux à sa réplique, à la réplique d'Elohîms, il le crée, mâle et femelle, il les crée.

28 Elohîms les bénit. Elohîms leur dit: "Fructifiez, multipliez, emplissez la terre, conquérez-la. Assujettissez le poisson de la mer, le volatile des ciels, tout vivant qui rampe sur la terre".

29 Elohîms dit: "Voici, je vous ai donné toute l'herbe semant semence, sur les faces de toute la terre, et tout l'arbre avec en lui fruit d'arbre, semant semence: pour vous il sera à manger.

30 Pour tout vivant de la terre, pour tout volatile des ciels, pour tout reptile sur la terre, avec en lui être vivant, toute verdure d'herbe sera à manger". Et c'est ainsi.

31 Elohîms voit tout ce qu'il avait fait, et voici: un bien intense. Et c'est un soir et c'est un matin: jour sixième.

Chapitre 2.

1 Ils sont achevés, les ciels, la terre et toute leur milice.
2 Elohîms achève au jour septième son ouvrage qu'il avait fait. Il chôme,
le jour septième, de tout son ouvrage qu'il avait fait.
3 Elohîms bénit le jour septième, il le consacre: oui, en lui il chôme de
tout son ouvrage qu'Elohîms crée pour faire.
4 Voilà les enfantements des ciels et de la terre en leur création, au jour
de faire IHVH-Adonaï Elohîms terre et ciels.
5 Tout buisson du champ n'était pas encore en terre, toute herbe du
champ n'avait pas encore germé: oui, IHVH-Adonaï Elohîms n'avait pas fait
pleuvoir sur la terre, et de glébeux, point, pour servir la glèbe.
6 Mais une vapeur monte de la terre, elle abreuve toutes les faces de la
glèbe.
7 IHVH-Adonaï Elohîms forme le glébeux Adâm, poussière de la glèbe
Adama.
Il insuffle en ses narines haleine de vie: et c'est le glébeux, un être vivant.
8 IHVH-Adonaï Elohîms plante un jardin en 'Édèn au levant. Il met là le
glébeux qu'il avait formé.
9 IHVH-Adonaï Elohîms fait germer de la glèbe tout arbre convoitable
pour la vue et bien à manger, l'arbre de la vie, au milieu du jardin et l'arbre de la
connaissance du bien et du mal.
10 Un fleuve sort de l''Édèn pour abreuver le jardin. De là, il se sépare: il
est en quatre têtes.
11 Nom de l'un, Pishôn, qui contourne toute la terre de Havila, là où est
l'or.
12 L'or de cette terre est bien et là se trouvent le bdellium et la pierre
d'onyx.
13 Nom du deuxième fleuve: Guihôn, qui contourne toute la terre de
Koush.
14 Nom du troisième fleuve: Hidèqèl, qui va au levant d'Ashour. Le
quatrième fleuve est le Perat.
15 IHVH-Adonaï Elohîms prend le glébeux et le pose au jardin d''Édèn,
pour le servir et pour le garder.
16 IHVH-Adonaï Elohîms ordonne au glébeux pour dire: "De tout arbre
du jardin, tu mangeras, tu mangeras,
17 mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu ne mangeras
pas, oui, du jour où tu en mangeras, tu mourras, tu mourras".

18 IHVH-Adonaï Elohîms dit: "Il n'est pas bien pour le glébeux d'être seul! Je ferai pour lui une aide contre lui".

19 IHVH-Adonaï Elohîms forme de la glèbe tout animal du champ, tout volatile des ciels, il les fait venir vers le glébeux pour voir ce qu'il leur criera. Tout ce que le glébeux crie à l'être vivant, c'est son nom.

20 Le glébeux crie des noms pour toute bête, pour tout volatile des ciels, pour tout animal du champ. Mais au glébeux, il n'avait pas trouvé d'aide contre lui.

21 IHVH-Adonaï Elohîms fait tomber une torpeur sur le glébeux. Il sommeille. Il prend une de ses côtes, et ferme la chair dessous.

22 IHVH-Adonaï Elohîms bâtit la côte, qu'il avait prise du glébeux, en femme. Il la fait venir vers le glébeux.

23 Le glébeux dit: "Celle-ci, cette fois, c'est l'os de mes os, la chair de ma chair, à celle-ci il sera crié femme Isha : oui, de l'homme Ish celle-ci est prise".

24 Sur quoi l'homme abandonne son père et sa mère: il colle à sa femme et ils sont une seule chair.

25 Les deux sont nus, le glébeux et sa femme: ils n'en blêmissent pas.

Chapitre 3.

1 Le serpent était nu, plus que tout vivant du champ qu'avait fait IHVH-Adonaï Elohîms. Il dit à la femme: "Ainsi Elohîms l'a dit: 'Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin'".

2 La femme dit au serpent: "Nous mangerons les fruits des arbres du
jardin, 3 mais du fruit de l'arbre au milieu du jardin, Elohîms a dit: Vous n'en
mangerez pas, vous n'y toucherez pas, afin de ne pas mourir'".

4 Le serpent dit à la femme: "Non, vous ne mourrez pas, vous ne
mourrez pas, 5 car Elohîms sait que du jour où vous en mangerez vos yeux se
dessilleront et vous serez comme Elohîms, connaissant le bien et le mal".

6 La femme voit que l'arbre est bien à manger, oui, appétissant pour les yeux, convoitable, l'arbre, pour rendre perspicace. Elle prend de son fruit et mange.

Elle en donne aussi à son homme avec elle et il mange.

7 Les yeux des deux se dessillent, ils savent qu'ils sont nus. Ils cousent des feuilles de figuier et se font des ceintures.

8 Ils entendent la voix de IHVH-Adonaï Elohîms qui va dans le jardin au souffle du jour. Le glébeux et sa femme se cachent, face à IHVH-Adonaï Elohîms, au milieu de l'arbre du jardin.

9 IHVH-Adonaï Elohîms crie au glébeux, il lui dit: "Où es-tu?

10 Il dit: "J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai frémi; oui, moi-même je suis nu et je me suis caché".

11 Il dit: "Qui t'a rapporté que tu es nu? L'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, en as-tu mangé?

12 Le glébeux dit: "La femme qu'avec moi tu as donnée m'a donné de l'arbre, elle, et j'ai mangé".

13 IHVH-Adonaï Elohîms dit à la femme: "Qu'est-ce que tu as fait? La femme dit: "Le serpent m'a abusée et j'ai mangé".

14 IHVH-Adonaï Elohîms dit au serpent: "Puisque tu as fait cela, tu es honni parmi toute bête, parmi tout vivant du champ. Tu iras sur ton abdomen et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie.

15 Je placerai l'inimitié entre toi et entre la femme, entre ta semence et entre sa semence. Lui, il te visera la tête et toi tu lui viseras le talon".

16 À la femme, il a dit: "Je multiplierai, je multiplierai ta peine et ta grossesse, dans la peine tu enfanteras des fils. À ton homme, ta passion: lui, il te gouvernera".

17 Au glébeux, il dit: "Oui, tu as entendu la voix de ta femme et mangé

de l'arbre, dont je t'avais ordonné pour dire: 'Tu n'en mangeras pas'. Honnie est la
glèbe à cause de toi. Dans la peine tu en mangeras tous les jours de ta vie.
18 Elle fera germer pour toi carthame et chardon: mange l'herbe du
champ.
19 À la sueur de tes narines, tu mangeras du pain jusqu'à ton retour à la
glèbe dont tu as été pris. Oui, tu es poussière, à la poussière tu retourneras".
20 Le glébeux crie le nom de sa femme: Hava-Vivante. Oui, elle est la
mère de tout vivant.
21 IHVH-Adonaï Elohîms fait au glébeux et à sa femme des aubes de
peau et les en vêt.
22 IHVH-Adonaï Elohîms dit: "Voici, le glébeux est comme l'un de nous
pour connaître le bien et le mal. Maintenant, qu'il ne lance pas sa main, ne
prenne aussi de l'arbre de vie, ne mange et vive en pérennité "!
23 IHVH-Adonaï Elohîms le renvoie du jardin d'"Édèn, pour servir la
glèbe dont il fut pris.
24 Il expulse le glébeux et fait demeurer au levant du jardin d'"Édèn les
Keroubîm et la flamme de l'épée tournoyante pour garder la route de l'arbre de
vie.

Chapitre 4.

1 Adâm pénètre Hava, sa femme. Enceinte, elle enfante Caïn. Elle dit: "J'ai eu un homme avec IHVH-Adonaï".
2 Elle ajoute à enfanter son frère, Èbèl. Et c'est Èbèl, un pâtre d'ovins. Caïn était un serviteur de la glèbe.
3 Et c'est au terme des jours, Caïn fait venir des fruits de la glèbe en offrande à IHVH-Adonaï.
4 Èbèl a fait venir, lui aussi, des aînés de ses ovins et leur graisse. IHVHAdonaï considère Èbèl et son offrande.
5 Caïn et son offrande, il ne les considère pas. Cela brûle beaucoup Caïn, ses faces tombent.
6 IHVH-Adonaï dit à Caïn: "Pourquoi cela te brûle-t-il, pourquoi tes faces sont-elles tombées?
7 N'est-ce pas, que tu t'améliores à porter ou que tu ne t'améliores pas, à l'ouverture, la faute est tapie; à toi, sa passion. Toi, gouverne-la".
8 Caïn dit à Èbèl, son frère... Et c'est quand ils sont au champ, Caïn se lève contre Èbèl, son frère, et le tue.
9 IHVH-Adonaï dit à Caïn: "Où est ton frère Èbèl? Il dit: "Je ne sais pas. Suis-je le gardien de mon frère, moi-même?
10 Il dit: "Qu'as-tu fait? La voix des sangs de ton frère clame vers moi de la glèbe.
11 Maintenant tu es honni plus que la glèbe dont la bouche a béé pour prendre les sangs de ton frère de ta main.
12 Oui, tu serviras la glèbe: elle n'ajoutera pas à te donner sa force. Tu seras sur la terre mouvant, errant".
13 Caïn dit à IHVH-Adonaï: "Mon tort est trop grand pour être porté.

14 Voici, aujourd'hui tu m'as expulsé sur les faces de la glèbe. Je me voilerai face à toi. Je serai mouvant, errant sur la terre: et c'est qui me trouvera me tuera".
15 IHVH-Adonaï lui dit: "Ainsi, tout tueur de Caïn subira sept fois vengeance".
IHVH-Adonaï met un signe à Caïn, pour que tous ceux qui le trouvent ne le frappent pas.
16 Caïn sort face à IHVH-Adonaï et demeure en terre de Nod au levant de l''Édèn.
17 Caïn pénètre sa femme. Enceinte, elle enfante Hanokh. Il bâtit une

ville et crie le nom de la ville, comme le nom de son fils: Hanokh.

18 'Irad est enfanté pour Hanokh. 'Irad fait enfanter Mehouyaél. Mehouyaél fait enfanter Metoushaél. Metoushaél fait enfanter Lèmèkh.

19 Lèmèkh se prend deux femmes. Nom de l'une, 'Ada. Nom de la deuxième, Sila.

20 'Ada enfante Iabal, il est le père de qui habite la tente et le cheptel.

21 Nom de son frère, Ioubal. Il est le père de tout saisisseur de lyre et de viole.

22 Sila elle aussi a enfanté Toubal-Caïn, marteleur de tout, artisan du bronze et du fer; et la soeur de Toubal-Caïn, Na'ama.

23 Lèmèkh dit à ses femmes: "'Ada et Sila, entendez ma voix, femmes de Lèmèkh, écoutez mon dit: oui, j'ai tué un homme pour ma blessure, un enfant pour ma plaie.

24 Oui, Caïn subira vengeance sept fois et Lèmèkh soixante-dix et sept".

25 Adâm pénètre encore sa femme, elle enfante un fils. Elle crie son nom, Shét:

"Oui, Elohîms m'a placé une autre semence à la place d'Èbèl: oui, Caïn l'a tué".

26 Pour Shét aussi il a été enfanté un fils. Il crie son nom: Enosh. Alors, le nom de IHVH-Adonaï commençait à être crié.

Chapitre 5.

1 Voici l'acte des enfantements d'Adâm: au jour où Elohîms crée Adâm, à la ressemblance d'Elohîms, il les fait.

2 Mâle et femelle, il les crée et les bénit. Il crie leur nom. Adâm au jour de leur création.

3 Adâm vit cent trente ans, fait enfanter à sa ressemblance, selon sa réplique et crie son nom, Shét.

4 Et ce sont les jours d'Adâm après avoir fait enfanter Shét: huit cents ans. Il fait enfanter fils et filles.

5 Et ce sont tous les jours d'Adâm qu'il vécut, neuf cent trente ans, et il meurt.

6 Shét vit cent cinq ans et fait enfanter Enosh.

7 Shét vit, après avoir fait enfanter Enosh, huit cent sept ans. Il fait enfanter fils et filles.

8 Et ce sont tous les jours de Shét, neuf cent douze ans, et il meurt.

9 Enosh vit quatre-vingt-dix ans. Il fait enfanter Qéinân.

10 Enosh vit après avoir fait enfanter Qéinân huit cent quinze ans. Il fait enfanter fils et filles.

11 Et ce sont tous les jours d'Enosh, neuf cent cinq ans, et il meurt.

12 Qéinân vit soixante-dix ans. Il fait enfanter Mahalalél.

13 Qéinân vit après avoir fait enfanter Mahalalél huit cent quarante ans. Il fait enfanter fils et filles.

14 Et ce sont tous les jours de Qéinân, neuf cent dix ans, et il meurt.

15 Mahalalél vit soixante-cinq ans et fait enfanter Ièrèd.

16 Mahalalél vit, après avoir fait enfanter Ièrèd, huit cent trente ans. Il fait enfanter fils et filles.

17 Et ce sont tous les jours de Mahalalél, huit cent quatre-vingt-quinze ans, et il meurt.

18 Ièrèd vit cent soixante-deux ans et fait enfanter Hanokh.

19 Ièrèd vit après avoir fait enfanter Hanokh huit cents ans. Il fait enfanter fils et filles.

20 Et ce sont tous les jours de Ièrèd, neuf cent soixante deux ans, et il meurt.

21 Hanokh vit soixante-cinq ans. Il fait enfanter Metoushèlah.

22 Hanokh va avec l'Elohîms, après avoir fait enfanter Metoushèlah trois cents ans. Il fait enfanter fils et filles.

23 Et c'est tous les jours de Hanokh, trois cent soixante-cinq ans.
24 Hanokh va avec l'Elohîms puis il n'est plus : oui, Elohîms l'a pris.
25 Metoushèlah vit cent quatre-vingt-sept ans et fait enfanter Lèmèkh.
26 Metoushèlah vit après avoir fait enfanter Lèmèkh sept cent quatre-
vingt-deux ans. Il fait enfanter fils et filles.
27 Et ce sont tous les jours de Metoushèlah, neuf cent soixante-neuf ans,
et il meurt.
28 Lèmèkh vit cent quatre-vingt-deux ans et fait enfanter un fils.
29 Il crie son nom, Noah, pour dire: "Celui-ci nous réconfortera de notre
fait et de la peine de nos mains par la glèbe que IHVH-Adonaï a honnie".
30 Lèmèkh vit après avoir fait enfanter Noah cinq cent quatre-vingt-
quinze ans.
Il fait enfanter fils et filles.
31 Et c'est tous les jours de Lèmèkh, sept cent soixante-dix-sept ans, et il
meurt.
32 Et c'est Noah âgé de cinq cents ans, Noah fait enfanter Shém, Hâm et
Ièphèt.

Chapitre 6.

1 Et c'est quand le glébeux commence à se multiplier sur les faces de la glèbe, des filles leur sont enfantées.
2 Les fils des Elohîms voient les filles du glébeux: oui, elles sont bien. Ils se prennent des femmes parmi toutes celles qu'ils ont choisies.
3 IHVH-Adonaï dit: "Mon souffle ne durera pas dans le glébeux en pérennité.
Dans leur égarement, il est chair: ses jours sont de cent vingt ans".
4 Les Nephilîm sont sur terre en ces jours et même après : quand les fils des Elohîms viennent vers les filles du glébeux, elles enfantent pour eux. Ce sont les héros de la pérennité, les hommes du Nom.
5 IHVH-Adonaï voit que se multiplie le mal du glébeux sur la terre. Toute formation des pensées de son coeur n'est que mal tout le jour.
6 IHVH-Adonaï regrette d'avoir fait le glébeux sur la terre: il se peine en son coeur.
7 IHVH-Adonaï dit: "J'effacerai le glébeux que j'ai créé des faces de la glèbe, du glébeux jusqu'à la bête, jusqu'au reptile, et jusqu'au volatile des ciels. Oui, j'ai regretté de les avoir faits".
8 Mais Noah trouve grâce aux yeux de IHVH-Adonaï.
9 Voici les enfantements de Noah, Noah est un homme juste, intègre, en ses cycles: Noah va avec l'Elohîms.
10 Noah fait enfanter trois fils, Shém, Hâm et Ièphèt.

11 Mais la terre se détruit en face de l'Elohîms, la terre se remplit de violence.
12 Elohîms voit la terre et voici, elle est détruite. Oui, toute chair avait détruit sa route sur la terre.
13 Elohîms dit à Noah: "Le terme de toute chair est venu en face de moi : oui, la terre est pleine de violence face à eux. Me voici, je les détruis avec la terre.
14 Fais-toi une caisse en bois de cyprès. Tu feras la caisse de cellules.
Asphalte-la à l'intérieur et à l'extérieur avec de l'asphalte.
15 Et telle, tu la feras, longueur de la caisse, trois cents coudées; sa largeur, cinquante coudées; sa taille, trente coudées.
16 Tu feras une lucarne à la caisse et l'achèveras, d'une coudée, en haut. Tu mettras l'ouverture de la caisse sur le côté. Tu feras des soupentes, des secondes, des troisièmes.

17 Et moi, me voici, je fais venir le déluge, les eaux sur la terre, pour
détruire toute chair ayant souffle de vie sous les ciels. Tout ce qui est sur terre
agonisera.
18 Je lève mon pacte avec toi, tu viendras vers la caisse, toi, tes enfants,
ta femme, les femmes de tes fils avec toi.
19 Tu feras venir dans la caisse de tout vivant, de toute chair, deux de
chaque pour vivifier avec toi: ils seront mâle et femelle, 20 le volatile pour son
espèce, la bête pour son espèce et tout reptile de la glèbe pour son espèce. Deux
de chaque viendront vers toi pour vivifier.
21 Et toi, prends pour toi de tout manger qui sera mangé; ajoute-le à toi;
pour toi et pour eux, il sera à manger".
22 Noah fait tout ce que lui a ordonné Elohîms. Il fait ainsi.

Chapitre 7.

1 IHVH-Adonaï dit à Noah: "Viens, toi et toute ta maison, vers la caisse.
Oui, je t'ai vu, toi, un juste face à moi, en ce cycle.
2 Tu prendras pour toi de toute bête pure, sept par sept, un homme et sa
femme, et de toute bête non pure, deux, un homme et sa femme.
3 Des volatiles des ciels aussi, sept par sept, mâle et femelle, pour
vivifier une semence sur les faces de toute la terre.
4 Oui, dans sept jours encore, et moi-même je fais pleuvoir sur la terre
quarante jours et quarante nuits. J'efface toute existence que j'ai faite sur les
faces de la glèbe".
5 Noah fait tout ce que lui a ordonné IHVH-Adonaï.
6 Noah a six cents ans et c'était le déluge, des eaux sur la terre.
7 Noah vient vers la caisse, ses fils, sa femme et les femmes de ses fils
avec lui, face aux eaux du déluge.
8 De la bête pure, de la bête qui n'est pas pure, du volatile et tout ce qui
rampe sur la glèbe,
9 deux par deux, ils viennent vers Noah, vers la caisse, mâle et femelle,
comme Elohîms l'a ordonné à Noah.
10 Et c'est sept jours, les eaux du déluge sont sur la terre.
11 Dans l'année des six cents ans de la vie de Noah, à la deuxième
lunaison, au dix-septième jour de la lunaison, en ce même jour, toutes les sources
de l'abîme multiple se sont fendues. Les vannes des ciels se sont ouvertes, 12 et
c'est la pluie sur la terre, quarante jours et quarante nuits.
13 Dans l'os de ce jour, Noah vient, avec Shém, Hâm et Ièphèt, les fils de
Noah et la femme de Noah, les trois femmes de ses fils avec eux, vers la caisse.
14 Eux et tout vivant pour son espèce, toute bête pour son espèce, tout
reptile, rampant sur terre, pour son espèce, tout volatile pour son espèce, tout
oiseau, toute aile,
15 ils viennent vers Noah, vers la caisse, deux par deux, de toute chair
ayant souffle de vie.
16 Et les venants, mâle et femelle de toute chair venaient comme
Elohîms le lui avait ordonné. IHVH-Adonaï ferme la caisse sur lui.
17 Et c'est le déluge, quarante jours sur la terre. Les eaux se multiplient et
portent la caisse; elle se soulève au-dessus de la terre.
18 Les eaux forcissent, elles se multiplient beaucoup sur la terre. Et la
caisse va sur les faces des eaux.
19 Et les eaux avaient beaucoup, beaucoup forci sur la terre. Elles

recouvrent toutes les hautes montagnes, sous tous les ciels.

20 Les eaux forcissent de quinze coudées par en haut. Elles recouvrent les montagnes.

21 Toute chair rampant sur la terre agonise, volatile, bête, vivant, toute foison foisonnant sur la terre et tout glébeux,

22 tout ce qui a haleine, souffle de vie en ses narines, tout ce qui était sur l'assèchement, tous mouraient.

23 Il efface toute existence sur les faces de la glèbe, du glébeux jusqu'à la bête, jusqu'au reptile, jusqu'au volatile des ciels: ils sont effacés de la terre. Reste seulement Noah et ce qui est avec lui dans la caisse.

24 Les eaux forcissent sur la terre cent cinquante jours.

Chapitre 8.

1 Elohîms se souvient de Noah, de tout vivant, de toute bête avec lui dans
la caisse. Elohîms fait passer un souffle sur la terre, les eaux se modèrent, 2 les
sources de l'abîme, les vannes des ciels sont barrées, la pluie des ciels est
écrouée.
3 Les eaux retournent de la terre, en aller et retour. Au terme des cent
cinquante jours, les eaux manquent.
4 À la septième lunaison, au dix-septième jour de la lunaison, la caisse se
pose sur les monts Ararat.
5 Les eaux en étaient à aller et à manquer jusqu'à la dixième lunaison. À
la dixième, le premier de la lunaison, les têtes des montagnes étaient visibles.
6 Et c'est au terme de quarante jours, Noah ouvre la fenêtre de la caisse
qu'il avait faite.
7 Il envoie le corbeau: il sort, sort et retourne avant l'assèchement des
eaux sur la terre.
8 Il envoie la palombe d'auprès de lui, pour voir si les eaux se sont
allégées sur les faces de la glèbe.
9 La palombe n'a pas trouvé de repos pour la plante de sa patte. Elle
retourne vers lui, vers la caisse: oui, les eaux sont sur les faces de toute la terre.
Il envoie sa main, la prend et la fait venir vers lui, vers la caisse.
10 Il languit encore sept autres jours. Il ajoute et envoie la palombe hors
de la caisse.
11 Et la palombe vient vers lui, au temps du soir, et voici une feuille
fraîche d'olivier dans son bec. Noah sait que les eaux se sont allégées sur la terre.

12 Il languit encore sept autres jours. Il envoie la palombe mais elle
n'ajoute plus à retourner vers lui.
13 Et c'est l'an six cent un, le premier, le un de la lunaison, les eaux
étaient asséchées sur la terre, Noah écarte le couvercle de la caisse. Il voit et
voici: elles étaient asséchées, les faces de la glèbe.
14 La deuxième lunaison, le vingt-sept de la lunaison, la terre était sèche.
15 Elohîms parle à Noah pour dire:
16 "Sors de la caisse, toi, ta femme, tes fils, les femmes de tes fils avec
toi, 17 tout vivant qui est avec toi, toute chair, volatile, bête, tout reptile rampant
sur la terre, fais-les sortir avec toi. Qu'ils foisonnent sur la terre, qu'ils fructifient,
et se multiplient sur la terre".
18 Noah sort, ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui, 19 tout

vivant, tout reptile, tout volatile, tout ce qui rampe sur la terre, pour leurs clans, ils sont sortis de la caisse.

20 Noah bâtit un autel pour IHVH-Adonaï. Il prend de toute bête, pure, de tout volatile pur; il fait monter des montées sur l'autel.

21 IHVH-Adonaï sent la senteur agréable. IHVH-Adonaï dit en son coeur: "Je n'ajouterai pas à maudire encore la glèbe à cause du glébeux: oui, la formation du coeur du glébeux est un mal dès sa jeunesse. Je n'ajouterai pas encore à frapper tout vivant, comme je l'ai fait.

22 Tous les jours de la terre encore, semence et moisson, froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit ne chômeront pas".

Chapitre 9.

1 Elohîms bénit Noah et ses fils. Il leur dit: "Fructifiez, multipliez et remplissez la terre.
2 Votre frémissement, votre effarement seront sur tout vivant de la terre, tout volatile des ciels, tout ce qui rampe sur la glèbe, tous les poissons de la mer.
En vos mains, ils sont donnés.
3 Tout rampant qui est vivant sera pour vous à manger comme herbe verte; je vous ai tout donné,
4 mais la chair avec en son être son sang, vous ne la mangerez pas.
5 Votre sang pour vos êtres, je le revendiquerai; de la main de tout vivant, je le revendiquerai, de la main du glébeux, de la main de l'homme son frère, je revendiquerai l'être du glébeux.
6 Qui répand le sang du glébeux, par le glébeux son sang sera répandu. Oui, à la réplique d'Elohîms, il a fait le glébeux.
7 Et vous, fructifiez, multipliez, foisonnez sur terre, multipliez en elle".
8 Elohîms dit à Noah et à ses fils avec lui pour dire : 9 "Et moi, me voici,
je lève mon pacte avec vous, avec votre semence après vous,
10 avec tout être vivant qui est avec vous, le volatile, la bête, tout vivant sur la terre avec vous, parmi tous les sortants de la caisse, pour tous les vivants de la terre,
11 je lève mon pacte avec vous : nulle chair ne sera plus tranchée par les eaux du déluge, il ne sera plus de déluge pour détruire la terre".
12 Elohîms dit: "Voici le signe du pacte que je donne entre moi, entre vous et entre tout être vivant qui est avec vous pour les cycles en pérennité.
13 Mon arc à la nuée je l'ai donné, il est le signe du pacte entre moi et entre la terre,
14 et c'est quand je ferai nuer la nuée sur la terre et que l'arc se verra dans la nuée,
15 je mémoriserai mon pacte entre moi, entre vous et entre tout être vivant en toute chair. Les eaux ne seront plus pour le déluge, pour détruire toute chair.
16 Et c'est l'arc dans la nuée: je le vois pour mémorisation du pacte de pérennité, entre Elohîms et entre tout être vivant, en toute chair qui est sur la terre".
17 Elohîms dit à Noah: "Voici le signe du pacte que j'ai levé entre moi et entre toute chair qui est sur la terre".
18 Et ce sont les fils de Noah, sortant de la caisse: Shém, Hâm et Ièphèt ;

Hâm est le père de Kena'ân.

19 Ces trois sont les fils de Noah: de ceux-là s'est dispersée toute la terre.

20 Commence Noah, l'homme de la glèbe, il plante une vigne, 21 boit du vin, s'enivre et se découvre au milieu de sa tente.

22 Hâm, le père de Kena'ân, voit le sexe de son père. Il le rapporte à ses deux frères, dehors.

23 Shém prend avec Ièphèt la tunique: ils la placent sur l'épaule, les deux. Ils vont en arrière et recouvrent le sexe de leur père. Leurs faces en arrière, le sexe de leur père, ils ne le voient pas.

24 Noah se ranime de son vin. Il pénètre ce que lui a fait son fils, le petit.

25 Il dit: "Kena'ân est honni. Il sera pour ses frères un serviteur de serviteurs".

26 Il dit: "IHVH-Adonaï, l'Elohîms de Shém, est béni! Kena'ân sera leur serviteur.

27 Elohîms épanouira Ièphèt, il demeurera aux tentes de Shém. Kena'ân sera leur serviteur".

28 Noah vit après le déluge trois cent cinquante ans.

29 Et ce sont tous les jours de Noah, neuf cent cinquante ans. Et il meurt.

Chapitre 10.

1 Voici les enfantements des fils de Noah, Shém, Hâm et Ièphèt. Des fils sont enfantés pour eux après le déluge.

2 Fils de Ièphèt: Gomèr, Magog, Madaï, Iavân, Toubal, Mèshèkh et Tiras.

3 Fils de Gomèr: Ashkenaz, Riphat et Togarma.

4 Fils de Iavân: Èlisha, Tarshish, Kitîm et Dodanîm.

5 De ceux-là se sont séparées les îles des nations, en leurs terres, l'homme pour sa langue, pour leurs clans, en leurs nations.

6 Fils de Hâm: Koush, Misraîm, Pout et Kena'ân.

7 Fils de Koush: Seba, Havila, Sabta, Ra'ma et Sabtekha. Fils de Ra'ma: Sheba et Dedân.

8 Koush fait enfanter Nimrod; il commença à être un héros sur la terre.

9 Il était un héros de chasse face à IHVH-Adonaï. Sur quoi il est dit: "Tel Nimrod, héros de chasse, face à IHVH-Adonaï".

10 Et c'est en tête de son royaume: Babèl, Èrèkh, Akad et Kalné, en terre de Shin'ar.

11 De cette terre est sorti Ashour. Il bâtit Ninevé, Rehobot-ville et Kalah,
12 Rèssèn, entre Ninevé et Kalah, c'est la grande ville.

13 Misraîm fait enfanter Loudîm, 'Anamîm, Lehabîm, Naphtouhîm, 14
Patroussîm, Kaslouhîm, d'où sont sortis Pelishtîm et Kaphtorîm.

15 Kena'ân fait enfanter Sidôn, son aîné, et Hét,

16 le Ieboussi, l'Emori et le Guirgashi,

17 le Hivi, le 'Arqi, le Sini,

18 le Arvadi, le Semari et le Hamati. Ensuite, les clans du Kena'ani se sont dispersés.

19 Et c'est la frontière du Kena'ani, de Sidôn à l'accès de Guerar jusqu'à 'Aza, à l'accès de Sedôm et 'Amora, Adma et Seboîm jusqu'à Lèsha'.

20 Voici les fils de Hâm pour leurs clans, pour leurs langues, dans leurs terres, dans leurs nations.

21 Pour Shém aussi, il a été enfanté, lui, le père de tous les Benéi 'Ébèr, le frère de Ièphèt le grand.

22 Fils de Shém, 'Éïlâm, Ashour, Arpakhshad, Loud et Arâm.

23 Et les fils d'Arâm: 'Ous, Houl, Guètèr et Mash.

24 Arpakhshad fait enfanter Shèlah. Shèlah fait enfanter 'Ébèr.

25 Pour 'Ébèr il a été enfanté deux fils : nom de l'un, Pèlèg, oui, en ses jours la terre s'était scindée. Nom de son frère: Ioqtân.

26 Ioqtân fait enfanter Almodad, Shèlèph, Hasarmavèt et Ièrah, 27
Adorâm, Ouzal, Diqla,
28 'Obal, Abimaél, Sheba,
29 Ophir, Havila et Iobab, tous ceux-là sont fils de Ioqtân.
30 Et c'est leur habitat, de Mésha à l'accès de Sephar, le mont du Levant.
31 Voici les fils de Shém pour leurs clans, pour leurs langues, dans leurs terres, pour leurs nations.
32 Voilà les clans des fils de Noah pour leurs enfantements, dans leurs nations; de ceux-là les nations se sont séparées sur terre, après le déluge.

Chapitre 11.

1 Et c'est toute la terre, une seule lèvre, des paroles unies.
2 Et c'est à leur départ du Levant, ils trouvent une faille en terre de Shin'ar et y habitent.
3 Ils disent, l'homme à son compagnon: "Offrons, briquetons des briques!
Flambons-les à la flambée"! La brique est pour eux pierre, le bitume est pour eux argile.
4 Ils disent: "Offrons, bâtissons-nous une ville et une tour, sa tête aux ciels, faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur les faces de toute la terre".
5 IHVH-Adonaï descend pour voir la ville et la tour qu'avaient bâties les fils du glébeux.
6 IHVH-Adonaï dit: "Voici, un seul peuple, une seule lèvre pour tous! Cela, ils commencent à le faire. Maintenant rien n'empêchera pour eux tout ce qu'ils prémériteront de faire!
7 Offrons, descendons et mêlons là leur lèvre afin que l'homme n'entende plus la lèvre de son compagnon".
8 IHVH-Adonaï les disperse de là sur les faces de toute la terre: ils cessent de bâtir la ville.
9 Sur quoi, il crie son nom : Babèl, oui, là, IHVH-Adonaï a mêlé la lèvre de toute la terre, et de là IHVH-Adonaï les a dispersés sur les faces de toute la terre.
10 Voici les enfantements de Shém: Shém a cent ans, il fait enfanter Arpakhshad, deux ans après le déluge.
11 Shém vit, après avoir fait enfanter Arpakhshad, cinq cents ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
12 Arpakhshad vit trente-cinq ans. Il fait enfanter Shèlah.
13 Arpakhshad vit, après avoir fait enfanter Shèlah, quatre cent trois ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
14 Shèlah vit trente ans. Il fait enfanter 'Ébèr.
15 Shèlah vit, après avoir fait enfanter 'Ébèr, quatre cent trois ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
16 'Ébèr vit trente-quatre ans. Il fait enfanter Pèlèg.
17 'Ébèr vit, après avoir fait enfanter Pèlèg, quatre cent trente ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
18 Pèlèg vit trente ans. Il fait enfanter Re'ou.
19 Pèlèg vit, après avoir fait enfanter Re'ou, deux cent neuf ans. Il fait

enfanter des fils et des filles.
20 Re'ou vit trente-deux ans. Il fait enfanter Seroug.
21 Il vit, après avoir fait enfanter Seroug, deux cent sept ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
22 Seroug vit trente ans. Il fait enfanter Nahor.
23 Seroug vit, après avoir fait enfanter Nahor, deux cents ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
24 Nahor vit vingt-neuf ans. Il fait enfanter Tèrah.
25 Nahor vit, après avoir fait enfanter Tèrah, cent dix-neuf ans. Il fait enfanter des fils et des filles.
26 Tèrah vit soixante-dix ans. Il fait enfanter Abrâm, Nahor et Arân.
27 Voici les enfantements de Tèrah: Tèrah fait enfanter Abrâm, Nahor et Arân, Arân enfante Lot.
28 Arân meurt face à Tèrah, son père, en terre de son enfantement à Our-Kasdîm.
29 Abrâm et Nahor prennent pour eux des femmes. Nom de la femme d'Abrâm: Saraï. Nom de la femme de Nahor: Milka, fille d'Arân, le père de Milka et le père d'Iska.
30 Et c'est Saraï: stérile, pour elle pas d'enfanceau.
31 Tèrah prend Abrâm son fils, Lot le fils d'Arân, le fils de son fils, et Saraï sa bru, la femme d'Abrâm son fils. Ils sortent avec eux d'Our-Kasdîm pour aller vers la terre de Kena'ân. Ils viennent jusqu'à Harân et habitent là.
32 Ce sont les jours de Tèrah: deux cent cinq ans. Tèrah meurt à Harân.

Chapitre 12.

1 IHVH-Adonaï dit à Abrâm: "Va pour toi, de ta terre, de ton enfantement, de la maison de ton père, vers la terre que je te ferai voir.
2 Je fais de toi une grande nation. Je te bénis, je grandis ton nom: sois bénédiction.
3 Je bénis tes bénisseurs, ton maudisseur, je le honnirai. Ils sont bénis en toi, tous les clans de la glèbe".
4 Abrâm va, comme IHVH-Adonaï lui a parlé. Lot va avec lui. Abrâm a soixante-quinze ans à sa sortie de Harân.
5 Abrâm prend Saraï sa femme, Lot le fils de son frère, tout leur acquis qu'ils ont acquis, et les êtres qu'ils ont faits à Harân. Ils sortent pour aller vers la terre de Kena'ân. Ils viennent en terre de Kena'ân.
6 Abrâm passe par la terre jusqu'au lieu de Shekhèm, jusqu'au Chêne de Morè, le Kena'ani étant alors sur la terre.
7 IHVH-Adonaï se fait voir à Abrâm. Il dit: "À ta semence, je donnerai cette terre". Il bâtit là un autel pour IHVH-Adonaï qui s'est fait voir à lui.
8 Il s'ébranle de là, vers le mont au Levant de Béit-Él. Il plante sa tente entre Béit-Él, vers la Mer, et 'Aï, vers le Levant. Il bâtit là un autel pour IHVH-Adonaï: il crie le nom de IHVH-Adonaï.
9 Abrâm part, aller et partir vers le Nèguèb.
10 Et c'est la famine sur la terre. Abrâm descend vers Misraîm pour résider là: oui, la famine est lourde sur la terre.
11 Et c'est quand il est proche de venir en Misraîm, il dit à Saraï sa femme:
"Voici donc, je le savais, oui, tu es une femme belle à voir, toi.
12 Et c'est quand les Misrîm verront, ils diront: 'Voilà sa femme', ils me tueront et toi, ils te feront vivre.
13 Dis donc que tu es ma soeur, et de toi mon bien: mon être vivra par toi".
14 Et c'est à la venue d'Abrâm en Misraîm, les Misrîm voient la femme: oui, elle est très belle.
15 Les chefs de Pharaon la voient. Ils la louent à Pharaon. La femme est prise dans la maison de Pharaon.
16 Et d'elle, il est fait du bien à Abrâm, à cause d'elle. Et c'est pour lui ovins et bovins, ânes et serviteurs, domestiques, ânesses et chameaux.
17 IHVH-Adonaï heurte Pharaon et sa maison à grands heurts à propos de Saraï, la femme d'Abrâm.

18 Pharaon crie vers Abrâm et dit: "Que m'as-tu donc fait? Pourquoi ne m'as-tu pas rapporté qu'elle est ta femme?
19 Pourquoi as-tu dit: 'C'est ma soeur?' Je l'ai prise à moi pour femme! Et maintenant, voici ta femme, prends, va "!
20 Pharaon ordonne sur lui des hommes et ils le renvoient avec sa femme et tout ce qui est à lui.

Chapitre 13.

1 Abrâm monte de Misraîm, lui, sa femme, tout ce qui est à lui et Lot avec lui, vers le Nèguèb.
2 Abrâm est très lourd en cheptel, en argent, en or.
3 Il va en ses départs, du Nèguèb jusqu'à Béit-Él, jusqu'au lieu où il avait sa tente, au commencement, entre Béit-Él et 'Aï,
4 au lieu de l'autel qu'il avait fait là, en premier : Abrâm crie le nom de IHVHAdonaï.
5 À Lot aussi, allant avec Abrâm, il était des ovins, des bovins, des tentes.
6 Mais la terre ne les portait pas à habiter ensemble: oui, leur acquis était multiple, ils ne pouvaient pas habiter ensemble.
7 Et c'est une dispute entre les pâtres du cheptel d'Abrâm et les pâtres du cheptel de Lot. Le Kena'ani et le Perizi habitaient alors la terre.
8 Abrâm dit à Lot: "Non, que nulle dispute ne soit donc entre moi et entre toi, entre mes pâtres et entre tes pâtres! Oui, nous sommes des hommes, des frères,
9 toute la terre n'est-elle pas en face de toi? Donc sépare-toi de moi: vers ta gauche, j'irai à droite; vers ta droite, j'irai à gauche".
10 Lot porte ses yeux. Il voit tout le Cirque du Iardèn, oui, tout entier abreuvé, avant que IHVH-Adonaï ne détruise Sedôm et 'Amora, comme le jardin de IHVH-Adonaï, comme la terre de Misraîm, à l'accès de So'ar.
11 Lot choisit pour lui tout le Cirque du Iardèn. Lot part du Levant, l'homme se sépare de son frère.
12 Abrâm habitait en terre de Kena'ân et Lot habitait les villes du Cirque: il campe jusqu'à Sedôm.
13 Mais les hommes de Sedôm sont mauvais, très fautifs envers IHVH-Adonaï.
14 IHVH-Adonaï a dit à Abrâm, après que Lot s'est séparé de lui: "Porte donc tes yeux. Vois du lieu où tu es, au Septentrion, au Nèguèb, au Levant, vers la Mer:
15 oui, toute la terre que tu vois, à toi je te la donnerai, et à ta semence en pérennité.
16 Je mets ta semence comme la poussière de la terre: si un homme pouvait compter la poussière de la terre ta semence se compterait aussi.
17 Lève-toi, va sur la terre en sa longueur et en sa largeur: oui, je te la donnerai".

18 Abrâm sous la tente vient et habite aux Chênes de Mamré, à Hèbrôn: il bâtit là un autel pour IHVH-Adonaï.

Chapitre 14.

1 Et c'est aux jours d'Amraphèl, roi de Shin'ar, d'Ariokh, roi d'Èlassar, de Kedorla'omèr, roi d''Éïlâm et de Tid'al, roi de Goîm: 2 ils font la guerre contre Bèra', roi de Sedôm, et contre Birsha', roi d''Amora, Shinab, roi d'Adma, et Shèméber, roi de Seboîm, et le roi de Bèla' c'est So'ar.

3 Tous ceux-là s'étaient rejoints dans la vallée des Sidîm c'est la Mer du Sel.

4 Douze ans, ils servent Kedorla'omèr. Treize ans, ils se révoltent.

5 La quatorzième année, Kedorla'omèr vient avec les rois qui sont avec lui : ils frappent les Rephaîm à 'Ashterot-Qarnaîm, les Zouzîm, à Hâm, les Éimîm, à Shavé-Qiriataîm,

6 et le Hori, dans leurs montagnes de Sé'ir, jusqu'à Éil Parân, qui est sur le désert.

7 Ils retournent et viennent vers 'Éïn Mishpat c'est Qadésh. Ils frappent tout le champ du 'Amaléqi, et aussi l'Emori, qui habite Hasesôn Tamar.

8 Le roi de Sedôm sort avec le roi d''Amora, le roi d'Adma, le roi de Seboîm et le roi de Bèla' c'est So'ar , et ils préparent la guerre contre eux dans la vallée des Sidîm,

9 contre Kedorla'omèr, roi d''Éïlâm, Tid'al, roi de Goîm, Amraphèl, roi de Shin'ar, et Ariokh, roi d'Èlassar : quatre rois contre cinq !

10 La vallée des Sidîm a des puits, des puits de bitume: les rois de Sedôm et d''Amora s'enfuient et tombent là, et les restants s'enfuient vers la montagne.

11 Ils prennent tout acquis de Sedôm et d''Amora, tout leur manger, puis s'en vont.

12 Ils prennent Lot, le fils du frère d'Abrâm avec son acquis puis s'en vont : lui, il habite Sedôm.

13 Le rescapé vient le rapporter à Abrâm l''Ibri l'Hébreu : lui, il demeure aux Chênes de Mamré l'Emori, le frère d'Èshkol et le frère d''Anér, lesquels sont maîtres au pacte d'Abrâm.

14 Abrâm entend que son frère a été capturé, il presse ses cadets, les enfants de sa maison, trois cent dix-huit, et poursuit jusqu'à Dân.

15 Il se répartit contre eux, la nuit, lui et ses serviteurs, il les frappe et les poursuit jusqu'à Hoba qui est à gauche de Damèssèq.

16 Il fait retourner tout l'acquis: il fait aussi retourner Lot, son frère, et son acquis avec aussi les femmes et le peuple.

17 À son retour, le roi de Sedôm sort à son abord, dans la vallée de Shavé c'est la vallée du Roi , après qu'il eut frappé Kedorla'omèr et les rois avec lui.

18 Malki-Sèdèq, roi de Shalém, a fait sortir le pain et le vin, lui, le desservant d'Él 'Éliôn l'Él suprême.
19 Il le bénit et dit: "Abrâm est béni par Él 'Éliôn, l'auteur des ciels et de la terre!
20 Et il est béni, Él 'Éliôn, qui a bouclé tes oppresseurs entre tes mains". Il lui donne la dîme de tout.
21 Le roi de Sedôm dit à Abrâm: "Donne-moi les êtres. L'acquis, prends-le pour toi".
22 Abrâm dit au roi de Sedôm: "J'ai levé ma main vers IHVH-Adonaï, Él 'Éliôn, l'auteur des ciels et de la terre:
23 du fil jusqu'au lacet de sandale, je ne prendrai rien de tout ce qui est à toi.
Tu ne diras pas: 'Moi, j'ai enrichi Abrâm:
24 Rien pour moi! Ce qu'ont mangé les jeunes, seulement, et la part des hommes qui sont allés avec moi. 'Anér, Èshkol et Mamré, eux, ils prendront leur part'".

Chapitre 15.

1 Après ces paroles, la parole de IHVH-Adonaï était à Abrâm dans la contemplation pour dire: "Ne frémis pas, Abrâm. Moi-même, bouclier pour toi, ton salaire sera fort multiple".
2 Abrâm dit: "Adonaï! Que me donneras-tu ; je vais moi-même dénué et la gestion de ma maison est à un fils de Damèssèq : Èli'èzèr "!
3 Abrâm dit: "Voilà, tu ne m'as pas donné de semence. Voici, le fils de ma maison héritera de moi".
4 Mais voici la parole de IHVH-Adonaï pour lui dire: "Celui-là n'héritera pas de toi. Mais celui qui sortira de tes entrailles héritera de toi, lui".
5 Il le fait sortir dehors. Il dit: "Regarde donc les ciels. Compte les étoiles, si tu peux les compter "! Il lui dit: "Telle sera ta semence".
6 Il adhère à IHVH-Adonaï. Il le lui compte pour justification.
7 Il lui dit: "Moi, IHVH-Adonaï, je t'ai fait sortir d'Our-Kasdîm pour te donner cette terre, pour en hériter".
8 Il dit: "Adonaï! En quoi saurai-je que j'en hériterai?
9 Il lui dit: "Prends pour moi une génisse triennale, un caprin triennal, un bélier triennal, une tourterelle et un oisillon".
10 Il les prend tous, les sectionne au milieu et donne à chaque section l'abord de sa compagne. Mais l'oiseau, il ne l'a pas sectionné.
11 L'aigle descend sur les cadavres. Abrâm les renvoie.
12 Et c'est au soleil de décliner: une torpeur est tombée sur Abrâm. Et voici l'effroi: une grande ténèbre tombe sur lui.
13 Il dit à Abrâm: "Tu le sauras, tu le sauras: oui, ta semence résidera sur une terre non-leur. Ils les asserviront, ils les violenteront quatre cents ans.
14 Mais la nation qu'ils serviront, moi-même je la jugerai aussi. Ensuite, ils sortiront avec un grand acquis.
15 Et toi tu viendras vers tes pères, en paix. Tu seras enseveli en bonne sénescence.

16 Le quatrième cycle, ils retourneront ici: oui, jusque-là le tort de l'Emori ne sera pas parfait".
17 Et c'est au déclin du soleil: c'est l'opacité. Et voici un four de fumée, une torche de feu qui passaient entre ces coupures.
18 Ce jour-là, IHVH-Adonaï tranche avec Abrâm un pacte pour dire: "À ta semence, j'ai donné cette terre, du fleuve de Misraîm au grand fleuve, le fleuve Perat:

19 le Qéini, le Qenizi, le Qadmoni,
20 le Hiti, le Perizi, les Rephaîm,
21 l'Emori, le Kena'ani, le Guirgashi, le Ieboussi".

Chapitre 16.

1 Saraï, la femme d'Abrâm, n'a pas enfanté pour lui. Elle a une domestique misrit. Son nom: Agar.
2 Saraï dit à Abrâm: "Voici donc: IHVH-Adonaï m'a retenue d'enfanter. Viens donc vers ma domestique. Peut-être serai-je bâtie d'elle". Abrâm entend la voix de Saraï.
3 Saraï, la femme d'Abrâm, prend Agar, la Misrit, sa domestique, dix ans après qu'Abrâm habitait en terre de Kena'ân. Elle la donne à Abrâm, son homme, à lui pour femme.
4 Il vient vers Agar: elle est enceinte et voit: oui, elle était enceinte. Sa patronne s'allège à ses yeux.
5 Saraï dit à Abrâm: "Ma violence est contre toi. Moi-même j'ai donné ma domestique à ton sein. Mais elle voit qu'elle est enceinte et je m'allège à ses yeux! IHVH-Adonaï jugera entre moi et entre toi "!
6 Abrâm dit à Saraï: "Voici, ta domestique est dans ta main. Fais-lui le bien à tes yeux". Saraï lui fait violence: elle fuit devant ses faces.
7 Un messager de IHVH-Adonaï la trouve sur l'oeil d'eau, au désert, sur l'oeil sur la route de Shour.
8 Il dit : "Agar, domestique de Saraï ! D'où viens-tu? Où vas-tu? Elle dit: "En face de Saraï, ma patronne, moi-même je fuis".
9 Le messager de IHVH-Adonaï lui dit: "Retourne vers ta patronne, sois violentée sous ses mains".
10 Le messager de IHVH-Adonaï lui dit: "Je multiplierai, je multiplierai ta semence: elle ne sera pas comptée, tellement multiple "!
11 Le messager de IHVH-Adonaï lui dit: "Te voilà enceinte. Tu enfantes un fils et tu cries son nom: Ishma'él. Oui, IHVH-Adonaï a entendu ta misère.
12 Il sera un onagre humain, sa main partout et toute main contre lui. Il demeurera face à tous ses frères".
13 Elle crie le nom de IHVH-Adonaï qui lui parle: "Toi, Él Roï L'Él mon voyant "!
Oui, elle avait dit: "Ici aussi, j'ai vu, après mon voyant?
14 Sur quoi il a crié au puits: "Puits pour le vivant, mon voyant", voici, entre Qadésh et Bèrèd.
15 Agar enfante à Abrâm un fils. Abrâm crie le nom de son fils qu'a enfanté Agar: Ishma'él Él entendra.
16 Abrâm a quatre-vingt-six ans quand Agar enfante Ishma'él à Abrâm.

Chapitre 17.

1 Et c'est Abrâm : il a quatre-vingt-dix-neuf ans. IHVH-Adonaï se fait voir à Abrâm et lui dit : "Moi, Él Shadaï ; va en face de moi : sois intègre !

2 Je donne mon pacte entre moi et entre toi, je te multiplierai beaucoup, beaucoup".

3 Abrâm tombe sur ses faces. Elohîms lui parle pour dire: 4 "Moi ! Voici mon pacte avec toi: sois le père d'une foule de nations.

5 Ton nom ne sera plus crié Abrâm: ton nom est Abrahâm père d'une multitude

: oui, je t'ai donné en père d'une foule de peuples.

6 Je te fais fructifier beaucoup, beaucoup. Je te donne à des nations: des rois sortiront de toi.

7 Je lève mon pacte entre moi, entre toi, et entre ta semence après toi pour leurs cycles, pour pacte de pérennité, pour être pour toi Elohîms, et pour ta semence après toi.

8 Je te donne, à toi et à ta semence après toi, la terre de tes résidences, toute la terre de Kena'ân, en propriété de pérennité. Je suis pour eux Elohîms".

9 Elohîms dit à Abrahâm: "Et toi, tu garderas mon pacte, toi et ta semence après toi, pour leurs cycles.

10 Voici: mon pacte que vous garderez entre moi, entre vous et entre ta semence après toi : circoncire pour vous tout mâle.

11 Circoncisez la chair de vos prépuces. C'est le signe du pacte entre moi et vous.

12 Le fils de huit jours sera circoncis pour vous en vos cycles. Tout mâle en vos cycles, natif de la maison ou acquis d'argent, tout fils d'étranger, qui n'est pas de ta semence, lui.

13 Il sera circoncis, circoncis, le natif de ta maison, l'acquis de ton argent. C'est mon pacte dans votre chair en pacte de pérennité.

14 Le mâle incirconcis, qui ne circoncit pas la chair de son prépuce, cet être-là est tranché de son peuple: il a annulé mon pacte".

15 Elohîms dit à Abrahâm: "Saraï, ta femme, tu ne crieras pas son nom Saraï ma princesse oui, son nom est: Sara princesse.

16 Je la bénis. D'elle je te donnerai aussi un fils. Je la bénis, elle est en nations, des rois de peuples seront d'elle".

17 Abrahâm tombe sur ses faces. Il rit et dit en son coeur: "À un centenaire, il naîtrait? Et si Sara... une nonagénaire, elle enfanterait?

18 Abrahâm dit à Elohîms: "Si Ishma'él vivait en face de toi "!

19 Elohîms dit : "Mais Sara, ta femme, enfante pour toi un fils. Crie son nom: Is'hac 'il rira'. Je lève mon pacte avec lui, en pacte de pérennité, pour sa semence après lui.

20 Quant à Ishma'él, je t'ai entendu: voici, je l'ai béni. Je le fais fructifier, je le multiplie beaucoup, beaucoup. Il enfantera douze nassis, je le donne pour grande nation.

21 Mais mon pacte, je le lèverai avec Is'hac que t'enfantera Sara, à ce rendez-vous dans l'autre année".

22 Il achève de parler avec lui. Elohîms monte au-dessus d'Abrahâm.

23 Abrahâm prend Ishma'él son fils, tous les natifs de sa maison, et tous les acquis de son argent, tout mâle parmi les gens de la maison d'Abrahâm: il circoncit la chair de leur prépuce, dans l'os de ce jour, comme Elohîms en avait parlé avec lui.

24 Abrahâm a quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit la chair de son prépuce,

25 Ishma'él son fils a treize ans, quand il circoncit la chair de son prépuce.

26 Dans l'os de ce même jour, Abrahâm et Ishma'él, son fils, sont circoncis.

27 Tous les gens de sa maison, le natif de la maison ou l'acquis d'argent du fils de l'étranger sont circoncis avec lui.

Chapitre 18.

1 IHVH-Adonaï se fait voir à lui aux Chênes de Mamré. Il est assis à l'ouverture de la tente, à la chaleur du jour.
2 Il porte ses yeux, voit et voici trois hommes postés devant lui. Il voit, court à leur abord, de l'ouverture de la tente et se prosterne à terre.
3 Il dit: "Adonaï! Si donc j'ai trouvé grâce à tes yeux, tu ne passeras donc pas à l'écart de ton serviteur.
4 Un peu d'eau sera donc prise: lavez-vous les pieds. Appuyez-vous sous l'arbre.
5 Je prends une miche de pain: restaurez votre coeur. Ensuite vous passerez, oui, puisque vous êtes passés auprès de votre serviteur". Ils disent: "Tu feras comme tu as parlé".
6 Abrahâm se hâte vers la tente, vers Sara. Il dit: "Hâte-toi! Trois séa de farine de semoule. Pétris et fais des gâteaux".
7 Puis Abrahâm court vers les bovins. Il prend un veau, tendre et bien, le donne à l'adolescent: il se hâte de le faire.
8 Il prend le beurre, le lait, le fils de bovin qu'il a faits et les donne en face d'eux, debout auprès d'eux, sous l'arbre. Ils mangent.
9 Ils lui disent: "Où est Sara, ta femme? Il dit: "La voici, dans la tente".
10 Il dit: "Je retournerai, je retournerai vers toi, comme en ce temps vivant, voici un fils de Sara ta femme". Sara a entendu, à l'ouverture de la tente, qui était derrière lui.
11 Abrahâm et Sara, vieux, déclinent dans les jours. Elle a cessé d'être pour Sara, la voie des femmes!
12 Sara rit en son sein pour dire: "Après m'être fanée, aurai-je la volupté? Et mon Adôn est si vieux "!
13 IHVH-Adonaï dit à Abrahâm: "Pourquoi cela? Sara a ri pour dire: 'Alors, en vérité, enfanterai-je moi qui ai vieilli?'
14 Une parole est-elle singulière pour IHVH-Adonaï? Au rendez-vous, je retournerai vers toi, et comme en ce temps vivant, un fils à Sara"!
15 Sara nie pour dire: "Je n'ai pas ri". Oui, elle avait frémi. Il dit: "Non, car tu as ri"!
16 Les hommes se lèvent de là. Ils observent les faces de Sedôm. Abrahâm va avec eux pour les envoyer.
17 IHVH-Adonaï a dit: "Couvrirai-je pour Abrahâm ce que je fais, moi?
18 Abrahâm sera, il sera une nation grande et vigoureuse, en lui sont bénies toutes les nations de la terre.

19 Oui, je l'ai pénétré afin qu'il ordonne à ses enfants et à sa maison, après lui, de garder la route de IHVH-Adonaï pour faire la justification et le jugement, afin que IHVH-Adonaï fasse venir sur Abrahâm, sur lui, ce dont il a parlé".

20 IHVH-Adonaï dit: "La clameur de Sedôm et d"Amora, oui, elle s'est multipliée.

Leur faute, oui, elle est très lourde...

21 Je descendrai donc et je verrai: s'ils ont fait selon leur clameur venue à moi, l'anéantissement! Sinon, je le saurai".

22 De là, les hommes font face: ils vont vers Sedôm. Abrahâm se tient encore en face de IHVH-Adonaï.

23 Abrahâm s'avance. Il dit: "Extermineras-tu aussi le juste avec le criminel?

24 Peut-être existe-t-il cinquante justes à l'intérieur de la ville? Les extermineras-tu aussi? Ne supporteras-tu pas le lieu pour les cinquante justes qui sont en son sein ?

25 Profanation! Toi, faire une telle parole, mettre à mort le juste avec le criminel! Il en serait du juste comme du criminel? Profanation! Toi, le juge de toute la terre, tu ne ferais pas jugement?

26 IHVH-Adonaï dit: "Si je trouve en Sedôm cinquante justes, à l'intérieur de la ville, je supporte tout le lieu pour eux".

27 Abrahâm répond et dit: "Voici, donc, je me suis résolu à parler à Adonaï moi-même, poussière et cendre!

28 Peut-être manquera-t-il cinq des cinquante justes! Détruiras-tu, pour les cinq, toute la ville? Il dit: "Je ne la détruirai pas, si j'en trouve là quarante-cinq".

29 Il ajoute à lui parler encore et dit: "Peut-être quarante se trouveront là? Il dit:

"Je ne ferai rien pour les quarante".

30 Il dit: "Que cela ne brûle donc pas Adonaï, je parle: peut-être trente se trouveront là? Il dit: "Je ne ferai rien si j'en trouve trente là".

31 Il dit: "Voici donc, j'ai résolu de parler à Adonaï: peut-être vingt se trouveront là? Il dit: "Je ne détruirai pas pour les vingt".

32 Il dit: "Que cela ne brûle donc pas Adonaï, je parlerai seulement cette fois: peut-être dix se trouveront là? Il dit: "Je ne détruirai pas pour les dix".

33 IHVH-Adonaï va quand il a achevé de parler avec Abrahâm. Abrahâm retourne à son lieu.

Chapitre 19.

1 Les deux messagers viennent à Sedôm, le soir. Lot est assis à la porte de Sedôm. Lot voit; il se lève à leur abord. Il se prosterne, narines à terre.

2 Il dit: "Voici donc, Adonaï. Écartez-vous donc vers la maison de votre serviteur, nuitez-y, baignez vos pieds, puis levez-vous tôt et allez votre route".

Ils disent: "Non, car nous nuiterons dans la rue".

3 Il insiste beaucoup auprès d'eux. Ils s'écartent vers lui et viennent à sa maison. Il leur fait un festin, panifie des azymes et ils mangent.

4 Avant qu'ils ne se couchent, les hommes de la ville, les hommes de Sedôm, entourent la maison, adolescents et anciens, tout le peuple, de partout.

5 Ils crient vers Lot. Ils lui disent: "Où sont les hommes qui sont venus vers toi cette nuit ? Fais-les sortir vers nous: pénétrons-les"!

6 Lot sort vers eux, à l'ouverture. Il a refermé le battant derrière lui.

7 Il dit: "Non, mes frères, ne faites donc pas de mal!

8 Voici donc: j'ai deux filles que n'a pas pénétrées d'homme. Je les ferai donc sortir vers vous: faites-leur le bien à vos yeux. Seulement vous ne ferez rien à ces hommes, oui, ils sont ainsi venus à l'ombre de ma poutre".

9 Ils disent: "Avance plus loin"! Ils disent: "L'unique est venu résider ici et il jugerait, il jugerait! Maintenant, nous te maltraiterons plus qu'eux". Ils pressent fort l'homme, Lot. Ils avancent pour briser le battant.

10 Mais les hommes envoient leur main, font venir Lot vers eux, dans la maison, puis ils referment le battant.

11 Les hommes à l'ouverture de la maison, ils les frappent de cécité du plus petit au plus grand : ils s'épuisent à trouver l'ouverture.

12 Les hommes disent à Lot: "Qui est encore avec toi ici ? Un gendre, tes fils, tes filles, tout ce qui est à toi dans la ville, fais-les sortir du lieu.

13 Oui, nous détruirons ce lieu: oui, leur vocifération a grandi en face de IHVHAdonaï. IHVH-Adonaï nous envoie pour le détruire".

14 Lot sort. Il parle à ses gendres, les preneurs de ses filles, et dit: "Levez-vous, sortez de ce lieu! Oui, IHVH-Adonaï détruit la ville". Mais il est comme un rieur aux yeux de ses gendres!

15 Comme l'aube est montée, les messagers pressent Lot pour dire: "Lève-toi!

Prends ta femme, tes deux filles qui se trouvent là, afin que tu ne sois pas exterminé dans le tort de la ville".

16 Il s'attarde. Les hommes forcent sa main, la main de sa femme, la main de ses deux filles, dans la compassion de IHVH-Adonaï à son égard. Ils le

font sortir. Ils le déposent hors de la ville.

17 Et c'est quand il les a fait sortir dehors, il dit: "Échappe-toi, pour ton être! Tu ne regarderas pas derrière toi et ne t'arrêteras pas dans tout le Cirque!

Échappe-toi vers la montagne, afin que tu ne sois pas exterminé "!

18 Lot leur dit: "Non donc, Adonaï!

19 Voici donc, ton serviteur a trouvé grâce à tes yeux. Tu grandis ton chérissement en ce que tu fais avec moi, pour vivifier mon être. Mais moi-même, je ne pourrai pas échapper vers la montagne, que le malheur ne colle à moi: je mourrais!

20 Voici donc cette ville proche pour s'enfuir là, c'est Mis'ar la Minime. Je m'échapperai donc par là. N'est-ce pas Mis'ar? Et mon être vivra".

21 Il lui dit: "Voici : j'ai porté tes faces en cette parole aussi de ne pas bouleverser la ville dont tu as parlé.

22 Vite ! Échappe-toi là. Car je ne pourrai rien faire jusqu'à ta venue là". Sur quoi il crie le nom de la ville : "So'ar" la Minuscule.

23 Le soleil est sorti sur la terre et Lot est venu à So'ar.

24 IHVH-Adonaï fait pleuvoir sur Sedôm et sur 'Amora le soufre et le feu de IHVH-Adonaï, des ciels.

25 Il bouleverse ces villes et tout le Cirque, et tous les habitants des villes et les germes de la glèbe.

26 Sa femme regarde derrière lui: elle devient un pilier de sel.

27 Abrahâm, au matin, se lève tôt vers le lieu où il s'était tenu face à IHVHAdonaï.

28 Il observe les faces de Sedôm et d"Amora, toutes les faces de la terre du Cirque. Il voit et voici : la vapeur de la terre montait comme une vapeur de fournaise.

29 Et c'est quand Elohîms détruit les villes du Cirque: Elohîms se souvient d'Abrahâm et envoie Lot hors du bouleversement, quand il bouleverse les villes où Lot habitait.

30 Lot monte de So'ar et habite la montagne avec ses deux filles: oui, il frémissait d'habiter So'ar. Il habite une grotte, lui avec ses deux filles.

31 L'aînée dit à la puînée: "Notre père est vieux. Et point d'homme sur terre pour venir sur nous, selon la route de toute la terre.

32 Allons! Nous abreuverons notre père de vin: couchons avec lui, vivifions semence de notre père"!

33 Elles abreuvent leur père de vin, en cette nuit-là. L'aînée vient et couche avec son père. Il ne connaît ni son coucher ni son lever.

34 Et c'est le lendemain. L'aînée dit à la puînée: "Oui, j'ai couché hier

avec mon père. Nous l'abreuverons de vin cette nuit aussi. Viens, couche avec lui: vivifions semence de notre père".

35 Cette nuit-là aussi elles abreuvent leur père de vin. La puînée se lève et couche avec lui. Il ne connaît d'elle ni son coucher ni son lever.

36 Les deux filles de Lot sont enceintes de leur père.

37 L'aînée enfante un fils. Elle crie son nom: Moab du père. Il est le père de Moab, jusqu'à ce jour.

38 La puînée aussi a enfanté un fils. Elle crie son nom: Bèn-'Ami fils de mon peuple. Il est le père des Benéi 'Amôn jusqu'à ce jour.

Chapitre 20.

1 Abrahâm part de là vers la terre du Nèguèb, il habite entre Qadésh et Shour.
Il réside à Guerar.
2 Abrahâm dit de Sara, sa femme: "Elle est ma soeur". Abimèlèkh, roi de Guerar, envoie prendre Sara.
3 Elohîms vient vert Abimèlèkh, en rêve, la nuit. Il lui dit: "Te voici mort à cause de cette femme que tu as prise, elle est mariée à un mari"!
4 Mais Abimèlèkh ne l'avait pas approchée. Il dit: "Adonaï! La nation juste aussi la tueras-tu?
5 Ne m'a-t-il pas dit: 'C'est ma soeur'? Elle aussi me disait: 'C'est mon frère'. J'ai fait cela avec l'intégrité de mon coeur, avec la propreté de mes paumes".
6 L'Elohîms lui dit en rêve: "Moi-même je savais aussi que tu as fait cela avec l'intégrité de ton coeur. Aussi t'ai-je moi-même épargné de fauter contre moi, ainsi ne t'ai-je pas donné de la toucher.
7 Maintenant, retourne la femme à l'homme: oui, c'est un inspiré. Il priera pour toi et tu vivras. Si tu ne la retournes pas, sache que tu mourras, tu mourras, toi et tout ce qui est à toi".
8 Abimèlèkh se lève le matin, crie tous ses serviteurs et parle toutes ces paroles à leurs oreilles. Les hommes frémissent beaucoup.
9 Abimèlèkh appelle Abrahâm. Il lui dit: "Que nous as-tu fait ? En quoi ai-je fauté contre toi, pour que tu aies fait venir sur moi et sur mon royaume une si grande faute ? Tu as fait avec moi des faits qui ne se font pas".
10 Abimèlèkh dit à Abrahâm: "Qu'as-tu vu pour faire cette parole-là?
11 Abrahâm dit: "Oui, j'ai dit : 'Pas le moindre frémissement d'Elohîms en ce lieu : ils me tueront à propos de ma femme'.
12 Vrai, elle est aussi ma soeur, la fille de mon père, elle, mais non la fille de ma mère: elle est à moi pour femme.
13 Et c'est quand les Elohîms m'ont fait vaguer de la maison de mon père, je lui ai dit: 'Voici ton chérissement: tu me le feras en tout lieu où nous viendrons. Dis de moi: C'est mon frère' "!
14 Abimèlèkh prend ovins et bovins, serviteurs et domestiques et les donne à Abrahâm. Il fait retourner vers lui Sara, sa femme.
15 Abimèlèkh dit: "Voici ma terre en face de toi: habite au bien de tes yeux".
16 À Sara, il a dit: "Voici, j'ai donné mille pièces d'argent à ton frère.

Voici, c'est pour toi couverture des yeux pour tous ceux qui sont avec toi: avec tous, admoneste".

17 Abrahâm prie l'Elohîms; Elohîms guérit Abimèlèkh, sa femme et ses servantes: elles enfantent.
18 Oui, IHVH-Adonaï avait retenu, retenu toute matrice de la maison d'Abimèlèkh, à propos de Sara, la femme d'Abrahâm.

Chapitre 21.

1 IHVH-Adonaï sanctionne Sara, comme il a dit. IHVH-Adonaï fait à
Sara, comme il a parlé.
2 Enceinte, Sara enfante à Abrahâm un fils pour ses vieillissements, au
rendez-vous dont Elohîms lui avait parlé.
3 Abrahâm crie le nom de son fils, enfanté pour lui, que lui a enfanté
Sara: Is hac il rira!
4 Abrahâm circoncit Is hac son fils, à l âge de huit jours, comme le lui
avait ordonné Elohîms.
5 Abrahâm est âgé de cent ans quand Is hac, son fils, lui est enfanté.
6 Sara dit: "Elohîms m a fait un rire ! Tout entendeur rira de moi!"
7 Elle dit: "Qui l eût proféré d Abrahâm! Sara allaitant des fils! Oui, j ai
enfanté un fils pour ses vieillissements!"
8 L enfant grandit, il est sevré. Abrahâm fait un grand festin le jour du
sevrage d Is hac.
9 Sara voit rire le fils qu Agar, la Misrit, avait enfanté à Abrahâm.
10 Elle dit à Abrahâm: "Répudie cette servante et son fils! Non, le fils de
cette servante n héritera pas avec mon fils, avec Is hac!"
11 La parole fait très mal aux yeux d Abrahâm, au sujet de son fils.
12 Elohîms dit à Abrahâm: "Que cela ne fasse pas mal à tes yeux, pour l
adolescent et pour ta servante. Tout ce que te dira Sara, entends sa voix. Oui, en
Is hac sera criée pour toi semence.
13 Mais le fils de la servante, lui aussi, en nation, je le mettrai, oui, c est
ta semence."
14 Abrahâm, au matin, se lève tôt: il prend du pain, une gourde d eau, il
les donne à Agar, les met sur son épaule, puis l enfant. Il l envoie. Elle va et
vague dans le désert de Beér Shèba.
15 L eau de la gourde s achève. Elle jette l enfant sous l une des
armoises.
16 Elle va puis s assoit là contre, à distance d un tir d arc. Oui, elle avait
dit: "Je ne verrai pas la mort de l enfant.» Elle s assoit là contre, elle élève sa
voix et pleure.
17 Elohîms entend la voix de l adolescent. Le messager d Elohîms crie
vers Agar, des ciels, et lui dit: "Qu as-tu, Agar? Ne frémis pas: oui, Elohîms a
entendu la voix de l adolescent, là où il est.
18 Lève-toi, porte l adolescent, renforce ta main sur lui: oui, je le mettrai
en grande nation."

19 Elohîms lui dessille les yeux: elle voit un puits d eau. Elle va, remplit la gourde d eau et abreuve l adolescent.

20 Et c est Elohîms avec l adolescent. Il grandit, et habite au désert: c est un maître-archer.

21 Il habite le désert de Parân. Sa mère lui prend une femme de la terre de Misraîm.

22 Et c est en ce temps: Abimèlèkh, avec Pikhol, le chef de sa milice, parle à Abrahâm pour dire: "Elohîms est avec toi en tout ce que tu fais!

23 Maintenant jure-moi par Elohîms, ici, de ne pas mentir, à moi, à mon petit-fils ni à mon arrière-petit-fils. Tu feras avec moi et avec la terre où tu as résidé, selon le chérissement que je t ai fait."

24 Abrahâm dit: "Moi-même, je le jure."

25 Abrahâm admoneste Abimèlèkh à cause de l affaire du puits d eau que les serviteurs d Abimèlèkh avaient spolié.

26 Abimèlèkh dit : "Je ne sais pas qui a fait ce propos ! Toi non plus, tu ne me l'avais pas rapporté. Aussi, moi-même je n avais rien entendu avant ce jour."

27 Abrahâm prend ovins et bovins: il les donne à Abimèlèkh. Les deux tranchent un pacte.

28 Abrahâm poste sept agnelles d ovins à part.

29 Abimèlèkh dit à Abrahâm: "Que sont ces sept agnelles-là, que tu as postées à part?"

30 Il dit: "Oui, tu prendras les sept agnelles de ma main afin d être pour moi un témoignage de ce que j ai fouillé ce puits."

31 Sur quoi il crie au lieu: Beér Shèba Puits du jurement. Oui, les deux jurent là.

32 Ils tranchent un pacte à Beér Shèba. Abimèlèkh se lève avec Pikhol, le chef de sa milice. Ils retournent vers la terre des Pelishtîm.

33 Il plante un tamaris à Beér Shèba. Il crie là le Nom de IHVH-Adonaï, Él Olâm l Él de pérennité.

34 Abrahâm réside en terre des Pelishtîm des jours multiples.

Chapitre 22.

1 Et c est après ces paroles: l'Elohîms éprouve Abrahâm. Il lui dit : "Abrahâm!"

Il dit : "Me voici."

2 Il dit : "Prends donc ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Is hac, va pour toi en terre de Moryah, là, monte-le en montée sur l un des monts que je te dirai."

3 Abrahâm se lève tôt le matin et bride son âne. Il prend ses deux adolescents avec lui et Is hac, son fils. Il fend des bois de montée. Il se lève et va vers le lieu que lui dit l'Elohîms.

4 Le troisième jour, Abrahâm porte ses yeux et voit le lieu de loin.

5 Abrahâm dit à ses adolescents: "Asseyez-vous ici avec l âne. Moi et l'

adolescent nous irons jusque-là. Nous nous prosternerons puis nous retournerons vers vous."

6 Abrahâm prend les bois de la montée, il les met sur Is hac, son fils. Il prend en sa main le feu et le coutelas. Ils vont, les deux, unis.

7 Is hac dit à Abrahâm, son père, il dit: "Mon père!» Il dit: "Me voici, mon fils.» Il dit: "Voici le feu et les bois. Où est l'agneau de la montée?"

8 Abrahâm dit : "Elohîms verra pour lui l agneau de la montée, mon fils.» Ils vont, les deux, unis.

9 Ils viennent au lieu que lui a dit l Elohîms. Abrahâm bâtit là l autel et prépare les bois. Il ligote Is hac, son fils, et le met sur l autel, au-dessus des bois.

10 Abrahâm lance sa main et saisit le coutelas pour égorger son fils.

11 Le messager de IHVH-Adonaï crie vers lui des ciels et dit: "Abrahâm!

Abrahâm!" Il dit: "Me voici."

12 Il dit: "Ne lance pas ta main vers l'adolescent, ne lui fais rien! Oui, maintenant je sais que, toi, tu frémis d'Elohîms! Pour moi, tu n as pas épargné, ton fils, ton unique."

13 Abrahâm porte ses yeux et voit, et voici un bélier, derrière, saisi au hallier.

Abrahâm va et prend le bélier. Il le monte en montée, au lieu de son fils.

14 Abrahâm crie le nom de ce lieu: IHVH-Adonaï Iré IHVH-Adonaï verra qui se dit aujourd hui : Sur le Mont de IHVH-Adonaï il sera vu.

15 Le messager de IHVH-Adonaï crie à Abrahâm une deuxième fois des ciels.

16 Il dit : "Je le jure par moi, harangue de IHVH-Adonaï : oui, puisque tu

as fait cette parole et que tu n as pas épargné ton fils, ton unique, 17 oui, je te bénirai, je te bénirai, je multiplierai, je multiplierai ta semence, comme les étoiles des ciels, comme le sable, sur la lèvre de la mer : ta semence héritera la porte de ses ennemis,

18 toutes les nations de la terre se bénissent en ta semence, par suite de ce que tu as entendu ma voix."

19 Abrahâm retourne vers ses adolescents. Ils se lèvent et vont, unis, vers Beér Shèba. Abrahâm habite Beér Shèba.

20 Et c est après ces paroles, il est rapporté à Abrahâm pour dire: "Voici, Milka a enfanté, elle aussi, des fils à Nahor, ton frère.

21 Ous, son aîné, Bouz, son frère, Quemouél, le père d Arâm, 22 Kèssèd, Hazo, Pildash, Idlaph et Betouél.

23 Betouél fait enfanter Ribca.» Ces huit-là, Milka les a enfantés à Nahor, le frère d Abrahâm.

24 Sa concubine son nom Reouma enfante elle aussi Tèbah, Gaham et Tahash et Ma akha.

Chapitre 23.

1 Et ce sont les vies de Sara cent ans et vingt ans et sept ans, les années des vies de Sara.

2 Sara meurt à Qiriat Arba c est Hèbrôn en terre de Kena ân. Abrahâm vient lamenter Sara et la pleurer.

3 Abrahâm se lève sur les faces de sa morte et parle aux Benéi Hét pour
dire: 4 "Je suis moi-même un métèque, un habitant avec vous; donnez-moi
propriété de sépulcre avec vous et j ensevelirai ma morte en face de moi."

5 Les Benéi Hét répondent à Abrahâm pour lui dire:

6 "Entends-nous, mon Adôn! Tu es un nassi d Elohîms au milieu de nous. Dans la plus choisie de nos sépultures, ensevelis ta morte. Personne parmi nous ne fermera son sépulcre pour ensevelir ta morte."

7 Abrahâm se lève et se prosterne devant le peuple de la terre, les Benéi Hét.

8 Il leur parle pour dire: "S il est en votre être d ensevelir ma morte en face de moi, entendez-moi et contactez pour moi Èphrôn bèn Sohar.

9 Qu il me donne la grotte de Makhpéla, qui est à lui, à l extrémité de son champ. Contre plein argent, il me la donnera au milieu de vous, pour propriété de sépulcre."

10 Èphrôn siège au milieu des Benéi Hét; È phrôn, le Hiti, répond à
Abrahâm, aux oreilles des Benéi Hét, à tout venant à la porte de sa ville, pour
dire: 11 "Non, mon Adôn ! Entends-moi : le champ ? Je te l ai donné. La grotte
qui s y trouve? Je te l ai donnée. Aux yeux des fils de mon peuple, je te l ai
donnée.

Ensevelis ta morte!"

12 Abrahâm se prosterne, face au peuple de la terre.

13 Il parle à Èphrôn, aux oreilles du peuple de la terre, pour dire: "Ah, si seulement tu m entendais! Je t ai donné l argent du champ. Prends-le de moi et là j ensevelirai ma morte."

14 Èphrôn répond à Abrahâm pour lui dire:

15 "Mon Adôn! Entends-moi: une terre de quatre cents sicles d argent, entre moi et entre toi, qu est-ce ? Et ta morte, ensevelis-la."

16 Abrahâm entend Èphrôn. Abrahâm pèse pour Èphrôn l argent dont il a parlé aux oreilles des Benéi Hét: quatre cents sicles d argent, au cours marchand.

17 Le champ d Èphrôn, qui est à Makhpéla, en face de Mamré, le champ et la grotte qui s y trouve,

18 tout arbre du champ, en toute sa frontière autour, sont levés pour acquis à Abrahâm, aux yeux des Benéi Hét et de tout venant, à la porte de sa ville.

19 Après quoi, Abrahâm ensevelit Sara sa femme dans la grotte de Makhpéla, en face de Mamré c est Hèbrôn en terre de Kena ân.

20 Le champ et la grotte qui s y trouve se lèvent en propriété de sépulcre pour Abrahâm, de par les Benéi Hét.

Chapitre 24.

1 Abrahâm, vieux, décline dans les jours: IHVH-Adonaï bénit Abrahâm en tout.
2 Abrahâm dit à son serviteur, l'ancien de sa maison, le gouverneur de tout ce qu'il a: "Mets donc ta main sous ma cuisse.
3 Je te fais jurer par IHVH-Adonaï, l'Elohîms des ciels et l'Elohîms de la terre, que tu ne prendras pas femme pour mon fils parmi les filles du Kena'ani, au milieu de qui moi-même j'habite,
4 mais que vers ma terre, vers mon enfantement tu iras prendre femme pour mon fils, pour Is'hac".
5 Le serviteur lui dit: "Peut-être la femme ne consentira pas à aller derrière moi vers cette terre? Ferais-je retourner, retourner ton fils vers la terre dont tu es sorti?
6 Abrahâm lui dit: "Garde-toi de faire retourner là mon fils!
7 IHVH-Adonaï, l'Elohîms des ciels, qui m'a pris de la maison de mon père, de la terre de mon enfantement, qui m'a parlé, qui m'a juré pour dire: 'À ta semence, je donnerai cette terre', lui, il enverra son messager en face de toi: de là, prends femme pour mon fils.
8 Et si la femme ne consentait pas à aller derrière toi, tu serais innocent de ce serment, le mien. Seulement ne fais pas retourner là mon fils".
9 Le serviteur met sa main sous la cuisse d'Abrahâm, son Adôn. Il lui jure cette parole.
10 Le serviteur prend dix chameaux des chameaux de son Adôn. Il va, tout bien de son Adôn en main. Il se lève et va vers Arâm Naaraîm, vers la ville de Nahor.
11 Il fait baraquer les chameaux hors de la ville, vers le puits d'eau, au temps du soir, le temps où sortent les puiseuses.
12 Il di : "IHVH-Adonaï, l'Elohîms de mon Adôn Abrahâm ! Fais donc advenir, ce jour, en face de moi, fais un chérissement avec mon Adôn Abrahâm.
13 Voici: moi-même, je me poste sur l'oeil des eaux. Les filles des hommes de la ville sortent puiser l'eau.
14 Et c'est l'adolescente à qui je dirai: 'Tends donc ta cruche : je boirai', et qui dira : 'Bois et j'abreuverai tes chameaux aussi', celle-là, tu l'auras destinée à ton serviteur, à Is'hac. En elle, je saurai que tu as fait un chérissement à mon Adôn
"!
15 Et c'est lui, avant qu'il achève de parler, voici, Ribca sort, celle qui fut

enfantée pour Betouél fils de Milka, la femme de Nahor, le frère d'Abrahâm, la cruche sur l'épaule.

16 L'adolescente très belle à voir, vierge, homme ne l'ayant pénétrée, descend vers l'oeil, emplit sa cruche et remonte.

17 Le serviteur court à son abord. Il dit: "Fais-moi absorber un peu d'eau de ta cruche"!

18 Elle dit: "Bois, mon Adôn". Elle se hâte, fait descendre la cruche de sa main et l'abreuve.

19 Achevant de l'abreuver, elle dit: "Pour tes chameaux aussi, je puiserai jusqu'à ce qu'ils achèvent de boire.".

20 Elle se hâte et déverse sa cruche dans l'abreuvoir. Elle court encore au puits pour puiser. Elle puise pour tous ses chameaux.

21 L'homme, stupéfait d'elle, se tait pour le pénétrer: IHVH-Adonaï a-t-il fait triompher sa route ou non?

22 Et c'est quand les chameaux ont achevé de boire: l'homme prend une narinière d'or son poids, un béqa' , et deux bracelets pour ses mains leur poids, dix d'or.

23 Il dit: "De qui es-tu la fille? Rapporte-moi! Dans la maison de ton père est-il, pour nous, un lieu pour nuiter?

24 Elle lui dit: "Moi-même? La fille de Betouél, fils de Milka qu'elle a enfanté pour Nahor".

25 Elle lui dit: "Aussi de la paille, aussi du fourrage avec nous, en quantité, et aussi un lieu pour nuiter".

26 L'homme s'incline, il se prosterne devant IHVH-Adonaï.

27 Il dit: "IHVH-Adonaï l'Elohîms de mon Adôn Abrahâm est béni, qui n'a pas abandonné son chérissement et sa vérité avec mon Adôn. Moi-même en route, IHVH-Adonaï m'a mené à la maison des frères de mon Adôn "!

28 L'adolescente court : elle le rapporte à la maison de sa mère, selon ces paroles.

29 Ribca a un frère. Son nom: Labân. Labân court vers l'homme, dehors, vers l'oeil.

30 Et c'est en voyant la narinière et les bracelets sur les mains de sa soeur, en entendant les paroles de sa soeur pour dire: "L'homme m'a parlé ainsi", il vient vers l'homme: voici, il se tient sur les chameaux, sur l'oeil.

31 Il dit: "Viens, béni de IHVH-Adonaï ! Pourquoi te tiendrais-tu dehors? Moi-même j'ai débarrassé la maison et un lieu pour les chameaux".

32 L'homme vient à la maison; il dessangle les chameaux. Il donne paille et fourrage aux chameaux, avec de l'eau pour baigner ses pieds et les pieds des hommes avec lui.

33 Il est mis en face de lui de quoi manger. Il dit: "Je ne mangerai que je n'aie parlé mes paroles". Il dit: "Parle".
34 Il dit: "Serviteur d'Abrahâm, moi-même!
35 IHVH-Adonaï a fort béni mon Adôn: il a grandi. Il lui a donné ovins et bovins, argent et or, serviteurs, domestiques, chameaux et ânes.
36 Sara, la femme de mon Adôn, a enfanté un fils pour mon Adôn, après sa vieillesse. Il lui donne tout ce qui est à lui.
37 Mon Adôn m'a fait jurer pour dire: 'Tu ne prendras pas femme pour
mon fils parmi les filles du Kena'ani, en terre de qui moi-même j'habite, 38 mais
tu iras vers la maison de mon père, vers mon clan, et tu prendras femme pour mon fils'.
39 Je dis à mon Adôn: 'Peut-être la femme n'ira-t-elle pas derrière moi?'

40 Il me dit: 'IHVH-Adonaï, en face de qui je suis allé, enverra son messager avec toi : il fera triompher ta route. Prends femme pour mon fils de mon clan, de la maison de mon père.
41 Alors tu seras innocenté de mon imprécation: oui, tu viendras vers mon clan et, s'ils ne te la donnent pas, tu seras innocenté de mon imprécation'.
42 Je viens aujourd'hui vers l'oeil et je dis: 'IHVH-Adonaï, l'Elohîms de mon Adôn Abrahâm, s'il existe donc en toi de faire triompher ma route sur laquelle moi-même je vais,
43 voici: moi-même posté sur l'oeil d'eau, c'est la nubile sortant puiser, je lui dirai : 'Abreuve-moi donc, un peu d'eau de ta cruche!'
44 Elle me répondra: 'Bois, toi aussi, puis je puiserai aussi pour tes chameaux'.
Telle sera la femme que IHVH-Adonaï aura destinée au fils de mon Adôn.
45 Moi, n'ayant pas achevé de parler à mon coeur, et voici: Ribca sort, sa cruche à l'épaule, descend vers l'oeil et puise. Je lui dis: 'Abreuve-moi donc!'
46 Elle se hâte, descend la cruche de sur elle et dit: 'Bois et j'abreuverai tes chameaux aussi'. Je bois puis elle a abreuvé les chameaux aussi.
47 Je la questionne. Je lui dis : 'De qui es-tu la fille?' Elle dit: 'La fille de Betouél, fils de Nahor que Milka a enfanté pour lui'. Je mets la narinière sur sa narine, les bracelets sur ses mains.
48 Je me penche, me prosterne devant IHVH-Adonaï et bénis IHVH-Adonaï, l'Elohîms de mon Adôn Abrahâm qui m'a mené sur la route de vérité pour prendre la fille du frère de mon Adôn pour son fils.
49 Maintenant, s'il existe en vous de faire chérissement et vérité avec mon Adôn, rapportez-le moi. Sinon, rapportez-le moi. Je ferai face, à droite ou à

gauche".
50 Labân et Betouél répondent et disent: "La parole est sortie de IHVH-Adonaï.
Nous ne pourrons pas te parler, mal ou bien.
51 Voici Ribca en face de toi. Prends-la et va. Elle est la femme du fils de ton Adôn, comme a parlé IHVH-Adonaï".
52 Et c'est quand le serviteur d'Abrahâm a entendu leurs paroles, il se prosterne à terre devant IHVH-Adonaï.
53 Le serviteur sort des objets d'argent, des objets d'or, des habits. Il les donne à Ribca. Il donne des libéralités à ses frères, à sa mère. "J'irai"
54 Ils mangent et boivent, lui et les hommes avec lui, puis ils nuitent. Ils se lèvent au matin. Il dit: "Renvoyez-moi à mon Adôn".
55 Son frère, sa mère disent: "L'adolescente habitera parmi nous des jours ou une dizaine. Puis elle ira".
56 Il leur dit: "Ne me retardez pas : IHVH-Adonaï a fait triompher ma route.
Envoyez-moi. Je vais vers mon Adôn".
57 Ils disent: "Nous crierons vers l'adolescente, questionnons sa bouche "!
58 Ils crient vers Ribca. Ils lui disent: "Iras-tu avec cet homme? Elle dit: "J'irai "!
59 Ils envoient Ribca, leur soeur et sa nourrice, le serviteur d'Abrahâm et ses hommes.
60 Ils bénissent Ribca et lui disent: "Notre soeur, toi, sois en milliers de myriades: ta semence héritera la porte de ses haineux".
61 Ribca se lève, avec ses adolescentes. Elles montent sur les chameaux et vont derrière l'homme. Le serviteur prend Ribca et va.
62 Is'hac vient, revenant du puits de Lahaï-Roï, habiter en terre du Nèguèb.
63 Is'hac sort pour méditer au champ, au tournant du soir. Il porte ses yeux, voit et voici: des chameaux viennent.

64 Ribca porte ses yeux et voit Is'hac: elle tombe du chameau. 65Elle dit au serviteur: "Qui est cet homme? Il va au champ à notre abord". Le serviteur dit:
"C'est mon Adôn". Elle prend le voile et se couvre.
66 Le serviteur raconte à Is'hac toutes les paroles qu'il a faites.
67 Is'hac la fait venir dans la tente de Sara, sa mère. Il prend Ribca; elle est à lui pour femme. Il l'aime. Is'hac se réconforte après sa mère.

Chapitre 25.

1 Abrahâm ajoute et prend femme. Son nom: Qetoura.
2 Elle lui enfante Zimrân, Ioqshân, Medân, Midiân, Ishbaq et Shouah.
3 Ioqshân fait enfanter Sheba et Dedân. Les fils de Dedân étaient : Ashourîm, Letoushîm et Leoumîm.
4 Les fils de Midiân : 'Éipha, 'Éphèr, Hanokh, Abida' et Èlda'a. Tous ceux-là : fils de Qetoura.
5 Abrahâm donne tout ce qui est à lui à Is'hac.
6 Aux fils des concubines d'Abrahâm, Abrahâm donna des dons. Il les envoie loin d'Is'hac, son fils, lui encore vivant : vers le Levant, vers la terre du Levant.
7 Voici les jours, les années des vies d'Abrahâm qu'il vécut : cent soixante-quinze ans.
8 Abrahâm agonise et meurt en bonne sénescence, vieux et rassasié.
9 Il est ajouté à ses peuples. Is'hac et Ishma'él, ses fils l'ensevelissent dans la grotte de Makhpéla au champ d''Èphrôn bèn Sohar, le Hiti, qui est face à Mamré,
10 le champ qu'Abrahâm acheta des Benéi Hét : là, est enseveli Abrahâm avec Sara, sa femme.
11 Et c'est après la mort d'Abrahâm : Elohîms bénit Is'hac, son fils. Is'hac habite près du puits de Lahaï-Roï.
12 Voici les enfantements d'Ishma'él, fils d'Abrahâm, qu'Agar, la Misrit, la domestique de Sara, enfanta à Abrahâm.
13 Voici les noms des fils d'Ishma'él, en leurs noms, pour leurs
enfantements : l'aîné d'Ishma'él : Nebayot, Qédar, Adbeél, Mibsâm, 14 Mishma',
Douma, Massa,
15 Hadad, Téima, Ietour, Naphish, Qédma.
16 Les voilà, les fils d'Ishma'él, et voilà leurs noms, en leurs douars et leurs campements, les douze nassis de leur patrie.
17 Et voici les années des vies d'Ishma'él : cent trente-sept ans. Il agonise, meurt et il est ajouté à ses peuples.
18 Ils demeurent de Havila jusqu'à Shour, qui est face à Misraîm, à l'accès d'Ashour : sur les faces de tous ses frères, il tombait.
19 Voici les enfantements d'Is'hac bèn Abrahâm : Abrahâm fit enfanter Is'hac.
20 Et c'est Is'hac : il a quarante ans quand il prend Ribca, la fille de Betouél, l'Arami de Padân Arâm, la soeur de Labân l'Arami, à lui pour femme.

21 Is'hac intercède auprès de IHVH-Adonaï, en présence de sa femme :
oui, elle était stérile. IHVH-Adonaï intercède pour lui : Ribca, sa femme, est
enceinte.
22 Les fils gigotent en son sein. Elle dit : "Si c'est ainsi, pourquoi cela,
moi-même ? Elle va consulter IHVH-Adonaï.
23 IHVH-Adonaï lui dit : "Deux nations en ton ventre, deux patries de
tes entrailles se sépareront. Une patrie plus qu'une patrie s'affirmera : le majeur
servira le mineur".

24 Ses jours se remplissent, pour enfanter, et voici des jumeaux dans son
ventre.
25 Le premier sort: un roux, tout entier comme une cape de cheveux. Ils
crient son nom: 'Éssav.
26 Après quoi, son frère sort, sa main saisissant le talon d''Éssav. Il crie
son nom: Ia'acob Il talonnera. Is'hac a soixante ans à leur enfantement.
27 Les adolescents grandissent. Et c'est 'Éssav un homme qui connaît la
chasse, un homme des champs. Ia'acob, homme intègre, habite les tentes.
28 Is'hac aime 'Éssav, oui, la chasse en sa bouche. Ribca aime Ia'acob.
29 Ia'acob fait bouillir un bouillon. 'Éssav vient du champ : il est fatigué.
30 'Éssav dit à Ia'acob: "Fais-moi donc bâfrer du roux, de ce roux. Oui, je
suis moi-même fatigué". Sur quoi il crie son nom : Edôm le Roux.
31 Ia'acob dit: "Vends-moi ce jour ton aînesse".
32 'Éssav dit: "Voici, moi-même je vais mourir. Pourquoi ceci, l'aînesse,
pour moi ?
33 Ia'acob dit: "Jure-le moi en ce jour". Il le lui jure et vend son aînesse à
Ia'acob.
34 Ia'acob a donné à 'Éssav du pain et un bouillon de lentilles. Il mange,
boit, se lève et s'en va. 'Éssav a méprisé l'aînesse.

Chapitre 26.

1 Et c'est la famine sur la terre, outre la première famine qui était aux jours d'Abrahâm. Is'hac va vers Abimèlèkh, roi des Pelishtîm, à Guerar.

2 IHVH-Adonaï se fait voir à lui. Il dit: "Ne descends pas en Misraîm. Demeure sur la terre que je te dirai.

3 Réside sur cette terre. Je suis avec toi et je te bénis. Oui, à toi et à ta semence je donnerai toutes ces terres. Je lève le jurement que j'ai juré à Abrahâm, ton père.

4 Je multiplierai ta semence comme les étoiles des ciels, je donnerai à ta semence toutes ces terres. Toutes les nations de la terre se béniront en ta semence,

5 par suite de ce qu'Abrahâm a entendu ma voix : il garde ma garde, mes ordres, mes règles et mes toras".

6 Is'hac habite Guerar.

7 Les hommes du lieu le questionnent sur sa femme. Il dit: "Elle est ma soeur".

Oui, il frémit de dire: "Ma femme", afin "que les hommes du lieu ne me tuent pas pour Ribca : oui, elle est bien à voir, elle".

8 Et c'est quand les jours se prolongeaient là pour lui, Abimèlèkh, roi des Pelishtîm, observe par la fenêtre. Il voit et voici: Is'hac rit avec Ribca sa femme.

9 Abimèlèkh crie vers Is'hac et dit: "Ah, voici, c'est ta femme. Comment disais-tu: 'C'est ma soeur' ? Is'hac lui dit: "Oui, j'avais dit: 'Afin que je ne meure pas pour elle'".

10 Abimèlèkh dit: "Qu'est-ce que tu nous as fait! Un du peuple a presque couché avec ta femme, tu aurais fait venir contre nous la culpabilité".

11 Abimèlèkh ordonne à tout le peuple pour dire: "Qui touchera cet homme ou sa femme mourra, il mourra".

12 Is'hac sème sur cette terre et trouve, en cette année, cent mesures. IHVHAdonaï le bénit.

13 L'homme grandit, il va, va et grandit, oui, jusqu'à grandir beaucoup.

14 Et c'est pour lui cheptel d'ovins, cheptel de bovins, et des serviteurs multiples. Les Pelishtîm le jalousent.

15 Tous les puits fouillés par les serviteurs de son père, aux jours d'Abrahâm son père, les Pelishtîm les bouchent: ils les remplissent de poussière.

16 Abimèlèkh dit à Is'hac: "Va-t'en de chez nous: oui, tu es puissant beaucoup plus que nous".

17 Is'hac s'en va de là. Il campe au torrent de Guerar et habite là.

18 Is'hac retourne et fouille les puits d'eau qui avaient été fouillés aux jours d'Abrahâm, son père, et que les Pelishtîm bouchent après la mort d'Abrahâm. Il crie pour eux des noms, selon les noms que leur avait criés son père.

19 Les serviteurs d'Is'hac fouillent dans le torrent. Ils trouvent là un puits d'eaux vives.

20 Les pâtres de Guerar se disputent avec les pâtres d'Is'hac pour dire: "À nous, l'eau"!

21 Il crie le nom du puits: 'Ésèq Chamaille : oui, ils s'étaient chamaillés avec lui. Ils fouillent un autre puits et pour lui aussi ils se disputent. Il crie son nom: Sitna Détestation.

22 Il s'ébranle de là et fouille un autre puits. Ils ne se disputent pas pour lui et il crie son nom: Rehobot Largesses. Il dit: "Oui, maintenant IHVH-Adonaï nous a mis au large: nous avons fructifié sur la terre".

23 De là, il monte vers Beér Shèba'.

24 IHVH-Adonaï se fait voir à lui en cette nuit-là. Il dit: "Moi-même, l'Elohîms d'Abrahâm ton père: ne frémis pas, oui, je suis moi-même avec toi, je te bénis, je multiplie ta semence à cause d'Abrahâm, mon serviteur".

25 Il bâtit là un autel et crie le nom de IHVH-Adonaï. Il tend là sa tente, et là les serviteurs d'Is'hac forent un puits.

26 Abimèlèkh va vers lui de Guerar, avec Ahouzat, son compagnon, et Pikhol, le chef de sa milice.

27 Is'hac leur dit: "Pourquoi êtes-vous venus vers moi? Vous, vous m'avez haï et renvoyé de chez vous".

28 Ils disent: "Nous avons vu, nous avons vu que IHVH-Adonaï était avec toi, et nous disons : qu'une imprécation soit donc entre nous, entre nous et entre toi.

Nous trancherons un pacte avec toi:

29 ne fais pas de mal contre nous puisque nous ne t'avons pas touché, puisque nous avons fait pour toi seulement du bien et t'avons envoyé en paix, toi, maintenant, béni de IHVH-Adonaï".

30 Il leur fait un festin: ils mangent et boivent.

31 Au matin, ils se lèvent tôt et jurent, l'homme à son frère. Is'hac les envoie: ils s'en vont de chez lui en paix.

32 Et c'est en ce jour, les serviteurs d'Is'hac viennent, lui rapportent le sujet du puits qu'ils avaient fouillé et lui disent: "Nous avons trouvé de l'eau "!

33 Il le crie: Shib'a Sept , d'où le nom de la ville de Beér Shèba' le Puits de Sept jusqu'à ce jour.

34 Et c'est 'Éssav à quarante ans. Il prend femme: Iehoudit, la fille de
Beéri, le Hiti et Bosmat, la fille d'Éilôn, le Hiti.
35 Elles sont amertume de souffle pour Is'hac et Ribca.

Chapitre 27.

1 Et c'est, quand Is'hac est vieux, ses yeux se ternissent de voir. Il crie vers
'Éssav, son fils, le grand, et lui dit: "Mon fils". Il lui dit: "Me voici".
2 Il dit : "Voici donc, j'ai vieilli et ne connais pas le jour de ma mort.
3 Maintenant, porte donc tes objets, ta trousse et ton arc. Sors au champ.
Chasse pour moi de la chasse.
4 Fais-moi des mets, comme j'aimais. Fais-les venir pour moi : je mangerai pour que mon être te bénisse, avant que je ne meure".
5 Mais Ribca entend quand Is'hac parle à 'Éssav son fils. 'Éssav va au champ chasser, une chasse pour la faire venir...
6 Ribca a dit à Ia'acob son fils pour dire: "Voici: j'ai entendu ton père parler à
'Éssav ton frère pour dire :
7 'Fais venir pour moi la venaison et fais-moi des mets : je mangerai et te bénirai, face à IHVH-Adonaï, face à ma mort'.
8 Maintenant, mon fils, entends ma voix en ce que moi je t'ordonne.
9 Va donc vers les ovins. Prends-moi de là deux bons biquets de caprins. Je les fais en mets pour ton père, comme il aime.
10 Tu les fais venir à ton père et il mange, pour qu'il te bénisse, face à sa mort".
11 Ia'acob dit à Ribca sa mère: "Voici, 'Éssav, mon frère, est un homme hirsute et moi-même, un homme glabre.
12 Peut-être mon père me palpera-t-il? Je serai à ses yeux comme un trompeur et ferai venir sur moi la malédiction, non la bénédiction".
13 Sa mère lui dit: "À moi ta malédiction, mon fils ! Mais entends ma voix, prends pour moi".
14 Il va, prend et fait venir à sa mère. Sa mère fait des mets comme son père aime.
15 Ribca prend les vêtements d''Éssav, son fils, le grand, les convoitables qui sont avec elle dans la maison. Elle en habille Ia'acob, son fils, le petit.
16 Les peaux des biquets de caprins, elle en a vêtu ses mains et le lisse de son cou.
17 Elle donne les mets et le pain qu'elle a faits, en main de Ia'acob, son fils.
18 Il vient vers son père et dit: "Mon père". Il dit: "Me voici. Qui es-tu mon fils?

19 Ia'acob dit à son père: "Moi-même, 'Éssav, ton aîné. J'ai fait comme tu m'as parlé. Lève-toi donc, assieds-toi et mange de ma venaison, pour que ton être me bénisse".

20 Is'hac dit à son fils: "Qu'est-ce? Tu t'es hâté à trouver, mon fils "! Il dit: "Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, l'a fait survenir en face de moi".

21 Is'hac dit à Ia'acob: "Avance donc, que je te palpe, mon fils. Es-tu mon fils

'Éssav ou non?

22 Ia'acob s'avance vers Is'hac, son père. Il le palpe et dit: "La voix, la voix de Ia'acob, les mains, les mains d''Éssav".

23 Mais il ne l'avait pas reconnu : oui, ses mains étaient comme les mains d''Éssav, son frère, hirsutes. Et il le bénit.

24 Il dit: "Est-ce toi, mon fils, 'Éssav? Il dit: "Moi".

25 Il dit: "Avance-la pour moi: je mange de la venaison, mon fils, pour que mon être te bénisse". Il la lui avance et il en mange. Il lui donne du vin et il boit.

26 Is'hac, son père, lui dit: "Avance donc et baise-moi, mon fils".

27 Il avance et le baise. Il sent l'odeur de ses habits. Il le bénit et dit: "Vois, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que IHVH-Adonaï a béni.

28 Que l'Elohîms te donne la rosée des ciels, les huiles de la terre, une multitude de céréales et de moût.

29 Des peuples te serviront, des patries se prosterneront devant toi. Sois le patron de tes frères. Les fils de ta mère se prosterneront devant toi : qui te honnit sera honni et béni qui te bénit".

30 Et c'est quand Is'hac a achevé de bénir Ia'acob, et c'est quand Ia'acob est sorti, sorti, en face d'Is'hac, son père, 'Éssav, son frère, vient de sa chasse!

31 Il fait, lui aussi, des mets et les fait venir à son père. Il dit à son père: "Que mon père se lève, qu'il mange de la chasse de son fils, pour que son être me bénisse".

32 Is'hac, son père, lui dit : "Toi, qui es-tu? Il dit: "Moi, ton fils, ton aîné, 'Éssav".

33 Is'hac tressaille d'un grand tressaillement, très fort. Il dit: "Qui? d'où était le chasseur de chasse qui m'en a fait venir ? J'ai mangé de tout avant que tu ne viennes et je l'ai béni ! Aussi, il sera béni".

34 Quand 'Éssav entend les paroles de son père, il vocifère une vocifération grande et amère, très fort. Il dit à son père: "Bénis-moi aussi, mon père "!

35 Il dit: "Ton frère est venu par duperie: il a pris ta bénédiction".
36 Il dit: "Ainsi, il avait crié son nom Ia'acob, et il me talonne voilà deux
fois ! Il a pris mon aînesse et voici maintenant il prend ma bénédiction". Il dit:
"N'as-tu donc pas réservé pour moi une bénédiction?"
37 Is'hac répond et dit à 'Éssav : "Oui, je l'ai mis pour toi en patron, je lui
ai donné tous ses frères pour serviteurs, je l'ai soutenu de céréales et de moût, et
pour toi, alors, que ferai-je, mon fils?
38 'Éssav dit à son père: "N'as-tu qu'une bénédiction, mon père? Bénis-
moi, moi aussi, mon père"! 'Éssav élève la voix et pleure.
39 Is'hac, son père, répond et lui dit: "Voici: ton habitat sera aux huiles de
la terre, à la rosée des ciels, au-dessus.
40 Tu vivras sur ton épée et tu serviras ton frère. Et c'est quand tu
trimarderas, tu démonteras son joug sur ton cou"!
41 'Éssav déteste Ia'acob pour la bénédiction dont l'a béni son père.
'Éssav dit en son coeur: "Les jours du deuil de mon père approchent: je tuerai
Ia'acob, mon frère "!
42 Les paroles d"Éssav, son fils, le grand, sont rapportées à Ribca. Elle
envoie crier Ia'acob, son fils, le petit. Elle lui dit: "Voici 'Éssav, ton frère: il se
réconforte pour toi, à te tuer.
43 Maintenant, mon fils, entends ma voix: lève-toi! Enfuis-toi chez
Labân, mon frère, à Harân.
44 Habite avec lui quelques jours, jusqu'à ce que se retourne la fièvre de
ton frère,
45 jusqu'à ce que la narine de ton frère se détourne de toi, et qu'il ait
oublié ce que tu lui as fait. Je t'enverrai prendre de là. Pourquoi serai-je
désenfantée de vous deux aussi en un jour?
46 Ribca dit à Is'hac: "Je suis dégoûtée de ma vie en face des filles de
Hét. Si Ia'acob prend une femme des filles de Hét, comme celles-là, des filles de
la terre, pourquoi vivrais-je?

Chapitre 28.

1 Is'hac crie vers Ia'acob. Il le bénit, lui ordonne et lui dit: "Tu ne prendras pas femme parmi les filles de Kena'ân.

2 Lève-toi! Va à Padân Arâm, à la maison de Betouél, le père de ta mère.
Prends pour toi, de là, une femme parmi les filles de Labân, le frère de ta mère.
3 Él Shadaï te bénira, il te fera fructifier et te multipliera, tu seras une assemblée de peuples.
4 Il te donne la bénédiction d'Abrahâm, à toi et à ta semence avec toi: pour te faire hériter la terre de tes résidences qu'Elohîms a donnée à Abrahâm".
5 Is'hac envoie Ia'acob. Il va vers Padân Arâm, vers Labân bèn Betouél, l'Arami, le frère de Ribca, mère de Ia'acob et d''Éssav.
6 'Éssav voit : oui, Is'hac a béni Ia'acob, il l'envoie à Padân Arâm, pour prendre de là une femme pour lui, et, le bénissant, il lui ordonne pour dire : "Tu ne prendras pas une femme des filles de Kena'ân".
7 Ia'acob entend son père et sa mère et va vers Padân Arâm.
8 'Éssav voit que les filles de Kena'ân sont mauvaises aux yeux d'Is'hac, son père,
9 'Éssav va vers Ishma'él: il prend à lui pour femme Mahalat, la fille d'Ishma'él bèn Abrahâm, la soeur de Nebayot, en plus de ses femmes.
10 Ia'acob sort de Beér Shèba' et va vers Harân.
11 Il atteint le lieu et nuite là: oui, le soleil avait décliné. Il prend une des pierres du lieu, la met à son chevet et couche en ce lieu-là.
12 Il rêve. Et voici un escalier posté sur la terre: sa tête touche aux ciels. Et voici, les messagers d'Elohîms y montent et y descendent.
13 Et voici, IHVH-Adonaï est posté sur lui. Il dit: "Moi, IHVH-Adonaï l'Elohîms d'Abrahâm ton père, l'Elohîms d'Is'hac: la terre où tu es couché, je la donnerai à toi et à ta semence.
14 Ta semence est comme la poussière de la terre: tu fais brèche vers la Mer et vers le levant, vers le septentrion et vers le Nèguèb. Tous les clans de la glèbe sont bénis en toi et en ta semence.
15 Voici, moi-même avec toi, je te garderai partout où tu iras. Je te ferai retourner vers cette glèbe, car je ne t'abandonnerai pas sans avoir fait ce dont je t'ai parlé".
16 Ia'acob se ranime de son sommeil et dit: "Ainsi, IHVH-Adonaï existe en ce lieu et moi-même je ne le pénétrais pas".

17 Il frémit et dit: "Quel frémissement, ce lieu! Ce n'est autre que la
maison d'Elohîms et ceci, la porte des ciels".
18 Ia'acob se lève tôt, le matin. Il prend la pierre qu'il avait mise à son
chevet, la met en stèle et fait couler sur sa tête de l'huile.
19 Il crie le nom de ce lieu: Béit-Él Maison d'Él. Autrement Louz était en
premier le nom de cette ville.
20 Ia'acob voue un voeu. Il dit: "Si Elohîms est avec moi, s'il me garde
sur cette route où moi-même je vais, me donnant pain à manger, habit à vêtir, 21
et que je revienne en paix à la maison de mon père, IHVH-Adonaï est à moi pour
Elohîms.
22 Cette pierre que j'ai mise en stèle sera la maison d'Elohîms. Tout ce
que tu me donneras, j'en dîmerai la dîme, pour toi".

Chapitre 29.

1 Ia'acob porte ses pieds et va vers la terre des Benéi Qèdèm les Fils du Levant.
2 Il voit, et voici un puits dans le champ. Voici là trois troupeaux d'ovins accroupis dessus: oui, de ce puits ils abreuveront les troupeaux. La pierre est grande sur la bouche du puits.
3 Tous les troupeaux se réunissent là. Ils roulent la pierre de la bouche du puits, abreuvent les ovins puis retournent la pierre sur la bouche du puits, en son lieu.
4 Ia'acob leur dit: "Mes frères, d'où êtes-vous? Ils disent: "Nous? De Harân".
5 Il leur dit: "Connaissez-vous Labân bèn Nahor? Ils disent: "Nous connaissons".
6 Il leur dit: "Paix à lui? Ils disent: "Paix. Voici Rahél Brebis sa fille, elle vient avec les ovins".
7 Il dit: "Voici c'est grand jour encore, ce n'est pas le temps de réunir le cheptel.
Abreuvez les ovins et allez pâturer".
8 Ils disent: "Nous ne le pouvons pas avant que tous les troupeaux se soient réunis; ils roulent alors la pierre de la bouche du puits et nous abreuvons les ovins".
9 Il leur parle encore, quand Rahél vient avec les ovins de son père: oui, elle est pastourelle.
10 Et c'est quand Ia'acob a vu Rahél fille de Labân, le frère de sa mère et les ovins de Labân, le frère de sa mère, Ia'acob avance et roule la pierre de la bouche du puits. Il abreuve les ovins de Labân, le frère de sa mère.
11 Ia'acob baise Rahél, élève la voix et pleure.
12 Ia'acob rapporte à Rahél qu'il est le frère de son père, oui, le fils de Ribca, lui.
Elle court et le rapporte à son père.
13 Et c'est quand Labân entend l'entendu de Ia'acob, le fils de sa soeur, il court à son abord, l'étreint, le baise, le fait venir à sa maison. Il raconte à Labân toutes ces paroles.
14 Labân lui dit: "Mais tu es mon os, ma chair, toi "! Il habite avec lui une lunaison de jours.
15 Labân dit à Ia'acob: "Et quoi, tu es mon frère, toi. Et tu me servirais gratuitement? Rapporte-moi quel sera ton salaire

16 Or Labân a deux filles. Nom de la grande: Léa. Nom de la petite: Rahél.
17 Les yeux de Léa? Mous. Rahél était de tournure belle et belle à voir.
18 Ia'acob aime Rahél. Il dit: "Je te servirai sept ans pour Rahél, ta fille, la petite".
19 Labân dit : "Il est bien à moi de t'en faire dation plutôt que dation à un autre homme. Habite avec moi".
20 Ia'acob sert pour Rahél sept ans. Ils sont à ses yeux comme quelques jours, en son amour pour elle.
21 Ia'acob dit à Labân : "Offre-moi ma femme. Oui, mes jours se sont remplis et je viens à elle".
22 Labân réunit tous les hommes du lieu et fait un festin.
23 Et c'est au soir : il prend Léa, sa fille, il la lui fait venir et il vient à elle.
24 Labân donne à Léa, sa fille, Zilpa, sa domestique, pour domestique.
25 Et c'est au matin et voici: c'est Léa ! Il dit à Labân: "Que m'as-tu donc fait?

N'est-ce pas pour Rahél que j'ai servi avec toi? Pourquoi m'as-tu dupé?
26 Labân dit: "Il ne se fait pas ainsi en notre lieu, donner la puînée avant l'aînée.
27 Remplis ce septennat: celle-là aussi t'est donnée contre le service où tu me serviras encore sept autres années".
28 Ia'acob fait ainsi. Il remplit ce septennat. Il lui donne Rahél, sa fille, à lui, pour femme.
29 Labân donne Bilha, sa domestique, à Rahél, sa fille, pour domestique.
30 Ia'acob vient aussi à Rahél, il aime aussi Rahél plus que Léa. Il sert avec lui encore sept autres années.
31 IHVH-Adonaï voit: oui, Léa est haïe. Il ouvre sa matrice. Et Rahél? Stérile!
32 Enceinte, Léa enfante un fils et crie son nom: Reoubén. Oui, elle a dit: "Oui, IHVH-Adonaï a vu ma misère, maintenant, oui, mon homme m'aimera".
33 Encore enceinte elle enfante un fils. Elle dit: "Oui, IHVH-Adonaï a entendu que je suis moi-même haïe. Il m'a donné celui-là aussi". Elle crie son nom: Shim'ôn l'Entendeur.
34 Encore enceinte, elle enfante un fils et dit: "Maintenant, mon homme, cette fois, s'adjoindra à moi: oui, j'ai enfanté pour lui trois fils". Sur quoi, elle a crié son nom: Lévi l'Adjoint.
35 Encore enceinte, elle enfante un fils et dit: "Cette fois, je célèbre IHVHAdonaï". Sur quoi elle a crié son nom: Iehouda le Célébrant. Elle s'arrête

d'enfanter.

Chapitre 30.

1 Rahél voit qu'elle n'a pas enfanté pour Ia'acob. Rahél jalouse sa soeur. Elle dit à Ia'acob: "Offre-moi des fils, sinon je suis morte, moi-même "!
2 La narine de Ia'acob brûle contre Rahél. Il dit: "Suis-je moi-même à la place d'Elohîms, qui t'a interdit le fruit du ventre?
3 Elle dit: "Voici ma servante, Bilha. Viens à elle. Elle enfantera sur mes genoux et je me bâtirai d'elle, moi-même aussi".
4 Elle lui donne Bilha, sa domestique, pour femme: Ia'acob vient à elle.
5 Enceinte, Bilha enfante un fils à Ia'acob.
6 Rahél dit: "Elohîms m'a jugée, il a aussi entendu ma voix et me donne un fils".

Sur quoi elle a crié son nom: Dân Il a jugé.
7 Enceinte encore, Bilha, la domestique de Rahél, enfante un deuxième fils à Ia'acob.
8 Rahél dit : "Dans les joutes d'Elohîms, j'ai jouté avec ma soeur et j'ai même pu". Elle crie son nom: Naphtali ma Joute.
9 Léa voit qu'elle a cessé d'enfanter. Elle prend Zilpa, sa domestique, et la donne à Ia'acob pour femme.
10 Zilpa, la domestique de Léa, enfante à Ia'acob un fils.
11 Léa dit: "La fortune est venue "! Elle crie son nom: Gad Fortune.
12 Zilpa, la domestique de Léa, enfante à Ia'acob un fils.
13 Léa dit: "En mon entrain, oui, les filles ont dit mon entrain"! Elle crie son nom: Ashér Entrain.
14 Reoubén, aux jours de la moisson des blés, va et trouve des mandragores au champ. Il les apporte à Léa sa mère. Rahél dit à Léa: "Donne-moi donc des mandragores de ton fils".
15 Elle lui dit : "Est-ce peu d'avoir pris mon homme pour prendre aussi les mandragores de mon fils ? Rahél dit : "Ainsi, il couchera avec toi cette nuit, contre les mandragores de ton fils".
16 Ia'acob vient du champ le soir. Léa sort à son abord. Elle dit : "Tu viendras à moi : oui, je t'ai salarié, salarié avec les mandragores de mon fils". Il couche avec elle cette nuit-là.
17 Elohîms entend Léa. Enceinte, elle enfante à Ia'acob un cinquième fils.
18 Léa dit : "Elohîms m'a donné le salaire de ce que j'ai donné ma domestique à mon homme". Elle crie son nom: Issaskhar homme-salaire.
19 Encore enceinte, Léa enfante un sixième fils à Ia'acob.

20 Léa dit: "Elohîms m'a prodigué une prodigalité de bien. Cette fois mon homme me comblera : oui, je lui ai enfanté six fils". Elle crie son nom: Zebouloun Comblé.
21 Ensuite, elle enfante une fille. Elle crie son nom: Dina.
22 Elohîms se souvient de Rahél. Elohîms l'entend et ouvre sa matrice:
23 enceinte, elle enfante un fils et dit: "Elohîms a désajouté ma flétrissure".
24 Elle crie son nom: Iosseph Il ajoutera pour dire: "IHVH-Adonaï m'ajoute un autre fils"!
25 Et c'est quand Rahél a enfanté Iosseph, Ia'acob dit à Labân : "Envoie-moi, je vais vers mon lieu et vers ma terre.
26 Donne mes femmes, mes enfants, pour lesquels je t'ai servi. Je vais: oui, toi, tu as connu mon service, combien je t'ai servi".
27 Labân lui dit : "Si j'ai donc trouvé grâce à tes yeux... ! Je l'ai deviné: IHVHAdonaï m'a béni à cause de toi"!
28 Il dit : "Fixe-moi ton salaire : je le donne"!
29 Il lui dit: "Toi, tu sais combien je t'ai servi, ce qu'était ton cheptel avec
moi, 30 oui, le peu qui était à toi face à moi a fait brèche en multiple : IHVH-Adonaï t'a béni à mon pied. Maintenant, quand ferai-je, moi-même aussi, pour ma maison?
31 Il dit: "Que te donnerai-je ? Ia'acob dit: "Tu ne me donneras rien. Si tu
me fais cette parole, je retournerai, je pâturerai tes ovins, je les garderai, 32 je
passerai parmi tous tes ovins aujourd'hui : écarter de là tout agneau pointé ou tacheté, tout agneau brun parmi les moutons et, parmi les caprins, les tachetés et les pointés, tel sera mon salaire.
33 Ma justification répond pour moi. Un jour, demain, oui, tu viendras avec mon salaire, face à toi, tout ce qui n'est pas pointé ou tacheté parmi les caprins et brun parmi les moutons aura été volé par moi".
34 Labân dit: "Voilà, s'il en est selon ta parole"!
35 Ce jour-là, il écarte les bouquins rayés et tachetés et tous les caprins pointés et tachetés, tout ce qui a du blanc en lui, et tout brun parmi les moutons, et il les donne en main à ses fils.
36 Il met une route de trois jours entre lui et Ia'acob. Ia'acob pâture les ovins de Labân, les restants.
37 Ia'acob prend pour lui des cannes fraîches d'aliboufier, de coudrier et de platane. Il y écorce des écorces blanches, décortiquant l'aubier qui est sur les cannes.
38 Il expose les cannes qu'il a écorcées, là où les ovins viennent boire, dans les auges, dans les abreuvoirs pleins d'eaux, devant les ovins, et, venant

boire, ils entrent en chaleur,
39 les ovins entrent en chaleur près des cannes et les ovins mettent bas des rayés, des pointés, des tachetés.
40 Ia'acob avait séparé les moutons: il donne les faces des ovins vers les rayés, et tous les bruns parmi les ovins de Labân. Il place des troupeaux pour lui seul: il ne les plaçait pas avec les ovins de Labân.
41 Et c'est à chaque fois que les ovins précoces entraient en chaleur, Ia'acob mettait les cannes sous les yeux des ovins, dans les auges, pour les mettre en chaleur avec les cannes.
42 Quand les ovins étaient débiles, il ne les mettait pas. Et c'est à Labân, les débiles, à Ia'acob, les précoces.

43 L'homme fait brèche, fort, fort. Et c'est à lui ovins multiples, domestiques, serviteurs, chameaux, ânes.

Chapitre 31.

1 Rahél voit qu'elle n'a pas enfanté pour Ia'acob. Rahél jalouse sa soeur. Elle dit à Ia'acob : "Offre-moi des fils, sinon je suis morte, moi-même"!
2 La narine de Ia'acob brûle contre Rahél. Il dit : "Suis-je moi-même à la place d'Elohîms, qui t'a interdit le fruit du ventre?
3 Elle dit: "Voici ma servante, Bilha. Viens à elle. Elle enfantera sur mes genoux et je me bâtirai d'elle, moi-même aussi".
4 Elle lui donne Bilha, sa domestique, pour femme: Ia'acob vient à elle.
5 Enceinte, Bilha enfante un fils à Ia'acob.
6 Rahél dit: "Elohîms m'a jugée, il a aussi entendu ma voix et me donne un fils".

Sur quoi elle a crié son nom : Dân Il a jugé.
7 Enceinte encore, Bilha, la domestique de Rahél, enfante un deuxième fils à Ia'acob.
8 Rahél dit : "Dans les joutes d'Elohîms, j'ai jouté avec ma soeur et j'ai même pu". Elle crie son nom : Naphtali ma Joute.
9 Léa voit qu'elle a cessé d'enfanter. Elle prend Zilpa, sa domestique, et la donne à Ia'acob pour femme.
10 Zilpa, la domestique de Léa, enfante à Ia'acob un fils.
11 Léa dit: "La fortune est venue"! Elle crie son nom: Gad Fortune.
12 Zilpa, la domestique de Léa, enfante à Ia'acob un fils.
13 Léa dit: "En mon entrain, oui, les filles ont dit mon entrain "! Elle crie son nom : Ashér Entrain.
14 Reoubén, aux jours de la moisson des blés, va et trouve des mandragores au champ. Il les apporte à Léa sa mère. Rahél dit à Léa : "Donne-moi donc des mandragores de ton fils".
15 Elle lui dit: "Est-ce peu d'avoir pris mon homme pour prendre aussi les mandragores de mon fils? Rahél dit: "Ainsi, il couchera avec toi cette nuit, contre les mandragores de ton fils".
16 Ia'acob vient du champ le soir. Léa sort à son abord. Elle dit: "Tu viendras à moi: oui, je t'ai salarié, salarié avec les mandragores de mon fils". Il couche avec elle cette nuit-là.
17 Elohîms entend Léa. Enceinte, elle enfante à Ia'acob un cinquième fils.
18 Léa dit: "Elohîms m'a donné le salaire de ce que j'ai donné ma domestique à mon homme". Elle crie son nom : Issaskhar homme-salaire.
19 Encore enceinte, Léa enfante un sixième fils à Ia'acob.

20 Léa dit : "Elohîms m'a prodigué une prodigalité de bien. Cette fois
mon homme me comblera: oui, je lui ai enfanté six fils". Elle crie son nom :
Zebouloun Comblé.
21 Ensuite, elle enfante une fille. Elle crie son nom: Dina.
22 Elohîms se souvient de Rahél. Elohîms l'entend et ouvre sa matrice:
23 enceinte, elle enfante un fils et dit : "Elohîms a désajouté ma flétrissure".
24 Elle crie son nom : Iosseph Il ajoutera pour dire: "IHVH-Adonaï
m'ajoute un autre fils "!
25 Et c'est quand Rahél a enfanté Iosseph, Ia'acob dit à Labân: "Envoie-
moi, je vais vers mon lieu et vers ma terre.
26 Donne mes femmes, mes enfants, pour lesquels je t'ai servi. Je vais:
oui, toi, tu as connu mon service, combien je t'ai servi".
27 Labân lui dit : "Si j'ai donc trouvé grâce à tes yeux... ! Je l'ai deviné :
IHVHAdonaï m'a béni à cause de toi"!
28 Il dit: "Fixe-moi ton salaire : je le donne"!
29 Il lui dit: "Toi, tu sais combien je t'ai servi, ce qu'était ton cheptel avec
moi, 30 oui, le peu qui était à toi face à moi a fait brèche en multiple : IHVH-
Adonaï t'a béni à mon pied. Maintenant, quand ferai-je, moi-même aussi, pour
ma maison?
31 Il dit: "Que te donnerai-je? Ia'acob dit: "Tu ne me donneras rien. Si tu
me fais cette parole, je retournerai, je pâturerai tes ovins, je les garderai, 32 je
passerai parmi tous tes ovins aujourd'hui : écarter de là tout agneau pointé ou
tacheté, tout agneau brun parmi les moutons et, parmi les caprins, les tachetés et
les pointés, tel sera mon salaire.
33 Ma justification répond pour moi. Un jour, demain, oui, tu viendras
avec mon salaire, face à toi, tout ce qui n'est pas pointé ou tacheté parmi les
caprins et brun parmi les moutons aura été volé par moi".
34 Labân dit: "Voilà, s'il en est selon ta parole"!
35 Ce jour-là, il écarte les bouquins rayés et tachetés et tous les caprins
pointés et tachetés, tout ce qui a du blanc en lui, et tout brun parmi les moutons,
et il les donne en main à ses fils.
36 Il met une route de trois jours entre lui et Ia'acob. Ia'acob pâture les
ovins de Labân, les restants.
37 Ia'acob prend pour lui des cannes fraîches d'aliboufier, de coudrier et
de platane. Il y écorce des écorces blanches, décortiquant l'aubier qui est sur les
cannes.
38 Il expose les cannes qu'il a écorcées, là où les ovins viennent boire,
dans les auges, dans les abreuvoirs pleins d'eaux, devant les ovins, et, venant
boire, ils entrent en chaleur,

39 les ovins entrent en chaleur près des cannes et les ovins mettent bas
des rayés, des pointés, des tachetés.
40 Ia'acob avait séparé les moutons : il donne les faces des ovins vers les
rayés, et tous les bruns parmi les ovins de Labân. Il place des troupeaux pour lui
seul: il ne les plaçait pas avec les ovins de Labân.
41 Et c'est à chaque fois que les ovins précoces entraient en chaleur,
Ia'acob mettait les cannes sous les yeux des ovins, dans les auges, pour les mettre
en chaleur avec les cannes.
42 Quand les ovins étaient débiles, il ne les mettait pas. Et c'est à Labân,
les débiles, à Ia'acob, les précoces.
43 L'homme fait brèche, fort, fort. Et c'est à lui ovins multiples,
domestiques, serviteurs, chameaux, ânes.

Chapitre 32.

1 Au matin, Labân se lève tôt, embrasse ses fils et ses filles, et les bénit.
Labân va et retourne à son lieu.
2 Ia'acob va sa route. Les messagers d'Elohîms l'atteignent.
3 Ia'acob dit en les voyant: "Voici le camp d'Elohîms". Il crie le nom de
ce lieu: Mahanaîm les Deux Camps.
4 Ia'acob envoie des messagers en face de lui à 'Éssav son frère, en terre
de Sé'ir, au champ d'Edôm.

5 Il leur ordonne pour dire: "Vous direz ainsi à mon Adôn, à 'Éssav:
'Ainsi a dit ton serviteur, Ia'acob': 'J'ai résidé avec Labân, m'attardant jusqu'à
maintenant.
6 Et c'est à moi boeufs et ânes, ovins, serviteurs, domestiques. J'envoie le
rapporter à mon Adôn, pour trouver grâce à tes yeux'".
7 Les messagers retournent à Ia'acob pour dire: "Nous sommes venus
vers ton frère, vers 'Éssav. Lui aussi va à ton abord, quatre cents hommes avec
lui".
8 Ia'acob frémit fort, s'angoisse et divise le peuple qui est avec lui, les
ovins, les bovins et les chameaux, en deux camps.
9 Il dit: "Si 'Éssav vient vers un camp et le frappe, le camp restant sera
rescapé".
10 Ia'acob dit: "Elohîms de mon père Abrahâm, Elohîms de mon père
Is'hac, IHVH-Adonaï qui m'as dit: 'Retourne à ta terre, à ton enfantement: je te
suis bienfaisant'.
11 Je suis petit pour tous les chérissements et toute la vérité que tu as
faits à ton serviteur: oui, avec ma canne, j'avais passé ce Iardèn: et maintenant je
suis en deux camps.
12 Secours-moi donc de la main de mon frère, de la main d''Éssav, oui,
moi-même je frémis de lui, qu'il vienne et me frappe, la mère sur les fils!
13 Et toi tu as dit: 'Bienfaisant, pour toi je serai bienfaisant. Je mets ta
semence comme le sable de la mer, si multiple qu'il ne sera pas compté'".
14 Il nuite là, cette nuit. Il prend de ce qui vient en sa main, une offrande
pour

'Éssav, son frère:
15 caprins, deux cents; bouquins, vingt; brebis, deux cents; béliers, vingt;
16 chamelles laitières et chamelons, trente ; vaches, quarante ; bouvillons, dix ;
ânesses, vingt ; ânons, dix.

17 Il les donne en main de ses serviteurs, troupeau par troupeau à part. Il dit à ses serviteurs: "Passez en face de moi. Vous mettrez un espace entre troupeau et troupeau".

18 Il ordonne au premier pour dire: "Quand 'Éssav, mon frère, te rencontrera et te questionnera pour dire: 'À qui es-tu et où vas-tu ? Et à qui sont ceux-là, en face de toi?'

19 dis: 'À ton serviteur, à Ia'acob. C'est une offrande envoyée pour mon Adôn, pour 'Éssav. Voici, il est aussi derrière nous'.".

20 Il ordonne aussi au deuxième, au troisième aussi, et aussi à tous les marcheurs derrière les troupeaux, pour dire: "Vous parlerez selon cette parole à

'Éssav, en le trouvant.

21 Dites: 'Voici aussi ton serviteur Ia'acob derrière nous'." Oui, il a dit:

"J'absoudrai ses faces avec l'offrande qui va en face de moi. Après quoi je verrai ses faces, et peut-être portera-t-il mes faces".

22 L'offrande passe en face de lui. Lui, il avait nuité cette nuit-là dans le camp.

23 Il se lève cette nuit-là, prend ses deux femmes, ses deux domestiques, ses onze enfants, et passe la passe du Iaboq.

24 Il les prend, leur fait passer le torrent et fait passer ce qui est à lui.

25 Ia'acob reste seul. Un homme lutte avec lui jusqu'à la montée de l'aube.

26 Il voit qu'il ne peut rien contre lui. Il le touche à la paume de sa cuisse, la paume de la cuisse de Ia'acob se disloque dans sa lutte contre lui.

27 Il dit: "Envoie-moi: oui, l'aube est montée". Il dit: "Je ne t'enverrai que si tu me bénis".

28 Il lui dit: "Quel est ton nom? Il dit: "Ia'acob".

29 Il dit: "Ton nom ne se dira plus Ia'acob, mais Israël Lutteur d'Él: oui, tu as lutté avec Elohîms et avec les hommes, et tu as pu".

30 Ia'acob questionne et dit: "Rapporte-moi donc ton nom". Il dit: "Pourquoi cela demandes-tu mon nom? Et il le bénit là.

31 Ia'acob crie le nom du lieu: Péniél Face d'Él: "Oui, j'ai vu Elohîms faces à faces et mon être est secouru"!

32 Le soleil brille sur lui lorsqu'il passe Penouél: il boite de la cuisse.

33 Ainsi, les Benéi Israël ne mangent pas le nerf du tressaut, qui est contre la paume de la cuisse, jusqu'à ce jour. Oui, il avait touché la paume de la cuisse de Ia'acob au nerf du tressaut.

Chapitre 33.

1 Ia'acob lève ses yeux et voit. Voici: 'Éssav vient avec quatre cents hommes.
Il répartit les enfants sur Léa, sur Rahél et sur les deux domestiques.
2 Il met les domestiques et leurs enfants en premier, Léa et ses enfants en arrière puis Rahél et Iosseph en arrière.
3 Et lui, passé devant leurs faces, se prosterne à terre sept fois, jusqu'à ce qu'il avance vers son frère.
4 'Éssav court à son abord, l'étreint, tombe à son cou, l'embrasse : ils pleurent.
5 Il lève ses yeux et voit les femmes, leurs enfants. Il dit: "Qui sont ceux-là pour toi ? Il dit: "Les enfants dont Elohîms a gratifié ton serviteur "!
6 Les domestiques s'avancent, elles et leurs enfants: ils se prosternent.
7 Léa s'avance aussi avec ses enfants : ils se prosternent. Puis Iosseph s'avance avec Rahél : ils se prosternent.
8 Il dit: "Qu'est pour toi tout ce camp que j'ai rencontré ? Il dit: "C'est pour trouver grâce aux yeux de mon Adôn"!
9 'Éssav dit: "J'ai beaucoup pour moi, mon frère! Ce qui est à toi est à toi"!
10 Ia'acob dit: "Non, donc! Si donc j'ai trouvé grâce à tes yeux, prends mon offrande de ma main : oui, parce que j'ai vu tes faces comme se voient les faces d'Elohîms, agrée-moi!
11 Prends donc ma bénédiction apportée pour toi : oui, Elohîms m'a fait grâce et j'ai tout pour moi".
12 Il insiste et il prend. Il dit: "Partons, allons: je vais à ton encontre".
13 Il lui dit: "Mon Adôn sait que les enfants sont tendres. Ovins et bovins allaitent pour moi. Tapés un seul jour, tous les ovins meurent.
14 Que mon Adôn passe en face de son serviteur ! Moi, je me traînerai selon ma lenteur, au pied de l'ouvrage qui est en face de moi, au pied des enfants, jusqu'à ce que je vienne vers mon Adôn, à Sé'ir".
15 'Éssav dit: "J'exposerai donc avec toi du peuple qui est avec moi". Il dit:
"Pourquoi trouverai-je grâce en cela aux yeux de mon Adôn?
16 'Éssav retourne, en ce jour, sur sa route vers Sé'ir.
17 Ia'acob part pour Soukot, il se bâtit là une maison et fait des cabanes pour son cheptel. Ainsi, il crie le nom du lieu : Soukot Cabanes.
18 Ia'acob vient, entier, dans la ville de Shekhèm, en terre de Kena'ân à

sa venue de Padân Arâm : il campe en face de la ville.
19 Il achète la parcelle du champ où il avait tendu sa tente, de la main des Benéi Hamor, père de Shekhèm, pour cent qessitas.
20 Il poste là un autel et le crie: "Él Elohîms d'Israël".

Chapitre 34.

1 Dina, la fille que Léa avait enfantée pour Ia'acob, sort voir des filles de
la terre.
2 Shekhèm bèn Hamor, le Hivi, nassi de la terre, la voit. Il la prend, la
couche et la violente.
3 Son être colle à Dina la fille de Ia'acob. Il aime l'adolescente. Il parle au
coeur de l'adolescente.
4 Shekhèm dit à Hamor son père pour dire: "Prends-moi cette enfant
pour femme".
5 Ia'acob a entendu qu'il avait souillé Dina, sa fille. Ses fils étaient avec
son cheptel au champ. Ia'acob fait le sourd jusqu'à leur venue.
6 Hamor, père de Shekhèm, sort vers Ia'acob pour lui parler.
7 Les fils de Ia'acob venaient du champ quand ils entendent. Les hommes
se peinent; cela les brûle fort. Oui, il a fait une charogne contre Israël: coucher
avec la fille de Ia'acob cela ne se fait pas.
8 Hamor leur parle pour dire: "Shekhèm, mon fils, son être a affectionné
votre fille: donnez-la lui donc pour femme.
9 Mariez-vous avec nous. Vous nous donnerez vos filles, vous prendrez
pour vous nos filles,
10 vous habiterez avec nous, la terre sera en face de vous: habitez,
transitez, appropriez-vous-la".
11 Shekhèm dit à son père et à ses frères: "Je trouverai grâce à vos yeux.
Ce que vous me direz, je le donnerai.
12 Multipliez fort pour moi la dot et la donation: je donnerai ce que vous
me direz, mais donnez-moi l'adolescente pour femme".
13 Les fils de Ia'acob répondent à Shekhèm et à Hamor, son père, avec
duperie; ils parlent de ce qu'il avait souillé Dina leur soeur.
14 Ils leur disent : "Nous ne pourrons pas faire cette parole, donner notre
soeur à un homme qui a un prépuce : oui, ce serait une flétrissure pour nous !
15 Mais en cela nous nous accorderons avec vous : si vous étiez comme
nous, pour circoncire tout mâle parmi vous,
16 nous vous donnerions nos filles et nous prendrions vos filles. Nous
habiterions avec vous et nous serions un seul peuple.
17 Si vous ne nous entendez pas, pour vous circoncire, nous prenons
notre fille et nous nous en allons".
18 Leurs paroles excellent aux yeux de Hamor et aux yeux de Shekhèm
bèn Hamor.

19 L'adolescent ne tarde pas à faire la parole: oui, il désire la fille de Ia'acob et il pèse plus que toute la maison de son père.

20 Hamor vient, avec Shekhèm son fils, à la porte de leur ville. Ils parlent aux hommes de leur ville pour dire:

21 "Ces hommes-là sont entiers avec nous. Qu'ils habitent la terre, qu'ils y transitent; voici la terre aux mains larges en face d'eux. Nous prendrons leurs filles pour femmes, pour nous, et nous leur donnerons nos filles.

22 Seulement en ceci les hommes s'accorderont avec nous pour habiter avec nous et être un seul peuple : circoncire tout mâle parmi nous comme ils sont circoncis.

23 Leur cheptel, leurs acquis et toutes leurs bêtes ne sont-ils pas à nous ?

Accordons-nous seulement avec eux et qu'ils habitent avec nous".

24 Tous ceux qui sortent par la porte de sa ville entendent Hamor et Shekhèm, son fils. Tous ceux qui sortent par la porte de sa ville circoncisent tout mâle.

25 Et c'est le troisième jour, quand ils sont endoloris, les deux fils de Ia'acob, Shim'ôn et Lévi, les frères de Dina, prennent chacun son épée. Ils viennent contre la ville en sécurité et tuent tous les mâles.

26 Et Hamor et Shekhèm, son fils, ils les tuèrent à bouche d'épée. Ils prennent Dina de la maison de Shekhèm, et sortent.

27 Les fils de Ia'acob, venus contre les victimes, pillent la ville qui avait souillé leur soeur.

28 Leurs ovins, leurs bovins, leurs ânes, ce qui est en ville, ce qui est au champ, ils le prirent.

29 Toute leur fortune, tous leurs petits et leurs femmes, ils les capturèrent: ils les pillent, avec tout ce qui est à la maison.

30 Ia'acob dit à Shim'ôn et à Lévi: "Vous m'avez perturbé et fait puer pour l'habitant de cette terre, le Kena'ani, le Perizi. Et moi, petit en nombre, ils se réuniront contre moi et ils me frapperont. Je serai exterminé, moi et ma maison"!

31 Ils disent: "Sera-t-il fait à notre soeur comme à une putain?

Chapitre 35.

1 Elohîms dit à Ia'acob: "Lève-toi ! Monte à Béit-Él. Habite là. Et là, fais un autel pour l'Él qui s'est fait voir à toi dans ta fuite en face d'"Éssav ton frère".

2 Ia'acob dit à sa maison, à tout ce qui est avec lui: "Écartez les Elohîms de l'étranger qui sont au milieu de vous. Purifiez-vous! Changez vos tuniques!

3 Levons-nous, montons à Béit-Él. Je fais là un autel pour l'Él, mon répondant au jour de ma détresse: il est avec moi sur la route où je vais".

4 Ils donnent à Ia'acob tous les Elohîms de l'étranger qui sont en leurs

mains, et les anneaux de leurs oreilles. Ia'acob les enfouit sous le pistachier de Shekhèm.

5 Ils partent, et c'est l'effarement d'Elohîms sur les villes qui sont à leurs alentours. Ils n'ont pas poursuivi les fils de Ia'acob.

6 Ia'acob vient à Louz, en terre de Kena'ân c'est Béit-Él , lui et tout le peuple qui est avec lui.

7 Il bâtit là un autel et crie au lieu: "Él de Béit-Él", oui, là les Elohîms s'étaient découverts à lui dans sa fuite en face de son frère.

8 Debora, la nourrice de Ribca, meurt. Elle est ensevelie au-dessous de Béit-Él, sous le chêne. Il crie son nom: Alôn Bakhout le Chêne du Pleur.

9 Elohîms se fait voir encore à Ia'acob, à sa venue de Padân Arâm. Il le bénit.

10 Elohîms lui dit: "Ton nom, Ia'acob, ton nom ne sera plus crié Ia'acob: oui, Israël est ton nom". Il crie son nom: Israël.

11 Elohîms lui dit: "Moi, Él Shadaï! Fructifie, multiplie! Une nation et une assemblée de nations seront de toi. Des rois de tes lombes sortiront.

12 La terre que j'ai donnée à Abrahâm, à Is'hac, je te la donne et à ta semence après toi, je donne la terre".

13 Elohîms monte au-dessus de lui du lieu où il avait parlé avec lui.

14 Ia'acob poste une stèle, au lieu où il avait parlé avec lui, une stèle de pierre.

Il répand sur elle une libation et coule sur elle de l'huile.

15 Ia'acob crie le nom du lieu, là où avait parlé avec lui Elohîms, Béit-Él.

16 Ils partent de Béit-Él. Et c'est encore une distance de terre pour venir à Èphrata. Rahél enfante. L'enfantement est dur pour elle.

17 Et c'est aux endurances de son enfantement, l'accoucheuse lui dit: "Ne frémis pas : oui, celui-là est aussi un fils pour toi".

18 Et c'est quand son être sort oui, elle meurt elle crie son nom: Bèn-Oni, Fils de ma transe. Mais son père le crie: Biniamîn, Fils de la droite.

19 Rahél meurt. Elle est ensevelie sur la route d'Èphrata c'est Béit Lèhèm, la Maison du Pain.

20 Ia'acob poste une stèle sur sa sépulture. C'est la stèle de la sépulture de Rahél, jusqu'à ce jour.

21 Israël part et tend sa tente au-delà de Migdal-'Édèr la Tour du Troupeau.

22 Et c'est quand Israël demeure en cette terre, Reoubén va et couche avec Bilha, la concubine de son père. Israël l'entend.

23 Et ce sont les fils de Ia'acob: douze. Fils de Léa: l'aîné de Ia'acob, Reoubén, Shim'ôn, Lévi, Iehouda, Issaskhar, Zebouloun.

24 Fils de Rahél, Iosseph, Biniamîn.
25 Fils de Bilha, la domestique de Rahél, Dân, Naphtali.
26 Fils de Zilpa la domestique de Lé: Gad, Ashér. Ceux-là: les fils de Ia'acob, enfantés pour lui à Padân Arâm.
27 Ia'acob vient vers Is'hac, son père, à Mamré, Qiriat Arba' c'est Hèbrôn, là où séjournaient Abrahâm et Is'hac.
28 Ce sont les jours d'Is'hac, cent quatre-vingt ans.
29 Is'hac agonise et meurt. Il est ajouté à ses peuples, vieux et rassasié de jours: 'Éssav et Ia'acob, ses fils, l'ensevelissent.

Chapitre 36.

1 Voici les enfantements d''Éssav, lui Edôm:
2 'Éssav a pris ses femmes parmi les filles de Kena'ân, 'Ada, fille d'Éilôn le Hiti, Oolibama, fille d''Ana, fille de Sib'ôn, le Hivi,
3 et Bosmat, fille d'Ishma'él, soeur de Nebayot.
4 'Ada enfante, pour 'Éssav, Èliphaz. Et Bosmat enfante Re'ouél, 5
Oolibama enfante Ie'oush, Ia'lâm et Qorah. Ceux-là, les fils d''Éssav, enfantés pour lui en terre de Kena'ân.
6 'Éssav prend ses femmes, ses fils, ses filles, tous les êtres de sa maison, son cheptel, toutes ses bêtes, tout son achat acquis en terre de Kena'ân. Il va vers une terre face à Ia'acob, son frère.
7 Oui, leur acquis était de trop pour habiter ensemble. La terre de leur résidence ne pouvait pas les porter en face de leur cheptel.
8 'Éssav habite au mont Sé'ir, 'Éssav lui Edôm.
9 Voici les enfantements d''Éssav, père d'Edôm, au mont Sé'ir.
10 Voici les noms des fils d''Éssav: Èliphaz, fils d''Ada, femme d''Éssav, Re'ouél, fils de Bosmat, femme d''Éssav.
11 Ce sont les fils d'Èliphaz, Téimân, Omar, Sepho, Ga'atâm, Qenaz.
12 Timna' était la concubine d'Èliphaz bèn 'Éssav, elle enfante, pour Èliphaz,
'Amaléq. Voilà les fils d''Ada, femme d''Éssav.
13 Et voici les fils de Re'ouél, Nahat, Zèrah, Shama, Miza, tels étaient les fils de Bosmat, femme d''Éssav.
14 Tels étaient les fils d'Oolibama, fille d''Ana, fille de Sib'ôn, femme d''Éssav; elle enfante pour 'Éssav: Ie'oush, Ia'lâm et Qorah.
15 Voici les alouphîm les chefs des Benéi 'Éssav, fils d'Èliphaz, l'aîné d''Éssav: alouph Téimân, alouph Omar, alouph Sepho, alouph Qenaz, 16 alouph
Qorah, alouph Ga'atâm, alouph 'Amaléq. Voilà les alouphîm d'Èliphaz; en terre d'Edôm. Voilà les fils d''Ada.
17 Voici les fils de Re'ouél bèn 'Éssav: alouph Nahat, alouph Zèrah, alouph Shama, alouph Miza. Voilà les alouphîm de Re'ouél, en terre d'Edôm. Voilà les fils de Bosmat, femme d''Éssav.
18 Et voici les fils d'Oolibama, femme d''Éssav: alouph Ie'oush, alouph Ia'lâm, alouph Qorah. Voilà les alouphîm d'Oolibama, fille d''Ana, femme d''Éssav.
19 Voilà les fils d''Éssav et voilà leurs alouphîm: lui, Edôm.
20 Voici les fils de Sé'ir, le Hori, habitants de la terre: Lotân, Shobal,

Sib'ôn,
'Ana,
21 Dishôn, Éssèr, Dishân. Voilà les alouphîm du Hori, les fils de Sé'ir, en terre d'Edôm.
22 Et ce sont les fils de Lotân: Hori, Omâm. La soeur de Lotân: Timna'.
23 Voici les fils de Shobal: 'Alvân, Manahat, 'Éibal, Shefo, Onâm.
24 Voici les fils de Sib'ôn: Aya, 'Ana, 'Ana lui, qui a trouvé les Thermes au désert, en pâturant les ânes de Sib'ôn, son père.
25 Voici les fils d''Ana: Dishôn, Oolibama, fille d''Ana.
26 Voici les fils de Dishân: Hèmdân, Èshbân, Itrân, Kerân.
27 Voici les fils d'Ésèr: Biléân, Za'avân, 'Aqân.
28 Voici les fils de Dishân: 'Ous et Arân.
29 Voici les alouphîm du Hori: alouph Lotân, alouph Shobal, alouph Sib'ôn, alouph 'Ana,
30 alouph Dishôn, alouph Ésèr, alouph Dishân. Voilà les alouphîm du Hori, pour leurs alouphîm, en terre de Sé'ir.
31 Et voici les rois qui ont régné en terre d'Edôm, avant que règne un roi des Benéi Israël.
32 Bèla' bèn Be'or règne en Edôm. Nom de sa ville: Dinaba.
33 Bèla' meurt. Règne après lui Iobab bèn Zèrah, de Bosra.
34 Iobab meurt. Règne après lui Houshâm, de la terre du Téimani.
35 Houshâm meurt. Règne après lui Adad bèn Bedad, le frappeur de Midiân au Champ de Moab. Nom de sa ville: 'Avit.
36 Adad meurt. Règne après lui Samla, de Masréqa.
37 Samla meurt. Règne après lui Shaoul de Rehobot-le-Fleuve.
38 Shaoul meurt. Règne après lui Ba'al Hanân bèn 'Akhbor.
39 Ba'al Hanân bèn 'Akhbor meurt. Règne après lui Adar. Nom de sa ville: Pa'ou. Nom de sa femme: Mééitabél, fille de Matréd, fille de Méi Zaab.
40 Voici les noms des alouphîm d''Éssav, pour leurs clans, pour leurs lieux, en leurs noms, alouph Timna', alouph 'Alva, alouph Itét, 41 alouph Oolibama, alouph Éla, alouph Pinôn,
42 alouph Qenaz, alouph Téimân, alouph Mibsar,
43 alouph Magdiél, alouph 'Irâm. Voilà les alouphîm d'Edôm, pour leurs habitats, en terre de leur propriété lui 'Éssav, père d'Edôm.

Chapitre 37.

1 Ia'acob habite en terre des résidences de son père, en terre de Kena'ân.
2 Voici les enfantements de Ia'acob, Iosseph, âgé de dix-sept ans, était pâtre aux ovins avec ses frères, lui, l'adolescent, avec les fils de Bilha et les fils de Zilpa, les femmes de son père. Iosseph fait venir leur médisance de malheur, à leur père.
3 Israël aimait Iosseph plus que tous ses fils, oui, il était pour lui le fils de ses vieillesses; il lui fait une aube à rayures.
4 Ses frères voient que leur père l'aimait plus que tous ses frères. Ils le haïssent et ne pouvaient lui parler en paix.
5 Iosseph rêve un rêve et le rapporte à ses frères. Ils ajoutent à le haïr encore.
6 Il leur dit: "Entendez donc ce rêve que j'ai rêvé.
7 Voici, nous gerbons des gerbes au milieu du champ! Voici, ma gerbe se lève et même se poste. Et voici, vos gerbes l'entourent et se prosternent devant ma gerbe".
8 Ses frères lui disent: "Régneras-tu, régneras-tu sur nous? Ou nous gouverneras-tu, nous gouverneras-tu? Ils ajoutent à le haïr encore pour ses rêves et pour ses paroles.
9 Il rêve encore un autre rêve. Il le raconte à ses frères et dit: "Voici, j'ai encore rêvé un rêve. Et voici, le soleil, la lune et onze étoiles se prosternent devant moi".
10 Il le raconte à son père, à ses frères. Son père le rabroue et lui dit: "Qu'est ce rêve que tu as rêvé? Est-ce que nous viendrons, nous viendrons, moi, ta mère, tes frères, pour nous prosterner à terre devant toi?
11 Ses frères le jalousent, mais son père garde la parole.
12 Ses frères vont pâturer le troupeau de leur père à Shekhèm.
13 Israël dit à Iosseph: "Tes frères ne pâturent-ils pas à Shekhèm? Va, je t'envoie vers eux". Il lui dit: "Me voici".
14 Il lui dit: "Va donc! Vois la paix de tes frères, et la paix des ovins. Retourne-moi une parole". Il l'envoie de la vallée de Hèbrôn et il vient à Shekhèm.
15 Un homme le trouve et voici, il vague au champ. L'homme le questionne pour dire: "Que recherches-tu?
16 Il dit: "Mes frères! Je les recherche moi-même; rapporte-moi donc où ils pâturent".
17 L'homme dit : "Ils sont partis d'ici. Oui, je les ai entendus dire: 'Allons

à Dotân!'" Iosseph va derrière ses frères et les trouve à Dotân.
18 Ils le voient de loin. Avant qu'il n'approche d'eux ils intriguent pour le mettre à mort.
19 L'homme dit à son frère: "Voici ce maître des rêves! Il vient!
20 Maintenant, allons, tuons-le, jetons-le dans l'une des fosses. Disons: 'Un animal de malheur l'a mangé'. Voyons ce qu'il en sera de ses rêves"!
21 Reoubén entend et le secourt de leur main. Il dit: "Ne le frappons pas à l'être".
22 Reoubén leur dit: "Ne répandez pas le sang! Jetez-le dans cette fosse qui est au désert. Ne lancez pas de main contre lui", pour le secourir de leur main et le retourner à son père.
23 Et c'est quand Iosseph vient vers ses frères: ils dépouillent Iosseph de son aube, l'aube à rayures qu'il portait,
24 le prennent et le jettent dans la fosse. La fosse est vide, sans eau dedans.
25 Ils s'assoient pour manger le pain. Ils portent leurs yeux et voient: voici une caravane d'Ishme'élîm, elle vient de Guil'ad. Leurs chameaux sont chargés d'astragale, de baume, de ciste. Ils vont pour faire descendre vers Misraîm.
26 Iehouda dit à ses frères: "Quel profit à tuer notre frère? Couvrirons-nous son sang?
27 Allons! Vendons-le aux Ishme'élîm. Que notre main ne soit pas sur lui! Oui, c'est notre frère, notre chair, lui"! Ses frères l'entendent.
28 Des hommes passent, des Midianîm, des transitaires. Ils tirent et montent Iosseph de la fosse. Ils vendent Iosseph aux Ishme'élîm pour vingt pièces d'argent. Ils font venir Iosseph en Misraîm.
29 Reoubén retourne à la fosse et voici, pas de Iosseph dans la fosse. Il déchire ses habits,
30 retourne vers ses frères et dit : "L'enfant n'est plus! Et moi, où donc venir?
31 Ils prennent l'aube de Iosseph, égorgent un bouc de caprin et immergent l'aube dans le sang.
32 Ils envoient l'aube à rayures et la font venir à leur père. Ils disent: "Nous avons trouvé cela. Reconnais-tu donc l'aube de ton fils ou non?
33 Il la reconnaît et dit: "L'aube de mon fils! Un animal de malheur l'a mangé, lacéré, Iosseph, lacéré"!
34 Ia'acob déchire ses tuniques, met un sac sur ses hanches et s'endeuille pour son fils des jours multiples.
35 Tous ses fils, toutes ses filles, se lèvent pour le réconforter. Il refuse

d'être réconforté et dit: "Oui, vers mon fils je descendrai en deuil au Shéol". Son père le pleure.

36 Les Midianîm le vendent en Misraîm à Potiphar, l'eunuque de Pharaon, le chef des immolateurs.

Chapitre 38.

1 Et c'est en ce temps: Iehouda descend de chez ses frères. Il tend jusque chez un homme d''Adoulâm. Son nom, Hira.

2 Iehouda voit là la fille d'un homme, un Kena'ani. Son nom Shoua'. Il la prend et vient à elle.

3 Enceinte, elle enfante un fils. Il crie son nom, 'Ér.

4 Enceinte encore, elle enfante un fils. Elle crie son nom, Onân.

5 Elle ajoute encore, et enfante un fils. Elle crie son nom, Shéla. Il était à Kezib, quand elle l'enfante.

6 Iehouda prend une femme pour 'Ér, son aîné. Son nom: Tamar.

7 Et c'est 'Ér, l'aîné de Iehouda, mal aux yeux de IHVH-Adonaï. IHVH-Adonaï le met à mort.

8 Iehouda dit à Onân: "Viens vers la femme de ton frère, lévire-la, suscite une semence à ton frère".

9 Onân sait que la semence ne sera pas pour lui. Et c'est quand il vient vers la femme de son frère, il détruit à terre, pour ne pas donner de semence à son frère.

10 Ce qu'il fait est mal aux yeux de IHVH-Adonaï: il le met à mort, lui aussi.

11 Iehouda dit à Tamar, sa bru: "Habite en veuve la maison de ton père, jusqu'à ce que grandisse Shéla, mon fils". Oui, il avait dit: "Afin qu'il ne meure pas, lui aussi, comme ses frères "! Tamar va, et habite la maison de son père.

12 Les jours se multiplient. Bat-Shoua', la femme de Iehouda, meurt. Iehouda, réconforté, monte vers les tondeurs de ses ovins, lui et Hira, son compagnon, l''Adoulami, vers Timna.

13 Il est rapporté à Tamar pour dire: "Voici, ton beau-père monte à Timna pour tondre ses ovins".

14 Elle écarte ses habits de veuvage loin d'elle, se couvre d'un voile, s'y évanouit et s'assoit à l'ouverture d''Éinaîm les Deux Yeux sur la route de Timna. Oui, elle avait vu que Shéla avait grandi, mais elle ne lui avait pas été donnée pour femme.

15 Iehouda la voit et la prend pour une putain; oui, elle avait recouvert son visage.

16 Il tend vers elle, sur la route, et dit: "Offre donc: je viendrai à toi". Non, il ne savait pas qu'elle était sa bru. Elle dit: "Que me donneras-tu quand tu viendras à moi?

17 Il dit: "Je t'enverrai moi-même un biquet des caprins du troupeau "! Elle dit:

"Si tu me donnais une caution jusqu'à cet envoi?

18 Il dit: "Quelle caution te donnerai-je? Elle dit: "Ton sceau, ta tresse et ton sceptre que tu as en main". Il les lui donne, vient à elle et elle est enceinte de lui.

19 Elle se lève, va, écarte son voile loin d'elle et revêt ses habits de veuvage.

20 Iehouda envoie le biquet de caprins par la main de son compagnon d''Adoulâm, pour reprendre la caution de la main de la femme, mais il ne la trouve pas.

21 Il questionne les gens de son lieu, pour dire: "Où est la prostituée, celle d''Éinaîm, sur la route? Ils disent: "Il n'y avait pas ici de prostituée".

22 Il retourne vers Iehouda et dit: "Je ne l'ai pas trouvée". Les hommes du lieu disent aussi: "Il n'y avait pas ici de prostituée".

23 Iehouda dit: "Elle le prendra, pour elle afin que nous soyons à mépris. Voici j'ai envoyé ce biquet et toi tu ne l'as pas trouvée"!

24 Et c'est après trois lunaisons, il est rapporté à Iehouda pour dire: "Tamar, ta bru, a putassé et même la voici enceinte des putineries". Iehouda dit: "Faites-la sortir, et qu'elle soit incinérée".

25 Ils la font sortir mais elle a envoyé dire à son beau-père: "Je suis enceinte de celui à qui appartient ceci". Elle dit: "Reconnais donc! À qui le sceau, les tresses, le sceptre que voici?

26 Iehouda reconnaît et dit: "Elle est plus juste que moi. Oui, aussi je ne l'ai pas donnée à Shéla mon fils "! Il n'ajoute pas à la pénétrer encore.

27 Et c'est au temps de son enfantement, voici des jumeaux en son ventre.

28 Et c'est pendant son enfantement, l'un d'entre eux donne la main.

L'accoucheuse la prend, et attache sur la main de l'écarlate pour dire: "Celui-ci est sorti le premier".

29 Et c'est quand il retourne sa main, voici, son frère est sorti! Elle dit: "Quoi, tu as fait brèche pour toi, une brèche "! Il crie son nom: Pèrès Brèche.

30 Son frère sort ensuite avec sur la main l'écarlate. Il crie son nom: Zèrah Il brille.

Chapitre 39.

1 Iosseph a été descendu en Misraîm. Potiphar, l'eunuque de Pharaon, le
chef des immolateurs, un homme, un Misri, l'achète de la main des Ishme'élîm
qui l'ont descendu là.

2 Et c'est IHVH-Adonaï avec Iosseph, et c'est un homme qui triomphe et
c'est à la maison de son Adôn, le Misri.

3 Son Adôn voit: oui, IHVH-Adonaï est avec lui et tout ce qu'il fait,
IHVH-Adonaï le fait triompher en sa main.

4 Iosseph trouve grâce à ses yeux. Il le fait officier, le prépose sur sa
maison et lui donne en main tout ce qu'il a.

5 Et c'est, dès lors qu'il l'a préposé sur sa maison et sur tout ce qui existe
pour lui, IHVH-Adonaï bénit la maison du Misri à cause de Iosseph: et c'est la
bénédiction de IHVH-Adonaï sur tout ce qui existe pour lui à la maison et au
champ.

6 Il abandonne tout ce qui est à lui dans la main de Iosseph. Et il ne
savait rien de lui, sauf le pain qu'il mangeait. Et c'est Iosseph, beau de tournure,
beau à voir.

7 Et c'est après ces paroles, la femme de son Adôn porte ses yeux sur
Iosseph et dit : "Couche avec moi".

8 Il refuse et dit à la femme de son Adôn: "Voici, mon Adôn ne sait rien
de moi, de ce qui est à la maison : tout ce qui existe pour lui, il me l'a donné en
main ; 9 il n'est pas de plus grand que moi dans cette maison. Il n'a rien épargné
pour moi, sinon toi, parce que tu es sa femme. Comment ferai-je ce grand mal?

Fauterai-je contre Elohîms?

10 Et c'est elle, parlant à Iosseph, jour après jour, mais il ne l'entend pas
pour coucher près d'elle, pour être avec elle,

11 Et c'est comme en ce jour: il vient faire son ouvrage à la maison. Pas
un homme des hommes de la maison n'est là, à la maison.

12 Elle le saisit par son habit, pour dire: "Couche avec moi". Il
abandonne son habit en sa main, s'enfuit et sort dehors.

13 Et c'est, voyant qu'il lui a abandonné son habit en main et s'enfuit
dehors, 14 elle crie vers les hommes de sa maison, et leur dit pour dire : "Voyez !
Il nous a fait venir un homme, un 'Ibri, pour se rire de nous. Il est venu vers moi
pour coucher avec moi, mais j'ai crié à grande voix.

15 Et c'est en m'entendant élever la voix et crier, il a abandonné son habit
près de moi, s'est enfui et est sorti dehors".

16 Elle dépose son habit près d'elle jusqu'à la venue de son Adôn en sa

maison.
17 Elle lui parle selon ces paroles pour dire: "Il est venu à moi, le serviteur, l''Ibri que tu nous as fait venir, pour se rire de moi.
18 Et c'est quand j'ai élevé la voix et crié, il a abandonné son habit près de moi et s'est enfui dehors".
19 Et c'est quand son Adôn entend les paroles de sa femme, dont elle lui a parlé pour dire: "Ton serviteur m'a fait selon ces paroles", sa narine brûle.
20 L'Adôn de Iosseph le prend et le donne à la maison d'arrêt, le lieu où
les prisonniers du roi sont prisonniers. Et c'est là, à la maison d'arrêt, 21 et c'est
IHVH-Adonaï avec Iosseph. Il incline vers lui le chérissement et donne sa grâce aux yeux du chef de la maison d'arrêt.
22 Le chef de la maison d'arrêt donne en main de Iosseph tous les prisonniers de la maison d'arrêt. Et tout ce qu'ils faisaient là, il le faisait, lui.
23 Le chef de la maison d'arrêt ne voit rien de tout ce qu'il a en main, parce que IHVH-Adonaï est avec lui: ce qu'il a fait, IHVH-Adonaï le fait triompher.

Chapitre 40.

1 Et c'est après ces paroles, l'échanson du roi de Misraîm et le panetier avaient fauté contre leur Adôn, le roi de Misraîm.

2 Pharaon écume contre ses deux eunuques, contre le chef des échansons et contre le chef des panetiers.

3 Il les donne à la garde de la maison du chef des immolateurs, à la maison d'arrêt, lieu où Iosseph est prisonnier.

4 Le chef des immolateurs prépose Iosseph auprès d'eux. Il officie pour eux. Ils restent des jours sous garde.

5 Les deux rêvent un rêve, chacun son rêve, une même nuit, chacun selon l'interprétation de son rêve, l'échanson et le panetier du roi de Misraîm, qui sont prisonniers à la maison d'arrêt.

6 Iosseph vient à eux, le matin, les voit et voici, ils fulminent.

7 Il questionne les eunuques de Pharaon, avec lui sous garde, en la maison de leur Adôn, pour dire: "Pourquoi avez-vous faces mauvaises aujourd'hui?

8 Ils lui disent: "Nous avons rêvé un rêve, mais d'interprète, point "! Iosseph leur dit: "Les interprétations ne sont-elles pas à Elohîms? Racontez-moi donc".

9 Le chef des échansons raconte son rêve à Iosseph, il lui dit: "Dans mon rêve, voici une vigne en face de moi.

10 À la vigne trois vrilles. Elle, comme fleurissant, son scintillement monte : ses grappes font mûrir des raisins.

11 La coupe de Pharaon en ma main, je prends les raisins, les presse sur la coupe de Pharaon et donne la coupe à la paume de Pharaon".

12 Iosseph lui dit: "Voici son interprétation: les trois vrilles? Trois jours.

13 Dans trois jours, Pharaon portera ta tête et te fera retourner à ton assise. Tu donneras la coupe de Pharaon à sa main, selon le jugement premier, quand tu étais son échanson.

14 Oui, si tu te souviens de moi, quand tu seras bien, fais-moi donc un chérissement, rappelle-moi auprès de Pharaon: fais-moi sortir de cette maison!

15 Oui, j'ai été volé, volé de la terre des 'Ibrîm. Là aussi je n'avais rien fait: oui, ils m'avaient mis dans la fosse".

16 Le chef des panetiers voit qu'il a interprété en bien. Il dit à Iosseph: "Moi aussi, dans mon rêve, voici trois corbeilles de mie étaient sur ma tête.

17 Et dans la corbeille supérieure, de tout le manger de Pharaon, fait par le panetier, le volatile le mangeait dans la corbeille, sur ma tête".

18 Iosseph répond et dit: "Voici son interprétation: les trois corbeilles ?
Trois jours.
19 Dans trois jours, Pharaon portera ta tête loin de toi: il te pendra à un
arbre et le volatile mangera ta chair sur toi".
20 Et c'est au troisième jour, jour de naissance du Pharaon: il fait un
festin pour tous ses serviteurs. Il porte la tête du chef des échansons, et la tête du
chef des panetiers au milieu de ses serviteurs.
21 Il fait retourner le chef des échansons à sa boisson, et il donne la
coupe à la paume de Pharaon.
22 Mais le chef des panetiers, il le pend, comme Iosseph l'avait interprété
pour eux.
23 Or le chef des échansons ne s'est pas souvenu de Iosseph: il l'oublie.

Chapitre 41.

1 Et c'est au bout de deux ans de jours, Pharaon rêve. Le voici debout sur le Ieor.

2 Et voici, du Ieor montent sept vaches, belles à voir, saines de chair, elles pâturent dans la jonchaie.

3 Et voici, sept autres vaches montent derrière elles du Ieor, mauvaises à voir, maigres de chair. Elles se tiennent près des vaches, sur la lèvre du Ieor.

4 Les vaches mauvaises d'aspect, maigres de chair mangent les sept vaches belles à voir et replètes. Et Pharaon se réveille.

5 Il sommeille, rêve encore, et voici: sept épis montent sur une seule tige, sains et bien.

6 Et voici, sept épis maigres niellés de bise germent derrière eux.

7 Les épis maigres engloutissent les sept épis sains et pleins. Pharaon se réveille et voici, un rêve! Des vaches...

8 Et c'est le matin, son souffle palpite. Il envoie crier tous les hiérophantes de Misraîm, et tous ses sages. Pharaon leur raconte son rêve. Mais à Pharaon, pas d'interprète pour eux.

9 Le chef des échansons parle avec Pharaon pour dire: "Mes fautes, je les rappelle aujourd'hui!

10 Pharaon écumait contre ses serviteurs et m'avait donné en garde à la maison du chef des immolateurs, moi et le chef des panetiers.

11 Nous avons rêvé un rêve, une même nuit, moi et lui. Nous rêvions chacun selon l'interprétation de son rêve.

12 Là, avec nous, un 'Ibri, adolescent, le serviteur du chef des immolateurs.

Nous les lui racontons. Il interprète chacun selon son rêve.

13 Et c'est comme il l'avait interprété, ce fut ainsi pour nous ! Moi, il m'a fait retourner à mon assise, lui, il l'a pendu".

14 Pharaon envoie crier Iosseph. Ils le font courir hors de la fosse. Il se rase, change sa tunique et vient à Pharaon.

15 Pharaon dit à Iosseph: "J'ai rêvé un rêve mais, pour lui, pas d'interprète. Et moi, j'ai entendu dire de toi que tu entends le rêve pour l'interpréter".

16 Iosseph répond à Pharaon pour dire : "Pas moi, Elohîms répondra la paix de Pharaon"!

17 Pharaon parle à Iosseph: "Dans mon rêve, me voici, sur la lèvre du

Ieor.

18 Et voici, du Ieor montent sept vaches saines de chair, belles de tournure, elles pâturent dans la jonchaie.

19 Et voici, sept autres vaches montent derrière elles, chétives, très mauvaises de tournure, efflanquées de chair. Je n'en avais pas vu de pareilles en mal, dans toute la terre de Misraîm.

20 Les vaches efflanquées, les mauvaises, mangent les sept premières vaches, les saines.

21 Elles viennent en leur sein, mais nul ne sait qu'elles étaient venues dans leur entraille. Leur aspect: mauvais comme au commencement. Et je me réveille.

22 Puis je vois dans mon rêve... Voici, sept épis montent sur une seule tige, pleins et bien.

23 Et voici sept épis graveleux, maigres, niellés de bise, germent derrière eux.

24 Les épis maigres engloutissent les sept épis bien. Je le dis aux hiérophantes, mais nul ne me le rapporte".

25 Iosseph dit à Pharaon: "Le rêve de Pharaon est un. Ce qu'Elohîms fait, il l'a rapporté à Pharaon.

26 Les sept vaches bien sont sept ans et les sept épis bien sont sept ans : c'est un seul rêve.

27 Les sept vaches efflanquées et mauvaises montant derrière elles sont sept ans. Les sept épis vides, niellés de bise, seront sept ans de famine.

28 Voilà la parole dont j'ai parlé à Pharaon: ce que l'Elohîms fait, il l'a fait voir à Pharaon.

29 Voici, sept ans viennent, de grande satiété en toute la terre de Misraîm.

30 Et se lèvent sept ans de famine après elles. Toute satiété sera oubliée en terre de Misraîm, la famine achèvera la terre.

31 La satiété ne se connaîtra plus sur terre, face à cette famine, après cela : oui, elle est très lourde.

32 Et sur la répétition du rêve de Pharaon par deux fois, oui, la parole est prête auprès d'Elohîms: l'Elohîms se hâte de la réaliser.

33 Maintenant Pharaon verra un homme perspicace et sage. Qu'il le place sur la terre de Misraîm.

34 Pharaon le fera, il préposera des préposés sur la terre. Il quintera la terre de Misraîm pendant les sept ans de satiété.

35 Ils grouperont toute la nourriture de ces bonnes années qui viennent,

ils accumuleront le froment sous la main de Pharaon, en nourriture dans les villes: ils le garderont.
36 La nourriture sera en dépôt pour la terre pour les sept ans de famine qui seront en terre de Misraîm, et la terre ne sera pas tranchée par la famine".
37 La parole est bien aux yeux de Pharaon et aux yeux de tous ses serviteurs.
38 Pharaon dit à ses serviteurs: "Se trouve-t-il un comme celui-là, un homme qui a en lui le souffle d'Elohîms?
39 Pharaon dit à Iosseph: "Après qu'Elohîms t'a fait pénétrer tout cela, personne n'est comme toi perspicace et sage.
40 Toi, tu seras sur ma maison, et tout mon peuple baisera ta bouche, sur le trône seulement je serai plus grand que toi".
41 Pharaon dit à Iosseph: "Vois! Je t'ai donné sur toute la terre de Misraîm".
42 Pharaon ôte la bague de sa main, et la donne en main de Iosseph. Il le vêt de vêtements de linon et met sur son cou le jaseran d'or.
43 Il le charrie sur le char de son second. Ils crient en face de lui: "À genoux"! Il le donne sur toute la terre de Misraîm.
44 Pharaon dit à Iosseph: "Moi, Pharaon! Sans toi nul homme n'élèvera sa main ni son pied dans toute la terre de Misraîm".
45 Pharaon crie le nom de Iosseph: Sophnat Pa'néah. Il lui donne pour femme Osnat, fille de Poti Phèra', le desservant d'Ôn. Iosseph sort sur la terre de Misraîm.
46 Iosseph a trente ans quand il fait face à Pharaon, le roi de Misraîm. Iosseph sort loin des faces de Pharaon et passe dans toute la terre de Misraîm.
47 La terre produit par poignées pendant les sept ans de satiété.
48 Sept ans il rassemble toute la nourriture qui était en terre de Misraîm. Il groupe le manger dans les villes. Le manger des champs de la ville à ses alentours, il le donne en son sein.
49 Iosseph accumule le froment comme le sable de la mer, tant et plus, jusqu'à cesser de compter, oui, sans nombre!
50 Avant que vienne l'année de la famine, deux enfants naissent à Iosseph, que lui enfanta Osnat, fille de Poti Phèra', le desservant d'Ôn.
51 Iosseph crie le nom de l'aîné: "Menashè il fait oublier; oui, Elohîms m'a fait oublier tout mon labeur, et toute la maison de mon père".
52 Le nom du second, il le crie: "Èphraîm Fructificateur: oui, Elohîms m'a fait fructifier sur la terre de ma misère".
53 S'achèvent les sept années de satiété qui furent en terre de Misraîm.
54 Commencent à venir les sept années de famine, comme Iosseph l'avait

dit.

Et c'est la famine dans toutes les terres. Mais dans toute la terre de Misraîm, il était du pain.

55 Toute la terre de Misraîm est affamée: le peuple réclame du pain à Pharaon.

Pharaon dit à tout Misraîm: "Allez à Iosseph, vous ferez ce qu'il vous dira".

56 La famine était sur toutes les faces de la terre. Iosseph ouvre tout ce qui y était. Il ravitaille Misraîm. La famine se renforce en terre de Misraîm.

57 De toute la terre, ils venaient en Misraîm pour se ravitailler chez Iosseph: oui, la famine était forte sur toute la terre.

Chapitre 42.

1 Ia'acob voit que du ravitaillement existe en Misraîm. Ia'acob dit à ses fils :

"Pourquoi regarder ?

2 Il dit: "Voici, j'ai entendu que du ravitaillement existe en Misraîm. Descendez là, ravitaillez-nous de là. Nous vivrons, nous ne mourrons pas".

3 Les frères de Iosseph descendent à dix, pour se ravitailler en froment de Misraîm. Mais Biniamîn, le frère de Iosseph, Ia'acob ne l'avait pas envoyé avec ses frères.

4 Oui, il avait dit: "Afin qu'il ne lui advienne pas une catastrophe"!

5 Les fils d'Israël viennent pour se ravitailler parmi ceux qui viennent; oui, c'était la famine en terre de Kena'ân.

6 Or Iosseph est le dominateur de la terre, lui, le ravitailleur de tout le peuple de la terre, les frères de Iosseph viennent et se prosternent devant lui, narines à terre.

7 Iosseph voit ses frères et les reconnaît. Il fait l'étranger envers eux. Il leur parle dur et leur dit: "D'où venez-vous? Ils disent: "De la terre de Kena'ân, pour nous ravitailler en nourriture".

8 Iosseph reconnaît ses frères, mais eux ne l'avaient pas reconnu.

9 Iosseph se souvient des rêves qu'il rêvait d'eux. Il leur dit: "Vous êtes des espions ! Vous êtes venus pour voir le sexe de la terre".

10 Ils lui disent: "Non, mon Adôn! Tes serviteurs sont venus se ravitailler en nourriture.

11 Nous sommes tous les fils d'un seul homme. Nous sommes sincères. Tes serviteurs ne sont pas des espions".

12 Il leur dit: "Non ! Vous êtes venus pour voir le sexe de la terre".

13 Ils disent: "Tes douze serviteurs? Nous sommes des frères, les fils d'un même homme, en terre de Kena'ân. Voici, le petit est avec notre père aujourd'hui et l'un n'est plus".

14 Iosseph leur dit: "C'est ce dont je vous parlais pour dire : 'Vous êtes des espions !'

15 En cela vous serez examinés. Vive Pharaon! Vous ne sortirez de cela que par la venue de votre petit frère ici.

16 Envoyez l'un d'entre vous, qu'il prenne votre frère. Et vous, vous serez prisonniers, vos paroles seront examinées. La vérité est-elle avec vous? Sinon, vive Pharaon, oui, vous êtes des espions".

17 Il les ajoute, sous garde trois jours.

18 Iosseph leur dit au troisième jour: "Faites ceci et vous vivrez ! Moi, je frémis des Elohîms!

19 Si vous êtes sincères, un de vos frères sera prisonnier dans votre maison de garde. Et vous, allez, faites venir du ravitaillement pour l'affamement de vos maisons.

20 Votre petit frère, vous le ferez venir vers moi. Vos paroles emporteront adhésion et vous ne mourrez pas". Ils font ainsi.

21 Chacun dit à son frère: "Cependant, nous sommes coupables envers notre frère, nous avons vu la détresse de son être quand il nous demandait grâce; mais nous ne l'avons pas entendu; cette détresse est ainsi venue à nous".

22 Reoubén leur répond pour dire: "Ne vous avais-je pas dit pour dire: 'Ne fautez pas contre l'enfant'? Mais vous n'avez pas entendu. Aussi, son sang, voici, il est exigé"!

23 Eux ne savaient pas que Iosseph entendait. Oui, un interprète était entre eux.

24 Il se détourne d'eux et pleure. Puis il retourne vers eux et leur parle. D'entre eux, il prend Shim'ôn et l'emprisonne sous leurs yeux.

25 Iosseph ordonne de remplir leurs récipients de froment, de retourner l'argent de chacun dans son sac et de leur donner des provisions de route. Il leur fait ainsi.

26 Ils portent leur ravitaillement sur leurs ânes et s'en vont de là.

27 L'un ouvre son sac pour donner du fourrage à son âne, au gîte. Il voit son argent, le voici, sur la bouche de sa sacoche.

28 Il dit à ses frères : "Mon argent est retourné ! Le voilà même dans ma sacoche". Leur coeur sort. Ils tressaillent, l'homme vers son frère, pour dire :

"Qu'est-ce qu'Elohîms nous a fait?

29 Ils viennent vers Ia'acob, leur père, en terre de Kena'ân. Ils lui rapportent toutes leurs aventures pour dire:

30 "L'homme, l'Adôn de la terre, a parlé dur avec nous. Il nous donne comme espions de la terre.

31 Nous lui avons dit : 'Nous sommes sincères. Nous ne sommes pas des espions.

32 Nous sommes douze frères, les fils de notre père. L'un n'est plus. Le petit est aujourd'hui avec notre père, en terre de Kena'ân'.

33 L'homme, l'Adôn de la terre, nous dit : 'En cela, je saurai si vous êtes sincères ; laissez ici l'un de vos frères avec moi. Prenez l'affamement de vos maisons et allez.

34 Faites venir votre petit frère vers moi. Je saurai que vous n'êtes pas

des espions, oui, que vous êtes sincères. Je vous donnerai votre frère, et vous transiterez sur la terre'."

35 Et c'est quand ils vident leurs sacs, voici: chacun a la bourse de son argent dans son sac. Ils voient les bourses de leur argent, eux et leur père ; ils frémissent.

36 Ia'acob, leur père, leur dit: "Vous m'avez désenfanté! Iosseph n'est plus!

Shim'ôn n'est plus! Et Biniamîn vous le prendriez? Tout est contre moi".

37 Reoubén dit à son père pour dire: "Tu feras mourir mes deux fils, si je ne te le retourne pas. Donne-le moi en main, moi, je te le retournerai".

38 Il dit: "Mon fils ne descendra pas avec vous! Oui, son frère est mort, lui seul reste! Qu'une catastrophe lui advienne sur la route où vous irez, et vous ferez descendre dans l'affliction ma sénescence au Shéol"!

Chapitre 43.

1 Mais la famine est lourde sur la terre.
2 Et c'est quand ils ont achevé de manger le ravitaillement qu'ils avaient fait venir de Misraîm, leur père leur dit: "Retournez! Ravitaillez-nous: un peu de nourriture"!
3 Iehouda lui dit pour dire: "L'homme l'a attesté, attesté contre nous pour dire :
'Vous ne verrez pas mes faces sans votre frère avec vous'.
4 S'il existe en toi d'envoyer notre frère avec nous, nous descendrons, nous nous ravitaillerons pour toi en nourriture.

5 Si tu ne l'envoies pas, nous ne descendrons pas. Oui, l'homme nous a dit :
'Vous ne verrez pas mes faces sans votre frère avec vous'."
6 Israël dit: "Pourquoi avoir méfait contre moi en rapportant à l'homme que vous aviez encore un frère?
7 Ils disent: "L'homme nous a questionnés, questionnés sur nous et sur notre enfantement pour dire : 'Votre père est-il encore vivant ? Avez-vous un frère?'
Nous le lui avons rapporté sur la bouche de ces paroles. Est-ce que nous pénétrions, pénétrions qu'il dirait: 'Faites descendre votre frère'?
8 Iehouda dit à Israël, son père: "Envoie l'adolescent avec moi. Levons-nous, allons! Nous vivrons, nous ne mourrons pas, nous aussi, toi aussi, notre marmaille aussi.
9 Moi-même je le garantis, tu le demanderas de ma main : si je ne le fais pas venir à toi et ne le présente pas en face de toi, j'aurai fauté contre toi, tous les jours.
10 Oui, si nous n'avions pas tardé, oui, maintenant nous serions de retour voilà deux fois".
11 Israël, leur père, leur dit : "S'il en est ainsi, faites donc ceci : prenez une sélection de la terre dans vos récipients, descendez une offrande à l'homme, un peu de baume, un peu de miel, des astragales, du ciste, des pistaches, des amandes.
12 Prenez en mains le double de l'argent, l'argent retourné sur la bouche de vos sacoches, retournez-le de vos mains. Peut-être était-ce une erreur.
13 Et votre frère prenez-le! Levez-vous! Retournez vers l'homme!
14 Él Shadaï vous donnera des matrices en face de l'homme. Il vous

enverra votre autre frère et Biniamîn. Et moi, le désenfanté, je resterai désenfanté".

15 Les hommes prennent cette offrande, le double de l'argent en leur main, et Biniamîn. Ils se lèvent, descendent en Misraîm et se tiennent en face de Iosseph.

16 Iosseph voit avec eux Biniamîn, il dit à celui qui est sur sa maison: "Faites venir les hommes à la maison. Abats un abattage et prépare-le. Oui, les hommes mangeront avec moi ce midi".

17 L'homme fait selon ce qu'a dit Iosseph. L'homme fait venir les hommes dans la maison de Iosseph.

18 Les hommes frémissent: oui, ils sont conduits dans la maison de Iosseph. Ils disent: "C'est à propos de l'argent retourné dans nos sacoches, au commencement, que nous sommes amenés pour qu'ils se roulent sur nous et tombent sur nous, pour nous prendre comme serviteurs avec nos ânes"!

19 Ils avancent vers l'homme qui est sur la maison de Iosseph, ils lui parlent, à l'ouverture de la maison.

20 Ils disent: "Plaise, mon Adôn! Nous étions descendus, descendus au commencement, pour nous ravitailler en nourriture.

21 Et c'est quand nous sommes venus au gîte: nous avons ouvert nos sacoches. Et voici l'argent de chacun sur la bouche de sa sacoche. Notre argent, à son poids, nous le retournons de notre main.

22 Nous descendons avec un autre argent en nos mains, pour nous ravitailler en nourriture. Nous ne savons pas qui a mis notre argent dans nos sacoches".

23 Il dit : "Paix à vous ! Ne frémissez pas! Votre Elohîms et l'Elohîms de votre père vous a donné un magot dans vos sacoches. Votre argent m'est parvenu".

Il fait sortir vers eux Shim'ôn.

24 L'homme fait venir les hommes dans la maison de Iosseph. Il donne de l'eau : ils baignent leurs pieds. Il donne du fourrage à leurs ânes.

25 Ils préparent l'offrande jusqu'à la venue de Iosseph, à midi : oui, ils ont entendu qu'ils mangeraient là le pain.

26 Iosseph vient à la maison. Ils lui apportent à la maison l'offrande qui est en leur main et se prosternent devant lui à terre.

27 Il les questionne sur la paix. Il dit: "Est-il en paix votre vieux père dont vous aviez parlé? Est-il encore vivant?

28 Ils disent: "En paix, ton serviteur, notre père: il vit encore". Ils s'inclinent et se prosternent.

29 Il lève ses yeux et voit Biniamîn, son frère, le fils de sa mère. Il dit:

"Est-ce votre petit frère dont vous m'aviez parlé? Il dit: "Elohîms te fera grâce, mon fils".

30 Iosseph se hâte: oui, ses matrices ardaient pour son frère. Il cherche à pleurer, vient à l'intérieur, et là il pleure.

31 Il baigne ses faces, puis il sort. Il se contient et dit: "Mettez le pain".

32 Ils le lui mettent, pour lui à part, pour eux à part et pour les Misrîm qui mangent avec lui, à part. Oui, les Misrîm ne peuvent manger le pain avec les 'Ibrîm, oui, c'est une abomination pour les Misrîm.

33 Ils s'assoient en face de lui, l'aîné selon son aînesse, le mineur selon sa minorité et les hommes s'étonnent, l'homme avec son compagnon.

34 Il leur porte les portions de ses faces. La portion de Biniamîn se multiplie par cinq mains, plus que leur apport à tous. Ils boivent et s'enivrent avec lui.

Chapitre 44.

1 Il l'ordonne à celui qui est sur sa maison pour dire: "Remplis de nourriture les sacoches des hommes, autant qu'elles pourront en porter. Mets l'argent de chacun sur la bouche de sa sacoche.
2 Et mon ciboire, le ciboire d'argent, tu le mettras sur la bouche de la sacoche du petit avec l'argent de son ravitaillement". Il fait selon la parole de Iosseph, comme il avait parlé.
3 Au matin, la lumière; les hommes sont envoyés, eux et leurs ânes.
4 Eux, ils étaient sortis de la ville, ils ne s'étaient guère éloignés. Iosseph dit à qui est sur sa maison: "Lève-toi! Poursuis les hommes, atteins-les! Dis-leur:
'Pourquoi avez-vous payé le mal pour le bien?
5 N'est-ce pas avec cela que mon Adôn boit et qu'il devine avec? Vous avez méfait en ce que vous avez fait'."
6 Il les atteint et leur parle ces paroles.
7 Ils lui disent: "Pourquoi mon Adôn parle-t-il selon ces paroles? Profanation pour tes serviteurs que de faire cette parole!
8 Voici, l'argent que nous avons trouvé sur la bouche de nos sacoches, nous te l'avons retourné de la terre de Kena'ân. Comment volerions-nous de la maison de ton Adôn argent ou or?
9 Parmi tes serviteurs, qui sera trouvé avec mourra! Et nous aussi, nous serons des serviteurs pour mon Adôn"!
10 Il dit: "Maintenant aussi, qu'il en soit selon vos paroles. Qui sera trouvé avec sera pour moi un serviteur. Vous, vous serez innocents".
11 Ils se hâtent. Chacun fait descendre sa sacoche à terre. Chacun ouvre sa sacoche.
12 Il cherche, il commence par le grand et achève par le petit. Le ciboire se trouve dans la sacoche de Biniamîn.

13 Ils déchirent leurs tuniques, accablent chacun leur âne et retournent en ville.
14 Iehouda et ses frères viennent à la maison de Iosseph. Lui, il y est encore.
Face à lui, ils tombent à terre.
15 Iosseph leur dit: "Quel est ce fait que vous avez fait? Ne pénétriez-vous pas qu'un homme tel que moi devinerait, devinerait?
16 Iehouda dit: "Comment dire à mon Adôn, comment parler, comment nous justifier? L'Elohîms a trouvé le tort de tes serviteurs. Nous voici serviteurs

de mon Adôn, nous aussi et celui qui a été trouvé ciboire en main aussi".

17 Il dit: "Profanation pour moi que de faire cela! L'homme qui a été trouvé ciboire en main sera pour moi un serviteur. Mais vous, montez en paix vers votre père".

18 Iehouda s'avance vers lui et dit: "Plaise, mon Adôn ! Ton serviteur parlera donc une parole aux oreilles de mon Adôn. Que ta narine ne brûle pas contre ton serviteur, oui, tu es comme Pharaon.

19 Mon Adôn a questionné ses serviteurs pour dire: 'Avez-vous un père ou un frère?'

20 Nous avons dit à mon Adôn: 'Nous avons un vieux père et un enfant de vieillesse, un petit. Son frère est mort. Lui seul reste de sa mère et son père l'aime'.

21 Tu dis à tes serviteurs: 'Faites-le descendre vers moi. Je mets mon oeil sur lui'.

22 Nous disons à mon Adôn: 'L'adolescent ne pourra pas abandonner son père.

Qu'il abandonne son père, et il mourrait!'

23 Tu dis à tes serviteurs: 'Si votre petit frère ne descend pas avec vous, vous n'ajouterez pas à voir mes faces'.

24 Et c'est quand nous sommes montés vers ton serviteur, mon père: nous lui rapportons les paroles de mon Adôn.

25 Notre père dit: 'Retournez! Ravitaillez-nous: un peu de nourriture!'

26 Nous disons: 'Nous ne pouvons pas descendre. Si notre petit frère est avec nous, nous descendons. Mais nous ne pourrons pas voir les faces de l'homme sans que notre petit frère soit avec nous!'

27 Ton serviteur, notre père, nous dit : 'Vous savez que ma femme en avait enfanté deux pour moi.

28 L'un sort loin de moi et je dis: Ah ! il a été lacéré, lacéré. Et je ne l'ai pas vu jusqu'ici!

29 Et vous prenez celui-là aussi loin de mes faces? Qu'il lui advienne une catastrophe et vous ferez descendre au Shéol ma sénescence dans le malheur'.

30 Maintenant, à ma venue vers ton serviteur, mon père, l'adolescent ne sera plus avec nous... Or son être est attaché à son être.

31 C'est en voyant que l'adolescent n'est pas avec nous, il mourrait. Tes serviteurs feraient descendre au Shéol la sénescence de ton serviteur notre père dans l'affliction.

32 Oui, ton serviteur a garanti l'adolescent auprès de mon père pour dire : 'Si je ne le fais pas revenir à toi, j'aurai fauté contre mon père tous les jours'.

33 Maintenant, ton serviteur restera donc à la place de l'adolescent, en

serviteur de mon Adôn: le jeune montera avec ses frères.

34 Oui, comment monterai-je vers mon père, l'adolescent n'étant pas avec moi?

Que je ne voie pas le mal qui trouvera mon père"!

Chapitre 45.

1 Iosseph ne peut se contenir devant tous ceux qui sont postés auprès de lui. Il crie: "Sortez ! Tout homme loin de moi"! Et pas un homme ne se tient près de lui quand Iosseph se fait reconnaître par ses frères.
2 En pleurs, il donne de la voix. Misraîm entend, la maison de Pharaon entend.
3 Iosseph dit à ses frères: "C'est moi, Iosseph! Mon père vit-il encore? Ses frères ne pouvaient lui répondre: oui, ils étaient affolés en face de lui.
4 Iosseph dit à ses frères: "Avancez donc vers moi". Ils avancent. Il dit: "C'est moi, Iosseph votre frère, moi que vous avez vendu en Misraîm.
5 Maintenant ne soyez pas peinés, que cela ne brûle pas vos yeux de m'avoir vendu ici. Oui, c'est pour faire vivre qu'Elohîms m'a envoyé face à vous.
6 Oui, voici deux ans que la famine est au sein de la terre, pour cinq ans encore, sans labour ni moisson! L'invitation
7 Elohîms m'envoie, face à vous, pour vous mettre un reste sur terre et vous faire vivre à grande subsistance.
8 Maintenant, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais l'Elohîms. Il m'a mis pour père de Pharaon, pour Adôn de toute sa maison, pour gouverneur de toute la terre de Misraîm.
9 Hâtez-vous! Montez vers mon père et dites-lui : 'Ainsi a dit ton fils Iosseph : Elohîms m'a mis pour Adôn de toute Misraîm. Descends vers moi, ne t'arrête pas!
10 Habite la terre de Goshèn: tu seras proche de moi, toi, tes fils, les fils de tes fils, tes ovins, tes bovins, tout ce qui est à toi.
11 Je t'entretiendrai là, oui, encore cinq ans de famine, que tu ne sois déshérité, toi, ta maison, tout ce qui est à toi'.
12 Voici, vos yeux voient et les yeux de Biniamîn, mon frère : oui, ma bouche, vous parle.
13 Rapportez à mon père tout mon poids en Misraîm, tout ce que vous avez vu.
Hâtez-vous! Faites descendre mon père ici".
14 Il tombe au cou de Biniamîn, son frère. Il pleure, et Biniamîn pleure à son cou.
15 Il baise tous ses frères et pleure sur eux. Ensuite, ses frères lui parlent.
16 La voix s'entend dans la maison de Pharaon, pour dire: "Les frères de Iosseph sont venus "! C'est bien aux yeux de Pharaon et aux yeux de ses serviteurs.

17 Pharaon dit à Iosseph: "Dis à tes frères: Faites ceci, harnachez vos bestiaux, allez et venez en terre de Kena'ân.

18 Prenez votre père, vos maisons et venez à moi. Je vous donnerai le meilleur de la terre de Misraîm. Mangez la graisse de la terre.

19 Et toi, tu en as reçu l'ordre, faites ceci: prenez pour vous, de la terre de Misraîm, des charrettes pour votre marmaille, vos femmes, portez votre père et venez.

20 Vos yeux ne seront pas exorables pour vos objets: oui, le meilleur de toute la terre de Misraîm est à vous"!

21 Les Benéi Israël font ainsi. Iosseph leur donne des charrettes, de la bouche de Pharaon, et leur donne une provision de route.

22 À tous, il donne des tuniques de rechange, par homme. À Biniamîn, il donne trois cents pièces d'argent et cinq tuniques de rechange.

23 À son père, il envoie ainsi dix ânes chargés du meilleur de Misraîm, dix ânesses porteuses de froment, de pain, d'aliments pour son père, pour la route.

24 Il envoie ses frères. Ils vont. Il leur dit: "Ne vous irritez pas en route".

25 Ils montent de Misraîm et viennent en terre de Kena'ân, vers Ia'acob, leur père.

26 Ils lui rapportent pour dire: "Iosseph est encore vivant ! Oui, il est le gouverneur de toute la terre de Misraîm". Le coeur transi, non, il n'adhérait pas à eux.

27 Ils lui parlent de toutes les paroles de Iosseph qu'il leur avait parlées. Il voit les charrettes que Iosseph avait envoyées pour le porter. Le souffle de Ia'acob, leur père, vit.

28 Israël dit: "Il suffit! Iosseph, mon fils, vit encore! J'irai, je le verrai avant de mourir".

Chapitre 46.

1 Israël part avec tout ce qui est à lui et il vient à Beér Shèba'. Il sacrifie des sacrifices à l'Elohîms de son père, Is'hac.

2 Elohîms dit à Israël, aux visions de la nuit, il dit: "Ia'acob, Ia'acob "! Il dit: "Me voici"!

3 Il dit: "Moi-même l'Él, Elohîms de ton père! Ne frémis pas de descendre en Misraîm, oui, je te mettrai là en grande nation.

4 Moi-même, je descendrai avec toi en Misraîm. Moi-même, je t'en ferai monter, monter aussi: Iosseph placera sa main sur tes yeux".

5 Ia'acob se lève de Beér Shèba'. Les Benéi Israël portent Ia'acob leur père, leur marmaille, leurs femmes, dans les charrettes que Pharaon avait envoyées pour les porter.

6 Ils prennent leurs troupeaux, leurs acquis qu'ils avaient acquis en terre
de Kena'ân. Ils viennent en Misraîm. Ia'acob et toute sa semence avec lui, 7 ses
fils, les fils de ses fils avec lui, ses filles, les filles de ses fils, toute sa semence, il
les fait venir avec lui en Misraîm. La descendance de Ia'acob 8 Voici les noms
des Benéi Israël venus en Misraîm. Ia'acob et ses fils : l'aîné de Ia'acob,
Reoubén.

9 Les fils de Reoubén, Hanokh, Palou, Hèsrôn, Karmi.

10 Les fils de Shim'ôn, Iemouél, Iamîn, Oad, Iakhîn, Sohar, Shaoul, fils de la Kena'anit.

11 Les fils de Lévi, Guérshôn, Qeat, et Merari.

12 Les fils de Iehouda, 'Ér, Onân, Shéla, Pèrès, Zèrah. 'Ér meurt avec Onân en terre de Kena'ân. Et ce sont les fils de Pèrès, Hèsrôn et Hamoul.

13 Les fils d'Issaskhar, Tola', Poua, Iob, Shimrôn.

14 Les fils de Zebouloun, Sèrèd, Élôn, Iahleél.

15 Voilà les fils de Léa, qu'elle enfanta pour Ia'acob, à Padân Arâm, et Dina, sa fille. Tous ses fils et ses filles, trente-trois êtres.

16 Les fils de Gad, Siphiôn, Hagui, Shouni, Èsbôn, 'Éri, Arodi, Aréli.

17 Les fils d'Ashér, Imna, Ishva, Ishvi, Beri'a, Sèrah leur soeur. Les fils de Beri'a, Hèbèr, Malkiél.

18 Voilà les fils de Zilpa que Labân donna à Léa, sa fille. Elle enfante ceux-là pour Ia'acob, seize êtres.

19 Les fils de Rahél, la femme de Ia'acob, Iosseph et Biniamîn.

20 Il naît à Iosseph en terre de Misraîm que lui enfanta Osnat, fille de Poti Phèra', le desservant d'Ôn, Menashè et Èphraîm.

21 Les fils de Biniamîn, Bèla', Bèkhèr, Ashbél, Guéra, Na'amân, Éhi, Rosh Moupîm, Houpîn et Ard.

22 Voilà les fils de Rahél, enfantés pour Ia'acob: tous les êtres, quatorze.

23 Les fils de Dân, Houshîm.

24 Les fils de Naphtali: Iahseél, Gouni, Iésèr, Shilèm.

25 Voilà les fils de Bilha que Labân donna à Rahél, sa fille. Elle enfante ceux-là à Ia'acob. Tous les êtres, sept.

26 Tous les êtres venus avec Ia'acob en Misraîm sortent de sa cuisse, à part les femmes des fils de Ia'acob. Tous les êtres, soixante-six.

27 Les fils de Iosseph enfantés pour lui en Misraîm, deux êtres. Tous les êtres de la maison de Ia'acob venus en Misraîm, soixante-dix.

28 Il envoie Iehouda, devant ses faces, à Iosseph, pour le précéder devant ses faces, à Goshèn. Ils viennent en terre de Goshèn.

29 Iosseph attelle son chariot. Il monte à l'abord d'Israël, son père, à Goshèn. Il se fait voir à lui, tombe à son cou et pleure à son cou, encore.

30 Israël dit à Iosseph: "Je mourrai cette fois, après avoir vu tes faces, oui, toi encore vivant".

31 Iosseph dit à ses frères et à la maison de son père: "Je monte, je rapporte à Pharaon et lui dis: 'Mes frères et la maison de mon père qui était en terre de Kena'ân sont venus à moi.

32 Les hommes? Des pâtres d'ovins: oui, ils sont des hommes à cheptel. Leurs ovins, leurs bovins, tout ce qui est à eux, ils l'ont fait venir!'

33 Et c'est quand Pharaon vous criera, disant: 'Quel est votre fait?'

34 dites: 'Tes serviteurs sont des hommes à cheptel, depuis notre jeunesse jusqu'à maintenant, nous aussi, nos pères aussi', afin que vous habitiez en terre de Goshèn: oui, tout pâtre d'ovins est une abomination pour Misraîm".

Chapitre 47.

1 Iosseph vient, rapporte à Pharaon et dit: "Mon père et mes frères, leurs ovins, leurs bovins, tout ce qui est à eux, sont venus de la terre de Kena'ân, les voici en terre de Goshèn".

2 Parmi ses frères, il prend cinq hommes et les présente en face de Pharaon.

3 Pharaon dit à ses frères: "Quel est votre ouvrage? Ils disent à Pharaon: "Tes serviteurs sont des pâtres d'ovins, nous aussi, et nos pères aussi".

4 Ils disent à Pharaon: "Nous sommes venus pour résider sur la terre: non, il n'était pas de pâturages pour les ovins de tes serviteurs car la famine était lourde en terre de Kena'ân. Maintenant tes serviteurs habiteront donc en terre de Goshèn".

5 Pharaon dit à Iosseph pour dire: "Ton père, tes frères, sont venus à toi.

6 La terre de Misraîm est en face de toi. Au meilleur de la terre fais habiter ton père, tes frères, ils habiteront en terre de Goshèn. Et si tu sais qu'il existe parmi eux des hommes de valeur, mets-les pour chefs des cheptels qui sont à moi".

7 Iosseph fait venir Ia'acob, son père, et le tient en face de Pharaon. Ia'acob salue Pharaon.

8 Pharaon dit à Ia'acob: "Combien de jours les ans de tes vies?

9 Ia'acob dit à Pharaon: "Les jours des ans de mes résidences? Cent trente ans! Médiocres et mauvais ont été les jours des années de ma vie. Ils n'ont pas atteint les jours des années des vies de mes pères aux jours de leurs résidences"!

10 Ia'acob bénit Pharaon. Il sort, loin des faces de Pharaon.

11 Iosseph fait habiter son père et ses frères, il leur donne propriété en terre de Misraîm, au meilleur de la terre, en terre de Ra'amsés, comme l'avait ordonné Pharaon.

12 Iosseph entretient son père, ses frères, toute la maison de son père: du pain pour la bouche de la marmaille.

13 Or, du pain, il n'y en avait pas dans toute la terre. Oui, la famine était très lourde, la terre de Misraîm et la terre de Kena'ân sont exténuées en face de la famine.

14 Iosseph récolte tout l'argent trouvé en terre de Misraîm et en terre de Kena'ân, avec le ravitaillement dont ils se ravitaillent. Iosseph fait venir l'argent à la maison de Pharaon.

15 L'argent s'achève en terre de Misraîm et en terre de Kena'ân. Tout

Misraîm vient vers Iosseph pour dire: "Offre-nous du pain. Pourquoi mourrions-nous contre toi? Oui, l'argent est fini"!
16 Iosseph dit: "Offrez vos cheptels, et je vous en donnerai contre vos cheptels, si l'argent est fini"!
17 Ils font venir leurs cheptels à Iosseph. Iosseph leur donne du pain, contre les chevaux, contre le cheptel d'ovins, contre le cheptel de bovins et contre les ânes. Il les dirige pour du pain contre tout leur cheptel cette année-là.
18 Cette année s'achève. Ils viennent à lui la deuxième année et lui disent :
"Nous n'occulterons rien à notre Adôn : oui, l'argent s'est achevé, et le cheptel des bêtes est à mon Adôn. Il ne nous reste, face à mon Adôn, que nos carcasses et notre glèbe.
19 Pourquoi mourrions-nous sous tes yeux nous-mêmes et même notre glèbe?
Achète-nous, nous avec notre glèbe contre du pain. Soyons, nous et notre glèbe, les serviteurs de Pharaon. Mais donne la semence! Vivons, ne mourons pas, la glèbe ne sera pas désolée".
20 Iosseph achète toute la glèbe de Misraîm pour Pharaon. Oui, les Misrîm vendaient tout homme son champ, car la famine se renforçait contre eux. La terre est à Pharaon.
21 Il fait passer le peuple, par villes, d'une extrémité de la frontière de Misraîm à l'autre extrémité.
22 Seule la glèbe des desservants il ne l'achète pas. Oui, c'est la loi de Pharaon pour les desservants: ils mangent leur part que leur avait donnée Pharaon. Ainsi, ils ne vendirent pas leur glèbe.
23 Iosseph dit au peuple: "Voilà, je vous ai achetés aujourd'hui, avec votre glèbe pour Pharaon. Hé! À vous la semence: ensemencez la glèbe.
24 Et ce sera aux récoltes, donnez le cinquième à Pharaon. Les quatre mains seront pour vous, pour la semence du champ, pour votre manger, pour qui est dans vos maisons, et pour le manger de votre marmaille".
25 Ils disent: "Tu nous as vivifiés! Nous trouverons grâce aux yeux de mon Adôn: soyons les serviteurs de Pharaon".
26 Iosseph le met en loi pour la glèbe de Misraîm, jusqu'à ce jour: à Pharaon le cinquième ; seule la glèbe des desservants n'est pas à Pharaon.
27 Israël habite en terre de Misraîm, en terre de Goshèn, ils se l'approprient, ils fructifient et se multiplient fort.
28 Ia'acob vit en terre de Misraîm dix-sept ans. Et ce sont les jours de Ia'acob, les années de ses vies, cent quarante-sept ans.
29 Les jours d'Israël approchent de la mort. Il crie vers son fils Iosseph et

lui dit:

"Si j'ai donc trouvé grâce à tes yeux, mets donc ta main sous ma cuisse. Fais-moi chérissement et vérité. Tu ne m'enseveliras donc pas en Misraîm.
30 Je me couche avec mes pères: porte-moi hors de Misraîm, ensevelis-moi dans leur sépulture". Il dit : "Je ferai moi-même selon ta parole".
31 Il dit: "Jure-le-moi"! Il le lui jure. Israël se prosterne à la tête du lit.

Chapitre 48.

1 Et c'est après ces paroles, il dit à Iosseph: "Voici, ton père est malade". Il prend ses deux fils avec lui, Menashè et Èphraîm.

2 Il rapporte à Ia'acob et dit: "Voici, ton fils Iosseph est venu à toi". Israël se renforce et s'assoit sur le lit.

3 Ia'acob dit à Iosseph: "Él Shadaï s'est fait voir à moi à Louz, en terre de Kena'ân, il m'a béni.

4 Il me dit : 'Me voici, je te fais fructifier et te multiplie. Je te donne pour assemblée des peuples, et je donne cette terre à ta semence après toi, en propriété de pérennité'.

5 Maintenant, tes deux fils, à toi nés en terre de Misraîm avant ma venue vers toi en Misraîm, ils sont à moi. Èphraîm et Menashè, comme Reoubén et Shim'ôn, sont à moi.

6 Tes enfantements, ceux que tu as fait enfanter après eux, seront à toi. Au nom de leurs frères, ils seront criés, avec leur possession.

7 Moi, à ma venue de Padân, Rahél est morte sur moi, en terre de Kena'ân, sur la route, encore à bonne distance de terre, à l'entrée d'Èphrata. Je l'ensevelis là, sur la route d'Èphrata c'est Béit Lèhèm".

8 Israël voit les fils de Iosseph et dit: "Qui sont ceux-là?

9 Iosseph dit à son père: "Ce sont mes fils, qu'Elohîms m'a donnés en cela". Il dit : "Prends-les donc vers moi : je les bénis".

10 Les yeux d'Israël étaient alourdis de vieillesse : il ne pouvait voir. Il les fait avancer vers lui, les baise et les étreint.

11 Israël dit à Iosseph : "Voir tes faces, je ne l'avais pas requis! Et voici: Elohîms m'a fait voir aussi ta semence".

12 Iosseph les sort de ses genoux: il se prosterne à terre sur ses narines.

13 Iosseph prend les deux, Èphraîm par sa droite, à la gauche d'Israël, Menashè par sa gauche, à la droite d'Israël. Il les fait avancer vers lui.

14 Israël envoie sa droite, la place sur la tête d'Èphraîm, lui, le puîné, et sa gauche sur la tête de Menashè. Il entrecroise ses mains: oui, Menashè était l'aîné.

15 Il bénit Iosseph et dit: "L'Elohîms en face de qui mes pères Abrahâm et Is'hac sont allés, l'Elohîms est mon pâtre depuis que j'existe jusqu'à ce jour.

16 Le messager qui me rachète de tout mal bénit les jeunes. Mon nom sera crié sur eux, et le nom de mes pères, Abrahâm et Is'hac. Ils poissonneront, multiples, au sein de la terre".

17 Iosseph voit que son père place sa main droite sur la tête d'Èphraîm.

C'est mal à ses yeux. Il pousse la main de son père, pour l'écarter de la tête d'Èphraîm vers la tête de Menashè.

18 Iosseph dit à son père: "Pas ainsi, mon père, oui, celui-là est l'aîné. Mets ta main sur sa tête".

19 Son père refuse et dit: "Je savais, mon fils, je savais : lui aussi sera un peuple, lui aussi grandira. Cependant son petit frère grandira plus que lui. Sa semence sera plénitude de nations".

20 Il les bénit en ce jour-là pour dire: "En toi, Israël bénira pour dire: 'Elohîms te mettra comme Èphraîm et comme Menashè'." Il met Èphraîm avant Menashè.

21 Israël dit à Iosseph : "Voici, moi-même je meurs. Elohîms est avec vous. Il vous fait retourner vers la terre de vos pères.

22 Et moi je t'ai donné une épaule Shekhèm de plus qu'à tes frères, que j'ai prise de la main de l'Emori, par mon épée, par mon arc".

Chapitre 49.

1 Ia'acob crie vers ses fils et dit : "Rajoutez-vous! Je vous rapporte qui
vous criera dans l'après des jours.
2 Groupez-vous! Entendez, fils de Ia'acob! Entendez Israël votre père.
3 Reoubén, toi, mon aîné, ma force, en-tête de ma virilité, débordant à
porter, débordant d'énergie.
4 Impétueux comme les eaux, tu ne déborderas pas car tu montas sur les
couches de ton père : tu profanas alors mon gîte, y montant.
5 Shim'ôn et Lévi: frères, récipients de violence, leurs engins!
6 En leur tréfonds, tu ne viendras pas, mon être! À leur assemblée tu ne
t'uniras pas, ma gloire! Oui, en leur narine, ils ont tué un homme, par leur
vouloir, ils ont castré un taureau.
7 Honnie soit leur narine, oui, rude, et leur emportement, oui, dur. Je les
répartirai en Ia'acob, je les disperserai en Israël!
8 Iehouda, toi, tes frères te célébreront, ta main sur la nuque de tes
ennemis!

Les fils de ton père se prosterneront devant toi.

9 Lionceau de lion, Iehouda, de la lacération, mon fils, tu es monté, tu
t'es agenouillé, accroupi comme un lion, comme un félin. Qui le relèvera?
10 Le rameau ne s'écartera pas de Iehouda, ni le sceptre d'entre ses pieds,
jusqu'à ce que vienne Shilo. À lui, l'obéissance des peuples!
11 Liant à la vigne l'ânon, à la treille, le fils de son ânesse, lavant au vin
son vêtement, au sang des raisins, sa cape,
12 les yeux cramoisis, plus que le vin, les dents blanches, plus que le lait.
13 Zebouloun demeurera au rivage des mers, lui, au rivage des navires,
sa cuisse contre Sidôn!
14 Issaskhar, âne ossu, accroupi entre les parcs,
15 il voit : le repos, quel bien, et la terre, quel agrément ! Il tend l'épaule
pour porter: il est à corvée de serf.
16 Dân jugera son peuple, comme l'un des rameaux d'Israël.
17 Dân sera un serpent sur la route, une vipère sur la voie, qui mord les
talons du cheval : son cavalier tombe en arrière.
18 J'espère ta salvation, IHVH-Adonaï !
19 Gad, la troupe s'attroupera contre lui ; lui, il s'attroupera à leur talon.
20 D'Ashér, son pain est crémeux, lui, il donnera les délices du roi.
21 Naphtali, biche élancée, donneur de chevreuils harmonieux.
22 Fils fruitant, Iosseph, fils fruitant sur l'oeil : les filles défilent sur le

muret.
23 Ils le maîtrisent et tiraillent, ils le détestent, les maîtres des flèches.
24 Mais son arc demeure impétueux, ses bras, ses mains lestes par les mains du meneur de Ia'acob, par le nom du pâtre, pierre d'Israël.
25 Par l'Él de ton père, il t'aide, avec Shadaï, il te bénit. Bénédictions des ciels d'en haut, bénédictions de l'abîme accroupi en bas. Bénédictions des seins et de la matrice!
26 Les bénédictions de ton père ont été plus puissantes que les bénédictions de mes géniteurs, jusqu'à l'aspiration des collines de la pérennité, elles seront sur la tête de Iosseph, sur l'occiput du nazir de ses frères.
27 Biniamîn, loup qui lacère, le matin, il mange la proie, le soir, il répartit le butin".
28 Tous ceux-là, les rameaux d'Israël, douze. Voilà ce dont leur père leur avait parlé. Il les bénit, chaque homme selon sa bénédiction. Il les bénit.
29 Il leur ordonne et leur dit: "Moi, je suis ajouté à mon peuple !
Ensevelissez-moi avec mes pères, à la grotte qui est au champ d'"Èphrôn, le Hiti,
30 dans la grotte, au champ de Makhpéla, en face de Mamré, en terre de
Kena'ân, qu'Abrahâm avait achetée avec le champ d'"Èphrôn, le Hiti, pour propriété de sépulcre.
31 Là, ils ensevelirent Abrahâm et Sara, sa femme. Là, ils ensevelirent Is'hac et Ribca, sa femme. Là, j'ai enseveli Léa.
32 L'achat du champ et de la grotte qui s'y trouve fut fait aux Benéi Hét".
33 Ia'acob achève de donner des ordres à ses fils. Il rajoute ses pieds au lit et agonise. Il est ajouté à ses peuples.

Chapitre 50.

1 Iosseph tombe sur les faces de son père, pleure sur lui et le baise.
2 Iosseph ordonne à ses serviteurs, les médecins, d'embaumer son père. Les médecins embaument Israël.
3 Se remplissent pour lui quarante jours : oui, les jours des embaumements se remplissent ainsi. Misraîm le pleure soixante-dix jours.
4 Passent les jours de le pleurer. Iosseph parle à la maison de Pharaon pour dire : "Si j'ai donc trouvé grâce à vos yeux, parlez donc aux oreilles de Pharaon pour dire :
5 Mon père m'a fait jurer pour dire: 'Voici, moi-même je meurs. Dans mon sépulcre que j'ai foré pour moi en terre de Kena'ân, tu m'enseveliras là'.

Maintenant, je monterai donc : j'ensevelis mon père et je retourne".
6 Pharaon dit : "Monte, ensevelis ton père comme il te l'a fait jurer".
7 Iosseph monte pour ensevelir son père. Montent avec lui tous les serviteurs de Pharaon, les anciens de sa maison, tous les anciens de la terre de
Misraîm 8 toute la maison de Iosseph, ses frères et la maison de son père. Ils n'abandonnent en terre de Goshèn que leur marmaille, leurs ovins, leurs bovins.
9 Il monte avec lui des chars aussi, des cavaliers aussi. Et c'est un camp très lourd.
10 Ils viennent jusqu'à Gorèn-ha-Atad, qui est à la passe du Iardèn. Là, ils se lamentent, une lamentation grande et très lourde. Il fait pour son père un deuil de sept jours.
11 L'habitant de la terre, le Kena'ani, voit le deuil à Gorèn-ha-Atad. Ils disent :

"C'est un deuil lourd pour Misraîm". Ainsi, il a crié son nom : Èbèl Misraîm Deuil de Misraîm qui est à la passe du Iardèn.
12 Ses fils lui font ainsi qu'il le leur avait ordonné.
13 Ses fils le portent en terre de Kena'ân. Ils l'ensevelissent dans la grotte du champ de Makhpéla qu'Abrahâm avait achetée avec le champ, pour propriété de sépulcre d''Èphrôn le Hiti, en face de Mamré.
14 Après l'ensevelissement de son père, Iosseph retourne en Misraîm, lui, ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour ensevelir son père.
15 Les frères de Iosseph voient que leur père est mort. Ils disent: "Si Iosseph se mettait à nous détester, à nous retourner, en retour, tout le mal dont nous l'avons rétribué?
16 Ils ordonnent à Iosseph pour dire: "Ton père a ordonné, face à sa mort, pour dire:

17 'Vous direz ainsi à Iosseph: Holà, porte donc la carence de tes frères et leur faute, car ils t'ont rétribué de malheur. Maintenant, porte donc la carence des serviteurs de l'Elohîms de ton père'." Iosseph pleure quand ils lui parlent.

18 Ses frères vont aussi, ils tombent en face de lui, et disent: "Nous voici à toi pour serviteurs".

19 Iosseph leur dit: "Ne frémissez pas! Oui, suis-je à la place d'Elohîms, moi?

20 Vous aviez pensé contre moi un malheur. Elohîms l'a pensé en bien, pour faire vivre en ce jour un peuple multiple.

21 Et maintenant, ne frémissez pas: moi-même, je vous entretiendrai, vous et votre marmaille". Il les réconforte et parle à leur coeur.

22 Iosseph habite Misraîm, lui et la maison de son père. Iosseph vit cent dix ans.

23 Iosseph voit les fils d'Èphraîm pendant trois cycles. Les fils de Makhir bèn Menashè sont aussi enfantés sur les genoux de Iosseph.

24 Iosseph dit à ses frères : "Moi-même, je meurs. Elohîms vous sanctionnera, il vous sanctionnera : il vous fera monter de cette terre vers la terre qu'il a jurée à Abrahâm, à Is'hac, à Ia'acob".

25 Iosseph fait jurer les Benéi Israël, pour dire: "Elohîms vous sanctionnera, il vous sanctionnera: faites monter mes os d'ici".

26 Iosseph, âgé de cent dix ans, meurt. Ils l'embaument. Il est mis dans un coffre, en Misraîm.

Noms - Shemot - Exode

Luminaire pour Noms

Ce deuxième volume du Pentateuque est intitulé Shemot, Noms, d'après ses premiers mots: Voici les noms. Fidèles à l'usage grec, les Septante lui ont donné le titre d'Exodòs (Exode, Sortie), d'un mot qui résumait l'essentiel de l'oeuvre. Berèshit (Entête, la Genèse) avait décrit la création du monde et rapporté l'histoire des patriarches, d'Adâm (Adam) et d'Abrahâm (Abraham) à Iosseph (Joseph). L'Exode fera le récit de la libération du peuple d'Israël tombé en esclavage en Misraîm (Egypte), de ses errances dans les déserts du Sinaï et de son pacte avec IHVH-Adonaï. Moshè (Moïse) en sera le personnage central: c'est lui qui libérera son peuple et sera son législateur inspiré.

Ici encore, la théorie documentaire ne doit pas masquer la profonde unité de l'oeuvre, d'une oeuvre qui transmet dans chacune de ses parties une série ininterrompue d'images et de messages fulgurants. L'esclavage subi sous la férule d'un tyran, Moshè sauvé des eaux, la naissance d'une vocation de libérateur, l'appel de IHVH-Adonaï, la révélation du Nom ineffable, l'affrontement du tyran et de l'inspiré, les dix plaies de Misraîm, la mer du Jonc qui s'ouvre pour laisser passage aux fugitifs, sont autant d'épisodes frappants que poètes et mystiques, peintres et sculpteurs n'ont cessé d'illustrer. L'événement central est sans doute le don de la Tora au sommet du Sinaï; la proclamation des Dix Paroles (ch. 19 et 20). Les « tables du témoignage », louhot ha-'édout (Ex 32, 15), qui les contiennent, seront placées dans le coffre du pacte ou arche d'alliance, en signe de la présence toujours actuelle de IHVH-Adonaï et de sa parole au sein de son peuple. Le pacte devient ainsi le lieu permanent de leur rencontre.

L'Exode entend bien rapporter un fait historique: la délivrance des Hébreux esclaves en Misraîm et leur sortie de ce pays. Les documents égyptiens qui parlent de l'asservissement d'étrangers ou de la fuite d'esclaves dans le désert ne sont toutefois pas suffisants pour asseoir une certitude précise à ce sujet. Selon la tradition biblique, il se serait écoulé 480 ans entre la sortie de Misraîm et la construction du Temple de Shelomo (Salomon) (cf. 1 R 6,1), ce qui situerait l'Exode entre 1450 et 1430. Mais la plupart des historiens identifient le pharaon qui asservit les Hébreux avec Ramsès II (1301-1234). Ils se divisent sur la question de savoir s'il faut situer l'exode sous son règne ou sous celui de son fils Ménephtah (1234-

1225). Dans ce dernier cas, l'oppresseur des Hébreux aurait pu être, non pas Ramsès II, mais son père Séthi 1er (1317-1301).

Par ailleurs, la controverse demeure vive quant à l'itinéraire suivi par les fugitifs. La Bible énumère avec force détails les étapes de leur errance, sans toutefois que l'on puisse en retracer avec certitude le trajet. Les livres de l'Exode (ch. 12-19), des Nombres (13,20-22) et du Deutéronome (1,2) semblent faire partir les Hébreux de la mer du Jonc ou mer Rouge, en un point dont la localisation demeure problématique, pour leur faire traverser le désert de Shour en contournant Rephidîm, où il guerroyèrent contre les Amalécites (Ex 17,8-16), avant d'aboutir au Sinaï.

Le lieu exact où l'Exode situe le don de la Tora est lui aussi indéterminé. Il s'agissait d'une montagne non identifiée. Si les Hébreux n'ont pas conservé de tradition concernant sa situation exacte, c'est que cela importait moins à leurs yeux que ce qui s'y était passé et en avait résulté. Depuis le IVe siècle, une tradition orthodoxe désigne le Djebel Moussa ou mont Moïse. Les moines ont bâti un monastère au lieu-dit de la théophanie du buisson ardent et, au VIe siècle, l'empereur Justinien y a édifié une puissante forteresse afin de les protéger.

Après la théophanie du Sinaï, le peuple se remet en marche pour gagner la Terre promise. Chacune des étapes de ce long voyage soulève des problèmes dont la complexité est telle que leur localisation est la plupart du temps impossible.

La critique biblique repousse l'affirmation traditionnelle selon laquelle la législation consignée dans l'Exode et dans les livres suivants du Pentateuque aurait été l'oeuvre de Moshè écrivant sous la dictée de IHVH-Adonaï. Elle y voit une oeuvre composite, qui s'est progressivement constituée au cours des siècles à partir de sources multiples. Quelles que soient ses similitudes avec d'anciens codes, celui d'Hammourabi par exemple, cette législation possède ses caractères propres. Elle a un aspect toujours actuel par son humanisme, sa quête passionnée de justice et de paix, les perspectives apocalyptiques qu'elle assigne au terme de l'histoire humaine, et la vocation divine dont elle ouvre la vision à l'homme créé à la ressemblance du Créateur. Le message central de la Tora réside dans le monothéisme éthique que les Hébreux furent les premiers à propager. L'adoration d'un Dieu unique, juste, invisible, créateur des ciels et de la

terre, impliquait le rejet, par les Benéi Israël, de toutes les idoles adorées par les nations, de toute forme de paganisme.

Le livre de l'Exode, ou des Noms, illustre ainsi le récit de la naissance d'une nation, Israël, fruit de l'amour de IHVH-Adonaï, de sa révélation et de sa puissance.

Chapitre 1.

1 Voici les noms des Benéi Israël qui viennent en Misraîm avec Ia'acob, l'homme et sa maison, ils viennent:

2 Reoubén, Shim'ôn, Lévi et Iehouda;

3 Issaskhar, Zebouloun et Biniamîn;

4 Dân, Naphtali, Gad et Ashér.

5 Ce sont tous les êtres sortis de la cuisse de Ia'acob, soixante-dix êtres; et Iosseph était en Misraîm.

6 Iosseph meurt, et tous ses frères, et tout ce cycle.

7 Les Benéi Israël fructifient, foisonnent, se multiplient et se revigorent, fort, fort; la terre se remplit d'eux.

8 Un nouveau roi se lève sur Misraîm, qui n'avait pas connu Iosseph.

9 Il dit à son peuple: "Voici, le peuple des Benéi Israël est multiple et vigoureux devant nous.

10 Allons, soyons plus sages que lui pour qu'il ne se multiplie pas! Oui, ce serait, une guerre survenant, il s'ajouterait, lui aussi, à nos ennemis: il guerroierait contre nous, montant de la terre"!

11 Ils mettent sur lui des chefs de corvée pour le violenter par leurs faix. Il bâtit des villes d'approvisionnement pour Pharaon: Pitôm et Ra'amsés.

12 Et comme ils le violentent, ainsi il se multiplie, ainsi il fait brèche. Ils se dégoûtent en face des Benéi Israël.

13 Misraîm asservit les Benéi Israël avec brutalité.

14 Ils rendent leur vie amère par un dur servage dans l'argile, les briques, tout le servage des champs, outre tout leur servage auquel ils les asservissaient avec brutalité.

15 Le roi de Misraîm dit aux accoucheuses, nom de l'une, Shiphra; nom de la seconde, Poua',

16 il dit: "En faisant enfanter les 'Ibriot vous verrez sur la double pierre. Si c'est un fils: mettez-le à mort. Si c'est une fille: elle vivra.

17 Les accoucheuses frémissent d'Elohîms, elles ne font pas comme leur parlait le roi de Misraîm, elles laissent vivre les enfants.

18 Le roi de Misraîm crie vers les accoucheuses et leur dit: "Pourquoi

faites-vous ce propos et laissez-vous vivre les enfants?

19 Les accoucheuses disent à Pharaon: "Car les 'Ibriot ne sont pas comme les femmes de Misraîm. Oui, elles sont vives et enfantent avant que l'accoucheuse ne vienne à elles"!

20 Elohîms fait du bien aux accoucheuses et le peuple se multiplie. Ils se renforcent beaucoup.

21 Et c'est quand les accoucheuses frémissent d'Elohîms, il leur fait des maisons.

22 Pharaon ordonne à tout son peuple pour dire: "Tout fils enfanté, jetez-le au Ieor. Laissez vivre toute fille"!

Chapitre 2.

1 Un homme de la maison de Lévi va et prend une fille de Lévi.
2 Enceinte, la femme enfante un fils. Elle le voit: oui, il est bien. Elle le recèle trois lunes,
3 mais elle ne peut le recéler encore. Elle prend pour lui une caisse de papyrus: elle la bitume de bitume et de poix. Elle y met l'enfant, et la met dans les joncs, sur la lèvre du Ieor.
4 Sa soeur se poste au loin, pour savoir ce qui sera fait de lui.
5 La fille de Pharaon descend pour se baigner dans le Ieor. Ses adolescentes vont sur la main du Ieor. Elle voit la caisse au milieu des joncs. Elle envoie sa servante et la prend.
6 Elle l'ouvre, voit l'enfant, et voici: un garçon pleure! Elle compatit à lui et dit:
"Voici un enfant des 'Ibrîm".
7 Sa soeur dit à la fille de Pharaon: "Irai-je? Je crierai pour toi une femme, une nourrice parmi les 'Ibriot. Elle allaitera pour toi l'enfant".
8 La fille de Pharaon lui dit: "Va". La nubile va et crie la mère de l'enfant.
9 La fille de Pharaon lui dit: "Va avec cet enfant. Allaite-le pour moi. Je te donnerai ton salaire". La femme prend l'enfant et l'allaite.
10 L'enfant grandit et elle le fait venir à la fille de Pharaon. C'est pour elle un fils.
Elle crie son nom: "Moshè". Elle dit: "Oui, je l'ai retiré de l'eau".
11 Et c'est, en ces jours-là: Moshè grandit, il sort vers ses frères et voit leurs faix. Il voit un homme, un Misri frapper un homme, un 'Ibri de ses frères.
12 Il fait face, ici et là. Il voit: non, pas un homme! Il frappe le Misri et l'enfouit dans le sable.
13 Le deuxième jour, il sort et voici deux hommes, des 'Ibrîm, se querellent. Il dit au méchant: "Pourquoi frappes-tu ton compagnon?
14 Il dit: "Qui t'a mis pour homme, chef et juge sur nous? Est-ce pour me tuer que tu le dis, comme tu as tué le Misri? Moshè frémit. Il dit: "Ainsi le propos est connu"!

15 Pharaon entend ce propos et cherche à tuer Moshè. Moshè s'enfuit en face de Pharaon. Il habite en terre de Midiân, il habite au puits.
16 Le desservant de Midiân a sept filles. Elles viennent, puisent, remplissent les auges, pour abreuver les ovins de leur père.
17 Des pâtres surviennent et les expulsent, Moshè se lève, les sauve et

abreuve leurs ovins.
18 Elles viennent vers Re'ouél, leur père. Il dit: "Pourquoi venez-vous vite aujourd'hui?
19 Elles disent: "Un homme, un Misri, nous a secourues de la main des pâtres.
Et même, il a puisé, puisé, pour nous et a abreuvé les ovins".
20 Il dit à ses filles: "Où est-il ? Pourquoi cela? Avez-vous abandonné l'homme?
Criez vers lui, qu'il mange le pain"!
21 Moshè se résout à habiter avec l'homme. Il donne Sipora, sa fille, à Moshè.
22 Elle enfante un fils. Il crie son nom: Guérshôm! Oui, il dit: "J'étais un métèque en terre étrangère"!
23 Et c'est dans ces jours multiples, le roi de Misraîm meurt. Les Benéi Israël gémissent du servage et clament. Du servage, leur appel monte vers Elohîms.
24 Elohîms entend leur plainte, Elohîms se souvient de son pacte avec Abrahâm, avec Is'hac et avec Ia'acob.
25 Elohîms voit les Benéi Israël: Elohîms sait.

Chapitre 3.

1 Moshè était pâtre des ovins d'Itro, son beau-père, le desservant de Midiân. Il conduit les ovins après le désert et vient au mont de l'Elohîms, au Horéb.

2 Le messager de IHVH-Adonaï se fait voir à lui dans une flamme de feu au milieu du roncier. Il voit et voici: le roncier brûle au feu mais le roncier n'est pas mangé!

3 Moshè dit: "Je m'écarterai donc, que je voie cette grande vision. Pourquoi le roncier ne brûle-t-il pas?

4 IHVH-Adonaï voit qu'il s'est écarté pour voir. Elohîms crie vers lui du milieu du roncier: il dit: "Moshè! Moshè"! Il dit: "Me voici"!

5 Il dit: "N'approche pas ici ! Ôte tes sandales de tes pieds oui, le lieu sur lequel tu te tiens est une glèbe sacrée".

6 Il dit: "Moi-même, l'Elohîms de ton père, l'Elohîms d'Abrahâm, l'Elohîms d'Is'hac, l'Elohîms de Ia'acob"! Moshè voile ses faces, oui, il frémit de regarder l'Elohîms!

7 IHVH-Adonaï dit: "J'ai vu, vu l'humiliation de mon peuple en Misraîm, j'ai entendu leur vocifération, face à ses tyrans. Oui, j'ai connu ses douleurs.

8 Je descends le secourir de la main de Misraîm, pour le faire monter de cette terre, vers une terre bonne, large, vers une terre fluente de lait et de miel, vers le lieu du Kena'ani, du Hiti, de l'Emori, du Perizi, du Hivi et du Ieboussi.

9 Maintenant, voici, la vocifération des Benéi Israël est venue à moi. J'ai vu aussi l'oppression dont Misraîm les opprime.

10 Maintenant, va! Je t'envoie à Pharaon. Fais sortir mon peuple, les Benéi Israël, de Misraîm.

11 Moshè dit à l'Elohîms: "Qui suis-je, moi-même, oui, pour aller vers Pharaon, oui, pour faire sortir les Benéi Israël de Misraîm?

12 Il dit: "Oui, je serai avec toi. Et ceci est pour toi le signe, que moi-même je t'ai envoyé: quand tu feras sortir le peuple de Misraîm, vous servirez l'Elohîms sur ce mont".

13 Moshè dit à l'Elohîms: "Voici, moi-même, je viens vers les Benéi Israël, je leur dis: 'L'Elohîms de vos pères m'a envoyé vers vous'. Ils me disent: 'Quel est son nom?' Que leur dirai-je?

14 Elohîms dit à Moshè: "Èhiè ashèr èhiè! - Je serai qui je serai" Il dit: "Ainsi diras-tu aux Benéi Israël: 'Je serai, Èhiè, m'a envoyé vers vous'".

15 Elohîms dit encore à Moshè: "Tu diras ainsi aux Benéi Israël: 'IHVH-Adonaï, l'Elohîms de vos pères, l'Elohîms d'Abrahâm, l'Elohîms d'Is'hac et

l'Elohîms de Ia'acob, m'a envoyé vers vous'. Voilà mon nom en pérennité, voilà ma mémoration de cycle en cycle.

16 Va! Rassemble les anciens d'Israël, dis-leur: 'IHVH-Adonaï, l'Elohîms de vos pères s'est fait voir à moi, l'Elohîms d'Abrahâm, d'Is'hac, de Ia'acob, pour dire: Je vous ai sanctionnés, sanctionnés vous et ce qui se fait en Misraîm'.

17 Je dis: 'Je vous ferai monter de l'humiliation de Misraîm, vers la terre du Kena'ani, du Hiti, de l'Emori, du Perizi, du Hivi et du Ieboussi, vers une terre fluente de lait et de miel'.

18 Ils entendront ta voix: tu viendras, toi et les Anciens d'Israël, vers le roi de Misraîm. Vous lui direz: 'IHVH-Adonaï, l'Elohîms des 'Ibrîm est survenu pour nous. Maintenant, nous irons donc une route de trois jours au désert: nous sacrifierons à IHVH-Adonaï, notre Elohîms'.

19 Mais moi je sais que le roi de Misraîm ne vous donnera pas d'aller, sinon à main-forte.

20 J'enverrai ma main, je frapperai Misraîm, de toutes mes merveilles que je ferai en son sein. Après quoi, il vous renverra.

21 Je donne la grâce de ce peuple aux yeux de Misraîm. Et c'est, quand vous irez, vous n'irez pas à vide.

22 La femme empruntera à sa voisine, à la résidente de sa maison, des récipients d'argent, des récipients d'or, des tuniques. Vous les mettrez sur vos fils, sur vos filles: vous récupérerez de Misraîm"!

Chapitre 4.

1 Moshè répond et dit: "Mais certes, ils n'adhéreront pas à moi, ils n'entendront pas ma voix. Oui, ils diront: 'IHVH-Adonaï n'a pas été vu par toi'."

2 IHVH-Adonaï lui dit: "Qu'est-ce dans ta main? Il dit: "Une branche".

3 Il dit: "Jette-la à terre". Il la jette à terre et c'est un serpent. Moshè s'enfuit en face de lui.

4 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Envoie ta main, attrape sa queue". Il envoie sa main, le saisit et c'est une branche en sa paume.

5 "Pour qu'ils adhèrent, oui, il a été vu par toi, IHVH-Adonaï, l'Elohîms de leurs pères, l'Elohîms d'Abrahâm, l'Elohîms d'Is'hac et l'Elohîms de Ia'acob".

6 IHVH-Adonaï lui dit encore: "Fais donc venir ta main sur ton sein". Il fait venir sa main sur son sein. Il la sort et voici sa main est galeuse comme neige.

7 Il dit: "Retourne ta main sur ton sein". Il retourne sa main sur son sein. Il la sort de son sein, et voici, elle est redevenue comme sa chair.

8 "Et c'est, s'ils n'adhèrent pas à toi, s'ils n'entendent pas la voix du premier signe, ils adhéreront à la voix du dernier signe.

9 Et c'est, s'ils n'adhèrent pas à ces deux signes aussi, s'ils n'entendent pas ta voix, tu prendras des eaux du Ieor, tu les répandras sur le sec: les eaux que tu prendras du Ieor seront en sang sur le sec".

10 Moshè dit à IHVH-Adonaï: "Plaise ! Adonaï! Moi-même, je ne suis pas un homme à paroles, même d'hier, même d'avant-hier ni même depuis que tu as parlé à ton serviteur! Oui, je suis lourd de bouche et lourd de langue, moi-même".

11 IHVH-Adonaï lui dit: "Qui a mis une bouche à l'humain? Ou qui rend muet ou sourd, clairvoyant ou aveugle ? N'est-ce pas moi-même, IHVH-Adonaï?

12 Maintenant, va! Moi-même je serai avec ta bouche, je t'enseignerai ce dont tu parleras".

13 Il dit: "Plaise, Adonaï ! Envoie donc avec la main de qui tu enverras"!

14 La narine de IHVH-Adonaï brûle contre Moshè. Il dit: "N'est-ce pas, Aarôn, ton frère, le Lévi? je sais qu'il parlera, il parlera, lui ! Et même le voici, il sort à ton abord. Il te voit! Il se réjouit en son coeur!

15 Parle-lui, mets les paroles dans sa bouche. Moi-même, je serai avec ta bouche et avec sa bouche, et je vous enseignerai ce que vous ferez.

16 Lui, il parlera pour toi au peuple. Et c'est lui-même qui sera pour toi une bouche. Toi, pour lui, tu seras Elohîms.

17 Cette branche, tu la prendras en main pour faire avec elle les signes".

18 Moshè va, retourne vers Iètèr son beau-père et lui dit "J'irai donc! Je retourne vers mes frères qui sont en Misraîm. Je verrai s'ils sont encore vivants". Itro dit à Moshè: "Va en paix"!

19 IHVH-Adonaï dit à Moshè, en Midiân: "Va, retourne en Misraîm: oui, tous les hommes sont morts, qui cherchaient ton être".

20 Moshè prend sa femme et ses fils; il les véhicule sur l'âne, et retourne en terre de Misraîm. Moshè prend la branche d'Elohîms en sa main.

21 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "En ton aller, pour retourner en Misraîm, vois tous les prodiges que j'ai mis en ta main, fais-les en face de Pharaon. Moi, je renforcerai son coeur, et il ne renverra pas le peuple.

22 Dis à Pharaon: 'Ainsi a dit IHVH-Adonaï: Mon fils, mon aîné, c'est Israël !

23 Je te le dis, à toi, renvoie mon fils, qu'il me serve. mais tu refuses de le renvoyer. Voici, moi-même je tuerai ton fils, ton aîné'".

24 Et c'est sur la route, au gîte: IHVH-Adonaï le rencontre, il cherche à le faire mourir.

25 Sipora prend un silex, tranche le prépuce de son fils et avec le touche à ses pieds. Elle dit: "Oui, toi, tu es pour moi un époux de sang".

26 Il le relâche. Alors, elle dit: "Un époux de sang, par les circoncisions"!
27 IHVH-Adonaï dit à Aarôn: "Va à l'abord de Moshè, au désert". Il va et
le rencontre au mont de l'Elohîms. Il l'embrasse.
28 Moshè rapporte à Aarôn toutes les paroles de IHVH-Adonaï qui
l'envoyait et tous les signes qu'il lui ordonnait.
29 Moshè va avec Aarôn. Ils rassemblent tous les Anciens des Benéi
Israël.
30 Aarôn parle toutes les paroles que IHVH-Adonaï parlait à Moshè. Il
fait les signes aux yeux du peuple.
31 Le peuple adhère. Oui, ils entendent que IHVH-Adonaï a sanctionné
les Benéi Israël; Oui, il voyait leur humiliation. Ils s'inclinent et se prosternent.

Chapitre 5.

1 Viennent ensuite Moshè et Aarôn. Ils disent à Pharaon: "Ainsi a dit
IHVHAdonaï, l'Elohîms d'Israël: 'Renvoie mon peuple, ils me fêteront au
désert'".
2 Pharaon dit: "Qui est IHVH-Adonaï, pour que j'entende sa voix, et que
je renvoie Israël? Je ne connais pas IHVH-Adonaï. Aussi, je ne renverrai pas
Israël".
3 Ils disent: "L'Elohîms des 'Ibrîm est crié sur nous. Nous irons donc une
route de trois jours au désert et nous sacrifierons à IHVH-Adonaï, notre Elohîms,
afin qu'il ne nous frappe pas avec la peste ou l'épée".
4 Le roi de Misraîm leur dit: "Moshè et Aarôn, pourquoi hérissez-vous le
peuple en ses travaux? Allez à vos faix".
5 Pharaon dit: "Certes, le peuple de la terre est multiple maintenant. Et
vous les feriez chômer de leurs faix?
6 Pharaon ordonne ce jour-là aux tyrans du peuple et à ses commissaires
pour dire:
7 "Ne continuez pas à donner du chaume au peuple, pour briqueter les
briques, comme hier et avant-hier. Ils iront eux-mêmes chaumer pour eux du
chaume.
8 Et la quantité de briques qu'ils faisaient hier et avant-hier, vous la leur
imposerez. N'en soustrayez rien. Oui, ils se relâchen ! Ainsi, ils vocifèrent pour
dire: 'Nous irons, nous sacrifierons à notre Elohîms!'
9 Que le servage s'alourdisse sur les hommes. Qu'ils en fassent et qu'ils
ne se divertissent pas avec des paroles de mensonge".
10 Les tyrans du peuple, ses commissaires sortent. Ils disent au peuple
pour dire: "Ainsi a dit Pharaon: 'Je ne vous donnerai pas de chaume.
11 Vous, allez, prenez le chaume là où vous le trouverez, car, de votre

servage, nous ne soustraierons pas un propos!'"

12 Le peuple se disperse dans toute la terre de Misraîm, à chaumer du chaume pour la paille.

13 Les tyrans les stimulent pour dire: "Achevez votre faix, la parole du jour en son jour, comme lorsqu'il y avait de la paille".

14 Les commissaires des Benéi Israël, placés sur eux par les tyrans de Pharaon, sont frappés pour dire: "Pourquoi n'avez-vous pas achevé votre part, pour briqueter comme hier et avant-hier, même hier, même aujourd'hui?

15 Les commissaires des Benéi Israël viennent. Ils vocifèrent vers Pharaon, pour dire: "Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs?

16 Le chaume n'est pas donné à tes serviteurs, mais les briques, ils nous disent: 'Faites-les!' Voici: tes serviteurs sont frappés. La faute en est à ton peuple".

17 Il dit: "Vous vous relâchez, vous vous relâchez! Sur quoi vous dites: 'Nous irons, nous sacrifierons à IHVH-Adonaï'.

18 Maintenant, allez! Servez! Le chaume ne vous sera pas donné, mais la quantité de briques, vous la donnerez".

19 Les commissaires des Benéi Israël les voient en mal pour dire: "Vous ne soustrairez rien de vos briques, la parole du jour en son jour"!

20 Ils frappent Moshè et Aarôn, postés à leur abord, à leur sortie de chez Pharaon.

21 Ils leur disent : "IHVH-Adonaï verra contre vous ! Il jugera! Vous avez fait puer notre odeur, aux yeux de Pharaon et aux yeux de ses serviteurs, donnant une épée en leur main pour nous tuer".

22 Moshè retourne vers IHVH-Adonaï et dit: "Adonaï! Pourquoi as-tu maltraité ce peuple? Pourquoi m'as-tu envoyé?

23 Depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, ce peuple est maltraité, et tu n'as pas secouru, secouru ton peuple".

Chapitre 6

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon.

Oui, à main-forte, il les renverra, à main-forte, il les expulsera de sa terre"!

2 Elohîms parle à Moshè et lui dit: "Moi, IHVH-Adonaï!

3 Je me suis fait voir à Abrahâm, à Is'hac et à Ia'acob, en Él Shadaï. Mais sous mon nom, IHVH-Adonaï, je ne me suis pas fait connaître d'eux.

4 Aussi j'ai levé mon pacte avec eux, pour leur donner la terre de

Kena'ân, la terre de leurs résidences, où ils ont résidé.
5 Aussi, moi, j'ai entendu la plainte des Benéi Israël que Misraîm asservit. Je me souviens de mon pacte.
6 Ainsi, dis aux Benéi Israël: 'Moi, IHVH-Adonaï, je vous fais sortir des faix de Misraîm, Je vous secours de leur servage, je vous rédime à bras tendu et à grandes pénalités.
7 Je vous prends à moi pour peuple, et suis pour vous Elohîms. Pénétrez oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, qui vous fais sortir de sous les faix de Misraîm.
8 Je vous fais venir vers la terre où j'ai porté ma main, pour la donner à Abrahâm, à Is'hac et à Ia'acob, je vous la donne en héritage, moi, IHVHAdonaï!'"
9 Moshè parle ainsi aux Benéi Israël. Mais ils n'entendent pas Moshè, par souffle court et par dur servage.
10 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
11 "Viens! Parle à Pharaon, le roi de Misraîm, qu'il renvoie les Benéi Israël de sa terre"!
12 Moshè parle, face à IHVH-Adonaï, pour dire: "Voici, les Benéi Israël ne m'ont pas entendu. Et quoi, Pharaon m'entendrait-il, moi, l'incirconcis des lèvres?
13 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn. Il ordonne aux Benéi Israël et à Pharaon, le roi de Misraîm, de faire sortir les Benéi Israël de la terre de Misraîm.
14 Voici les têtes des maisons de leurs pères: les fils de Reoubén, l'aîné d'Israël, Hanokh, Palou, Hèsrôn, Karmi. Voilà les clans de Reoubén.
15 Les fils de Shim'ôn, Iemouél, Iamîn, Oad, Iakhîn, Sohar et Shaoul - le fils de la Kena'anit. Voilà les clans de Shim'ôn.
16 Voici les noms des fils de Lévi, en leurs enfantements, Guérshôn, Qeat, Merari. Les années de vie de Lévi: cent trente-sept ans.
17 Les fils de Guérshôn, Libni et Shim'i, pour leurs clans.
18 Les fils de Qeat, 'Amrâm, Isar, Hèbrôn, 'Ouziél. Les années de la vie de Qeat, cent trente-trois ans.
19 Et les fils de Merari, Mahli et Moushi. Voilà les clans de Lévi en leurs enfantements.
20 'Amrâm prend Iokhèbèd, sa tante, à lui pour femme. Elle lui enfante Aarôn et Moshè. Les années de la vie d''Amrâm, cent trente-sept ans.
21 Les fils d'Isar, Qorah, Nèphèg et Zikhri.
22 Les fils d''Ouziél, Mishaél, Èlisaphân et Sitri.
23 Aarôn prend Èlishèba', la fille d''Aminadab, la soeur de Nahshôn, à lui

pour femme. Elle enfante pour lui Nadab, Abiou, Èl'azar et Itamar.
24 Les fils de Qorah: Assir, Èlqana, et Abiassaph. Voilà les clans du Qorhi.
25 Èl'azar bèn Aarôn prend une des filles de Poutiél à lui pour femme. Elle enfante pour lui Pinhas. Voilà les têtes des pères des Lévi pour leurs clans;
26 lui, Aarôn avec Moshè auxquels IHVH-Adonaï avait dit: "Faites sortir les Benéi Israël de la terre de Misraîm en leurs milices".
27 Ils parlent à Pharaon, le roi de Misraîm, pour faire sortir les Benéi Israël de Misraîm, lui, Moshè avec Aarôn.
28 Et c'est au jour où IHVH-Adonaï parle à Moshè, en terre de Misraîm.
29 IHVH-Adonaï parle à Moshè, pour dire: "Moi, IHVH-Adonaï! Parle à Pharaon, le roi de Misraîm, tout ce dont moi je te parle".
30 Moshè dit en face de IHVH-Adonaï: "Voici, moi je suis incirconcis des lèvres, comment Pharaon m'entendra-t-il?

Chapitre 7.

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Vois! Je t'ai donné pour Elohîms à Pharaon.
Aarôn, ton frère, sera ton inspiré.
2 Toi, tu parleras tout ce que je t'ordonnerai, et Aarôn, ton frère, parlera à Pharaon: il renverra les Benéi Israël de sa terre.
3 Et moi j'endurcis le coeur de Pharaon: je multiplie mes signes et mes prodiges en terre de Misraîm.
4 Mais Pharaon ne vous entendra pas. Je donne ma main contre Misraîm: je fais sortir mes milices, mon peuple, les Benéi Israël de la terre de Misraîm, à grandes pénalités.
5 Misraîm pénétrera oui, moi, IHVH-Adonaï, quand je tendrai ma main sur Misraîm et ferai sortir les Benéi Israël de leur sein".
6 Moshè et Aarôn font comme leur ordonne IHVH-Adonaï. Ils font ainsi.
7 Moshè a quatre-vingts ans et Aarôn quatre-vingt-trois ans, quand ils parlent à Pharaon.
8 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:
9 "Oui, Pharaon vous parlera pour dire: 'Donnez-vous un prodige!' Dis à Aarôn:
'Prends ta branche, jette-la en face de Pharaon. Elle sera un crocodile'".
10 Moshè vient avec Aarôn vers Pharaon. Ils font ainsi, comme IHVH-Adonaï l'ordonne. Aarôn jette sa branche en face de Pharaon et en face de ses serviteurs: et c'est un crocodile.
11 Pharaon crie aussi vers ses sages et ses sorciers: eux aussi, ils font

ainsi, les devins de Misraîm par leurs incantations.

12 Ils jettent chacun sa branche: ce sont des crocodiles. La branche d'Aarôn engloutit leurs branches.

13 Le coeur de Pharaon se renforce. Il ne les entend pas, ainsi qu'avait parlé IHVH-Adonaï.

14 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Lourd est le coeur de Pharaon: il a refusé de renvoyer le peuple.

15 Va vers Pharaon, le matin: voici, il sort aux eaux. Poste-toi à son abord, sur la lèvre du Ieor. La branche qui a tourné en serpent, tu la prendras en ta main.

16 Dis-lui: 'IHVH-Adonaï, l'Elohîms des 'Ibrîm m'a envoyé vers toi pour dire: Envoie mon peuple, qu'ils me servent au désert. Mais voici, jusqu'ici tu n'as pas entendu.

17 Ainsi dit IHVH-Adonaï: Par cela tu pénétreras, oui, moi IHVH-Adonaï. Voici, moi-même je frapperai de la branche qui est en ma main, les eaux du Ieor: elles tourneront en sang.

18 Le poisson du Ieor mourra, le Ieor puera, Misraîm sera dégoûté de boire l'eau du Ieor'".

19 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Dis à Aarôn: 'Prends ta branche, tends ta main sur les eaux de Misraîm, sur leurs fleuves, sur leurs Ieorîm, sur leurs étangs, sur tout alignement de leurs eaux, ils seront sang, et le sang sera dans toute la terre de Misraîm, dans les arbres et dans les pierres'".

20 Moshè et Aarôn font ainsi, comme IHVH-Adonaï l'ordonne. Il lève sa branche et frappe les eaux du Ieor, aux yeux de Pharaon, aux yeux de ses serviteurs: toutes les eaux du Ieor tournent en sang.

21 Le poisson qui est dans le Ieor meurt, le Ieor pue, Misraîm ne peut boire les eaux du Ieor. Et c'est du sang dans toute la terre de Misraîm.

22 Les devins de Misraîm font de même par leurs incantations. Le coeur de Pharaon se renforce. Il ne les entendait pas, comme IHVH-Adonaï avait parlé.

23 Pharaon vient en sa maison et ne place pas son coeur en cela non plus.

24 Tout Misraîm fouille aux alentours du Ieor, pour de l'eau à boire, car ils ne pouvaient boire des eaux du Ieor.

25 Sept jours se remplissent après que IHVH-Adonaï eut frappé le Ieor.

26 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Viens vers Pharaon et dis-lui: 'Ainsi dit IHVHAdonaï: Renvoie mon peuple, qu'ils me servent!

27 Si toi tu refuses de les renvoyer, voici, moi-même, je frapperai toutes tes frontières avec des crapauds.

28 Le Ieor foisonnera de crapauds. Ils monteront, ils viendront dans ta maison, à l'intérieur de ta couche, sur ton lit, dans la maison de tes serviteurs,

contre ton peuple, dans tes fours, dans tes pétrins.
29 Contre toi, contre ton peuple, et contre tous tes serviteurs, ils monteront, les crapauds'".

Chapitre 8.

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Dis à Aarôn: 'Tends ta main, avec ta branche, sur les fleuves, sur les Ieorîm, sur les étangs et fais monter les crapauds contre la terre de Misraîm'".
2 Aarôn tend sa main sur les eaux de Misraîm, et monte le crapaud: il couvre la terre de Misraîm.
3 Les devins font de même par leurs incantations. Ils font monter les crapauds sur la terre de Misraîm.
4 Pharaon crie à Moshè et Aarôn et dit: "Intercédez auprès de IHVH-Adonaï.
Qu'il écarte les crapauds de moi et de mon peuple. Je renvoie le peuple: qu'ils sacrifient à IHVH-Adonaï".
5 Moshè dit à Pharaon: "Magnifie-toi à mes dépens! Quand intercéderai-je pour toi, pour tes serviteurs, pour ton peuple, pour trancher les crapauds loin de toi et de tes maisons et qu'ils restent seulement dans le Ieor?
6 Il dit: "Demain"! Il dit: "Selon ta parole! Afin que tu le pénètres, nul n'est comme IHVH-Adonaï, notre Elohîms!
7 Les crapauds s'écarteront de toi, de tes maisons, de tes serviteurs, de ton peuple. Ils resteront seulement dans le Ieor".
8 Moshè sort avec Aarôn de chez Pharaon. Moshè vocifère vers IHVH-Adonaï à propos des crapauds qu'il avait mis contre Pharaon.
9 IHVH-Adonaï fait selon la parole de Moshè. Les crapauds des maisons, des cours, des champs meurent.
10 Ils les accumulent monceaux par monceaux et la terre pue.
11 Pharaon voit : oui, c'était un soulagement. Mais il alourdit son coeur et il ne les entend pas, comme avait parlé IHVH-Adonaï.

12 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Dis à Aarôn: 'Tends ta branche et frappe la poussière de la terre : il sera des poux dans toute la terre de Misraîm'".
13 Ils font ainsi: Aarôn tend sa main avec sa branche, il frappe la poussière de la terre, et ce sont des poux sur l'humain et sur la bête. Toute la poussière de la terre c'était des poux, dans toute la terre de Misraîm.
14 Les devins font de même avec leurs incantations pour faire sortir les poux.
Mais ils ne le peuvent pas: et c'est des poux sur l'humain et sur la bête.

15 Les devins disent à Pharaon: "C'est le doigt d'Elohîms"! Mais le coeur de Pharaon se renforce, et il ne les entend pas, comme avait parlé IHVH-Adonaï.

16 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Lève-toi tôt le matin et poste-toi en face de Pharaon. Voici, il sort aux eaux. Dis-lui : 'Ainsi dit IHVH-Adonaï : Envoie mon peuple, qu'ils me servent!

17 Oui, si tu ne renvoies pas mon peuple, me voici, j'envoie, contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple, et contre tes maisons l'anophèle. Les maisons de Misraîm se rempliront d'anophèles et même la glèbe sur laquelle ils sont.

18 Je distingue, en ce jour, la terre de Goshèn où mon peuple se tient, pour qu'il n'y ait pas là d'anophèle. Pour que tu pénètres, oui, moi IHVH-Adonaï, au sein de la terre.

19 Je mets un rachat entre mon peuple et ton peuple. Demain, ce signe sera'".

20 IHVH-Adonaï fait ainsi. L'anophèle vient, lourd, dans la maison de Pharaon, dans la maison de ses serviteurs, dans toute la terre de Misraîm. La terre est détruite, face à l'anophèle.

21 Pharaon crie vers Moshè et Aarôn et dit: "Allez, sacrifiez pour votre Elohîms sur la terre".

22 Moshè dit: "Agir ainsi ne serait pas ferme: oui, ce serait une abomination pour Misraîm que nous sacrifiions à IHVH-Adonaï, notre Elohîms! Si nous sacrifiions en abomination pour Misraîm, sous leurs yeux, ne nous lapideraient-ils pas?

23 Nous irons au désert une route de trois jour : sacrifions à IHVH-Adonaï, notre Elohîms, comme il nous le dira".

24 Pharaon dit: "Moi-même je vous renverrai. Sacrifiez à IHVH-Adonaï, votre Elohîms, au désert. Seulement, ne vous éloignez pas, ne vous éloignez pas pour aller. Intercédez pour moi"!

25 Moshè dit: "Voici, moi-même, je sors de chez toi et j'intercède auprès de IHVH-Adonaï. L'anophèle s'écartera de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple, demain. Seulement que Pharaon n'ajoute pas à nous bafouer en ne renvoyant pas le peuple, pour sacrifier à IHVH-Adonaï".

26 Moshè sort de chez Pharaon et intercède auprès de IHVH-Adonaï.

27 IHVH-Adonaï fait selon la parole de Moshè. L'anophèle s'écarte de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Il n'en reste pas un.

28 Pharaon alourdit son coeur, cette fois aussi: il ne renvoie pas le peuple.

Chapitre 9. 1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Viens vers Pharaon et

parle-lui : 'Ainsi dit IHVHAdonaï, l'Elohîms des 'Ibrîm : Renvoie mon peuple, qu'ils me servent!

2 Oui, si tu refuses, toi, de les renvoyer, si tu les forces, 3 voici, la main de IHVH-Adonaï sera contre ton cheptel dans le champ, contre les chevaux, contre les ânes, contre les chameaux, contre les bovins et contre les ovins, une peste fort lourde.

4 IHVH-Adonaï distinguera entre le cheptel d'Israël et le cheptel de Misraîm.

Rien ne mourra de tout ce qui est aux Benéi Israël'".

5 IHVH-Adonaï fixe un rendez-vous pour dire: "Demain, IHVH-Adonaï fera cette parole sur la terre".

6 Dès le lendemain, IHVH-Adonaï fait cette parole. Tout le cheptel de Misraîm meurt, mais du cheptel d'Israël nul ne meurt.

7 Pharaon envoie, et voici: pas un mort dans le cheptel d'Israël, pas même un.

Le coeur de Pharaon s'alourdit: il ne renvoie pas le peuple.

8 IHVH-Adonaï dit à Moshè et à Aarôn: "Prenez pour vous pleines poignées de suie de fournaise, et que Moshè la jette vers les ciels, aux yeux de Pharaon.

9 Elle sera en poudre sur toute la terre de Misraîm, elle sera sur l'humain et sur la bête en ulcère florissant de pustules, dans toute la terre de Misraîm".

10 Ils prennent la suie de fournaise, se tiennent face à Pharaon, et Moshè la jette vers les ciels. Et c'est ulcère de pustules, florissant sur l'humain et sur la bête.

11 Les devins ne pouvaient pas se tenir en face de Moshè, en face de l'ulcère, car l'ulcère était sur les devins et sur tout Misraîm.

12 Mais IHVH-Adonaï renforce le coeur de Pharaon, et il ne les entend pas, comme IHVH-Adonaï avait parlé à Moshè.

13 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Lève-toi tôt le matin et poste-toi face à Pharaon.

Dis-lui: 'Ainsi dit IHVH-Adonaï l'Elohîms des 'Ibrîm: Renvoie mon peuple, qu'ils me servent.

14 Oui, cette fois, moi, j'envoie tous mes fléaux à ton coeur, contre tes serviteurs, contre ton peuple, pour que tu le pénètres: oui, nul n'est comme moi sur toute la terre.

15 Oui, maintenant j'envoie ma main, je te frappe, toi et ton peuple, par la peste, tu seras biffé de la terre.

16 Cependant, pour ceci, je t'ai fait te dresser, pour te faire voir ma force,

pour raconter mon nom à toute la terre.
17 Toi, tu te démènes encore contre mon peuple, pour ne pas les renvoyer.
18 Me voici, je ferai pleuvoir, en cet instant, demain, une grêle lourde, forte, telle qu'il n'y en eut jamais en Misraîm du jour de sa fondation à maintenant.
19 Maintenant envoie alerter ton cheptel et tout ce qui est à toi, au champ. Tout humain ou bête qui se trouvera au champ et ne sera pas ajouté à la maison, la grêle tombera sur eux et ils mourront.
20 Qui frémit de la parole de IHVH-Adonaï, parmi les serviteurs de Pharaon, qu'il fasse fuir ses serviteurs et son cheptel vers les maisons.
21 Qui ne met pas son coeur en la parole de IHVH-Adonaï, qu'il abandonne ses serviteurs et son cheptel au champ'".
22 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Tends ta main sur les ciels; c'est la grêle sur toute la terre de Misraîm, sur l'humain, sur la bête et sur toute herbe du champ, en terre de Misraîm".
23 Moshè tend sa branche sur les ciels: IHVH-Adonaï donne voix et grêle; le feu va sur la terre, IHVH-Adonaï fait pleuvoir la grêle sur la terre de Misraîm.
24 Et c'est la grêle, un feu crépitant au milieu de la grêle, lourde, forte, telle qu'il n'y en eut jamais dans toute la terre de Misraîm depuis qu'elle était en nation.
25 La grêle frappe, dans toute la terre de Misraîm, tout ce qui est au champ, de l'humain à la bête; toute herbe du champ, la grêle la frappe, tout arbre du champ, elle le brise.
26 En terre de Goshèn seulement, là où sont les Benéi Israël, il n'était pas de grêle.
27 Pharaon envoie crier Moshè et Aarôn et leur dit: "Cette fois j'ai fauté, IHVHAdonaï est juste, moi et mon peuple, des criminels.
28 Intercédez auprès de IHVH-Adonaï, c'est assez des voix d'Elohîms et de la grêle! Je vous renvoie: ne continuez pas à vous dresser".
29 Moshè lui dit: "À ma sortie de la ville, je déploierai mes paumes vers IHVHAdonaï, les voix cesseront, la grêle ne sera plus. Afin que tu le pénètres: oui, la terre est à IHVH-Adonaï.
30 Toi et tes serviteurs, je le pénètre, non, vous ne frémissez pas encore en face de IHVH-Adonaï, l'Elohîms".
31 Le lin et l'orge sont frappés: oui, l'orge était en épi, et le lin en bourgeons.
32 Mais le blé et l'épeautre ne sont pas frappés: oui, ils sont tardifs.

33 Moshè sort de chez Pharaon, hors de la ville. Il déploie ses paumes vers IHVH-Adonaï: cessent les voix et la grêle, la pluie ne ruisselle plus sur terre.
34 Pharaon voit que la pluie a cessé avec la grêle et les voix. Il continue à fauter, il alourdit son coeur, lui et ses serviteurs.
35 Mais le coeur de Pharaon se renforce, et il ne renvoie pas les Benéi Israël, comme IHVH-Adonaï l'avait parlé, en main de Moshè.

Chapitre 10. 1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Viens vers Pharaon: oui, moi, j'alourdis son coeur et le coeur de ses serviteurs, pour placer mes signes, ceux-là, en son sein, 2 et pour que tu racontes aux oreilles de ton fils et du fils de ton fils ce en quoi j'ai brutalisé Misraîm, mes signes que j'ai mis en eux: vous pénétrerez, oui, moi IHVH-Adonaï".
3 Moshè vient avec Aarôn vers Pharaon. Ils lui disent: "Ainsi dit IHVH-Adonaï, l'Elohîms des 'Ibrîm: 'Jusqu'à quand refuseras-tu de répondre, face à moi?
Renvoie mon peuple, qu'ils me servent.
4 Oui, si tu refuses, toi, de renvoyer mon peuple, me voici, demain je ferai venir le criquet en ta frontière.
5 Il couvrira l'oeil de la terre, la terre ne pourra plus se voir. Il mangera l'excédent réchappé qui vous reste de la grêle, il mangera tout arbre qui germe pour vous au champ.
6 Ils rempliront tes maisons et les maisons de tous tes serviteurs, les maisons de tout Misraîm, ce que n'avaient pas vu tes pères ni les pères de tes pères, depuis le jour où ils furent sur la glèbe jusqu'à ce jour'". Il fait face et sort de chez Pharaon.
7 Les serviteurs de Pharaon lui disent: "Jusqu'à quand cela sera un piège pour nous? Envoie les hommes et qu'ils servent IHVH-Adonaï leur Elohîms. N'as-tu pas encore pénétré que Misraîm est perdu?
8 Moshè et Aarôn retournent vers Pharaon. Il leur dit: "Allez! Servez IHVHAdonaï, votre Elohîms. Qui, qui s'en ira?
9 Moshè dit: "Nous irons avec nos adolescents et nos anciens, nos fils et nos filles, nous irons avec nos ovins et nos bovins: oui, à nous la fête de IHVHAdonaï"!
10 Il leur dit: "Que IHVH-Adonaï soit ainsi avec vous quand je vous renverrai avec votre marmaille. Voyez que le malheur est contre vos faces!
11 N'est-ce pas, allez donc, les braves, et servez IHVH-Adonaï: oui, c'est ce que vous demandez"! Il les expulse loin des faces de Pharaon.

12 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Tends ta main contre la terre de Misraîm avec le criquet. Il montera contre la terre de Misraîm, il mangera toute l'herbe de la terre, tout ce que la grêle a laissé".
13 Moshè tend sa branche contre la terre de Misraîm. IHVH-Adonaï conduit le souffle du levant contre la terre, tout ce jour-là et toute la nuit. C'était le matin et le souffle du levant portait le criquet.
14 Le criquet monte contre toute la terre de Misraîm, il se pose sur toute la frontière de Misraîm, lourd, fort: avant lui, il n'était pas de criquet pareil, après lui, il n'en sera pas de tel.
15 Il couvre l'oeil de toute la terre et la terre s'enténèbre. Il mange toute l'herbe de la terre, tout le fruit de l'arbre, que la grêle avait laissé. Il ne reste plus de verdure à l'arbre, à l'herbe du champ, dans toute la terre de Misraîm.
16 Pharaon se hâte de crier Moshè et Aarôn, il dit: "J'ai fauté contre IHVHAdonaï, votre Elohîms, et contre vous.
17 Maintenant, porte donc ma faute, cette fois seulement, intercédez auprès de IHVH-Adonaï votre Elohîms qu'il écarte de moi rien que cette mort".
18 Il sort de chez Pharaon et intercède auprès de IHVH-Adonaï.
19 IHVH-Adonaï tourne le souffle de mer, très fort, il porte le criquet et le précipite dans la mer du Jonc. Il ne reste pas un criquet dans toute la frontière de Misraîm.
20 IHVH-Adonaï renforce le coeur de Pharaon: il ne renvoyait pas les Benéi Israël.
21 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Tends ta main sur les ciels, c'est la ténèbre sur la terre de Misraîm, la ténèbre se palpe".
22 Moshè tend sa main sur les ciels, et c'est ténèbre obscure dans toute la terre de Misraîm, trois jours.
23 L'homme ne voit pas son frère, les hommes ne se lèvent pas de leur place, trois jours. Mais chez tous les Benéi Israël c'était la lumière dans leurs habitats.
24 Pharaon crie à Moshè et dit: "Allez, servez IHVH-Adonaï. Seuls vos ovins et vos bovins seront exposés. Votre marmaille ira avec vous aussi".
25 Moshè dit: "Toi, donne aussi, en nos mains des sacrifices et des montées, nous agirons pour IHVH-Adonaï notre Elohîms.
26 Notre cheptel ira aussi avec nous, pas un sabot ne restera. Oui, nous en prendrons pour servir IHVH-Adonaï, notre Elohîms. Nous, nous ne savons pas comment nous servirons IHVH-Adonaï, jusqu'à notre venue là-bas".
27 Mais IHVH-Adonaï renforce le coeur de Pharaon et il ne consent pas à les renvoyer.
28 Pharaon lui dit: "Va, loin de moi! Garde-toi! Tu ne continueras pas à

voir mes faces! Oui, le jour où tu verras mes faces, tu mourras"!
29 Moshè dit: "Ainsi, tu as parlé: je ne continuerai plus à voir tes faces".

Chapitre 11. 1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Je ferai venir encore un choc contre Pharaon et contre Misraîm. Après, oui, il vous renverra de là; son renvoi achevé, il vous expulsera, il vous expulsera de là.
2 Parle donc aux oreilles du peuple: que l'homme emprunte à son compagnon, la femme à sa compagne, des objets d'argent et des objets d'or".
3 IHVH-Adonaï donne la grâce du peuple aux yeux de Misraîm. L'homme Moshè était aussi très grand en terre de Misraîm, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple.
4 Moshè dit: "IHVH-Adonaï a dit ainsi: au milieu de la nuit, moi, je sortirai au milieu de Misraîm.
5 Tout aîné mourra en terre de Misraîm, depuis l'aîné de Pharaon, assis sur son trône, jusqu'à l'aîné de la domestique, derrière la meule double, et tout aîné de bête.
6 Et ce sera une grande vocifération dans toute la terre de Misraîm, telle qu'il n'en fut pas et telle qu'il ne s'en ajoutera pas.
7 Mais contre tous les Benéi Israël, pas un chien ne jappera de sa langue, contre un homme ou contre une bête, afin que vous le pénétriez: IHVH-Adonaï distingue Misraîm d'Israël.
8 Alors tous tes serviteurs, ceux-là, descendront vers moi, ils se prosterneront devant moi pour dire: 'Sors avec tout le peuple qui est à tes pieds'. Après quoi, je sortirai". Il sort de chez Pharaon la narine brûlante.
9 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Pharaon ne vous entendra pas pour multiplier mes prodiges en terre de Misraîm.
10 Moshè et Aarôn font tous ces prodiges en face de Pharaon". IHVH-Adonaï renforce le coeur de Pharaon, mais il ne renvoie pas les Benéi Israël de sa terre.

Chapitre 12.
1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn, en terre de Misraîm, pour
dire: 2 "Cette lunaison est pour vous, tête des lunaisons, la première pour vous des lunaisons de l'année.
3 Parlez à toute la communauté d'Israël pour dire: Le dix de cette lunaison, qu'ils prennent, chaque homme, un agneau par maison de pères, un agneau par maison.
4 Si la maison est insuffisante pour être d'un agneau, qu'il le prenne avec son voisin proche de sa maison, à concurrence des êtres: chaque homme, à

bouche de son manger, concourra pour l'agneau.
5 Ce sera pour vous un agneau intact, un mâle fils de l'année, vous le prendrez parmi les ovins et parmi les caprins.
6 Ce sera pour vous une garde, jusqu'au quatorzième jour de cette lunaison.
Tout le rassemblement de la communauté d'Israël, ils l'égorgeront, entre les deux soirs.
7 Ils prendront du sang et le donneront sur les deux montants et sur le linteau des maisons où ils le mangeront.
8 Ils mangeront la chair cette nuit-là, rôtie au feu avec des azymes; sur des amers, ils le mangeront.
9 N'en mangez pas à demi-cuit ou cuit à l'eau, mais seulement rôti au feu, sa tête sur ses pattes et sur son entraille.
10 N'en laissez pas d'excédent jusqu'au matin: ce qui en restera jusqu'au matin vous l'incinérerez au feu.
11 Ainsi le mangerez-vous: vos hanches ceinturées, vos sandales aux pieds, vos bâtons en vos mains. Mangez-le avec précipitation, lui, Pèssah, le Saut pour IHVH-Adonaï.
12 Je passerai en terre de Misraîm, cette nuit-là, je frapperai tout aîné de Misraîm, de l'humain jusqu'à la bête: contre tous les Elohîms de Misraîm, je ferai des pénalités, moi, IHVH-Adonaï.
13 Le sang sera pour vous en signe sur les maisons où vous êtes. Je verrai le sang et je sauterai au-dessus de vous. Il ne sera pas contre vous de fléau destructeur quand je frapperai la terre de Misraîm.
14 Ce jour sera pour vous en mémorial: vous le fêterez, une fête pour IHVHAdonaï, en vos cycles, règle de pérennité, vous le fêterez.
15 Sept jours vous mangerez des azymes: dès le premier jour vous ferez chômer le levain de vos maisons: oui, tout mangeur de fermenté, cet être sera tranché d'Israël, du premier jour jusqu'au septième jour.
16 Le premier jour sera pour vous une vocation sacrée avec le septième jour, une vocation sacrée: il n'y sera fait nul ouvrage sauf ce qui sera mangé par tout être, cela seul sera fait pour vous.
17 Gardez les azymes: oui, dans l'os de ce jour, j'ai fait sortir vos milices
de la terre de Misraîm; gardez ce jour en vos cycles, règle de pérennité: 18 Le
premier, au quatorzième jour de la lunaison, le soir, vous mangerez des azymes jusqu'au vingt et unième jour de la lunaison, le soir.
19 Sept jours, le levain ne se trouvera pas en vos maisons. Oui, tout mangeur de fermenté, cet être sera tranché de la communauté d'Israël, métèque ou autochtone de la terre.

20 Tout ferment, vous n'en mangerez pas: dans tous vos habitats vous mangerez des azymes".

21 Moshè crie vers tous les anciens d'Israël et leur dit: "Tirez et prenez pour vous un ovin, pour vos clans, égorgez le Pèssah.

22 Prenez un faisceau d'hysope immergez-le dans le sang de la patère, touchez le linteau et les deux montants avec le sang qui est dans la patère. Et vous, vous ne sortirez pas, nul homme de l'ouverture de sa maison jusqu'au matin.

23 IHVH-Adonaï passera pour frapper Misraîm, quand il verra le sang sur le linteau et sur les deux montants IHVH-Adonaï sautera l'ouverture: il ne donnera pas au destructeur de venir dans vos maisons pour frapper.

24 Gardez cette parole en loi pour toi et pour tes fils, en pérennité.

25 Et c'est quand vous viendrez sur la terre que IHVH-Adonaï vous donnera, comme il en a parlé, gardez ce service.

26 Et c'est quand vos fils vous diront: 'Qu'est-ce, pour vous, ce service?'

27 Dites: 'C'est le sacrifice de Pèssah pour IHVH-Adonaï, qui a sauté les maisons des Benéi Israël en Misraîm, en frappant Misraîm. Mais nos maisons il les secourait et le peuple s'inclinait et se prosternait'".

28 Les Benéi Israël vont et font comme IHVH-Adonaï l'ordonnait à Moshè et Aarôn. Ils font ainsi.

29 Et c'est à minuit: IHVH-Adonaï frappe tout aîné en terre de Misraîm, depuis l'aîné de Pharaon, assis sur son trône, jusqu'à l'aîné du captif, dans la maison de la fosse et tout aîné de bête.

30 Pharaon se lève la nuit, lui et tous ses serviteurs et tout Misraîm. Et c'est grande vocifération en Misraîm: non, pas de maison où il n'y ait un mort.

31 Il crie à Moshè et Aarôn, la nuit, et dit: "Levez-vous! Sortez du milieu de mon peuple, vous aussi et aussi les Benéi Israël! Allez! Servez IHVH-Adonaï selon votre parole,

32 vos ovins aussi, vos bovins aussi, prenez-les comme vous avez parlé. Allez!

Et bénissez-moi aussi".

33 Misraîm force le peuple en hâte, pour les renvoyer de la terre. Oui, ils disaient: "Nous sommes tous morts"!

34 Le peuple emporte sa pâte, avant qu'elle ne fermente, leurs pétrins serrés à leurs tuniques, sur leurs épaules.

35 Et les Benéi Israël font selon la parole de Moshè: ils empruntent de Misraîm des objets d'argent, des objets d'or et des tuniques.

36 IHVH-Adonaï donne la grâce du peuple aux yeux de Misraîm: ils leur prêtent et eux, ils récupèrent de Misraîm.

37 Les Benéi Israël partent, de Ra'amsés vers Soukot, six cent mille piétons, les braves, marmaille à part.
38 Un mélange nombreux monte aussi avec eux ainsi qu'ovins et bovins, cheptel très lourd.
39 Ils panifient la pâte qu'ils avaient fait sortir de Misraîm en gâteaux azymes: non, elle n'avait pas fermenté, car ils furent expulsés de Misraîm sans pouvoir s'attarder: ils n'avaient même pas fait de provisions.
40 L'habitat des Benéi Israël habitant Misraîm, quatre cent trente ans.
41 Et c'est, au terme de quatre cent trente ans, et c'est, dans l'os de ce jour, toutes les milices de IHVH-Adonaï sortent de la terre de Misraîm.
42 Nuit de garde, elle, pour IHVH-Adonaï, pour les faire sortir de la terre de Misraîm, elle, cette nuit, pour IHVH-Adonaï, aux gardes de tous les Benéi Israël, en leurs cycles.
43 IHVH-Adonaï dit à Moshè et Aarôn: "Voici la règle du Pèssah: tout fils d'étranger n'en mangera pas.
44 Tout serviteur d'homme, acquis d'argent, et que tu auras circoncis, en mangera alors.
45 L'habitant, le salarié, n'en mangera pas.
46 Il sera mangé dans une maison: tu ne feras pas sortir de la chair à l'extérieur de la maison. Et vous n'en briserez pas d'os.
47 Toute la communauté d'Israël le fera.
48 Quand un métèque résidera avec toi, il fera Pèssah pour IHVH-Adonaï; circoncis-lui tout mâle: alors il se présentera pour le faire. Il est comme l'autochtone de la terre. Mais tout incirconcis n'en mangera pas.
49 Une tora unique sera pour l'autochtone et pour le métèque, résidant parmi vous".
50 Tous les Benéi Israël font selon ce qu'ordonne IHVH-Adonaï à Moshè et à Aarôn. Ils font ainsi.
51 Et c'est dans l'os de ce jour, IHVH-Adonaï fait sortir les Benéi Israël de Misraîm en leurs milices.

Chapitre 13. 1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Consacre-moi tout aîné premier fendeur de toute matrice, parmi les Benéi Israël, en humain ou en bête: il est à moi".
3 Moshè dit au peuple: "Souviens-toi de ce jour où vous êtes sortis de Misraîm, de la maison des serfs. Oui, à force de main, IHVH-Adonaï vous a fait sortir de là. Il ne sera pas mangé de fermenté.
4 Aujourd'hui vous sortirez, à la lunaison de l'Épi.
5 Et ce sera, quand IHVH-Adonaï te fera venir vers la terre du Kena'ani,

du Hiti, de l'Emori, du Hivi, du Ieboussi, qu'il a juré à tes pères de te donner, terre fluente de lait et de miel, sers à ce service, en cette lunaison.
6 Sept jours, tu mangeras des azymes. Le septième jour: fête pour IHVHAdonaï.

7 Les azymes se mangeront sept jours, le ferment ne se verra pas pour toi, le levain ne se verra pas dans toute ta frontière.
8 Rapporte à ton fils en ce jour-là pour dire: 'C'est cela que IHVH-Adonaï a fait pour moi, à ma sortie de Misraîm'.
9 Ce sera pour toi signe sur ta main, souvenir entre tes yeux, pour que la tora de IHVH-Adonaï soit en ta bouche. Oui, à main-forte IHVH-Adonaï t'a fait sortir de Misraîm.
10 Garde cette règle en son rendez-vous, de jour en jour.
11 Et c'est, quand IHVH-Adonaï te fera venir vers la terre du Kena'ani comme il l'a juré à toi et à tes pères, et qu'il te la donnera.
12 Fais passer à IHVH-Adonaï tout fendeur de matrice, et tout fendeur d'utérus d'une bête qui sera à toi : les mâles à IHVH-Adonaï!
13 Tout fendeur d'âne, tu le rachèteras par un agneau. Si tu ne le rachètes pas, brise-lui la nuque. Tout aîné d'humain parmi tes fils, tu le rachèteras.
14 Et c'est, quand demain ton fils te questionnera pour dire: 'Qu'est-ce?' Dis-lui:
'À force de main, IHVH-Adonaï nous a fait sortir de Misraîm, de la maison des serfs.
15 Et c'est, quand Pharaon s'endurcissait à ne pas nous renvoyer, IHVHAdonaï tuait tout aîné en terre de Misraîm, de l'aîné de l'homme à l'aîné de la bête. Sur quoi, moi, je sacrifie pour IHVH-Adonaï tout fendeur de matrice, les mâles. Mais tout aîné de mes fils, je le rachète'.
16 Et ce sera en signe sur ta main en diadème entre tes yeux, oui, à force de main, IHVH-Adonaï nous a fait sortir de Misraîm".
17 Et c'est, au renvoi du peuple par Pharaon, Elohîms ne les mena pas par la route de la terre des Pelishtîm: oui, elle était trop proche. Oui, Elohîms dit: "Que le peuple, s'émouvant en voyant la guerre, ne retourne pas en Misraîm".
18 Elohîms détourne le peuple par la route du désert, vers la mer du Jonc.
Équipés, les Benéi Israël montent de la terre de Misraîm.
19 Moshè prend avec lui les os de Iosseph; oui, il avait fait jurer, jurer les Benéi Israël pour dire: "Elohîms vous sanctionnera, il vous sanctionnera; faites monter mes os d'ici, avec vous".
20 Ils partent de Soukot, ils campent à Étâm, à l'extrémité du désert.
21 IHVH-Adonaï va en face d'eux, le jour en colonne de nuée pour les

mener sur la route, la nuit en colonne de feu, pour les éclairer et aller de jour et de nuit.

22 La colonne de nuée, de jour, la colonne de feu, la nuit, ne se retirent jamais en face du peuple.

Chapitre 14. 1 IHVH-Adonaï parle à Moshè, pour dire:

2 "Parle aux Benéi Israël; qu'ils retournent et campent face à Pi-ha-Hirot, entre Migdol et la mer, face à Ba'al-Sephôn. Avant, vous camperez sur la mer.

3 Pharaon dit des Benéi Israël: 'Ils se sont égarés sur la terre et le désert s'est refermé sur eux'.

4 Mais je renforcerai le coeur de Pharaon, il les pourchassera, et je serai glorifié en Pharaon et en toute son armée. Misraîm pénétrera oui, moi IHVH-Adonaï".

Ils font ainsi.

5 Il est rapporté au roi de Misraîm que le peuple s'est enfui. Le coeur de Pharaon et de ses serviteurs se retourne contre le peuple. Ils disent: "Qu'avons-nous fait? Oui, nous avons renvoyé Israël de notre servage"!

6 Il lie son char et prend son peuple avec lui.

7 Il prend six cents chars d'élite, et tous les chars de Misraîm, avec des capitaines sur chacun.

8 IHVH-Adonaï renforce le coeur de Pharaon, le roi de Misraîm, il pourchasse les Benéi Israël, mais les Benéi Israël sortent la main haute.

9 Misraîm les pourchasse et les atteint, campant sur la mer, tous, le cheval, les chars de Pharaon, ses cavaliers, son armée, à Pi-ha-Hirot, en face de Ba'al-Sephôn.

10 Pharaon s'approche. Les Benéi Israël portent leurs yeux et voici : Misraîm part derrière eux. Ils frémissent fort, les Benéi Israël, ils vocifèrent vers IHVHAdonaï.

11 Ils disent à Moshè: "Est-ce faute de sépulcres en Misraîm que tu nous as pris pour mourir dans le désert? Que nous as-tu fait en nous faisant sortir de Misraîm?

12 N'est-ce pas là la parole dont nous parlions en Misraîm pour dire: 'Cesse avec nous ! Servons Misraîm; oui, mieux vaut pour nous servir Misraîm que mourir au désert'".

13 Moshè dit au peuple: "Ne frémissez pas! Postez-vous là, voyez le salut que IHVH-Adonaï fera pour vous aujourd'hui. Oui, ce que vous avez vu de Misraîm aujourd'hui, vous n'ajouterez plus à le voir, en pérennité.

14 IHVH-Adonaï guerroiera pour vous, et vous, vous resterez cois"!

15 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Quoi tu vocifères vers moi ? Parle aux Benéi Israël et qu'ils partent.
16 Et toi, lève ta branche, tends ta main sur la mer: fends-là! Que les Benéi Israël viennent au milieu de la mer, sur le sec.
17 Et moi, me voici: je renforce le coeur de Misraîm, et ils viennent derrière eux.
Je m'alourdis contre Pharaon et contre toute son armée, avec ses chars et ses cavaliers.
18 Et Misraîm pénétrera, oui, moi IHVH-Adonaï, quand je m'alourdirai sur Pharaon, sur ses chars et sur ses cavaliers".
19 Le messager de l'Elohîms part et va face au camp d'Israël, puis il va derrière eux. La colonne de nuée part en face d'eux, puis elle s'arrête derrière eux.
20 Elle vient entre le camp de Misraîm et le camp d'Israël. Et c'est la nuée et la ténèbre, elle illumine la nuit, l'une ne s'approche pas de l'autre toute la nuit.
21 Moshè tend sa main sur la mer. IHVH-Adonaï fait aller la mer au souffle du levant, rude, toute la nuit. Il met la mer en dessèchement et les eaux se fendent.
22 Les Benéi Israël viennent au milieu de la mer, sur le sec. Les eaux sont pour eux des remparts, à leur droite et à leur gauche.
23 Misraîm les pourchasse, ils viennent derrière eux, tous, le cheval de Pharaon, son char, ses cavaliers, au milieu de la mer.
24 Et c'est à la garde du matin, IHVH-Adonaï observe le camp de Misraîm, de la colonne de feu et de nuée. Il fait tressaillir le camp de Misraîm.
25 Il écarte la roue de ses chariots, il le conduit avec lourdeur. Misraîm dit: "Je fuirai en face d'Israël, oui, IHVH-Adonaï guerroie pour eux, contre Misraîm"!
26 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Tends ta main sur la mer. Que les eaux retournent contre Misraîm, sur ses chars et sur ses cavaliers".
27 Moshè tend sa main sur la mer. La mer retourne, au tournant du matin, en sa permanence. Misraîm s'enfuit à son abord mais IHVH-Adonaï secoue Misraîm au milieu de la mer.
28 Les eaux retournent, elles recouvrent les chars et les cavaliers, toute l'armée de Pharaon, qui vient derrière eux dans la mer. Il ne resta pas un seul d'entre eux.
29 Et les Benéi Israël vont sur le sec, au milieu de la mer. Les eaux pour eux sont des remparts, à leur droite et à leur gauche.
30 IHVH-Adonaï sauve, ce jour-là, Israël de la main de Misraîm. Israël

voit Misraîm mort sur la lèvre de la mer.
31 Israël voit la grande main que IHVH-Adonaï fait contre Misraîm. Le peuple frémit de IHVH-Adonaï. Ils adhèrent à IHVH-Adonaï et à Moshè, son serviteur.

Chapitre 15.

1 Alors Moshè poétise avec les Benéi Israël, ce poème à IHVH-Adonaï. Ils disent pour dire: "Je poétise pour IHVH-Adonaï, oui, il a jailli, il a jailli! Le cheval et son cavalier, il les a jetés à la mer.
2 Mon énergie, mon chant, Yah! Il est pour moi le salut! Voilà mon Él, je le magnifie, l'Elohîms de mon père, je l'exalte.
3 IHVH-Adonaï, homme de guerre, IHVH-Adonaï est son nom!
4 Le chariot de Pharaon et son armée, il les a jetés à la mer! L'élite de ses capitaines s'est noyée dans la mer du Jonc.
5 Les abîmes les couvrent: ils descendent dans les gouffres comme une pierre.
6 Ta droite, IHVH-Adonaï, formidable de force, ta droite, IHVH-Adonaï, fracasse l'ennemi.
7 Par la multiplicité de ton génie, tu casses tes agresseurs. Tu envoies ta brûlure, elle les dévore comme chaume.
8 Au souffle de tes narines, les eaux s'amoncellent. Les liquides se postent comme en tas. Les abîmes se figent au coeur de la mer.
9 L'ennemi disait: 'Je pourchasse, j'atteins, je répartis le butin, mon être s'en remplit, je dégaine mon épée, ma main en hérite'.
10 Tu exhales ton souffle, la mer les couvre, ils sombrent comme du plomb dans les eaux formidables.
11 Qui est comme toi parmi les dieux, IHVH-Adonaï? Qui est comme toi formidable en sacralité, à frémir de louanges, faiseur de merveille.
12 Tu tends ta droite: la terre les engloutit.
13 Tu mènes par ton chérissement ce peuple que tu rachètes. Tu le diriges en ton énergie, vers l'oasis de ton sanctuaire.
14 Les peuples l'entendent: ils s'excitent, un spasme saisit les habitants de Pelèshèt.
15 Alors ils s'affolent, les meneurs d'Edôm, les chefs de Moab sont saisis de secousses. Ils fondent tous, les habitants de Kena'ân.
16 Tombe sur eux un effroi, un tremblement. Contre la grandeur de ton bras, ils sont silencieux comme la pierre. Jusqu'à ce que passe ton peuple, IHVHAdonaï, jusqu'à ce que passe ce peuple que tu as acheté.
17 Tu les fais venir et les plantes au mont de ta possession. L'assise de

ton siège, tu l'oeuvres, IHVH-Adonaï, le sanctuaire, Adonaï, que fondent tes mains!

18 IHVH-Adonaï règne en pérennité, à jamais.

19 Oui, il est venu, le cheval de Pharaon, avec son char, avec ses cavaliers, dans la mer, mais IHVH-Adonaï a retourné contre eux les eaux de la mer. Les Benéi Israël, eux, sont allés sur le sec, au milieu de la mer".

20 Miriâm, l'inspirée, la soeur d'Aarôn, prend le tambour en sa main. Toutes les femmes, derrière elle, sortent avec des tambours et des rondes.

21 Miriâm leur répond: "Poétisez à IHVH-Adonaï, oui, il a jailli, il a jailli, le cheval et son cavalier, il les a jetés à la mer".

22 Moshè fait partir les Benéi Israël de la mer du Jonc. Ils sortent vers le désert de Shour. Ils vont trois jours au désert mais ne trouvent pas d'eau.

23 Ils viennent à Mara, mais ils ne peuvent boire les eaux de Mara: oui, elles sont amères; sur quoi il cria le nom de Mara, "Amère".

24 Le peuple se plaint de Moshè pour dire: "Que boirons-nous?

25 Il vocifère vers IHVH-Adonaï. IHVH-Adonaï lui désigne un bois, il le lance sur les eaux et les eaux s'adoucissent. Là, il met pour lui loi, pénalités et là il l'éprouve.

26 Il dit: "Si tu entends, tu entends la voix de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, et fais le droit à ses yeux, si tu écoutes ses ordres et gardes toutes ses lois, toute la maladie que j'ai mise en Misraîm, je ne la mettrai pas contre toi, oui, moi, IHVHAdonaï, ton guérisseur".

27 Ils viennent à Éilîm. Là sont douze yeux d'eau et soixante-dix dattiers. Ils campent là, sur les eaux.

Chapítre 16.

1 Ils partent d'Éilîm et viennent, toute la communauté des Benéi Israël, au désert de Sîn, entre Éilîm et le Sinaï, le quinzième jour de la deuxième lunaison, depuis leur sortie de la terre de Misraîm.

2 Toute la communauté des Benéi Israël se plaint contre Moshè et contre Aarôn, au désert.

3 Les Benéi Israël leur disent: "Qui nous eût donné de mourir par la main de IHVH-Adonaï en terre de Misraîm, assis auprès des pots de viande et mangeant du pain à satiété? Oui, vous nous avez fait sortir vers ce désert, pour faire mourir toute cette assemblée par la faim".

4 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Me voici, je fais pleuvoir pour vous le pain des ciels. Le peuple sortira et récoltera la parole du jour en son jour, pour que je l'éprouve: ira-t-il en ma tora ou non?

5 Et ce sera le sixième jour, ils prépareront ce qu'ils auront fait venir. Ce sera le double de ce qu'ils récolteront au jour le jour".

6 Moshè dit, avec Aarôn, à tous les Benéi Israël: "Ce soir, vous le pénétrerez: oui, IHVH-Adonaï vous a fait sortir de la terre de Misraîm.

7 Au matin, vous verrez la gloire de IHVH-Adonaï, quand il entendra vos plaintes contre IHVH-Adonaï. Et nous, que sommes-nous pour que vous vous plaigniez contre nous?

8 Moshè dit: "Quand IHVH-Adonaï vous donne le soir de la viande à manger et du pain le matin, à satiété, quand IHVH-Adonaï entend vos plaintes dont vous vous plaignez contre lui, nous, que sommes-nous? Pas contre nous, vos plaintes, mais contre IHVH-Adonaï"!

9 Moshè dit à Aarôn: "Dis à toute la communauté des Benéi Israël: 'Approchez en face de IHVH-Adonaï, oui, il a entendu vos plaintes'".

10 Et c'est, quand Aarôn parle à toute la communauté des Benéi Israël, ils font face vers le désert, et voici: la gloire de IHVH-Adonaï se voit dans la nuée.

11 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

12 "J'ai entendu les plaintes des Benéi Israël. Parle-leur pour dire: 'Entre les deux soirs, vous mangerez de la chair, et le matin vous vous rassasierez de pain. Pénétrez, oui, moi IHVH-Adonaï, votre Elohîms'".

13 Et c'est au soir, la caille monte, elle couvre le camp, et le matin, c'était une couche de rosée autour du camp.

14 La couche de rosée monte, et voici: sur les faces du désert, une croûte fine, fine comme givre sur la terre.

15 Les Benéi Israël voient et disent, chaque homme à son frère: "Mân hou?

Qu'est-ce? Non, ils ne savaient pas ce que c'était. Moshè leur dit: "C'est le pain que IHVH-Adonaï vous donne en nourriture".

16 Voici la parole que IHVH-Adonaï a ordonnée: "Récoltez-en, chaque homme à bouche de sa nourriture, un 'omèr par crâne, au nombre de vos êtres : vous en prendrez chaque homme pour qui est en sa tente".

17 Les Benéi Israël font ainsi et ils récoltent qui plus, qui moins.

18 Ils mesurent au 'omèr: qui plus n'en a pas trop; qui moins n'en manque pas.

Ils récoltent, chaque homme à bouche de sa nourriture.

19 Moshè leur dit: "Qu'homme ne la conserve jusqu'au matin"!

20 Mais ils n'entendent pas Moshè. Des hommes en conservent jusqu'au matin, mais elle pourrit de vers et pue. Moshè écume contre eux.

21 Ils en récoltent matin après matin, chaque homme à bouche de sa

nourriture.
Le soleil chauffe, elle fond.
22 Et c'est au sixième jour, ils récoltent le double de pain, deux 'omèr pour un.
Tous les nassis de la communauté viennent: ils le rapportent à Moshè.
23 Il leur dit: "C'est là ce dont IHVH-Adonaï a parlé; c'est demain un Shabatôn, un shabat sacré pour IHVH-Adonaï. Ce que vous panifierez, panifiez-le, ce que vous cuirez, cuisez-le, mais tout l'excédent, laissez-le pour vous, en garde, jusqu'au matin".
24 Ils le laissent jusqu'au matin, comme l'ordonne Moshè. Il ne puait pas, il n'était pas en lui de putréfaction.
25 Moshè dit: "Mangez-le aujourd'hui, oui, aujourd'hui c'est shabat pour IHVHAdonaï, aujourd'hui vous n'en trouverez pas au champ.
26 Vous en récolterez six jours. Le septième jour, shabat: il n'en sera pas".
27 C'était au septième jour, du peuple sort pour en récolter, mais ils n'en trouvent pas.
28 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes ordres et mes toras.
29 Voyez: oui, IHVH-Adonaï vous a donné le shabat, c'est pourquoi il vous donne au sixième jour le pain de deux jours. Demeurez chaque homme à sa place. Qu'homme ne sorte de son lieu, le septième jour.
30 Le peuple chôme le septième jour".
31 La maison d'Israël crie son nom: "Manne". C'est comme semence de coriandre blanche. Son goût, comme une gaufre au miel.
32 Moshè dit: "Voici la parole qu'ordonne IHVH-Adonaï: en remplir un 'omèr et le garder pour vos cycles, pour qu'ils voient le pain que je vous ai fait manger au désert, quand je vous ai fait sortir de la terre de Misraîm".
33 Moshè dit à Aarôn: "Prends une urne, donne-lui un plein 'omèr de manne.
Dépose-la en face de IHVH-Adonaï, en garde pour vos cycles".
34 Comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè, Aarôn la dépose face au témoignage, en garde.
35 Les Benéi Israël mangent la manne quarante ans, jusqu'à leur venue en terre habitée. Ils mangent la manne jusqu'à leur venue à l'extrémité de la terre de Kena'ân.
36 L''omèr, c'est un dixième d'épha.

Chapitre 17.

1 Toute la communauté des Benéi Israël part du désert de Sîn, pour leurs départs, de la bouche de IHVH-Adonaï. Ils campent à Rephidîm, mais pas d'eau à boire pour le peuple.

2 Le peuple querelle Moshè. Ils disent: "Donnez-nous de l'eau, que nous buvions"! Moshè leur dit: "Pourquoi me querellez-vous? Pourquoi éprouvez-vous IHVH-Adonaï?

3 Là, le peuple a soif d'eau. Le peuple se plaint contre Moshè et dit: "Pourquoi cela, nous as-tu fait monter de Misraîm, pour me faire mourir de soif avec mes fils et mes cheptels?

4 Moshè vocifère vers IHVH-Adonaï pour dire: "Que ferai-je à ce peuple?

Encore un peu et ils me lapident".

5 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Passe, face au peuple. Prends avec toi des Anciens d'Israël, et ta branche, dont tu as frappé le Ieor. Prends-la en main et va.

6 Me voici, je me tiens face à toi, là, sur le roc, à Horéb. Frappe le roc, les eaux sortiront et le peuple boira".

7 Moshè fait ainsi aux yeux des Anciens d'Israël. Il crie le nom du lieu: "Massa et Meriba - Épreuve et Querelle", d'après la querelle des Benéi Israël et leur épreuve avec IHVH-Adonaï, pour dire: "IHVH-Adonaï existe-t-il en notre sein ou non?

8 'Amaléq vient et guerroie contre Israël à Rephidîm.

9 Moshè dit à Iehoshoua': "Choisis pour nous des hommes, et sors guerroyer contre 'Amaléq: demain, moi-même, je me posterai sur la tête de la colline, la branche d'Elohîms en ma main".

10 Iehoshoua' fait comme lui dit Moshè pour guerroyer contre 'Amaléq. Moshè, Aarôn et Hour montent sur la tête de la colline.

11 Et c'est quand Moshè lève sa main, Israël gagne. Mais quand il repose sa main, 'Amaléq gagne.

12 Or, les mains de Moshè sont lourdes. Ils prennent une pierre, la mettent sous lui et il s'y assoit. Aarôn et Hour soutiennent ses mains, l'un par ici, l'autre par là. Ses mains sont adhérence jusqu'au déclin du soleil.

13 Iehoshoua' fait faiblir 'Amaléq et son peuple à bouche d'épée.

14 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Écris cela pour mémoration dans l'acte, et mets-le dans les oreilles de Iehoshoua' : oui, j'effacerai, j'effacerai le souvenir d''Amaléq de sous les ciels".

15 Moshè bâtit un autel et crie son nom: "IHVH-Adonaï Nissi - IHVH-Adonaï ma bannière"!

16 Il dit: "Oui, la main au trône de Yah, guerre pour IHVH-Adonaï contre 'Amaléq, de cycle en cycle"!

Chapitre 18.

1 Itro, desservant de Midiân, beau-père de Moshè, entend tout ce qu'a fait Elohîms pour Moshè et pour Israël son peuple : oui, IHVH-Adonaï a fait sortir Israël de Misraîm.

2 Itro, beau-père de Moshè, prend Sipora, la femme de Moshè, après son renvoi,

3 et ses deux fils. Nom de l'un, Guérshôm, oui, il dit: "J'étais un métèque en terre étrangère".

4 Nom de l'un Èli'èzèr: "Oui, l'Elohîms de mon père à mon aide, il m'a secouru contre l'épée de Pharaon".

5 Itro, beau-père de Moshè, vient avec ses fils et sa femme vers Moshè au désert, où il campe là, au mont de l'Elohîms.

6 Il dit à Moshè: "Moi, ton beau-père, Itro, je viens à toi avec ta femme et tes deux fils avec elle".

7 Moshè sort à l'abord de son beau-père, il se prosterne et l'embrasse. Ils se questionnent, l'homme et son compagnon, sur la paix, et viennent dans la tente.

8 Moshè raconte à son beau-père tout ce qu'a fait IHVH-Adonaï à Pharaon et à Misraîm au sujet d'Israël, ainsi que toute leur tribulation qui les a trouvés en route, et dont IHVH-Adonaï les a secourus.

9 Itro exulte de tout le bien que IHVH-Adonaï avait fait à Israël, qu'il avait secouru contre la main de Misraîm.

10 Itro dit : "IHVH-Adonaï est béni, qui vous a secourus contre la main de Misraîm et contre la main de Pharaon, en secourant le peuple contre la main de Misraîm.

11 Maintenant, je pénètre, oui, IHVH-Adonaï est grand, plus que tous les Elohîms, oui, à propos de ce qu'ils préméditaient contre eux".

12 Itro, le beau-père de Moshè, prend une montée et des sacrifices pour Elohîms. Aarôn vient et tous les Anciens d'Israël avec le beau-père de Moshè, pour manger le pain face à Elohîms.

13 Et c'est, le lendemain, Moshè siège pour juger le peuple. Le peuple se tient autour de Moshè du matin au soir.

14 Le beau-père de Moshè voit tout ce qu'il fait pour le peuple. Il dit : "Qu'est cette parole que tu fais au peuple? Pourquoi sièges-tu seul, tout le peuple posté contre toi du matin au soir?

15 Moshè dit à son beau-père: "Oui, le peuple vient à moi pour consulter Elohîms.

16 Quand ils ont une parole, ils viennent à moi. Je juge l'homme et son

compagnon. Je fais connaître les lois d'Elohîms, ses toras".

17 Le beau-père de Moshè lui dit: "La parole que tu fais n'est pas bien.

18 Tu te faneras, tu te faneras, toi aussi, et aussi ce peuple qui est avec toi. Oui, c'est une parole trop lourde pour toi: tu ne pourras pas la faire seul.

19 Maintenant, entends ma voix, je te conseille et qu'Elohîms soit avec toi! Toi, sois pour le peuple devant l'Elohîms. Toi, tu feras parvenir les paroles vers l'Elohîms.

20 Préviens-les des lois et des toras fais-leur pénétrer la route sur laquelle ils iront et le fait qu'ils feront.

21 Toi, contemple parmi tout le peuple des hommes de valeur, frémissants d'Elohîms, hommes de vérité, haineux du profit: mets-les sur eux, chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix.

22 Qu'ils jugent le peuple en tout temps. Et c'est, toute grande parole, ils te la feront parvenir, toute petite parole, ils la jugeront eux-mêmes. Allège-toi et qu'ils portent avec toi.

23 Si tu fais cette parole et si Elohîms te l'ordonne, tu pourras tenir. Tout ce peuple, aussi, en son lieu viendra en paix".

24 Moshè entend la voix de son beau-père. Il fait tout ce qu'il avait dit.

25 Moshè élit des hommes de valeur parmi tout Israël. Il les donne pour têtes au peuple, chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante, chefs de dix,
26 ils jugent le peuple en tout temps. Ils font venir la parole dure à Moshè et jugent eux-mêmes toute petite parole.

27 Moshè renvoie son beau-père et s'en va vers sa terre.

Chapitre 19.

1 La troisième lunaison de la sortie de Benéi Israël de la terre de Misraîm, en ce jour, ils viennent au désert du Sinaï.

2 Ils partent de Rephidîm et viennent au désert du Sinaï. Ils campent au désert, Israël campe là, contre la montagne.

3 Moshè monte vers l'Elohîms. IHVH-Adonaï crie vers lui de la montagne pour dire : "Dis ainsi à la maison de Ia'acob et rapporte-le aux Benéi
Israël : 4 'Vous avez vu ce que j'ai fait à Misraîm, et que je vous ai portés sur des ailes de vautours, pour vous faire venir vers moi.

5 Maintenant, si vous entendez, entendez ma voix et gardez mon pacte, soyez pour moi un domaine plus que tous les peuples, oui, toute la terre est à moi.

6 Et vous, soyez pour moi un royaume de desservants, une nation consacrée'.

Telles sont les paroles dont tu parleras aux Benéi Israël".

7 Moshè vient, il crie aux Anciens du peuple, et met en face d'eux toutes ces paroles que IHVH-Adonaï lui ordonne.

8 Ils répondent, tout le peuple ensemble, et disent: "Tout ce dont a parlé IHVHAdonaï, nous le ferons". Moshè retourne les paroles du peuple à IHVH-Adonaï.

9 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Voici, moi-même, je viens vers toi, dans la nébulosité de la nuée, pour que le peuple entende: quand je parlerai avec toi, ils adhéreront à toi aussi en pérennité". Moshè rapporte les paroles du peuple à IHVH-Adonaï.

10 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Va vers le peuple, consacre-les aujourd'hui et demain. Qu'ils lavent leurs tuniques.

11 Ils seront prêts pour le troisième jour. Oui, le troisième jour, IHVH-Adonaï descendra aux yeux de tout le peuple sur le mont Sinaï.

12 Limite le peuple, autour, pour dire: 'Gardez-vous de monter à la montagne et de toucher son extrémité; qui touchera la montagne mourra, il mourra.

13 Aucune main ne la touchera: oui, il sera lapidé, lapidé ou il sera tiré, tiré à l'arc; bête ou homme, il ne vivra pas'. Au son du cor, ils monteront à la montagne".

14 Moshè descend de la montagne vers le peuple. Il consacre le peuple et ils lavent leurs tuniques.

15 Il dit au peuple: "Soyez prêts dans trois jours. N'avancez pas vers la femme".

16 Et c'est le troisième jour, quand c'est le matin, et c'est voix, éclairs, lourde nuée sur la montagne, et la voix du shophar, très forte. Tout le peuple tressaille dans le camp.

17 Moshè fait sortir le peuple, à l'abord de l'Elohîms, hors du camp. Ils se postent au soubassement de la montagne.

18 Et le mont Sinaï fume tout entier, face à IHVH-Adonaï qui y est descendu dans le feu. Sa fumée monte comme une fumée de fournaise et toute la montagne tressaille fort.

19 Et c'est la voix du shophar: elle va et se renforce fort. Moshè parle et l'Elohîms lui répond dans la voix.

20 IHVH-Adonaï descend au mont Sinaï, à la tête du mont. IHVH-Adonaï crie à Moshè, à la tête du mont et Moshè monte,

21 IHVH-Adonaï dit à Moshè : "Descends l'attester au peuple, afin qu'ils ne se débandent pas vers IHVH-Adonaï pour voir; il en tomberait en multitude.

22 Les desservants aussi, qui avancent vers IHVH-Adonaï, se

consacreront, afin que IHVH-Adonaï ne fasse pas brèche en eux".
23 Moshè dit à IHVH-Adonaï: "Le peuple ne pourra monter au mont Sinaï. Oui, toi, tu l'attestes auprès de nous pour dire: limite la montagne, consacre-la".
24 IHVH-Adonaï lui dit: "Va, descends. Et monte, toi et Aarôn avec toi. Les desservants et le peuple, qu'ils ne se débandent pas pour monter vers IHVHAdonaï, afin qu'il ne fasse pas brèche en eux".
25 Moshè descend vers le peuple et leur dit...

Chapitre 20.

1 Elohîms dit toutes ces paroles pour dire:
2 "Moi-même, IHVH-Adonaï, ton Elohîms qui t'ai fait sortir de la terre de Misraîm, de la maison des serfs,
3 il ne sera pas pour toi d'autres Elohîms contre mes faces.
4 Tu ne feras pour toi ni sculpture ni toute image de ce qui est dans les ciels en haut, sur la terre en bas, et dans les eaux sous terre.
5 Tu ne te prosterneras pas devant elles et ne les serviras pas. Oui, moi-
même, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, Él ardent je sanctionne le tort des pères sur
les fils, jusqu'au troisième et au quatrième cycle pour mes haineux, 6 Mais je fais
chérissement jusqu'au millième à mes amants, aux gardiens de mes ordres.
7 Tu ne porteras pas le nom de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, en vain: car, IHVHAdonaï n'innocente pas qui porte son nom en vain.
8 Souviens-toi du jour du shabat pour le consacrer.
9 Tu travailleras six jours: fais tout ton ouvrage.
10 Le septième jour, shabat pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tu ne feras aucun ouvrage, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, ta bête, ton métèque qui est en tes portes.
11 Oui, six jours, IHVH-Adonaï a fait les ciels et la terre, la mer et tout ce qui y est, puis il s'est reposé le septième jour, sur quoi IHVH-Adonaï a béni le jour du shabat et il le consacre.
12 Glorifie ton père et ta mère, pour que se prolongent tes jours sur la glèbe que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne.
13 Tu n'assassineras pas.
14 Tu n'adultéreras pas.
15 Tu ne voleras pas.
16 Tu ne répondras pas contre ton compagnon en témoin de mensonge.
17 Tu ne convoiteras pas la maison de ton compagnon, tu ne convoiteras pas la femme de ton compagnon, son serviteur, sa servante, son boeuf, son âne, et tout ce qui est à ton compagnon".

18 Tout le peuple voit les voix, les torches, la voix du shophar, la montagne fumante. Le peuple voit. Ils se meuvent et se tiennent au loin.
19 Ils disent à Moshè: "Parle, toi, avec nous et nous entendrons. Qu'Elohîms ne parle pas avec nous, pour que nous ne mourions pas"!
20 Moshè dit au peuple: "Ne frémissez pas. Oui, c'est pour vous éprouver qu'Elohîms est venu, et pour que son frémissement soit sur vos faces, afin que vous ne fautiez pas".

21 Le peuple se tient au loin. Moshè avance vers le nuage, là où est l'Elohîms.
22 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Tu diras ainsi aux Benéi Israël : Vous avez vu que des ciels je vous ai parlé.
23 Vous ne ferez pas, avec moi, des Elohîms d'argent, des Elohîms d'or, vous ne les ferez pas pour vous.
24 Tu feras pour moi un autel de glèbe, Sacrifie dessus tes montées, tes pacifications, tes ovins, tes bovins, en tout lieu où je mémoriserai mon nom, je viendrai vers toi et te bénirai.
25 Si tu me fais un autel de pierres, ne le bâtis pas en pierre de taille: oui, tu y aurais balancé ton épée et l'aurais profané.
26 Tu ne monteras pas à mon autel par des degrés pour que tu n'y découvres pas ton sexe.

Chapitre 21.

1 Voici les jugements que tu mettras en face d'eux.
2 Que tu achètes un serf 'Ibri, il servira six ans, et le septième il sortira libre, gratuitement.
3 Avec son corps venu, avec son corps il sortira; s'il est le mari d'une femme, sa femme sort avec lui.
4 Si son Adôn lui donne femme et qu'elle lui enfante des fils ou des filles, la femme, avec ses enfants, sera pour son Adôn; et lui, il sortira avec son corps.
5 Si le serf dit, s'il dit : 'J'aime mon Adôn, ma femme et mes fils, je ne sortirai pas libre',
6 son Adôn avance vers Elohîms, il l'avance vers la porte ou le montant. Son Adôn lui perce l'oreille au perçoir et il sert en pérennité.
7 Qu'un homme vende sa fille comme servante, elle ne sortira pas comme sortent les serfs.
8 Si elle est mal aux yeux de son Adôn, qu'il ne se l'assigne pas et la fasse racheter, il ne pourra pas la vendre à un peuple étranger, l'ayant trahie.
9 S'il l'assigne à son fils, il fera pour elle selon le code des filles.

10 S'il en prend une autre, il ne lui retranchera rien de sa nourriture, de sa couverture ni de sa cohabitation.

11 S'il ne fait pas pour elle ces trois-là, elle sortira gratuitement, sans argent.

12 Frappeur d'homme qui meurt, mourra, il mourra.

13 Qui ne l'avait pas pourchassé, l'Elohîms l'ayant accidenté par sa main, je te mets un lieu où il s'enfuira là.

14 Qu'un homme prémédite contre son compagnon de le tuer par ruse, de mon autel, tu le prendras pour qu'il meure.

15 Frappeur de son père, de sa mère, mourra, il mourra.

16 Voleur d'homme et qui le vend, trouvé en sa main, mourra, il mourra.

17 Maudisseur de son père, de sa mère, mourra, il mourra.

18 Que des hommes se querellent, qu'un homme frappe son compagnon
d'une pierre ou d'un poing, qu'il ne meure pas et tombe sur sa couche: 19 s'il se
relève et va dehors sur sa béquille, le frappeur est innocenté, il donne seulement
son chômage et il le guérira, il le guérira.

20 Qu'un homme frappe son serviteur ou sa servante d'une trique, qu'il meure sous sa main, il sera vengé, vengé.

21 Mais s'il tient un ou deux jours, il ne sera pas vengé: oui, c'est son argent.

22 Que des hommes en se bagarrant frappent une femme enceinte, et que les enfants sortent sans qu'il soit de catastrophe, il sera puni comme le maître de la femme le revendiquera de lui: il donnera au dire des jurés.

23 S'il est une catastrophe, donne être pour être,

24 oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, 25
stigmate pour stigmate, blessure pour blessure, plaie pour plaie.

26 Qu'un homme frappe l'oeil de son serviteur ou l'oeil de sa servante et le détruise, il le renverra libre pour son oeil.

27 S'il fait tomber la dent de son serviteur ou la dent de sa servante, il le renverra libre pour sa dent.

28 Si un boeuf encorne à mort un homme ou une femme, le boeuf sera lapidé, lapidé; sa viande ne sera pas mangée, le maître du boeuf est innocent.

29 Si le boeuf encornait d'hier et d'avant-hier, que cela ait été attesté contre son maître et qu'il ne l'ait pas gardé, s'il fait mourir un homme ou une femme, le boeuf sera lapidé et son maître aussi mourra.

30 Si une rançon est revendiquée de lui, il donne le rachat de son être selon tout ce qui sera revendiqué de lui.

31 Qu'il encorne un fils, qu'il encorne une fille, il lui sera fait selon ce code.

32 Si le boeuf encorne un serviteur ou une servante, il donne à son Adôn de l'argent, trente sicles, et le boeuf est lapidé.
33 Si un homme ouvre une fosse, ou si un homme fore une fosse et ne la couvre pas, que tombe là un boeuf ou un âne,
34 le maître de la fosse paie. Il retourne l'argent à son maître et le mort est sien.
35 Que le boeuf d'un homme frappe à mort le boeuf de son compagnon: ils vendent le boeuf vivant et partagent l'argent; ils partagent aussi le mort.
36 Ou bien il est connu, d'hier et d'avant-hier, que le boeuf encornait et que son maître ne le gardait pas, il paiera, paiera boeuf pour boeuf, et le mort sera sien.
37 Qu'un homme vole un boeuf ou un agneau, qu'il l'égorge ou le vende, il paie cinq bovins pour un boeuf et quatre ovins pour un agneau.

Chapitre 22.

1 Si le voleur est trouvé en effraction, s'il est frappé et meurt, pas de sangs pour lui.
2 Si le soleil brillait sur lui, à lui les sangs. Il paiera, il paiera; s'il n'a rien, il est vendu pour son vol.
3 Si le vol est retrouvé dans sa main, boeuf, âne, ou agneau vivant, il en paie deux.
4 Si un homme ravage un champ ou une vigne, envoie ses bestiaux et ravage un autre champ, il paie du meilleur de son champ, du meilleur de sa vigne.
5 Qu'un feu sorte et trouve des épines, si le gerbier, la récolte ou le champ sont mangés, le ravageur paie, il paie le ravage.
6 Si un homme donne à son compagnon de l'argent ou des objets à garder, qu'ils soient volés de la maison de l'homme, si le voleur est trouvé, il en paie deux.
7 Si le voleur n'est pas trouvé, le maître de la maison se présente devant les Elohîms, il jure qu'il n'a pas envoyé la main contre l'ouvrage de son compagnon.
8 À toute parole de carence, pour un boeuf, pour un âne, pour un agneau, pour une tunique, pour toute perte, dont il sera dit: 'C'est cela', la parole des deux vient jusqu'à l'Elohîms. Celui que l'Elohîms incrimine en paie deux à son compagnon.

9 Qu'un homme donne à son compagnon un âne, un boeuf, un agneau, ou toute bête à garder, s'il meurt, se brise ou est capturé sans spectateur, 10 le

serment de IHVH-Adonaï sera entre les deux. S'il n'a pas envoyé sa main contre l'ouvrage de son compagnon, son maître le prend: il ne paie pas.

11 S'il est volé, volé de chez lui, il paie à son maître.

12 S'il est lacéré, lacéré, il lui fait venir un témoin: il ne paie pas la lacérée.

13 Si un homme emprunte de son compagnon une bête, qu'elle soit brisée ou meure, son maître n'étant pas avec lui, il paiera, il paiera.

14 Si son maître est avec lui, il ne paiera pas. Si elle est louée, il vient en sa location.

15 Qu'un homme vulve une vierge qui n'est pas fiancée, et couche avec elle, il la dotera, la dotera pour lui comme femme.

16 Si son père refuse, refuse de la lui donner, il pèsera l'argent comme dot de la vierge.

17 Ne fais pas vivre la sorcière.

18 Tout coucheur avec une bête mourra, il mourra.

19 Qui sacrifie aux Elohîms sera interdit, sauf à IHVH-Adonaï seul!

20 Tu ne séviras pas contre le métèque, tu ne l'opprimeras pas, oui, métèques, vous l'étiez en terre de Misraîm.

21 Toute veuve et l'orphelin, vous ne les violenterez pas.

22 Oui, si vous le violentez, le violentez, il vociférera, il vociférera vers moi: j'entendrai, j'entendrai sa vocifération.

23 Ma narine brûlera et je vous tuerai à l'épée, vos femmes seront veuves, vos enfants orphelins.

24 Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, à l'humilié avec toi, tu ne seras pas pour lui comme l'usurier, tu ne lui imposeras pas d'usure.

25 Si tu cautionnes en caution le manteau de ton compagnon, tu le lui retourneras au déclin du soleil,

26 oui, c'est sa seule couverture, elle, sa tunique pour sa peau. Dans quoi coucherait-il? Et c'est, quand il vociférera vers moi: je l'entendrai, oui, moi le graciant!

27 Elohîms, tu ne le maudiras pas. Le nassi de ton peuple, tu ne le honniras pas.

28 Ton plein et ton débord tu ne les retarderas pas. L'aîné de tes fils, tu me le donneras.

29 Tu feras ainsi pour ton boeuf, tes ovins: il sera sept jours avec sa mère; le huitième jour, tu me le donneras.

30 Vous serez pour moi des hommes consacrés. Vous ne mangerez pas la viande du champ, la lacérée, vous la jetterez aux chiens.

Chapitre 23.

1 Tu ne porteras pas vaine rumeur. Ne place pas ta main avec le criminel pour être témoin de violence.

2 Tu ne seras pas derrière plusieurs pour méfaire. Tu ne répondras pas dans une querelle pour dévier derrière plusieurs et faire dévier.

3 Tu ne magnifieras pas le chétif dans sa querelle.

4 Que tu heurtes le boeuf de ton ennemi, ou son âne errant, tu le feras retourner, retourner à lui.

5 Que tu voies l'âne de ton haineux accroupi sous sa charge, cesse de l'abandonner, tu le délesteras, tu le délesteras avec lui!

6 Tu ne feras pas dévier le jugement de ton pauvre en sa querelle. De la parole de mensonge tu t'éloigneras.

7 Tu ne tueras pas l'innocent et le juste, car je ne justifie pas le criminel.

8 Tu ne prendras pas de pot-de-vin, oui, le pot-de-vin aveugle les clairvoyants, il fausse les paroles des justes.

9 Tu n'opprimeras pas le métèque: vous avez connu l'être du métèque; oui, métèques vous l'étiez en terre de Misraîm.

10 Tu sèmeras ta terre six années; rassemble son produit.

11 La septième, tu t'en désisteras et la délaisseras: que les pauvres de ton peuple mangent; leur surplus, l'animal du champ le mangera. Ainsi feras-tu pour ta vigne et tes oliviers.

12 Six jours, tu feras ton fait. Le septième, tu chômeras, afin que se repose ton boeuf avec ton âne, que se ranime le fils de ta servante ainsi que le métèque.

13 Vous garderez tout ce que je vous ai dit. Le nom des autres Elohîms, vous ne le mémoriserez pas, il ne s'entendra pas sur ta bouche.

14 Tu fêteras pour moi trois pèlerinages dans l'année: 15 tu garderas la
fête des Azymes; sept jours, tu mangeras des azymes, comme je te l'ai ordonné,
au rendez-vous de la lunaison de l'Épi, dans laquelle tu sortis de Misraîm; mes
faces ne se verront pas à vide; 16 la fête de la moisson, prémices de ton fait, de
ce que tu sèmeras dans le champ, et la fête de la récolte, à la sortie de l'année,
quand tu récoltes ton fait du champ.

17 Trois fois l'an, tout mâle sera vu aux faces de l'Adôn IHVH-Adonaï.

18 Tu ne sacrifieras pas sur du fermenté le sang de mon sacrifice. La graisse de ma fête ne nuitera pas jusqu'au matin.

19 L'en-tête des prémices de ta glèbe, tu le feras venir à la maison de IHVHAdonaï, ton Elohîms. Tu ne cuiras pas le chevreau au lait de sa mère.

20 Voici, moi-même, j'envoie un messager en face de toi pour te garder

sur la route, et te faire venir au lieu que j'ai préparé.
21 Garde-toi face à lui, entends sa voix et ne te rebelle pas contre lui: non, il ne portera pas vos carences; oui, mon nom est en son sein.
22 Oui, si tu entends, tu entends sa voix et fais tout ce dont je parle, je serai l'ennemi de ton ennemi, j'oppresserai ton oppresseur.
23 Oui, mon messager ira en face de toi: il te fera venir vers l'Emori, le Hiti, le Perizi, le Kena'ani, le Hivi, le Ieboussi: je les bifferai.
24 Tu ne te prosterneras pas devant leurs Elohîms, tu ne les serviras pas. Tu ne feras pas comme leurs faits. Oui, casse, casse et brise, brise leurs stèles.
25 Servez IHVH-Adonaï, votre Elohîms: il bénira ton pain et ton eau, j'écarterai la maladie de ton sein.
26 Il ne sera pas de femme désenfantée ni de stérile en ta terre : je remplirai le nombre de tes jours.
27 J'enverrai mon effroi en face de toi, je ferai trembler tout peuple contre lequel tu viendras. Je te donnerai tous tes ennemis, la nuque vers toi.
28 J'enverrai la guêpe en face de toi, elle expulsera le Hivi, le Kena'ani, le Hiti en face de toi.
29 Je ne les expulserai pas en face de toi en une année, pour que la terre ne soit pas désolée, et que l'animal des champs ne se multiplie pas contre toi.
30 Peu à peu, je les expulserai en face de toi, jusqu'à ce que tu fructifies et possèdes la terre.

31 Je placerai ta frontière de la mer du Jonc jusqu'à la mer des Pelishtîm, du désert jusqu'au fleuve. Oui, je donnerai en vos mains les habitants de la terre : tu les expulseras en face de toi.
32 Tu ne trancheras pas de pacte avec eux, ni avec leurs Elohîms.
33 Ils n'habiteront pas ta terre, afin qu'ils ne te fassent pas fauter contre moi, que tu ne serves leurs Elohîms, oui, ce serait pour toi un piège".

Chapitre 24.

1 À Moshè, il dit: "Monte vers IHVH-Adonaï, toi avec Aarôn, Nadab, Abiou et soixante-dix des Anciens d'Israël. Prosternez-vous de loin.
2 Moshè s'avancera seul devant IHVH-Adonaï; eux n'avanceront pas, et le peuple ne montera pas avec lui".
3 Moshè vient. Il raconte au peuple toutes les paroles de IHVH-Adonaï, et tous les jugements. Tout le peuple répond d'une seule voix. Ils disent: "Toutes les paroles dont IHVH-Adonaï parle, nous les ferons".
4 Moshè écrit toutes les paroles de IHVH-Adonaï. Il se lève tôt le matin. Il bâtit un autel, sous la montagne, douze stèles pour les douze rameaux d'Israël.

5 Il envoie les adolescents des Benéi Israël, ils montent des montées et sacrifient des sacrifices, des pacifications pour IHVH-Adonaï, des bouvillons.
6 Moshè prend la moitié du sang, le met dans des cratères: la moitié du sang, il la lance sur l'autel.
7 Il prend l'acte du pacte et le crie aux oreilles du peuple. Ils disent: "Tout ce dont parle IHVH-Adonaï, nous le ferons et nous l'entendrons".
8 Moshè prend le sang, le lance sur le peuple et dit: "Voici le sang du pacte que IHVH-Adonaï a tranché avec vous, sur toutes les paroles".
9 Moshè monte avec Aarôn, Nadab, Abiou et soixante-dix des Anciens d'Israël.
10 Ils voient l'Elohîms d'Israël et sous ses pieds comme un fait en briques de saphir, comme l'os des ciels en pureté.
11 Il n'envoie pas sa main contre les nobles des Benéi Israël. Ils contemplent l'Elohîms, mangent et boivent.
12 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Monte vers moi, à la montagne. Sois là. Je te donne les tables de pierre, la Tora et l'ordre que j'ai écrits pour les enseigner".
13 Moshè se lève avec Iehoshoua' son officiant. Moshè monte au mont de l'Elohîms.
14 Aux anciens, il dit: "Restez pour nous par là, jusqu'à ce que nous retournions vers vous. Voici Aarôn et Hour avec vous: qui sera maître de paroles avancera vers eux".
15 Moshè monte au mont et la nuée couvre le mont.
16 La gloire de IHVH-Adonaï demeure sur le mont Sinaï. La nuée le couvre six jours. Il crie vers Moshè, le septième jour, du milieu de la nuée.
17 La vision de gloire de IHVH-Adonaï est comme un feu dévorant, à la tête du mont, aux yeux des Benéi Israël.
18 Moshè vient au milieu de la nuée. Il monte au mont. Et c'est Moshè, sur le mont, quarante jours et quarante nuits.

Chapitre 25.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Parle aux Benéi Israël, qu'ils prennent pour moi un prélèvement. Vous prendrez mon prélèvement de tout homme au coeur gratificateur.
3 Voici le prélèvement que vous prendrez d'eux, or, argent, bronze, 4
indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin, poils de caprins, 5 peaux de béliers
rougies, peaux de dugons, bois d'acacia, 6 huile pour le lustre, aromates pour
l'huile de messianité et pour l'encens, les baumes,
7 pierres d'onyx et pierres à sertir pour l'éphod et le pectoral.

8 Faites-moi un sanctuaire et je demeurerai en leur sein: 9 selon tout ce que, moi, je te fais voir, le modèle de la demeure et le modèle de tous ses objets, vous les ferez ainsi.

10 Faites un coffre en bois d'acacia. Sa longueur, deux coudées et demie, sa largeur, une coudée et demie, sa taille, une coudée et demie.

11 Plaque-le d'or pur; tu le plaqueras au dedans et au dehors. Fais sur lui, autour, un listel d'or.

12 Coule pour lui quatre bagues d'or, donne-les sur ses quatre piédestaux, deux bagues sur sa première paroi, deux bagues sur sa deuxième paroi.

13 Fais des barres en bois d'acacia. Plaque-les d'or.

14 Fais venir les barres dans les bagues, sur les parois du coffre, pour porter le coffre avec elles.

15 Les barres seront dans les bagues du coffre, elles ne s'en écarteront pas.

16 Donne au coffre le témoignage que je te donnerai.

17 Fais un absolutoire d'or pur; sa longueur, deux coudées et demie, sa largeur, une coudée et demie.

18 Fais deux keroubîm d'or, fais-les d'une concrétion aux deux extrémités de l'absolutoire.

19 Fais un keroub à une extrémité par ici, et un keroub à une extrémité par là.

Vous ferez les keroubîm de l'absolutoire sur ses deux extrémités.

20 Et ce sont les keroubîm déployant leurs ailes en haut, ombrant de leurs ailes l'absolutoire, leurs faces, l'homme vers son frère, vers l'absolutoire, ce seront les faces des keroubîm.

21 Donne l'absolutoire sur le coffre par en haut, au coffre, tu donneras le témoignage que je te donnerai.

22 Je t'assigne là, je parle avec toi du haut de l'absolutoire, entre les deux keroubîm sur le coffre du témoignage, tout ce que je t'ordonnerai pour les Benéi Israël.

23 Fais une table en bois d'acacia. Sa longueur, deux coudées; sa largeur, une coudée; sa taille, une coudée et demie.

24 Plaque-la d'or pur. Fais-lui un listel d'or autour.

25 Fais-lui une bordure d'un empan autour. Fais un listel d'or à sa bordure autour.

26 Fais-lui quatre bagues d'or. Donne les bagues sur les quatre coins qui sont à ses quatre pieds.

27 Les bagues seront juxtaposées à la bordure en logis pour les barres, pour porter la table.

28 Fais les barres en bois d'acacia. Plaque-les d'or. La table se porte avec.

29 Fais ses moules, ses buires, ses ciboires, ses patères, avec lesquels les libations sont faites, tu les feras d'or pur.

30 Donne sur la table le pain des faces, en face de moi, toujours.

31 Fais un candélabre d'or pur. Le candélabre sera fait d'une concrétion, son flanc, sa tige, ses calices, ses boutons, ses fleurs feront corps avec lui.

32 Six tiges sortent de ses côtés trois tiges du candélabre, d'un côté, et trois tiges du candélabre, du deuxième côté.

33 Trois calices en amande, sur une tige, bouton et fleur: et trois calices en amande, sur une tige, bouton et fleur. Ainsi pour les six tiges sortant du candélabre.

34 Au candélabre, quatre calices en amande, leurs boutons et leurs fleurs:
35 un bouton sous deux tiges, faisant corps avec lui, un bouton sous deux tiges,
faisant corps avec lui, un bouton sous deux tiges, faisant corps avec lui, pour les
six tiges sortant du candélabre.

36 Leurs boutons, leurs tiges, feront corps avec lui, tout entier d'une concrétion d'or pur.

37 Fais ses lampes, sept. Il fait monter ses lampes et illumine du côté de ses faces.

38 Ses pincettes, ses cassolettes, or pur.

39 Il fera tous ces objets avec un talent d'or pur.

40 Vois et fais, selon leur modèle qui t'a été montré sur le mont.

Chapitre 26.

1 Pour la demeure, tu feras dix tentures de lin tors, d'indigo, de pourpre, d'écarlate de cochenille, tu feras des keroubîm faits par un tisserand.

2 Longueur d'une tenture, vingt-huit coudées, largeur, quatre coudées pour une tenture. Une même mesure pour toutes les tentures.

3 Cinq tentures seront assemblées, soeur à soeur, et cinq tentures assemblées, soeur à soeur,

4 fais des brides indigo sur la lèvre d'une des tentures, à son extrémité, à l'assemblage. Tu feras ainsi à la lèvre de la tenture extrême, dans le deuxième assemblage.

5 Tu feras cinquante brides à l'une des tentures, et cinquante brides, tu les feras à l'extrémité de la tenture qui est dans le deuxième assemblage, les brides correspondront, soeur à soeur.

6 Fais cinquante agrafes d'or. Assemble les tentures, soeur à soeur, par les agrafes. La demeure est une.

7 Fais des tentures de poils de caprins pour la tente sur la demeure; tu feras onze tentures.

8 Longueur d'une tenture, trente coudées; largeur, quatre coudées pour une tenture: une même mesure pour les onze tentures.

9 Assemble cinq des tentures à part et six des tentures à part. Double la sixième tenture, devant les faces de la tente.

10 Fais cinquante brides sur la lèvre d'une tenture, celle de l'extrémité à l'assemblage, et cinquante brides sur la lèvre de la tenture, au deuxième assemblage.

11 Fais des agrafes de bronze, cinquante. Fais venir les agrafes dans les brides. Assemble la tente, elle est une.

12 Le rabat en excès des tentures de la tente, avec la moitié de la tenture en excès, sera rabattu sur l'arrière de la demeure.

13 Et la coudée de-ci et la coudée de-là, en excès, au long des tentures de la tente, sera rabattue sur les côtés de la demeure, de-ci et de-là, pour la couvrir.

14 Fais un couvercle pour la tente, de peaux de béliers rougies, et un couvercle en peaux de dugons, par en haut.

15 Fais les piliers pour la demeure, en bois d'acacia, dressés.

16 Dix coudées, longueur d'un pilier, et une coudée et demie, largeur d'un pilier.

17 Deux tenons pour un pilier, imbriqués l'un dans l'autre, tu feras ainsi pour tous les piliers de la demeure.

18 Et fais les piliers pour la demeure, vingt piliers, en coin, vers le Nèguèb, vers le Téimân.

19 Tu feras quarante socles d'argent, sous les vingt piliers, deux socles sous un pilier, pour ses deux tenons, et deux socles sous un pilier, pour ses deux tenons.

20 Et pour la paroi de la demeure, la deuxième, au coin du septentrion, vingt piliers.

21 Et leur quarante socles, argent, deux socles sous un pilier, deux socles sous un pilier.

22 Pour les flancs de la demeure, vers la mer, tu feras six piliers.

23 Tu feras deux piliers aux arêtes de la demeure, aux deux flancs.

24 Ils seront jumeaux par le bas, ensemble, ils seront intégrés par la tête, en une seule bague. Il en sera ainsi pour eux deux, ils seront aux deux arêtes.

25 Ce sont huit piliers et leurs socles d'argent, seize socles, deux socles sous un pilier, deux socles sous un pilier.

26 Fais des traverses en bois d'acacia, cinq pour les piliers d'une paroi de

la demeure,
27 cinq traverses pour les piliers de la deuxième paroi de la demeure, cinq traverses pour les piliers de la paroi de la demeure, aux deux flancs, vers la mer.
28 La traverse médiane, au milieu des piliers, traversera d'extrémité en extrémité.
29 Les piliers, tu les plaqueras d'or et leurs bagues tu les feras d'or, des logis pour les traverses; plaque les traverses d'or.
30 Élève la demeure selon son code qu'il t'a fait voir sur le mont.
31 Fais un écran, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé, fait par un tisserand; il le fera en keroubîm.
32 Donne-le sur quatre colonnes d'acacia, plaquées d'or, leurs crochets d'or, sur quatre socles d'argent.
33 Donne l'écran sous les agrafes; fais venir là, à l'intérieur de l'écran, le coffre du témoignage. L'écran séparera pour vous entre le sanctuaire et le sanctuaire des sanctuaires.
34 Donne l'absolutoire sur le coffre du témoignage, dans le sanctuaire des sanctuaires.
35 Mets la table à l'extérieur de l'écran, et le candélabre devant la table, sur la paroi de la demeure, vers le Téimân. Tu donneras la table sur la paroi, au septentrion.
36 Fais un rideau pour l'ouverture de la tente, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé, fait par un brodeur.
37 Et fais pour le rideau cinq colonnes d'acacia. Plaque-les d'or, et leurs crochets d'or. Coule pour eux cinq socles de bronze.

Chapitre 27.

1 Fais l'autel en bois d'acacia, longueur, cinq coudées; largeur, cinq coudées.
L'autel sera carré. Sa taille, trois coudées.

2 Fais ses cornes sur ses quatre angles. Ses cornes feront corps avec lui.
Plaque-le de bronze.
3 Fais ses pots pour l'écendrer, ses racloirs et ses aiguières, ses fourchettes et ses cassolettes. Tu feras tous ces objets de bronze.
4 Fais-lui une grille, ouvrage en treillis, de bronze, et fais sur le treillis quatre bagues de bronze, sur ses quatre extrémités.
5 Donne-la sous l'entablement de l'autel, en bas, le treillis étant à la moitié de l'autel.

6 Fais des barres pour l'autel, barres de bois d'acacia; plaque-les de
bronze.
7 Il est introduit avec ses barres dans les bagues. Les barres seront sur les
deux parois de l'autel, pour le porter.
8 De tablettes évidées, tu le feras, comme il te l'a fait voir sur la
montagne. Ils feront ainsi.
9 Fais la cour de la demeure, au coin, vers le Nèguèb, vers le Téimân.
Les panneaux pour la cour, lin torsadé; longueur, cent coudées pour un coin.
10 Ses colonnes, vingt; ses socles, vingt, de bronze. Les crochets des
colonnes et leurs tringles, d'argent,
11 Ainsi, au coin du septentrion, en longueur, panneaux, cent en
longueur; ses colonnes, vingt; ses socles, vingt, de bronze. Les crochets des
colonnes et leurs tringles, d'argent.
12 Largeur de la cour, coin mer, panneaux, cinquante coudées; ses
colonnes, dix; ses socles, dix.
13 Au coin du levant, largeur de la cour, vers l'orient, cinquante coudées.
14 Quinze coudées de panneaux par épaulement, leurs colonnes, trois;
leurs socles, trois.
15 Pour le deuxième épaulement, quinze panneaux; leurs colonnes, trois;
leurs socles, trois.
16 À la porte de la cour, un rideau, vingt coudées, indigo, pourpre,
écarlate de cochenille, lin torsadé, fait par un brodeur; leurs colonnes, quatre;
leurs socles, quatre.
17 Toutes les colonnes de la cour, autour, doublées d'argent; leurs
crochets, argent; leurs socles, bronze.
18 Longueur de la cour, cent coudées; largeur, cinquante en cinquante;
taille, cinq coudées; lin torsadé; leurs socles, bronze.
19 Tous les objets de la demeure, tout son service, tous ses piquets, tous
les piquets de la cour, bronze.
20 Et toi, tu l'ordonneras aux Benéi Israël, qu'ils prennent vers toi de
l'huile d'olive épurée, concassée, pour le lustre, pour faire monter la lampe
permanente.
21 Dans la tente du rendez-vous, à l'extrémité de l'écran qui est sur le
témoignage, Aarôn et ses fils la prépareront du soir au matin, en face de
IHVHAdonaï: règle, en pérennité pour leurs cycles, des Benéi Israël.

Chapitre 28.

1 Et toi, rapproche de toi Aarôn, ton frère, et ses fils avec lui, du milieu
des Benéi Israël, pour qu'il desserve pour moi: Aarôn, Nadab, Abiou, Èl'azar et

Itamar, les fils d'Aarôn.
2 Fais les habits du sanctuaire pour Aarôn ton frère, en gloire et magnificence.
3 Et toi, tu parleras à tous les sages de coeur que j'ai remplis du souffle de sagesse, ils feront les habits d'Aarôn. Pour le consacrer, qu'il desserve pour moi.
4 Voici les habits qu'ils feront, pectoral, éphod, chasuble, aube sertie, coiffe, cordelière. Ils feront les habits du sanctuaire pour Aarôn, ton frère, et pour ses fils, pour qu'il desserve pour moi.
5 Eux, ils prendront l'or, l'azur, la pourpre, l'écarlate de cochenille, le lin.
6 Ils feront l'éphod: or, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé fait par un tisserand.
7 Deux épaulettes assemblées seront à ses deux extrémités assemblées.
8 Le baudrier de son éphod sur lui, selon son fait, sera identique, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé.
9 Prends deux pierres d'onyx, incise sur elles les noms des Benéi Israël.
10 Six de leurs noms sur une pierre et les noms des six restants sur la deuxième pierre, selon leur enfantement,
11 fait par un artisan de pierre, en incision de sceau tu inciseras les deux pierres au nom des Benéi Israël, entourées de sertissures d'or, tu les feras.
12 Mets les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod, pierres de mémoration, pour les Benéi Israël. Aarôn porte leurs noms, face à IHVH-Adonaï, sur ses deux épaulettes, en mémoration.
13 Fais des sertissures d'or.
14 Et deux chaînes d'or pur, tu les feras torses, ouvrage de torsade. Donne les chaînes torses aux sertissures.
15 Fais le pectoral du jugement fait par un tisserand, tu le feras comme l'ouvrage de l'éphod, or, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé, tu le feras.
16 Il sera carré, double; sa longueur, un empan; sa largeur, un empan.
17 Remplis-le d'un enchâssement de pierres, quatre rangs de pierres. Un rang, cornaline, topaze, émeraude, premier rang.
18 Deuxième rang, malachite, saphir, perle.
19 Troisième rang, hyacinthe, agate, améthyste.
20 Quatrième rang, béryl, onyx, jaspe. Elles seront serties d'or en leurs enchâssements.
21 Les pierres seront aux noms des Benéi Israël, douze à leurs noms, incision de sceau, l'homme à son nom, elles seront pour les douze rameaux.
22 Fais sur le pectoral des chaînettes torses, ouvrage en torsade, or pur.

23 Fais sur le pectoral deux bagues d'or. Donne les deux bagues aux deux extrémités du pectoral.

24 Donne les deux torsades d'or aux deux bagues, aux extrémités du pectoral.

25 Les deux extrémités des deux torsades, tu les donneras aux deux sertissures, et donne les épaulettes de l'éphod devant ses faces.

26 Fais deux bagues d'or. Mets-les sur les deux extrémités du pectoral, sur la lèvre, au passage de l'éphod, à l'intérieur.

27 Fais deux bagues d'or, donne-les aux deux épaulettes de l'éphod, par en bas, devant ses faces, juxtaposées à son assemblage, en haut du baudrier de l'éphod.

28 Ils laceront le pectoral à ses bagues, aux bagues de l'éphod, par une tresse d'indigo, pour être sur le baudrier de l'éphod: le pectoral ne se détachera pas sur l'éphod.

29 Aarôn porte les noms des Benéi Israël au pectoral du jugement, sur son coeur, à sa venue au sanctuaire, pour mémoration, en face de IHVH-Adonaï, en permanence.

30 Donne au pectoral du jugement les Ourîm et les Toumîm. Ils sont sur le coeur d'Aarôn, en sa venue, face à IHVH-Adonaï. Aarôn portera le jugement des Benéi Israël sur son coeur face à IHVH-Adonaï, en permanence.

31 Fais la chasuble de l'éphod tout d'indigo.

32 La bouche de sa tête en son intérieur, une lèvre sera autour de sa bouche, faite par un tisserand, comme une cotte, ce sera pour lui indéchirable.

33 Et fais sur ses rebords des grenades indigo, pourpres, écarlates de cochenille, sur ses rebords, autour, et des clochettes d'or, en leur milieu, autour.

34 Clochette d'or et grenade, clochette d'or et grenade, sur les rebords de la chasuble, autour.

35 Et c'est à Aarôn, pour officier, sa voix sera entendue en sa venue vers le sanctuaire, face à IHVH-Adonaï, et en sa sortie. Il ne mourra pas.

36 Fais un scintillant d'or pur. Incise sur lui en incisions de sceau: "Consacré à IHVH-Adonaï".

37 Mets-le sur une tresse d'indigo; il sera sur la coiffe; il sera devant les faces de la coiffe.

38 Il est sur le front d'Aarôn: Aarôn porte le tort des sacrements que consacreront les Benéi Israël, pour tous les dons de leurs sacrements. Il sera sur son front, en permanence, en gré pour eux, face à IHVH-Adonaï.

39 Sertis l'aube de lin, fais la coiffe de lin, et la cordelière, tu la feras, faite par un brodeur.

40 Tu feras des aubes pour les fils d'Aarôn. Fais pour eux des cordelières.

Tu leur feras des turbans, en gloire et en magnificence.

41 Tu en vêtiras Aarôn, ton frère, et ses fils avec lui. Messie-les, remplis leurs mains, consacre-les, ils desserviront pour moi.

42 Fais-leur des caleçons de lin, pour couvrir la chair du sexe, ils seront des hanches aux cuisses.

43 Ils seront sur Aarôn et sur ses fils, en leur venue vers la tente du rendez-vous, en leur avance vers l'autel, pour officier dans le sanctuaire : Ils ne porteront pas de tort, ils ne mourront pas, règle en pérennité pour lui, et pour sa semence après lui.

Chapitre 29.

1 Voici la parole que tu leur feras pour les consacrer à desservir pour moi
: prends un bouvillon, fils de bovin, et deux béliers intacts, 2 du pain azyme, des
galettes azymes mêlées d'huile, des gaufres azymes, messiées d'huile; tu les feras de semoule de blé.

3 Donne-les sur une corbeille, présente-les dans la corbeille, avec le bouvillon et les deux béliers.

4 Et Aarôn et ses fils, tu les présenteras à l'ouverture de la tente du rendez-vous. Baigne-les dans les eaux.

5 Prends les habits, vêts Aarôn de l'aube, de la chasuble de l'éphod, de l'éphod et du pectoral: éphode-le du baudrier de l'éphod.

6 Mets la coiffe sur sa tête et donne la couronne du sanctuaire sur la coiffe.

7 Prends l'huile de messianité, coule-la lui sur la tête, messie-le.

8 Et tu présenteras ses fils : vêts-les d'aubes.

9 Ceins-les de cordelières, Aarôn et ses fils, bande-les de turbans. Et c'est à eux de desservir, règle de pérennité. Remplis la main d'Aarôn et la main de ses fils.

10 Présente le bouvillon à la tente du rendez-vous: qu'Aarôn et ses fils imposent leurs mains sur la tête du bouvillon.

11 Égorge le bouvillon en face de IHVH-Adonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

12 Prends du sang du bouvillon, donne-le sur les cornes de l'autel avec ton doigt, tu répandras tout le sang au fondement de l'autel.

13 Prends toute la graisse couvrant l'entraille, le lobe sur le foie, les deux reins et la graisse sur eux. Encense l'autel.

14 La chair du bouvillon, sa peau et sa fiente, tu les incinéreras au feu, à l'extérieur du camp: c'est un défauteur.

15 Tu prendras un bélier: qu'Aarôn et ses fils imposent leurs mains sur la

tête du bélier.

16 Égorge le bélier, prends son sang; lance-le sur l'autel, autour.

17 Le bélier, morcelle-le en ses morceaux, baigne son entraille et ses pattes, donne-les sur ses morceaux et sur sa tête.

18 Encense tout le bélier sur l'autel: c'est une montée pour IHVH-Adonaï, odeur agréable, feu, pour IHVH-Adonaï.

19 Prends le second bélier. Aarôn et ses fils imposeront leurs mains sur la tête du bélier.

20 Égorge le bélier, prends de son sang, donne-le sur le lobe de l'oreille d'Aarôn, sur le lobe de l'oreille de ses fils, la droite, sur le pouce de la main droite, sur le pouce de leur pied droit. Lance le sang sur l'autel, autour.

21 Prends du sang qui est sur l'autel, de l'huile de messianité, et asperge avec Aarôn, ses habits, ses fils et les habits de ses fils, avec lui : il est consacré, et ses habits, ses fils et les habits de ses fils, avec lui.

22 Prends du bélier la graisse et la queue, la graisse couvrant l'entraille et le lobe du foie, les deux reins et la graisse sur eux, le jarret droit; oui, c'est un bélier de plénitudes, lui;

23 une miche de pain, une galette de pain à l'huile, une gaufre, de la corbeille des azymes, face à IHVH-Adonaï:

24 mets tout sur les paumes d'Aarôn et sur les paumes de ses fils. Balance-les d'un balancement, face à IHVH-Adonaï:

25 prends-les de leurs mains. Encense la montée sur l'autel, une odeur agréable, face à IHVH-Adonaï, un feu, lui, pour IHVH-Adonaï.

26 Prends la poitrine du bélier de plénitudes qui est à Aarôn, balance-la d'un balancement face à IHVH-Adonaï. Elle est pour toi en portion.

27 Consacre de ce qui est à Aarôn et de ce qui est à ses fils la poitrine du balancement et le jarret du prélèvement qui ont été balancés et élevés du bélier de plénitudes.

28 C'est pour Aarôn et pour ses fils une loi en pérennité, de par les Benéi Israël: oui, c'est un prélèvement, ce sera un prélèvement des Benéi Israël des sacrifices de leurs pacifications, leur prélèvement pour IHVH-Adonaï.

29 Les habits du sanctuaire d'Aarôn seront à ses fils après lui, pour les messier avec et pour remplir leurs mains avec.

30 Sept jours le desservant d'entre ses fils venu à sa place, qui viendra vers la tente du rendez-vous, les vêtira pour officier dans le sanctuaire.

31 Tu prendras le bélier de plénitudes. Cuis sa chair en un lieu consacré.

32 Aarôn mange avec ses fils la chair du bélier et le pain de la corbeille, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

33 Ils les mangent, ce par quoi ils ont été absous, pour remplir leur main, pour les consacrer. L'étranger n'en mangera pas: oui, ils sont consacrés.
34 Si la chair de plénitudes et le pain sont en excédent jusqu'au matin, incinère l'excédent au feu, il ne sera pas mangé: oui, il est consacré.
35 Fais ainsi pour Aarôn et pour ses fils, selon tout ce que je t'ai ordonné: sept jours tu rempliras leurs mains.
36 Tu feras un bouvillon défauteur par jour, pour les absolutions. Tu défauteras sur l'autel, en absolvant dessus. Messie-le pour le consacrer.
37 Sept jours tu absoudras sur l'autel; consacre-le: l'autel sera sacrement des sacrements. Qui touchera l'autel sera consacré.
38 Voici ce que tu feras sur l'autel: moutons d'un an, deux par jour, en permanence.
39 Le mouton, l'un, tu le feras le matin; le mouton, le deuxième, tu le feras entre les deux soirs;
40 un dixième de semoule, mêlée d'huile concassée, un quart de în et une libation d'un quart de în de vin, pour le mouton, l'un.
41 Le mouton, le deuxième, tu le feras entre les deux soirs: comme offrande du matin, tu le feras, selon sa libation, en odeur agréable, un feu pour IHVHAdonaï.
42 Montée permanente pour vos cycles, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, face à IHVH-Adonaï, où je m'assignerai pour vous là, pour te parler, là.
43 Je m'assignerai là aux Benéi Israël, je serai consacré en ma gloire.
44 Je consacrerai la tente du rendez-vous et l'autel. Aarôn et ses fils, je les consacrerai à desservir pour moi.
45 Je demeure au milieu des Benéi Israël, je suis pour eux l'Elohîms.
46 Ils pénètrent, oui, moi, IHVH-Adonaï, leur Elohîms, qui les ai fait sortir de la terre de Misraîm, pour demeurer en leur sein, moi, IHVH-Adonaï, leur Elohîms.

Chapitre 30.

1 Fais un autel pour l'encensement de l'encens: tu le feras de bois d'acacia.
2 Sa longueur, une coudée, sa largeur, une coudée; il sera carré; et deux coudées, sa taille; ses cornes feront corps avec lui.
3 Plaque-le d'or pur, son toit, ses murs autour et ses cornes. Fais-lui un listel d'or autour.
4 Tu lui feras deux bagues d'or sous son listel, sur ses deux parois, tu les feras sur ses deux côtés: c'est un logis pour les barres, pour le porter avec elles.

5 Fais les barres en bois d'acacia, plaque-les d'or.
6 Donne-le face à l'écran qui est sur le coffre du témoignage, face à
l'absolutoire, qui est sur le témoignage où je m'assignerai pour toi, là.
7 Aarôn encense dessus l'encens des aromates matin après matin, en
bonifiant les lampes, il les encensera.
8 Aarôn, faisant monter ses lampes entre les deux soirs, il l'encensera,
encens permanent, face à IHVH-Adonaï, pour vos cycles.
9 Vous n'y ferez pas monter d'encens étranger, montée ou offrande, et
vous n'y répandrez pas de libation.
10 Aarôn absout sur ses cornes, une fois l'an, par le sang défauteur des
absolutions, une fois l'an, il absoudra dessus, pour vos cycles, lui, le sacrement
des sacrements pour IHVH-Adonaï".
11 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

12 "Oui, tu porteras la tête des Benéi Israël en leurs recensements:
chaque homme donnera la rançon de son être à IHVH-Adonaï quand il les
recensera. Il ne sera pas contre eux de fléau quand il les recensera.
13 Ils donneront cela, tous ceux qui passent au recensement: une moitié
de sicle au sicle du sanctuaire, vingt guéra le sicle; une moitié de sicle en
prélèvement pour IHVH-Adonaï.
14 Qui passe par le recensement, dès vingt ans et au-dessus, donnera le
prélèvement de IHVH-Adonaï.
15 Le riche ne multipliera pas, le mesquin n'amoindrira pas la moitié de
sicle pour donner le prélèvement de IHVH-Adonaï, pour absoudre vos êtres.
16 Prends l'argent des absolutions des Benéi Israël, c'est pour les Benéi
Israël la mémoration en face de IHVH-Adonaï, pour absoudre vos êtres".
17 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
18 "Fais une vasque de bronze et son assise de bronze pour le bain.
Donne-là entre la tente du rendez-vous et l'autel. Là, donne des eaux.
19 Aarôn et ses fils y baignent leurs mains et leurs pieds.
20 En leur venue à la tente du rendez-vous, ils se baigneront d'eau et ne
mourront pas. Ou, avançant vers l'autel pour officier, pour encenser les feux de
IHVH-Adonaï,
21 ils baigneront leurs mains et leurs pieds et ne mourront pas. C'est pour
eux une loi en pérennité, pour lui et pour sa semence, en leurs cycles".
22 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire :
23 "Et toi, prends pour toi des aromates de tête, myrrhe franche, cinq
cents; cinnamome aromatisée, sa moitié, deux cent cinquante; canne aromatique,
deux cent cinquante;

24 cannelle, cinq cents au sicle du sanctuaire; huile d'olive, un în.
25 Fais-en l'huile de messianité, consacrée, drogue de droguerie, faite par
un droguiste; ce sera huile de messianité consacrée.
26 Messie, avec la tente du rendez-vous, le coffre du témoignage, 27 la
table et tous ses objets, le candélabre et ses objets, l'autel d'encens, 28 l'autel de
la montée et tous ses objets, la vasque et son assise.
29 Consacre-les. Ils seront sacrement des sacrements: qui les touchera
sera consacré.
30 Tu messieras Aarôn et ses fils, consacre-les à desservir pour moi.
31 Aux Benéi Israël tu parleras pour dire: 'Huile de messianité consacrée,
cela sera pour moi en vos cycles.
32 Sur chair d'humain, elle ne sera pas faite en libation, selon son
contenu vous n'en ferez pas d'identique. Elle est consacrée; elle sera consacrée
pour vous.
33 L'homme qui fera drogue identique et qui en donnera à un étranger
sera tranché de ses peuples'".
34 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Prends pour toi des épices, benjoin,
styrax, gomme, épices, encens épuré; ce sera part pour part.
35 Fais-en un encens, une drogue faite par un droguiste, salé, pur,
consacré.
36 Pulvérise-le fin. Donne-le en face du témoignage, dans la tente du
rendez-vous, là où je me rendrai pour toi, il sera pour vous sacrement des
sacrements.
37 L'encens que tu feras selon sa formule, tu ne le feras pas pour vous, il
sera consacré pour toi, pour IHVH-Adonaï.
38 L'homme qui en fera un identique pour le sentir sera tranché de ses
peuples".

Chapitre 31.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Vois ! J'ai crié le nom de Besalél bèn Ouri bèn Hour, de la branche de
Iehouda.
3 Je le remplis du souffle d'Elohîms en sagesse, en discernement, en
pénétration et en tout ouvrage,
4 pour penser des pensées, pour ouvrager l'or, l'argent, le bronze, 5 pour
l'artisanat de la pierre à sertir, pour l'artisanat du bois, pour faire tout ouvrage.
6 Et moi, voici, je donne avec lui Ooliab bèn Ahissamakh, de la branche
de Dân.

Au coeur de tout sage de coeur, je donne sagesse : ils font tout ce que je t'ai ordonné :

7 la tente du rendez-vous, le coffre pour le témoignage, l'absolutoire qui est sur lui et tous les objets de la tente,

8 la table et ses objets, le candélabre pur et tous ses objets, l'autel de
l'encens, 9 l'autel de la montée et tous ses objets, la vasque et son assise, 10 les
habits de cérémonie, les habits du sanctuaire pour Aarôn le desservant, les habits de ses fils pour desservir,

11 l'huile de messianité et l'encens d'aromates pour le sanctuaire : ils feront selon tout ce que je t'ai ordonné".

12 IHVH-Adonaï dit à Moshè pour dire:

13 "Et toi, parle aux Benéi Israël pour dire: 'Certes, vous garderez mes shabats, c'est un signe entre moi et entre vous pour vos cycles, pour pénétrer, oui, moi, IHVH-Adonaï, votre consécrateur.

14 Gardez le shabat, oui, il est consacré pour vous. Son profanateur mourra, il mourra, oui, quiconque y fera un ouvrage, cet être sera tranché du sein de ses peuples.

15 Six jours l'ouvrage sera fait et le septième jour: shabat shabatôn consacré à IHVH-Adonaï, tout faiseur d'ouvrage le jour du shabat, mourra, il mourra.

16 Les Benéi Israël gardent le shabat pour faire le shabat en leurs cycles, en pacte de pérennité.

17 Entre moi et entre les Benéi Israël, c'est un signe en pérennité: oui, six jours IHVH-Adonaï a fait les ciels et la terre et le septième jour il a chômé et soufflé'".

18 Ayant achevé de parler avec lui au mont Sinaï, il donne à Moshè les deux tables du témoignage, tables de pierre écrites au doigt d'Elohîms.

Chapitre 32.

1 Le peuple voit que Moshè tarde à descendre de la montagne. Le peuple se rassemble contre Aarôn. Ils lui disent: "Lève-toi! Fais-nous des Elohîms qui aillent en face de nous, oui, ce Moshè, l'homme qui nous a fait monter de la terre de Misraîm, nous ne savions pas ce qu'il en était de lui".

2 Aarôn leur dit: "Décrochez les boucles d'or des oreilles de vos femmes, de vos fils, de vos filles, faites-les venir à moi".

3 Tout le peuple démonte les boucles d'or de leurs oreilles. Ils les font venir à Aarôn.

4 Il les prend de leur main et les forme au burin. Il en fait la fonte d'un veau. Ils disent: "Les voici, tes Elohîms, Israël, qui t'ont fait monter de la terre de

Misraîm".

5 Aarôn voit. Il bâtit un autel en face de lui. Aarôn crie et dit: "Fête pour IHVHAdonaï demain".
6 Ils se lèvent tôt, le lendemain, ils font monter des montées, avancent des pacifications. Le peuple s'assoit pour manger, ils boivent et se lèvent pour rire.
7 IHVH-Adonaï parle à Moshè: "Va, descends. Oui, ton peuple a détruit celui que tu as fait monter de la terre de Misraîm.
8 Ils se sont vite écartés de la route que je leur ai ordonnée. Ils se sont fait une fonte, un veau, ils se prosternent devant lui et sacrifient. Ils disent: 'Les voici, tes Elohîms, Israël, qui t'ont fait monter de la terre de Misraîm'".
9 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "J'ai vu ce peuple. Voici: c'est un peuple dur de nuque, lui.
10 Maintenant, laisse-moi, ma narine brûle contre eux. Je les achève et je fais de toi une grande nation".
11 Moshè souhaite les faces de IHVH-Adonaï, son Elohîms et dit: "Pourquoi, IHVH-Adonaï, ta narine brûlerait-elle contre ton peuple que tu as fait sortir de la terre de Misraîm, à grande force, à main puissante?
12 Pourquoi Misraîm dirait-il pour dire: 'Il les a fait sortir pour le malheur, pour les tuer dans les montagnes et les achever sur les faces de la glèbe'? Retourne de la brûlure de ta narine, émeus-toi du malheur de ton peuple,
13 Souviens-toi d'Abrahâm, d'Is'hac et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même et auxquels tu as parlé: 'Je multiplierai votre semence comme les étoiles des ciels. Toute cette terre dont j'ai dit: Je la donnerai à votre semence, ils la posséderont en pérennité'".
14 IHVH-Adonaï s'émeut du malheur qu'il a parlé de faire à son peuple.
15 Moshè fait face et descend de la montagne, les deux tables du témoignage en sa main, tables écrites des deux côtés, écrites par là et par là.
16 Et les tables sont le fait d'Elohîms, et l'écrit, c'est l'écrit d'Elohîms, gravé sur les tables.
17 Iehoshoua' entend la voix du peuple en son exclamation. Il dit à Moshè:
"Voix de guerre au camp"!
18 Il dit: "Pas l'écho d'une voix d'héroïsme et pas l'écho d'une voix de grande faiblesse. Moi-même j'entends l'écho d'une voix".
19 Et c'est quand il s'est approché du camp: il voit le veau et les rondes. La narine de Moshè brûle, il jette les tables de ses mains et les brise sous la montagne.

20 Il prend le veau qu'ils ont fait, et l'incinère au feu. Il le pulvérise au plus fin et le déverse sur les faces des eaux: il en abreuve les Benéi Israël.
21 Moshè dit à Aarôn: "Que t'a donc fait ce peuple? Oui, tu as fait venir sur lui une grande faute"!
22 Aarôn dit: "Que la narine de mon Adôn ne brûle pas! Toi, tu connaissais le peuple, oui, il est dans le mal!
23 Ils me disent: 'Fais-nous des Elohîms qui aillent en face de nous. Oui, ce Moshè, l'homme qui nous a fait monter de la terre de Misraîm, nous ne savions pas ce qu'il en était de lui'.
24 Je leur dis: 'Qui a de l'or?' Ils le décrochent et me le donnent. Je le jette au feu et il en sort ce veau"!
25 Moshè voit le peuple: oui, il est hérissé, Aarôn l'avait hérissé en dérision pour leurs assaillants.
26 Moshè se tient à la porte du camp et dit: "Qui est pour IHVH-Adonaï, à moi"!
Tous les Benéi Lévi s'ajoutent à lui.

27 Il leur dit: "Ainsi dit IHVH-Adonaï, l'Elohîms d'Israël: 'Mettez chacun l'épée à la cuisse. Passez et retournez de porte en porte dans le camp. Tuez, l'homme son frère, l'homme son compagnon, l'homme son prochain!'"
28 Les Benéi Lévi font selon la parole de Moshè. Il tombe du peuple, en ce jour, trois mille hommes environ.
29 Moshè dit: "Remplissez vos mains aujourd'hui pour IHVH-Adonaï, oui, l'homme contre son fils et contre son frère, c'est pour vous donner aujourd'hui une bénédiction".
30 Et c'est, le lendemain, Moshè dit au peuple: "Vous avez fauté à grande faute.
Maintenant, je monterai vers IHVH-Adonaï. Peut-être absoudrai-je votre faute".
31 Moshè retourne vers IHVH-Adonaï et dit : "Ce peuple a donc fauté à grande faute : ils se sont fait des Elohîms d'or.
32 Maintenant, porte leur faute, sinon efface-moi donc de ton acte que tu as écrit".
33 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Qui a fauté contre moi, je l'effacerai de mon acte.
34 Maintenant va, mène le peuple vers ce dont je t'ai parlé. Voici: mon messager ira en face de toi, au jour de ma sanction, quand je sanctionnerai leur faute".
35 IHVH-Adonaï frappe le peuple, parce qu'ils avaient fait le veau,

qu'avait fait Aarôn.

Chapitre 33.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè: "Va, monte de là, toi et le peuple que tu as fait monter de la terre de Misraîm, vers la terre que j'ai jurée à Abrahâm, à Is'hac et à Ia'acob, pour dire: 'Je la donnerai à ta semence'.

2 J'envoie, face à toi, un messager et j'expulse le Kena'ani, l'Emori, le Hiti, le Perizi, le Hivi et le Ieboussi.

3 Vers la terre fluente de lait et de miel, non, je ne monterai pas en ton sein car tu es un peuple dur de nuque, toi, afin que je ne t'achève pas en route".

4 Le peuple entend cette parole de mal. Ils s'endeuillent: nul ne plaçait sa parure sur lui.

5 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Dis aux Benéi Israël: 'Vous êtes un peuple dur de nuque; si un instant je montais en ton sein, je t'exterminerais. Maintenant, ôte tes parures dessus toi: je sais que te faire'".

6 Les Benéi Israël se dépouillent de leurs parures, dès le mont Horéb.

7 Et Moshè prend la tente et la tend pour lui hors du camp, loin du camp. Il la crie: "Tente du rendez-vous". Et c'est, tout demandeur de IHVH-Adonaï sort vers la tente du rendez-vous, qui est hors du camp.

8 Et c'est, quand Moshè sort vers la tente, tout le peuple se lève, ils se postent là, chaque homme à l'ouverture de sa tente, ils regardent derrière Moshè, jusqu'à sa venue dans la tente.

9 Et c'est, à la venue de Moshè dans la tente, la colonne de nuée descend, se tient à l'ouverture de la tente et il parle avec Moshè.

10 Tout le peuple voit la colonne de nuée dressée à l'ouverture de la tente, tout le peuple se lève et se prosterne, chaque homme à l'ouverture de sa
tente, 11 IHVH-Adonaï parle à Moshè, faces à faces comme l'homme parle à son compagnon. Il retourne au camp. Son officiant, Iehoshoua' bîn Noun, un adolescent, ne se retire pas du milieu de la tente.

12 Moshè dit à IHVH-Adonaï: "Vois! Tu me dis: 'Fais monter ce peuple', mais tu ne m'as pas fait pénétrer qui tu enverras avec moi. Tu as dit: 'Je t'ai pénétré de nom et tu as aussi trouvé grâce à mes yeux'.

13 Maintenant, si donc j'ai trouvé grâce à tes yeux, fais-moi donc pénétrer ta route, que je te pénètre afin que je trouve grâce à tes yeux: vois, oui, ton peuple, cette nation"!

14 Il dit: "Mes faces iront et je te ferai reposer".

15 Il lui dit: "Si tes faces ne vont pas, ne nous fais pas monter d'ici.

16 Et par quoi sera-t-il donc connu que j'ai trouvé grâce à tes yeux, moi avec ton peuple? N'est-ce pas que tu ailles avec nous et que nous nous

distinguions, moi et ton peuple, de tout le peuple qui est sur les faces de la glèbe?

17 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Même cette parole dont tu as parlé, je la ferai, oui, tu as trouvé grâce à mes yeux, je te pénètre de nom".

18 Il dit: "Fais-moi donc voir ta gloire".

19 Il dit: "Moi, je ferai passer tout mon bien sur tes faces, je crie le nom de IHVH-Adonaï en face de toi; je gracie qui je gracie, je matricie qui je matricie".

20 Il dit: "Tu ne pourras pas voir mes faces, non, l'humain ne peut pas me voir et vivre".

21 IHVH-Adonaï dit: "Voici un lieu avec moi, poste-toi sur le roc.

22 Et c'est, au passage de ma gloire je te mets au creux du roc et te couvre de ma paume jusqu'après mon passage.

23 Puis j'écarte ma paume, et tu vois mon envers; mes faces ne se verront pas".

Chapitre 34.

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Sculpte pour toi deux tables de pierre, comme les premières. J'écris sur les tables les paroles qui étaient sur les premières que tu as brisées.

2 Sois prêt au matin, monte, au matin, vers le mont Sinaï. Poste-toi, pour moi, là sur la tête du mont.

3 Nul homme ne montera avec toi, nul homme ne se verra aussi sur tout le mont, les ovins et les bovins ne paîtront pas devant ce mont".

4 Il sculpte les deux tables de pierre comme les premières. Moshè se lève tôt le matin et monte sur le mont Sinaï, comme IHVH-Adonaï le lui avait ordonné. Il prend en sa main les deux tables de pierre.

5 IHVH-Adonaï descend dans la nuée. Il se poste avec lui, là et il crie le nom de IHVH-Adonaï.

6 IHVH-Adonaï passe sur ses faces. Il crie: "IHVH-Adonaï, IHVH-
Adonaï, Él matriciel, graciant, long de narines, abondant en chérissement et
vérité, 7 détenteur du chérissement pour les milliers, porteur du tort, de la
carence, de la faute, il n'innocente pas, il n'innocente pas, mais sanctionne le tort
des pères sur les fils, et sur les fils des fils sur les troisièmes et sur les
quatrièmes".

8 Moshè se hâte, s'incline à terre et se prosterne.

9 Il dit: "Si j'ai donc trouvé grâce à tes yeux, Adonaï, qu'il aille donc, Adonaï, en notre sein; oui, c'est un peuple dur de nuque, lui. Pardonne nos torts et nos fautes et possède-nous".

10 Il dit: "Voici, moi-même je tranche un pacte contre tout ton peuple. Je ferai des merveilles qui n'ont jamais été créées sur toute la terre et parmi toutes les nations. Tout le peuple au sein duquel tu es voit le fait de IHVH-Adonaï, oui, ce que je fais avec toi est à frémir.

11 Garde pour toi ce que moi-même je t'ordonne aujourd'hui. Me voici, j'expulse en face de toi l'Emori, le Kena'ani, le Hiti, le Perizi, le Hivi, le Ieboussi.

12 Garde-toi de trancher un pacte avec l'habitant de la terre où tu vas, qu'il ne soit un piège en ton sein.

13 Oui, leurs autels, tu les démantèleras, leurs stèles, tu les briseras, leurs ashéras, tu les trancheras.

14 Non, tu ne te prosterneras pas devant un autre Él, car IHVH-Adonaï, Ardent est son nom, un Él ardent, lui,

15 afin que tu ne tranches pas de pacte avec l'habitant de la terre: ils putassent derrière leurs Elohîms et sacrifient à leurs Elohîms. Il criera vers toi, tu mangeras de son sacrifice,

16 tu prendras de ses filles pour tes fils, ses filles putasseront derrière leurs Elohîms et elles feront putasser tes fils derrière leurs Elohîms.

17 Des Elohîms de fonte, tu ne t'en feras pas.

18 Tu garderas la fête des Azymes, sept jours tu mangeras des azymes, comme je te l'ai ordonné, pour le rendez-vous de la lunaison de l'Épi, car à la lunaison de l'Épi tu es sorti de Misraîm.

19 À moi, tout fendeur de matrice. De tout ton cheptel, tu prendras le mâle fendeur, boeuf et agneau,

20 tu rachèteras l'âne fendeur contre un agneau. Si tu ne le rachètes pas, brise-lui la nuque. Tout aîné de tes fils, tu le rachèteras. Mes faces ne se verront pas à vide.

21 Six jours tu travailleras; le septième jour tu chômeras, au labour, à la moisson, tu chômeras.

22 Tu feras pour toi la fête des Semaines, prémices de la moisson des blés, et la fête de la récolte, à la révolution de l'année.

23 Trois fois l'an tous les mâles seront vus face à l'Adôn IHVH-Adonaï, l'Elohîms d'Israël,

24 oui, je déshériterai des nations en face de toi, j'élargirai ta frontière, nul homme ne convoitera ta terre, en ta montée pour être vu des faces de IHVHAdonaï, ton Elohîms, trois fois l'an.

25 Tu n'égorgeras pas, sur du fermenté, le sang de mon sacrifice. Le sacrifice de la fête de Pèssah ne nuitera pas jusqu'au matin.

26 L'entête des prémices de ta glèbe, tu le feras venir dans la maison de IHVHAdonaï, ton Elohîms. Tu ne cuiras pas le chevreau au lait de sa mère".

27 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Écris pour toi ces paroles. Oui, sur la bouche de ces paroles, j'ai tranché un pacte avec toi et avec Israël".

28 Et il est là, avec IHVH-Adonaï quarante jours et quarante nuits. Il ne mange pas de pain, il ne boit pas d'eau: il écrit sur les tables les paroles du pacte, dix paroles.

29 Et c'est, à la descente de Moshè du mont Sinaï, les deux tables du témoignage en main de Moshè, en sa descente de la montagne, Moshè ne savait pas que la peau de ses faces rayonnait d'avoir parlé avec lui.

30 Aarôn et tous les Benéi Israël voient Moshè, et voici, la peau de ses faces rayonnait. Ils frémissent d'avancer vers lui.

31 Moshè crie vers eux. Ils retournent vers lui, Aarôn et tous les nassis de la communauté: Moshè leur parle.

32 Après quoi, tous les Benéi Israël avancent: il leur ordonne tout ce dont IHVH-Adonaï lui avait parlé au mont Sinaï.

33 Moshè achève de parler avec eux et donne sur ses faces un voile.

34 À la venue de Moshè, face à IHVH-Adonaï, pour parler avec lui, il écarte le voile jusqu'à sa sortie. Il sort et parle aux Benéi Israël de ce qui lui avait été ordonné.

35 Les Benéi Israël voient les faces de Moshè: oui, la peau des faces de Moshè rayonnait. Moshè retourne le voile sur ses faces, jusqu'à sa venue pour parler avec lui.

Chapitre 35.

1 Moshè rassemble toute la communauté des Benéi Israël. Il leur dit: "Voici les paroles que IHVH-Adonaï a ordonné de faire.

2 'Six jours tu feras l'ouvrage; le septième jour sera pour vous consacré, shabat shabatôn pour IHVH-Adonaï, tout faiseur d'ouvrage mourra.

3 Vous ne brûlerez pas de feu en toutes vos demeures le jour du shabat'".

4 Moshè dit à toute la communauté des Benéi Israël pour dire: "Voici la parole que IHVH-Adonaï a ordonnée pour dire:

5 'Prenez de chez vous un prélèvement pour IHVH-Adonaï. Tout coeur gratificateur le fera venir. Le prélèvement de IHVH-Adonaï, or, argent, bronze, 6
indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin, poils de caprins 7 peaux de béliers
rougies, peaux de dugons, bois d'acacia, 8 huile pour le lustre, aromates pour
l'huile de messianité, pour l'encens, 9 des pierres d'onyx, et des pierres à sertir
pour l'éphod et le pectoral'.

10 Tous les sages de coeur parmi vous, qu'ils viennent et fassent tout ce qu'a ordonné IHVH-Adonaï:

11 la demeure, sa tente, son couvercle, ses agrafes, ses piliers, ses

traverses, ses colonnes, ses socles,
12 le coffre, ses barres, l'absolutoire, l'écran du rideau, 13 la table, ses
barres, et tous ses objets, le pain des faces, 14 le candélabre du lustre, ses objets,
lampes, l'huile du lustre, 15 l'autel d'encens, ses barres, l'huile de messianité,
l'encens d'épices, le rideau de l'ouverture, pour l'ouverture de la demeure, 16
l'autel de la montée, sa grille de bronze, ses barres, tous ses objets, la vasque, son
assise,
17 les panneaux de la cour, ses colonnes, ses socles, le rideau à la porte
de la cour,
18 les piquets de la demeure, les piquets de la cour, leurs cordées, 19 les
habits de cérémonie pour officier dans le sanctuaire, les habits du sanctuaire pour
Aarôn, le desservant, les habits de ses fils pour desservir'".
20 Toute la communauté des Benéi Israël sort en face de Moshè.
21 Tout homme que porte son coeur vient, et tous ceux dont le souffle
gratifie font venir le prélèvement de IHVH-Adonaï à l'ouvrage de la tente du
rendez-vous pour tout son service et pour les habits du sanctuaire.
22 Viennent hommes et femmes, tout coeur gratificateur, ils font venir
boucle, narinière, bague, breloque, tous objets d'or et ce que tout homme fait
balancer d'un balancement d'or pour IHVH-Adonaï.
23 Et tout homme avec qui se trouvent indigo, pourpre, écarlate de
cérambyx, lin, caprins, peaux de béliers rougies, peaux de dugons, ils les font
venir.
24 Tout leveur de prélèvement d'argent et de bronze le fait venir avec le
prélèvement pour IHVH-Adonaï. Et tous ceux avec qui se trouvent des bois
d'acacia pour tout le service de l'ouvrage, ils les font venir.
25 Toute femme sage de coeur file de ses mains: elles font venir du fil,
l'indigo, la pourpre, l'écarlate de cérambyx, le lin.
26 Et toutes les femmes que leur coeur porte avec sagesse filent les poils
de caprins.
27 Les nassis font venir les pierres d'onyx, les pierres à sertir pour
l'éphod et le pectoral,
28 l'aromate et l'huile pour le lustre, pour l'huile de messianité et pour
l'encens d'épices.
29 Tous, homme et femme, que leur coeur gratifie de faire venir à tout
l'ouvrage que IHVH-Adonaï ordonne de faire par la main de Moshè, les Benéi
Israël font venir une gratification pour IHVH-Adonaï.
30 Moshè dit Benéi Israël: "Voyez! IHVH-Adonaï a crié le nom de
Besalél bèn Ouri bèn Hour, de la branche de Iehouda;
31 il le remplit du souffle d'Elohîms en sagesse, en discernement, en

pénétration et en tout ouvrage,

32 pour penser des pensées, pour ouvrager l'or, l'argent, le bronze, 33 dans l'artisanat de la pierre à sertir, dans l'artisanat du bois, pour faire tout ouvrage de pensée.

34 Il donne à son coeur d'enseigner, lui et Ooliab bèn Ahissamakh, de la branche de Dân.

35 Il les remplit de la sagesse du coeur pour faire tout ouvrage d'artisan, de tisserand, de brodeur d'indigo, de pourpre, d'écarlate de cochenille, de lin, de tisseur, faiseur de tout ouvrage, penseur de toute pensée.

Chapitre 36.

1 Besalél et Ooliab, et tout homme sage de coeur auquel IHVH-Adonaï avait donné sagesse, discernement pour pénétrer et faire font tout l'ouvrage du service du sanctuaire, selon tout ce qu'ordonne IHVH-Adonaï.

2 Moshè crie vers Besalél et Ooliab et tout homme sage de coeur auquel IHVHAdonaï avait donné sagesse en son coeur, tous ceux que leur coeur portait, à l'approche de l'ouvrage pour le faire,

3 ils prennent, face à Moshè, tout le prélèvement que les Benéi Israël avaient fait venir pour l'ouvrage du service du sanctuaire pour le faire. Ils font encore venir vers lui une gratification, de matin en matin.

4 Viennent tous les sages, les faiseurs de tout l'ouvrage du sanctuaire, chaque homme, son ouvrage en ce qu'ils font.

5 Ils disent à Moshè pour dire: "Le peuple se multiplie à faire venir trop de service pour l'ouvrage que IHVH-Adonaï ordonne de faire".

6 Moshè l'ordonne et ils font passer dans le camp une voix pour dire: "Homme et femme ne feront plus d'ouvrage au prélèvement du sanctuaire". Le peuple cesse de faire venir.

7 L'ouvrage était suffisant pour tout l'ouvrage à faire, et en trop!

8 Tous les sages de coeur, les faiseurs de l'ouvrage font la demeure : dix tentures, lin torsadé, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, keroubîm, ouvrage de tisserand, il les fait.

9 Longueur d'une tenture, vingt-huit coudées; largeur, quatre coudées pour une tenture; même mesure pour toutes les tentures.

10 Il assemble les cinq tentures une à une, et cinq tentures, il les assemble une à une.

11 Il fait des brides indigo sur la lèvre de la première tenture, à l'extrémité de l'assemblage. Il fait ainsi sur la lèvre de la tenture extrême, dans le deuxième assemblage.

12 Il fait cinquante brides dans une tenture, il fait cinquante brides à

l'extrémité de la tenture dans le deuxième assemblage, brides parallèles, une à une.

13 Il fait cinquante agrafes d'or. Il assemble les tentures une à une par les agrafes. Et c'est la demeure, une.

14 Il fait des tentures en poils de caprins pour la tente, sur la demeure, il fait onze tentures.

15 Longueur d'une tenture, trente coudées; quatre coudées, largeur d'une tenture; même mesure pour les onze tentures.

16 Il assemble les cinq tentures à part, et les six tentures à part, 17 il fait des brides, cinquante, sur la lèvre de la tenture extrême, à l'assemblage, et cinquante brides, il les fait sur la lèvre de la tenture du deuxième assemblage.

18 Il fait des agrafes de bronze, cinquante, pour assembler la tente, pour qu'elle soit une;

19 il fait un couvercle pour la tente, de peaux de béliers rougies et un couvercle de peaux de dugons par en haut.

20 Il fait des piliers pour la demeure, bois d'acacia dressés.

21 Dix coudées, longueur d'un pilier une coudée et demie, largeur d'un pilier.

22 Deux tenons pour un pilier, imbriqués l'un dans l'autre. Il fait ainsi pour tous les piliers de la demeure.

23 Il fait les piliers pour la demeure: vingt piliers au coin du Nèguèb, vers le Téimân.

24 Il fait quarante socles d'argent sous les vingt piliers, deux socles sous un pilier pour ses deux tenons, et deux socles sous un pilier, pour ses deux tenons.

25 Pour la paroi de la demeure, la deuxième, il fait vingt piliers au coin du septentrion,

26 et leur quarante socles, argent, deux socles sous un pilier, deux socles sous un pilier.

27 Pour le flanc de la demeure, vers la mer, il fait six piliers, 28 il fait deux piliers aux arêtes de la demeure, sur ses deux flancs.

29 Ils sont jumeaux par le bas, et ensemble ils sont jumelés à sa tête par une bague. Il fait ainsi pour les deux, aux deux arêtes.

30 Ce sont huit piliers. Leurs socles, deux socles en argent, seize socles, deux socles, deux socles sous un pilier.

31 Il fait les traverses de bois d'acacia, cinq pour les piliers d'une paroi de la demeure, l'une,

32 cinq traverses pour les piliers d'une paroi de la demeure, la deuxième, et cinq traverses pour les piliers de la demeure aux deux flancs, vers la mer.

33 Il fait les traverses médianes, pour traverser le milieu des piliers d'extrémité en extrémité.

34 Les piliers, il les a plaqués d'or, et leurs bagues, il les a faites d'or, en logis pour les traverses. Il plaque les traverses d'or.

35 Il fait l'écran, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé, en ouvrage de tisserand, il fait les keroubîm.

36 Il lui fait quatre colonnes d'acacia, il les plaque d'or; leurs crochets, or. Il coule pour elles quatre socles d'argent.

37 Il fait un rideau pour l'ouverture de la tente, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé, fait par un brodeur;

38 et ses colonnes, cinq, avec leurs crochets. Il plaque leurs chapiteaux et leurs tringles d'or. Et leurs crochets, cinq, de bronze.

Chapitre 37.

1 Besalél fait le coffre en bois d'acacia, deux coudées et demie, sa
longueur; une coudée et demie, sa largeur; une coudée et demie, sa taille; 2 Il le
plaque d'or pur, dedans et dehors. Il lui fait un listel d'or autour.

3 Il coule pour lui quatre bagues d'or, sur ses quatre piédestaux, deux bagues sur sa première paroi, et deux bagues sur sa deuxième paroi.

4 Il fait les barres en bois d'acacia, il les plaque d'or, 5 il fait venir les
barres dans les bagues, sur les parois du coffre, pour porter le coffre.

6 Il fait un absolutoire d'or pur, deux coudées et demie, sa longueur; une coudée et demie, sa largeur.

7 Il fait deux keroubîm d'or. Il les fait d'une concrétion, aux deux extrémités de l'absolutoire.

8 Un keroub à une extrémité, et un keroub à l'autre extrémité, il fait les keroubîm aux deux extrémités de l'absolutoire.

9 Ce sont les keroubîm aux ailes déployées en haut, ils obombrent de leurs ailes l'absolutoire; leurs faces tournées l'une vers l'autre. Les faces des keroubîm sont vers l'absolutoire.

10 Il fait la table en bois d'acacia, deux coudées, sa longueur; une coudée sa largeur; une coudée et demie, sa taille.

11 Il la plaque d'or pur. Il lui fait un listel d'or autour, 12 Il lui fait une
bordure d'un empan autour. Il fait un listel d'or pour sa bordure, autour.

13 Il coule pour elle quatre bagues d'or, il donne les bagues aux quatre coins de ses quatre pieds.

14 Les bagues sont juxtaposées à la bordure, en logis pour les barres, pour porter la table.

15 Il fait les barres en bois d'acacia. Il les plaque d'or, pour porter la table.
16 Il fait les objets qui sont sur la table: ses moules, ses buires, ses patères, ses ciboires pour les libations, or pur.
17 Il fait le candélabre d'or pur; d'une concrétion, il fait le candélabre, son flanc, sa canne, ses calices, ses boutons et ses fleurs font corps avec lui.
18 Six tiges sortent de ses côtés: trois tiges de candélabre, du premier côté, et trois tiges de candélabre, du deuxième côté.
19 Trois calices en amande dans une tige, bouton et fleur, et trois calices en amande dans une tige, bouton et fleur. Ainsi pour les six tiges sortant du candélabre.
20 Dans le candélabre, quatre calices en amande, leurs boutons et leurs fleurs.
21 Un bouton sous deux tiges, de lui, un bouton sous deux tiges, de lui, un bouton sous deux tiges, de lui, pour les six tiges qui sortent de lui.
22 Leurs boutons et leurs tiges sont de lui, tout entier d'une concrétion d'or pur.
23 Il fait ses lampes, sept. Leurs pincettes et leurs cassolettes, or pur.
24 D'un talent d'or, il le fait, avec tous ses objets.
25 Il fait l'autel de l'encens en bois d'acacia, une coudée, sa longueur; une coudée, sa largeur: carré; et deux coudées sa taille. Ses cornes sont de lui.
26 Il le plaque d'or pur, son toit, ses murs autour de ses cornes. Il lui fait un listel d'or autour.
27 Il lui fait deux bagues d'or sous son listel, sur ses deux côtés, aux logis pour les barres, pour le porter avec.
28 Il fait les barres en bois d'acacia, il les plaque d'or.
29 Il fait l'huile de messianité, consacrée, et l'encens d'épices, pur, fait par un droguiste.

Chapitre 38.

1 Il fait l'autel de montée en bois d'acacia. Cinq coudées, sa longueur; cinq coudées, sa largeur, carré, et trois coudées, sa taille.
2 Il fait ses cornes sur ses quatre angles. Ses cornes sont de lui; il les plaque de bronze.
3 Il fait tous les objets de l'autel, les pots, les racloirs, les aiguières, les fourchettes, les cassolettes. Il fait tous ces objets de bronze.
4 Il fait pour l'autel une grille, ouvrage en treillis de bronze. Sous son entablement, en bas jusqu'à sa moitié,
5 il coule quatre bagues aux quatre extrémités de la grille de bronze, en

logis pour les barres.
6 Il fait les barres en bois d'acacia, il les plaque de bronze.
7 Il fait venir les barres dans les bagues, sur les parois de l'autel pour le porter avec. Il le fait en tablettes évidées.
8 Il fait la vasque en bronze, son support en bronze avec les miroirs des miliciennes qui militaient à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
9 Il fait la cour, au coin du Nèguèb, vers le Téimân, les panneaux de la cour : lin torsadé, cent coudées;
10 leurs colonnes, vingt; leurs socles, vingt, bronze. Les crochets des colonnes et leurs tringles, argent.
11 Au coin du septentrion, cent coudées; leurs colonnes, vingt; leurs socles, vingt, bronze. Les crochets des colonnes et leurs tringles, argent.
12 Au coin mer, panneaux, cinquante coudées. Leurs colonnes, dix; leurs socles, dix; les crochets des colonnes et leurs tringles : argent.
13 Au coin, vers le levant, vers l'orient, cinquante coudées.
14 Panneaux, quinze coudées, vers l'épaulement. Leurs colonnes, trois; leurs socles, trois.
15 Pour le deuxième épaulement, de part et d'autre de la porte de la cour, panneaux, quinze coudées. Leurs colonnes, trois; leurs socles, trois.
16 Tous les panneaux de la cour autour, lin torsadé.
17 Les socles pour les colonnes, bronze. Les crochets des colonnes et leurs tringles, argent. Placage de leurs chapiteaux, argent. Toutes les colonnes de la cour sont doublées d'argent.
18 Le rideau de la porte de la cour, fait par un brodeur : indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé. Longueur, vingt coudées; taille en largeur, cinq coudées, juxtaposées aux panneaux de la cour.
19 Leurs colonnes, quatre; leurs socles, quatre, bronze. Leurs crochets, argent.

Placage de leurs chapiteaux et leurs tringles, argent.

20 Tous les piquets pour la demeure et pour la cour autour, bronze.
21 Voici les inventaires de la demeure, la demeure du témoignage, inventoriés par la bouche de Moshè, service des Lévi en main d'Itamar bèn Aarôn, le desservant:

22 Besalél bèn Ouri bèn Hour, de la branche de Iehouda fait tout ce que IHVHAdonaï ordonne à Moshè.
23 Et avec lui Ooliab bèn Ahissamakh, de la branche de Dân, artisan, penseur, brodeur sur indigo, pourpre, écarlate de cochenille et lin.
24 Tout l'or fait pour l'ouvrage, dans tout l'ouvrage du sanctuaire - c'est

l'or du balancement -, vingt-neuf talents et sept cent trente sicles, au sicle du sanctuaire.

25 L'argent des inventaires de la communauté : cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles, au sicle du sanctuaire,

26 un béqa' par crâne, un demi-sicle, au sicle du sanctuaire, pour qui passe à l'inventaire à vingt ans et au-dessus, pour six cent trois mille cinq cent cinquante hommes.

27 Et c'est cent talents d'argent pour couler les socles du sanctuaire et les socles de l'écran. Cent socles pour cent talents, un talent par socle.

28 Les mille sept cent soixante-quinze, il en fait des crochets pour les colonnes; il plaque leurs chapiteaux et les double.

29 Le bronze du balancement, soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles,

30 Il fait avec les socles de l'ouverture de la tente du rendez-vous l'autel de bronze, sa grille de bronze et tous les objets de l'autel.

31 Les socles de la cour autour, les socles de la porte de la cour, tous les piquets de la demeure, tous les piquets de la cour autour.

Chapitre 39.

1 D'indigo, de pourpre, d'écarlate de cochenille, ils font les habits de cérémonie pour officier dans le sanctuaire. Ils font les habits du sanctuaire qui sont pour Aarôn, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

2 Il fait l'éphod, or, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé.

3 Ils laminent les lamelles d'or, cisaillent des tresses pour faire au milieu de l'indigo, au milieu de la pourpre, au milieu de l'écarlate de cochenille et au milieu du lin le fait du tisserand.

4 Ils lui font des épaulettes assemblées: il les assemble par ses deux extrémités.

5 Le baudrier de son éphod qui est sur lui est de lui, selon son fait, or, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

6 Ils font les pierres d'onyx, entourées de sertissures d'or, incisées à incision de sceau, aux noms des Benéi Israël.

7 Il les met sur les épaulettes de l'éphod, pierres de mémorisation, pour les Benéi Israël, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

8 Il fait le pectoral, fait par un tisserand, comme le fait de l'éphod, or, indigo, pourpre, écarlate de cochenille, lin torsadé.

9 Il est carré. Ils font le pectoral double; un empan, sa longueur; un empan, sa largeur; double.

10 Ils y remplissent quatre rangs de pierres, un rang, cornaline, topaze, émeraude, premier rang;

11 deuxième rang, malachite, saphir, perle;

12 troisième rang, hyacinthe, agate, améthyste;

13 quatrième rang, béryl, onyx, jaspe, entourés de sertissures d'or en leurs enchâssements.

14 Les pierres, aux noms des Benéi Israël, sont douze à leurs noms, à incision de sceau, chacune à son nom, pour les douze rameaux.

15 Ils font sur le pectoral des chaînes torses, faites de cordes; or pur.

16 Ils font deux sertissures d'or et deux bagues d'or. Ils donnent les deux bagues aux deux extrémités du pectoral.

17 Ils donnent les deux torsades d'or, sur les deux bagues, à l'extrémité du pectoral.

18 Les deux extrémités des deux cordes, ils les donnent aux deux sertissures, et les donnent aux épaulettes de l'éphod, devant ses faces.

19 Ils font deux bagues d'or, ils les mettent aux deux extrémités du pectoral, sur la lèvre au passage de l'éphod, à l'intérieur.

20 Ils font deux bagues d'or, les donnent aux deux épaulettes de l'éphod par le bas devant ses faces, juxtaposées à son assemblage, en haut du baudrier de l'éphod.

21 Ils accrochent le pectoral, par ses bagues, aux bagues de l'éphod, avec des tresses indigo, pour être sur le baudrier de l'éphod : le pectoral ne se détache pas de l'éphod, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

22 Il fait la chasuble de l'éphod, faite par un tisseur, toute d'indigo.

23 La bouche de la chasuble, au milieu, est comme la bouche d'une cotte, la lèvre de sa bouche, autour, indéchirable.

24 Ils font sur les rebords de la chasuble des grenades, d'indigo, de pourpre, d'écarlate de cochenille.

25 Ils font des clochettes d'or pur. Ils donnent les clochettes parmi les
grenades, sur les rebords de la chasuble autour, au milieu des grenades, 26 une
clochette, une grenade, une clochette, une grenade, sur les rebords de la chasuble
autour, pour officier comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

27 Ils font les aubes de lin, faites par un tisseur, pour Aarôn et pour ses fils.

28 La coiffe, lin; les garnitures des turbans, lin; les caleçons de lin, lin
torsadé; 29 La cordelière, lin torsadé, indigo, pourpre, écarlate de cochenille,
faite par un brodeur, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

30 Ils font le scintillant, la couronne du sanctuaire, or pur. Ils y écrivent un écrit à incision de sceau : "Consacré à IHVH-Adonaï".

31 Ils y donnent une tresse d'indigo pour la donner sur la coiffe, en haut, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.
32 S'achève tout le travail de la demeure de la tente du rendez-vous. Les Benéi Israël font selon tout ce que IHVH-Adonaï avait ordonné à Moshè. Ils font ainsi.
33 Ils font venir la demeure vers Moshè, la tente et tous ses objets, ses agrafes, ses piliers, ses traverses, ses colonnes, ses socles, 34 le couvercle de peaux de béliers rougies, le couvercle de peaux de dugons, l'écran du rideau,
35 le coffre du témoignage et ses barres, l'absolutoire, 36 la table, tous ses objets, le pain des faces,
37 le candélabre pur, ses lampes, les lampes de la série, tous ses objets, l'huile du lustre,
38 l'autel d'or, l'huile de messianité, l'encens d'épices, le rideau de la tente à l'ouverture de la tente,
39 l'autel de bronze, sa grille de bronze, ses barres, tous ses objets, la vasque, son assise,
40 les panneaux de la cour, ses colonnes, ses socles, le rideau pour la porte de la cour, ses cordées, ses piquets, tous les objets du travail de la demeure pour la tente du rendez-vous.
41 Les habits de cérémonie pour officier au sanctuaire, les habits du sanctuaire pour Aarôn, le desservant, les habits de ses fils, pour desservir, 42 selon tout ce que IHVH-Adonaï ordonne à Moshè, ainsi font les Benéi Israël, tout le travail.
43 Moshè voit tout l'ouvrage, voici, ils l'ont fait comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné. Ainsi ont-ils fait. Moshè les bénit.

Chapitre 40.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Au jour de la première lunaison, le premier de la lunaison, tu dresseras la demeure, la tente du rendez-vous.
3 Mets là le coffre du témoignage, obombre le coffre avec l'écran, 4 fais venir la table, prépare sa préparation, fais venir le candélabre, fais monter ses lampes,
5 donne l'autel d'or pour l'encens face au coffre du témoignage, mets le rideau à l'ouverture de la demeure,
6 donne l'autel de la montée face à l'ouverture de la demeure de la tente du rendez-vous,
7 donne la vasque entre la tente du rendez-vous et l'autel : donne là les eaux.

8 Mets la cour autour; donne un rideau à la porte de la cour.
9 Prends l'huile de messianité, messie la demeure et tout ce qui y est.
Consacre-la avec tous ses objets : elle est consacrée.
10 Messie l'autel de la montée, tous ses objets, consacre l'autel : l'autel
sera sacrement des sacrements.
11 Messie la vasque et son assise, consacre-la.
12 Présente Aarôn et ses fils à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
Baigne-les d'eaux.
13 Revêts Aarôn des habits du sanctuaire, messie-le, consacre-le. Il
desservira pour moi.
14 Et ses fils, tu les présenteras; revêts-les d'aubes.
15 Messie-les, comme tu as messié leur père. Ils desserviront pour moi.
Leur messianité sera pour eux, de desservir en pérennité, pour leurs cycles".
16 Moshè fait selon tout ce que lui ordonne IHVH-Adonaï: il fait ainsi.
17 Et c'est à la première lunaison, la deuxième année, le premier de la
lunaison, la demeure est dressée.
18 Moshè dresse la demeure, donne ses socles, met ses piliers, donne ses
traverses, dresse ses colonnes,
19 déploie la tente sur la demeure, met le couvercle sur la tente, par en
haut, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.
20 Il prend et donne le témoignage sur le coffre, met les barres sur le
coffre, donne l'absolutoire sur le coffre, par en haut,
21 il fait venir le coffre à la demeure, met l'écran du rideau, obombre le
coffre du témoignage, comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè.
22 Il donne la table dans la tente du rendez-vous, sur le flanc de la
demeure, vers le septentrion, hors de l'écran.
23 Il y prépare la préparation du pain face à IHVH-Adonaï, comme
IHVHAdonaï l'ordonne à Moshè.

24 Il met le candélabre dans la tente du rendez-vous, devant la table, sur
le flanc de la demeure, vers le Nèguèb.
25 Il fait monter les lampes, face à IHVH-Adonaï, comme IHVH-Adonaï
l'ordonne à Moshè.
26 Il met l'autel d'or dans la tente du rendez-vous, face à l'écran.
27 Il l'encense d'encens d'aromates, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à
Moshè.
28 Il met le rideau de l'ouverture pour la demeure.
29 L'autel de la montée, il le met à l'ouverture de la demeure, dans la
tente du rendez-vous. Il y fait monter la montée et l'offrande, comme IHVH-

Adonaï l'ordonne à Moshè.

30 Il met la vasque entre la tente du rendez-vous et l'autel. Il donne là les eaux du bain.

31 Moshè, Aarôn et ses fils y baignent leurs mains et leurs pieds.

32 À leur venue à la tente du rendez-vous en se présentant vers l'autel, ils se baignent, comme IHVH-Adonaï l'ordonne à Moshè.

33 Il dresse la cour autour de la demeure et de l'autel. Il donne le rideau à la porte de la cour. Moshè achève l'ouvrage.

34 La nuée couvre la tente du rendez-vous, la gloire de IHVH-Adonaï remplit la demeure.

35 Moshè ne peut venir dans la tente du rendez-vous: oui, la nuée demeure sur elle et la gloire de IHVH-Adonaï remplit la demeure.

36 À la montée de la nuée au-dessus de la demeure, les Benéi Israël partent en tous leurs départs.

37 Si la nuée ne monte pas, ils ne partent pas, jusqu'au jour où elle s'élève.

38 Oui, la nuée de IHVH-Adonaï est sur la demeure, de jour. Le feu sur elle, la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, en tous leurs départs.

Il crie... - Vayiqra - Lévitique

Liminaire pour Il crie...

Il crie vers Moshè... Ainsi débute ce volume, avec ces mots dont la racine est voisine du mot arabe Qur'an qui donne en français: Coran, le Cri, proclamation publique de la parole d'Allah.

Ce troisième livre du Pentateuque constitue une entité indépendante, une sorte de manuel sacerdotal qui nous fait pénétrer à l'intérieur du sanctuaire dont l'Exode avait décrit la construction. L'accent est mis sur les lois régissant le culte rendu par les kohanîm, les desservants ou prêtres, le mot levitos ayant fini par désigner en grec les kohanîm, les desservants, plutôt que leurs acolytes, léviîm, les lévites.

La source sacerdotale (P) est évidente dans le Lévitique, dont le style est caractéristique de la manière des prêtres, soucieux de maintenir la pureté des traditions.

L'impact du Lévitique sur les Hébreux et, après la naissance du christianisme, sur l'Église, est d'autant plus grand que ce livre contient 247 des 613 commandements de la Bible, et certains des plus importants puisqu'ils concernent la tora des consécrations, les rites sacrificiels et la vie du sanctuaire. Les kohanîm ou desservants sont investis d'une double mission: enseigner à Israël à distinguer le sacré du profane, la pureté de la contamination, et à purger le sanctuaire, source de toute bénédiction, de ce qui aurait pu le contaminer, donc entraver ses fonctions divines et cosmiques. L'univers de la Bible vit grâce à l'économie d'oblation des rites sacrificiels, qui en permettent l'harmonieux fonctionnement: 'ola (montée ou holocauste), mînha (offrande) et shelamîm (sacrifices de pacification) sont les trois types de sacrifices spontanément offerts par l'homme pour renouer ses relations avec la divinité (ch. 1-3).

Hatat (défauteur) et ashâm (coulpe) sont destinés à effacer une faute ou une culpabilité (ch. 4-5). Le sacrifice et l'offrande correspondent ainsi à un besoin de l'homme, soucieux d'être en règle avec la divinité: les prophètes, cependant, ne cessent de critiquer les rites sacrificiels lorsque ceux-ci se montrent impuissants à élever l'homme à une plus grande transparence spirituelle et morale. L'offrande faite à IHVH-Adonaï, donc à ses prêtres, consiste soit en animaux gros et petit bétail, oiseaux purs , soit

en céréales. Le rite solennise et souvent dramatise l'offrande dont il accuse l'efficacité mystique et parfois magique. La valeur suprême du sacrifice vient de ce qu'il exprime en toute circonstance la volonté de IHVH-Adonaï révélée à Moshè. D'où l'importance d'une législation fort détaillée n'omettant aucun des détails qui donneront son efficacité au rite. Les cérémonies ont pour but suprême d'assurer le bon fonctionnement du pacte, garant de toute paix et de toute bénédiction accordée par IHVH-Adonaï à Israël et au monde (ch. 6-7).

Les chapitres 8 à 10, qui définissent les rites de consécration du sanctuaire et de ses desservants, constituent une suite logique et chronologique des chapitres 35 à 40 de l'Exode. Il est remarquable que le récit soit dominé par la haute figure de Moshè, qui n'était pas prêtre, et non par Aarôn: partout dans la Bible, l'inspiré a priorité sur le desservant, même dans ce code sacerdotal.

Mais davantage qu'un code, le volume du Lévitique est aussi un immense poème incantatoire d'une facture parfois étonnamment moderne. La phrase lapidaire épouse toujours des rythmes haletants pour décrire l'homme de la Bible confronté, sous le regard de son Dieu, aux exigences du sacrifice, de l'offrande ou de l'oblation, comme aux fatalités de la vie et de la mort.

Chapitre 1.

1 Il crie vers Moshè. IHVH-Adonaï lui parle de la tente du rendez-vous, pour dire:
2 « Parle aux Benéi Israël, dis-leur: Quand un humain parmi vous présentera un présent à IHVH-Adonaï, vous présenterez votre présent, de bête, de bovin ou d'ovin.
3 Si son présent est une montée de bovin, il le présentera mâle, intact; il le présentera à l'ouverture de la tente du rendez-vous, à son agrément, en face de IHVH-Adonaï.
4 Il impose sa main sur la tête de la montée, et il l'agrée pour lui, pour l'absoudre.
5 Il égorge le fils du bovin en face de IHVH-Adonaï; et les desservants, fils d'Aarôn, présentent le sang: ils lancent le sang autour, sur l'autel qui est à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
6 Il dépouille la montée, la morcelle en ses morceaux.
7 Les fils d'Aarôn, le desservant, donnent du feu sur l'autel et rangent des bois sur le feu.
8 Les fils d'Aarôn, les desservants, rangent les morceaux, la tête, le suif, sur les bois qui sont sur le feu, qui est sur l'autel.
9 Son entraille et ses pattes, il les baignera dans l'eau. Le desservant encense le tout à l'autel, montée, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.
10 Si son présent est d'ovins, de moutons ou de chèvres, en montée, il le présentera, mâle, intact.
11 Il l'égorge sur le flanc de l'autel, au septentrion, en face de IHVH-Adonaï.

Les fils d'Aarôn, les desservants, lancent son sang sur l'autel, autour.
12 Il le morcelle en ses morceaux, avec sa tête et son suif. Le desservant les range sur les bois, qui sont sur le feu, qui est sur l'autel.
13 L'entraille, les pattes, il les baignera dans l'eau. Le desservant présente le tout et l'encense à l'autel; c'est une montée, feu, odeur agréable pour IHVHAdonaï.
14 Si son présent pour IHVH-Adonaï est une montée de volatile, il présente son présent, des tourterelles ou des fils de palombes.
15 Le desservant le présente à l'autel, lui décolle la tête, et l'encense à l'autel; son sang est exprimé sur le mur de l'autel.
16 Il écarte son jabot avec son pennage, et le jette près de l'autel, au levant, vers le lieu du fraisil.

17 Il l'entaille à ses ailes: il ne les séparera pas. Le desservant l'encense à l'autel, sur les bois qui sont sur le feu; c'est une montée, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.

Chapitre 2.

1 Quand un être présentera présent d'offrande à IHVH-Adonaï son présent sera de semoule. Il y coule de l'huile et y donne de l'oliban.

2 Il la fait venir aux fils d'Aarôn, les desservants. Il empoigne de là pleine poignée de sa semoule et de son huile, avec tout son oliban. Le desservant encense sa mémorisation à l'autel: feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.

3 L'excédent de l'offrande est pour Aarôn et ses fils: sacrement de sacrements des feux de IHVH-Adonaï.

4 Quand tu présenteras présent d'offrande panifiée au four, il sera de galettes de semoule, en azymes, mêlées d'huile, ou de gaufres azymes, messiées d'huile.

5 Si ton présent est une offrande sur un poêlon, il est de semoule mélangée d'huile, en azyme.

6 L'écroûter en croûtons; tu y coules de l'huile: c'est une offrande.

7 Si ton présent est une offrande de marmite, elle est faite de semoule dans de l'huile.

8 Fais venir l'offrande qui sera faite de ceux-là à IHVH-Adonaï. Il la présente au desservant qui l'avance vers l'autel.

9 Le desservant prélève de l'offrande sa mémorisation et l'encense à l'autel: feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.

10 L'excédent de l'offrande est pour Aarôn et ses fils, sacrement de sacrements des feux de IHVH-Adonaï.

11 Toute offrande que vous présenterez à IHVH-Adonaï ne sera pas faite de ferment. Oui, tout levain et tout miel, vous ne l'encenserez pas au feu pour IHVH-Adonaï.

12 En présent de tête, vous les présenterez à IHVH-Adonaï; ils ne monteront pas à l'autel en odeur agréable.

13 Tu saleras de sel tout présent de ton offrande. Tu ne feras pas chômer le sel du pacte de ton Elohîms sur ton offrande. Sur tous tes présents, tu présenteras du sel.

14 Quand tu présenteras un présent de prémices à IHVH-Adonaï, en épi

torréfié au feu, en granules de gruau, tu présenteras l'offrande de tes prémices.
15 Donne dessus de l'huile et mets-y de l'oliban: c'est une offrande.
16 Le desservant encense sa mémorisation de ses granules et de son huile sur tout son oliban, feu pour IHVH-Adonaï.

Chapitre 3.

1 Si son présent est un sacrifice de pacifications, s'il présente un bovin, mâle ou femelle, il le présentera intact face à IHVH-Adonaï.
2 Il impose sa main sur la tête de son présent, il l'égorge à l'ouverture de la tente du rendez-vous; les fils d'Aarôn, les desservants, lancent le sang sur l'autel, autour.
3 Il présente du sacrifice de pacifications, en feu pour IHVH-Adonaï, la graisse qui couvre l'entraille, et toute la graisse qui est sur l'entraille; 4 les deux reins, et la graisse au-dessus d'eux, sur les bassinets; le lobe, sur le foie et sur les reins, il l'écartera.
5 Les fils d'Aarôn l'encensent à l'autel, sur la montée qui est sur les bois, qui est sur le feu, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.

6 Si son présent est d'ovin, en sacrifice de pacifications pour IHVH-Adonaï, mâle ou femelle, il le présentera intact.
7 S'il présente pour présent un mouton, il le présente en face de IHVH-Adonaï.
8 Il impose sa main sur la tête de son présent: il l'égorge face à la tente du rendez-vous. Les fils d'Aarôn lancent son sang sur l'autel, autour.
9 Il présente du sacrifice de pacifications, en feu pour IHVH-Adonaï, sa graisse, la queue intacte qu'il écartera près du sacrum, la graisse couvrant l'entraille, et toute la graisse qui est sur l'entraille,
10 les deux reins et la graisse au-dessus d'eux, sur les bassinets; le lobe, sur le foie et sur les reins, il l'écartera.
11 Le desservant l'encense à l'autel: pain en feu pour IHVH-Adonaï.
12 Si son présent est une chèvre, il le présente face à IHVH-Adonaï.
13 Il impose sa main sur sa tête, il l'égorge face à la tente du rendez-vous. Les fils d'Aarôn lancent son sang sur l'autel, autour.
14 Il en présente son présent, feu pour IHVH-Adonaï: la graisse qui couvre l'entraille, toute la graisse qui est sur l'entraille, 15 les deux reins, la graisse au-dessus d'eux, sur les bassinets; le lobe, sur le foie et sur les reins, il l'écarte.
16 Le desservant les encense à l'autel, pain, en feu, odeur agréable; toute graisse est à IHVH-Adonaï.

17 Règle de pérennité pour vos cycles, en tous vos habitats: vous ne mangerez pas de toute graisse, de tout sang. »

Chapitre 4.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle aux Benéi Israël pour dire: L'être qui faute par inadvertance
contre tous ordres de IHVH-Adonaï et, de ce qui ne se fait pas, fait l'un d'eux, 3
si le desservant messié faute en culpabilité pour le peuple, il présente pour la faute par laquelle il a fauté un bouvillon, fils de bovin, intact, pour IHVH-Adonaï, en défauteur.

4 Il fait venir le bouvillon à l'ouverture de la tente du rendez-vous, face à IHVHAdonaï, impose sa main sur la tête du bouvillon et égorge le bouvillon en face de IHVH-Adonaï.

5 Le desservant messié prend du sang du bouvillon et le fait venir à la tente du rendez-vous.

6 Le desservant immerge son doigt dans le sang, il asperge de sang, sept fois face à IHVH-Adonaï, les faces de l'écran du sanctuaire.

7 Le desservant donne du sang sur les cornes de l'autel de l'encens d'épices, qui est dans la tente du rendez-vous, en face de IHVH-Adonaï. Tout le sang du bouvillon, il le répand au fondement de l'autel de la montée qui est à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

8 Il en prélève toute la graisse du bouvillon défauteur, la graisse couvrant
l'entraille, et toute la graisse qui est sur l'entraille, 9 les deux reins, la graisse au-
dessus d'eux, sur les bassinets. Le lobe, sur le foie et sur les reins, il l'écarte.

10 Quand cela est prélevé au boeuf du sacrifice de pacifications, le desservant les encense sur l'autel de la montée,

11 avec la peau du bouvillon, toute sa chair, sa tête, ses pattes, son entraille et sa fiente.

12 Il fait sortir tout le bouvillon hors du camp, vers un lieu pur, au déversoir du fraisil. Il l'incinère sur des bois, au feu, il est incinéré au déversoir du fraisil.

13 Si toute la communauté d'Israël s'égare, une parole étant occultée aux yeux de l'assemblée, et qu'ils fassent l'un de tous les ordres de IHVH-Adonaï qui ne se font pas, ils sont coupables.

14 Puis, quand la faute par laquelle ils ont fauté est connue, l'assemblée présente un bouvillon, fils de bovin, pour défauteur. Ils le font venir face à la tente du rendez-vous.

15 Les anciens de la communauté imposent leurs mains sur la tête du

bouvillon, face à IHVH-Adonaï. Il égorge le bouvillon, face à IHVH-Adonaï.
16 Le desservant messié fait venir du sang du bouvillon à la tente du rendez-vous.
17 Le desservant immerge son doigt de sang et asperge sept fois, face à IHVHAdonaï, les faces de l'écran.
18 Il donne du sang sur les cornes de l'autel qui est face à IHVH-Adonaï, qui est dans la tente du rendez-vous. Et tout le sang, il le répand au fondement de l'autel de la montée qui est à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
19 Il prélève toute sa graisse, il l'encense à l'autel.
20 Il fait du bouvillon comme il a fait du bouvillon défauteur: il lui sera fait ainsi.

Le desservant les absout et il leur est pardonné.
21 Il fait sortir le bouvillon hors du camp et l'incinère, comme il a incinéré le premier bouvillon: c'est le défauteur de l'assemblée.
22 Le nassi qui faute et fait, par inadvertance, l'un de tous ordres de IHVHAdonaï, son Elohîms, qui ne se font pas est coupable.
23 Quand sa faute par laquelle il a fauté est connue de lui, il fait venir son présent, un bouc de caprins mâle, intact.
24 Il impose sa main sur la tête du bouc; il l'égorge au lieu où il égorge la montée, face à IHVH-Adonaï; c'est un défauteur.
25 Le desservant prend du sang du défauteur avec son doigt, il le donne sur les cornes de l'autel de la montée. Le sang, il le répandra au fondement de l'autel de la montée.
26 Il encensera toute sa graisse à l'autel, comme la graisse du sacrifice de pacifications. Le desservant l'absout de sa faute, il lui est pardonné.
27 Si un être du peuple de la terre faute par inadvertance, en faisant l'un des ordres de IHVH-Adonaï qui ne se font pas, il est coupable.
28 Quand sa faute par laquelle il a fauté est connue de lui, il fait venir son présent, une bique de chèvres, intacte, femelle, pour sa faute par laquelle il a fauté.
29 Il impose sa main sur la tête du défauteur, il égorge le défauteur au lieu de la montée.
30 Le desservant prend de son sang avec son doigt, et le donne sur les cornes de l'autel de la montée. Tout son sang, il le répand sur le fondement de l'autel.
31 Il écarte toute sa graisse, comme la graisse écartée sur le sacrifice de pacifications. Le desservant encense à l'autel, en odeur agréable pour IHVHAdonaï. Le desservant l'absout et il lui est pardonné.
32 S'il fait venir un mouton en présent, pour défauteur, il fait venir une

femelle intacte.
33 Il impose sa main sur la tête du défauteur, il l'égorge en défauteur au lieu où il égorge la montée.
34 Le desservant prend du sang du défauteur avec son doigt et le donne sur les cornes de l'autel de la montée. Tout son sang, il le répand au fondement de l'autel.
35 Il écartera toute sa graisse, comme est écartée la graisse du mouton du sacrifice de pacifications. Le desservant encense à l'autel, sur les feux de IHVH-Adonaï. Le desservant l'absout pour sa faute par laquelle il a fauté et il lui est pardonné.

Chapitre 5.

1 Quand un être faute et qu'il a entendu la voix d'imprécation, quand il a été témoin de ce qu'il a vu ou entendu, s'il ne le rapporte pas, il porte son tort.
2 Ou bien un être qui touche à toute parole contaminée, ou à la charogne d'un animal contaminé, ou à la charogne d'une bête contaminée, ou à la charogne d'un reptile contaminé, et qu'il est à son insu contaminé, il est coupable.
3 Ou bien, quand il touche une contamination d'humain, pour toute contamination dont il se contamine à son insu, quand il le sait, il est coupable.
4 Ou bien un être qui jure, en s'exprimant des lèvres en mal ou en bien, en tout ce que l'humain exprime par serment à son insu, quand il le sait, il est coupable en l'un de ceux-là.
5 Et c'est, quand il est coupable en l'un de ceux-là, il avoue en quoi il a
fauté; 6 il fait venir sa coulpe à IHVH-Adonaï pour sa faute par laquelle il a fauté, femelle d'ovin, moutonne ou bique de chèvres pour défauteur, et le desservant l'absout de sa faute.
7 Si sa main n'atteint pas assez pour un agnelet, il fait venir sa coulpe, ce en quoi il a fauté: deux tourterelles ou deux fils de palombes pour IHVH-Adonaï, l'un en défauteur, l'un en montée.
8 Il les fait venir au desservant; il présente celui du défauteur en premier, et décolle sa tête près de sa nuque; il ne la séparera pas.
9 Il asperge le mur de l'autel avec le sang du défauteur. Le reste du sang s'exprimera au fondement de l'autel: c'est un défauteur.
10 Le deuxième, il le fera en montée, selon la règle. Le desservant l'absout de sa faute par laquelle il a fauté, et il lui est pardonné.
11 Si sa main n'atteint pas assez pour deux tourterelles ou deux fils de palombes, il fait venir son présent, ce en quoi il a fauté: un dixième d'épha de semoule pour défauteur. Il n'y mettra pas d'huile, et n'y donnera pas d'oliban: oui, c'est un défauteur.

12 Il le fait venir au desservant, le desservant y empoigne sa pleine poignée, sa mémorisation, et encense à l'autel sur les feux de IHVH-Adonaï; c'est un défauteur.

13 Le desservant l'absout de sa faute par laquelle il a fauté en l'un de ceux-là, et il lui est pardonné. C'est au desservant comme une offrande. »

14 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

15 « L'être qui triche de tricherie et faute par inadvertance, contre les sacrements de IHVH-Adonaï, il fait venir sa coulpe à IHVH-Adonaï, un bélier d'ovin intact, à valeur de sicles d'argent, au sicle du sanctuaire, pour coulpe.

16 Ce en quoi il a fauté contre le sacrement il le paie, y ajoute son cinquième et le donne au desservant. Le desservant l'absout grâce au bélier de la coulpe, et il lui est pardonné.

17 Quand un être faute et fait l'un des ordres de IHVH-Adonaï qui ne se font pas, sans le savoir, il est coupable et porte son tort.

18 Il fait venir un bélier d'ovin intact, selon la valeur, pour coulpe, au desservant.

Le desservant l'absout de son inadvertance où il s'était égaré sans le savoir, et il lui est pardonné.

19 C'est une coulpe, il est coupable de coulpe pour IHVH-Adonaï.»

20 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire :

21 « Quand un être faute et triche de tricherie contre IHVH-Adonaï, niant avoir de son concitoyen un dépôt, une remise à main ou une maraude; ou bien, s'il a pressuré son concitoyen,

22 ou s'il a trouvé une perte, le nie et jure par mensonge, en tout ce que fait l'humain pour fauter;

23 et c'est, quand il a fauté, il est coupable; il retourne la maraude qu'il a maraudée, ou le pressurage qu'il a pressuré, ou le dépôt déposé chez lui, ou la perte qu'il a trouvée,

24 ou tout ce qu'il a juré par mensonge. Il paie de son capital, et ajoute ses cinquièmes à qui ils sont dus. Il les lui donne au jour de sa culpabilité.

25 Et sa coulpe, il la fait venir à IHVH-Adonaï: un bélier d'ovin intact, selon la valeur, pour la coulpe, au desservant.

26 Le desservant l'absout face à IHVH-Adonaï. Il lui sera pardonné, en tout ce qu'il fera pour être coupable.»

Chapitre 6.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Ordonne à Aarôn et à ses fils pour dire: Voici la tora de la montée;

c'est la montée sur son brasier, sur l'autel, toute la nuit, jusqu'au matin, le feu de l'autel s'y embrase.

3 Le desservant revêt son uniforme de lin, il revêt ses culottes de lin sur sa chair, il en élève le fraisil de la montée que le feu mange sur l'autel, il le met près de l'autel.

4 Il ôte ses habits et revêt d'autres habits, il fait sortir le fraisil hors du camp, en un lieu pur.

5 Le feu sur l'autel s'y embrasera, il ne s'éteindra pas. Le desservant y brûle des bois, de matin en matin. Il y prépare la montée et y encense les graisses des pacifications.

6 Un feu permanent s'embrase sur l'autel, il ne s'éteindra pas.

7 Voici la tora de l'offrande à présenter par les fils d'Aarôn, face à IHVH-Adonaï, aux faces de l'autel.

8 Il y prélève dans son poing de la semoule de l'offrande et de son huile, avec tout l'oliban qui est sur l'offrande. Il encense l'autel, odeur agréable, sa mémorisation pour IHVH-Adonaï.

9 Son excédent, Aarôn et ses fils le mangeront; en azymes, il sera mangé en un lieu consacré; ils le mangeront dans la cour de la tente du rendez-vous.

10 Il ne sera pas panifié en ferment: c'est leur part que j'ai donnée de mes feux, elle, un sacrement de sacrements. Tel le défauteur et telle la coulpe.

11 Tout mâle des fils d'Aarôn en mangera, loi de pérennité pour vos cycles, des feux de IHVH-Adonaï. Tout ce qui y touchera sera consacré.»

12 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

13 «Voici le présent d'Aarôn et de ses fils, qu'ils présenteront à IHVH-Adonaï, au jour où il sera messié, un dixième d'épha de semoule en offrande permanente, sa moitié le matin, sa moitié le soir.

14 Elle sera faite à l'huile sur le poêlon. Tu la feras venir triturée. Tu présenteras des friands d'offrande en croûtons, odeur agréable pour IHVHAdonaï.

15 Le desservant messié, à sa place d'entre ses fils, la fera; loi de pérennité pour IHVH-Adonaï; elle sera encensée en totalité.

16 Toute offrande de desservant sera en totalité; elle ne sera pas mangée. »

17 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

18 « Parle à Aarôn et à ses fils pour dire: Voici la tora du défauteur, au lieu où la montée sera égorgée, le défauteur sera égorgé face à IHVH-Adonaï, lui, un sacrement de sacrements.

19 Le desservant qui défaute le mange en un lieu sacré. Il sera mangé

dans la cour de la tente du rendez-vous.

20 Tout ce qui touchera sa chair sera sacré. Ce qui sera aspergé de son sang sur l'habit, ce qui sera aspergé sur lui, tu le laveras en un lieu sacré.

21 Le récipient de grès où il sera cuit sera brisé. S'il a été cuit dans un récipient de bronze, celui-ci est récuré et inondé d'eau

22 Tout mâle parmi les desservants le mangera: c'est un sacrement de sacrements.

23 Tout défauteur dont le sang sera venu dans la tente du rendez-vous pour absoudre dans le sanctuaire ne sera pas mangé; il sera incinéré au feu.

Chapitre 7.

1 Voici la tora de la coulpe: c'est un sacrement de sacrements.

2 Au lieu où ils égorgeront la montée, ils égorgeront la coulpe; et son sang il le lancera sur l'autel, autour.

3 Il en présentera toute la graisse: la queue, la graisse qui couvre
l'entraille, 4 les deux reins, la graisse au-dessus d'eux, sur les bassinets; le lobe
sur le foie et sur les reins, il l'écartera.

5 Le desservant les encensera à l'autel, feu pour IHVH-Adonaï; c'est une coulpe.

6 Tout mâle parmi les desservants la mangera. Elle sera mangée dans un lieu sacré: c'est un sacrement de sacrements.

7 Tel défauteur, telle coulpe, une seule tora pour eux: elle sera au desservant qui absoudra par elle.

8 Le desservant présentateur de la montée d'un homme, la peau de la montée qu'il a présentée sera à lui, au desservant.

9 Toute offrande qui sera panifiée au four, tout ce qui est fait dans la marmite et sur le poêlon, sera au desservant qui la présente, elle sera à lui.

10 Toute offrande mélangée d'huile et séchée sera à tous les fils d'Aarôn, à l'homme comme à son frère.

11 Voici la tora du sacrifice de pacifications qu'il présentera à IHVH-
Adonaï: 12 S'il le présente en merci, il présente avec le sacrifice de merci des
galettes azymes mélangées d'huile, des gaufres azymes messiées d'huile, de la
semoule triturée en gaufres, mélangée d'huile.

13 Il présentera son présent avec des galettes de pain fermenté, sur le sacrifice de merci de ses pacifications.

14 Il en présente un de tout présent, en prélèvement pour IHVH-Adonaï, pour le desservant lanceur du sang des pacifications; il sera à lui.

15 La chair du sacrifice de merci de ses pacifications sera mangée le jour de son présent; il n'en laissera pas jusqu'au matin.

16 Si le sacrifice de son présent est un voeu ou une gratification, il sera mangé le jour où il présente son présent, et son excédent sera mangé le lendemain.
17 Le troisième jour, l'excédent de la chair du sacrifice sera incinéré au feu.
18 S'il mange, mange la chair du sacrifice de ses pacifications le troisième jour, il n'est pas agréé, il n'est pas imputé au présentateur; c'est une fétidité, l'être qui en mange porte son tort.
19 La chair qui touche toute contamination n'est pas mangée; elle est incinérée au feu. La chair, tout pur mange de la chair.
20 L'être qui mange la chair du sacrifice des pacifications qui est à IHVHAdonaï, sa contamination sur lui, cet être est tranché de ses peuples.
21 L'être qui touche toute contamination, contamination d'humain ou de bête contaminée, ou toute abjection contaminée, s'il mange la chair du sacrifice des pacifications qui est à IHVH-Adonaï, cet être est tranché de ses peuples.»
22 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire: « Parle aux Benéi Israël pour
dire: 23 Vous ne mangerez pas de toute graisse de boeuf, de mouton ou de chèvre.
24 La graisse de charogne et la graisse de bête lacérée se feront pour tout ouvrage, mais vous n'en mangerez pas.
25 Oui, tout mangeur de graisse de bête, qu'il présente en feu pour IHVHAdonaï, l'être mangeant est tranché de son peuple.
26 Vous ne mangerez pas de tout sang, en tous vos habitats, de volatile ou de bête.
27 Tout être qui mange de tout sang, cet être est tranché de ses peuples. »
28 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
29 « Parle aux Benéi Israël pour dire: Le présentateur du sacrifice de ses pacifications à IHVH-Adonaï fait venir son présent à IHVH-Adonaï, du sacrifice de ses pacifications.
30 Ses mains font venir les feux de IHVH-Adonaï, il fait venir la graisse de la poitrine avec la poitrine, pour la balancer d'un balancement face à IHVH-Adonaï.
31 Le desservant encense la graisse à l'autel. La poitrine est pour Aarôn et ses fils.
32 Vous donnerez le jarret droit des sacrifices de vos pacifications en prélèvement pour le desservant.
33 Le présentateur, parmi les fils d'Aarôn, du sang et de la graisse des pacifications, le jarret droit est à lui pour portion.
34 Oui, la poitrine du balancement et le jarret du prélèvement, je les ai

pris des Benéi Israël, des sacrifices de leurs pacifications; je les donne à Aarôn, le desservant, et à ses fils, en loi de pérennité, de par les Benéi Israël. »

35 Voilà la messianité d'Aarôn et la messianité de ses fils, des feux de IHVHAdonaï, au jour où il les présente pour desservir auprès de IHVH-Adonaï;
36 ce que IHVH-Adonaï a ordonné de leur donner au jour où il les messie, de par les Benéi Israël, règle de pérennité pour leurs cycles.

37 Voilà la tora de la montée, de l'offrande, du défauteur, de la coulpe, des investitures et du sacrifice des pacifications,

38 que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè au mont Sinaï, au jour où il a ordonné aux Benéi Israël de présenter leurs présents à IHVH-Adonaï, au désert du Sinaï.

Chapitre 8.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Prends Aarôn et ses fils avec lui, les habits, l'huile de messianité, le bouvillon défauteur, les deux béliers, la corbeille d'azymes, 3 et rassemble toute la communauté à l'ouverture de la tente du rendez-vous. »

4 Moshè fait comme IHVH-Adonaï le lui a ordonné, et la communauté se rassemble à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

5 Moshè dit à la communauté: « Voici la parole que IHVH-Adonaï a ordonné de faire. »

6 Moshè présente Aarôn et ses fils; il les baigne dans l'eau.

7 Sur lui, il donne l'aube, il le ceinture d'une cordelière. Il le revêt de la chasuble, lui donne l'éphod, le ceinture du baudrier de l'éphod et l'en éphode.

8 Il met sur lui le pectoral et donne au pectoral les Ourîm et les Toumîm.

9 Il met la coiffe sur sa tête et il met sur la coiffe, devant ses faces, le scintillant d'or, le diadème du sacré, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

10 Moshè prend l'huile de messianité, messie la demeure et tout ce qui y est, il les consacre.

11 Il en asperge l'autel sept fois, messie l'autel et tous ses objets, la vasque et son assise, pour les consacrer.

12 Il coule de l'huile de messianité sur la tête d'Aarôn; il le messie pour le consacrer.

13 Moshè présente les fils d'Aarôn. Il les revêt d'aubes, il les ceinture de cordelières, il bande pour eux les turbans, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à

Moshè.
14 Il avance le bouvillon défauteur. Aarôn, avec ses fils, impose ses mains sur la tête du bouvillon défauteur.
15 Il l'égorge. Moshè prend le sang de son doigt, et le donne sur les cornes de l'autel, autour: il défaute l'autel. Le sang, il le coule au fondement de l'autel, il le consacre pour l'absoudre.
16 Il prend toute la graisse qui est sur l'entraille, le lobe du foie, les deux reins et leurs graisses. Moshè encense à l'autel.
17 Le bouvillon, sa peau, sa chair, sa fiente, il les incinère au feu, hors du camp, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.
18 Il présente le bélier de la montée. Aarôn et ses fils imposent leurs mains sur la tête du bélier.
19 Il l'égorge et Moshè lance le sang sur l'autel, autour.
20 Il morcelle le bélier en ses morceaux. Moshè encense la tête, les morceaux et le suif.
21 L'entraille et les pattes, il les baigne dans l'eau. Moshè encense tout le bélier à l'autel: c'est une montée en odeur agréable, c'est un feu pour IHVH-Adonaï, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.
22 Il présente le deuxième bélier, le bélier des plénitudes. Aarôn et ses fils imposent leurs mains sur la tête du bélier.
23 Il l'égorge. Moshè prend de son sang, il le donne sur le lobule de l'oreille droite d'Aarôn, sur le pouce de sa main droite et sur le pouce de son pied droit.
24 Il présente les fils d'Aarôn. Moshè donne du sang sur le lobule de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur le pouce de leur pied droit. Moshè lance le sang sur l'autel, autour.
25 Il prend la graisse, la queue, toute la graisse qui est sur l'entraille, le lobe du foie, les deux reins, leur graisse et le jarret droit.
26 De la corbeille des azymes, qui est face à IHVH-Adonaï, il prend une galette azyme, une galette de pain à l'huile, une gaufre. Il les met sur les graisses et sur le jarret droit.
27 Il donne le tout sur les paumes d'Aarôn et sur les paumes de ses fils. Il les balance d'un balancement face à IHVH-Adonaï.
28 Moshè les prend de dessus leurs paumes, et encense à l'autel sur la montée, ce sont des plénitudes en odeur agréable, c'est un feu pour IHVH-Adonaï.
29 Moshè prend la poitrine du bélier des plénitudes et la balance d'un balancement face à IHVH-Adonaï: c'était une portion pour Moshè, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

30 Moshè prend de l'huile de messianité et du sang qui est sur l'autel; il asperge Aarôn, ses habits, ses fils, et les habits de ses fils avec lui. Il consacre Aarôn, ses habits, ses fils, et les habits de ses fils avec lui.

31 Moshè dit à Aarôn et à ses fils: « Cuisez la chair à l'ouverture de la tente du rendez-vous. Là, vous la mangerez, avec le pain qui est dans la corbeille des plénitudes, comme je l'ai ordonné pour dire: <Aarôn et ses fils le mangeront.> 32 L'excédent de la chair et du pain, vous l'incinérerez au feu.

33 De l'ouverture de la tente du rendez-vous, vous ne sortirez pas sept jours, jusqu'au jour du plein des jours de vos plénitudes. Oui, sept jours il remplira vos mains.

34 Comme il l'a fait ce jour, IHVH-Adonaï a ordonné de le faire, pour vous absoudre.

35 À l'ouverture de la tente du rendez-vous, vous habiterez jour et nuit, sept jours; gardez à la garde de IHVH-Adonaï, et vous ne mourrez pas: oui, cela m'a été ordonné ainsi. »

36 Aarôn, avec ses fils, fait toutes ces paroles, ce que IHVH-Adonaï a ordonné par la main de Moshè.

Chapitre 9.

1 Et c'est au huitième jour. Moshè crie vers Aarôn, ses fils et les anciens d'Israël.

2 Il dit à Aarôn: «Prends pour toi un veau, fils de bovin, pour défauteur, et un bélier pour la montée, intacts; présente-les face à IHVH-Adonaï.

3 Aux Benéi Israël; tu parleras pour dire : Prenez un bouc de chèvres pour défauteur, un veau et un mouton d'un an, intacts, pour montée, 4 un boeuf, un bélier pour les pacifications, pour les sacrifier face à IHVHAdonaï, et une offrande mélangée d'huile : oui, aujourd'hui, IHVH-Adonaï a été vu par vous.»

5 Ils prennent ce que Moshè a ordonné, en face de la tente du rendez-vous.

Toute la communauté se présente; ils se tiennent face à IHVH-Adonaï.

6 Moshè dit: « Vous ferez cette parole que IHVH-Adonaï a ordonnée. La gloire de IHVH-Adonaï se fera voir à vous.»

7 Moshè dit à Aarôn: «Présente-toi à l'autel, fais ton défauteur et ta montée, et absous pour toi et pour le peuple; fais le présent du peuple et absous pour eux comme IHVH-Adonaï l'a ordonné.»

8 Aarôn se présente à l'autel; il égorge le veau défauteur qui est à lui.

9 Les fils d'Aarôn lui présentent le sang. Il immerge son doigt dans le sang, il le donne sur les cornes de l'autel. Le sang, il le coule au fondement de l'autel.

10 La graisse, les reins, le lobe du foie du défauteur, il les encense à l'autel, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

11 La chair, la peau, il les incinère au feu, hors du camp.

12 Il égorge la montée, et les fils d'Aarôn lui trouvent le sang: il le lance sur l'autel, autour.

13 Ils trouvent pour lui la montée en ses morceaux et la tête; il les encense sur l'autel.

14 Il baigne l'entraille et les pattes. Il les encense sur la montée à l'autel.

15 Il présente le présent du peuple; il prend le bouc défauteur qui est au peuple; il l'égorge et le fait en défauteur, comme le premier.

16 Il présente la montée et la fait en règle.

17 Il présente l'offrande, en remplit sa paume et l'encense sur l'autel, outre la montée du matin.

18 Il égorge le boeuf et le bélier, en sacrifice des pacifications pour le peuple.

Les fils d'Aarôn lui trouvent le sang, il le lance sur l'autel, autour, 19 avec
les graisses du boeuf et du bélier, la queue, les téguments, les reins et le lobe du foie.

20 Ils mettent les graisses sur les poitrines, et il encense les graisses à l'autel.

21 Les poitrines et le jarret droit, Aarôn les balance d'un balancement face à IHVH-Adonaï, comme Moshè l'a ordonné.

22 Aarôn porte ses mains vers le peuple et les bénit. Il descend, ayant fait le défauteur, la montée et les pacifications.

23 Moshè vient, avec Aarôn, à la tente du rendez-vous. Ils sortent et bénissent le peuple. La gloire de IHVH-Adonaï est vue par tout le peuple.

24 Un feu sort en face de IHVH-Adonaï; il mange sur l'autel la montée et les graisses. Tout le peuple voit, ils jubilent et tombent sur leurs faces.

Chapitre 10.

1 Les fils d'Aarôn, Nadab et Abiou, prennent chacun sa cassolette, ils y donnent du feu et mettent de l'encens. Ils présentent, face à IHVH-Adonaï, un feu étranger, qu'il ne leur avait pas ordonné.

2 Un feu sort en face de IHVH-Adonaï, les mange, et ils meurent, face à IHVHAdonaï.

3 Moshè dit à Aarôn: «C'est ce dont IHVH-Adonaï avait parlé pour dire: Par mes proches, je serai consacré et glorifié en face de tout le peuple.» Aarôn fait silence.

4 Moshè crie vers Mishaél et Èlisaphân, les fils d' Ouziél, l'oncle d'Aarôn. Il leur dit : «Présentez-vous et portez vos frères loin des faces du sanctuaire, hors du camp.»

5 Ils se présentent et les portent avec leurs aubes, hors du camp, comme a parlé Moshè.

6 Moshè dit à Aarôn, à Èl azar et à Itamar, ses fils: « Vous n'échevellerez pas vos têtes, vous ne découdrez pas vos habits et vous ne mourrez pas; sinon il écumerait contre toute la communauté. Vos frères et toute la maison d'Israël pleureront l'incinération incinérée par IHVH-Adonaï.

7 Vous ne sortirez pas à l'ouverture de la tente du rendez-vous, afin que vous ne mouriez pas, oui, l'huile de messianité de IHVH-Adonaï est sur vous. » Ils font selon la parole de Moshè.

8 IHVH-Adonaï parle à Aarôn pour dire:

9 «Tu ne boiras ni vin ni liqueur, toi, tes fils avec toi, à votre venue vers la tente du rendez-vous, et vous ne mourrez pas : c'est une règle de pérennité pour vos cycles,

10 pour séparer le sacré du profane, le contaminé du pur, 11 pour enseigner aux Benéi Israël toutes les lois dont IHVH-Adonaï leur a parlé, par la main de Moshè.»

12 Moshè parle à Aarôn, à Èl azar et à Itamar, ses fils qui restent: «Prenez l'offrande qui reste des feux de IHVH-Adonaï et mangez-la en azymes auprès de l'autel, oui, c'est un sacrement de sacrements.

13 Mangez-la en un lieu sacré, oui, c'est ta loi et la loi de tes fils, des feux de IHVH-Adonaï, oui, il m'a été ordonné ainsi.

14 Vous mangerez la poitrine du balancement, et le jarret du prélèvement en un lieu pur, toi, tes fils et tes filles avec toi: oui, ils ont été donnés, par ta loi et la loi de tes fils, parmi les sacrifices de pacifications des Benéi Israël.

15 Le jarret du prélèvement, la poitrine du balancement, ils les feront venir sur les feux des graisses, pour les balancer d'un balancement, face à IHVH-Adonaï.

C'est pour toi et pour tes enfants avec toi, une loi de pérennité comme IHVHAdonaï l'a ordonné.»

16 Moshè demande, il demande le bouc défauteur, et voici il a été incinéré. Il écume contre Èl azar et contre Itamar, les fils d'Aarôn qui restent, pour dire: 17 «Pourquoi n'avez-vous pas mangé le défauteur au lieu du sanctuaire? Oui, c'est un sacrement de sacrements. Il vous l'a donné pour porter le tort de la communauté, pour les absoudre, face à IHVH-Adonaï.

18 Certes, son sang n'est pas venu à l'intérieur du sanctuaire. Vous le

mangerez, vous le mangerez dans le sanctuaire, comme je l'ai ordonné.»
19 Aarôn parle à Moshè: « Certes, aujourd'hui, ils ont présenté leur
défauteur et leur montée face à IHVH-Adonaï. S'il m'advenait ainsi de manger
un défauteur aujourd'hui, serait-ce bien aux yeux de IHVH-Adonaï? »
20 Moshè entend, et c'est bien à ses yeux.

Chapitre 11.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn, pour leur dire: 2 « Parlez aux
Benéi Israël pour dire: <Voici l'animal que vous mangerez, parmi toute bête qui
est sur la terre,
3 toute bête au sabot partagé, fissurée de fissure aux sabots, faisant
remonter la rumination, vous la mangerez.
4 Mais ceci vous ne le mangerez pas, parmi les remonteurs de rumination
et les partagés du sabot, le chameau, oui, il fait remonter la rumination, mais son
sabot n'est pas partagé, il est contaminé pour vous.
5 Le daman, oui, il fait remonter la rumination mais son sabot n'est pas
partagé: il est contaminé pour vous.
6 L'arnèbèt, oui, il fait remonter la rumination mais son sabot n'est pas
partagé: il est contaminé pour vous.
7 Le porc, oui, son sabot est partagé, il est fissuré de fissure au sabot,
mais il ne rumine pas de rumination: il est contaminé pour vous.
8 De leur chair, vous ne mangerez pas; leur charogne, vous ne la
toucherez pas : ils sont contaminés pour vous.
9 Vous mangerez ceci parmi tout ce qui est dans les eaux: tout ce qui a
nageoire et écaille dans les eaux, dans les mers et dans les fleuves, vous en
mangerez.
10 Tout ce qui n'a pas nageoire et écaille dans les mers, dans les fleuves,
dans toute la foison des eaux et parmi tout être vivant dans les eaux, ils seront
pour vous en abjection.
11 Ils seront en abjection pour vous; vous ne mangerez pas de leur chair;
et leurs charognes, vous les aurez en abjection.
12 Tout ce qui est sans nageoire et écaille dans les eaux est en abjection
pour vous.
13 Ceux-ci, vous les aurez en abjection parmi les volatiles; ils ne seront
pas mangés, eux, une abjection : le vautour, le gypaète, le vautour noir, 14 le
milan, la buse pour son espèce,
15 tout corbeau pour son espèce,
16 le hibou, le sacre, la mouette, l'épervier pour son espèce, 17 la
chevêche, le balbuzard, le moyen duc,

18 l'effraie, la chouette, le vautour blanc,
19 la cigogne, le héron pour son espèce, la huppe, la chauve-souris.
20 Toute la foison des volatiles qui vont sur quatre pattes est en abjection pour vous.
21 Mais vous mangerez ceci, de toute la foison des volatiles qui vont à quatre pattes et qui ont les membres en haut des pattes, pour s'ébranler par eux de la terre.
22 Vous mangerez ceux-là parmi eux: le criquet pour son espèce, l'acridien pour son espèce, la sauterelle pour son espèce, la locuste pour son espèce.
23 Toute la foison des volatiles qui ont quatre pattes est en abjection pour vous.
24 Par ceux-là vous serez contaminés. Qui touche leur charogne sera contaminé jusqu'au soir.
25 Qui porte leur charogne lavera ses habits; il sera contaminé jusqu'au soir.
26 Toute bête au sabot partagé, mais de fissure n'étant pas fissurée, et qui ne fait pas remonter la rumination, est contaminée pour vous: qui la touche est contaminé.
27 Qui va sur ses plantes, parmi tous les animaux qui vont à quatre pattes, est contaminé pour vous. Qui touche leur charogne sera contaminé jusqu'au soir.
28 Le porteur de leur charogne lavera ses habits: il est contaminé jusqu'au soir, ils sont contaminés pour vous.
29 Ceci, pour vous, est contaminé dans la foison foisonnant sur la terre: la taupe, le rat, l'agame pour son espèce,
30 la tarente, le varan, le lézard, le scinque, le caméléon.
31 Ceux-là sont contaminés pour vous en toute foison, et qui les touche morts sera contaminé jusqu'au soir.
32 Tout ce sur quoi il tombera mort sera contaminé, tout objet de bois ou habit ou peau ou sac, tout objet dont il sera fait ouvrage, il le fera venir dans l'eau : il est contaminé jusqu'au soir, puis il est purifié.
33 Tout objet de grès sur lequel il en tombera à l'intérieur, tout ce qu'il contient sera contaminé, et lui, vous le briserez.
34 Tout manger qui se mangera, où les eaux viendront, sera contaminé. Toute boisson qui se boira, en tout objet, sera contaminée.
35 Tout ce sur quoi tombera leur charogne sera contaminé: four ou fourneau, il sera démantelé; ils sont contaminés et eux seront contaminés pour vous.

36 Source, fosse, alignement d'eaux seront purs, mais qui touche leurs charognes sera contaminé.

37 Quand leur charogne tombera sur toute semence de semailles qui sera semée, elle est pure.
38 Quand des eaux seront données sur une semence, et que leur charogne tombe, c'est contaminé pour vous.
39 Quand une bête mourra qui est à vous pour manger, qui touche sa charogne sera contaminé jusqu'au soir.
40 Le mangeur de sa charogne lavera ses habits: il est contaminé jusqu'au soir.
Le porteur de sa charogne lavera ses habits: il est contaminé jusqu'au soir.
41 Toute la foison qui foisonne sur la terre est une abjection, elle ne se mangera pas.
42 Tout ce qui va sur l'abdomen, tout ce qui va à quatre pattes, tout ce qui a des pattes multiples, de toute la foison qui foisonne sur la terre, vous n'en mangerez pas, oui, c'est une abjection.
43 Vous ne rendrez pas vos êtres abominables par toute la foison qui foisonne; ne vous en contaminez pas, vous seriez contaminés.
44 Oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, consacrez-vous et soyez consacrés, oui, je suis consacré; vous ne contaminerez pas vos êtres, en toute la foison qui rampe sur la terre.
45 Oui, moi IHVH-Adonaï, je vous fais monter de la terre de Misraîm, pour être pour vous Elohîms. Soyez consacrés: oui, je suis consacré.
46 Voilà la tora de la bête, du volatile, de tout être vivant qui rampe dans les eaux, de tout être qui foisonne sur la terre,
47 pour séparer le contaminé du pur, l'animal qui se mange de l'animal qui ne sera pas mangé.»

Chapitre 12.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 «Parle aux Benéi Israël pour dire: Une femme qui est ensemencée et enfante un mâle est contaminée sept jours. Selon les jours de menstrue en sa dolence, elle sera contaminée.
3 Le huitième jour, la chair de son prépuce sera circoncise.
4 Trente-trois jours la mère habitera dans le sang de sa purification. Elle ne touchera aucun consacré et elle ne viendra pas au sanctuaire avant de remplir les jours de sa purification.

5 Si elle enfante une femelle, elle est contaminée deux semaines, selon sa menstrue. Soixante-six jours elle habitera dans le sang de sa purification.
6 Ayant rempli les jours de sa purification, pour un fils ou pour une fille, elle fera venir un mouton d'une année pour montée, le fils d'une palombe ou d'une tourterelle pour défauteur, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, au desservant.
7 Il le présente face à IHVH-Adonaï et l'absout; elle est purifiée de la nappe de son sang. Voici la tora de qui a enfanté un mâle ou une femelle.
8 Si sa main ne trouve pas assez pour un agnelet, elle prend deux tourterelles ou deux fils de palombes, un pour montée, un pour défauteur. Le desservant l'absout et elle est purifiée.»

Chapitre 13.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:
2 « Un humain en qui sera sur la peau de sa chair oedème, dartre ou macule, c'est, sur la peau de sa chair, touche de gale. Ils le font venir à Aarôn, le desservant, ou à l'un de ses fils, les desservants.
3 Le desservant voit la touche sur la peau de sa chair: le poil de la touche a tourné au blanc; la vue de la touche est plus profonde que la peau de sa chair : c'est touche de gale. Le desservant le voit; il le déclare contaminé.
4 Si la macule est blanche sur la peau de sa chair, sa vue n'étant pas plus profonde que la peau, et son poil n'ayant pas tourné au blanc, le desservant enferme la touche sept jours.
5 Le desservant le voit au septième jour et voici, la touche s'est tenue à ses yeux, la touche ne s'est pas propagée dans la peau, le desservant l'enferme sept jours, une deuxième fois.
6 Le desservant le voit au septième jour, une deuxième fois, et voici, la touche s'est ternie. La touche ne s'est pas propagée dans la peau. Le desservant le déclare pur: c'est une dartre. Il lave ses habits, il est purifié.
7 Si la dartre se propage, se propage dans la peau, après s'être fait voir au desservant pour sa purification, il la fait voir, une deuxième fois, au desservant.
8 Le desservant voit, et voici: la dartre s'est propagée dans la peau. Le desservant le déclare contaminé, c'est la gale.
9 Qu'une touche de gale soit sur l'homme, ils le font venir au desservant.
10 Le desservant voit, et voici une éruption blanche dans la peau; sur elle

le poil a tourné au blanc, avec une vitalité de chair vive dans l'éruption.

11 C'est gale chronique sur la peau de sa chair. Le desservant le déclare contaminé. Il ne l'enfermera pas: oui, il est contaminé.

12 Si la gale fleurit, fleurit dans la peau, si la gale couvre toute la peau de la touche, de la tête aux pieds, à toute vue des yeux du desservant, 13 le desservant voit et voici, la gale a couvert toute sa peau. Il purifie la touche.

Tout a tourné au blanc: il est pur.

14 Le jour où se fait voir en lui chair vive, il sera contaminé.

15 Le desservant voit la chair vive, il le déclare contaminé. La chair vive est contaminée: c'est la gale.

16 Ou quand la chair vive retourne et tourne au blanc, il vient vers le desservant.

17 Le desservant le voit et voici, la touche a tourné au blanc. Le desservant purifie la touche, il est pur.

18 Chair en la peau de laquelle sera un ulcère et qui guérit, 19 c'est, au lieu de l'ulcère, une éruption blanche, ou une macule blanc-rougeâtre. Il est vu par le desservant.

20 Le desservant voit et voici, sa vue est plus affaissée que la peau; le poil a tourné au blanc: c'est touche de gale en ulcère florissant.

21 Si le desservant le voit, et voici, il n'a pas de poil blanc; il n'est pas plus affaissé que la peau, il est terne, le desservant l'enferme sept jours.

22 S'il se propage, se propage dans la peau, le desservant le déclare contaminé, c'est une touche.

23 Si la macule tient à sa place, ne se propage pas, c'est lésion d'ulcère, le desservant le purifie.

24 Ou quand la chair sera dans sa peau stigmate de feu, la vitalité du stigmate étant tache blanc-rougeâtre ou blanche,

25 le desservant la voit et voici: dans la macule, le poil tourne au blanc; sa vue est plus profonde que la peau, c'est la gale; elle a fleuri en stigmate. Le desservant le déclare contaminé, c'est touche de gale.

26 Si le desservant la voit et voici: il n'est pas dans la macule de poil blanc, elle n'est pas plus affaissée que la peau, elle est terne, le desservant l'enferme sept jours.

27 Le desservant le voit le septième jour. Si elle s'est propagée, propagée dans la peau, le desservant le déclare contaminé, c'est touche de gale.

28 Si la macule tient à sa place, elle ne se propage pas dans la peau, elle est terne, c'est un oedème de stigmate. Le desservant le purifie, oui, c'est lésion de stigmate.

29 Homme ou femme ayant une touche dans la tête ou dans la barbe, 30
le desservant voit la touche et voici, sa vue est plus profonde que la peau; elle a
le poil jaune, fin, le desservant le déclare contaminé. C'est la teigne, c'est la gale
de la tête ou de la barbe.
31 Quand le desservant voit la touche de teigne et voici, sa vue n'est pas
plus profonde que la peau, elle n'a pas de poil noir, le desservant enferme la
touche de teigne sept jours.
32 Le desservant voit la touche le septième jour et voici, la teigne ne s'est
pas propagée; elle n'avait pas de poil jaune; la vue de la teigne n'est pas plus
profonde que la peau.
33 Il se rase, mais la teigne, il ne la rasera pas. Le desservant enferme la
teigne sept jours, une deuxième fois.
34 Le desservant voit la teigne le septième jour et voici: la teigne ne s'est
pas propagée dans la peau, sa vue n'est pas plus profonde que la peau, le
desservant le déclare pur. Il lave ses habits, il est purifié.
35 Si la teigne se propage, se propage dans la peau après sa purification,
36 le desservant le voit et voici: la teigne s'est propagée dans la peau, le
desservant n'inspecte pas le poil jaune; il est contaminé.
37 Si, à ses yeux, la teigne a tenu, poil noir y germant, la teigne est
guérie; il est pur, le desservant le purifie.
38 Homme ou femme en qui sera sur la peau de leur chair des taches, des
taches blanches,
39 le desservant voit et voici: dans la peau de leur chair des taches,
ternes, blanches, c'est le vitiligo, il a fleuri dans la peau. Il est pur.
40 L'homme dont la tête polit, c'est un chauve; il est pur.
41 Si, au coin de ses faces, sa tête se polit, il est atteint d'alopécie; il est
pur.
42 Quand dans la calvitie ou dans l'alopécie il sera une touche blanc-
rougeâtre, c'est gale florissant dans sa calvitie ou dans son alopécie.
43 Le desservant le voit et voici: l'oedème de la touche est blanc-
rougeâtre en sa calvitie ou en son alopécie, comme vue de gale à peau de chair,
44 l'homme est galeux, il est contaminé. Contaminé, le desservant le déclare
contaminé: sa touche est sur sa tête.
45 Le galeux dont la touche est en lui, ses habits seront décousus, sa tête
sera échevelée, il se couvrira jusqu'à la moustache. Il criera: <Contaminé!
Contaminé!>
46 Il est contaminé tous les jours où la touche est en lui: il est contaminé,
il habite solitaire, son habitation hors du camp.
47 L'habit en qui sera touche de gale, habit de laine ou habit de lin, 48 ou

dans la chaîne ou dans la trame du lin ou de la laine, ou dans la peau ou dans tout ouvrage de peau,

49 la touche est verdâtre ou rougeâtre, dans l'habit ou dans la peau, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans tout objet de peau, c'est touche de gale. Il est vu par le desservant.

50 Le desservant voit la touche et enferme la touche sept jours.

51 Il voit la touche le septième jour. Quand la touche s'est propagée dans l'habit, dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans la peau, pour tout ce qui se fera en ouvrage de peau, la touche est aiguë, il est contaminé.

52 Il incinère l'habit ou la chaîne ou la trame, en laine ou en lin, ou tout objet de peau en qui sera la touche; oui, c'est gale lancinante, elle sera incinérée au feu.

53 Si le desservant voit et voici, la touche ne s'est pas propagée dans
l'habit ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans tout objet de peau, 54 le
desservant l'ordonne, il lave ce en quoi se trouve la touche. Il l'enferme sept jours, une deuxième fois.

55 Le desservant voit la touche, après qu'elle a été lavée, et voici, la touche n'a pas tourné son oeil, la touche ne s'est pas propagée, il est contaminé. Tu l'incinéreras au feu: c'est une érosion dans sa calvitie ou dans son alopécie.

56 Si le desservant a vu et voici, la touche ternit après avoir été lavée, il la déchire de l'habit ou de la peau ou de la chaîne ou de la trame.

57 Et si elle se voit encore dans l'habit ou dans la chaîne ou dans la trame ou dans tout objet de peau, elle fleurit, tu incinéreras au feu ce en quoi est la touche.

58 L'habit ou la chaîne ou la trame ou tout objet de peau qui sera lavé et dont la touche s'écarte, il est lavé une deuxième fois, il est purifié.

59 Voilà la tora de la touche de gale sur l'habit de laine ou de lin ou la chaîne ou la trame ou en tout objet de peau, pour le déclarer pur ou contaminé. »

Chapitre 14.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Ceci sera la tora du galeux. Le jour de sa purification, il est amené vers le desservant.

3 Le desservant sort hors du camp. Le desservant voit et voici : la touche de gale du galeux est guérie.

4 Le desservant l'ordonne, il prend pour le purifier deux oiseaux vivants, purs, du bois de cèdre, de l'écarlate de cochenille, de l'hysope.

5 Le desservant l'ordonne, il égorge le premier oiseau dans un objet de grès sur des eaux vives.

6 Il prend l'oiseau vivant, le bois de cèdre, l'écarlate de cochenille, l'hysope, il les immerge avec l'oiseau vivant dans le sang de l'oiseau égorgé sur les eaux vives.

7 Il asperge celui qui se purifie de la gale sept fois; il le purifie. Il renvoie l'oiseau vivant aux faces du champ.

8 Celui qui se purifie lave ses habits, rase tous ses poils, se baigne dans les eaux: il est purifié. Ensuite, il vient dans le camp; il habite hors de sa tente sept jours.

9 Et c'est le septième jour, il rase tous ses poils, sa tête, sa barbe, les sourcils de ses yeux; il rase tous ses poils. Il lave ses habits et baigne sa chair dans les eaux, il est purifié.

10 Le huitième jour, il prend deux moutons intacts, une moutonne, fille de son année, intacte, trois dixièmes de semoule, une offrande mélangée d'huile et un log d'huile.

11 Le desservant qui purifie les tient avec l'homme qui se purifie face à IHVHAdonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

12 Le desservant prend le premier mouton; il le présente en coulpe, et le log d'huile, il les balance d'un balancement, face à IHVH-Adonaï.

13 Il égorge le mouton, au lieu où il égorge la coulpe et la montée, au lieu du sanctuaire, oui, comme le défauteur, la coulpe est au desservant: c'est un sacrement de sacrements.

14 Le desservant prend du sang de la coulpe, le desservant le donne sur le lobule de l'oreille droite de qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le pouce de son pied droit.

15 Le desservant prend du log d'huile, il le coule sur la paume gauche du desservant.

16 Le desservant immerge son doigt droit dans l'huile qui est dans sa paume gauche; il asperge l'huile de son doigt, sept fois, face à IHVH-Adonaï.

17 L'excédent d'huile qui est sur sa paume, le desservant le donne sur le lobule de l'oreille droite de qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le pouce de son pied droit, sur le sang de la coulpe.

18 L'excédent de l'huile qui est sur la paume du desservant, il le donne sur la tête de qui se purifie; le desservant l'absout face à IHVH-Adonaï.

19 Le desservant fait le défauteur, il absout qui se purifie de sa contamination.

Ensuite, il égorge la montée.

20 Le desservant fait monter la montée et l'offrande à l'autel. Le desservant l'absout et il est purifié.

21 S'il est ruiné et que sa main n'y puisse atteindre, il prend un mouton en

coulpe, pour le balancement, pour absoudre et un dixième de semoule, mélangée à l'huile pour l'offrande, et un log d'huile, 22 deux tourterelles ou deux fils de palombes que sa main atteint; l'un est un défauteur, l'un une montée.

23 Il les fait venir le huitième jour de sa purification au desservant, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, face à IHVH-Adonaï.

24 Le desservant prend le mouton de la coulpe et le log d'huile; le desservant les balance d'un balancement, face à IHVH-Adonaï.

25 Le desservant prend du sang de la coulpe et le donne sur le lobe de l'oreille droite de qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le pouce de son pied droit.

26 Le desservant coule l'huile sur la paume gauche du desservant.

27 Le desservant asperge de son doigt droit l'huile qui est sur sa paume gauche, sept fois, face à IHVH-Adonaï.

28 Le desservant donne de l'huile qui est sur sa paume sur le lobe de l'oreille droite de qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le pouce de son pied droit, sur le lieu du sang de la coulpe.

29 L'excédent d'huile, qui est sur la paume du desservant, il le donne sur la tête de qui se purifie, pour l'absoudre face à IHVH-Adonaï.

30 Il fait l'une des tourterelles ou l'un des fils de palombes que sa main
atteint, 31 ce que sa main atteint, l'un en défauteur et l'un en montée, en plus de l'offrande. Le desservant absout qui se purifie, face à IHVH-Adonaï.

32 Voilà la tora de qui a touche de gale, en lui, dont la main n'atteint pas, en sa purification.»

33 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:

34 « Quand vous viendrez en terre de Kena ân, que je vous donne en propriété, je donne touche de gale à une maison de la terre de votre propriété.

35 Celui à qui est la maison vient, le rapporte au desservant pour dire : <J'ai vu comme une touche dans la maison.>

36 Le desservant l'ordonne: ils évacuent la maison, avant que le desservant ne vienne voir la touche, pour que tout ce qui est dans la maison ne soit pas contaminé. Ensuite, le desservant vient voir la maison.

37 Il voit la touche et voici: la touche est dans les murs de la maison, dépressions verdâtres ou rougeâtres; leur vue est plus affaissée que le mur.

38 Le desservant sort de la maison par l'ouverture de la maison; il ferme la maison, sept jours.

39 Le desservant retourne le septième jour, voit et voici : la touche s'est propagée dans les murs de la maison.

40 Le desservant l'ordonne: ils extraient les pierres où est la touche. Ils

les jettent, hors de la ville, en un lieu contaminé.

41 Il râcle la maison, à l'intérieur, tout autour. Ils répandent la poussière qu'ils ont raclée hors de la ville en un lieu contaminé.

42 Ils prennent d'autres pierres et les font venir à la place des pierres. Il prend une autre poussière et crépit la maison.

43 Si la touche retourne et fleurit dans la maison, après qu'il a extrait les
pierres, après le raclage de la maison et après le crépissage, 44 le desservant
vient, il voit et voici, la touche s'est propagée dans la maison: c'est gale aiguë dans la maison. Elle est contaminée.

45 Il démantèle la maison, ses pierres, ses bois et toute la poussière de la maison, il les fait sortir hors de la ville, en un lieu contaminé.

46 Qui vient dans la maison, tous les jours de sa fermeture, sera contaminé jusqu'au soir.

47 Qui couche dans la maison lavera ses habits. Qui mange dans la maison lavera ses habits.

48 Si le desservant vient, s'il voit, et voici, la touche ne s'est pas propagée dans la maison, après le crépissage de la maison, le desservant purifie la maison; oui, la touche a été guérie.

49 Il prend, pour défauter la maison, deux oiseaux, du bois de cèdre, de l'écarlate de cochenille, de l'hysope.

50 Il égorge un oiseau dans un objet de grès sur des eaux vives.

51 Il prend le bois de cèdre, l'hysope, l'écarlate de cochenille, l'oiseau vivant. Il les immerge dans le sang de l'oiseau égorgé et dans les eaux vives. Il asperge la maison sept fois.

52 Il défaute la maison avec le sang de l'oiseau, les eaux vives, l'oiseau vivant, le bois de cèdre, l'hysope, l'écarlate de cochenille.

53 Il renvoie l'oiseau vivant hors de la ville, aux faces du champ, et absout la maison; elle est purifiée.

54 Voilà la tora pour toute touche de gale, pour la teigne, 55 pour la gale
de l'habit, pour la maison,

56 pour l'oedème, pour le squame, pour la macule,

57 pour enseigner au jour du contaminé et au jour du pur. Voilà la tora de la gale.»

Chapitre 15.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:

2 « Parlez aux Benéi Israël et dites-leur: L'homme, l'homme qui est fluent de sa chair, son flux est contaminé.

3 Telle est sa contamination en son flux, sa chair a secrété son flux, ou sa chair a scellé son flux, c'est sa contamination.
4 Toute couche où le fluent dort est contaminée. Tout objet sur lequel il s'assied est contaminé.
5 L'homme qui touche à sa couche lave son habit et se baigne dans les eaux : il est contaminé jusqu'au soir.
6 Qui s'assied sur l'objet sur lequel s'est assis le fluent lave ses habits et se baigne dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
7 Qui touche la chair du fluent lave ses habits et se baigne dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
8 Quand le fluent crache sur le pur, il lave ses habits et se baigne dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
9 Toute selle où monte le fluent sera contaminée.
10 Qui touchera ce qui sera sous lui sera contaminé jusqu'au soir. Leur porteur lave ses habits et se baigne dans les eaux : il est contaminé jusqu'au soir.
11 Celui que le fluent touche, n'ayant pas inondé d'eaux ses mains, lave ses habits et se baigne aux eaux, il est contaminé jusqu'au soir.
12 Tout objet de grès que le fluent touchera est brisé. Tout objet de bois est inondé d'eaux.
13 Quand le fluent se purifie de son flux, il compte pour lui sept jours pour sa purification, lave ses habits, et baigne sa chair dans les eaux vives: il est purifié.
14 Le huitième jour, il prend pour lui deux tourterelles, ou deux fils de palombes; il vient face à IHVH-Adonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous et les donne au desservant.
15 Le desservant les fait, l'un en défauteur, et l'un en montée. Le desservant l'absout de son flux, face à IHVH-Adonaï.
16 L'homme duquel sort une couche de semence baigne dans les eaux toute sa chair: il est contaminé jusqu'au soir.
17 Tout habit, toute peau, sur lequel est une couche de semence, est lavé dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
18 Femme qu'un homme couchera à couche de semence, ils se baignent dans les eaux: ils sont contaminés jusqu'au soir.
19 Quand femme est fluente de sang, son flux est dans sa chair; elle est sept jours en sa menstrue. Qui la touche est contaminé jusqu'au soir.
20 Tout ce sur quoi elle couche en sa menstrue est contaminé. Tout ce sur quoi elle s'assied est contaminé.
21 Tout toucheur de sa couche lave ses habits et se baigne dans les eaux; il est contaminé jusqu'au soir.

22 Qui touche tout objet sur lequel elle s'assied lave ses habits et se baigne dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
23 S'il est sur la couche ou sur l'objet sur lequel elle s'est assise en le touchant, il est contaminé jusqu'au soir.
24 Si l'homme la couche, s'il la couche, sa menstrue est sur lui: il est contaminé sept jours. Toute couche sur laquelle il couche est contaminée.
25 Femme qui flue du flux de son sang des jours multiples, hors du temps de sa menstrue, ou qui flue sur sa menstrue, tous les jours du flux de sa contamination, comme aux jours de sa menstrue, est contaminée.
26 Toute couche sur laquelle elle couche, tous les jours de son flux, est pour elle comme couche de sa menstrue; tout objet sur lequel elle s'assied est contaminé comme la contamination de sa menstrue.
27 Qui les touche est contaminé. Il lave ses habits et se baigne dans les eaux: il est contaminé jusqu'au soir.
28 Si elle est purifiée de son flux, elle compte pour elle sept jours, et ensuite se purifie.
29 Au huitième jour, elle prend pour elle deux tourterelles ou deux fils de palombes. Elle les fait venir au desservant, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
30 Le desservant fait l'un en défauteur et l'un en montée: le desservant l'absout, face à IHVH-Adonaï, du flux de sa contamination.
31 Avertissez les Benéi Israël contre leur contamination. Ils ne mourront pas dans leur contamination, en rendant contaminée ma demeure qui est en leur sein.
32 Voilà la tora du fluent de qui sort couche de semence pour en être contaminé,
33 de la dolente en sa menstrue, du fluent en son flux, mâle ou femelle, et de l'homme qui couche avec une contaminée. »

Chapitre 16.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè, après la mort des deux fils d'Aarôn, morts en se présentant en face de IHVH-Adonaï.
2 IHVH-Adonaï dit à Moshè: «Parle à Aarôn, ton frère. Il ne viendra pas en tout temps au sanctuaire, à l'intérieur de l'écran, en face de l'absolutoire qui est sur le coffre, et il ne mourra pas: oui dans la nuée, je serai vu sur l'absolutoire.
3 Aarôn viendra vers le sanctuaire avec ceci: avec un bouvillon, fils de bovin, pour défauteur, et un bélier, pour montée.
4 Il vêtira l'aube de lin du sanctuaire, des caleçons de lin seront sur sa

chair, une cordelière de linon le ceinturera, et il sera coiffé d'une coiffe de lin; ce sont les habits du sanctuaire. Il baigne sa chair dans les eaux, et s'en vêt.

5 De la communauté des Benéi Israël, il prendra deux boucs de chèvres, pour défauteur, et un bélier pour montée.

6 Aarôn présente le bouvillon du défauteur qui est à lui, et il absout pour lui et pour sa maison.

7 Il prend les deux boucs, il les tient face à IHVH-Adonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

8 Aarôn donne les sorts sur les deux boucs, un sort pour IHVH-Adonaï, un sort pour Azazél.

9 Aarôn présente le bouc sur lequel est monté le sort de IHVH-Adonaï. Il le fait en défauteur.

10 Le bouc sur lequel est monté le sort d' Azazél, il le tient vivant face à IHVHAdonaï; il l'absout pour l'envoyer à Azazél, vers le désert.

11 Aarôn présente le bouvillon défauteur qui est à lui, et il absout, pour lui et pour sa maison. Il égorge le bouvillon du défauteur qui est à lui.

12 Il prend la cassolette à pleine braise de feu, dessus l'autel, face à IHVHAdonaï, et pleines poignées d'encens d'épices fines. Il la fait venir à l'intérieur de l'écran.

13 Il donne l'encens sur le feu, face à IHVH-Adonaï. La nuée d'encens couvre l'absolutoire qui est sur le témoignage. Il ne mourra pas.

14 Il prend du sang du bouvillon, il asperge de son doigt, face à l'absolutoire, vers le levant. Face à l'absolutoire, il asperge sept fois du sang, avec son doigt.

15 Il égorge le bouc défauteur, qui est au peuple. Il fait venir son sang à l'intérieur de l'écran. Il fait avec son sang comme il a fait avec le sang du bouvillon. Il l'asperge sur l'absolutoire et face à l'absolutoire.

16 Il l'absout, sur le sanctuaire, des contaminations des Benéi Israël, de leurs carences et de toutes leurs fautes. Il fera ainsi pour la tente du rendez-vous qui réside avec eux, au milieu de leur contamination.

17 Aucun humain ne sera dans la tente du rendez-vous à sa venue pour absoudre dans le sanctuaire, jusqu'à sa sortie. Il absout pour lui, et pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël.

18 Il sort vers l'autel, qui est face à IHVH-Adonaï, et l'absout. Il prend du sang du bouvillon et du sang du bouc. Il le donne sur les cornes de l'autel, autour.

19 Il y asperge du sang avec son doigt, sept fois; il le purifie et le consacre loin des contaminations des Benéi Israël.

20 Il achève d'absoudre le sanctuaire, la tente du rendez-vous et l'autel, et il présente le bouc vivant.

21 Aarôn impose ses deux mains sur la tête du bouc vivant; il avoue sur lui tous les torts des Benéi Israël, toutes leurs carences, toutes leurs fautes. Il les donne sur la tête du bouc et l'envoie dans la main d'un homme à temps, vers le désert.

22 Le bouc porte sur lui tous leurs torts vers la terre de la sentence. Il envoie le bouc au désert.

23 Aarôn vient vers la tente du rendez-vous. Il ôte les habits de lin qu'il avait vêtus à sa venue au sanctuaire; il les pose là.

24 Il baigne sa chair dans les eaux, en un lieu consacré. Il revêt ses habits, sort, fait sa montée et la montée du peuple. Il absout, pour lui et pour le peuple.

25 Il encense sur l'autel la graisse du défauteur.

26 L'envoyeur du bouc à Azazél lave ses habits. Il baigne sa chair dans les eaux; après quoi, il vient vers le camp.

27 Il fait sortir hors du camp le bouvillon défauteur et le bouc défauteur, dont le sang vient pour absoudre au sanctuaire. Ils incinèrent au feu leur peau, leur chair et leur fiente.

28 Celui qui les incinère lessive ses habits; il baigne sa chair dans les eaux, après quoi, il vient au camp.

29 C'est pour vous en règle de pérennité. La septième lunaison, le dix de la lunaison, vous violenterez vos êtres et ne ferez aucun ouvrage, l'autochtone et le métèque résidant au milieu de vous.

30 Oui, ce jour-là, il vous absoudra pour vous purifier de toutes vos fautes.

Face à IHVH-Adonaï, vous serez purifiés.

31 C'est shabat shabatôn pour vous. Vous violenterez vos êtres: une règle de pérennité.

32 Le desservant, celui qu'il messie et dont il remplit la main pour desservir après son père, absout. Il revêt les habits de lin, les habits du sanctuaire.

33 Il absout le sanctuaire des sanctuaires; la tente du rendez-vous et l'autel il les absout. Il absout les desservants et tout le peuple de l'assemblée.

34 C'est pour vous en règle de pérennité pour absoudre les Benéi Israël de toutes leurs fautes, une fois l'an. » Il fait comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

Chapitre 17.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle à Aarôn, à ses fils et à tous les Benéi Israël. Dis-leur : Voici la

parole que IHVH-Adonaï a ordonnée pour dire :
3 L'homme, l'homme de la maison d'Israël, qui égorge boeuf ou mouflon ou chèvre dans le camp, ou qui égorge hors du camp,
4 et qui, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, ne l'a pas fait venir pour présenter un présent à IHVH-Adonaï, face à la demeure de IHVH-Adonaï, le sang est compté à cet homme, il a répandu le sang. Cet homme est tranché du sein de son peuple,
5 afin que les Benéi Israël fassent venir leurs sacrifices, qu'ils sacrifient sur les faces du champ, et qu'ils les fassent venir à IHVH-Adonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, au desservant. Ils les sacrifient en sacrifices de pacifications pour IHVH-Adonaï.
6 Le desservant lance le sang sur l'autel de IHVH-Adonaï à l'ouverture de la tente du rendez-vous, il encense la graisse en odeur agréable à IHVH-Adonaï.
7 Ils ne sacrifieront plus encore leurs sacrifices aux boucs, derrière lesquels ils putassent. Ce sera pour eux une règle de pérennité pour leurs cycles.
8 Tu leur diras: L'homme, l'homme de la maison d'Israël et le métèque
qui réside en leur sein, qui monte une montée ou un sacrifice, 9 et qui ne le fait
pas venir à l'ouverture de la tente du rendez-vous, pour le faire pour IHVH-Adonaï; cet homme est tranché de ses peuples.
10 L'homme, l'homme de la maison d'Israël, et le métèque résidant au milieu d'eux, qui mange de tout sang, je donne mes faces contre l'être mangeur de sang. Je le tranche du sein de son peuple.
11 Oui, l'être de la chair est dans le sang, et moi je vous l'ai donné pour vous sur l'autel, pour absoudre vos êtres. Oui, le sang, lui, absout dans l'être.
12 Sur quoi, j'ai dit aux Benéi Israël: Tout être, parmi vous, ne mange pas de sang, et le métèque résidant en votre sein ne mange pas de sang.
13 L'homme, l'homme des Benéi Israël, et le métèque résidant en leur sein, qui chasse chasse d'animal ou de volatile qui se mange, répand son sang et le couvre de poussière.
14 Oui, l'être de toute chair, son sang est dans son être. Et je dis aux Benéi Israël: Vous ne mangerez pas le sang de toute chair. Oui, l'être de toute chair, c'est son sang; son mangeur est tranché.
15 Tout être qui mange charogne et lacérée, l'autochtone et le métèque, lessive ses habits et se baigne dans les eaux : il est contaminé jusqu'au soir; puis il est pur.
16 S'il ne lave pas et ne baigne pas sa chair, il porte son tort.»

Chapitre 18.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle aux Benéi Israël. Dis-leur:
3 Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms! Vous ne ferez pas comme le fait de la terre de Misraîm où vous avez habité. Vous ne ferez pas comme le fait de la terre de Kena ân, là où je vous fais venir.
4 Selon leurs règles, vous n'irez pas. Vous ferez mes jugements, mes règles, vous les garderez pour aller en elles. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.
5 Gardez mes règles et mes jugements, que l'humain fait et vit en eux. Moi, IHVH-Adonaï.
6 L'homme, l'homme à toute viande de sa chair, vous ne l'approcherez pas pour en découvrir le sexe. Moi, IHVH-Adonaï.
7 Le sexe de ton père, le sexe de ta mère, tu ne les découvriras pas. C'est ta mère, tu ne découvriras pas son sexe.
8 Le sexe de la femme de ton père, tu ne le découvriras pas: c'est le sexe de ton père.
9 Le sexe de ta soeur, fille de ton père ou fille de ta mère, native de la maison ou native du dehors, tu ne découvriras par leur sexe.
10 Le sexe de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras pas leur sexe: oui, elles sont ton sexe.
11 Le sexe de la fille de la femme de ton père, native de ton père, c'est ta soeur, tu ne découvriras pas son sexe.
12 Le sexe de la soeur de ton père, tu ne le découvriras pas: c'est la viande de ton père.
13 Le sexe de la soeur de ta mère, tu ne le découvriras pas: oui, c'est la viande de ta mère.
14 Le sexe du frère de ton père, tu ne le découvriras pas; de sa femme, tu n'approcheras pas: c'est ta tante.
15 Le sexe de ta bru, tu ne le découvriras pas: c'est la femme de ton fils, tu ne découvriras pas son sexe.
16 Le sexe de la femme de ton frère, tu ne le découvriras pas: c'est le sexe de ton frère.
17 Le sexe d'une femme et de sa fille, tu ne le découvriras pas. La fille de son fils et la fille de sa fille, tu ne la prendras pas pour découvrir son sexe. Elles sont sa viande, c'est une préméditation.
18 Femme avec sa soeur, tu ne les prendras pas pour opprimer, pour découvrir sur elle son sexe en sa vie.
19 D'une femme dans la menstrue de sa contamination tu n'approcheras pas pour découvrir son sexe.
20 À la femme de ton concitoyen, tu ne donneras pas ta coucherie pour semence, pour être contaminé en elle.

21 Ta semence, tu ne la donneras pas pour la faire passer à Molèkh, tu ne profaneras pas le nom de ton Elohîms. Moi, IHVH-Adonaï.

22 Avec un mâle, tu ne coucheras pas à coucherie de femme. C'est une abomination.

23 Avec toute bête, tu ne donneras pas ta coucherie pour te contaminer en elle.

La femme ne se tiendra pas face à la bête pour copuler. C'est une confusion.

24 Vous ne vous contaminerez pas en tout ceci: oui, en tout ceci les nations que je renvoie en face de vous se sont contaminées.

25 La terre s'est contaminée, et je sanctionnerai son tort contre elle; la terre vomira ses habitants.

26 Vous, gardez mes règles et mes jugements. Vous ne ferez pas toutes ces abominations, l'autochtone et le métèque en votre sein.

27 Oui, toutes ces abominations, les hommes de la terre, qui étaient avant vous, les ont faites, et la terre s'est contaminée.

28 La terre ne vous vomira pas quand vous la contaminerez, comme elle a vomi la nation qui était avant vous.

29 Oui, tout ce qui se fait de toutes ces abominations, les êtres qui les font sont tranchés du sein de leur peuple.

30 Gardez à ma garde pour ne pas faire les règles des abominations qui se firent avant vous. Vous ne vous contaminerez pas en elles. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms. »

Chapitre 19.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle à toute la communauté des Benéi Israël, dis-leur : Vous serez consacrés. Oui, je suis consacré, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

3 L'homme frémira de sa mère et de son père. Mes shabats, vous les garderez.

Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

4 Vous ne vous tournerez pas vers les idoles. Vous ne vous ferez pas des Elohîms de fonte. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

5 Quand vous sacrifiez un sacrifice de pacifications pour IHVH-Adonaï, vous le sacrifierez à votre gré.

6 Au jour de votre sacrifice, il sera mangé, et le lendemain. L'excédent, jusqu'au troisième jour, sera incinéré au feu.

7 S'il est mangé, mangé au troisième jour, c'est une fétidité, il ne sera pas

agréé.
8 Son mangeur porte son tort: oui, il a profané le sanctuaire de IHVH-Adonaï.
Cet être est tranché de ses peuples.
9 Quand vous moissonnerez la moisson de votre terre, tu n'achèveras pas le coin de ton champ à moissonner. Tu ne glaneras pas la glane de ta moisson.
10 Tu ne grappilleras pas ton vignoble. Tu ne cueilleras pas la grappille de ton vignoble; tu les abandonneras à l'humilié et au métèque. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.
11 Vous ne volerez pas. Vous ne renierez pas. Vous ne mentirez pas, l'homme à son concitoyen.
12 Vous ne jugerez pas par mon nom pour mentir: tu profanerais le nom de ton Elohîms. Moi, IHVH-Adonaï.
13 Tu ne pressureras pas ton compagnon. Tu ne cambrioleras pas. Tu ne feras pas nuiter l'oeuvre du salarié avec toi jusqu'au matin.
14 Tu ne maudiras pas un sourd. Face à l'aveugle, tu ne donneras pas trébuchement. Frémis de ton Elohîms. Moi, IHVH-Adonaï.
15 Vous ne ferez pas de forfait dans le jugement; tu ne porteras pas les faces du chétif; tu ne magnifieras pas les faces du grand: avec justice, tu jugeras ton concitoyen.
16 Tu n'iras pas en calomniateur parmi ton peuple. Tu ne te dresseras pas sur le sang de ton compagnon. Moi, IHVH-Adonaï.
17 Tu ne haïras pas ton frère en ton coeur. Admoneste, admoneste ton concitoyen, et tu ne porteras pas de faute pour lui.
18 Tu ne te vengeras pas, tu n'auras pas de vindicte contre les fils de ton peuple. Aime ton compagnon comme toi-même. Moi, IHVH-Adonaï.
19 Vous garderez mes règles. Tes bêtes, tu ne les feras pas copuler, hétérogènes. Ton champ, tu ne le sèmeras pas d'hétérogènes. Un habit hétérogène, hybride, ne montera pas sur toi.

20 L'homme qui couchera avec une femme à coucherie de semence, elle étant une domestique flétrie par un homme, mais non rachetée, non rachetée de rachat, ou que la liberté ne lui ait pas été donnée, une inspection en sera. Ils ne seront pas mis à mort: non, elle n'était pas libre.
21 Il fait venir sa coulpe à IHVH-Adonaï, à l'ouverture de la tente du rendez-vous, le bélier de la coulpe.
22 Le desservant l'absout par le bélier de la coulpe, face à IHVH-Adonaï, de sa faute, de ce en quoi il a fauté. Sa faute, ce en quoi il a fauté, lui est pardonnée.

23 Quand vous viendrez vers la terre et que vous planterez tout arbre nourricier, vous prépucerez son prépuce, son fruit. Trois ans il sera pour vous prépuce, il ne sera pas mangé.
24 Dans la quatrième année, tout son fruit sera consacré en louange pour IHVH-Adonaï.
25 Dans la cinquième année, vous mangerez son fruit, pour vous ajouter son produit. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.
26 Vous ne mangerez pas sur du sang. Vous ne devinerez pas. Vous ne présagerez pas.
27 Vous ne tonsurerez pas le coin de vos têtes. Tu ne détruiras pas le coin de ta barbe.
28 Vous ne donnerez pas de griffure en votre chair pour un être. Vous ne donnerez sur vous ni inscription ni tatouage. Moi, IHVH-Adonaï.
29 Tu ne profaneras pas ta fille pour la faire putasser. Et la terre ne putassera pas, la terre remplie de débauche.
30 Vous garderez mes shabats. De mon sanctuaire, vous frémirez. Moi, IHVHAdonaï.
31 Vous n'irez pas face aux nécromants ni aux augures. Vous ne chercherez pas à vous contaminer par eux. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.
32 Face au sénescent, tu te lèveras. Magnifie les faces de l'ancien. Frémis de ton Elohîms. Moi, IHVH-Adonaï.
33 Quand un métèque résidera avec toi, en votre terre, vous ne sévirez pas contre lui.
34 Le métèque résidant avec vous sera pour vous comme l'autochtone parmi vous. Aime-le comme toi-même: oui, vous étiez des métèques en terre de Misraîm. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.
35 Vous ne ferez pas de forfait dans le jugement, dans la mesure, dans le poids, dans le volume.
36 Balances de justice, pierres de justice, épha de justice, în de justice seront à vous. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, qui vous ai fait sortir de la terre de Misraîm.
37 Gardez toutes mes règles, tous mes jugements et faites-les. Moi, IHVHAdonaï.»

Chapitre 20.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 « Aux Benéi Israël, tu diras: L'homme, l'homme des Benéi Israël et le métèque résidant en Israël, qui donnera de sa semence à Molèkh, sera mis à mort, à mort. Le peuple de la terre le lapidera de pierres.

3 Moi, je donnerai mes faces contre cet homme. Je le trancherai du sein de son peuple. Oui, il donne sa semence à Molèkh, pour contaminer mon sanctuaire et profaner le nom de ma sacralité.

4 Si le peuple de la terre ferme, ferme ses yeux devant cet homme, quand il donne sa semence à Molèkh, pour ne pas le faire mourir, 5 je mets, moi, mes faces contre cet homme, contre son clan, je le tranche avec tous les putains derrière lui, qui putassent derrière Molèkh, au sein de leur peuple.

6 L'être qui va face aux nécromants et aux augures, pour putasser derrière eux, je donne mes faces contre cet être. Je le tranche du sein de son peuple.

7 Consacrez-vous et vous serez consacrés. Oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

8 Gardez mes règles et faites-les. Moi, IHVH-Adonaï, votre consécrateur.

9 Oui, l'homme, l'homme qui maudira son père et sa mère, il sera mis à mort, à mort. Il a maudit son père et sa mère, ses sangs contre lui.

10 L'homme qui adultère avec la femme d'un homme, qui adultère avec la femme de son compagnon, est mis à mort, à mort, lui, l'adultère, avec elle, l'adultère.

11 L'homme qui couche avec la femme de son père a découvert le sexe de son père. Les deux sont mis à mort, à mort, leurs sangs contre eux.

12 L'homme qui couche avec sa bru, les deux sont mis à mort, à mort. Ils ont fait une confusion, leurs sangs contre eux.

13 L'homme qui couchera avec un mâle à coucherie de femme, ils font une abomination, les deux. Ils sont mis à mort, à mort, leurs sangs contre eux.

14 L'homme qui prendra une femme et sa mère, c'est une débauche. Ils les brûleront au feu, lui et elles. Il ne sera pas de débauche au milieu de vous.

15 L'homme qui donne sa coucherie à une bête, il est mis à mort, à mort; vous ferez périr la bête.

16 La femme qui se présente à toute bête pour copuler avec, fais périr la femme et la bête. Elles sont mises à mort, à mort, leurs sangs contre elles.

17 L'homme qui prend sa soeur, fille de son père ou fille de sa mère, il voit son sexe et elle voit son sexe: c'est un inceste. Ils sont tranchés, sous les yeux des fils de leur peuple. Il a découvert le sexe de sa soeur, il porte son tort.

18 L'homme qui couche avec une femme dolente et découvre son sexe a dénudé sa nappe; elle a découvert la nappe de ses sangs. Les deux sont tranchés du sein de leur peuple.

19 Le sexe de la soeur de ta mère et de la soeur de ton père, tu ne le découvriras pas: oui, il a dénudé sa viande. Ils porteront leur tort.

20 L'homme qui couche avec sa tante a découvert le sexe de son oncle. Ils portent leur faute; ils mourront inféconds.

21 L'homme qui prend la femme de son frère, c'est une menstrue: il a découvert le sexe de son frère; ils seront inféconds.

22 Gardez toutes mes règles et tous mes jugements, faites-les; et elle ne vous vomira pas, la terre où, moi, je vous fais venir pour y habiter.

23 Vous n'irez pas selon les règles de la nation que je renvoie en face de vous; oui, ils ont fait tout cela et je me suis dégoûté d'eux.

24 Et je vous dis: < Vous hériterez leur glèbe. Moi, je vous la donnerai pour en hériter, une terre fluente de lait et de miel. > Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms qui vous ai séparé des peuples.

25 Séparez la bête pure de la contaminée, le volatile contaminé du pur. Vous ne rendrez pas vos êtres abjects par la bête et le volatile et par tout ce qui rampe sur le sol, que j'ai séparé pour vous en contaminé.

26 Soyez consacrés pour moi : oui, consacré, moi, IHVH-Adonaï, je vous sépare des peuples pour être à moi.

27 Homme ou femme en qui est un nécromant ou un augure sont mis à mort, à mort; ils sont lapidés par la pierre, leurs sangs contre eux.»

Chapitre 21.

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè: « Dis aux desservants, fils d'Aarôn, dis-leur: Il ne se contaminera pas pour un être en ses peuples,

2 sinon pour sa viande la plus proche, pour sa mère et pour son père, pour son fils, pour sa fille, pour son frère,

3 pour sa soeur vierge proche de lui, qui n'a pas été à un homme : pour elle, il se contaminera.

4 Le mari ne se contaminera pas en son peuple, pour le profaner.

5 Ils ne tondront pas de tonsure leur tête, ils ne raseront pas le coin de leur barbe, dans leur chair, ils ne grifferont pas de griffure.

6 Ils seront consacrés pour leur Elohîms; ils ne profaneront pas le nom de leur Elohîms. Oui, ils présentent les feux de IHVH-Adonaï, le pain de leur Elohîms, ils sont consacrés.

7 Ils ne prendront pas une femme putain ou profanée. Ils ne prendront pas une femme répudiée de son homme: oui, il est consacré pour son Elohîms.

8 Consacre-le: oui, il présente le pain de ton Elohîms, il sera consacré pour toi.

Oui, je suis consacré, moi, IHVH-Adonaï, votre consécrateur.

9 La fille d'un homme, un desservant, qui commence à putasser, profane son père; elle sera incinérée au feu.

10 Le grand desservant parmi ses frères, sur la tête duquel l'huile de

messianité a été coulée, et dont la main est remplie pour revêtir les habits, n'échevelle pas sa tête, ne découd pas ses habits,

11 il ne vient pas sur tout être mort. Il ne se contaminera pas pour son père et sa mère.

12 Il ne sort pas du sanctuaire, et ne profane pas le sanctuaire de son Elohîms.

Oui, le diadème d'huile de messianité de son Elohîms est sur lui. Moi, IHVHAdonaï.

13 Lui, il prend une femme en sa virginité.

14 Une veuve, une répudiée, une profanée, une putain, celles-là, il ne les prend pas, mais il prend pour femme une vierge, de ses peuples.

15 Il ne profanera pas sa semence dans ses peuples: oui, moi, IHVH-Adonaï, son consécrateur.»

16 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

17 « Parle à Aarôn pour dire: L'homme de ta semence en leurs cycles, en qui est une tare, ne se présente pas pour présenter le pain de son Elohîms.

18 Oui, tout homme en qui est une tare ne se présente pas: homme aveugle ou boiteux ou défiguré ou difforme;

19 ou l'homme qui a une fracture du pied, ou une fracture de la main 20
ou une bosse, ou un nain, ou un albugo à son oeil, ou gale ou lichen ou enflures des testicules.

21 Tout homme en qui est une tare, étant de la semence d'Aarôn le desservant, ne s'avance pas, il n'avance pas pour présenter le pain de son Elohîms.

22 Il mange le pain de son Elohîms des sacrements de sacrements; 23
mais il ne vient pas à l'écran, ne s'avance pas à l'autel. Oui, une tare en lui, il ne profanera pas mes sanctuaires: oui, moi, IHVH-Adonaï, leur consécrateur. »

24 Moshè parle à Aarôn, à ses fils et à tous les Benéi Israël.

Chapitre 22.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle à Aarôn et à ses fils : ils s'abstiendront des sacrements des Benéi Israël qu'ils me consacrent, ils ne profaneront pas le nom de ma sacralité, moi, IHVH-Adonaï.

3 Dis-leur: En vos cycles, tout homme de toute votre semence qui se présentera vers les sacrements que les Benéi Israël consacrent à IHVH-Adonaï, sa contamination étant sur lui, cet être est tranché en face de moi. Moi, IHVHAdonaï.

4 L'homme, l'homme de la semence d'Aarôn, galeux ou fluent, ne

mangera pas des sacrements jusqu'à ce qu'il soit purifié. Toucheur de tout être contaminé ou homme dont sort couche de semence,

5 ou homme qui touche toute foison qui le contamine, ou un humain qui le contamine par toute sa contamination,

6 l'être qui le touche est contaminé jusqu'au soir. Il ne mange des sacrements qu'après avoir baigné sa chair dans les eaux.

7 Le soleil décline: il est pur! Ensuite, il mange des sacrements: oui, c'est son pain.

8 Il ne mangera pas de charogne ni de lacérée, pour se contaminer par elle.

Moi, IHVH-Adonaï.

9 Gardez à ma garde et ils n'en porteront pas de faute. Mais ils en mourront quand ils la profaneront. Moi, IHVH-Adonaï, leur consécrateur.

10 Tout étranger ne mangera pas de sacrement. L'habitant, le desservant, le salarié ne mangera pas de sacrement.

11 Quand un desservant achètera un être en achat de son argent, il en mangera, lui, et les natifs de sa maison mangeront de son pain.

12 Quand une fille de desservant sera à un homme étranger, elle ne mangera pas du prélèvement des sacrements.

13 Quand une fille de desservant est veuve ou répudiée et sans semence, elle retourne en la maison de son père, comme en sa jeunesse; elle mange du pain de son père. Tout étranger n'en mangera pas.

14 L'homme qui mangera un sacrement par inadvertance y ajoute son cinquième et donne le sacrement au desservant.

15 Ils ne profaneront pas les sacrements des Benéi Israël, ce qu'ils prélèveront pour IHVH-Adonaï.

16 Ils les portent en tort de coulpe, en mangeant leurs sacrements: oui, moi, IHVH-Adonaï, leur consécrateur.»

17 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

18 « Parle à Aarôn, à ses fils et à tous les Benéi Israël; dis-leur: L'homme, l'homme de la maison d'Israël et le métèque d'Israël qui présentera son présent, en tous leurs voeux et toutes leurs gratifications qu'ils présenteront à IHVHAdonaï en montée,

19 pour votre agrément, ils sont intacts, mâle de bovins, de mouflons et de chèvres.

20 Vous ne présenterez pas tout ce qui a tare en lui: non, il ne sera pas pour vous en agrément.

21 L'homme qui présentera un sacrifice de pacifications pour IHVH-

Adonaï, pour singulariser un voeu ou une gratification, un bovin ou un ovin,
celui-ci sera intact, pour être agréé. Toute tare ne sera pas en lui: 22 cécité ou
fracture ou fêlure ou excroissance ou gale ou lichen, vous ne les présenterez pas
à IHVH-Adonaï; vous ne les donnerez pas, en feu sur l'autel, à IHVH-Adonaï.

23 Boeuf, agneau, difforme, estropié, tu le feras en gratification; mais il ne sera pas agréé en tant que voeu.

24 Châtré, tranché, castrat, ablat, vous ne les présenterez pas à IHVH-Adonaï; dans votre terre, vous ne le ferez pas.

25 Vous ne présenterez pas de la main du fils d'un étranger le pain de votre Elohîms, de tous ceux-là: oui, leur vice est en eux, en eux la tare. Ils ne vous feront pas agréer.»

26 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

27 « Boeuf, ou mouflon, ou chèvre qui naît est sept jours sous sa mère. Du huitième jour et au-delà il sera agréé pour présent aux feux de IHVH-Adonaï.

28 Vous n'égorgerez pas en un jour un boeuf ou un mouton, lui et avec lui son fils.

29 Quand vous sacrifierez un sacrifice de merci pour IHVH-Adonaï, vous le sacrifierez pour votre agrément.

30 Il sera mangé le même jour; vous n'en laisserez pas jusqu'au matin. Moi, IHVH-Adonaï.

31 Gardez mes ordres et faites-les. Moi, IHVH-Adonaï.

32 Vous ne profanerez pas le Nom de ma sacralité; je suis consacré au
milieu des Benéi Israël, moi, IHVH-Adonaï, votre consécrateur, 33 qui vous fais
sortir de la terre de Misraîm, pour être pour vous l'Elohîms, moi, IHVH-Adonaï.
»

Chapitre 23.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 « Parle aux Benéi Israël. Dis-leur: Les rendez-vous de IHVH-Adonaï
auxquels vous les convoquerez sont des vocations sacrées. Voici mes rendez-
vous: 3 six jours l'ouvrage sera fait, et le septième jour, shabat shabatôn,
vocation sacrée, oui, vous ne ferez aucun ouvrage, c'est shabat pour IHVH-
Adonaï en tous vos habitats.

4 Voici les rendez-vous de IHVH-Adonaï, vocations sacrées que vous convoquerez en leur rendez-vous.

5 La première lunaison, le quatorze de la lunaison, entre les deux soirs: Pèssah Pâque pour IHVH-Adonaï.

6 Le quinzième jour de cette lunaison, fête des Azymes pour IHVH-Adonaï; sept jours vous mangerez des azymes.

7 Le premier jour sera pour vous une vocation sacrée. Vous ne ferez aucun ouvrage de service.
8 Présentez le feu de IHVH-Adonaï sept jours. Le septième jour, vocation sacrée, vous ne ferez aucun ouvrage de service.»
9 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
10 « Parle aux Benéi Israël, dis-leur : Quand vous viendrez sur la terre que je vous donne, moissonnez sa moisson et faites venir la gerbe, en tête de votre moisson, au desservant.

11 Il balance la gerbe face à IHVH-Adonaï, pour votre agrément. Le desservant la balancera au lendemain du shabat.
12 Au jour où vous balancerez la gerbe, faites un mouton intact, fils de son année, en montée pour IHVH-Adonaï.
13 Son offrande: deux dixièmes de semoule mélangée d'huile, feu pour IHVHAdonaï, odeur agréable. Sa libation, du vin, un quart de în.
14 Vous ne mangerez ni pain, ni torréfié, ni gruau, jusque dans l'os de ce jour, jusqu'à ce que vous ayez fait venir le présent de votre Elohîms: règle de pérennité pour vos cycles, en tous vos habitats.
15 Comptez pour vous, au lendemain du shabat, du jour où vous faites venir la gerbe du balancement, sept shabats. Ils seront intacts.
16 Jusqu'au lendemain du septième shabat, comptez cinquante jours et présentez une offrande nouvelle à IHVH-Adonaï.
17 De vos habitats, vous ferez venir deux pains du balancement: ils seront de deux dixièmes de semoule. Ils seront panifiés de ferment, prémices pour IHVHAdonaï.
18 Présentez sur le pain sept moutons intacts, d'un an, un bouvillon, fils de bovin et deux béliers: ils seront une montée pour IHVH-Adonaï, leur offrande, leurs libations, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.
19 Faites un bouc de chèvres en défauteur, et deux moutons fils de l'année en sacrifice de pacifications.
20 Le desservant les balance sur le pain des prémices, d'un balancement, face à IHVH-Adonaï, sur deux moutons: ils seront consacrés pour IHVH-Adonaï, pour le desservant.
21 Convoquez-les dans l'os de ce jour, ce sera pour vous une vocation sacrée.
Vous ne ferez aucun ouvrage de service: règle de pérennité en tous vos habitats, pour vos cycles.
22 En moissonnant la moisson de votre terre, tu n'achèveras pas le coin de ton champ dans ta moisson: tu ne glaneras pas la glane de ta moisson: à

l'humilié et au métèque, tu les abandonneras. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.»

23 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

24 «Parle aux Benéi Israël pour dire: La septième lunaison, le premier de la lunaison sera pour vous shabatôn, mémoire d'ovation, vocation sacrée.

25 Vous ne ferez aucun ouvrage de service. Présentez un feu à IHVH-Adonaï.»

26 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

27 «Mais en la décade de cette septième lunaison, c'est le jour des absolutions; ce sera pour vous une vocation sacrée. Violentez vos êtres et présentez un feu à IHVH-Adonaï.

28 Vous ne ferez aucun ouvrage dans l'os de ce jour: oui, c'est le jour des absolutions pour vous absoudre, face à IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

29 Oui, tout être qui ne se sera pas violenté dans l'os de ce jour sera tranché de ses peuples.

30 Tout être qui fera tout ouvrage, dans l'os de ce jour, je ferai périr cet être du sein de son peuple.

31 Vous ne ferez aucun ouvrage: règle de pérennité pour vos cycles, en tous vos habitats.

32 C'est pour vous shabat shabatôn: violentez vos êtres. Le neuf de la lunaison au soir, du soir jusqu'au soir, vous chômerez votre shabat.»

33 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

34 «Parle aux Benéi Israël pour dire: Le quinzième jour de cette septième lunaison, fête des Cabanes, sept jours, pour IHVH-Adonaï.

35 Le premier jour, vocation sacrée, vous ne ferez aucun ouvrage de service.

36 Sept jours vous présenterez un feu pour IHVH-Adonaï, et le huitième jour sera pour vous une vocation sacrée. Présentez un feu pour IHVH-Adonaï, c'est la férie, vous ne ferez aucun ouvrage de service.»

37 « Voici les rendez-vous de IHVH-Adonaï, où vous les convoquerez, vocations sacrées, pour présenter un feu à IHVH-Adonaï, une montée, une offrande, un sacrifice et des libations, parole du jour en son jour, 38 outre les shabats de IHVH-Adonaï, outre vos dons, outre tous vos voeux et outre toutes vos gratifications, que vous donnerez à IHVH-Adonaï.

39 Mais le quinzième jour de la septième lunaison, quand vous rajouterez le produit de la terre, vous fêterez la fête de IHVH-Adonaï, sept jours: le premier jour, shabatôn et le huitième jour, shabatôn.

40 Prenez pour vous, le premier jour, le fruit de l'arbre de la splendeur,

des palmes de dattier, une ramée de l'arbre feuillu et des saules du torrent.
Réjouissez-vous, face à IHVH-Adonaï, votre Elohîms, sept jours.
41 Fêtez la fête de IHVH-Adonaï sept jours l'an; règle de pérennité pour vos cycles, à la septième lunaison vous la fêterez.
42 Vous habiterez sept jours dans les cabanes. Tout autochtone d'Israël habitera dans les cabanes,
43 pour que vos cycles le connaissent: oui, j'ai fait habiter les Benéi Israël dans des cabanes, quand je les ai fait sortir de la terre de Misraîm, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.»
44 Moshè parle aux Benéi Israël des rendez-vous de IHVH-Adonaï.

Chapitre 24.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire :
2 « Ordonne aux Benéi Israël de prendre vers toi de l'huile d'olives concassées, épurée, pour le lustre, pour faire monter la flamme permanente 3
hors de l'écran du témoignage, dans la tente du rendez-vous. Aarôn la préparera du soir jusqu'au matin, face à IHVH-Adonaï, en permanence, règle de pérennité pour vos cycles.
4 Il préparera la lampe, sur le candélabre pur, face à IHVH-Adonaï, en permanence.
5 Prends de la semoule, panifie-la en douze galettes; une galette est de deux dixièmes.
6 Mets-les en deux rangées, six par rangée, sur la table pure, face à IHVHAdonaï.
7 Donne sur la rangée de l'oliban épuré: c'est pour le pain, pour la mémorisation, un feu pour IHVH-Adonaï.
8 Le jour du shabat, le jour du shabat, il les rangera, face à IHVH-Adonaï, en permanence,
9 c'est pour Aarôn et ses fils, de la part des Benéi Israël, un pacte de pérennité.
Ils le mangent en un lieu consacré. Oui, c'est pour lui le sacrement de sacrements des feux de IHVH-Adonaï, loi de pérennité.
10 Le fils d'une femme d'Israël sort c'est le fils d'un homme, un Misri, au milieu des Benéi Israël. Ils se querellent dans le camp, le fils de la femme d'Israël et l'homme d'Israël.

11 Le fils de la femme d'Israël troue le Nom et maudit. Ils le font venir à Moshè.
Nom de sa mère, Shelomit, fille de Dibri, de la branche de Dân.

12 Ils le déposent sous garde, pour l'élucider sur la bouche de IHVH-Adonaï.

13 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

14 « Fais sortir le maudisseur hors du camp, et que tous les entendeurs imposent leurs mains sur sa tête. Toute la communauté le lapidera.

15 Tu parleras aux Benéi Israël pour dire: L'homme, l'homme qui maudit son Elohîms, porte sa faute.

16 Troueur du Nom de IHVH-Adonaï sera mis à mort, à mort. Toute la communauté le lapidera, le lapidera, l'autochtone comme le métèque. En sa trouée du Nom, il mourra.

17 Quand un homme frappe tout être humain, il est mis à mort, à mort.

18 Frappeur de l'être d'une bête la paie, être pour être.

19 Quand un homme donne une tare à son concitoyen, il lui est fait comme il a fait:

20 fracture pour fracture, oeil pour oeil, dent pour dent. Qui donne tare à l'humain, il lui est donné autant.

21 Frappeur de bête la paie; frappeur d'humain est mis à mort.

22 Un seul jugement sera pour vous: ce sera pour l'autochtone comme pour le métèque. Oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.»

23 Moshè parle aux Benéi Israël. Ils font sortir le blasphémateur hors du camp et le lapident de pierres. Les Benéi Israël font comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

Chapitre 25.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè sur le mont Sinaï pour dire: 2 « Parle aux Benéi Israël, dis-leur : Quand vous viendrez sur la terre que je vous donne, la terre chômera le shabat pour IHVH-Adonaï.

3 Six ans, tu sèmeras ton champ, six ans tu recèperas ta vigne : rajoute à son produit.

4 La septième année sera pour la terre shabat shabatôn, shabat pour IHVHAdonaï. Tu ne sèmeras pas ton champ, tu ne recèperas pas ta vigne.

5 Tu ne moissonneras pas le regain de ta moisson, tu ne vendangeras pas les raisins de ton abstinence. Ce sera une année de shabatôn pour la terre.

6 Le shabat de la terre est pour vous à manger: pour toi, pour ton serviteur, pour ta servante, pour ton salarié et pour ton habitant, qui résident près de toi, 7 pour ta bête et pour l'animal qui est sur la terre : tout son produit sera à manger.

8 Compte pour toi sept shabats d'années: sept années sept fois. Ce sont pour toi les jours de sept shabats d'années, quarante-neuf ans.

9 Fais passer le shophar en ovation, la septième lunaison. Dans la décade de la lunaison, au jour des absolutions, vous ferez passer le shophar en toute votre terre.

10 Consacrez l'année des cinquante ans; criez franchise sur la terre pour tous ses habitants. Ce sera pour vous le jubilé. Retournez à chaque homme sa propriété, chaque homme à son clan, vous le retournerez.

11 C'est le jubilé, ce sera pour vous l'année des cinquante ans. Vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas ses regains, vous ne vendangerez pas les raisins de son abstinence.

12 Oui, c'est le jubilé, il sera consacré pour vous. Vous mangerez le produit du champ.

13 En cette année du jubilé, vous retournerez chacun à sa propriété.

14 Quand vous vendrez une vente à ton concitoyen, ou achetant de la main de ton concitoyen, vous ne sévirez pas, l'homme contre son frère.

15 Selon le nombre d'années qui restent depuis le jubilé, tu achèteras de ton compagnon. Il te vendra selon le nombre d'années des produits.

16 Selon la multiplicité des années, la valeur de son acquisition se multipliera.

Selon le peu d'années, la valeur de son acquisition s'amoindrira. Oui, il te vend un nombre de produits.

17 Vous ne ferez pas de sévices chacun contre son concitoyen. Frémis de ton Elohîms, oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

18 Faites mes règles, gardez mes jugements, faites-les, habitez la terre en sécurité.

19 La terre donne son fruit, mangez-le à satiété, habitez-y en sécurité.

20 Quand vous direz: < Que mangerons-nous la septième année ? Certes,
nous ne sèmerons pas et nous n'ajouterons donc pas à notre produit.> 21
J'ordonne ma bénédiction pour vous : dans la sixième année, elle fera le produit
de trois ans.

22 Semez la huitième année et mangez du produit ancien jusqu'en la neuvième année; jusqu'à la venue de son produit, vous mangerez l'ancien.

23 La terre ne se vendra pas définitivement. Oui, la terre est à moi! Oui, vous êtes avec moi des métèques et des habitants.

24 En toute terre de votre propriété, vous donnerez rachat à la terre.

25 Quand ton frère se ruine et vend sa propriété, son plus proche racheteur vient et rachète la vente de son frère.

26 Quand un homme n'aura pas de racheteur que sa main atteint et trouve assez pour son rachat,

27 il compte les années depuis sa vente, et en retourne l'excédent à l'homme à qui il a vendu; puis il retourne à sa propriété.
28 Si sa main n'a pas trouvé assez pour faire retour, sa vente est en main de l'acheteur jusqu'en l'année du jubilé. Elle en sort pour le jubilé et il retourne à sa propriété.
29 Quand un homme vendra une maison d'habitation dans une ville à rempart, son rachat est à l'achèvement de l'année de sa vente. Son rachat est d'un an.
30 S'il ne la rachète pas jusqu'à ce que se remplisse pour lui une année entière, la maison, qui est dans la ville où est un rempart, est dévolue définitivement à son acheteur en ses cycles. Elle ne sortira pas au jubilé.
31 Les maisons rurales, qui n'ont pas de rempart autour, seront comptées comme un champ de terre. Chacune a droit de rachat et sort au jubilé.
32 Les villes des Lévi, les maisons des villes de leur propriété, sont à rachat de pérennité pour les Lévi.
33 Ce que les Lévi rachètent, vente d'une maison de la ville de sa propriété, sort au jubilé. Oui, les maisons, dans les villes des Lévi, sont leur propriété au milieu des Benéi Israël.
34 Le champ des territoires de leurs villes ne se vend pas. Oui, il est à eux en propriété de pérennité.
35 Quand ton frère se ruine, que sa main chancelle près de toi, soutiens-le: métèque ou habitant, il vit avec toi.
36 Tu ne prendras de lui ni usure ni intérêt. Frémis de ton Elohîms, ton frère vit avec toi.
37 Tu ne lui donneras pas ton argent à usure; et à escompte, tu ne lui donneras pas ton manger.
38 Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, je vous ai fait sortir de la terre de Misraîm pour vous donner la terre de Kena ân, et être pour vous Elohîms.
39 Quand ton frère se ruine près de toi et t'est vendu, ne l'asservis pas à servage de serf.
40 Il sera avec toi comme un salarié, comme un habitant. Il te servira jusqu'en l'année du jubilé.
41 Puis il sortira de chez toi, lui et ses fils avec lui, et retournera à son clan, il retournera à la propriété de ses pères.
42 Oui, ce sont mes serviteurs que j'ai fait sortir de la terre de Misraîm: ils ne seront pas vendus à vente de serf.
43 Ne l'assujettis pas avec brutalité, frémis de ton Elohîms.
44 Ton serviteur et ta servante qui seront à toi, des nations autour de vous, vous achèterez parmi eux serviteur et servante,

45 et aussi parmi les fils des habitants résidant avec vous: d'eux vous les achèterez et de leur clan, ceux qui sont avec vous, qu'ils ont enfantés sur votre terre. Ils sont à vous en propriété.

46 Donne-les en possession à vos fils, après vous, pour hériter la propriété, vous les asservirez en pérennité. Mais vos frères, les Benéi Israël, tu n'assujettiras pas l'homme contre son frère avec brutalité.

47 Quand la main du métèque habitant chez toi prospérera, que ton frère se ruine chez lui, s'il est vendu à un métèque, habitant chez toi, ou à un rejeton d'un clan du métèque,

48 après avoir été vendu, le rachat est à lui: un de ses frères le rachète, 49
son oncle ou son neveu le rachète, ou de la viande d'une chair de son clan, le rachète, ou sa main a prospéré, et il est racheté.

50 Il compte avec son acheteur, à partir de l'année où il lui a été vendu, jusqu'à l'année du jubilé. L'argent de sa vente est selon le nombre des années: ce sera avec lui comme pour les jours d'un salarié.

51 Si les années sont encore multiples, il retournera son rachat d'après ses années.

52 S'il reste peu d'années jusqu'à l'année du jubilé, il lui en tient compte: il retourne son rachat d'après ses années.

53 Il sera chez lui comme salarié, année après année. Il ne l'assujettira pas avec brutalité sous tes yeux.

54 S'il n'est pas racheté par ceux-là, il sort l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui.

55 Oui, pour moi, les Benéi Israël sont des serviteurs; ils sont mes serviteurs que j'ai fait sortir de la terre de Misraîm, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

Chapitre 26.

1 Vous ne vous ferez pas d'idoles. Vous n'érigerez pas pour vous de sculpture ni de stèle. Vous ne donnerez pas à votre terre masque de pierre pour vous prosterner devant elle. Oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

2 Vous garderez mes shabats. Vous frémirez de mon sanctuaire. Moi, IHVHAdonaï.

3 Si vous allez en mes règles et gardez mes ordres, pour les faire, 4 je
donnerai vos pluies en leur temps, la terre donnera sa récolte, l'arbre du champ donnera son fruit.

5 Le battage parviendra pour vous à la vendange, et la vendange parviendra aux semences. Vous mangerez votre pain à satiété, et vous habiterez en sécurité votre terre.

6 Je donnerai la paix à la terre. Vous vous coucherez, et nul ne vous fera tressaillir. Je ferai chômer l'animal féroce de la terre et l'épée ne passera pas sur votre terre.

7 Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont en face de vous, par l'épée.

8 Cinq d'entre vous en poursuivront cent, cent d'entre vous en poursuivront une myriade. Vos ennemis tomberont en face de vous, par l'épée.

9 Mes faces vers vous, je vous ferai fructifier, je vous multiplierai, j'élèverai mon pacte avec vous.

10 Vous mangerez du vieux vieilli et ferez sortir le vieux en face du neuf.

11 Je donnerai ma demeure en votre sein et mon être ne répugnera pas de vous.

12 Je cheminerai en votre sein: je suis à vous pour Elohîms et vous serez à moi pour peuple.

13 Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, je vous ai fait sortir de la terre de Misraîm, pour que vous ne soyez plus leurs serfs. Je brise les entraves de votre joug. Je vous fais aller altièrement.

14 Si vous ne m'entendez pas et ne faites pas tous ces ordres, 15 si vous rejetez mes règles, si votre être répugne à mes jugements, pour ne pas faire tous mes ordres, pour annuler mon pacte,

16 moi aussi, je ferai cela contre vous, je préposerai contre vous l'affolement, la consomption, l'enfièvrement, exténuant les yeux, mortifiant l'être. Vous sèmerez à vide votre semence et vos ennemis la mangeront.

17 Je donnerai mes faces contre vous et vous serez frappés face à vos ennemis. Vos haineux vous assujettiront; vous vous enfuirez sans être poursuivis.

18 Et si jusqu'en cela vous ne m'entendez pas, je continuerai à vous corriger au septuple de vos fautes.

19 Je briserai le génie de votre énergie, je donnerai vos ciels comme fer et votre terre comme bronze.

20 Votre force s'achèvera à vide, votre terre ne donnera pas sa récolte, et l'arbre de la terre ne donnera pas son fruit.

21 Si vous allez avec moi dans l'hostilité, si vous ne consentez pas à m'entendre, j'accumulerai contre vous des coups, au septuple de vos fautes !

22 J'enverrai contre vous l'animal du champ, il vous désenfantera, tranchera vos bêtes, vous amoindrira et désolera vos routes.

23 Si en cela vous ne vous corrigez pas pour moi, si vous allez contre moi dans l'hostilité,

24 j'irai moi aussi contre vous dans l'hostilité, je vous frapperai, moi aussi, au septuple de vos fautes.

25 Je ferai venir contre vous l'épée qui vengera la vengeance du pacte. Vous vous rassemblerez en vos villes, j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez donnés à la main de l'ennemi.

26 Moi, ayant brisé le bâton du pain, dix femmes panifieront votre pain dans un seul four. Elles retourneront votre pain au poids; vous mangerez mais vous ne serez pas rassasiés.

27 Si en ceci vous ne m'entendez pas, si vous allez contre moi dans l'hostilité, 28 j'irai contre vous en fièvre d'hostilité. Je vous corrigerai, moi aussi, au septuple de vos fautes.

29 Vous mangerez la chair de vos fils, la chair de vos filles vous la mangerez.

30 J'exterminerai vos tertres, je trancherai vos obélisques, je donnerai vos cadavres sur les cadavres de vos crottes. Mon être répugnera de vous.

31 Je donnerai vos villes en ruine, je désolerai vos sanctuaires; je ne sentirai pas la senteur de vos agréments.

32 Moi, je désolerai la terre; vos ennemis qui y habitent s'y désoleront.

33 Et vous, je vous aliénerai parmi les nations. Je dégainerai derrière vous l'épée. Votre terre sera en désolation; vos villes seront en ruine.

34 Alors la terre voudra ses shabats, tous les jours de la désolation; mais vous serez sur la terre de vos ennemis. Alors la terre chômera, elle complétera ses shabats.

35 Tous les jours de la désolation, elle chômera, parce qu'elle n'avait pas chômé en vos shabats, vous y habitant.

36 Les restants parmi vous, je ferai venir la mollesse en leur coeur, sur les terres de leurs ennemis. La voix d'une feuille cinglée les poursuivra. Ils s'enfuiront à fuite d'épée. Ils tomberont, et pas de poursuivant.

37 L'homme trébuchera sur son frère comme en face de l'épée, et pas de poursuivant. Vous serez sans résistance en face de vos ennemis.

38 Vous perdrez parmi les nations et la terre de vos ennemis vous mangera.

39 Les restants parmi vous seront putréfiés dans leur tort, sur les terres de leurs ennemis, dans les torts mêmes de leurs pères, ils seront putréfiés.

40 Ils avoueront leur tort et le tort de leurs pères, dans leur rébellion dont ils se sont rebellés contre moi, et aussi pour ce qu'ils sont allés contre moi dans l'hostilité.

41 Moi aussi, j'irai contre eux dans l'hostilité. Je les ferai venir sur la terre de leurs ennemis, où leur coeur incirconcis se soumettra alors, et, alors, ils seront agréés malgré leur tort.

42 Je me souviendrai de mon pacte avec Ia acob, et aussi de mon pacte avec Is'hac, et aussi de mon pacte avec Abrahâm, je m'en souviendrai, et je me souviendrai de la terre.
43 La terre sera abandonnée par eux. Elle voudra ses shabats, ayant été désolée à cause d'eux. Eux, ils voudront leur tort, parce que et du fait qu'ils auront rejeté mes jugements, et que leur être aura répugné à mes règles.
44 Et ceci encore : bien qu'étant sur la terre de leurs ennemis, je ne les ai pas rejetés, je n'ai pas répugné à eux pour les achever, pour annuler mon pacte avec eux, oui, moi, IHVH-Adonaï, leur Elohîms.
45 Je me souviendrai, pour eux, du pacte des premiers, de ce que je les ai fait sortir de la terre de Misraîm aux yeux des nations, afin d'être pour eux Elohîms, moi, IHVH-Adonaï.»
46 Voilà les lois, les jugements et la tora que IHVH-Adonaï a donnés entre lui et les Benéi Israël, au mont Sinaï, par la main de Moshè.

Chapitre 27.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 « Parle aux Benéi Israël, dis-leur: L'homme qui singularise un voeu selon la valeur des êtres pour IHVH-Adonaï.

3 Voici la valeur du mâle: de vingt ans à soixante ans, la valeur est de cinquante sicles d'argent, au sicle du sanctuaire.
4 Si c'est une femelle, la valeur est de trente sicles.
5 De cinq ans à vingt ans, la valeur est, pour le mâle, de vingt sicles d'argent, pour la femelle, la valeur est de dix sicles d'argent.
6 D'un mois à cinq ans, la valeur est, pour le mâle, de cinq sicles d'argent; pour la femelle, la valeur est de trois sicles d'argent.
7 De soixante ans et au-dessus, la valeur, si c'est un mâle, est de quinze sicles, ou une femelle, de dix sicles.
8 S'il est ruiné par la valeur, ils le tiennent face au desservant et le desservant l'évalue, selon ce que la main du vouant atteindra, le desservant l'évaluera.
9 Si c'est une bête qu'ils présentent en présent à IHVH-Adonaï, tout ce qu'il en donnera à IHVH-Adonaï sera consacré.
10 Il ne le changera ni le troquera bien contre mal ou mal contre bien. Bête contre bête s'il troque, s'il troque, elle et son troc sont consacrés.
11 Si c'est toute bête contaminée de celle qu'ils ne présentent pas en présent à IHVH-Adonaï, il tient la bête face au desservant.
12 Le desservant l'évalue bien ou mal: selon la valeur du desservant ainsi

en sera-t-il.
13 S'il la rachète, la rachète, il ajoute un cinquième à la valeur.
14 Quand un homme consacrera sa maison en sacrement pour IHVH-Adonaï, le desservant l'évalue bien ou mal, selon la valeur du desservant, cela s'établira ainsi.
15 Si le consécrateur rachète sa maison, il ajoute un cinquième à l'argent de la valeur et elle est à lui.
16 Si un homme consacre du champ de sa propriété à IHVH-Adonaï, la valeur est selon sa semence : un omèr de semence d'orge pour cinquante sicles d'argent.
17 S'il consacre son champ dès l'année du jubilé, il en sera selon la valeur.
18 S'il consacre son champ après le jubilé, le desservant compte l'argent selon les années qui restent jusqu'à l'année du jubilé, et la valeur en est diminuée.
19 Si le consécrateur rachète, rachète son champ, il ajoute un cinquième à l'argent de la valeur : c'est levé pour lui.
20 S'il ne rachète pas le champ et s'il a vendu le champ à un autre homme, il ne sera plus racheté.
21 Et c'est le champ à sa sortie au jubilé: il est consacré pour IHVH-Adonaï; tel le champ de l'interdit, il est au desservant pour sa propriété.
22 S'il consacre à IHVH-Adonaï un champ acheté, qui n'était pas un champ de sa propriété,
23 le desservant le lui compte pour couverture de valeur jusqu'en l'année du jubilé. Il donne la valeur à ce jour : il est consacré à IHVH-Adonaï.
24 L'année du jubilé, le champ retournera à celui dont il l'a acheté, qui a la propriété de la terre.
25 Toute valeur est selon le sicle du sanctuaire : le sicle est de vingt guéra.
26 Mais l'aîné qui est aîné de la bête, pour IHVH-Adonaï, personne ne le consacre : boeuf ou agnelet, il est à IHVH-Adonaï.
27 Si c'est une bête contaminée, il la rachète selon la valeur et y ajoute un cinquième. Si elle n'est pas rachetée, elle est vendue selon la valeur.
28 Mais tout interdit qu'un homme interdit pour IHVH-Adonaï, de tout ce qui est à lui, humain, bête et champ de sa propriété, ne se vend ni se rachète. Tout interdit est sacrement de sacrements pour IHVH-Adonaï.
29 Tout interdit qui est interdit d'humain ne se rachète pas: il est mis à mort, à mort.
30 Toute dîme de la terre, de la semence de la terre, ou du fruit de l'arbre, est à IHVH-Adonaï, consacrée pour IHVH-Adonaï.

31 Si l'homme rachète, rachète sa dîme, il y ajoutera un cinquième.
32 Toute dîme de bovin ou d'ovin, tout ce qui passera sous la houlette, le dixième est consacré pour IHVH-Adonaï.
33 Il ne critiquera pas le bien et le mal, il ne le troquera pas. S'il le troque, le troque, voici: lui, avec son troc, est consacré, il n'est pas racheté.»
34 Voilà les ordres que IHVH-Adonaï a ordonnés à Moshè pour les Benéi Israël, au mont Sinaï.

Au désert -Bamidbar -Nombres

Liminaire pour Au désert

Le titre qu'a donné à ce livre la tradition hébraïque Ba-midbar, Au désert n'est pas, comme dans le cas des autres livres du Pentateuque, tiré des premiers mots du texte. Il se trouve dans la deuxième partie de son premier verset, et il résume bien le contenu de l'ouvrage, principalement centré sur les pérégrinations des Hébreux dans la péninsule sinaïtique. Dans la traduction grecque des Septante, comme dans la Vulgate latine, il a reçu le titre de Nombres, en raison des multiples chiffres cités en divers endroits (1,20-46; 3,14-51, etc.).

Ce livre relate, en fait, l'histoire du peuple hébreu dans le désert depuis le premier jour du deuxième mois de la deuxième année après la sortie de Misraîm (Égypte) jusqu'à la mort d'Aarôn, trente-huit ans plus tard. Dans le cours du récit sont intercalés des groupes de lois censément promulguées durant cette période. Le livre, toutefois, se distingue du Lévitique en ce qu'il est une histoire plutôt qu'une législation. Les lois qui y sont insérées n'y figurent qu'à titre de complément de celles qui se trouvent dans l'Exode et le Lévitique au sujet des sacrifices, de la pureté et de la contamination, des offrandes dues au sanctuaire. Dans bien des cas, l'ouvrage se réfère explicitement à ceux qui le précèdent.

Si l'histoire en est le trait dominant, son manque d'unité est tel qu'il semble impossible d'en établir un plan bien ordonné, sinon en recourant à une division chronologique d'ailleurs peu apparente dans le récit lui-même.

Celui-ci est émaillé de l'évocation de plusieurs révoltes ou tentatives de révolte, qui vaudront finalement au peuple sorti de Misraîm de mourir dans le désert. Seuls ses descendants pénétreront en Terre Promise. Ainsi se sera formé un peuple nouveau, de même qu'une classe neuve de dirigeants, les kohanîm et les lévîîm, consacrés au service de IHVH-Adonaï, responsables de l'éducation et de la consécration de leur peuple.

Au milieu de tous ces événements, la personnalité de Moshè se dégage et s'affirme avec une précision toujours plus grande; ses qualités de

chef s’y manifestent autant que sa grandeur d’âme et son humilité. Le peuple, libéré des servitudes de l’exil, fortifié par son errance, instruit par des révoltes sévèrement châtiées, est rendu à lui-même. Moshè peut mourir. Israël est prêt à suivre Iehoshoua‘ (Josué) pour s’élancer sous sa direction à la conquête au pays que IHVH-Adonaï a promis à Abrahâm. Il peut affronter les dures réalités de son histoire nouvelle. Une ultime possibilité lui est donnée d’y accomplir le grand dessein de sa libération et de son salut.

Chapitre 1.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè au désert du Sinaï, dans la tente du rendez-vous, le premier de la deuxième lunaison, la deuxième année de leur sortie de la terre de Misraîm pour dire:
2 "Relevez les têtes de toute la communauté des Benéi Israël, pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, tout mâle, par crâne, 3
âgé de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice en Israël. Recensez-les, pour leurs milices, toi et Aarôn.

4 Avec vous seront un homme, un homme par branche, un homme en tête pour la maison de ses pères.
5 Voici les noms des hommes qui se tiendront avec vous : pour Reoubén Èlisour bèn Shedéiour,
6 pour Shim ôn Sheloumiél bèn Sourishadaï,
7 pour Iehouda Nahshôn bèn Aminadab,
8 pour Issaskhar Netanél bèn Sou ar,
9 pour Zebouloun Èliab bèn Hélôn.
10 Pour les Benéi Iosseph: pour Èphraîm Èlishama bèn Amioud, pour Menashè Gamliél bèn Pedasour,
11 pour Biniamîn Abidân bèn Guid oni,
12 pour Dân Ahi èzèr bèn Amishadaï,
13 pour Ashér Pag iël bèn Okhrân,
14 pour Gad Èliassaph bèn Re ouél,
15 pour Naphtali Ahira bèn Éinân.
16 Voilà les appelés de la communauté, les nassis des branches de leurs pères, les têtes des milliers d'Israël, eux".
17 Moshè, avec Aarôn, prend ces hommes, dont les noms ont été troués.
18 Ils ont assemblé toute la communauté le premier de la deuxième lunaison; ils s'enfantent par clans, par la maison de leurs pères, au nombre des noms, dès l'âge de vingt ans et au-dessus, par crâne,
19 comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè. Il les recense au désert du Sinaï.
20 Les Benéi Reoubén, l'aîné d'Israël, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, par crâne, tout mâle
âgé de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice, 21 recensés dans la
branche de Reoubén, quarante-six mille cinq cents.
22 Pour les Benéi Shim ôn, leurs enfantements pour leurs clans, pour la

maison de leurs pères, recensés au nombre des noms, par crâne, tout mâle âgé de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

23 recensés dans la branche de Shim ôn, cinquante-neuf mille trois cents.

24 Pour les Benéi Gad, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

25 recensés dans la branche de Gad, quarante-cinq mille six cent cinquante.

26 Pour les Benéi Iehouda, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

27 recensés dans la branche de Iehouda: soixante-quatorze mille six cents.

28 Pour les Benéi Issaskhar, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

29 recensés dans la branche d'Issaskhar, cinquante-quatre mille quatre cents.

30 Pour les Benéi Zebouloun, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

31 recensés dans la branche de Zebouloun, cinquante-sept mille quatre cents.

32 Pour les Benéi Iosseph, pour les Benéi Èphraîm, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

33 recensés dans la branche d'Èphraîm, quarante mille cinq cents.

34 Pour les Benéi Menashè, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

35 recensés dans la branche de Menashè: trente-deux mille deux cents.

36 Pour les Benéi Biniamîn, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

37 recensés dans la branche de Biniamîn, trente-cinq mille quatre cents.

38 Pour les Benéi Dân, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,

39 recensés dans la branche de Dân, soixante-deux mille sept cents.
40 Pour les Benéi Ashér, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,
41 recensés dans la branche d'Ashér, quarante et un mille cinq cents.
42 Les Benéi Naphtali, leurs enfantements pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, au nombre des noms, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice,
43 recensés dans la branche de Naphtali, cinquante-trois mille quatre cents.
44 Voilà les recensés que recensent Moshè et Aarôn et les nassis d'Israël, ils étaient douze hommes, un homme par maison de pères.
45 Ce sont tous les Benéi Israël recensés pour la maison de leurs pères, âgés de vingt ans et au-dessus, tout sortant à la milice en Israël.
46 Et ce sont tous les recensés: six cent trois mille cinq cent cinquante.
Les Lévi
47 Les Lévi, pour la branche de leurs pères, n'ont pas été recensés parmi eux.
48 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
49 "Mais tu ne recenseras pas la branche des Lévi, tu ne relèveras pas leurs têtes au milieu des Benéi Israël.
50 Toi, prépose les Lévi à la demeure du témoignage, à tous ses objets, à tout ce qui y est. Eux, ils porteront la demeure, tous ses objets; eux, ils officieront et camperont autour de la demeure.
51 Quand la demeure partira, les Lévi la démonteront. Quand la demeure campera, les Lévi la dresseront. l'étranger qui s'approchera sera mis à mort.
52 Les Benéi Israël campent chaque homme selon son camp, chaque homme près de son étendard, pour leurs milices.
53 Les Lévi camperont autour de la demeure du témoignage, et il ne sera pas d'écume contre la communauté des Benéi Israël. Les Lévi gardent à la garde de la demeure du témoignage".
54 Les Benéi Israël font comme tout ce que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè, ils ont fait ainsi.

Chapitre 2.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:
2 "Les Benéi Israël camperont, chaque homme près de son étendard, avec ses enseignes, selon la maison de leurs pères; contre et autour de la tente du rendez-vous ils camperont.

3 Les campeurs vers le levant, vers l'orient: étendard du camp de
Iehouda, pour leurs milices. Nassi des Benéi Iehouda, Nahshôn bèn Aminadab.
4 Sa milice et leurs recensés: soixante-quatorze mille six cents.
5 Les campeurs au-dessus, la branche d'Issaskhar. Nassi des Benéi
Issaskhar, Netanél bèn Sou ar.
6 Sa milice et leurs recensés: cinquante-quatre mille quatre cents.
7 Branche de Zebouloun, nassi des Benéi Zebouloun, Èliab bèn Hélôn.
8 Sa milice et leurs recensés, cinquante-sept mille quatre cents.
9 Tous les recensés au camp de Iehouda, cent quatre-vingt-six mille
quatre cents, pour leurs milices. Ils partiront en premier.
10 Étendard du camp de Reoubén, vers le Téimân pour leurs milices,
nassi des Benéi Reoubén, Èlisour bèn Shedéiour.
11 Sa milice et leurs recensés, quarante-six mille cinq cents.
12 Les campeurs au-dessus: la branche de Shim ôn. Nassi des Benéi
Shim ôn, Sheloumiél bèn Sourishadaï.
13 Sa milice et leurs recensés: cinquante-neuf mille trois cents.
14 Branche de Gad, nassi des Benéi Gad : Èliassaph bèn Re ouél.
15 Sa milice et leurs recensés, quarante-cinq mille six cent cinquante.
16 Tous les recensés du camp de Reoubén, cent cinquante et un mille
quatre cent cinquante, pour leurs milices. Ils partiront les deuxièmes.
17 La tente du rendez-vous part et le camp des Lévi au milieu des camps.

Comme ils campent, ils partent ainsi, homme contre main à leurs étendards.

18 Étendard du camp d'Èphraîm, pour leurs milices, vers la mer, nassi
des Benéi Èphraîm, Èlishama bèn Amioud.
19 Sa milice et leurs recensés, quarante mille cinq cents.
20 Au-dessus, la branche de Menashè, nassi des Benéi Menashè, Gamliél
bèn Pedasour.
21 Sa milice et leurs recensés, trente-deux mille deux cents.
22 Branche de Biniamîn, nassi des Benéi Biniamîn, Abidân bèn Guid
oni.
23 Sa milice et leurs recensés, trente-cinq mille quatre cents.
24 Tous les recensés du camp d'Èphraîm, cent huit mille cent, pour leurs
milices. Ils partent les troisièmes.
25 Étendard du camp de Dân, au septentrion, pour leurs milices, nassi
des Benéi Dân, Ahi èzèr bèn Amishadaï.
26 Sa milice et leurs recensés, soixante-deux mille sept cents.
27 Les campeurs au-dessus, la branche d'Ashér, nassi des Benéi Ashér:
Pag iël bèn Okhrân.

28 Sa milice et leurs recensés: quarante mille cinq cents.
29 Branche de Naphtali, nassi des Benéi Naphtali, Ahira bèn Éinân.
30 Sa milice et leurs recensés, cinquante-trois mille quatre cents.
31 Tous les recensés au camp de Dân, cent cinquante-sept mille six cents. En dernier, ils partent à leurs étendards".
32 Voilà les Benéi Israël recensés pour la maison de leurs pères. Tous les recensés des camps, pour leurs milices, six cent trois mille cinq cent cinquante.
33 Les Lévi ne sont pas recensés au milieu des Benéi Israël, comme IHVHAdonaï l'a ordonné à Moshè.
34 Les Benéi Israël font tout ce que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè.
Ainsi, ils campent à leurs étendards, et ainsi ils partent, homme à ses clans, sur la maison de ses pères.

Chapitre 3.

1 Voici les enfantements d'Aarôn et de Moshè, au jour où IHVH-Adonaï parle avec Moshè, au mont Sinaï.
2 Et voici les noms des fils d'Aarôn. l'aîné Nadab, Abiou, Èl azar et Itamar.
3 Voilà les noms des fils d'Aarôn, desservants messiés, dont il remplit les mains pour desservir.
4 Nadab et Abiou meurent en face de IHVH-Adonaï, en présentant un feu étranger en face de IHVH-Adonaï, au désert du Sinaï. Ils n'avaient pas de fils.
Èl azar et Itamar desservent en face d'Aarôn, leur père.
5 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
6 "Présente la branche des Lévi. Tiens-la en face d'Aarôn, le desservant; ils officient pour lui.
7 Ils gardent à sa garde et à la garde de toute la communauté, en face de la tente du rendez-vous, pour servir au service de la demeure.
8 Ils gardent tous les objets de la tente du rendez-vous, et à la garde des Benéi Israël, pour servir au service de la demeure.
9 Donne les Lévi à Aarôn et à ses fils, eux à lui donnés, donnés, de la part des Benéi Israël.
10 Prépose Aarôn et ses fils; ils gardent leur desserte; l'étranger qui approchera sera mis à mort".
11 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
12 "Moi, voici j'ai pris les Lévi, au milieu des Benéi Israël, à la place de tout aîné, fendeur de matrice, parmi les Benéi Israël. Les Lévi sont à moi.

13 Oui, à moi tout aîné. Au jour où j'ai frappé tout aîné en terre de Misraîm, j'ai consacré pour moi tout aîné en Israël, de l'homme à la bête. Ils sont à moi. Moi, IHVH-Adonaï".

14 IHVH-Adonaï parle à Moshè au désert du Sinaï pour dire: 15
"Recense les Benéi Lévi, pour la maison de leurs pères, pour leurs clans, tout mâle d'une lunaison et au-dessus. Recense-le".

16 Moshè les recense, de par la bouche de IHVH-Adonaï, comme il en a reçu l'ordre.

17 Et ce sont ceux-ci, les Benéi Lévi par leurs noms, Guérshôn, Qeat, Merari.

18 Voici les noms des Benéi Guérshôn, pour leurs clans: Libni et Shim i.

19 Les Benéi Qeat, pour leurs clans, Amrâm, Isar, Hèbrôn et Ouziél.

20 Les Benéi Merari, pour leurs clans, Mahli, Moushi, eux, les clans de Lévi, pour la maison de leurs pères.

21 Pour Guérshôn, clan de Libni et clan de Shim i. Les voilà, les clans du Guérshouni.

22 Leurs recensés au nombre de tous les mâles d'une lunaison et au-dessus, leurs recensés, sept mille cinq cents.

23 Les clans du Guérshouni campent derrière la demeure, vers la mer.

24 Nassi de la maison de père du Guérshouni, Èliassaph bèn Laél.

25 La garde des Benéi Guérshôn, dans la tente du rendez-vous: la demeure, la tente, son couvercle, le rideau à l'ouverture de la tente du rendez-vous, 26 les panneaux de la cour, le rideau à l'ouverture de la cour qui est sur la demeure et sur l'autel, autour, et ses cordes pour tout son service.

27 Pour Qeat: clan du Amrami, clan du Isari, clan du Hèbroni, clan du Ouziéli.

Voilà les clans du Qeati.

28 Le nombre de tous les mâles d'une lunaison et au-dessus, huit mille six cents, gardiens à la garde du sanctuaire.

29 Les clans des Benéi Qeat camperont sur le flanc de la demeure, vers le Téimân.

30 Nassi de la maison de père, pour les clans du Qeati: Èlisaphân bèn Ouziél.

31 Leur garde: le coffre, la table, le candélabre, les autels, les objets du sanctuaire, avec lesquels ils officient, le rideau et tout son service.

32 Nassi des nassis de Lévi, Èl azar bèn Aarôn, le desservant, préposé aux gardiens de la garde du sanctuaire.

33 Pour Merari, clan du Mahli, clan du Moushi. Les voilà, les clans de Merari.

34 Les recensés au nombre de tous les mâles, d'une lunaison et au-dessus, six mille deux cents.

35 Nassi de la maison de père, pour les clans de Merari: Souriél bèn Abihaïl. Ils campent sur le flanc de la demeure, vers le septentrion.

36 Préposés à la garde des Benéi Merari, les piliers de la demeure, ses traverses, ses colonnes, ses socles, tous ses objets et tout son service, 37 les colonnes de la cour, autour, leurs socles, leurs piquets, leurs cordes.

38 Les campeurs sont face à la demeure, vers le levant, face à la tente du rendez-vous, vers l'orient. Moshè, Aarôn et ses fils sont gardiens à la garde du sanctuaire, pour la garde des Benéi Israël. l'étranger qui approche sera mis à mort.

39 Tous les recensés, les Lévi que Moshè et Aarôn ont recensés, de par la bouche de IHVH-Adonaï, pour leurs clans, tous les mâles d'une lunaison et au-dessus, vingt-deux mille.

40 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Recense tout aîné des Benéi Israël, d'une lunaison et au-dessus. Relève leurs noms.

41 Prends pour moi les Lévi, moi, IHVH-Adonaï, à la place de tous les aînés des Benéi Israël, et les bêtes des Lévi à la place de tous les aînés des bêtes des Benéi Israël".

42 Moshè recense, comme IHVH-Adonaï le lui a ordonné, tous les aînés des Benéi Israël.

43 Et ce sont tous les aînés mâles au nombre des noms, d'une lunaison et au-dessus, ils sont recensés, vingt-deux mille deux cent soixante-treize.

44 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

45 "Prends les Lévi à la place de tous les aînés des Benéi Israël, et les bêtes des Lévi à la place de leurs bêtes. Les Lévi sont à moi. Moi, IHVH-Adonaï.

46 Pour le rachat des deux cent soixante-treize aînés des Benéi Israël, en excédent pour les Lévi,

47 prends cinq, cinq sicles par crâne; prends-les au sicle du sanctuaire, à vingt guéras le sicle.

48 Donne l'argent à Aarôn et à ses fils, pour le rachat de ceux qui sont en excédent parmi eux".

49 Moshè prend l'argent des rachetés, en excédent sur les Lévi rachetés.

50 Il prend l'argent des aînés des Benéi Israël: mille trois cent soixante-cinq sicles, au sicle du sanctuaire.

51 Moshè donne l’argent des rachetés à Aarôn et à ses fils, de par la bouche de IHVH-Adonaï, comme IHVH-Adonaï l’a ordonné à Moshè.

Chapitre 4.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:

2 "Relève les têtes des Benéi Qeat, au milieu des Benéi Lévi, pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,

3 de trente ans et au-dessus, jusqu'à cinquante ans, tout venant à la milice, pour faire l'ouvrage dans la tente du rendez-vous.

4 Voici le service des Benéi Qeat, dans la tente du rendez-vous, au sanctuaire des sanctuaires.

5 Au départ du camp, Aarôn et ses fils viennent. Ils descendent le voile du rideau. Ils en couvrent le coffre du témoignage.

6 Ils donnent au-dessus un couvercle en peau de dugon, déploient un drap tout d'indigo par-dessus. Ils mettent ses barres.

7 Sur la table des faces, ils déploient un habit d'indigo et donnent sur lui les moules, les buires, les patères, les ciboires de libation. Le pain permanent sera sur lui.

8 Ils déploient sur eux un habit de cérambyx écarlate, le couvrent d'un
couvercle en peau de dugon. Ils mettent ses barres,
9 prennent l'habit d'indigo,
couvrent le candélabre du lustre, ses lampes, ses pincettes, ses cassolettes, tous les récipients pour son huile, avec lesquels ils officient.

10 Ils la donnent avec tous ses objets sur le couvercle en peau de dugon; ils la donnent sur le brancard.

11 Ils déploient un habit d'indigo sur l'autel d'or. Ils le couvrent avec le couvercle en peau de dugon. Ils mettent les barres.

12 Ils prennent tous les objets de l'office avec lesquels ils officieront dans le sanctuaire. Ils les donnent en l'habit d'indigo, ils les couvrent d'un couvercle en peau de dugon et les donnent sur le brancard.

13 Ils écendrent l'autel, déploient au-dessus un habit pourpre,
14 y
donnent tous ses objets avec lesquels ils y officient: cassolettes, fourchettes, racloirs, aiguières, tous les objets de l'autel. Ils déploient dessus un couvercle en peau de dugon. Ils mettent ses barres.

15 Aarôn et ses fils achèvent de couvrir le sanctuaire et tous les objets du sanctuaire au départ du camp. Après quoi, les Benéi Qeat viennent pour le porter. Ils ne touchent pas le sanctuaire, ils mourraient! Voilà la charge des Benéi Qeat dans la tente du rendez-vous.

16 Fonctions d'Èl azar bèn Aarôn, le desservant, l'huile du lustre, l'encens des épices, l'offrande permanente, l'huile de messianité, le fonctionnement de toute la demeure et de son contenu, du sanctuaire et de ses objets".

17 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:

18 "Vous ne retrancherez pas le rameau des clans du Qeati du sein des Lévi.

19 Faites-leur ceci, ils vivront et ne mourront pas en avançant vers le sanctuaire des sanctuaires. Aarôn et ses fils viendront; ils les mettront, l'homme, l'homme à son service, à son portage.

20 Ils ne viendront pas, comme en déglutition, voir le sanctuaire, ils en mourraient". Les Benéi Guérshôn

21 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire :

22 "Relève les têtes des Benéi Guérshôn, eux aussi, pour la maison de leurs pères, pour leurs clans,

23 de trente ans et au-dessus, jusqu'à cinquante ans, tu les recenseras, tout venant pour militer à la milice, pour servir au service de la tente du rendez-vous.

24 Voici le service des clans du Guérshouni, pour servir et porter,
25 ils portent les tentures de la demeure, la tente du rendez-vous, son couvercle, et le couvercle de dugon qui est sur lui au-dessus, le rideau à l'ouverture de la tente du rendez-vous,

26 les panneaux de la cour, le rideau à l'ouverture de la porte de la cour, qui est sur la demeure et sur l'autel, autour, leurs cordes, tous les objets de leur service, et tout ce qui se fera pour eux; ils servent.

27 De la bouche d'Aarôn et de ses fils sera tout le service des Benéi Guérshouni pour tout leur portage et tout leur service. Vous êtes préposés sur eux à leur garde, avec tout leur portage.

28 Voilà le service des clans des Benéi Guérshouni dans la tente du rendez-vous. Leur garde est en main d'Itamar bèn Aarôn, le desservant. Les Benéi Merari

29 Tu recenseras les Benéi Merari, pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,

30 de trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans, tu les recenseras, tout venant à la milice, pour service de la tente du rendez-vous.

31 Voici la garde de leur portage, pour tout leur service dans la tente du rendez-vous: les piliers de la demeure, ses traverses, ses colonnes, ses socles,
32 les colonnes de la cour autour, leurs socles, leurs piquets, leurs cordes, tous leurs objets, pour tout leur service. Vous recenserez par noms tous les objets en garde à leur portage.

33 Voilà le service des clans des Benéi Merari, pour tout leur service dans la tente du rendez-vous, en main d'Itamar bèn Aarôn, le desservant". La milice
34 Moshè, Aarôn et les nassis de la communauté recensent les Benéi Qeat, pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,

35 de trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans, tout venant à la milice, pour le service dans la tente du rendez-vous.
36 Ce sont leurs recensés, pour leurs clans, deux mille sept cent cinquante.
37 Voilà les recensés des clans du Qeati, tout serviteur de la tente du rendez-vous, que Moshè, avec Aarôn, a recensés sur la bouche de IHVH-Adonaï, par la main de Moshè.
38 Les recensés des Benéi Guérshôn pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
39 de trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans, tout venant à la milice, au service dans la tente du rendez-vous.
40 Ce sont leurs recensés pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, deux mille six cent trente.
41 Voilà les recensés des clans des Benéi Guérshôn, tous ceux qui servent dans la tente du rendez-vous, que Moshè et Aarôn ont recensés sur la bouche de IHVH-Adonaï.
42 Les recensés des clans des Benéi Merari pour leurs clans, pour la maison de leurs pères,
43 de trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans, tout venant à la milice, au service dans la tente du rendez-vous.
44 Ce sont leurs recensés, pour leurs clans, trois mille deux cents.
45 Voilà les recensés des clans des Benéi Merari, que Moshè, avec Aarôn, a recensés, sur la bouche de IHVH-Adonaï, par la main de Moshè.
46 Tous les Lévi recensés, que Moshè, Aarôn et les nassis d'Israël ont
recensés, pour leurs clans, pour la maison de leurs pères, 47 âgés de trente ans et
au-dessus jusqu'à cinquante ans, tout venant pour servir au service du service et au service du portage, dans la tente du rendez-vous.
48 Ce sont leurs recensés: huit mille cinq cent quatre-vingts.
49 Sur la bouche de IHVH-Adonaï, l'homme, l'homme à son service, à son portage, à ses fonctions, que IHVH-Adonaï a ordonnées à Moshè.

Chapitre 5.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Ordonne aux Benéi Israël de renvoyer du camp tout galeux, tout fluent, tout contaminé d'un être,
3 mâle et femelle, vous les renverrez, hors du camp, vous les renverrez. Ils ne contamineront pas leurs camps, où je demeure en leur sein".
4 Les Benéi Israël font ainsi et les renvoient hors du camp. Comme
IHVHAdonaï a parlé à Moshè, ainsi font les Benéi Israël. Purification 5 IHVH-

Adonaï parle à Moshè pour dire:
6 "Parle aux Benéi Israël : Homme ou femme qui feront l'une de toutes
les fautes de l'humain, se dissimulant de dissimulation contre IHVH-Adonaï, cet
être est coupable.
7 Ils avouent leurs fautes qu'ils ont faites. Il retourne le préjudice du
capital, y ajoute un cinquième et le donne à celui envers qui il a été coupable.
8 S'il n'est pas de racheteur pour l'homme à qui retourner le préjudice, le
préjudice est retourné à IHVH-Adonaï, au desservant, sauf le bélier des
absolutions par lequel il l'absoudra.
9 Tout prélèvement, pour tous les sacrements des Benéi Israël, qu'ils
présenteront au desservant sera à lui.
10 Les sacrements d'un homme sont à lui, ce que l'homme donne au
desservant est à lui". Les eaux amères
11 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
12 "Parle aux Benéi Israël. Dis-leur : l'homme, l'homme dont la femme
dévie, se dissimulant contre lui de dissimulation,
13 si un homme couche avec elle à coucherie de semence, occulte aux
yeux de son homme, elle se cache et se contamine, sans témoin contre elle, sans
avoir été prise.
14 Mais un souffle de jalousie passe sur lui; il jalouse sa femme, elle
s'était contaminée, ou passe sur lui un souffle de jalousie; il jalouse sa femme,
elle ne s'était pas contaminée.
15 l'homme fait venir sa femme au desservant; il fait venir son présent
pour elle, un dixième d'épha de farine d'orge. Il n'y coule pas d'huile, il n'y donne
pas d'oliban; oui, c'est une offrande de jalousies, une offrande de mémorisation,
en mémoire d'un tort.
16 Le desservant la présente, il la tient en face de IHVH-Adonaï.
17 Le desservant prend des eaux consacrées dans un objet de grès et de la
poussière qui sera sur le parterre de la demeure. Le desservant la prend et la
donne aux eaux.
18 Le desservant tient la femme face à IHVH-Adonaï; il échevelle la tête
de la femme, donne sur sa paume l'offrande en mémoire: c'est l'offrande des
jalousies. Et ce sont en main du desservant les eaux amères qui rendent maudit.
19 Le desservant la fait jurer et dit à la femme: <Si un homme n'a pas
couché avec toi, si tu n'as pas forfait en contamination sous ton homme, sois
innocente par ces eaux amères qui rendent maudit.
20 Mais toi, si tu as forfait sous ton homme, si tu t'es contaminée, un
homme ayant donné en toi sa couche, autre que ton homme...> 21 Le desservant
fait jurer la femme au serment d'imprécation. Le desservant dit à la femme: <

IHVH-Adonaï te donnera à l'imprécation et au serment au milieu de ton peuple,
IHVH-Adonaï donnant à ta cuisse de tomber, à ton ventre de gonfler.
22 Ces eaux qui rendent maudit viennent dans tes boyaux pour gonfler le
ventre, pour faire tomber la cuisse!> Et la femme dit: <Amén. Amén.> 23 Le
desservant écrit ces imprécations dans l'acte et les efface dans les eaux amères.
24 Il abreuve la femme des eaux amères qui rendent maudit. Les eaux qui
rendent maudit viennent en elle, amères.
25 Le desservant prend de la main de la femme l'offrande des jalousies: il
balance l'offrande face à IHVH-Adonaï. Il la présente sur l'autel.
26 Le desservant empoigne de l'offrande sa mémorisation et l'encense sur
l'autel. Après, il abreuvera la femme avec les eaux.
27 Il l'abreuve avec les eaux. Et c'est, si elle a été contaminée, si elle s'est
dissimulée de dissimulation contre son homme, les eaux qui rendent maudit
viennent en elle, amères: son ventre gonfle, sa cuisse tombe. La femme est en
imprécation au sein de son peuple.
28 Si la femme n'a pas été contaminée, si elle est pure, elle est innocentée
et ensemencée de semence.
29 Voilà la tora des jalousies, quand la femme forfait sous son homme et
se contamine,
30 ou quand un homme sur lequel passe un souffle de jalousie jalouse sa
femme, il dresse la femme en face de IHVH-Adonaï, et le desservant lui fait
toute cette tora.
31 l'homme est innocent du tort et cette femme porte son tort".

Chapitre 6.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Parle aux Benéi Israël. Dis-leur: Homme ou femme, s'il se singularise
par le voeu d'être nazir pour être nazir de IHVH-Adonaï,
3 il s'abstient de vin et de liqueur. Il ne boit ni ferment de vin ni ferment
de liqueur; il ne boit d'aucun jus de raisin; il ne mange pas de raisins, ni frais ni
secs.
4 Tous les jours de son naziréat, il ne mange rien de ce qui se fait de la
vigne à vin, des pépins à la pelure.
5 Tous les jours du voeu de son naziréat, le rasoir ne passe pas sur sa tête.
Jusqu'à la plénitude des jours de son naziréat pour IHVH-Adonaï, il est
consacré, laissant grandir, échevelée, la chevelure de sa tête.
6 Tous les jours de son naziréat pour IHVH-Adonaï, il ne vient pas près
d'un être mort.
7 Pour son père, pour sa mère, pour son frère, pour sa soeur, il ne se

contamine pas à leur mort: oui, le diadème de son Elohîms couronne sa tête.

8 Tous les jours de son naziréat, il est consacré à IHVH-Adonaï.
9 Si un mortel meurt soudain, subitement, près de lui, et contamine le diadème de sa tête, il rase sa tête le jour de sa purification; le septième jour, il la rase.
10 Le huitième jour, il fait venir deux tourterelles ou deux fils de palombes au desservant, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
11 Le desservant fait l'un en défauteur, l'autre en montée. Il l'absout de ce qu'il a fauté contre l'être. Et il consacre sa tête, en ce jour.
12 Il est nazir pour IHVH-Adonaï, les jours de son naziréat. Il fait venir un mouton d'un an pour coulpe; les premiers jours sont caducs: oui, il avait contaminé son naziréat.
13 Voici la tora du nazir, au jour où il remplit les jours de son naziréat. Il le fait venir à l'ouverture de la tente du rendez-vous,
14 il présente son présent à IHVH-Adonaï, un mouton d'un an, intact, pour la montée, une moutonne d'un an, intacte, pour le défauteur, un bélier intact, pour les pacifications,
15 une corbeille d'azymes, des galettes de farine mélangées d'huile, des gaufres d'azymes messiées d'huile, leurs offrandes et leurs libations.
16 Le desservant présente face à IHVH-Adonaï, il fait son défauteur et sa montée.
17 Le bélier, il en fait un sacrifice de pacifications pour IHVH-Adonaï, sur une corbeille d'azymes. Le desservant fait son offrande et sa libation.
18 Il rase le nazir à l'ouverture de la tente du rendez-vous, la tête de son naziréat. Il prend les cheveux de la tête de son naziréat; il les donne sur le feu qui est sous le sacrifice de pacifications.
19 Le desservant prend l'épaule cuite du bélier, une galette azyme de la corbeille, une gaufre azyme. Il les donne sur les paumes du nazir, après qu'il aura rasé son naziréat.
20 Le desservant les balance d'un balancement, face à IHVH-Adonaï. Il est consacré pour le desservant, en plus de la poitrine du balancement et du jarret du prélèvement. Ensuite, le nazir boit du vin.
21 Voilà la tora du nazir, qui voue son présent à IHVH-Adonaï, sur son
naziréat, outre ce que sa main atteindra, selon le voeu qu'il vouera. Il fera ainsi
pour la tora de son naziréat". Bénédiction de IHVH-Adonaï 22 IHVH-Adonaï
parle à Moshè pour dire:
23 "Parle à Aarôn et à ses fils, dis-leur : Ainsi vous bénirez les Benéi Israël. Dis-leur:

24 < IHVH-Adonaï te bénit, il te garde.
25 IHVH-Adonaï illumine ses faces vers toi, il te gracie.
26 IHVH-Adonaï porte ses faces vers toi, il met en toi la paix. > 27 Ils
mettent mon nom sur mon nom sur les Benéi Israël. Moi, je les bénirai. »

Chapitre 7.

1 Et c'est au jour où Moshè achève d'ériger la demeure, il la messie et la
consacre avec tous ses objets; l'autel, tous ses objets, il les messie et les
consacre.
2 Les nassis d'Israël, les têtes de maison de leurs pères, eux, les nassis
des branches, eux, debout au recensement, font un présent.
3 Ils font venir leur présent, en face de IHVH-Adonaï, six charrettes à
litières, douze bovins; une charrette pour deux nassis, un boeuf pour chacun. Ils
les présentent, face à la demeure.
4 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
5 "Prends-les-leur, ils sont à servir au service de la tente du rendez-vous.
Donne-les aux Lévi, chaque homme selon son service".
6 Moshè prend les charrettes et les bovins. Il les donne aux Lévi.
7 Il a donné les deux charrettes et les quatre bovins aux Benéi Guérshôn,
selon leur service.
8 Il a donné les quatre charrettes et les huit bovins aux Benéi Merari,
selon leur service, par la main d'Itamar bèn Aarôn, le desservant.
9 Il n'en a pas donné aux Benéi Qeat: oui, le service du sanctuaire sur
eux, ils portent sur l'épaule. Inauguration de l'autel
10 Les nassis font un présent pour l'inauguration de l'autel le jour où il
est messié. Les nassis présentent leur présent face à l'autel.
11 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Un nassi par jour, un nassi par jour, ils
présenteront leur présent pour l'inauguration de l'autel".
12 Et c'est au premier jour: présente son présent Nahshôn bèn Aminadab,
de la branche de Iehouda.
13 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière
d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire, les deux, pleins de semoule
mélangée d'huile, pour l'offrande,
14 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens,
15 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée, 16 un bouc de chèvres pour défauteur.
17 Et pour le sacrifice de pacifications, deux bovins, cinq béliers, cinq
menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent de Nahshôn bèn Aminadab.
18 Au deuxième jour, Netanél bèn Sou ar, nassi d'Issaskhar, fait son

présent.
19 Il présente son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire, les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
20 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
21 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la montée, 22 un bouc de chèvres pour défauteur.
23 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent de Netanél bèn Sou ar.
24 Au troisième jour, le nassi des Benéi Zebouloun, Èliab bèn Hélôn.
25 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
26 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
27 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la montée, 28 un bouc de chèvres pour défauteur.
29 Et pour le sacrifice de pacifications, deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Èliab bèn Hélôn.
30 Au quatrième jour, le nassi des Benéi Reoubén, Èlisour bèn Shedéiour.
31 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire, les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
32 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
33 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la montée; 34 un bouc de chèvres pour défauteur.

35 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Èlisour bèn Shedéiour.
36 Au cinquième jour, le nassi des Benéi Shim ôn, Sheloumiél bèn Sourishadaï.
37 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
38 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
39 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la montée; 40 un bouc de chèvres pour défauteur.
41 Et pour le sacrifice de pacifications : deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent de Sheloumiél bèn Sourishadaï.

42 Au sixième jour, le nassi des Benéi Gad, Èliassaph bèn Re ouél.
43 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
44 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
45 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 46 un bouc de chèvres pour défauteur.
47 Et pour le sacrifice de pacifications, deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Èliassaph bèn Re ouél.
48 Au septième jour, le nassi des Benéi Èphraîm, Èlishama bèn Amioud.
49 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
50 une buire de dix sicles d'or pleine d'encens;
51 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 52 un bouc de chèvres pour défauteur.
53 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Èlishama bèn Amioud.
54 Au huitième jour, le nassi des Benéi Menashè, Gamliél bèn Pedasour.
55 Son présent : un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
56 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;
57 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 58 un bouc de chèvres pour défauteur.
59 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent de Gamliél bèn Pedasour.
60 Au neuvième jour, le nassi des Benéi Biniamîn, Abidân bèn Guid oni.
61 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;
62 une buire de dix sicles d'or pleine d'encens;
63 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 64 un bouc de chèvres pour défauteur. Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins,
65 cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Abidân bèn Guid oni.
66 Au dixième jour, le nassi des Benéi Dân, Ahi èzèr bèn Amishadaï.
67 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière

d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;

68 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;

69 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 70 un bouc de chèvres pour défauteur.

71 Et pour le sacrifice de pacifications, deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Ahi èzèr bèn Amishadaï.

72 Au onzième jour, le nassi des Benéi Ashér, Pag iël bèn Okhrân.

73 Son présent, un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux, pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;

74 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens;

75 un bouvillon, fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 76 un bouc de chèvres pour défauteur.

77 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent de Pag iël bèn Okhrân.

78 Au douzième jour, le nassi des Benéi Naphtali, Ahira bèn Éinân.

79 Son présent : un moule d'argent; son poids, cent trente; une aiguière d'argent, soixante-dix sicles, au sicle du sanctuaire; les deux pleins de semoule mélangée d'huile, pour l'offrande;

80 une buire de dix sicles d'or, pleine d'encens :

81 un bouvillon fils de bovin, un bélier, un mouton d'un an, pour la
montée; 82 un bouc de chèvres pour défauteur.

83 Et pour le sacrifice de pacifications: deux bovins, cinq béliers, cinq menons, cinq moutons d'un an. Voilà le présent d'Ahira bèn Éinân.

84 Voilà l'inauguration de l'autel, le jour où il est messié par les nassis d'Israël, moules d'argent, douze; aiguières d'argent, douze; buires d'or, douze.

85 Chaque moule, cent trente sicles d'argent; chaque aiguière, soixante-dix; tout l'argent des objets, deux mille quatre cents, au sicle du sanctuaire.

86 Buires d'or, douze pleines d'encens; dix, dix, la buire au sicle du sanctuaire.

Tout l'or des buires, cent vingt.

87 Tous les bovins pour la montée: bouvillons, douze; béliers, douze; moutons d'un an, douze, avec leur offrande; boucs de chèvres, douze, pour défauteur.

88 Et tous les bovins pour le sacrifice de pacifications, vingt-quatre bouvillons; béliers, soixante; boucs de chèvres, soixante; moutons d'un an, soixante. Voilà l'inauguration de l'autel, après avoir été messié.

89 À la venue de Moshè dans la tente du rendez-vous, pour lui parler, il

entend la voix lui parler d'au-dessus de l'absolutoire, qui est sur le coffre du témoignage, entre les deux keroubîm. Il lui parle.

Chapitre 8.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 "Parle à Aarôn. Dis-lui: <Quand tu feras monter les lampes devant les faces du candélabre, les sept lampes illumineront>".

3 Aarôn fait ainsi devant les faces du candélabre, il fait monter ses lampes, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè.

4 Voici l'oeuvre du candélabre, jusqu'à son flanc, jusqu'à sa fleur, une concrétion d'or; il est d'une concrétion, selon la vision que IHVH-Adonaï a fait
voir à Moshè; ils font ainsi le candélabre. Purification des Lévi 5 IHVH-Adonaï
parle à Moshè pour dire:

6 "Prends les Lévi au milieu des Benéi Israël et purifie-les.

7 Tu leur feras ainsi pour les purifier: asperge-les aux eaux du défauteur; ils font passer le rasoir sur toute leur chair; ils lavent leurs habits et ils sont purs.

8 Ils prennent un bouvillon, fils de bovin, et son offrande, semoule mélangée d'huile, et un deuxième bouvillon, fils de bovin; tu le prendras pour défauteur.

9 Présente les Lévi en face de la tente du rendez-vous. Rassemble toute la communauté des Benéi Israël.

10 Présente les Lévi face à IHVH-Adonaï. Les Benéi Israël imposent leurs mains sur les Lévi.

11 Aarôn balance les Lévi de balancement, face à IHVH-Adonaï, de la part des Benéi Israël, ils sont à servir au service de IHVH-Adonaï.

12 Les Lévi imposent leurs mains, sur la tête des bouvillons. Fais l'un en défauteur et l'un en montée pour IHVH-Adonaï, pour absoudre les Lévi.

13 Dresse les Lévi face à Aarôn et face à ses fils. Tu les balances de balancement pour IHVH-Adonaï.

14 Sépare les Lévi au milieu des Benéi Israël. Les Lévi sont à moi.

Consécration des Lévi

15 Après quoi, les Lévi viendront servir dans la tente du rendez-vous. Purifie-les, balance-les de balancement.

16 Oui, ils sont donnés, ils sont donnés à moi, au milieu des Benéi Israël, en place de la fente de toute matrice. Tout aîné des Benéi Israël, je l'ai pris pour moi.

17 Oui, tous les aînés des Benéi Israël sont à moi, humain ou bête. Le jour où j'ai frappé tous les aînés en terre de Misraîm, je les ai consacrés à moi.

18 Je prends les Lévi en place de tous les aînés des Benéi Israël.

19 Je donne les Lévi, donnés à Aarôn et à ses fils, du milieu des Benéi Israël, pour servir au service des Benéi Israël, dans la tente du rendez-vous, pour absoudre les Benéi Israël. Il ne sera pas de calamité contre les Benéi Israël, quand les Benéi Israël avanceront vers le sanctuaire". l'âge du service 20 Moshè, Aarôn et toute la communauté des Benéi Israël font aux Lévi selon ce que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè, pour les Lévi. Les Benéi Israël leur ont fait ainsi.

21 Les Lévi se défautent et lavent leurs habits. Aarôn les balance de balancement, face à IHVH-Adonaï. Aarôn les absout pour les purifier.

22 Après quoi, les Lévi viennent servir à leur service, dans la tente du rendez-vous, face à Aarôn et face à ses fils. Comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè pour les Lévi, ils leur font ainsi.

23 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

24 "Ceci pour les Lévi: à vingt-cinq ans et au-dessus il viendra militer dans la milice, au service de la tente du rendez-vous.

25 Après cinquante ans, il retourne de la milice du service, et ne sert plus.

26 Il officie avec ses frères dans la tente du rendez-vous, pour garder à la garde: mais au service, il ne sert plus. Tu feras ainsi pour les Lévi, en leurs gardes. »

Chapitre 9.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè au désert du Sinaï, la deuxième année de leur sortie de la terre de Misraîm, la première lunaison pour dire: 2 "Les Benéi Israël font Pèssah à son rendez-vous.

3 Au quatorzième jour, en cette lunaison, entre les deux soirs, vous la ferez à son rendez-vous. Vous la ferez selon toutes ses règles et tous ses jugements".

4 Moshè parle aux Benéi Israël pour faire Pèssah.

5 Ils font Pèssah, la première lunaison, le quatorze, entre les soirs, au désert du Sinaï. Selon tout ce que IHVH-Adonaï avait ordonné à Moshè, les Benéi Israël font ainsi.

6 Et ce sont des hommes qui étaient contaminés par un être humain; ils ne pouvaient faire Pèssah ce jour-là. Ils se présentent face à Moshè et face à Aarôn ce jour-là.

7 Ces hommes lui disent: "Nous sommes contaminés par un être humain.

Pourquoi serions-nous privés de présenter le présent de IHVH-Adonaï à son rendez-vous, au milieu des Benéi Israël?

8 Moshè leur dit: "Arrêtez-vous, j'entendrai ce que IHVH-Adonaï

ordonnera pour vous".
9 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
10 "Parle aux Benéi Israël pour dire : <l'homme, l'homme, quand il sera
contaminé par un être, ou sur une route lointaine, parmi vous ou en vos cycles,
qu'il fasse Pèssah pour IHVH-Adonaï,
11 à la deuxième lunaison, au quatorzième jour, entre les deux soirs; ils le
feront et le mangeront sur des azymes et des laiterons.
12 Ils n'en laisseront pas jusqu'au matin et n'en briseront pas un os; ils le
feront selon toute la règle de Pèssah.
13 l'homme pur et qui n'était pas en route, s'il s'est abstenu de faire
Pèssah, cet être est tranché de ses peuples, car il n'a pas présenté le présent de
IHVHAdonaï à son rendez-vous. Cet homme portera sa faute.
14 Quand un métèque réside avec vous, il fait le Pèssah de IHVH-
Adonaï; selon la règle de Pèssah et selon son jugement, il fait ainsi: une règle
unique pour vous, pour le métèque et pour l'autochtone de la terre>". La nuée 15
Au jour où la demeure est érigée, la nuée couvre la demeure, en tente du
témoignage. Le soir elle est sur la demeure comme une vision de feu, jusqu'au
matin.
16 Il en est toujours ainsi: la nuée la couvre, et une vision de feu, la nuit.
17 Selon la montée de la nuée, au-dessus de la tente, les Benéi Israël
partent aussitôt après. Au lieu où demeure la nuée, là campent les Benéi Israël.
18 Sur la bouche de IHVH-Adonaï, les Benéi Israël partent; et sur la
bouche de IHVH-Adonaï, ils campent. Tous les jours où la nuée demeure sur la
demeure, ils campent.
19 À la prolongation de la nuée sur la demeure plusieurs jours, les Benéi
Israël gardent à la garde de IHVH-Adonaï. Ils ne partent pas.
20 Parfois la nuée est nombre de jours sur la demeure. Sur la bouche de
IHVHAdonaï, ils campent; sur la bouche de IHVH-Adonaï, ils partent.
21 Et parfois la nuée est là du soir au matin. La nuée monte le matin, ils
partent.
Ou jour et nuit la nuée monte, ils partent.
22 Ou deux jours ou une lunaison ou des jours, à la prolongation de la
nuée sur la demeure pour demeurer dessus, les Benéi Israël campent, ils ne
partent pas.
À sa montée, ils partent.
23 Sur la bouche de IHVH-Adonaï, ils campent. Sur la bouche de IHVH-
Adonaï, ils partent. Ils gardent à la garde de IHVH-Adonaï, sur la bouche de
IHVHAdonaï, par la main de Moshè.

Chapitre 10.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 "Fais-toi deux trompettes d'argent. Tu les feras d'une concrétion. Elles sont à toi pour l'appel de la communauté et pour le départ des camps.

3 Ils sonnent et toute la communauté se rend vers toi, à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

4 S'ils sonnent une fois, les nassis se rendent vers toi, les têtes des milliers d'Israël.

5 Vous sonnez l'ovation, les camps campés au levant partent.

6 Vous sonnez l'ovation une deuxième fois, les camps campés au Téimân partent. Ils sonnent l'ovation pour leurs départs.

7 Pour rassembler l'assemblée, vous sonnerez, vous n'ovationnerez pas.

8 Les Benéi Aarôn, les desservants, sonneront des trompettes. C'est pour vous une règle de pérennité pour vos cycles.

9 Quand vous viendrez à la guerre en votre terre, contre l'agresseur qui vous opprime, sonnez des trompettes, soyez mémorisés en face de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, et vous serez sauvés de vos ennemis.

10 Au jour de votre joie, en vos rendez-vous, en tête de vos lunaisons, sonnez des trompettes sur vos montées, sur les sacrifices de vos pacifications. C'est pour vous une mémorisation, en face de votre Elohîms. Moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms". Départs

11 Et c'est la deuxième année, à la deuxième lunaison, le vingt de la lunaison, la nuée monte au-dessus de la demeure du témoignage.

12 Les Benéi Israël partent pour leurs départs du désert du Sinaï. La nuée demeure au désert de Parân.

13 Ils partent en premier, sur la bouche de IHVH-Adonaï, par la main de Moshè.

14 l'étendard du camp des Benéi Iehouda part en premier, pour leurs milices.

Sur sa milice, Nahshôn bèn Aminadab.

15 Sur la milice de la branche des Benéi Issaskhar, Netanél bèn Sou ar.

16 Sur la milice de la branche de Zebouloun, Èliab bèn Hélôn.

17 La demeure est démontée, et partent les Benéi Guérshôn et les Benéi Merari, les porteurs de la demeure.

18 Puis l'étendard part du camp de Reoubén pour leurs milices. Sur sa milice, Èlisour bèn Shedéiour.

19 Sur la milice de la branche des Benéi Shim ôn Sheloumiél bèn Sourishadaï.

20 Sur la milice de la branche des Benéi Gad, Èliassaph bèn Re ouél.

21 Et partent les Qeatîm porteurs du sanctuaire. Ils dressent la demeure, jusqu'à leur venue.

22 Puis l'étendard part, au camp des Benéi Èphraîm, selon leurs milices. Sur sa milice, Èlishama bèn Amioud.

23 Sur la milice de la branche des Benéi Menashè, Gamliél bèn Pedasour.

24 Sur la milice de la branche des Benéi Biniamîn, Abidân bèn Guid oni.

25 Puis l'étendard part du camp des Benéi Dân, arrière-garde de tous les camps, pour leurs milices. Sur sa milice, Ahi èzèr bèn Amishadaï.

26 Sur la milice de la branche des Benéi Ashér, Pag iël bèn Okhrân.

27 Sur la milice de la branche des Benéi Naphtali, Ahira bèn Éinân.

28 Voilà les départs des Benéi Israël, selon leurs milices. Ils partent.

29 Moshè dit à Hobab bèn Re ouél le Midiani, beau-père de Moshè: "Nous partons, nous, vers le lieu dont IHVH-Adonaï nous a dit: <Je vous le donnerai.> Va avec nous, nous te ferons du bien: oui, IHVH-Adonaï a parlé en bien d'Israël".

30 Il lui dit: "Je n'irai pas. Oui, j'irai seulement vers ma terre, vers mon enfantement".

31 Il dit: "Ne nous abandonne donc pas. Oui, tu connais ainsi nos campements dans le désert. Pour nous tu es des yeux.

32 Et c'est quand tu iras avec nous, ce bien-là dont IHVH-Adonaï nous comblera, nous t'en comblerons".

33 Ils partent de la montagne de IHVH-Adonaï, une route de trois jours. Le coffre du pacte de IHVH-Adonaï part en face d'eux, une route de trois jours, prospecter un repos pour eux.

34 La nuée de IHVH-Adonaï est sur eux le jour quand ils partent du camp.

35 Et c'est au départ du coffre, Moshè dit: "Lève-toi, IHVH-Adonaï, tes ennemis se disperseront, tes haineux s'enfuiront loin de tes faces".

36 À sa pause, il dira: «Retourne IHVH-Adonaï vers les myriades des milliers d'Israël.»

Chapitre 11.

1 Et c'est quand le peuple maugrée mal aux oreilles de IHVH-Adonaï IHVHAdonaï entend et sa narine brûle. Un feu de IHVH-Adonaï s'embrase contre eux et mange l'extrémité du camp.

2 Le peuple vocifère contre Moshè. Moshè prie IHVH-Adonaï et le feu sombre.

3 Il crie le nom de ce lieu: Tab éra, "Embrasement". Oui, le feu de IHVH-Adonaï s'était allumé contre eux.

4 Le ramassis, en son sein, appète d'appétit. Les Benéi Israël retournent, pleurent, eux aussi, et disent: "Qui nous fera manger de la chair?

5 Nous nous sommes souvenus du poisson que nous mangions en Misraîm gratuitement, les concombres, les pastèques, les poireaux, les oignons, les aulx!

6 Maintenant notre être est sec. Plus rien! Nos yeux n'ont plus rien que la manne"!

7 La manne est comme graine de coriandre, et son oeil comme l'oeil du bdellium.

8 Le peuple vague, la récolte et la broie au moulin ou la pile au pilon, la cuit dans une poterie et en fait des gâteaux. Son goût est comme le goût du suc de l'huile.

9 À la descente de la rosée sur le camp, la nuit, la manne descend dessus.

Lassitude de Moshè

10 Moshè entend le peuple pleurer, en ses clans, l'homme à l'ouverture de sa tente. La narine de IHVH-Adonaï brûle fort. Aux yeux de Moshè, c'est mal.

11 Moshè dit à IHVH-Adonaï: "Pourquoi maltraites-tu ton serviteur? Pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à tes yeux? Mettre la charge de tout ce peuple sur moi!

12 Moi-même, ai-je été enceinte de tout ce peuple ou bien moi-même l'ai-je enfanté pour que tu me dises: <Porte-le en ton sein>, comme le parrain porte le nourrisson, sur la glèbe que tu as jurée à ses pères?

13 D'où prendre la chair pour en donner à tout ce peuple? Oui, ils pleureront contre moi pour dire: <Donne-nous de la chair, nous en mangerons!>
14 Je ne pourrai, moi-même, seul, porter tout ce peuple. Oui, il est trop lourd pour moi.

15 Et si tu fais ainsi envers moi, toi, tue-moi donc, tue-moi, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, je ne verrai pas mon malheur"!

16 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Ajoute-moi soixante-dix hommes, des anciens d'Israël, dont tu sais qu'ils sont des anciens du peuple et de ses commissaires.

Prends-les dans la tente du rendez-vous. Ils se posteront là avec toi.

17 Je descends et parle avec toi, là. Je réserve du souffle qui est sur toi et le mets sur eux. Ils porteront avec toi au portage du peuple: tu ne le porteras plus toi seul. Nous aurons de la viande

18 Tu diras au peuple: Consacrez-vous pour demain, et vous mangerez de la chair; oui, vous avez pleuré aux oreilles de IHVH-Adonaï pour dire: < Qui nous fera manger de la chair? Oui, c'était bien pour nous en Misraîm! > IHVH-

Adonaï vous donne de la chair: vous en mangerez!

19 Vous n'en mangerez pas un jour, deux jours, cinq jours, dix jours, ni vingt jours,

20 mais jusqu'à une lunaison de jours, jusqu'à ce qu'il en sorte de vos narines, et qu'elle soit pour vous en répulsion, parce que vous avez rejeté IHVH-Adonaï, qui est en votre sein. Vous pleurez en face de lui pour dire: Pourquoi sommes-nous sortis de Misraîm?

21 Moshè dit: "Le peuple au sein duquel je suis moi-même compte six cent mille piétons! Et toi tu dis: Je leur donnerai de la chair et ils en mangeront une lunaison de jours.

22 Ovins et bovins seront-ils égorgés pour eux? En trouveront-ils pour eux? Si tous les poissons de la mer s'ajoutaient pour eux, s'en trouvera-t-il pour eux?

23 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "La main de IHVH-Adonaï serait-elle courte?

Maintenant tu verras si ma parole advient pour toi ou non". Inspirés dans le camp

24 Moshè sort et parle au peuple les paroles de IHVH-Adonaï. Il réunit soixante-dix hommes, des anciens du peuple, et les tient autour de la tente.

25 IHVH-Adonaï descend dans la nuée et lui parle. Il réserve du souffle qui est sur lui et le donne aux soixante-dix hommes, les anciens. Et c'est quand le souffle repose sur eux, ils sont inspirés, sans fin.

26 Deux hommes restent dans le camp. Le nom de l'un, Èldad. Le nom du deuxième, Méidad. Le souffle repose sur eux; ils étaient parmi les inscrits mais n'étaient pas sortis vers la tente. Ils sont inspirés dans le camp.

27 Un jeune court et le rapporte à Moshè. Il dit: "Èldad et Méidad sont inspirés dans le camp".

28 Iehoshoua bîn Noun, l'officiant de Moshè depuis son adolescence, répond et dit: "Moshè, mon maître, écroue-les".

29 Moshè lui dit: "Es-tu jaloux pour moi? Qui donnera que tout le peuple de IHVH-Adonaï soit inspiré! Oui, IHVH-Adonaï donnera sur eux son souffle".

30 Moshè s'ajoute au camp, lui et les anciens d'Israël.

31 Un souffle part de IHVH-Adonaï et rabat les cailles de la mer et les lâche sur le camp, environ un jour de route par ici, un jour de route par là, aux alentours du camp, et environ deux coudées sur les faces de la terre.

32 Le peuple se lève. Tout ce jour, toute la nuit et tout le jour du lendemain, ils ramassent des cailles; le moindre en ramasse dix omèr. Ils les étalent, les étalent aux alentours du camp.

33 La chair encore entre leurs dents, avant d'être tranchée, et la narine de

IHVH-Adonaï brûle contre le peuple. IHVH-Adonaï frappe le peuple, un coup multiple, fort.

34 Il crie le nom de ce lieu: Qibrot-ha-Taava, "Les tombeaux de l'Appétit". Car, là, ils ont enseveli le peuple des appétants.
35 De Qibrot-ha-Taava, le peuple part pour Haserot. Ils sont à Haserot.

Chapitre 12.

1 Miriâm et Aarôn parlent contre Moshè au sujet de la femme koushite qu'il avait prise; oui, il avait pris une femme koushite.
2 Ils disent: "Est-ce seulement par Moshè que IHVH-Adonaï a parlé? N'a-t-il pas aussi parlé par nous? IHVH-Adonaï entend.
3 Et l'homme Moshè était fort humble plus que tout humain sur les faces de la glèbe.
4 IHVH-Adonaï, soudain, dit à Moshè, à Aarôn et à Miriâm: "Sortez tous trois vers la tente du rendez-vous". Les trois sortent.
5 IHVH-Adonaï descend dans une colonne de nuée et se tient à l'ouverture de la tente. Il crie: "Aarôn! Miriâm"! Les deux sortent.
6 Il dit: "Entendez donc mes paroles. S'il était votre inspiré, moi, IHVH-Adonaï, je me serais fait connaître à lui dans une vision, je lui aurais parlé dans un rêve.
7 Rien de tel pour mon serviteur Moshè, lui qui de toute ma maison a adhéré.
8 Je lui parle de bouche à bouche, par vision et non par énigmes. Il regarde l'image de IHVH-Adonaï. Pourquoi ne frémissez-vous pas de parler contre mon serviteur, contre Moshè?
9 La narine de IHVH-Adonaï brûle contre eux. Il va.
10 La nuée s'écarte de la tente et voici: Miriâm est galeuse comme neige.
Aarôn fait face à Miriâm, et voici: une galeuse!
11 Aarôn dit à Moshè: "Plaise! Maître! Ne place donc pas de faute contre nous parce que nous avons déliré, parce que nous avons fauté.
12 Qu'elle ne soit donc pas comme le mort, qui, à sa sortie de la matrice de sa mère, a sa chair à moitié mangée".
13 Moshè vocifère contre IHVH-Adonaï et dit: "Él, donc, guéris-la donc".
14 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Son père a craché, a craché sur ses faces, ne sera-t-elle pas dans l'opprobre sept jours? Elle sera séquestrée sept jours hors du camp. Ensuite elle y sera rajoutée".
15 Miriâm est séquestrée hors du camp, sept jours. Le peuple ne part pas

avant le rajout de Miriâm.
16 Puis le peuple part de Haserot. Ils campent au désert de Parân.

Chapitre 13.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Envoie pour toi des hommes. Ils prospecteront la terre de Kena ân
que, moi, je donne aux Benéi Israël. Vous enverrez un homme, un homme par
branche de ses pères, tout nassi parmi eux".
3 Moshè les envoie au désert de Parân, sur la bouche de IHVH-Adonaï,
eux tous des hommes, les têtes des Benéi Israël, eux.
4 Et voici leurs noms. Pour la branche de Reoubén Shamoua bèn Zakour;
5 pour la branche de Shim ôn Shaphat bèn Hori,
6 pour la branche de Iehouda Kaléb bèn Iephounè;
7 pour la branche d'Issaskhar Igal bèn Iosseph;
8 pour la branche d'Èphraîm Hoshéa bîn Noun;

9 pour la branche de Biniamîn Palti bèn Raphou;
10 pour la branche de Zebouloun Gadiél bèn Sodi;
11 pour la branche de Iosseph, pour la branche de Menashè Gadi bèn
Soussi; 12 pour la branche de Dân Amiél bèn Guemali;
13 pour la branche d'Ashér Setour bèn Mikhaél;
14 pour la branche de Naphtali Nahbi bèn Vophsi;
15 pour la branche de Gad Gueouél bèn Makhi.
16 Voilà le nom des hommes que Moshè envoie prospecter la terre.
Moshè crie à Hoshéa bîn Noun: Iehoshoua.
17 Moshè les envoie prospecter la terre de Kena ân et leur dit: "Montez
là, par le Nèguèb. Montez à la montagne,
18 voyez la terre, ce qu'elle est, et le peuple qui y habite. Est-il fort, grêle,
peu, ou nombreux?
19 Qu'est la terre où il habite? Bonne, ou mauvaise? Que sont les villes
où il habite? Dans des camps ou dans des forteresses?
20 Et qu'est la terre, grasse ou maigre? Y existe-t-il de l'arbre ou non?
Renforcez-vous et prenez du fruit de la terre". Les jours sont jours des
prémices de raisins.
21 Ils montent et prospectent la terre du désert de Sîn jusqu'à Rehob, à
l'abord de Hamat.
22 Ils montent au Nèguèb. Il vient jusqu'à Hèbrôn, et là Ahimân, Shéshaï
et Talmaï, les enfants du Géant. Hèbrôn fut bâtie sept ans avant So ân de
Misraîm.

23 Ils viennent jusqu'au Torrent, le Torrent de la Grappe. Ils tranchent de là un sarment et une grappe de raisins et la portent sur une entrave, à deux, avec des grenades et des figues.

24 Il crie cet endroit Nahal Èshkol, à cause de la grappe que les Benéi Israël ont tranchée de là.

25 Ils retournent de prospecter la terre au bout de quarante jours.

26 Ils vont et viennent vers Moshè, vers Aarôn et vers toute la communauté des Benéi Israël, au désert de Parân, à Qadésh. Ils leur retournent une parole, à eux et à toute la communauté. Ils leur font voir le fruit de la terre.

27 Ils lui racontent et disent: "Nous sommes venus vers la terre où tu nous as envoyés. Elle est aussi fluente de lait et de miel et voici son fruit.

28 Nul! qu'il est rude, le peuple qui habite la terre! Les villes sont fortifiées et fort grandes. Là nous avons aussi vu les enfants du Géant.

29 Amaléq habite en terre du Nèguèb. Le Hiti, le Ieboussi, l'Emori, habitent dans la montagne. Le Kena ani habite sur la mer et sur la main du Iardèn".

30 Kaléb fait taire le peuple à l'encontre de Moshè et dit: "Nous monterons, nous monterons: héritons-la! Oui, nous le pourrons, nous le pourrons contre elle".

31 Les hommes qui sont montés avec lui ont dit: "Nous ne pourrons monter contre le peuple; oui, il est plus fort que nous".

32 Ils font sortir une médisance contre la terre qu'ils avaient prospectée, auprès des Benéi Israël, pour dire: "La terre où nous sommes passés pour la prospecter est une terre qui mange ses habitants, elle. Tout le peuple que nous y avons vu, des hommes de taille!

33 Là nous avons vu les Déchus, les fils du Géant d'entre les Déchus! Nous sommes, à nos yeux, comme des locustes. Et tels étions-nous à leurs yeux!"

Chapitre 14.

1 Toute la communauté charge et donne de la voix. Le peuple pleure, cette nuit-là.

2 Tous les Benéi Israël se plaignent contre Moshè et contre Aarôn. Toute la communauté leur dit: "Si nous étions morts en terre de Misraîm! Ou, dans ce désert, si nous étions morts!

3 Pourquoi IHVH-Adonaï nous a-t-il fait venir vers cette terre, pour tomber sous l'épée? Nos femmes, notre marmaille, seront à pillage. Ne serait-il

pas mieux pour nous de retourner en Misraîm?
4 Chaque homme dit à son frère: "Donnons-nous une tête et retournons
en Misraîm".
5 Moshè et Aarôn tombent sur leurs faces en face de toute l'assemblée de
la communauté d'Israël.
6 Iehoshoua bîn Noun et Kaléb bèn Iephounè, d'entre les prospecteurs de
la terre, déchirent leurs habits.
7 Ils disent à toute la communauté des Benéi Israël pour dire: "La terre
où nous sommes passés pour la prospecter, la terre est bien, fort, fort.
8 Si IHVH-Adonaï nous désire, il nous fera venir vers cette terre et il
nous donnera la terre qui est fluente de lait et de miel.
9 Mais contre IHVH-Adonaï, ne vous révoltez pas. Et vous, ne frémissez
pas du peuple de la terre: oui, il est notre pain. Leur ombre s'est écartée d'eux, et
IHVH-Adonaï est avec nous! Ne frémissez pas d'eux".
10 Toute la communauté dit de les lapider avec des pierres. Mais la gloire
de IHVH-Adonaï est vue, dans la tente du rendez-vous, par tous les Benéi Israël.
11 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Jusqu'à quand ce peuple me réprouvera-
t-il?
Jusqu'à quand n'adhéreront-ils pas à moi, avec tous les signes que j'ai
faits en son sein?
12 Je le frapperai par la peste et le déshériterai. Je ferai de toi une nation
plus grande et plus puissante que lui".
13 Moshè dit à IHVH-Adonaï: "Misraîm entend que, par ta force, tu as
fait monter ce peuple de son sein.
14 Ils le disent à l'habitant de cette terre. Ils ont entendu que toi, IHVH-
Adonaï, tu es au sein de ce peuple. Celui qui, l'oeil dans l'oeil, est vu, IHVH-
Adonaï, c'est toi, et ta nuée se tient sur eux, et dans la colonne de nuée, c'est toi
qui vas en face d'eux le jour, et dans la colonne de feu, la nuit.
15 Et tu mets à mort ce peuple comme un seul homme! Ils diront, les
peuples qui ont entendu ta rumeur, pour dire:
16 <IHVH-Adonaï, impuissant à faire venir ce peuple vers la terre qu'il
leur a jurée, les a égorgés dans le désert!>
17 Maintenant, la force d'Adonaï grandira donc, comme tu as parlé pour
dire: 18 <IHVH-Adonaï, long de narines, multiple en chérissement, porteur du
tort et de la carence. Il n'innocente pas, il n'innocente pas; il sanctionne le tort
des pères sur les fils, sur les troisièmes et sur les quatrièmes.> 19 Pardonne donc
le tort de ce peuple selon la grandeur de ton chérissement, comme tu as porté ce
peuple depuis Misraîm jusqu'ici".
20 IHVH-Adonaï dit: "J'ai pardonné, selon ta parole.

21 Cependant, moi, le vivant, la gloire de IHVH-Adonaï remplit toute la terre!

22 Tous ces hommes, qui voient ma gloire, mes signes que j'ai faits en Misraîm et au désert, eux qui m'éprouvent dix fois et n'ont pas entendu ma voix,
23 ils ne verront pas la terre que j'ai juré de donner à leurs pères: tous mes réprobateurs ne la verront pas.

24 Quant à mon serviteur Kaléb, puisqu'un autre souffle était en lui, pleinement derrière moi, je le ferai venir vers la terre où il vient, là. Sa semence en héritera.

25 l' Amaléqi et le Kena ani habitent dans la vallée. Demain faites face, partez au désert par la route de la mer du Jonc"!

26 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:

27 "Jusqu'à quand avec cette communauté de malheur? Ils se plaignent contre moi! J'ai entendu les plaintes des Benéi Israël, ce dont ils se plaignent contre moi.

28 Dis-leur: Vive moi, harangue de IHVH-Adonaï! Selon ce que vous avez parlé à mes oreilles, je vous ferai ainsi.

29 Dans ce désert tomberont vos cadavres, tous vos recensés, pour tous vos nombres, de vingt ans et au-dessus, vous qui vous êtes plaints contre moi.

30 Vous ne viendrez pas dans le pays où j'ai porté ma main pour vous y faire demeurer, sauf Kaléb bèn Iephounè et Iehoshoua bîn Noun.

31 Votre marmaille dont vous avez dit: <Elle sera à pillage>, je la ferai venir, elle connaîtra la terre que vous avez rejetée.

32 Vous, vos cadavres tomberont dans ce désert.

33 Vos fils seront à pâturer dans le désert quarante ans. Ils porteront vos puteries jusqu'à l'achèvement de vos cadavres au désert.

34 Au nombre des jours où vous avez prospecté la terre: quarante jours, un an pour un jour, un an pour un jour, vous porterez vos torts quarante ans. Vous pénétrerez ma récusation.

35 Moi, IHVH-Adonaï, j'ai parlé. Ne ferai-je pas ceci contre toute cette communauté de malheur? Ils se rendent contre moi. Dans ce désert, ils seront achevés, et là, ils mourront".

36 Et les hommes que Moshè avait envoyés prospecter la terre étaient retournés, ils font se plaindre contre lui toute la communauté, à sortir la médisance contre la terre.

37 Les hommes, les sorteurs de la médisance contre la terre du malheur, meurent d'un fléau en face de IHVH-Adonaï.

38 Iehoshoua bîn Noun et Kaléb bèn Iephounè survécurent à ces hommes qui allèrent prospecter la terre.

39 Moshè dit ces paroles à tous les Benéi Israël. Le peuple s'endeuille fort.

40 Ils se lèvent de grand matin et montent en tête de la montagne pour dire:

"Nous voici, nous montons vers le lieu que IHVH-Adonaï a dit. Oui, nous avons fauté".

41 Moshè dit: "Pourquoi transgressez-vous la bouche de IHVH-Adonaï? Cela ne triomphera pas.

42 Ne montez pas, non, IHVH-Adonaï n'est pas en votre sein, et vous ne serez pas battus en face de vos ennemis.

43 Oui, l' Amaléqi et le Kena ani sont là en face de vous! Vous tomberez sous l'épée, puisque vous êtes ainsi retournés loin derrière IHVH-Adonaï: IHVHAdonaï ne sera pas avec vous".

44 Ils s'infatuent à monter en tête de la montagne. Le coffre du pacte de IHVHAdonaï et Moshè ne s'étaient pas retirés du sein du camp.

45 l' ‘Amaléqi et le Kena‘ani, habitant cette montagne, descendent.

Ils les frappent et les pilent jusqu’à Horma.

Chapitre 15.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 "Parle aux Benéi Israël, dis-leur : <Quand vous viendrez sur la terre de vos habitats que je vous donne,

3 et que vous ferez un feu pour IHVH-Adonaï, montée ou sacrifice, pour singulariser un voeu, ou en gratification, ou en vos rendez-vous, pour faire odeur agréable à IHVH-Adonaï, de bovin ou d'ovin,

4 le présentateur présentera son présent à IHVH-Adonaï, en offrande : un dixième de semoule mélangée à un quart de în d'huile, 5 et du vin pour libation, un quart de în. Tu le feras sur la montée ou le sacrifice, pour chaque mouton.

6 Ou bien tu feras offrande pour le bélier: semoule, deux dixièmes, mélangée d'huile, un tiers de în,

7 et du vin pour la libation, un tiers de în. Tu les présenteras, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.

8 Quand tu feras un fils de bovin en montée ou sacrifice, pour singulariser un voeu, ou des pacifications pour IHVH-Adonaï,

9 il présentera une offrande sur le fils du bovin: semoule, trois dixièmes, mélangée d'huile, un demi-în;

10 tu présenteras le vin de libation, un demi-în: feu, odeur agréable pour IHVHAdonaï.

11 Il sera fait ainsi pour chaque boeuf ou chaque bélier, ou pour la portée
de moutons ou de chèvres.
12 Selon le nombre que vous ferez, ainsi ferez-vous pour chacun, selon
leur nombre.
13 Tout autochtone les fera ainsi: présenter un feu, odeur agréable pour
IHVHAdonaï.
14 Quand un métèque résidera avec vous, ou qu'il soit parmi vous en vos
cycles, il fera le feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï. Il fera comme vous
ferez.
15 Assemblée, même règle pour vous et pour le métèque résidant: règle
de pérennité pour vos cycles! Il en sera pour vous comme pour le métèque en
face de IHVH-Adonaï.
16 Une tora et un jugement seront pour vous comme pour le métèque
résidant avec vous>".
17 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
18 "Parle aux Benéi Israël et dis-leur: À votre venue sur la terre, là où je
vous fais venir,
19 et ce sera quand vous mangerez du pain de la terre, vous prélèverez un
prélèvement pour IHVH-Adonaï.
20 En tête de vos moutures, vous prélèverez une galette pour
prélèvement, selon le prélèvement de l'aire, ainsi vous la prélèverez.
21 D'en tête de vos moutures, vous donnerez à IHVH-Adonaï un
prélèvement en vos cycles. l'absolution
22 Quand vous vous égarerez et ne ferez pas tous ces ordres dont
IHVHAdonaï a parlé à Moshè,
23 tout ce que IHVH-Adonaï vous a ordonné par la main de Moshè, dès
le jour où IHVH-Adonaï l'a ordonné et au-delà, pour vos cycles, 24 et c'est, si,
aux yeux de la communauté, cela s'est fait par inadvertance hors des yeux de la
communauté, toute la communauté fera un fils de bovin pour montée, en odeur
agréable pour IHVH-Adonaï, son offrande et sa libation selon la règle, et un
bouc de chèvres pour défauteur.
25 Le desservant absout toute la communauté des Benéi Israël. Il leur est
pardonné, oui, c'est une inadvertance. Ils font venir leur présent, feu pour
IHVHAdonaï, et leur défauteur, face à IHVH-Adonaï, pour leur inadvertance.
26 Il est pardonné à toute la communauté des Benéi Israël, et au métèque,
résidant parmi eux: oui, pour tout le peuple, c'était une inadvertance.
27 Si un être faute par égarement, il présente une chèvre d'un an pour
défauteur,
28 le desservant absout l'être qui faute par inadvertance, en sa faute par

inadvertance, face à IHVH-Adonaï, pour l'absoudre, et il lui est pardonné.

29 Pour l'autochtone, parmi les Benéi Israël, et pour le métèque résidant en leur sein: une tora sera pour vous, pour qui agit par inadvertance.

30 l'être qui agit à main altière, autochtone ou métèque, outrage IHVH-Adonaï.

Cet être est tranché du sein de son peuple:

31 oui, il a méprisé la parole de IHVH-Adonaï, il a annulé son ordre. Cet être sera tranché, tranché de son peuple, son tort en lui". La lapidation 32 Les Benéi Israël sont au désert. Ils trouvent un homme collectant du bois le jour du shabat.

33 Ceux qui l'ont trouvé collectant du bois le présentent à Moshè, à Aarôn et à toute la communauté.

34 Ils le déposent sous garde. Non, ce qui devait être fait de lui n'était pas explicité.

35 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "l'homme sera mis à mort, à mort. Que toute la communauté le lapide hors du camp".

36 Toute la communauté le fait sortir hors du camp. Ils le lapident avec des pierres. Il meurt, comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè. Les franges
37 IHVH-Adonaï dit à Moshè pour dire:

38 "Parle aux Benéi Israël et dis-leur : < Qu'ils se fassent une frange aux pans de leurs habits pour leurs cycles. Qu'ils donnent à la frange du pan une tresse d'indigo.

39 C'est pour vous en frange. Vous la verrez, et vous mémoriserez tous les ordres de IHVH-Adonaï et vous les ferez. Vous ne prospecterez pas derrière votre coeur et derrière vos yeux, derrière lesquels vous putassez.

40 Pour que vous mémorisiez et fassiez tous mes ordres, soyez consacrés à votre Elohîms,

41 moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, qui vous ai fait sortir de la terre de Misraîm, pour être pour vous l’Elohîms, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms›.”

Chapitre 16.

1 Qorah bèn Isar bèn Qeat bèn Lévi prend Datân et Abirâm, des Benéi Èliab, et Ôn bèn Pèlèt, des Benéi Reoubén.

2 Ils se lèvent en face de Moshè: deux cent cinquante hommes des Benéi Israël, des nassis de la communauté, criés au rendez-vous, des hommes de renom.

3 Ils se rassemblent contre Moshè et contre Aarôn et leur disent: "C'en est trop de vous ! Oui, toute la communauté, tous sont consacrés, et IHVH-Adonaï est au milieu d'eux. Pourquoi vous érigez-vous en nassis contre

l'assemblée de IHVH-Adonaï?

4 Moshè entend et tombe sur ses faces.
5 Il parle à Qorah et à toute sa communauté pour dire: "Au matin, IHVH-Adonaï fera connaître qui est à lui et qui est consacré. Qu'il le présente devant lui, et celui qu'il choisira, il le présentera devant lui.
6 Faites ceci: prenez pour vous des cassolettes, Qorah et toute sa communauté.
7 Donnez-y du feu, mettez-y de l'encens, face à IHVH-Adonaï, demain. Et c'est l'homme que IHVH-Adonaï élira qui sera consacré. C'en est trop de vous, Benéi Lévi"! La révolte
8 Moshè dit à Qorah: "Entendez donc, Benéi Lévi!
9 Est-ce peu pour vous que l'Elohîms d'Israël vous ait séparés de la communauté d'Israël afin de vous présenter à lui pour servir au service de la demeure de IHVH-Adonaï et vous tenir face à la communauté à officier pour eux?
10 Il t'a présenté à lui, avec tous tes frères, les Benéi Lévi avec toi, et vous demandez aussi la desserte!
11 Ainsi toi et toute ta communauté vous vous liguez contre IHVH-Adonaï? Et Aarôn, qui est-il, pour que vous vous plaigniez contre lui?
12 Moshè envoie crier Datân et Abirâm, les Benéi Èliab. Ils disent: "Nous ne monterons pas!
13 Est-ce peu que tu nous aies fait monter d'une terre fluente de lait et de miel pour nous faire mourir au désert? Et tu veux nous commander, oui, nous commander?
14 Mais ce n'est pas, même pas, vers une terre fluente de lait et de miel que tu nous as fait venir pour nous donner possession de champs et de vignobles.
Crèverais-tu les yeux de ces hommes, nous ne monterons pas"!
15 Cela brûle fort Moshè. Il dit à IHVH-Adonaï: "Ne fais pas face à leur offrande!
Je n'ai pas emporté un seul de leurs ânes, je n'ai maltraité aucun d'entre eux".
16 Moshè dit à Qorah: "Toi et toute ta communauté, soyez en face de IHVHAdonaï, toi et eux avec Aarôn, demain!
17 Prenez chacun sa cassolette. Donnez-y de l'encens. Présentez en face de IHVH-Adonaï chacun sa cassolette, deux cent cinquante cassolettes, toi et Aarôn, chacun sa cassolette".
18 Ils prennent chacun sa cassolette, y donnent du feu et mettent dessus l'encens. Moshè et Aarôn se tiennent à l'ouverture de la tente du rendez-vous.

19 Qorah rassemble contre eux toute la communauté à l'ouverture de la tente du rendez-vous. La gloire de IHVH-Adonaï apparaît à toute la communauté.
20 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:
21 "Séparez-vous de cette communauté, je l'achèverai à l'instant".
22 Ils tombent sur leurs faces et disent: "Él! Elohîms des souffles de toute chair!
Un homme fauterait et tu écumerais contre toute la communauté?
23 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
24 "Parle à la communauté pour dire : Faites-les monter loin de la demeure de Qorah, de Datân et d'Abirâm"!
25 Moshè se lève et va vers Datân et Abirâm. Les anciens d'Israël vont derrière lui.
26 Il parle à la communauté pour dire: "Écartez-vous donc des tentes de ces hommes, ces criminels. Ne touchez rien de ce qui est à eux, que vous ne soyez pas achevés avec toutes leurs fautes".
27 Ils montent au-dessus de la demeure de Qorah, de Datân et d'Abirâm, autour. Datân et Abirâm sortent, postés à l'ouverture de leur tente, avec leurs femmes, leurs fils, leur marmaille.
28 Moshè dit: "En cela vous pénétrerez que IHVH-Adonaï m'a envoyé pour faire tous ces actes, non pas mon coeur.
29 Si ceux-là meurent de la mort de tout humain, si la sanction de tout humain les sanctionne, IHVH-Adonaï ne m'aura pas envoyé.
30 Si IHVH-Adonaï crée une créature, que la glèbe bée de sa bouche, les engloutit avec tout ce qui est à eux, et qu'ils descendent vivants au Shéol, vous pénétrerez que ces hommes ont réprouvé IHVH-Adonaï".
31 Et c'est quand il achève de dire toute ces paroles, la glèbe qui est sous eux se fend,
32 la terre ouvre sa bouche et les engloutit, eux et leurs maisons, avec tous les humains qui sont à Qorah et tout l'acquis.
33 Ils descendent, eux-mêmes avec tout ce qui est à eux, vivants au Shéol. La terre les couvre; ils se perdent au milieu de l'assemblée.
34 Tout Israël, autour d'eux, s'enfuit à leur voix; oui, ils avaient dit: "Que la terre nous engloutisse"!
35 Un feu sort de IHVH-Adonaï et mange les deux cent cinquante hommes, les présentateurs d’encens.

Chapitre 17.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

2 "Dis à Èl azar bèn Aarôn, le desservant, qu'il enlève les cassolettes de l'incinération et disperse plus loin le feu: oui, elles sont consacrées.
3 Les cassolettes de ces fauteurs contre leur être, faites-en des lamelles de métal, pour le placage de l'autel. Oui, elles ont été présentées en face de IHVHAdonaï, elles sont consacrées. Ce seront des signes pour les Benéi Israël".
4 Èl azar, le desservant, prend les cassolettes de bronze que les incinérés
avaient présentées. Il les lamine en placage pour l'autel, 5 mémorisation pour les
Benéi Israël, afin qu'aucun homme étranger, qui n'est pas de la semence d'Aarôn, ne se présente pour encenser l'encens en face de IHVH-Adonaï; afin qu'il ne soit pas tel Qorah et sa communauté comme IHVHAdonaï lui avait parlé par la main de Moshè.
6 Le lendemain, la communauté des Benéi Israël se plaint contre Moshè et Aarôn pour dire: "Vous avez mis à mort le peuple de IHVH-Adonaï"!
7 Et c'est quand la communauté se rassemble contre Moshè et contre Aarôn, ils font face à la tente du rendez-vous. Et voici, la nuée l'avait recouverte. La gloire de IHVH-Adonaï se voit.
8 Moshè et Aarôn viennent en face de la tente du rendez-vous.
9 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
10 "Culminez loin du sein de cette communauté. Je l'achèverai à l'instant". Ils tombent sur leurs faces.
11 Moshè dit à Aarôn: "Prends la cassolette; donne-lui du feu d'au-dessus de l'autel; mets-y de l'encens. Va vite vers la communauté; absous-les: oui, l'écume est sortie en face de IHVH-Adonaï; la calamité commence".
12 Aarôn le prend, comme l'avait parlé Moshè. Il court au milieu de l'assemblée.

Et voici, la calamité commence contre le peuple. Il donne l'encens et absout le peuple.
13 Il se tient entre les morts et les vivants: la calamité se refrène.
14 Et ce sont les morts de la calamité: quatorze mille sept cents, à part les morts sur la parole de Qorah.
15 Aarôn retourne vers Moshè, à l'ouverture de la tente du rendez-vous. La calamité se refrène.
16 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
17 "Parle aux Benéi Israël et prends d'eux une branche, une branche par maison de père, de tous leurs nassis, pour la maison de leurs pères, douze branches. Tu écriras le nom de chacun sur sa branche.
18 Tu écriras le nom d'Aarôn sur la branche de Lévi: oui, une seule branche par tête de maison de leurs pères.
19 Tu les déposeras dans la tente du rendez-vous, en face du témoignage,

où je vous donne rendez-vous, là.

20 Et c'est l'homme que j'élirai, sa branche fleurira, je modérerai loin de moi les plaintes des Benéi Israël, ce dont ils se plaignent contre vous". La branche d'Aarôn fleurit

21 Moshè parle aux Benéi Israël. Tous leurs nassis lui donnent une branche, une branche pour chaque nassi, par maison de leurs pères: douze branches, la branche d'Aarôn, au milieu de leurs branches.
22 Moshè dépose les branches en face de IHVH-Adonaï, dans la tente du témoignage.
23 Et c'est le lendemain, Moshè vient vers la tente du témoignage, et voici, la branche d'Aarôn, de la maison de Lévi, a fleuri. Elle a fait sortir une fleur et bourgeonner des bourgeons. Elle mûrit d'amandes.
24 Moshè sort toutes les branches d'en face de IHVH-Adonaï, vers tous les Benéi Israël. Ils voient et chaque homme reprend sa branche.
25 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Retourne la branche d'Aarôn en face du témoignage, en garde, en signe pour les fils de la rébellion. Que s'achève leur plainte contre moi, ils ne mourront pas".
26 Moshè fait comme le lui a ordonné IHVH-Adonaï. Il a fait ainsi.
27 Les Benéi Israël disent à Moshè, pour dire: "Certes, nous agonisons, nous sommes perdus, nous tous, perdus.
28 Qui approche, approche de la demeure de IHVH-Adonaï, mourra.
Avons-nous fini d'agoniser?"

Chapitre 18.

1 IHVH-Adonaï dit à Aarôn: "Toi, tes fils, la maison de ton père avec toi, vous porterez le tort du sanctuaire; toi et tes fils avec toi, vous porterez le tort de votre desserte.
2 Tes frères aussi, la branche de Lévi, le rameau de ton père, présente-les avec toi, ils s'adjoindront à toi et officieront avec toi et tes fils, face à la tente du témoignage.
3 Ils gardent à ta garde et à la garde de toute la tente. Mais ils ne s'approcheront pas des objets du sanctuaire, ni de l'autel; ils ne mourront pas, eux, ni vous.
4 Ils s'adjoignent à toi; ils gardent à la garde de la tente du rendez-vous, pour tout service de la tente. l'étranger n'approchera pas de vous.
5 Vous gardez à la garde du sanctuaire et à la garde de l'autel. Il ne sera plus d'écume contre les Benéi Israël.
6 Et moi, voici, j'ai pris vos frères, les Lévi, parmi les Benéi Israël, pour vous un don, donnés à IHVH-Adonaï, pour servir au service de la tente du rendez-vous.

7 Toi et tes fils avec toi, vous garderez votre desserte, pour tout, à propos de l'autel et à l'intérieur de l'écran, servez. Je donne votre desserte en service de

don. l'étranger qui approche sera mis à mort".
8 IHVH-Adonaï parle à Aarôn: "Moi, voici, je t'ai donné la garde de mes prélèvements, pour tous les sacrements des Benéi Israël. Je les ai donnés à toi et à tes enfants, pour messianité: loi de pérennité.
9 Cela sera pour toi un sacrement des sacrements du feu : tout leur présent, pour toute leur offrande, pour tout leur défauteur, et pour toute leur coulpe, qu'ils me retourneront : sacrement des sacrements pour toi et tes fils.
10 Vous mangerez du sacrement des sacrements; tout mâle le mangera. Il sera pour toi sacrement".
11 Cela est pour toi le prélèvement de leur don, pour tout balancement des Benéi Israël. Je te les ai donnés, à toi, à tes fils, à tes filles avec toi, en loi de pérennité. Tout pur, en ta maison, le mangera.
12 Toute la graisse de l'huile, toute la graisse de moût et de céréale, leur en-tête qu'ils donneront à IHVH-Adonaï, je te les ai donnés.
13 Prémices de tout ce qui est en leur terre, ce qu'ils feront venir pour IHVHAdonaï sera à toi. Tout pur, en ta maison, en mangera.
14 Tout interdit en Israël sera à toi.
15 Tout fendeur de matrice, pour toute chair, qu'il présentera pour IHVH-Adonaï, humain ou bête, sera à toi. Mais tu rachèteras, tu rachèteras l'aîné de l'humain, tu rachèteras l'aîné de la bête contaminée.
16 Les rachetés, dès l'âge d'une lunaison, tu les rachèteras selon la valeur, cinq sicles, au sicle du sanctuaire, à vingt guéras.
17 Mais l'aîné du boeuf ou l'aîné du mouton ou l'aîné de la chèvre, tu ne les rachèteras pas, ils sont consacrés. Tu lanceras leur sang sur l'autel, tu encenseras leur graisse, feu en odeur agréable pour IHVH-Adonaï.
18 Leur chair sera à toi comme la poitrine du balancement, comme le jarret droit, il sera à toi.
19 Tout prélèvement des sacrements que les Benéi Israël prélèveront pour IHVH-Adonaï, je te les ai donnés à toi, à tes fils, à tes filles avec toi, en loi de pérennité. C'est en face de IHVH-Adonaï, un pacte de sel en pérennité pour toi et pour ta semence avec toi".
20 IHVH-Adonaï dit à Aarôn: "Sur leur terre tu ne posséderas rien. Il ne sera pas de part pour toi parmi eux: je suis ta part et ta possession, parmi les Benéi Israël.
21 Pour les Benéi Lévi, voici, je leur ai donné toute dîme en Israël pour possession, en échange de leur service, de ce qu'ils servent au service de la tente du rendez-vous.
22 Les Benéi Israël ne se présenteront plus à la tente du rendez-vous pour porter la faute, pour mourir.

23 Le Lévi, lui, sert au service de la tente du rendez-vous; ils porteront
leur tort, règle en pérennité pour vos cycles. Parmi les Benéi Israël, ils ne
posséderont pas de possession.
24 Oui, la dîme des Benéi Israël, dont ils prélèveront le prélèvement pour
IHVHAdonaï, je l'ai donnée aux Lévi pour possession. Sur quoi je leur ai dit: Au
milieu des Benéi Israël, ils ne posséderont pas de possession.
25 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire: "Tu parleras aux Lévi. Dis-
leur: 26 <Quand vous prendrez, des Benéi Israël, la dîme que je vous ai donnée
de leur part pour votre possession, prélevez d'elle le prélèvement pour
IHVHAdonaï, la dîme de la dîme.
27 Cela vous sera compté comme votre prélèvement, comme céréale de
l'aire, comme plénitude de la cuve.
28 Ainsi, vous prélèverez, vous aussi, le prélèvement de IHVH-Adonaï,
de toutes vos dîmes, que vous prendrez aux Benéi Israël. Donnez-en le
prélèvement de IHVH-Adonaï à Aarôn, le desservant.
29 Vous prélèverez de tous vos dons tout le prélèvement de IHVH-
Adonaï, toute sa graisse, sa consécration.>
30 Dis-leur: < Quand vous prélèverez de lui sa graisse, elle sera comptée
aux Lévi comme produit de l'aire, comme produit de la cuve.
31 Mangez-en en tout lieu, vous et vos maisons: oui, c'est votre salaire,
en échange de votre service dans la tente du rendez-vous.
32 Vous ne porterez pas sur lui de faute, quand vous prélèverez de lui sa
graisse. Ne profanez pas les sacrements des Benéi Israël et vous ne mourrez
pas>".

Chapitre 19.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè et à Aarôn pour dire:
2 "Voici la règle de la tora que IHVH-Adonaï a ordonnée pour dire: Parle
aux Benéi Israël, qu'ils prennent vers toi une vache rouge, intacte, sans tare, sur
laquelle un joug n'est pas monté.
3 Donnez-la à Èl azar, le desservant. Qu'il la porte hors du camp et
l'égorge face à lui.
4 Èl azar, le desservant, prend de son sang avec son doigt. Il asperge sept
fois, de son sang, devant les faces de la tente du rendez-vous.
5 Il incinère la vache, sous ses yeux, sa peau, sa chair, son sang, et sur sa
fiente, il l'incinère.
6 Le desservant prend du bois de cèdre, de l'hysope, de l'écarlate de
cochenille; il les jette au milieu de l'incinération de la vache.
7 Le desservant lessive ses habits et baigne sa chair dans les eaux. Après,

il vient au camp; le desservant est contaminé jusqu'au soir.

8 Celui qui l'incinère lessive ses habits dans les eaux. Il baigne sa chair à l'eau.

Il est contaminé jusqu'au soir.

9 Un homme pur ramasse la cendre de la vache. Il la dépose, hors du camp, en un lieu pur. Elle est pour la communauté des Benéi Israël, en garde, pour les eaux lustrales: c'est un défauteur.

10 Le ramasseur de la cendre de la vache lave ses habits. Il est contaminé jusqu'au soir. C'est pour les Benéi Israël et pour le métèque résidant parmi eux une règle de pérennité.

11 Toucheur d'un mort, de tout être d'humain est contaminé sept jours.

12 Il s'en défaute le troisième jour, et le septième jour il est purifié. S'il ne se défaute pas le troisième jour, il n'est pas purifié le septième jour.

13 Tout toucheur d'un mort, de l'être d'un humain qui meurt et ne se défaute pas, contamine la demeure de IHVH-Adonaï. Cet être est tranché d'Israël, car il n'a pas lancé sur lui les eaux lustrales; il est contaminé, sa contamination est encore en lui. La mort contamine

14 Voici la tora: un homme qui mourra dans une tente, tout venant dans la tente et tout ce qui se trouve dans la tente sont contaminés sept jours.

15 Tout objet ouvert qui n'a pas de couvercle tressé sur lui est contaminé.

16 Quiconque touche sur les faces du camp une victime de l'épée ou un mort, ou les os d'un homme, ou un sépulcre est contaminé sept jours.

17 Ils prennent, pour le contaminé, de la cendre de l'incinération du défauteur. Il donne dessus des eaux vives dans un récipient.

18 Un homme pur prend de l'hysope, l'immerge dans les eaux et en asperge la tente, les objets, les êtres qui étaient là, comme le toucheur d'un os d'une victime ou d'un mort ou d'un sépulcre,

19 le pur asperge le contaminé, le troisième jour et le septième jour. Il le défaute le septième jour. Il lessive ses habits et se baigne dans les eaux; le soir il est pur.

20 Un homme qui est contaminé et ne se défaute pas, cet être est tranché du milieu de l'assemblée: oui, il a contaminé le sanctuaire de IHVH-Adonaï. Il n'a pas lancé sur lui les eaux lustrales: il est contaminé.

21 C'est pour eux en règle de pérennité: l'aspergeur des eaux lustrales lessivera ses habits; l'aspergeur des eaux lustrales sera contaminé jusqu'au soir.

22 Quiconque touchera le contaminé sera contaminé. L’être toucheur sera contaminé jusqu’au soir.

Chapitre 20.

1 Les Benéi Israël viennent, toute la communauté, au désert de Sîn, à la première lunaison. Le peuple habite à Qadésh. Miriâm meurt là, et là elle est ensevelie.

2 Il n'était pas d'eau pour la communauté. Ils se rassemblent contre Moshè et contre Aarôn.

3 Le peuple querelle Moshè. Ils lui disent pour dire: "Ah, si nous avions agonisé de l'agonie de nos frères, face à IHVH-Adonaï!

4 Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de IHVH-Adonaï en ce désert pour y mourir, nous et nos bestiaux?

5 Pourquoi nous avez-vous fait monter de Misraîm, pour nous faire venir en ce lieu de mal? Non pas un lieu de semence, de figue, de vigne, de grenade; et pas d'eau pour boire"!

6 Moshè et Aarôn viennent d'en face de l'assemblée à l'ouverture de la tente du rendez-vous. Ils tombent sur leurs faces; la gloire de IHVH-Adonaï se fait voir à eux.

7 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire: "Prends la branche.

8 Rassemble la communauté, toi et Aarôn ton frère. Parlez au rocher, à leurs yeux, il donnera ses eaux. Tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher. Tu abreuveras la communauté et ses bestiaux".

9 Moshè prend la branche, en face de IHVH-Adonaï, comme il le lui a ordonné.

10 Moshè et Aarôn rassemblent l'assemblée en face du rocher. Il leur dit:

"Entendez donc, rebelles! De ce rocher-là ferons-nous sortir pour vous de l'eau?

11 Moshè lève la main, frappe le rocher de sa branche, deux fois. Des eaux multiples sortent; la communauté boit avec ses bestiaux.

12 IHVH-Adonaï dit à Moshè et à Aarôn: "Parce que vous n'avez pas adhéré à moi, pour me consacrer aux yeux des Benéi Israël, ainsi, vous ne ferez pas venir cette assemblée sur la terre que je leur ai donnée".

13 Ce sont les eaux de Meriba, les eaux de la Querelle où les Benéi Israël ont combattu contre IHVH-Adonaï: il est consacré en elles. La frontière d'Edôm
14 Moshè envoie de Qadésh des messagers au roi d'Edôm: "Ainsi a dit ton frère, Israël : Toi tu as su toute la lassitude que nous avons trouvée.

15 Nos pères descendent en Misraîm. Nous habitons en Misraîm des jours multiples. Misraîm nous maltraite, nous et nos pères.

16 Nous vociférons contre IHVH-Adonaï, il entend notre voix. Il envoie un messager et nous fait sortir de Misraîm. Nous voici à Qadésh, la ville à l'extrémité de ta frontière.

17 Nous passerons donc par ta terre. Nous ne passerons pas par les champs ni les vignobles. Nous ne boirons pas les eaux de puits. Nous irons par la Route du Roi: nous ne tendrons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous passions ta frontière".

18 Edôm lui dit: "Tu ne passeras pas chez moi, que je ne sorte avec l'épée, à ton abord".

19 Les Benéi Israël lui disent: "Nous monterons par le sentier. Si nous buvons de tes eaux, moi et mon cheptel, j'en donnerai leur prix. Seulement pas de parole: je passerai à pied".

20 Il dit: "Tu ne passeras pas"! Edôm sort à son abord avec un peuple pesant, avec une main puissante.

21 Edôm refuse de donner à Israël de passer sa frontière. Israël se détourne loin de lui. Aarôn meurt

22 Ils partent de Qadésh. Les Benéi Israël et toute la communauté viennent à Or-le-Mont.

23 IHVH-Adonaï dit à Moshè et à Aarôn, à Or-le-Mont, sur la frontière de la terre d'Edôm, pour dire:

24 "Aarôn sera ajouté à ses peuples. Non, il ne viendra pas sur la terre que je donne aux Benéi Israël, parce que vous vous êtes rebellés contre ma bouche, aux eaux de Meriba.

25 Prends Aarôn et Èl azar, son fils; fais-les monter à Or-le-Mont.

26 Dépouille Aarôn de ses habits; revêts-en Èl azar, son fils. Aarôn sera ajouté et mourra là".

27 Moshè fait comme l'a ordonné IHVH-Adonaï. Ils montent à Or-le-Mont, aux yeux de toute la communauté.

28 Moshè dépouille Aarôn de ses habits. Il en revêt Èl azar, son fils. Aarôn meurt là, en tête de la montagne. Moshè et Èl azar descendent de la montagne.

29 Toute la communauté voit qu'Aarôn agonise. Ils pleurent Aarôn trente jours, toute la maison d'Israël.

Chapitre 21.

1 Le Kena ani, roi d' Arad, habitant le Nèguèb, entend qu'Israël vient par la route des Atarîm. Il guerroie contre Israël. Il en capture des captifs.

2 Israël voue un voeu à IHVH-Adonaï. Il dit: "Si tu donnais, si tu donnais ce peuple en ma main, j'interdirais ses villes".

3 IHVH-Adonaï entend la voix d'Israël. Il donne les Kena anîm. Il les interdit, avec leurs villes. Il crie le nom du lieu: Horma, l'Interdite. Le serpent de
bronze 4 Ils partent d'Or-le-Mont sur la route de la mer du Jonc, pour contourner

la terre d'Edôm. En route, l'être du peuple se rétrécit.
5 Le peuple parle contre Elohîms et contre Moshè: "Pourquoi nous avez-vous fait monter de Misraîm? Pour mourir au désert? Non, il n'y a pas de pain, ni d'eau. Notre être a dégoût de ce pain gâté".
6 IHVH-Adonaï envoie contre le peuple des serpents ardents. Ils mordent le peuple. Un peuple multiple d'Israël meurt.
7 Le peuple vient vers Moshè. Ils disent: "Nous avons fauté; oui, nous avons parlé contre IHVH-Adonaï et contre toi. Prie IHVH-Adonaï qu'il écarte de nous le serpent". Moshè prie pour le peuple.
8 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Fais-toi un ardent. Mets-le sur une bannière. Et c'est qui sera mordu le verra et vivra.
9 Moshè fait un serpent de bronze. Il le met sur la bannière. Et c'est quand un serpent a mordu un homme, celui-ci regarde le serpent de bronze et vit.
Départs
10 Les Benéi Israël partent et campent à Obot.
11 Ils partent d'Obot et campent aux ruines d' Abarîm, au désert, en face de Moab, vers le Soleil à l'orient.
12 De là, ils partent. Ils campent au torrent de Zèrèd.
13 De là, ils partent. Ils campent au passage de l'Arnôn, qui est au désert et sort de la frontière de l'Emori. Oui, l'Arnôn est à la frontière de Moab, entre Moab et l'Emori.
14 Il sera dit ainsi dans l'acte des Guerres de IHVH-Adonaï: "Vahéb en Soupha, les torrents de l'Arnôn,
15 et la pente des torrents, tout ce qui tendait vers la ville d' Ar, s'appuie à la frontière de Moab".
16 De là vers Beér, le puits. C'est le puits dont IHVH-Adonaï avait dit à Moshè:
"Rassemble le peuple. Je leur donnerai de l'eau".
17 Alors Israël poétisera cette poésie: "Monte, puits! Répondez-lui!
18 Puits que des chefs ont fouillé, qu'ont foré les gratificateurs du peuple, avec le sceptre, avec leurs houlettes".
19 Et de Midbar à Matana, de Matana à Nahaliél, de Nahaliél à Bamot.
20 De Bamot au Val qui est au Champ de Moab, en tête de Pisga, où
s'observent les faces de la désolation. Sihôn et Og 21 Israël envoie des messagers
à Sihôn, roi des Emori, pour dire: 22 "Je passerai par ta terre. Nous ne nous
détournerons pas vers champs et vignobles. Nous ne boirons pas l'eau de puits. Nous irons sur la Route du Roi, jusqu'à ce que nous passions ta frontière".
23 Sihôn ne donne pas à Israël de passer sa frontière. Sihôn ajoute tout son peuple et sort à l'abord d'Israël au désert. Il vient à Iaas. Il guerroie contre

Israël.
24 Israël le frappe à bouche d'épée; il hérite de sa terre, de l'Arnôn jusqu'au Iaboq, jusqu'aux Benéi Amôn. Oui, elle est rude, la frontière des Benéi Amôn.
25 Israël prend toutes ces villes. Israël habite toutes les villes de l'Emori: Hèshbôn et tous ses essaims.
26 Oui, Hèshbôn est la ville de Sihôn, roi des Emori, lui qui a guerroyé contre le premier roi de Moab: il a pris de sa main toute sa terre, jusqu'à l'Arnôn.
27 Ainsi diront les auteurs d'exemples: "Venez à Hèshbôn! Elle sera rebâtie et raffermie le ville de Sihôn.
28 Oui, un feu est sorti de Hèshbôn, une flamme de la cité de Sihôn. Elle a mangé Ar-en-Moab, les Ba als des tertres de l'Arnôn!
29 Oïe, toi, Moab! Tu es perdu, peuple de Kemosh. Il a donné à ses fils d'être des évadés, à ses filles, des captives pour le roi des Emori, Sihôn!
30 Leur rayon perdu de Hèshbôn à Dibôn, nous les désolons jusqu'à Nophah, toute proche de Méideba".

31 Israël habite le pays de l'Emori.
32 Moshè envoie explorer Ia zér. Ils capturent ses essaims. Il hérite de l'Emori qui est là.
33 Ils font face et montent par la route du Bashân. Og, le roi du Bashân, sort à leur abord, lui et tout son peuple, pour la guerre, à Èdrè i.
34 IHVH-Adonaï dit à Moshè : "Ne frémis pas de lui, oui, je l'ai donné en ta main, avec tout son peuple et sa terre. Fais-lui comme tu as fait à Sihôn, roi de l'Emori, qui habite à Hèshbôn".
35 Ils le frappent avec ses fils et tout son peuple, jusqu’à ce qu’il ne lui reste aucun fugitif. Ils héritent de sa terre.

Chapitre 22.

1 Les Benéi Israël partent. Ils campent dans les steppes de Moab, au passage du Iardèn de Ieriho.
2 Balaq bèn Sipor voit tout ce qu'Israël a fait à l'Emori.
3 Moab s'épouvante fort, face au peuple: oui, il est multiple. Moab est dégoûté face aux Benéi Israël.
4 Moab dit aux anciens de Midiân: "Maintenant, l'assemblée va lécher nos alentours, comme le boeuf lèche la verdure du champ". Balaq bèn Sipor est, en ce temps, roi de Moab. Balaq frémit
5 Il envoie des messagers à Bil âm bèn Be or, à Petor qui est sur le Fleuve, en terre des Benéi Amô, pour le crier pour dire: "Voici, un peuple est

sorti de Misraîm. Voici, il a couvert l'oeil de la terre.
6 Il habite devant moi. Dès lors, va donc! Honnis pour moi ce peuple; oui, il est plus vigoureux que moi. Peut-être le pourrai-je, nous le frapperons et je l'expulserai de la terre. Oui, je le sais, qui tu bénis est béni, qui tu honnis sera honni".
7 Les anciens de Moab et les anciens de Midiân vont, des charmes dans leurs mains. Ils viennent vers Bil âm; ils lui parlent les paroles de Balaq. Bil am
hésite 8 Il leur dit: "Nuitez ici, cette nuit. Je vous retournerai demain une parole, quand IHVH-Adonaï m'aura parlé". Les chefs de Moab habitent avec Bil âm.
9 Elohîms vient vers Bil âm. Il dit: "Qui sont ces hommes avec toi?
10 Bil âm dit à Elohîms : Balaq bèn Sipor, roi de Moab, les a envoyés à
moi: 11 Voici, le peuple sorti de Misraîm couvre l'oeil de la terre. Maintenant, va, anathématise-le pour moi. Peut-être pourrai-je guerroyer contre lui et l'expulser".
12 Elohîms dit à Bil âm: "Tu n'iras pas avec eux. Tu ne honniras pas le peuple, oui, il est béni".
13 Bil âm se lève au matin. Il dit aux chefs de Balaq: "Allez vers votre terre: oui, IHVH-Adonaï refuse de me donner d'aller avec vous".
14 Les chefs de Moab se lèvent, vont vers Balaq et disent: "Bil âm refuse d'aller avec nous".
15 Balaq continue à envoyer encore des chefs, plus nombreux et plus glorieux que ceux-là.
16 Ils viennent vers Bil âm et lui disent: "Ainsi a dit Balaq bèn Sipor: Ne t'interdis donc pas d'aller vers moi.
17 Oui, je t'honorerai, je t'honorerai fort. Tout ce que tu me diras, je le ferai. Va donc ! Anathématise pour moi ce peuple".
18 Bil âm répond et dit aux serviteurs de Balaq: "Même si Balaq me donnait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais pas passer outre à la bouche de IHVH-Adonaï mon Elohîms pour faire peu ou prou.
19 Maintenant habitez donc ici, vous aussi, cette nuit. Je sais que IHVH-Adonaï continuera à me parler".
20 Elohîms vient vers Bil âm, la nuit, et lui dit: "Si ces hommes sont venus pour te crier, lève-toi ! Va avec eux. Mais la parole dont je te parlerai, tu la feras".

l'ânesse de Bil âm

21 Bil âm se lève au matin, bride son ânesse et va avec les chefs de Moab.
22 La narine d'Elohîms brûle; oui, il va. Un messager de IHVH-Adonaï se poste pour lui sur la route en Satân. Et lui chevauche son ânesse, ses deux

jeunes avec lui.
23 l'ânesse voit le messager de IHVH-Adonaï posté sur la route, son épée
dégainée en sa main. l'ânesse se détourne de la route et va dans le champ. Bil âm
frappe l'ânesse pour la détourner vers la route.
24 Le messager de IHVH-Adonaï se tient sur la fondrière des vignobles,
une claie de-ci, une claie de-là.
25 l'ânesse voit le messager de IHVH-Adonaï. Elle se presse contre le
mur, et presse le pied de Bil âm contre le mur. Il continue à la frapper.
26 Le messager de IHVH-Adonaï continue de passer. Il s'arrête dans un
lieu étroit, où il n'y a pas de route pour se détourner à droite ou à gauche.
27 l'ânesse voit le messager de IHVH-Adonaï; elle s'accroupit sous Bil
âm. La narine de Bil âm brûle. Il frappe l'ânesse avec un bâton.
28 IHVH-Adonaï ouvre la bouche de l'ânesse. Elle dit à Bil âm: "Que
t'ai-je fait?
Oui, tu m'as frappée ces trois pas".
29 Bil âm dit à l'ânesse: "Oui, tu m'as tourmenté. Si j'avais une épée en
main, oui, maintenant je te tuerais".
30 l'ânesse dit à Bil âm: "Moi-même, ne suis-je pas ton ânesse, toi qui
m'as chevauchée, depuis que tu existes et jusqu'à ce jour? Me suis-je jamais
risquée à te faire ainsi? Il dit: "Non"!
31 IHVH-Adonaï découvre les yeux de Bil âm. Il voit le messager de
IHVHAdonaï posté sur la route, son épée dégainée en sa main. Il s'incline et se
prosterne sur ses narines.
32 Le messager de IHVH-Adonaï lui dit: "Pourquoi as-tu frappé ton
ânesse, ces trois pas? Voici, moi-même je suis sorti en Satân; oui, ta route s'était
défaite devant moi.
33 l'ânesse m'a vu et s'est détournée en face de moi ces trois pas. Si elle
ne s'était pas détournée en face de moi, oui, maintenant, je t'aurais peut-être tué,
toi-même; mais elle, je l'aurais laissé vivre". Bil am suit Balaq 34 Bil âm dit au
messager de IHVH-Adonaï: "J'ai fauté; non, je ne savais pas que tu étais posté à
mon abord sur la route. Maintenant, si c'est mal à tes yeux, je m'en retournerai".
35 Le messager de IHVH-Adonaï dit à Bil âm: "Va avec les hommes.
Seulement la parole dont je te parlerai, tu ne parleras que d'elle". Bil âm
va avec les chefs de Balaq.
36 Balaq entend; oui, Bil âm est venu. Il sort à son abord vers la ville de
Moab, sur la frontière de l'Arnôn, à l'extrémité de la frontière.
37 Balaq dit à Bil âm: "Ne t'ai-je pas envoyé, envoyé crier? Pourquoi
n'es-tu pas allé vers moi? Est-ce qu'en vérité je ne puis t'honorer?
38 Bil âm dit à Balaq: "Voici, je suis venu à toi. Maintenant, pourrai-je,

pourrai-je parler de rien? Je dirai la parole qu'Elohîms mettra dans ma bouche".
39 Bil âm va avec Balaq. Ils viennent à Qiriat Housot.

40 Balaq sacrifie bovins et ovins. Il les envoie à Bil âm et aux chefs qui
sont avec lui.
41 Et c'est au matin, Balaq prend Bil‘âm. Il le fait monter aux tertres de
Ba‘al. Il voit de là l’extrémité du peuple.

Chapitre 23.

1 Bil âm dit à Balaq: "Bâtis-moi ici sept autels. Apprête-moi ici sept
bouvillons et sept béliers".
2 Balaq fait comme a dit Bil âm. Balaq et Bil âm font monter un
bouvillon et un bélier sur l'autel.
3 Bil âm dit à Balaq: "Poste-toi sur ta montée et j'irai. Peut-être IHVH-
Adonaï surviendra-t-il à mon abord et me fera-t-il voir quelque parole; je te le
rapporterai". Il va, dénué.
4 Elohîms survient devant Bil âm. Il lui dit: "J'ai préparé les sept autels.
J'ai fait monter un bouvillon et un bélier sur l'autel".
5 IHVH-Adonaï met une parole dans la bouche de Bil âm. Il dit:
"Retourne vers Balaq. Tu parleras ainsi".
6 Il retourne à lui. Voici, il est posté sur sa montée, lui et tous les chefs de
Moab.
7 Il porte son exemple et dit: "D'Arâm, Balaq, roi de Moab, me mènera,
des monts du Levant: <Va, honnis pour moi Ia acob! Va, exaspère Israël.> 8
Comment anathématiser celui qu'Él n'anathématise pas? Comment exaspérer
celui que IHVH-Adonaï n'exaspère pas?
9 Oui, de la tête des rocs je le verrai; des collines je le fixerai. Voilà un
peuple qui demeurera solitaire; il ne sera pas compté parmi les nations.
10 Qui dénombrera la poussière de Ia acob, le nombre du quart d'Israël?
Meure mon être de la mort des équitables, et que mon après soit comme le sien".
11 Balaq dit à Bil âm: "Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour anathématiser
mes ennemis. Et voici, tu les bénis, tu les bénis".
12 Il répond et dit: "N'est-ce pas ce que IHVH-Adonaï met en ma bouche
que je garde pour le dire?
13 Balaq lui dit: "Va donc avec moi en un autre lieu où tu le verras de là.
Nullement. Tu verras son extrémité; mais tu ne le verras pas tout entier.
Anathématise-le pour moi, là".
14 Il le prend au Sedé-Sophîm, le Champ des Guetteurs, en tête du Pisga,
et bâtit sept autels. Il fait monter un bouvillon et un bélier sur l'autel.

15 Il dit à Balaq: "Poste-toi ici sur ta montée. Je surviendrai là moi-même".

16 IHVH-Adonaï survient devant Bil âm. Il met une parole dans sa bouche. Il dit:

"Retourne vers Balaq. Parle ainsi".

17 Il vient à lui. Le voici: il est posté sur sa montée. Les chefs de Moab sont avec lui. Balaq lui dit: "Qu'a parlé IHVH-Adonaï?

18 Il porte son exemple et dit: "Lève-toi, Balaq, entends; écoute-moi, fils de Sipor.

19 Él n'est pas homme pour tromper, fils d'Adâm pour se rétracter. Dirait-il sans faire? Parlerait-il sans réaliser?

20 Voici, j'ai pris de bénir. Il a béni, je ne répliquerai pas.

21 Il n'a pas regardé de fraude en Ia acob; il n'a pas vu de tourment en Israël.

IHVH-Adonaï, son Elohîms, est avec lui, et l'ovation d'un roi en lui.

22 Él les a fait sortir de Misraîm. Comme aux envols de l'antilope: 23
Non, pas de divination en Ia acob, pas de sortilège en Israël! Maintenant, il sera dit à Ia acob et à Israël ce qu'Él a oeuvré.

24 Voilà le peuple: il se lèvera comme un fauve; il se portera comme un lion. Il ne se couchera pas qu'il n'ait dévoré sa proie; il boira le sang des victimes".

25 Balaq dit à Bil âm: "Tu ne l'anathématiseras, tu ne l'anathématiseras même pas! Tu ne le béniras, tu ne le béniras même pas"!

26 Bil âm répond et dit à Balaq: "Ne t'ai-je pas parlé et dit: Tout ce dont IHVHAdonaï parlera, je le ferai?

27 Balaq dit à Bil âm: "Va donc! Je te prendrai en un autre lieu. Peut-être sera-t-il droit aux yeux de l'Elohîms que tu l'anathématises pour moi de là".

28 Balaq prend Bil âm en tête du Pe or, d'où s'observent les faces de la Désolation.

29 Bil âm dit à Balaq: "Bâtis-moi ici sept autels. Apprête-moi ici sept bouvillons et sept béliers".

30 Balaq fait comme Bil‘âm l’a dit. Il fait monter un bouvillon et un bélier sur l’autel.

Chapitre 24.

1 Bil âm voit qu'il est bien aux yeux de IHVH-Adonaï de bénir Israël. Il ne va pas, comme chaque fois, à l'abord des divinations. Il place vers le désert ses faces.

2 Bil âm porte ses yeux. Il voit Israël demeurant en ses rameaux. Et c'est

sur lui le souffle d'Elohîms.
3 Il porte son exemple et dit: "Harangue de Bil âm bèn Be or, harangue
du mâle à l'oeil lucide,
4 harangue de l'entendeur des dires d'Él, qui contemple en contemplation
de Shadaï. Tombant, il découvre de ses yeux.
5 Qu'elles sont bien, tes tentes, Ia acob, tes demeures, Israël!
6 Comme torrents déferlant, comme jardins sur le fleuve, comme aloès
plantés par IHVH-Adonaï, comme cèdres sur les eaux!
7 Ruisselle l'eau de ses deux seilles, sa semence sur les eaux multiples!
Son roi s'élève plus qu'Agag, sa royauté s'exalte!
8 Él l'a fait sortir de Misraîm, comme aux envols de l'antilope. Il mange
les nations, ses oppresseurs; leurs os, il les brise; de ses flèches, il les brésille.
9 Il fléchit, se couche comme un lion, comme un fauve. Qui le relèvera?
Tes bénisseurs seront bénis et honnis tes honnisseurs".
10 La narine de Balaq brûle contre Bil âm. Il claque de ses paumes.
Balaq dit à Bil âm : "Je t'ai appelé pour anathématiser mon ennemi; et voici : tu
l'as béni, béni voilà trois fois !
11 Maintenant, enfuis-toi vers ton lieu. J'ai dit: je t'honorerai, je
t'honorerai. Mais voilà, IHVH-Adonaï t'interdit l'honneur".
12 Bil âm dit à Balaq: "N'ai-je pas aussi parlé à tes messagers que tu
m'avais envoyés, pour dire :
13 <Même si Balaq me donnait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne
pourrais passer outre à la bouche de IHVH-Adonaï, pour faire, en bien ou en
mal, selon mon coeur. Ce que IHVH-Adonaï parlera, je le parlerai?> 14
Maintenant, me voici, je vais vers mon peuple. Va, je te conseillerai ce que ce
peuple fera à ton peuple, dans l'après des jours".
15 Il porte son exemple et dit: "Harangue de Bil âm bèn Be or, harangue
du mâle à l'oeil lucide,
16 harangue de l'entendeur des dires d'Él, le connaisseur de la
connaissance du Suprême. Il contemple en contemplation de Shadaï. Tombant, il
découvre de ses yeux.
17 Je le verrai, mais non maintenant; je le fixerai, mais non proche: une
étoile a fait route de Ia acob, un rameau se lève en Israël. Il brésille les tempes de
Moab, il sape tous les Benéi Shét.
18 Edôm sera son héritage; et c'est Sé ir l'héritage de ses ennemis. Israël
fait valeur,
19 le dominateur de Ia acob débusque le fugitif de la ville".
20 Il voit Amaléq, porte son exemple et dit: "En-tête des nations,
Amaléq, son après confine à perte".

21 Il voit le Qéini, porte son exemple et dit: "Constant ton habitat, pose ton nid dans le rocher.
22 Oui, si Caïn est à brûler, quand donc Ashour te capturera-t-il?
23 Il porte son exemple et dit: "Oïe! Qui vivra après qu'Él l'aura mis?
24 Galères de la main des Kitîm, ils violentent Ashour, ils violentent Ébèr; lui aussi confine à perte".
25 Bil‘âm se lève, va et retourne à son lieu. Balaq aussi va sa route.

Chapitre 25.
1 Israël habite Shitîm. Le peuple commence à putasser avec les filles de Moab.
2 Elles convient le peuple aux sacrifices de leurs Elohîms. Le peuple mange. Ils se prosternent devant leurs Elohîms.
3 Israël s'accouple à Ba al Pe or. La narine de IHVH-Adonaï brûle contre Israël.
4 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Prends toutes les têtes du peuple. Empale-les devant IHVH-Adonaï contre le soleil. IHVH-Adonaï retournera de la brûlure de sa narine contre Israël".
5 Moshè dit aux juges d'Israël: "Tuez, chaque homme les hommes à lui accouplés, à Ba al Pe or".
6 Et voici, un homme des Benéi Israël vient. Il présente à ses frères la Midianite, aux yeux de Moshè, et aux yeux de toute la communauté des Benéi Israël. Eux pleurent à l'ouverture de la tente du rendez-vous.
7 Pinhas bèn Èl azar bèn Aarôn, le desservant, voit. Il se lève du sein de la communauté, prend un javelot dans sa main,
8 vient derrière l'homme d'Israël dans l'alcôve, et les poignarde tous les deux, l'homme d'Israël et la femme à la panse. La calamité cesse chez les Benéi Israël.
9 Et ce sont les morts de la calamité, vingt-quatre mille. Pinhas 10
IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
11 "Pinhas bèn Èl azar bèn Aarôn, le desservant, a détourné ma fièvre des Benéi Israël, en étant ardent de mon ardeur au milieu d'eux. Et je n'ai pas achevé les Benéi Israël dans mon ardeur.
12 C'est pourquoi, dis: Me voici, je lui donne mon pacte: la paix.
13 C'est pour lui, et pour sa semence après lui, un pacte de desserte en pérennité, parce qu'il a été ardent pour son Elohîms; il absout les Benéi Israël".
14 Nom de l'homme d'Israël frappé, frappé avec la Midianite: Zimri bèn Salou, nassi de la maison des pères du Shim oni.
15 Nom de la femme frappée, la Midianite: Kozbi, fille de Sour, tête de

matries, maison de père en Midiân".

16 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

17 "Opprime les Midianîm, frappe-les.

18 Oui, ils sont vos oppresseurs avec leurs intrigues, ce qu'ils ont intrigué contre vous à propos de Pe or, à propos de Kozbi, fille de nassi de Midiân, leur soeur, frappée le jour de la calamité, à propos de Pe or".

19 Et c'est après la calamité.

Chapitre 26.

1 IHVH-Adonaï dit à Moshè et à Èl azar bèn Aarôn, le desservant, pour
dire : 2 "Relevez les têtes de toute la communauté des Benéi Israël, de vingt ans et au-dessus, par maison de leurs pères, tout sortant à la milice en Israël".

3 Moshè et Èl azar, le desservant, leur parlent dans les steppes de Moab, sur le Iardèn de Ieriho, pour dire:

4 "De vingt ans et au-dessus comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè et aux Benéi Israël en sortant de la terre de Misraîm".

5 Reoubén est l'aîné d'Israël. Benéi Reoubén: Hanokh, clan du Hanokhi, de Palou, clan du Paloui,

6 de Hèsrôn, clan du Hèsroni, de Karmi, clan du Karmi.

7 Voilà les clans du Reoubéni. Et ce sont leurs recensés: quarante trois mille sept cent trente.

8 Fils de Palou, Èliab.

9 Fils d'Èliab, Nemouél, Datân, Abirâm. Datân et Abirâm étaient les appelés de la communauté qui avaient poussé à la querelle de la communauté de Qorah, contre Moshè et Aarôn, en leur querelle contre IHVH-Adonaï.

10 La terre avait ouvert sa bouche, et les avait engloutis, eux et Qorah, à la mort de leur communauté, quand le feu avait dévoré les deux cent cinquante hommes. Ils sont en bannière.

11 Mais les fils de Qorah ne sont pas morts.

12 Benéi Shim ôn, pour leurs clans, de Nemouél, clan du Nemouéli; de Iamîn, clan du Iamini; de Iakhîn, clan du Iakhini;

13 de Zèrah, clan du Zarhi; de Shaoul, clan du Shaouli.

14 Voilà les clans du Shim oni: vingt-deux mille deux cents.

15 Benéi Gad, pour leurs clans, de Sephiôn, clan du Sephoni; de Hagui, clan du Hagui; de Shouni, clan du Shouni;

16 d'Ozni, clan de l'Ozni; d' Éri, clan de l' Éri;

17 d'Arod, clan de l'Arodi; d'Aréli, clan de l'Aréli.

18 Voilà les clans des Benéi Gad pour leurs recensés: quarante mille cinq

cents.

19 Benéi Iehouda: Ér et Onân; mais Ér et Onân meurent en terre de Kena ân.

20 Et ce sont les Benéi Iehouda, pour leurs clans: de Shéla, clan du Shélani; de Pèrès, clan du Parsi; de Zèrah, clan du Zarhi.

21 Et ce sont les fils de Pèrès: de Hèsrôn, clan du Hèsroni; de Hamoul, clan du Hamouli.

22 Voilà les clans de Iehouda, pour leurs recensés: soixante-seize mille cinq cents.

23 Benéi Issaskhar, pour leurs clans: Tola, clan du Tola i; de Poua, clan du Pouni;

24 de Iashoub, clan du Iashoubi; de Shimrôn, clan du Shimroni.

25 Voilà les clans d'Issaskhar, pour leurs recensés: soixante-quatre mille trois cents.

26 Benéi Zebouloun, pour leurs clans: de Sèrèd, clan du Sardi; d'Élôn, clan de l'Éloni; de Iahleél, clan du Iahleéli.

27 Voilà les clans du Zebouloni, pour leurs recensés: soixante mille cinq cents.

28 Benéi Iosseph, pour leurs clans: Menashè et Èphraîm.

29 Benéi Menashè: de Makhir, clan du Makhiri; Makhir enfante Guil ad. De Guil ad, clan du Guil adi.

30 Voilà les Benéi Guil ad: I èzèr, clan du I èzri; de Hélèq, clan du Hélqi;
31 Asriél, clan du Asriéli; Shekhèm, clan du Shikhmi; 32 Shemida , clan du
Shemida i; Héphèr, clan du Hèphri.

33 À Selophhad bèn Héphèr il n'était pas de fils, mais des filles. Nom des filles de Selophhad: Mahla, No a, Hogla, Milka, Tirsa.

34 Voilà les clans de Menashè, leurs recensés: cinquante-deux mille sept cents.

35 Voilà les Benéi Èphraîm pour leurs clans: de Shoutélah, clan du Shoutalhi; de Bèkhèr, clan du Bakhri; de Tahân, clan du Tahani.

36 Voilà les Benéi Shoutélah: d' Érân, clan de l' Érani.

37 Voilà les clans des Benéi Èphraîm, pour leurs recensés: trente-deux mille cinq cents. Voilà les Benéi Iosseph, pour leurs clans.

38 Benéi Biniamîn, pour leurs clans: de Bèla, clan du Bal i; d'Ashbél, clan de l'Ashbéli; d'Ahirâm, clan de Ahirami;

39 de Shephouphâm, clan du Shouphami; de Houphâm, clan du Houphami.

40 Et ce sont les Benéi Bèla: Arde et Na amân. Clan du Ardi; de Na amân, clan du Na ami.

41 Voilà les Benéi Biniamîn pour leurs clans et leurs recensés: quarante-cinq mille six cents.
42 Voilà les Benéi Dân, pour leurs clans: de Shouhâm, clan du Shouhami. Voilà les clans de Dân, pour leurs clans.
43 Tous les clans du Shouhami, pour leurs recensés: soixante-quatre mille quatre cents.
44 Benéi Ashér, pour leurs clans: pour Imna, clan de l'Imna; pour Ishvi, clan de l'Ishvi; pour Beri a, clan du Beri i.
45 Des Benéi Beri a : pour Hèbèr, clan du Hèbri; pour Malkiél, clan du Malkiéli.
46 Nom de la fille d'Ashér, Sèrah.
47 Voilà les clans des Benéi Ashér, pour leurs recensés: cinquante-trois mille quatre cents.
48 Benéi Naphtali, pour leurs clans: pour Iahseél, clan du Iahseéli; pour Gouni, clan du Gouni.
49 Pour Iésèr, clan de l'Isri; pour Shilèm, clan du Shilémi.
50 Voilà les clans de Naphtali pour leurs clans et leurs recensés: quarante-cinq mille quatre cents.
51 Voilà les recensés des Benéi Israël: six cent un mille sept cent trente.
52 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
53 "Répartis la terre entre ceux-là, pour possession, selon le nombre des noms.
54 Au multiple, tu multiplieras sa possession. Au moindre, tu amoindriras sa possession. À l'homme, selon ses recensés, sa possession sera donnée.
55 Mais la terre sera répartie au sort. Ils la posséderont aux noms des branches de leurs pères.
56 Tu répartiras son héritage, à bouche du sort, entre les multiples et les moindres".
57 Voilà les recensés du Lévi pour leurs clans: pour Guérshôn, clan du Guérshouni; pour Qeat, clan du Qeati; pour Merari, clan du Merari.
58 Voilà les clans de Lévi: clan du Libni, clan du Hèbroni, clan du Mahli, clan du Moushi, clan du Qorhi. Qeat a enfanté Amrâm.
59 Nom de la femme d' Amrâm, Iokhèbèd, fille de Lévi, qui l'enfanta pour Lévi, en Misraîm. Elle enfanta pour Amrâm Aarôn, Moshè et Miriâm, leur soeur.
60 Naissent, pour Aarôn, Nadab, Abiou, Èl azar, Itamar.
61 Nadab et Abiou meurent en présentant un feu étranger face à IHVH-Adonaï.

62 Et ce sont leurs recensés, vingt-trois mille; tout mâle d'une lunaison et
au-dessus. Non, ils n'avaient pas été recensés au milieu des Benéi Israël, car il ne
leur avait pas été donné de possession au milieu des Benéi Israël.
63 Voilà les recensés de Moshè et d'Èl azar, le desservant, qui ont recensé
les Benéi Israël dans les steppes de Moab, sur le Iardèn de Ieriho.
64 Parmi ceux-là il n'était pas un homme de ceux recensés par Moshè et
Aarôn, le desservant, qui avaient recensé les Benéi Israël au désert du Sinaï.
65 Oui, IHVH-Adonaï leur avait dit: « Ils mourront, ils mourront au
désert.”
Pas un homme d’entre eux n’était resté, sauf Kaléb bèn Iephounè et
Iehoshoua‘ bîn Noun.

Chapitre 27.

1 Les filles de Selophhad bèn Héphèr bèn Guil ad bèn Makhir bèn
Menashè, des clans de Menashè bèn Iosseph, se présentent alors. Voici les noms
de ses filles: Mahla, No a, Hogla, Milka et Tirsa.
2 Elles se tiennent face à Moshè, face à Èl azar, le desservant, face aux
nassis et à toute la communauté, à l'ouverture de la tente du rendez-vous pour
dire: 3 "Notre père est mort au désert. Il n'était pas parmi la communauté des
conjurés contre IHVH-Adonaï dans la communauté de Qorah; oui, il est mort par
sa faute et n'avait pas de fils.
4 Pourquoi le nom de notre père, qui n'avait pas de fils, serait-il soustrait
du milieu de son clan? Donne-nous une propriété parmi les frères de notre père".
5 Moshè présente leur jugement face à IHVH-Adonaï.
6 IHVH-Adonaï dit à Moshè pour dire:
7 "Les filles de Selophhad parlent sincèrement. Tu leur donneras, tu leur
donneras propriété de possession parmi les frères de leur père. Faites-leur passer
la possession de leur père.
8 Tu parleras aux Benéi Israël pour dire: <Quand un homme mourra sans
fils, faites passer sa possession à sa fille.
9 S'il n'a pas de fille, donnez sa possession à ses frères.
10 S'il n'a pas de frère, donnez sa possession aux frères de son père.
11 Si son père n'a pas de frère, donnez sa possession à sa chair, la plus
proche de son clan, qui en héritera>". C'est pour les Benéi Israël en règle de
jugement, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè. Iehoshoua 12 IHVH-
Adonaï dit à Moshè: "Monte sur cette montagne des Abarîm. Vois la terre que
j'ai donnée aux Benéi Israël.
13 Vois-la, tu seras ajouté à tes peuples, toi aussi, comme fut ajouté
Aarôn, ton frère,

14 quand vous vous êtes rebellés contre ma bouche, au désert de Sîn, lors de la querelle de la communauté, afin que je sois consacré par les eaux, sous leurs yeux". Ce sont les eaux de Meribat-Qadésh, de la Querelle de Qadésh, au désert du Sîn.
15 Moshè parle à IHVH-Adonaï pour dire:
16 "IHVH-Adonaï, l'Elohîms des souffles de toute chair, préposera un homme sur la communauté,
17 qui sorte en face d'eux et vienne en face d'eux, les fasse sortir et les fasse venir. La communauté des Benéi Israël ne sera pas comme ovins sans pasteur".
18 IHVH-Adonaï dit à Moshè: "Prends Iehoshoua bîn Noun, un homme qui a le souffle en lui. Impose sur lui ta main.
19 Fais-le se tenir face à Èl azar, le desservant, face à toute la communauté; ordonne-le sous leurs yeux.
20 Donne-lui de ta majesté pour que toute la communauté des Benéi Israël entende.
21 Il se tiendra face à Èl azar, le desservant; il questionne pour lui le jugement des Ourîm, face à IHVH-Adonaï. À sa bouche, ils sortiront et, à sa bouche, ils viendront, lui, tous les Benéi Israël avec lui, et toute la communauté".
22 Moshè fait comme IHVH-Adonaï le lui a ordonné. Il prend Iehoshoua. Il le fait se tenir face à Èl azar, le desservant, et face à toute la communauté.
23 Il impose ses mains sur lui et l'ordonne, comme IHVH-Adonaï a parlé, par la main de Moshè.

Chapitre 28.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Ordonne aux Benéi Israël pour dire : Mon présent, mon pain pour mes feux, l'odeur de mon agrément, vous les garderez pour me les présenter à leur rendez-vous.
3 Dis-leur: Voici le feu que vous présenterez à IHVH-Adonaï, moutons d'un an, intacts, deux par jour, montée permanente.
4 Tu feras l'un des moutons le matin, tu feras le deuxième des moutons entre les deux soirs,
5 un dixième d'épha de semoule, en offrande, mélangé d'huile concassée, un quart de în.
6 Montée permanente faite au mont Sinaï, odeur agréable, feu pour IHVHAdonaï.
7 Sa libation, un quart de în par mouton. Dans le sanctuaire, verse la

libation de liqueur pour IHVH-Adonaï.
8 Tu feras le deuxième mouton entre les deux soirs; tu feras selon l'offrande du matin et sa libation: feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï.
9 Le jour du Shabat, deux moutons d'un an, intacts, deux dixièmes de semoule, offrande mélangée d'huile, et sa libation.
10 Montée de shabat en shabat, sur la montée permanente et sa libation.
11 En tête de vos lunaisons, présentez la montée à IHVH-Adonaï: deux bouvillons, fils de bovins, un bélier, sept moutons d'un an, intacts; 12 et trois dixièmes de semoule, offrande mélangée d'huile par bouvillon; deux dixièmes de semoule, offrande mélangée d'huile par bélier; 13 un dixième, un dixième de semoule, offrande mélangée d'huile par mouton : montée, odeur agréable, feu pour IHVH-Adonaï.
14 Et leurs libations seront d'un demi-în par bouvillon, un tiers de în par bélier et un quart de în par mouton: vin. Voilà la montée, de lunaison en lunaison, pour les lunaisons de l'année.
15 Et un bouc de chèvres pour défauteur, pour IHVH-Adonaï. Il sera fait en plus de la montée permanente et de sa libation.
16 La première lunaison, le quatorzième jour de la lunaison: Pèssah, Pâque pour IHVH-Adonaï.
17 Le quinzième jour de cette lunaison, fête. Sept jours, il sera mangé des azymes.
18 Le premier jour, vocation sacrée, vous ne ferez aucun ouvrage du service.
19 Présentez un feu, montée pour IHVH-Adonaï, deux bouvillons, fils de bovins, un bélier, sept moutons d'un an; ils seront intacts pour vous.
20 Vous ferez leur offrande, semoule mélangée d'huile, trois dixièmes par bouvillon et deux dixièmes par bélier.
21 Tu feras un dixième, un dixième par mouton, pour les sept moutons.
22 Un bouc défauteur, pour vous absoudre,
23 outre la montée du matin, qui est pour la montée permanente; vous ferez ceux-là.
24 Vous ferez comme ceux-là, chaque jour, sept jours: pain, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï. Il sera fait en plus de la montée permanente et de sa libation.
25 Le septième jour sera pour vous vocation sacrée; vous ne ferez aucun ouvrage du service.
26 Au jour des Prémices, en présentant une offrande nouvelle à IHVH-Adonaï, dans vos semaines, ce sera pour vous vocation sacrée; vous ne ferez aucun ouvrage du service.

27 Présentez une montée, odeur agréable pour IHVH-Adonaï : deux bouvillons, fils de bovins, un bélier, sept moutons d'un an;

28 et leur offrande, semoule mélangée d'huile, trois dixièmes par bouvillon, deux dixièmes par bélier,

29 un dixième, un dixième par mouton, pour les sept moutons.

30 Un bouc de chèvres pour vous absoudre;

31 en plus de la montée permanente et de son offrande, vous le ferez.

Ils seront intacts pour vous, avec leurs libations.

Chapitre 29.

1 La septième lunaison, le un de la lunaison, ce sera pour vous vocation sacrée.

Vous ne ferez aucun ouvrage du service. Ce sera pour vous un jour d'ovation.

2 Faites une montée, en odeur agréable pour IHVH-Adonaï : un bouvillon, fils de bovin, un bélier, sept moutons d'un an, intacts, 3 leur offrande, semoule mélangée d'huile, trois dixièmes par bouvillon, deux dixièmes par bélier,

4 un dixième par mouton, pour les sept moutons;

5 un bouc de chèvres en défauteur pour vous absoudre, 6 à part la montée de la lunaison, avec son offrande, la montée permanente avec son offrande et leurs libations, en règle, en odeur agréable, feu pour IHVH-Adonaï.

7 Le dix de cette septième lunaison, ce sera pour vous vocation sacrée: violentez vos êtres; vous ne ferez aucun ouvrage.

8 Présentez une montée pour IHVH-Adonaï, odeur agréable: un bouvillon, fils de bovin, un bélier, sept moutons d'un an; ils seront intacts pour vous.

9 Leur offrande, semoule mélangée d'huile, trois dixièmes par bouvillon, deux dixièmes par bélier,

10 un dixième, un dixième par mouton, pour les sept moutons; 11 un bouc de chèvres en défauteur, outre le défauteur des absolutions, la montée permanente, son offrande, leurs libations.

12 Le quinzième jour de la septième lunaison, ce sera pour vous vocation sacrée. Vous ne ferez aucun ouvrage du service. Fêtez la fête de IHVH-Adonaï sept jours.

13 Présentez une montée, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï: treize bouvillons, fils de bovins, deux béliers, quatorze moutons d'un an, ils seront intacts.

14 Leur offrande, semoule mélangée d'huile, trois dixièmes par

bouvillon, pour les treize bouvillons; deux dixièmes par bélier, pour les deux béliers; 15 un dixième, un dixième par mouton pour les quatorze moutons.

16 Un bouc de chèvres en défauteur, outre la montée permanente, son offrande et sa libation.

17 Le deuxième jour, douze bouvillons, fils de bovins, deux béliers, quatorze moutons d'un an, intacts,

18 avec leur offrande, et leurs libations, pour les bouvillons, les béliers, les moutons selon leur nombre, en règle;

19 un bouc de chèvres en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.

20 Le troisième jour: onze bouvillons, deux béliers, quatorze moutons d'un an, intacts;

21 leur offrande, leurs libations, pour les bouvillons, les béliers, les moutons, selon leur nombre, en règle;

22 un bouc en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.

23 Le quatrième jour, dix bouvillons, deux béliers; quatorze moutons d'un an, intacts;

24 leur offrande, leurs libations, pour les bouvillons, les béliers, les moutons selon leur nombre, en règle;

25 un bouc de chèvres, en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.

26 Le cinquième jour, neuf bouvillons, deux béliers, quatorze moutons d'un an, intacts;

27 leur offrande, leurs libations pour les bouvillons, les béliers, les moutons selon leur nombre, en règle;

28 un bouc en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.

29 Le sixième jour, huit bouvillons, deux béliers, quatorze moutons d'un an, intacts;

30 leur offrande, leurs libations, pour les bouvillons, les béliers, les moutons selon leur nombre, en règle;

31 un bouc en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.

32 Le septième jour, sept bouvillons, deux béliers, quatorze moutons d'un an, intacts;

33 leur offrande, leurs libations, pour les bouvillons, les béliers, les moutons, selon leur nombre, selon leurs règles;

34 un bouc en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa

libation.
35 Le huitième jour sera pour vous une férie; vous ne ferez aucun ouvrage du service.
36 Présentez une montée, feu, odeur agréable pour IHVH-Adonaï : un bouvillon, un bélier, sept moutons d'un an, intacts;
37 leur offrande, leurs libations, pour le bouvillon, le bélier, les moutons, selon leur nombre, en règle;

38 un bouc en défauteur, outre la montée permanente, son offrande, sa libation.
39 Vous ferez ceux-là pour IHVH-Adonaï, en vos rendez-vous, outre vos voeux et vos gratifications, pour vos montées et vos offrandes, pour vos libations, pour vos pacifications.»

Chapitre 30.

1 Moshè dit aux Benéi Israël tout ce que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè.
2 Moshè parle aux têtes de branches des Benéi Israël pour dire: "Voici la parole qu'a ordonnée IHVH-Adonaï:
3 l'homme qui voue un voeu pour IHVH-Adonaï, ou fait un serment pour lier son être par un lien, ne profanera pas sa parole. Il fera selon tout ce qui est sorti de sa bouche.
4 Quand une femme vouera un voeu pour IHVH-Adonaï et se lie d'un lien dans la maison de son père, dans sa jeunesse,
5 et que son père entend son voeu et le lien par lequel elle a lié son être, si son père fait le sourd, tous ses voeux sont valides, tout lien par lequel elle a lié son être est valide.
6 Si son père l'en empêche le jour où il l'entend, tous ses voeux et ses liens par lesquels elle a lié son être ne sont pas valides. IHVH-Adonaï lui pardonne, oui, son père l'a empêchée.
7 Si elle est, si elle est à un homme avec ses voeux sur elle, ou ce que ses lèvres ont prononcé pour lier son être,
8 si son homme entend et fait le sourd le jour où il l'entend, ses voeux seront valides; les liens par lesquels elle a lié son être seront valides.
9 Si, le jour où son homme l'entend, il l'en empêche et annule pour elle son voeu, ce que ses lèvres ont prononcé pour lier son être, IHVH-Adonaï lui pardonnera.
10 Le voeu d'une veuve ou d'une répudiée, tout ce dont elle a lié son être, sera valide pour elle.

11 Si une femme voue un voeu dans la maison de son homme, ou qu'elle lie son être avec un lien par serment,
12 si son homme l'entend, qu'il fasse le sourd et ne l'en empêche pas, ses voeux seront valides, et tout lien par lequel elle a lié son être sera valide.
13 Si un homme les annule, les annule au jour où il l'entend, tout ce qui est sorti de ses lèvres pour ses voeux et pour lier son être, ceux-ci ne seront pas valides; IHVH-Adonaï lui pardonnera.
14 Tout voeu, tout serment lié pour violenter l'être, son homme le validera, et son homme l'annulera.
15 Si son homme pour elle fait le sourd, fait le sourd, de jour en jour, il valide tous ses voeux ou tous les liens qui sont sur elle. Il les a validés, oui, il a fait le sourd pour elle le jour où il les a entendus.
16 S'il les a annulés, les a annulés après les avoir entendus, il se charge de son tort à elle".
17 Voilà les lois que IHVH-Adonaï a ordonnées à Moshè, entre l'homme et sa femme, entre le père et sa fille dans sa jeunesse, dans la maison de son père.

Chapitre 31.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Venge de vengeance les Benéi Israël contre le Midiani, ensuite tu seras ajouté à tes peuples".
3 Moshè parle au peuple pour dire: "Équipez, parmi vous, des hommes pour la milice. Ils seront contre Midiân, pour donner la vengeance de IHVH-Adonaï contre Midiân.
4 Vous les enverrez à la milice, mille par branche, mille par branche, pour toutes les branches d'Israël".
5 Parmi les milliers d'Israël, mille par branche, s'engagent douze mille pionniers à la milice.
6 Moshè les envoie, mille par branche, à la milice, eux et Pinhas bèn Èl azar, le desservant, à la milice, les objets du sanctuaire et les trompettes de l'ovation en sa main.
7 Ils militent contre Midiân, comme IHVH-Adonaï l'a ordonné à Moshè, et tuent tous les mâles.
8 Et ils tuent les rois de Midiân avec leurs victimes: Evi, Rèqèm, Sour, Hour, Rèba , les cinq rois de Midiân. Ils tuent Bil âm bèn Be or à l'épée.

9 Les Benéi Israël capturent les femmes de Midiân et leur marmaille; ils pillent toutes leurs bêtes, tout leur cheptel, toutes leurs richesses, 10 ils incendient au feu toutes leurs villes, en leurs établissements, tous leurs bastions.

11 Ils prennent tout le butin et toute la prise, en humains et en bêtes.

12 Ils font venir vers Moshè, vers Èl azar, le desservant, et vers la communauté des Benéi Israël, les captifs, la prise, le butin vers le camp, vers les steppes de Moab, près du Iardèn de Ieriho.

13 Moshè, Èl azar, le desservant, tous les nassis de la communauté, sortent à leur abord hors du camp.

14 Moshè écume contre les préposés de l'armée, les chefs de mille et les chefs de cent revenus de la milice en guerre.

15 Moshè leur dit: "Vous avez laissé en vie toutes les femelles!

16 Voilà, ce sont elles qui ont engagé la rébellion des Benéi Israël, sur le propos de Bil âm contre IHVH-Adonaï à propos de Pe or; c'était une calamité contre la communauté de IHVH-Adonaï.

17 Maintenant, tuez tout mâle dans la marmaille, et tuez toute femme qu'a pénétrée un homme à couche de mâle;

18 mais toute femme dans la marmaille, celles qui n'ont pas été pénétrées à couche de mâle, laissez-les vivre pour vous.

19 Et vous, campez hors du camp sept jours. Tout tueur d'un être, tout toucheur d'une victime, se défautera le troisième et le septième jour, vous et vos captifs.

20 Tout habit, tout objet de peau, tout ouvrage de chèvre, tout objet de bois, vous les défauterez".

21 Èl azar, le desservant, dit aux hommes de la milice venant à la guerre: "Voici la règle de la tora que IHVH-Adonaï a ordonnée à Moshè.

22 Certes, l'or, l'argent, le bronze, le fer, l'étain, le plomb, 23 tout propos qui viendra au feu, vous le ferez passer au feu pour être purifié; certes, par les eaux lustrales, il sera défauté. Tout ce qui ne viendra pas au feu, vous le ferez passer aux eaux.

24 Lessivez vos habits, le septième jour, vous serez purifiés. Ensuite vous viendrez au camp".

25 IHVH-Adonaï dit à Moshè pour dire:

26 "Relève les têtes de la prise des captifs, en humains et en bêtes, toi, Èl azar le desservant, avec les têtes de pères de la communauté.

27 Tu partageras la prise entre saisis par la guerre, sortis à la milice, et toute la communauté.

28 Prélève une taxe pour IHVH-Adonaï, sur les hommes de guerre, sortis à la milice, un être sur cinq cents: des humains, des bovins, des ânes ou des

ovins.
29 Vous la prendrez sur leur moitié, et tu donneras à Èl azar, le desservant, le prélèvement de IHVH-Adonaï.
30 De la moitié revenant aux Benéi Israël, tu le prendras au taux d'un pour cinquante: des humains, des bovins, des ânes, des ovins, et de toutes bêtes.
Donne-les aux Lévi gardiens à la garde de la demeure de IHVH-Adonaï".
Le butin
31 Moshè et Èl azar, le desservant, font comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè.
32 Et c'est la prise, l'excédent du pillage, ce que le peuple de la milice avait pillé : ovins, six cent soixante-quinze mille;
33 bovins, soixante-douze mille;
34 ânes, soixante et un mille;
35 êtres humains : des femmes qui n'avaient pas été pénétrées à couche de mâle, tous les êtres, trente-deux mille.
36 Et c'est la moitié en part des sortants à la milice : nombre d'ovins, trois cent trente-sept mille cinq cents;
37 et c'est la taxe sur les ovins pour IHVH-Adonaï, six cent soixante-
quinze; 38 bovins, trente-six mille; leur taxe pour IHVH-Adonaï, soixante-
douze; 39 ânes, trente mille cinq cents; leur taxe pour IHVH-Adonaï, soixante et
un; 40 êtres humains, seize mille; leur taxe pour IHVH-Adonaï, trente-deux
êtres.
41 Moshè donne la taxe du prélèvement de IHVH-Adonaï à Èl azar le desservant, comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè.
42 La moitié des Benéi Israël, que Moshè avait partagée entre les hommes qui militent,
43 c'est la moitié de la communauté, en ovins, trois cent trente-sept mille cinq cents;
44 bovins, trente-six mille;
45 ânes, trente mille cinq cents;
46 êtres humains, seize mille.
47 Moshè prend de la moitié revenant aux Benéi Israël un taux d'un pour cinquante, d'humains, de bêtes, et les donne aux Lévi, gardiens à la garde de la demeure de IHVH-Adonaï, comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè.
48 Les préposés des milliers de la milice, chefs de mille et chefs de cent se présentent à Moshè.
49 Ils disent à Moshè: "Tes serviteurs ont relevé les têtes des hommes de guerre qui sont en notre main. Il n'en manque pas un seul.
50 Nous avons présenté un présent à IHVH-Adonaï, ce que l'homme a

trouvé: objet d'or, gourmette, bracelet, bague, anneaux, breloque, pour absoudre
nos êtres en face de IHVH-Adonaï".
51 Moshè et Èl azar, le desservant, leur prennent l'or, tout objet fait.
52 C'est tout l'or du prélèvement qu'ils prélèvent pour IHVH-Adonaï:
seize mille sept cent cinquante sicles, des chefs de mille et des chefs de cent.

53 Les hommes de la milice avaient pillé chacun pour soi.
54 Moshè et Èlʻazar, le desservant, prennent l'or des chefs de mille et des
chefs de cent. Ils le font venir dans la tente du rendez-vous, mémorisation des
Benéi Israël en face de IHVH-Adonaï.

Chapitre 32.

1 Un cheptel multiple était aux Benéi Reoubén et aux Benéi Gad, fort
vigoureux.
Ils voient la terre de Ia zér et la terre de Guil ad. Et voici, le lieu est lieu
de cheptel.
2 Les Benéi Gad et les Benéi Reoubén viennent. Ils disent à Moshè et à
Èl azar, le desservant, et aux nassis de la communauté pour dire: 3 " Atarot,
Dibôn, Ia zér, Nimra, Hèshbôn, Èl alé, Sebâm, Nebo et Be ôn, 4 la terre que
IHVH-Adonaï a frappée face à la communauté d'Israël est une terre à cheptel. Or
tes serviteurs ont des troupeaux".
5 Ils disent: "Si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que cette terre soit
donnée à tes serviteurs en propriété. Ne nous faites pas passer le Iardèn".
6 Moshè dit aux Benéi Gad et aux Benéi Reoubén: "Vos frères
viendraient à la guerre et vous resteriez ici?
7 Pourquoi décourageriez-vous le coeur des Benéi Israël de passer vers la
terre que IHVH-Adonaï leur a donnée?
8 Ainsi ont fait vos pères, quand je les ai envoyés de Qadésh Barnéa pour
voir la terre.
9 Ils montent jusqu'au Nahal Èshkol et voient la terre. Ils découragent le
coeur des Benéi Israël, pour qu'ils ne viennent pas vers la terre que IHVH-
Adonaï leur a donnée.
10 La narine de IHVH-Adonaï brûle, ce jour-là. Il jure pour dire: 11 <Les
hommes qui montent de Misraîm, de vingt ans et au-dessus, ne verront pas la
glèbe que j'ai jurée à Abrahâm, à Is'hac et à Ia acob, car ils n'ont rien accompli
derrière moi,
12 sauf Kaléb bèn Iephounè le Qenizi et Iehoshoua bîn Noun, car ils ont
accompli derrière moi.>
13 La narine de IHVH-Adonaï brûle contre Israël. Il les fait se mourir au

désert quarante ans, jusqu'à l'achèvement de tout ce cycle, faiseur de mal aux yeux de IHVH-Adonaï.

14 Voici, vous vous êtes levés à la place de vos pères, culture d'hommes fautifs, pour ajouter encore à la brûlure de narine de IHVH-Adonaï contre Israël.

15 Si vous retourniez loin derrière lui, il ajouterait encore à le laisser au désert; et vous détruiriez tout ce peuple".

16 Ils s'avancent vers lui et disent: "Nous bâtirons des claies à ovins pour notre cheptel ici, des villes pour notre marmaille;

17 et nous, nous serons des pionniers résolus en face des Benéi Israël, jusqu'à ce que nous les ayons fait venir vers leur lieu. Notre marmaille habitera dans les villes fortifiées, contre les faces des habitants de la terre.

18 Nous ne retournerons pas dans nos maisons avant que les Benéi Israël aient possession, chaque homme sa possession.

19 Car nous n'aurons pas de possession avec eux au passage du Iardèn et plus loin: oui, notre possession nous est échue au passage du Iardèn, vers l'orient".

20 Moshè leur dit : "Si vous faites cette parole, si vous devenez des pionniers en face de IHVH-Adonaï, pour la guerre,

21 que tous vos pionniers passent le Iardèn en face de IHVH-Adonaï, jusqu'à ce qu'il ait déshérité ses ennemis en face de lui;

22 que la terre soit conquise en face de IHVH-Adonaï, et qu'ensuite vous retourniez, vous serez innocents envers IHVH-Adonaï et envers Israël; cette terre sera pour vous une propriété en face de IHVH-Adonaï.

23 Si vous ne faites pas ainsi, voici: vous fauteriez envers IHVH-Adonaï.

Connaissez votre faute, qui vous trouvera!

24 Bâtissez pour vous et pour votre marmaille des villes des claies pour vos ovins. Et faites ce qui est sorti de votre bouche".

25 Les Benéi Gad et les Benéi Reoubén disent à Moshè pour dire : "Tes serviteurs feront comme mon maître l'ordonne.

26 Notre marmaille, nos femmes, notre cheptel, toutes nos bêtes, seront là, dans les villes de Guil ad.

27 Tes serviteurs, tout pionnier de la milice, passeront en face de IHVH-Adonaï, pour la guerre, comme mon maître a parlé".

28 Moshè donne des ordres à leur sujet à Èl azar le desservant, et à Iehoshoua bîn Noun, et aux têtes de pères de branches des Benéi Israël.

29 Moshè leur dit: "Si les Benéi Gad et les Benéi Reoubén passent avec vous le Iardèn, tout pionnier à la guerre en face de IHVH-Adonaï, et que la terre en face de vous soit conquise, vous leur donnerez la terre de Guil ad en propriété.

30 S'ils ne passent pas en pionniers avec vous, ils auront propriété parmi vous, en terre de Kena ân".

31 Les Benéi Gad et les Benéi Reoubén répondent pour dire: "Ce que IHVHAdonaï a parlé à tes serviteurs, oui, nous le ferons.

32 Nous passerons en pionniers en face de IHVH-Adonaï, vers la terre de Kena ân. Quant à notre possession, elle est pour nous au passage du Iardèn".

33 Moshè leur donne, aux Benéi Gad, aux Benéi Reoubén, et au mi-rameau de Menashè bèn Iosseph, le royaume de Sihôn, roi des Emori, le royaume d' Og, roi de Bashân, la terre avec ses villes, en ses frontières, et les villes de la terre, autour.

34 Les Benéi Gad bâtissent Dibôn, Atarot, Aro ér,

35 Atrot-Shophân, Ia zér, Iagbeha,

36 Béit Nimra, Béit Arâm, villes fortifiées et claies à ovins. Installation
37 Les Benéi Reoubén bâtissent Hèshbôn Èl alé, Qiriataîm, 38 Nebo, Ba al Me
ôn au nom changé, et Sibma. Ils crient des noms, les noms des villes qu'ils ont bâties.

39 Les Benéi Makhir bèn Menashè vont vers Guil ad et l'investissent. Il hérite de l'Emori qui y est.

40 Moshè donne Guil ad à Makhir bèn Menashè. Il y habite.

41 Iaïr bèn Menashè va et investit leurs douars. Il les crie: "Douars de Iaïr".

42 Nobah va et investit Qenat et ses essaims. Il crie Nobah de son nom.

Chapitre 33.

1 Voici les départs des Benéi Israël, qui sont sortis de la terre de Misraîm, pour leurs milices, par la main de Moshè et d'Aarôn.

2 Moshè écrit leurs sorties en leurs départs, sur la bouche de IHVH-Adonaï.

Voici leurs départs, en leurs sorties.

3 La première lunaison, le quinzième jour de la première lunaison, ils partent de Ra amsés. Le lendemain de Pèssah, les Benéi Israël sortent la main altière, sous les yeux de tout Misraîm.

4 Misraîm! Ils ensevelissent ceux que IHVH-Adonaï y a frappés parmi eux, tout aîné. IHVH-Adonaï a fait justice contre leurs Elohîms.

5 Les Benéi Israël partent de Ra amsés et campent à Soukot.

6 Ils partent de Soukot et campent à Étâm, à l'extrémité du désert.

7 Ils partent d'Étâm et retournent vers Pi-ha-Hirot, face à Ba al Sephôn. Ils campent face à Migdol.

8 Ils partent, face à Hirot. Ils passent au milieu de la mer, vers le désert.

Ils vont une route de trois jours dans le désert d'Étâm et campent à Mara.
9 Ils partent de Mara et viennent à Éilîm. À Éilîm, il est douze yeux d'eaux et soixante-dix dattiers. Ils campent là.
10 Ils partent d'Éilîm et campent sur la mer du Jonc.
11 Ils partent de la mer du Jonc et campent dans le désert de Sîn.
12 Ils partent du désert de Sîn et campent à Dophka.
13 Ils partent de Dophka et campent à Aloush.
14 Ils partent d'Aloush et campent à Rephidîm. Là il n'était pas d'eau à boire pour le peuple.
15 Ils partent de Rephidîm et campent dans le désert du Sinaï.
16 Ils partent du désert du Sinaï et campent à Qibrot-ha-Taava.
17 Ils partent de Qibrot-ha-Taava et campent à Haserot.
18 Ils partent de Haserot et campent à Ritma.
19 Ils partent de Ritma et campent à Rimôn Pèrès.
20 Ils partent de Rimôn Pèrès et campent à Libna.
21 Ils partent de Libna et campent à Rissa.
22 Ils partent de Rissa et campent à Qehélata.
23 Ils partent de Qehélata et campent au mont Shèphèr.
24 Ils partent du mont Shèphèr et campent à Harada.
25 Ils partent de Harada et campent à Maqélot.
26 Ils partent de Maqélot et campent à Tahat.
27 Ils partent de Tahat et campent à Tèrah.
28 Ils partent de Tèrah et campent à Mitqa.
29 Ils partent de Mitqa et campent à Hashmona.
30 Ils partent de Hashmona et campent à Mossérot.
31 Ils partent de Mossérot et campent à Benéi Ia aqân.
32 Ils partent de Benéi Ia aqân et campent à Hor-ha-Guidgad.
33 Ils partent de Hor-ha-Guidgad et campent à Iotbata.
34 Ils partent de Iotbata et campent à Abrona.
35 Ils partent d' Abrona et campent à Èsiôn Guèbèr, 36 Ils partent d'Èsiôn
Guèbèr et campent au désert de Sîn: c'est Qadésh.
37 Ils partent de Qadésh et campent à Or-le-Mont, à l'extrémité de la terre d'Edôm.
38 Aarôn, le desservant, monte à Or-le-Mont, sur la bouche de IHVH-Adonaï, et meurt là, la quarantième année de la sortie des Benéi Israël de la terre de Misraîm, la cinquième lunaison, le premier de la lunaison.
39 Aarôn a cent vingt-trois ans à sa mort à Or-le-Mont, 40 Le Kena ani,
roi d' Arad, qui habite dans le Nèguèb, en terre de Kena ân, entend la venue des
Benéi Israël.

41 Ils partent d'Or-le-Mont et campent à Salmona.
42 Ils partent de Salmona et campent à Pounôn.

43 Ils partent de Pounôn et campent à Obot.
44 Ils partent d'Obot et campent à Iyéi-ha- Abarîm, à la frontière de
Moab.
45 Ils partent d'Iyîm et campent à Dibôn-Gad.
46 Ils partent de Dibôn-Gad et campent à Almôn-Diblatayema.
47 Ils partent d' Almôn-Diblatayema et campent sur les monts Abarîm,
face à Nebo.
48 Ils partent des monts Abarîm et campent dans les steppes de Moab,
sur le Iardèn de Ieriho.
49 Ils campent sur le Iardèn, de Béit-ha-Ieshimot jusqu'à Abél-ha-Shitîm,
dans les steppes de Moab. La conquête
50 IHVH-Adonaï parle à Moshè, dans les steppes de Moab, sur le Iardèn
de Ieriho pour dire:
51 "Parle aux Benéi Israël et dis-leur: < Quand vous passerez le Iardèn,
vers la terre de Kena ân, déshéritez tous les habitants de la terre en face de vous;
52 perdez tous leurs masques, vous perdrez toutes leurs répliques de fonte, vous
dévasterez tous leurs tertres.
53 Déshéritez la terre et habitez-la: oui, à vous, j'ai donné la terre pour
que vous en héritiez.
54 Vous posséderez la terre au sort, pour vos clans. Au multiple, vous
multiplierez sa possession; au moindre, tu amoindriras sa possession. Ce qui
sortira là pour lui au sort sera à lui. Vous posséderez selon les branches de vos
pères.
55 Si vous ne déshéritez pas les habitants de la terre en face de vous,
ceux d'entre eux que vous laisserez seront des acanthes dans vos yeux, des
épines dans vos côtes. Ils vous oppriment sur la terre où vous habitez.
56 Et c'est, ce que j'imaginais leur faire, je le ferai contre vous>".

Chapitre 34.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:
2 "Ordonne-le aux Benéi Israël et dis-leur: Oui, vous venez vers la terre
de Kena ân; voici le pays qui tombera pour vous en possession; la terre de Kena
ân en ses frontières.
3 Et c'est à vous du coin du Nèguèb, du désert de Sîn à la main d'Edôm.
Et c'est la frontière du Nèguèb, à vous de l'extrémité de la mer du Sel vers le
levant.

4 La frontière contourne pour vous, du Nèguèb, vers la montée des Scorpions; elle passe à Sîn; ses sorties sont du Nèguèb à Qadésh Barnéa. Elle sort à Hasar-Adar et passe par Asmôn.

5 La frontière contourne Asmôn vers le torrent de Misraîm; ses sorties sont vers la mer.

6 La frontière de la mer, le Grande Mer est pour vous la frontière. Cela sera pour vous la frontière de la mer.

7 Cela sera pour vous la frontière du septentrion: de la Grande Mer, vous tracerez une ligne vers Or-le-Mont.

8 D'Or-le-Mont, vous tracerez une ligne à la venue de Hamat. Ses sorties à la frontière sont vers Sedad.

9 La frontière sort vers Ziphrôn. Ses sorties sont à Hasar Éinân. Cela sera votre frontière au septentrion.

10 Tirez pour vous une ligne, pour frontière vers le levant, de Hasar Éinân vers Shephâm.

11 La frontière descend de Shephâm vers Ribla au levant d' Éïn. La frontière descend et coudoie l'épaule de la mer de Kinèrèt vers le levant.

12 La frontière descend vers le Iardèn. Ses sorties sont sur la mer du Sel. Cela sera pour vous la terre, en ses frontières, autour".

13 Moshè ordonne aux Benéi Israël pour dire: "Voici la terre que vous posséderez au sort, que IHVH-Adonaï a ordonné aux neuf branches et à la mi-branche.

14 Oui, la branche des Benéi Reoubén, pour la maison de leurs pères, la branche des Benéi Gad pour la maison de leurs pères, et la mi-branche de Menashè ont pris leur possession.

15 Les deux branches et la mi-branche ont pris leur possession au passage du Iardèn de Ieriho, vers le levant, vers l'orient". Répartition des terres
16 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

17 "Voici les noms des hommes qui vous feront posséder la terre, Èl azar le desservant, Iehoshoua bîn Noun,

18 et un nassi, un nassi de chaque branche. Vous les prendrez pour faire posséder la terre.

19 Voici les noms des hommes: de la branche de Iehouda, Kaléb bèn Iephounè;

20 de la branche des Benéi Shim ôn, Shemouél bèn Amioud; 21 de la branche des Biniamîn, Èlidad bèn Kislôn;

22 de la branche des Benéi Dân, nassi Bouqi bèn Iogli.

23 Pour les Benéi Iosseph: de la branche des Benéi Menashè, nassi Haniél bèn Éphod;

24 de la branche des Benéi Èphraîm, nassi Qemouél bèn Shiphtân; 25 de la branche des Benéi Zebouloun, nassi Èlisaphân bèn Parnakh; 26 de la branche des Benéi Issaskhar, nassi Paltiél bèn Azân; 27 de la branche des Benéi Ashér, nassi Ahioud bèn Shelomi; 28 de la branche des Benéi Naphtali, nassi Pedaél bèn Amioud; 29 ceux-là IHVH-Adonaï les a ordonnés pour faire posséder les Benéi Israël, en terre de Kena'ân."

Chapitre 35.

1 IHVH-Adonaï parle à Moshè dans les steppes de Moab, près du Iardèn de Ieriho pour dire:

2 "Ordonne-le aux Benéi Israël: ils donneront aux Lévi, de la possession de leur propriété, des villes pour habiter, et le terroir autour des villes, donnez-les aux Lévi.

3 Les villes seront à eux pour habiter. Les terroirs seront à eux pour leurs bêtes, leurs acquis, tous leurs animaux.

4 Le terroir des villes que vous donnerez aux Lévi: du mur de la ville à l'extérieur, mille coudées autour.

5 Mesurez hors de la ville du coin vers le levant, deux mille coudées; du coin du Nèguèb, deux mille coudées; du coin de la Mer, deux mille coudées; du coin du septentrion, deux mille coudées, la ville au milieu. Tels seront pour eux les terroirs de leurs villes.

6 Les villes que vous donnerez aux Lévi, les six villes de refuge, là où vous donnerez au meurtrier de s'enfuir. En sus, vous leur donnerez quarante-deux villes.

7 Toutes les villes que vous donnerez aux Lévi, quarante-huit villes, elles et leurs terroirs,

8 les villes que vous donnerez des propriétés des Benéi Israël. Du multiple, vous prendrez beaucoup, du moindre, vous prendrez moins: l'homme, selon la possession qu'il possédera, donnera de ses villes aux Lévi". Les villes de refuge

9 IHVH-Adonaï parle à Moshè pour dire:

10 "Parle aux Benéi Israël et dis-leur: Quand vous passez le Iardèn, vers la terre de Kena ân,

11 charpentez-vous des villes. Elles seront pour vous des villes de refuge: le meurtrier qui a frappé un être par inadvertance s'enfuira là.

12 Les villes seront pour vous refuge contre le racheteur. Le meurtrier ne mourra pas avant de s'être tenu en face de la communauté, pour le jugement.

13 Les villes que vous donnerez, six villes de refuge, seront à vous.

14 Vous donnerez trois villes au passage du Iardèn, et vous donnerez trois

villes en terre de Kena ân, elles seront des villes de refuge.
15 Pour les Benéi Israël, pour le métèque et l'habitant parmi eux, ces six villes seront pour le refuge, pour que s'y enfuie tout frappeur d'être par inadvertance.
16 S'il l'a frappé avec un objet de fer et qu'il meure, c'est un meurtrier; le meurtrier sera mis à mort, à mort.
17 Si c'est une pierre à la main dont il mourra, il l'a frappé et il meurt, c'est un meurtrier; le meurtrier sera mis à mort, à mort.
18 Ou bien avec un objet de bois, à la main, dont il a frappé et il meurt, c'est un meurtrier; le meurtrier sera mis à mort, à mort.
19 Le racheteur du sang mettra à mort le meurtrier à son contact, il le mettra à mort.
20 S'il le boute par haine, s'il jette contre lui en le pourchassant et qu'il
meure, 21 ou qu'il l'ait frappé de sa main avec inimitié et qu'il meure, le frappeur
sera mis à mort, à mort. C'est un meurtrier. Le racheteur du sang mettra à mort le meurtrier à son contact.
22 S'il l'a bouté subitement, sans inimitié, ou s'il jette contre lui tout objet, sans le pourchasser,
23 ou toute pierre dont il meurt - il l'avait fait tomber sur lui sans l'avoir vu et il meurt; mais il n'était pas son ennemi et ne demandait pas son malheur -,
24 la communauté juge entre le frappeur et le racheteur du sang, sur ces jugements.
25 La communauté secourt le meurtrier de la main du racheteur du sang. La communauté le retourne dans sa ville de refuge, où il s'était enfui. Il y habite jusqu'à la mort du grand desservant qui a été messié à l'huile du sanctuaire.
26 Si le meurtrier sort, s'il sort des frontières de sa ville de refuge, où il
s'enfuira, 27 et que le racheteur du sang le trouve hors des frontières de sa ville
de refuge, si le racheteur de sang tue le meurtrier, il n'a pas en lui de sang.
28 Oui, le meurtrier habitera dans sa ville de refuge, jusqu'à la mort du grand desservant. Après la mort du grand desservant, le meurtrier retournera vers la terre de sa propriété.
29 Ce sont pour vous règles de jugements, pour vos cycles dans tous vos habitats.
30 Tout frappeur d'être à dires de témoins, le meurtrier sera meurtri. Un témoin unique ne répondra pas de la mort d'un être.

31 Vous ne prendrez pas de rançon pour l'être du meurtrier qui est un criminel devant mourir; oui, il sera mis à mort, à mort.
32 Vous ne prendrez pas de rançon pour qui doit s'enfuir vers sa ville de

refuge, pour qu'il retourne habiter sur la terre, avant que ne meure le desservant.

33 Vous ne maculerez pas la terre où vous êtes. Oui, le sang, lui, macularait la terre. Pour la terre, le sang qui y a été répandu ne s'absout que par le sang de celui qui l'a répandu.

34 Vous ne contaminerez pas la terre où vous habitez, au milieu de laquelle je demeure: oui, moi, IHVH-Adonaï, je demeure au milieu des Benéi Israël.”

Chapitre 36.

1 Les têtes de pères, du clan des Benéi Guil ad bèn Makhir bèn Menashè, des clans des Benéi Iosseph, se présentent. Ils parlent face à Moshè et face aux nassis, têtes de pères des Benéi Israël.

2 Ils disent: "IHVH-Adonaï a ordonné à mon maître de donner la terre en possession aux Benéi Israël par le sort. Et mon maître a reçu l'ordre de IHVHAdonaï de donner la possession de notre frère Selophhad à ses filles.

3 Elles seront pour femmes à l'un des fils des autres rameaux d'Israël. Leur possession sera soustraite à la possession de nos pères et ajoutée à la possession de la branche de laquelle elles seront. Elle sera soustraite au sort de notre possession.

4 Au jubilé des Benéi Israël, leur possession sera ajoutée à la possession de la branche de laquelle elles seront, et leur possession sera soustraite à la possession de la branche de nos pères".

5 Moshè ordonne aux Benéi Israël, sur la bouche de IHVH-Adonaï, pour dire:

"La branche des Benéi Iosseph parle sincèrement.

6 Voici la parole que IHVH-Adonaï a ordonnée pour les filles de Selophhad pour dire: Elles seront les femmes de qui sera bien à leurs yeux, mais elles seront femmes dans le clan de la branche de leur père.

7 Ainsi la possession des Benéi Israël ne tournera pas de branche en branche.

Oui, chaque homme des Benéi Israël collera à la possession de la branche de ses pères.

8 Toute fille qui hérite de la possession dans les branches des Benéi Israël sera pour femme à un homme du clan de la branche de son père, pour que chaque homme des Benéi Israël hérite de la possession de ses pères.

9 Ainsi, la possession ne tournera pas d'une branche à une autre. Oui, l'homme collera à sa possession, aux branches des Benéi Israël".

10 Comme IHVH-Adonaï l'avait ordonné à Moshè, ainsi firent les filles de Selophhad.

11 Mahla, Tirsa, Hogla, Milka et No a, les filles de Selophhad, sont pour femmes aux fils de leurs oncles.

12 Elles furent pour femmes dans les clans des Benéi Menashè bèn Iosseph.

Leur possession revint à la branche du clan de leur père.

13 Voilà les ordres et les jugements que IHVH-Adonaï ordonna aux Benéi Israël par la main de Moshè, dans les steppes de Moab, sur le Iardèn de Ieriho.

Paroles - Debarim - Deutéronome

Liminaire pour Paroles

Ici encore, le livre est intitulé d'après son premier mot significatif, et, en l'occurrence, ce mot est particulièrement bien choisi, puisqu'il s'agit d'une série de discours: Voici les paroles dont Moshè parla à tout Israël. Un autre nom, cependant, eut cours dès l'Antiquité, celui de Mishné Tora, Tora Seconde ou Répétition de la Tora. Cette expression se trouve d'ailleurs dans le livre lui-même (17,18) et dans Jos 8,32; c'est elle qui a donné le nom de Deutéronome, emprunté au grec et signifiant « Deuxième Loi ».

Le style de l'ouvrage est différent de celui des autres livres du Pentateuque. Dans les passages parallèles, il est moins concis et sa syntaxe est plus complexe. On y trouve des expressions particulières qui ont fait école et ont probablement influencé les rédacteurs d'autres ouvrages bibliques. Cette originalité du Deutéronome par rapport aux autres livres de la Tora a été reconnue dès l'Antiquité. Certes, il était considéré comme l'Acte de Moshè, et, par exemple, Nehèmyah (Néhémie) le cite sous ce nom (Ne 13,1). Mais les rabbis du Talmud se sont déjà demandés comment Moshè aurait pu décrire sa propre mort et son ensevelissement (Dt 34). Ils en avaient conclu que cette dernière partie du livre tout au moins avait été rédigée par Iehoshoua‘ (Josué). D'autres indices encore empêchent de voir dans ce livre l'oeuvre du grand législateur.

C'est dès l'Antiquité aussi qu'on a cru reconnaître le Deutéronome dans ce livre de la Tora dont la découverte, au temps du roi Josias, est rapportée par 2 R 22,8 ss. Certains en ont déduit que l'ouvrage avait été rédigé à cette époque par un groupe d'hommes soucieux de diriger et d'éclairer la réforme entreprise par ce souverain; ce qui est probablement exagéré. On peut penser toutefois que le Deutéronome est une composition très élaborée, le fruit d'une longue évolution qui ne s'est terminée que peu de temps avant la ruine du premier Temple, ou même, selon certains critiques, après l'exil à Babylone (586-538).

Les controverses dont ce livre est encore l'objet ne doivent pas nous en voiler la grandeur. Le Deutéronome est l'un des textes les plus émouvants de la Bible et, littérairement, l'un des plus parfaits. Le nouveau récit qu'il fait de certains aspects de l'histoire de Moshè, de sa vie et de sa mort, décrit bien le pacte dont il est l'intermédiaire entre IHVH-Adonaï et Israël comme

étant le lieu métaphysique privilégié de la rencontre de l'être et de l'univers. Les Dix Paroles conditionnent le fonctionnement d'une alliance qui préfigure les accomplissements messianiques promis, à l'heure des triomphes universels de la justice et de la paix.

Chapitre 1.

1 Voici les paroles dont Moshè parla à tout Israël, au passage du Iardèn, au désert, dans la steppe, devant Souph, entre Parân et Tophèl, Labân, Haserot et Di Zahab.

2 Onze jours de Horéb à Qadésh Barnéa' par la route du mont Sé'ir. Le départ de Horéb

3 Et c'est en l'an quarante, à la onzième lunaison, le premier de la lunaison, Moshè parla aux Benéi Israël de tout ce que IHVH-Adonaï lui avait ordonné pour eux.

4 Après avoir frappé, à Èdrè'i, Sihôn, roi des Emori, qui habite Hèshbôn, et 'Og, roi de Bashân, qui habite 'Ashtarot,

5 au passage du Iardèn, en terre de Moab, Moshè se résout à clarifier cette tora pour dire:

6 "IHVH-Adonaï, notre Elohîms, nous a parlé au Horéb, pour dire: 'C'est trop pour vous d'habiter ce mont.

7 Faites face, partez! Venez à la montagne de l'Emori et vers tous ses voisins, dans la steppe, dans la montagne, dans la plaine, au Nèguèb et sur la rive de la mer en terre du Kena'ani, au Lebanôn jusqu'au grand fleuve, le fleuve Perat.

8 Vois! J'ai donné la terre en face de vous, venez; héritez la terre que IHVHAdonaï jura de donner à vos pères, à Abrahâm, à Is'hac, à Ia'acob et à leur semence après eux'.

9 Je vous ai dit en ce temps, pour dire: 'Je ne pourrai pas, seul, me charger de vous.

10 IHVH-Adonaï votre Elohîms vous a multipliés. Voici, aujourd'hui vous êtes multiples comme les étoiles des ciels.

11 IHVH-Adonaï, l'Elohîms de vos pères, ajoutera en vous mille fois plus que vous n'êtes. Il vous bénit, comme il vous a parlé.

12 Comment porterai-je seul votre fardeau, votre charge, vos combats?

13 Octroyez-vous des hommes sages, sagaces et connus, pour vos rameaux, je les mettrai à votre tête'.

14 Vous me répondez et dites: 'La parole dont tu as parlé est bien pour la faire'.

15 Je prends les têtes de vos rameaux, hommes sages et connus, je vous les donne en têtes: chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante, chefs de dix et commissaires pour vos rameaux.

16 J'ordonne à vos juges, en ce temps, pour dire: 'Entendre vos frères!

Jugez-les avec justice, entre l'homme, son frère et son métèque.

17 Vous ne reconnaîtrez pas de faces dans le jugement, entendez le petit comme le grand. Ne vous épouvantez pas, face à un homme; oui, le jugement est à Elohîms. Le propos trop dur pour vous, présentez-le moi, je l'entendrai'.

18 Je vous ordonne, en ce temps, toutes les paroles que vous exécuterez.

19 Nous partons de Horéb, nous allons par tout ce désert grand et terrible, que vous avez vu sur la route du mont de l'Emori, comme IHVH-Adonaï nous l'a ordonné. Nous venons jusqu'à Qadésh Barnéa'.

20 Je vous dis : 'Vous êtes venus jusqu'au mont de l'Emori, que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, nous donne. Prospection

21 Vois! IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a donné la terre en face de toi. Monte!

Hérite, comme IHVH-Adonaï, l'Elohîms de tes pères, t'en a parlé; ne frémis pas, ne t'effare pas'.

22 Vous vous approchez tous de moi et dites: 'Nous enverrons des hommes, face à nous, ils fouilleront pour nous la terre. Ils nous retourneront les propos sur la route par laquelle nous monterons et sur les villes vers lesquelles nous viendrons'.

23 La parole est bien à mes yeux. Je prends parmi vous douze hommes, un homme par rameau.

24 Ils font face, montent vers la montagne, viennent jusqu'au torrent d'Èshkol et l'explorent.

25 Ils prennent en leurs mains des fruits de la terre, ils nous les font descendre et nous retournent le propos pour dire: 'La terre que IHVH-Adonaï, notre Elohîms, nous donne est bien'.

26 Mais vous ne consentez pas à monter, vous vous rebellez contre la bouche de IHVH-Adonaï votre Elohîms;

27 vous maugréez dans vos tentes et dites: 'IHVH-Adonaï, par haine de nous, nous a fait sortir de la terre de Misraîm pour nous donner en main de l'Emori, pour nous exterminer.

28 Où donc montons-nous? Nos frères ont fait fondre nos coeurs pour dire : C'est un peuple grand et altier, plus que nous, avec des villes grandes et fortifiées jusqu'aux ciels. Là nous avons même vu les fils des Géants!'

29 Je vous dis: 'Ne tressaillez pas, ne frémissez pas d'eux.

30 IHVH-Adonaï, votre Elohîms, qui va en face de vous, guerroiera pour vous, comme en tout ce qu'il a fait avec vous, en Misraîm, sous vos yeux.

31 Au désert que tu as vu, IHVH-Adonaï ton Elohîms t'a porté, comme l'homme porte son fils, sur toute la route où vous êtes allés jusqu'à votre venue en ce lieu'.

32 À cette parole, vous n'adhérez pas à IHVH-Adonaï votre Elohîms, 33
qui va sur la route, en face de vous pour prospecter pour vous un lieu où camper, avec le feu, la nuit, pour vous faire voir la route où vous irez, et avec la nuée, le jour.

34 IHVH-Adonaï entend la voix de vos paroles. Il écume et jure pour
dire: 35 'Aucun homme, parmi ces hommes-là, ce cycle du mal, ne verra la terre de bien que j'ai juré de donner à vos pères,

36 sauf Kaléb bèn Iephounè, lui, il la verra. À lui je donnerai la terre qu'il a foulée, et à ses fils, parce qu'il était pleinement derrière IHVH-Adonaï'.

37 Même contre moi, IHVH-Adonaï narina à cause de vous pour dire: 'Toi aussi tu ne viendras pas là.

38 Iehoshoua' bîn Noun, qui se tient en face de toi, lui viendra là. Renforce-le.

Oui, lui, il la fera posséder par Israël.

39 Et votre marmaille dont vous disiez: Ils seront à piller, vos fils, qui ne connaissent aujourd'hui le bien ni le mal, eux viendront là. Je la leur donnerai et ils en hériteront.

40 Vous, faites face; partez pour le désert sur la route de la mer du Jonc'.

41 Vous répondez et me dites: 'Nous avons fauté contre IHVH-Adonaï. Nous, nous monterons. Guerroyons comme nous l'a ordonné IHVH-Adonaï notre Elohîms. Que l'homme ceigne ses engins de guerre; nous aspirons à monter à la montagne'.

42 IHVH-Adonaï me dit: 'Dis-leur: Ne montez pas et ne guerroyez pas, car je ne suis pas en votre sein. Ainsi, vous ne serez pas battus en face de vos ennemis'.

43 Je vous parle, mais vous n'entendez pas. Vous vous rebellez contre la bouche de IHVH-Adonaï. Vous bouillez et montez à la montagne.

44 L'Emori qui habite cette montagne sort à votre abord. Ils vous poursuivent comme font les abeilles, et vous écrasent, de Sé'ir jusqu'à Horma.

45 Vous retournez et pleurez en face de IHVH-Adonaï. Mais IHVH-Adonaï n'entendait pas vos voix, il ne vous écoutait pas.

46 Vous habitez Qadésh des jours multiples comme les jours où vous y avez habité".

Chapitre 2.

1 "Nous faisons face et partons vers le désert par la route de la mer du Jonc, comme IHVH-Adonaï m'avait parlé. Nous contournons le mont Sé'ir, des jours nombreux.
2 IHVH-Adonaï me dit pour dire:
3 'C'en est trop pour vous de contourner cette montagne. Faites face vers le septentrion. Aux frontières de Moab
4 Ordonne au peuple pour dire: Passez par la frontière de vos frères, les Benéi
'Éssav, qui habitent à Sé'ir. Ils frémissent de vous, gardez-vous fort.
5 Ne les défiez pas, car je ne vous donnerai de leur terre pas même l'empreinte d'une plante de pied, oui, j'ai donné le mont Sé'ir en héritage à 'Éssav.
6 En manger, vous vous ravitaillerez chez eux, contre argent, et vous mangerez.
Même l'eau, marchandez-la-leur contre argent et buvez!
7 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénit dans toute l'oeuvre de ta main. Il connaît ton aller dans ce grand désert. Voilà quarante ans, IHVH-Adonaï ton Elohîms est avec toi et tu n'as manqué de rien'.
8 Nous passons loin de nos frères, les Benéi 'Éssav, habitant Sé'ir, par la route de la steppe, par Éilat et Èsiôn Guèbèr. Nous faisons face, nous passons par la route du désert de Moab.
9 IHVH-Adonaï me dit: 'N'assiège pas Moab; ne les défie pas à la guerre, car je ne te donnerai pas de sa terre en héritage. Oui, j'ai donné 'Ar aux Benéi Lot en héritage.
10 Les Éimîm, jadis, y ont habité, un peuple grand, nombreux, altier comme les Géants.
11 Les Rephaîm sont considérés, eux aussi, comme des Géants; les Moabîm les criaient : Éimîm.
12 En Sé'ir habitaient jadis les Horîm. Les Benéi 'Éssav les ont déshérités et exterminés en face d'eux; ils habitent à leur place, comme Israël a fait pour la terre de son héritage, que IHVH-Adonaï leur a donnée.
13 Maintenant levez-vous, passez le torrent de Zèrèd'. Nous passons le torrent de Zèrèd.
14 Les jours où nous sommes allés de Qadésh Barnéa' jusqu'à ce que nous ayons passé le torrent de Zèrèd, trente-huit ans, jusqu'à la disparition de tout le cycle des hommes de guerre, au sein du camp, comme IHVH-Adonaï le leur avait juré.

15 La main de IHVH-Adonaï était aussi contre eux, pour les exterminer au sein du camp, jusqu'à leur disparition.

16 Et c'est quand tous les hommes de guerre achèvent de mourir au sein du peuple,

17 IHVH-Adonaï me parla pour dire:

18 'Toi, passe aujourd'hui la frontière de Moab, à 'Ar,
19 tu t'approches des Benéi 'Amôn. Ne les assiège pas, ne les défie pas, car je ne te donnerai pas de la terre des Benéi 'Amôn en héritage. Oui, je l'ai donnée aux Benéi Lot en héritage.

20 La terre des Rephaîm sera comptée, elle aussi. Les Rephaîm y habitaient jadis. Les 'Amonîm les crient Zamzoumîm.

21 Un peuple grand, nombreux, altier, comme les Géants. IHVH-Adonaï les extermine en face d'eux, ils les déshéritent et habitent à leur place,
22 comme il fit aux Benéi 'Éssav, les habitants de Sé'ir, en face desquels il extermina le Hori: ils les ont déshérités et habitent à leur place jusqu'à ce jour.

23 Et les 'Avîm, les habitants des villages jusqu'à 'Aza, les Kaphtorîm, originaires de Kaphtor, les ont exterminés et habitent à leur place.

24 Levez-vous, partez et passez le torrent d'Arnôn. Vois! J'ai donné en ta main Sihôn, roi de Hèshbôn, l'Emori et sa terre. Commence à hériter! Défie-le à la guerre!

25 Ce jour, je commence à donner ton tremblement et ton frémissement sur les faces des peuples, sous tous les ciels. Ils entendront ta rumeur, s'irriteront et seront en transe en face de toi'. La conquête

26 J'envoie des messagers, du désert de Qedémot, à Sihôn, roi de Hèshbôn, des paroles de paix, pour dire:

27 'Je passerai par ta terre! J'irai de route en route! Je ne m'écarterai pas à droite ni à gauche!

28 Tu me ravitailleras en manger, contre argent, et je mangerai. Tu me donneras de l'eau, contre argent, et je boirai. Que seulement je passe à pied,
29 comme firent pour moi les Benéi 'Éssav, les habitants de Sé'ir, et les Moabîm qui habitent 'Ar, jusqu'à ce que je passe le Iardèn, vers la terre que IHVH-Adonaï, notre Elohîms, nous donne'.

30 Mais Sihôn, roi de Hèshbôn, ne consent pas à nous faire passer: oui, IHVHAdonaï, ton Elohîms, durcit son souffle, il affermit son coeur, afin de le donner en ta main, comme aujourd'hui.

31 IHVH-Adonaï me dit: 'Vois! J'ai commencé à donner en face de toi Sihôn et sa terre. Commence à hériter, pour hériter de sa terre'.

32 Sihôn sort à notre abord, lui et tout son peuple, à la guerre, à Iaas.

33 IHVH-Adonaï, notre Elohîms, le donne, face à nous. Nous le

frappons, lui, ses fils, tout son peuple.

34 Nous investissons toutes ses villes, en ce temps. Nous interdisons toute ville : mortels, femmes et marmaille. Nous n'avons pas laissé de fugitif.

35 Seul le bétail, nous l'avons pillé pour nous, avec le butin des villes que nous avions investies.

36 D'Aro'ér, sur la lèvre du torrent d'Arnôn, et de la ville qui est dans le torrent, jusqu'à Guil'ad, pas une cité ne fut trop puissante pour nous. IHVH-Adonaï, notre Elohîms, a donné tout en face de lui.

37 Seulement tu ne t'es pas approché de la terre des Benéi 'Am ôn, de toute la main du torrent de Iaboq, des villes de montagne, ni de tout ce qu'avait ordonné IHVH-Adonaï, notre Elohîms"...

Chapitre 3.

1 "Nous faisons face et montons par la route de Bashân. 'Og, roi de Bashân, sort à notre abord, lui et tout son peuple, pour la guerre, à Èdrè'i.

2 IHVH-Adonaï me dit: 'Ne frémis pas de lui; oui, je te l'ai donné avec tout son peuple et sa terre. Fais-lui comme tu as fait à Sihôn, roi d'Emori, qui habite à Hèshbôn'.

3 IHVH-Adonaï, notre Elohîms, donne aussi en notre main 'Og, roi de Bashân, et tout son peuple. Nous le frappons à ne pas lui laisser de fugitif.

4 Nous investissons toutes ses villes, en ce temps. Il n'était pas de cité que nous ne leur ayons prise: soixante villes, tout le district d'Argob, au royaume d''Og, en Bashân,

5 toutes des villes fortifiées: hautes murailles avec portails et traverses, à part les villes ouvertes, fort multiples.

6 Nous les interdisons, comme nous avons fait pour Sihôn, roi de Hèshbôn, l'interdit pesant sur toute la ville, mortels, femmes, marmaille.

7 Toutes les bêtes et le butin des villes, nous les avons pillés pour nous.

8 Nous prenons, en ce temps, la terre de la main des deux rois d'Emori, au passage du Iardèn, du torrent d'Arnôn jusqu'au mont Hermôn.

9 Les Sidonîm crient le Hermôn: 'Siriôn', l'Emori le crie: 'Senir'.

10 Toutes les villes du plateau, tout Guil'ad, tout Bashân jusqu'à Salekha et Èdrè'i, sont des villes du royaume d''Og, en Bashân.

11 Oui, seul 'Og, le roi de Bashân, restait du reste des Rephaîm. Voici son berceau, un berceau de fer - n'est-il pas à Raba, des Benéi 'Amôn?- neuf coudées, sa longueur, quatre coudées, à coudée d'homme, sa largeur.

12 Cette terre, nous en avons hérité, en ce temps, depuis 'Aro'ér, sur le torrent d'Arnôn, avec la moitié du mont Guil'ad et ses villes; je l'ai donnée au Reoubéni et au Gadi.

13 Le reste de Guil'ad et tout le Bashân, le royaume d''Og, je l'ai donné au mi-rameau de Menashè. Tout le district d'Argob, tout ce Bashân, sera crié: 'Terre des Rephaîm'.

14 Iaïr bèn Menashè prit tout le district d'Argob, jusqu'à la frontière du Gueshouri et du Ma'akhati. Il les crie de son nom, les Douars-de-Iaïr en Bashân, jusqu'à ce jour.

15 À Makhir, j'ai donné le Guil'ad.

16 Au Reoubéni et au Gadi j'ai donné du Guil'ad jusqu'au torrent d'Arnôn, la frontière est au milieu du torrent, et jusqu'au Iaboq, le torrent, à la frontière des Benéi 'Amôn,

17 avec la steppe et le Iardèn et la frontière, du Kinèrèt jusqu'à la mer de la steppe, la mer du Sel, sous les pentes du Pisga, vers l'orient.

18 Je vous l'ordonne en ce temps pour dire: 'IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous a donné cette terre pour en hériter. Vous passerez en pionniers, tous fils de valeur, face à vos frères, les Benéi Israël.

19 Seuls vos femmes, votre marmaille, votre cheptel - vous aviez, je sais, un cheptel nombreux -, habiteront dans vos villes, que je vous ai données, 20
jusqu'à ce que IHVH-Adonaï repose vos frères, comme vous, et qu'ils héritent, eux aussi, la terre que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, leur donne au passage du Iardèn. Retournez, chaque homme à son héritage que je vous ai donné'.

21 En ce temps, j'ordonnais à Iehoshoua', pour dire: 'Tes yeux voient tout ce que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, a fait à ces deux rois. Il fera ainsi à tous les royaumes où tu passeras.

22 Ne frémissez pas d'eux. Oui, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, guerroiera pour vous'. Moshè n'entrera pas

23 Je demande grâce à IHVH-Adonaï, en ce temps, pour dire: 24 'Adonaï
! Tu as commencé à faire voir à ton serviteur ta grandeur, ta main forte. Quel Él, dans les ciels et sur la terre, fait selon tes oeuvres et selon tes héroïsmes?

25 Je passerai donc; je verrai la bonne terre, au passage du Iardèn, cette bonne montagne, et le Lebanôn'.

26 IHVH-Adonaï s'est emporté contre moi, à cause de vous; il ne m'a pas entendu. IHVH-Adonaï me dit: 'C'en est trop de toi. Tu n'ajouteras pas à me parler encore de cette parole.

27 Monte en tête du Pisga, porte tes yeux vers la mer, le septentrion, le Téimân, l'orient! Vois de tes yeux; non, tu ne passeras pas ce Iardèn.

28 Ordonne-le à Iehoshoua', renforce-le, affermis-le; oui, lui passera en face de ce peuple et il leur fera posséder la terre que tu verras'.

29 Et nous habiterons au val, devant Béit Pe'or".

Chapitre 4.

1 "Et maintenant, Israël, entends les lois et les jugements que moi-même je vous apprends à faire, pour que vous viviez, veniez et héritiez la terre que IHVH-Adonaï, l'Elohîms de vos pères, vous donne.

2 N'ajoutez rien à la parole que je vous ordonne moi-même; n'en retranchez rien, pour garder les ordres de IHVH-Adonaï votre Elohîms que moi-même je vous ordonne. Le châtiment

3 Vos yeux voient ce que IHVH-Adonaï a fait à Ba'al Pe'or: oui, tout homme qui est allé derrière Ba'al Pe'or, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, l'a exterminé de ton sein.

4 Mais vous, collés à IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous êtes tous vivants aujourd'hui!

5 Vois ! Je vous ai appris les lois et les jugements, comme IHVH-Adonaï, mon Elohîms, me l'a ordonné pour faire ainsi au sein de la terre, là où vous venez hériter.

6 Gardez-les, faites-les; oui, c'est votre sagesse et votre discernement aux yeux des peuples qui entendent toutes ces lois et disent: 'Certes, c'est un peuple sage et sagace, cette grande nation!'

7 Oui, quelle grande nation a des Elohîms proches d'elle, comme IHVH-Adonaï, notre Elohîms, en tous nos appels à lui?

8 Quelle grande nation a des lois et des jugements justes, comme toute cette tora que je donne moi-même en face de vous, aujourd'hui?

9 Seulement, garde-toi et garde fort ton être, que tu n'oublies les paroles que tes yeux ont vues. Qu'elles ne s'écartent pas de ton coeur tous les jours de ta vie. Fais-les connaître à tes fils et aux fils de tes fils. La pacte de Horéb 10 Le
jour où tu t'es tenu face à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, à Horéb, quand IHVH-Adonaï m'a dit 'Rassemble-moi le peuple. Je leur fais entendre mes paroles, pour qu'ils apprennent à frémir de moi, tous les jours qu'ils vivront sur la glèbe, et l'apprennent à leurs fils'.

11 Vous vous approchez, vous vous tenez sous la montagne; et la montagne brûle de feu jusqu'au coeur des ciels: ténèbre, nuée, brouillard.

12 IHVH-Adonaï vous parle au milieu du feu. Vous entendez la voix des paroles, mais vous ne voyez pas d'image, rien qu'une voix!

13 Il vous rapporte son pacte qu'il vous a ordonné de garder, les dix paroles, il les écrit sur deux tables de pierre.

14 Moi, IHVH-Adonaï m'a ordonné, en ce temps, de vous apprendre des lois et des jugements, pour que vous les fassiez sur la terre où vous passez pour

en hériter.
15 Gardez fort vos êtres. Non, vous n'avez vu aucune image, le jour où
IHVHAdonaï vous a parlé à Horéb au milieu du feu,
16 que vous ne vous détruisiez et ne fassiez pour vous sculpture, image
de tout symbole, forme mâle ou femelle,
17 forme de toute bête qui est sur terre, forme de tout oiseau ailé, qui
vole dans les ciels,
18 forme de tout rampant sur la glèbe, forme de tout poisson qui est dans
les eaux sous terre,
19 que tu ne portes tes yeux vers les ciels, ne voies le soleil, la lune, les
étoiles, toute la milice des ciels, et ne sois banni. Ne te prosterne pas devant eux
et ne les sers pas, eux que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, a impartis à tous les
peuples, sous tous les ciels.
20 Mais vous, IHVH-Adonaï vous a pris; il vous a fait sortir du creuset
de fer, de Misraîm, pour être à lui un peuple-possession, comme aujourd'hui.
21 Mais IHVH-Adonaï a nariné contre moi à vos paroles; il a juré de ne
pas me faire passer le Iardèn et de ne pas me faire venir vers la bonne terre que
IHVHAdonaï, ton Elohîms, te donne en possession.
22 Oui, moi-même je mourrai sur cette terre; je ne passerai pas le Iardèn.
Vous, vous passerez et vous hériterez cette bonne terre.
23 Prenez garde à vous que vous n'oubliiez le pacte de IHVH-Adonaï,
votre Elohîms, qu'il a tranché avec vous, et que vous ne fassiez pour vous
sculpture de toute image, ainsi que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te l'a ordonné.
24 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, est un feu dévorant, un Él ardent.
25 Quand tu enfanteras des fils et des petits-fils, vous vieillirez sur terre.
Alors vous vous détruirez, vous ferez une statue de toute image, vous ferez le
mal aux yeux de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, pour l'irriter.
26 Je fais attester contre vous aujourd'hui les ciels et la terre: oui, vous
vous perdrez, vous vous perdrez vite sur la terre vers laquelle vous passez le
Iardèn, là, pour en hériter. Vous n'y prolongerez pas les jours; oui, vous serez
exterminés, exterminés. Voir IHVH-Adonaï
27 IHVH-Adonaï vous dispersera parmi les peuples. Vous resterez un
petit nombre parmi les nations, là où IHVH-Adonaï vous conduira.
28 Là, vous servirez des Elohîms, faits de mains d'humain, de bois, de
pierre, qui ne voient, n'entendent, ne mangent, ni ne sentent.
29 Demande de là IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Tu le trouveras quand tu
le consulteras de tout ton coeur et de tout ton être.
30 Dans ta détresse, toutes ces paroles te trouveront dans l'après des
jours, et tu retourneras vers IHVH-Adonaï, ton Elohîms; tu entendras sa voix.

31 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, est un Él matriciel; il ne t'affaiblira
pas, il ne te détruira pas, et n'oubliera pas le pacte de tes pères qu'il leur a juré.
32 Oui, questionne donc les premiers jours, ceux qui étaient avant tes
faces, depuis le jour où Elohîms a créé l'humain sur la terre, de l'extrémité des
ciels jusqu'à l'extrémité des ciels: est-il parole aussi grande que celle-ci, ou bien
en a-t-il été entendu de semblable?
33 Un peuple a-t-il entendu la voix d'Elohîms parler au milieu du feu,
comme toi tu l'as entendue, en restant vivant?
34 Ou bien un Elohîms a-t-il éprouvé de venir prendre pour lui une
nation au sein d'une nation, par des épreuves, des signes, des prodiges, par la
guerre, à main forte, à bras tendu, à grands frémissements, comme tout ce qu'a
fait pour vous IHVH-Adonaï, votre Elohîms, en Misraîm, sous tes yeux?
35 Toi, il t'a fait voir pour le pénétrer: oui, IHVH-Adonaï, lui, l'Elohîms,
aucun autre, sauf lui.
36 Des ciels il t'a fait entendre sa voix pour te corriger; sur terre, il t'a fait
voir son grand feu. Tu as entendu ses paroles au milieu du feu.
37 Parce qu'il a aimé tes pères et choisi sa semence après eux, il t'a fait
sortir, à ses faces, par sa grande force, de Misraîm,
38 pour déshériter en face de toi des nations plus grandes et plus
vigoureuses que toi, pour te faire venir et te donner leur terre en possession,
comme en ce jour.
39 Pénètre-le aujourd'hui et retourne-le en ton coeur: oui, IHVH-Adonaï,
lui, l'Elohîms, dans les ciels en haut, et sur terre, en bas, aucun autre.
40 Garde ses lois, ses ordres, que moi-même je t'ordonne aujourd'hui,
pour ton bien et pour celui de tes fils après toi, afin que tu prolonges les jours sur
la glèbe que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne, tous les jours". Les villes de
refuge
41 Alors Moshè séparera trois villes, au passage du Iardèn, à l'orient du
soleil, 42 pour que s'enfuie là le meurtrier qui tuera son compagnon sans le
savoir, sans le haïr d'hier ni d'avant-hier. Il s'enfuira dans l'une de ces villes et
vivra: 43 Bèsèr, au désert, en terre du plateau, pour le Reoubéni; Ramot, en
Guil'ad, pour le Gadi; et Golân, en Bashân, pour le Menashi. Telle est la tora 44
Voici la tora que Moshè met en face des Benéi Israël.
45 Voici les témoignages, les lois, les jugements, dont Moshè a parlé aux
Benéi Israël à leur sortie de Misraîm,
46 au passage du Iardèn, dans le val, devant Béit Pe'or, en terre de Sihôn,
roi de l'Emori, qui habite Hèshbôn. Moshè et les Benéi Israël, à leur sortie de
Misraîm, les ont frappés.
47 Ils héritent de sa terre et de la terre d''Og, le roi de Bashân, les deux

rois de l'Emori, au passage du Iardèn, à l'orient du soleil, 48 d''Aro'ér sur la lèvre
du torrent, et d'Arnôn jusqu'au mont Siôn, c'est le Hermôn,
49 et toute la steppe au passage du Iardèn vers l'orient, jusqu' à la mer de
la Steppe, sous les pentes du Pisga.

Chapitre 5.

1 Moshè crie à tout Israël et leur dit: "Entends, Israël, les lois, les jugements dont moi-même je parle à vos oreilles, aujourd'hui. Apprenez-les, gardez-les pour les faire.
2 IHVH-Adonaï, notre Elohîms, a tranché un pacte avec nous, à Horéb.
3 IHVH-Adonaï a tranché ce pacte, non pas avec nos pères, mais avec nous, nous ici, aujourd'hui, nous tous, les vivants.
4 IHVH-Adonaï vous a parlé pour vous le dire faces à faces, dans la montagne, au milieu du feu.
5 Moi-même, je me tenais entre IHVH-Adonaï et entre vous, en ce temps, pour vous rapporter la parole de IHVH-Adonaï, oui, vous avez frémi en face du feu et vous n'êtes pas montés sur la montagne, pour dire:
6 Moi-même, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, je t'ai fait sortir de la terre de Misraîm, de la maison des serfs.
7 Il ne sera pas pour toi d'autres Elohîms contre mes faces.
8 Tu ne feras pour toi sculpture ni toute image de ce qui est dans les ciels, en haut, sur la terre, en bas, dans les eaux, sous la terre.
9 Tu ne te prosterneras pas devant elles, tu ne les serviras pas, oui, moi-même, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, l'Él ardent, je sanctionne le tort des pères sur les fils, sur les troisièmes et sur les quatrièmes, pour mes haineux.
10 Je fais chérissement aux milliers, à mes amants, aux gardiens de mes ordres.
11 Tu ne porteras pas le nom de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, en vain: oui, IHVHAdonaï n'innocente pas qui porte son nom en vain.
12 Garde le jour du shabat pour le consacrer, comme IHVH-Adonaï te l'a ordonné.
13 Six jours tu serviras et feras tout ton ouvrage.
14 Le septième jour, shabat pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, ton boeuf, ton âne, toutes tes bêtes, ton métèque en tes portes, pour que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.
15 Souviens-toi de ce que tu as été serf en terre de Misraîm. IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a fait sortir de là à main forte, à bras tendu. Sur quoi IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'ordonne de faire le jour du shabat.
16 Glorifie ton père et ta mère comme te l'a ordonné IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour que se prolongent tes jours, pour ton bien, sur la glèbe que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne.

17 Tu n'assassineras pas.
18 Tu n'adultéreras pas.
19 Tu ne voleras pas.
20 Tu ne répondras pas contre ton compagnon en témoin vain.
21 Tu ne convoiteras pas la femme de ton compagnon, tu n'appéteras pas la maison de ton compagnon, son champ, son serviteur, sa servante, son boeuf, son âne, ni tout ce qui est à ton compagnon.
22 Ces paroles, IHVH-Adonaï les parle à toute votre assemblée, sur la montagne, au milieu du feu, de la nuée, de la brume, à grande voix, sans rien ajouter. Il les écrit sur deux tables de pierre et me les donne.
23 Et c'est en entendant la voix au milieu de la ténèbre, la montagne brûlante de feu, vous vous approchez de moi, toutes les bêtes de vos rameaux et vos anciens.
24 Vous dites: 'Certes, IHVH-Adonaï, notre Elohîms, nous a fait voir sa gloire, sa grandeur; nous avons entendu sa voix au milieu du feu. Ce jour-là, nous l'avons vu : oui, Elohîms parle à l'humain et il reste en vie.
25 Maintenant, pourquoi mourrions-nous? Oui, ce grand feu nous dévorera. Si nous continuons à entendre encore la voix de IHVH-Adonaï, notre Elohîms, nous mourrons.
26 Oui, qui, de toute chair, a entendu, comme nous, la voix d'Elohîms vivant parler au milieu du feu, en restant en vie?
27 Toi, approche et entends tout ce que dit IHVH-Adonaï, notre Elohîms. Tu nous parleras, toi, de tout ce dont IHVH-Adonaï, notre Elohîms, t'aura parlé.
Nous l'entendrons et nous le ferons'.
28 IHVH-Adonaï entendait la voix de vos paroles, quand vous m'avez parlé.
IHVH-Adonaï me dit: 'J'ai entendu la voix des paroles de ce peuple, ce dont ils t'ont parlé; ils ont excellé en tout ce dont ils ont parlé.
29 Qui leur donnera cela? Leur coeur est à frémir de moi, pour garder tous mes ordres, tous les jours, afin qu'eux et leurs fils soient bien, en pérennité.
30 Va! Dis-leur: Retournez à vos tentes!
31 Toi, tiens-toi ici, avec moi. Je te parlerai de tout l'ordre, des lois, des jugements que tu leur apprendras. Ils les feront sur la terre que moi-même je leur donne pour en hériter'.
32 Gardez-les pour faire comme IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous l'a ordonné.

Ne vous écartez pas à droite ni à gauche,
33 sur toute la route où IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous ordonne

d'aller, afin que vous viviez pour votre bien, et prolongiez les jours sur la terre dont vous hériterez".

Chapitre 6.

1 "Voici l'ordre, les lois, les jugements que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, ordonne de vous apprendre, pour les faire sur la terre où vous passez pour en hériter,

2 afin de frémir de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour garder toutes ses règles, ses ordres, que moi-même je vous ordonne, à toi, à ton fils, au fils de ton fils, tous les jours de ta vie, afin de prolonger tes jours.

3 Entends, Israël, et garde pour le faire ce qui est bien pour toi, et ce par quoi vous vous multiplierez fort, comme IHVH-Adonaï, l'Elohîms de tes pères, t'en a parlé, une terre fluente de lait et de miel.

4 Entends, Israël, IHVH-Adonaï, notre Elohîms, IHVH-Adonaï un, 5 et tu aimeras IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de tout ton coeur, de tout ton être, de toute ton intensité.

6 Ces paroles que je vous ordonne moi-même aujourd'hui seront sur ton coeur.

7 Inculque-les à tes fils, parle d'elles, en habitant ta maison, en allant sur la route, en te couchant, en te levant.

8 Attache-les en signe sur ta main. Elles seront en diadème entre tes yeux.

9 Écris-les sur les montants de ta maison et sur tes portes. Frémis de IHVHAdonaï

10 Et c'est quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te fera venir vers la terre qu'il a jurée à tes pères, à Abrahâm, à Is'hac, à Ia'acob, de te donner, avec des villes grandes et bonnes que tu n'as pas bâties,

11 avec des maisons pleines de tous biens que tu n'as pas remplies, avec des fosses creusées que tu n'as pas creusées, des vignobles et des oliviers que tu n'as pas plantés, mange et rassasie-toi.

12 Garde-toi d'oublier IHVH-Adonaï, qui t'a fait sortir de la terre de Misraîm, de la maison des serfs.

13 Frémis de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, sers-le, jure par son nom.

14 Vous n'irez pas derrière d'autres Elohîms, les Elohîms des peuples autour de vous.

15 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, est en ton sein, un Él ardent, que la narine de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, ne brûle contre toi et qu'il ne t'extermine sur les faces de la glèbe.

16 Vous n'éprouverez pas IHVH-Adonaï, votre Elohîms, comme vous l'avez éprouvé à Massa.

17 Vous garderez, vous garderez les ordres de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, ses témoignages, ses lois qu'il t'a ordonnées.

18 Fais le droit et le bien aux yeux de IHVH-Adonaï, pour que tu sois
dans le bien. Viens, hérite la bonne terre d'où IHVH-Adonaï a juré à tes pères 19
de bouter tous tes ennemis en face de toi, comme IHVH-Adonaï a parlé.

20 Quand, demain, ton fils te questionnera pour dire: 'Quels sont les témoignages, les lois, les jugements, que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous a ordonnés?'

21 Dis à ton fils: 'Nous étions les serfs de Pharaon en Misraîm. IHVH-Adonaï nous a fait sortir de Misraîm à main forte.

22 IHVH-Adonaï a donné des signes, des prodiges, grands et maléfiques, contre Misraîm, contre Pharaon, contre sa maison, sous nos yeux.

23 Nous, il nous a fait sortir de là, pour nous faire venir, pour nous donner la terre qu'il avait jurée à nos pères.

24 IHVH-Adonaï nous a ordonné de faire toutes ces lois, de frémir de IHVHAdonaï, notre Elohîms, pour notre bien, tous les jours, pour nous faire vivre, comme en ce jour.

25 Ce sera notre justification: oui, nous garderons, pour le faire, tout cet ordre, face à IHVH-Adonaï, notre Elohîms, comme il nous l’a ordonné."

Chapitre 7.

1 "Quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te fera venir vers la terre là où tu viens, pour en hériter, il délogera en face de toi de nombreuses nations, le Hiti, le Guirgashi, l'Emori, le Kena'ani, le Perizi, le Hivi, le Ieboussi, sept peuples grands et vigoureux plus que toi.

2 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, les donnera en face de toi et tu les frapperas.

Interdis-les d'interdit, ne tranche pas pour eux de pacte, ne les gracie pas.

3 Ne te marie pas parmi eux, ne donne pas ta fille à son fils; sa fille, ne la prends pas pour ton fils.

4 Oui, il écarterait ton fils de derrière moi et ils serviraient d'autres Elohîms; la narine de IHVH-Adonaï brûlerait contre vous et il t'exterminerait vite.

5 Oui, vous leur ferez ainsi, vous démantèlerez leurs autels, vous briserez leurs stèles, vous broierez leurs arbres sacrés, vous incinérerez leurs statues au feu.

6 Oui, tu es un peuple consacré à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a choisi pour être à lui un peuple-domaine entre tous les peuples, sur les faces de la glèbe.

7 IHVH-Adonaï vous a affectionnés et choisis, non pas à cause de votre multiplicité parmi tous les peuples; oui, vous êtes le plus petit de tous les peuples. Ne frémis de rien

8 Oui, par l'amour que IHVH-Adonaï vous porte, par la garde du serment qu'il a juré à vos pères, IHVH-Adonaï vous a fait sortir à main forte. Il t'a racheté de la maison des serfs, de la main de Pharaon, roi de Misraîm.

9 Tu le pénètres, oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, lui l'Elohîms, l'Él qui adhère, le gardien du pacte et du chérissement pour ses amants, pour les gardiens de ses ordres, pour mille cycles,

10 et qui paie en face son haineux, pour le perdre; il ne tarde pas pour son haineux, il le paie en face.

11 Garde l'ordre, les lois, les jugements que moi-même je t'ordonne aujourd'hui, pour les faire.

12 Et c'est après que vous aurez entendu ces jugements, les gardant et les faisant, IHVH-Adonaï gardera le pacte et le chérissement qu'il a jurés à tes pères.

13 Il t'aimera, te bénira et te multipliera. Il bénira le fruit de ton ventre, le fruit de ta glèbe, tes céréales, ton moût, ton olivaie, l'utérus de tes aurochs, les parturitions de tes ovins, sur la glèbe qu'il a juré à tes pères de te donner.

14 Tu seras béni, plus que tous les peuples. Il ne sera ni chez toi ni parmi tes bêtes de mâle ou de femelle stérile.

15 IHVH-Adonaï écartera de toi toute maladie, toutes les dolences malignes de Misraîm que tu as connues. Il ne les mettra pas en toi, il les donnera à tous tes haineux. La guêpe des peuples

16 Mange tous les peuples que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne. Ton oeil ne sera pas exorable pour eux. Tu ne serviras pas leurs Elohîms; oui, c'est un piège pour toi.

17 Oui, tu diras en ton coeur: 'Ces nations sont nombreuses plus que moi.

Comment pourrais-je les déshériter?'

18 Ne frémis pas d'elles! Mémorise, mémorise ce qu'a fait IHVH-Adonaï, ton Elohîms, à Pharaon et à tout Misraîm,

19 les grandes épreuves que tes yeux ont vues, les signes, les prodiges, la main forte, le bras tendu, par lesquels IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a fait sortir.

Ainsi fera IHVH-Adonaï, ton Elohîms, à tous les peuples dont tu frémiras de leurs faces.

20 Même la guêpe, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, l'enverra contre eux, jusqu'à la perte des restants et des cachés, en face de toi.

21 Ne sois pas terrorisé en face d'eux: oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, est en ton sein, l'Él grand et terrible.

22 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, délogera ces nations en face de toi peu à peu.

Tu ne pourras pas les achever vite, que l'animal des champs ne se multiplie contre toi.

23 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, les donnera en face de toi; il les agitera d'une grande agitation, jusqu'à les exterminer. Abominez l'abominable 24 Il
donnera leurs rois en ta main, et tu perdras leurs noms sous les ciels.

Personne ne se postera en face de toi, jusqu'à ce que tu les aies exterminés.

25 Incinérez au feu les sculptures de leurs Elohîms. Ne convoite d'elles ni l'argent ni l'or, pour les prendre pour toi, que tu n'y sois pris au piège. Oui, c'est une abomination pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

26 N'introduis pas l'abomination dans ta maison, tu serais interdit comme elle.

Ayez-la en abjection, en abjection. Abomine-la, abomine-la, oui, elle-même, un interdit".

Chapitre 8.

1 "Tout ordre que moi-même je t'ordonne aujourd'hui, vous le garderez
pour le faire, afin que vous viviez, que vous vous multipliiez, veniez et héritiez
de la terre que IHVH-Adonaï a jurée à vos pères.
2 Mémorise toute la route où t'a fait aller IHVH-Adonaï, ton Elohîms:
ces quarante ans au désert, pour te violenter, t'éprouver, pour pénétrer ce qu'il y a
dans ton coeur: gardes-tu ses ordres, ou non?
3 Il t'a violenté et t'a affamé, puis t'a nourri de la manne que tu ne
connaissais pas et que tes pères ne connaissaient pas, afin de te faire connaître
que l'humain ne vit pas que de pain seul l'humain vit de tout ce qui sort de la
bouche de IHVH-Adonaï.
4 Ta tunique ne s'est pas usée sur toi, ton pied ne s'est pas tuméfié, ces
quarante ans.
5 Tu l'as pénétré de ton coeur, oui, IHVH-Adonaï te corrige comme un
homme corrige son fils.
6 Garde les ordres de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour aller sur ses
routes, pour frémir de lui.
7 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te fait venir vers une bonne terre, une
terre de torrents d'eaux, d'yeux, d'abîmes, qui sortent dans le ravin et la
montagne.
Garde-toi d'oublier
8 Terre à blé, à orge, à vigne, à figue, à grenade; terre à olive, à huile, à
miel; 9 terre où tu ne mangeras pas le pain dans la mesquinerie, où tu ne
manqueras de rien, terre dont les pierres sont du fer; de ses montagnes tu
extrairas du bronze.
10 Tu mangeras, te rassasieras et béniras IHVH-Adonaï, ton Elohîms, sur
la bonne terre qu'il t'a donnée.
11 Garde-toi d'oublier IHVH-Adonaï, ton Elohîms, en ne gardant pas ses
ordres, ses jugements, ses règles, que je t'ordonne moi-même aujourd'hui, 12 que
tu ne manges, ne te rassasies, ne bâtisses de bonnes maisons et n'y habites.
13 Tes bovins, tes ovins, se multiplieraient, ton argent et ton or se
multiplieraient pour toi, tout ce qui est à toi se multiplierait, 14 ton coeur
s'exalterait et tu oublierais IHVH-Adonaï, ton Elohîms, qui t'a fait sortir de la
terre de Misraîm, de la maison des serfs, 15 qui t'a fait aller dans le désert, grand
et terrible, de serpents, d'ardents, de scorpions, de soif où il n'est pas d'eaux, qui
a fait sortir pour toi de l'eau du roc de silex,
16 qui t'a nourri de manne au désert, que tes pères ne connaissaient pas,

pour te violenter, pour t'éprouver, puis pour te faire du bien dans ton avenir. La voix de IHVH-Adonaï

17 Mais tu dis en ton coeur: 'Ma force, la vigueur de ma main, a fait pour moi cette valeur!'

18 Mémorise IHVH-Adonaï, ton Elohîms, lui seul te donne force de faire valeur, afin d'établir son pacte qu'il a juré à tes pères, comme en ce jour.

19 Et c'est, si tu oubliais, si tu oubliais IHVH-Adonaï, ton Elohîms, allant derrière d'autres Elohîms, les servant, te prosternant devant eux, j'atteste contre vous aujourd'hui que vous perdriez, vous perdriez,

20 comme les nations que IHVH- Adonaï a perdues en face de vous, ainsi seriez-vous perdus, pour n'avoir pas entendu la voix de IHVH-Adonaï, votre Elohîms".

Chapitre 9.

1 "Entends, Israël! Toi, tu passes aujourd'hui le Iardèn, pour venir hériter de nations grandes et vigoureuses, plus que toi, de villes grandes, fortifiées dans les ciels,

2 d'un peuple grand et altier, les fils des Géants, que tu as connus et entendus:

'Qui se postera en face des fils du Géant?'

3 Tu pénètres, aujourd'hui, oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, lui, qui passe en face de toi, est un feu dévorant; lui les exterminera, lui les soumettra en face de toi. Déshérite-les, perds-les vite, comme IHVH-Adonaï t'a parlé.

4 Tu ne diras pas en ton coeur, quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, les boutera en face de toi, pour dire: 'Grâce à ma justification, IHVH-Adonaï m'a fait venir pour hériter cette terre'. Par le crime de ces nations, IHVH-Adonaï les déshéritera en face de toi.

5 Ce n'est pas par ta justification, par la droiture de ton coeur, que tu viens hériter leur terre, mais à cause du crime de ces nations. IHVH-Adonaï, ton Elohîms, les déshéritera en face de toi, pour réaliser la parole que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, a jurée à Abrahâm, à Is'hac, à Ia'acob. Rebelles contre IHVHAdonaï

6 Sache que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donnera cette bonne terre pour en hériter, mais non par ta justification car tu es un peuple dur de nuque, toi.

7 Mémorise! N'oublie pas que tu as fait écumer IHVH-Adonaï, ton Elohîms, au désert. Du jour où tu es sorti de la terre de Misraîm, jusqu'à votre venue en ce lieu, vous vous êtes rebellés contre IHVH-Adonaï.

8 À Horéb, vous avez fait écumer IHVH-Adonaï, et IHVH-Adonaï a nariné contre vous pour vous exterminer.

9 En ma montée vers la montagne pour prendre les tables de pierre, les tables du pacte, que IHVH-Adonaï a tranché avec vous, j'ai habité la montagne quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain, sans boire d'eau.

10 IHVH-Adonaï m'a donné les deux tables de pierre, écrites du doigt d'Elohîms, avec, sur elles, toutes les paroles dont IHVH-Adonaï vous a parlé sur la montagne au milieu du feu, le jour de l'assemblée.

11 Et c'est, au bout de quarante jours et de quarante nuits, IHVH-Adonaï m'a donné les deux tables de pierre, les tables du pacte.

12 IHVH-Adonaï m'a dit: 'Lève-toi! Descends vite d'ici: oui, ton peuple, que tu as fait sortir de Misraîm, détruit. Ils se sont vite écartés de la route que je

leur ai ordonnée, ils se sont fait une fonte'. La prière de Moshè 13 IHVH-Adonaï m'a dit pour dire: 'J'ai vu ce peuple, et voici: c'est un peuple dur de nuque, lui.

14 Relâche-moi, je les exterminerai, j'effacerai leur nom sous les ciels. Je ferai de toi une nation vigoureuse et nombreuse, plus que lui'.

15 Je fais face et descends de la montagne; la montagne est allumée de feu.

Les deux tables du pacte sont en mes deux mains.

16 Je vois, et voici, vous aviez fauté contre IHVH-Adonaï, votre Elohîms; vous aviez fait pour vous un veau de fonte; vous vous étiez vite écartés de la route que IHVH-Adonaï vous a ordonnée.

17 J'ai saisi les deux tables, je les ai jetées de mes mains, je les ai brisées sous vos yeux.

18 Je suis tombé, face à IHVH-Adonaï, comme en premier, quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain, sans boire d'eau, pour toutes vos fautes que vous aviez fautées, pour faire le mal aux yeux de IHVH-Adonaï, pour l'irriter.

19 Je me suis épouvanté, oui, face à la narine, la fièvre dont IHVH-Adonaï écumait contre vous, pour vous exterminer. Encore cette fois, IHVH-Adonaï m'a entendu.

20 Contre Aarôn, IHVH-Adonaï narinait fort, pour l'exterminer. J'ai prié aussi pour Aarôn, en ce temps-là.

21 Votre faute, ce que vous aviez fait, le veau, je l'ai pris, je l'ai inciné au feu, je l'ai concassé, bien moulu jusqu'à le faire devenir fin comme poussière. J'ai jeté sa poussière au torrent qui descend de la montagne.

22 À Tab'éra, à Massa, à Qibrot-ha-Taava, vous avez fait écumer IHVH-Adonaï.

23 Quand IHVH-Adonaï vous a envoyés de Qadésh Barnéa' pour dire: 'Montez, héritez de la terre que je vous ai donnée', vous vous êtes rebellés contre la bouche de IHVH-Adonaï, votre Elohîms; vous n'avez pas adhéré à lui, vous n'avez pas entendu sa voix.

24 Vous vous rebellez contre IHVH-Adonaï depuis le jour où je vous ai connus.

25 Je tombe, face à IHVH-Adonaï, quarante jours et quarante nuits, pendant lesquels je suis tombé parce que IHVH-Adonaï disait vous exterminer.

26 Je prie IHVH-Adonaï et dis: 'Adonaï, ne détruis pas ton peuple, ta possession que tu as rachetée en ta grandeur, et que tu as fait sortir de Misraîm, à main forte.

27 Mémorise tes serviteurs, Abrahâm, Is'hac et Ia'acob! Tu ne tourneras

pas tes faces vers la dureté de ce peuple, vers son crime, vers sa faute, 28 qu'ils ne disent, en terre dont tu les fis sortir: IHVH-Adonaï, impuissant à les faire venir vers la terre dont il leur avait parlé, dans sa haine contre eux, les a fait sortir pour les mettre à mort, au désert;

29 eux, ton peuple, ta possession que tu as fait sortir en ta grande force, par ton bras tendu'."

Chapitre 10.

1 "En ce temps, IHVH-Adonaï me dit: 'Sculpte pour toi deux tables de pierre comme les premières. Monte à la montagne et fais-toi un coffre de bois.
2 J'écrirai sur les tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées, et tu les mettras dans le coffre'.
3 Je fais le coffre en bois d'acacia; je sculpte deux tables de pierre, comme les premières; je monte à la montagne, les deux tables en ma main.
4 Il écrit sur les tables, selon le premier écrit, les dix paroles dont il vous a parlé sur la montagne, au milieu du feu, au jour de l'assemblée. Et IHVH-Adonaï me les donne.
5 Je fais face, je descends de la montagne, je mets les tables dans le coffre que j'avais fait, elles y sont, comme IHVH-Adonaï me l'avait ordonné.
6 Les Benéi Israël partent des Beérot Benéi-Ia'aqân vers Mosséra. Là, Aarôn meurt et là il est enseveli. Èl'azar, son fils, dessert à sa place.
7 De là, ils partent vers Goudgod, et de Goudgod vers Iotbata, terre des torrents d'eaux. Servir IHVH-Adonaï
8 En ce temps, IHVH-Adonaï sépare le rameau de Lévi, pour porter le coffre du pacte de IHVH-Adonaï et se tenir face à IHVH-Adonaï, pour officier et bénir son nom, jusqu'à ce jour.
9 Sur quoi, il n'est pas pour le Lévi de part ni de possession avec ses frères: IHVH-Adonaï est sa possession, comme IHVH-Adonaï, ton Elohîms, lui a parlé.
10 Et moi-même je me suis tenu sur la montagne comme aux premiers jours, quarante jours et quarante nuits. Cette fois encore IHVH-Adonaï m'entend et IHVH-Adonaï consent à ne pas te détruire.
11 IHVH-Adonaï me dit: 'Lève-toi, va face au peuple, pour le départ. Ils viennent, ils héritent la terre que j'ai juré à leurs pères de leur donner!'
12 Et maintenant Israël, que te demande IHVH-Adonaï, ton Elohîms, sinon de frémir de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, d'aller sur toutes ses routes, de l'aimer, de servir IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de tout ton coeur, de tout ton être,
13 de garder les ordres de IHVH-Adonaï, ses règles, que moi-même je t'ordonne aujourd'hui, pour ton bien!
14 Certes, les ciels et les ciels des ciels, la terre et tout ce qui est en elle sont à IHVH-Adonaï, ton Elohîms.
15 Tes pères seuls, IHVH-Adonaï les a affectionnés, pour les aimer. Il a choisi leur semence, après eux, vous-mêmes, parmi tous les peuples, comme en ce jour.

16 Circoncisez le prépuce de votre coeur, et vous ne durcirez plus votre nuque.

Aimer le métèque

17 Oui, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, lui, est l'Elohîms des Elohîms, l'Adôn des Adonîm, l'Él, le grand, le héros, à frémir de lui. Il ne porte pas de faces, il ne prend pas de pot-de-vin.

18 Il fait le jugement de l'orphelin et de la veuve; il aime le métèque, pour lui donner du pain et une tunique!

19 Aimez le métèque; oui, vous avez été des métèques en terre de Misraîm.

20 Frémis de IHVH-Adonaï, ton Elohîms; sers-le, colle à lui, jure par son nom.

21 Lui, ta louange, lui, ton Elohîms, qui a fait avec toi ces grandeurs et ces frémissements que tes yeux ont vus.

22 Tes pères sont descendus en Misraîm avec soixante-dix êtres.

Maintenant IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t’a mis comme les étoiles des ciels en multiplicité".

Chapitre 11.

1 "Aime IHVH-Adonaï, ton Elohîms. À sa garde, garde ses règles, ses
jugements, ses misvot, tous les jours.
2 Pénétrez aujourd'hui, à défaut de vos fils qui n'ont rien su ni vu, la
correction de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, sa grandeur, son bras tendu, 3 ses
signes, ses oeuvres, ce qu'il a fait au milieu de Misraîm, à Pharaon, roi de
Misraîm, et à toute sa terre;
4 ce qu'il a fait à l'armée de Misraîm, à ses chevaux, à ses chars, lui qui a
fait refluer les eaux de la mer du Jonc sur leurs faces; dans leur poursuite,
derrière vous, IHVH-Adonaï les a perdus jusqu'à ce jour;
5 et ce qu'il vous a fait au désert, jusqu'à votre venue en ce lieu; 6 ce qu'il
a fait à Datân et Abirâm, les fils d'Èliab bèn Reoubén, pour qui la terre a bayé sa
bouche, les engloutissant avec leurs maisons, avec leurs tentes, avec toute
existence à leurs pieds, au sein de tout Israël.
7 Oui, vos yeux ont vu toute la grande oeuvre de IHVH-Adonaï qu'il a
faite.
8 Gardez tout ordre que moi-même je t'ordonne aujourd'hui, afin de vous
fortifier. Venez, héritez la terre où vous passez, pour en hériter, 9 afin que vous
prolongiez les jours sur la glèbe que IHVH-Adonaï a juré de donner à vos pères
et à leur semence, terre fluente de lait et de miel.
10 Oui, la terre où tu viens là pour en hériter n'est pas comme la terre de
Misraîm, dont vous êtes sortis, où tu semais ta semence, et que tu abreuvais à
l'aide de ton pied, comme un vert jardin de verdure. La terre de IHVH-Adonaï 11
La terre où vous passez pour hériter est une terre de montagnes, de ravins, qui
boit les eaux de pluie des ciels,
12 terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, consulte, en permanence les
yeux de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, sont sur elle de l'en-tête de l'an jusqu'à
l'après de l'an. Aimer IHVH-Adonaï
13 Et c'est, si vous entendez, entendez mes ordres que moi-même je vous
ordonne aujourd'hui, pour aimer IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour le servir, de
tout votre coeur, de tout votre être,
14 je donnerai l'averse à votre terre en son temps, de la première à la
dernière ondée: tu réuniras tes céréales, ton moût, ton olivaie.
15 Je donnerai l'herbe à ton champ, à tes bêtes: mange et rassasie-toi.
16 Prenez garde que votre coeur ne se vulve: vous vous écarteriez et
serviriez d'autres Elohîms; vous vous prosterneriez devant eux.
17 La narine de IHVH-Adonaï brûlera contre vous, il bouchera les ciels,

il ne sera pas de pluie, la glèbe ne donnera pas sa récolte. Vous serez vites perdus sur la bonne terre que IHVH-Adonaï vous donne.

18 Mettez ces paroles, celles-là, sur votre coeur, sur votre être; attachez-les en signe sur votre main : elles seront en diadème entre vos yeux.

19 Enseignez-les à vos fils, pour parler d'elles, en habitant ta maison, en allant sur la route, en te couchant, en te levant.

20 Écris-les sur les montants de ta maison et sur tes portes.

21 Afin que vos jours et les jours de vos fils se multiplient sur la glèbe que IHVH-Adonaï a juré de donner à vos pères, comme les jours des ciels sur la terre. Votre frontière

22 Oui, si vous gardez, gardez tout cet ordre que moi-même, aujourd'hui, je vous ordonne de faire, pour aimer IHVH-Adonaï, votre Elohîms, pour aller sur toutes ses routes et coller à lui,

23 IHVH-Adonaï déshéritera toutes ces nations en face de vous; vous hériterez de nations grandes et vigoureuses, plus que vous.

24 Tout lieu que foulera la plante de vos pieds sera à vous, du désert et du Lebanôn, du fleuve, le fleuve Perat, jusqu'à la Mer ultime, ce sera votre frontière.

25 Personne ne se postera contre vos faces. Votre tremblement, votre frémissement, IHVH-Adonaï, votre Elohîms, les donnera sur les faces de toute la terre que vous foulerez, comme il vous a parlé. Bénédiction et malédiction 26
Vois! Je donne moi-même en face de vous, aujourd'hui, la bénédiction et la malédiction.

27 La bénédiction, que vous entendiez les ordres de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, que moi-même je vous ordonne aujourd'hui.

28 La malédiction, que vous n'entendiez pas les ordres de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, que vous vous écartiez de la route que je vous ordonne moi-même aujourd'hui, pour aller derrière d'autres Elohîms que vous ne connaissez pas.

29 Et c'est quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te fera venir vers la terre là où tu viens, pour en hériter, tu donneras la bénédiction sur le mont Guerizîm, et la malédiction sur le mont 'Éibal.

30 Ne sont-ils pas, au passage du Iardèn, derrière la route du déclin du soleil, en terre du Kena'ani qui habite la steppe, devant Guilgal, près des chênes de Morè?

31 Oui, vous passerez le Iardèn pour venir hériter de la terre que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous donne. Vous en hériterez et vous y habiterez.

32 Veillez à faire toutes les lois et tous les jugements que moi-même je donne, face à vous, aujourd’hui".

Chapitre 12.

1 "Voici les lois et les jugements que vous garderez pour les faire sur la terre que IHVH-Adonaï, l'Elohîms de tes pères, t'a donnée pour en hériter tous les jours où vous vivrez sur la glèbe.

2 Vous perdrez, vous perdrez tous les lieux là où les nations dont vous héritez ont servi leurs Elohîms, sur les montagnes altières, sur les collines, sous tout arbre luxuriant.

3 Vous démantèlerez leurs autels, vous briserez leurs stèles, vous incinérerez au feu leurs ashéras, les statues de leurs Elohîms, vous les broierez. Perdez leur nom en ce lieu.

4 Vous ne ferez pas ainsi pour IHVH-Adonaï, votre Elohîms; 5 oui, au
lieu que choisira IHVH-Adonaï, votre Elohîms, parmi tous vos rameaux pour y mettre son nom, vous consulterez sa présence. Viens là.

6 Faites venir là vos montées, vos sacrifices, vos dîmes, le prélèvement de vos mains, vos voeux, vos gratifications, les aînés de vos bovins et de vos ovins.

7 Mangez là, face à IHVH-Adonaï, votre Elohîms, réjouissez-vous de tout envoi de vos mains, vous et vos maisons, dont IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a béni.

8 Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons ici, aujourd'hui, l'homme tout ce qui est droit à ses yeux.

9 Non, vous n'êtes pas parvenus jusqu'à maintenant au repos et à la possession que te donne IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

10 Passez le Iardèn, habitez la terre que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous fait posséder. Il vous reposera de tous vos ennemis autour; habitez en sécurité.

11 Et c'est le lieu que IHVH-Adonaï, votre Elohîms, choisira pour y faire demeurer son nom. Là vous ferez venir tout ce que, moi-même, je vous ordonne: vos montées, vos sacrifices, vos dîmes, le prélèvement de vos mains, tout le choix de vos voeux que vous vouerez à IHVH-Adonaï.

12 Vous vous réjouirez en face de IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous, vos fils, vos filles, vos serviteurs, vos servantes, le Lévi qui est en vos portes: oui, il est sans part et sans possession avec vous.

13 Garde-toi de monter des montées en tout lieu que tu verras, 14 mais
seulement au lieu que IHVH-Adonaï choisira, dans l'un de tes rameaux.

Là, tu monteras tes montées, là tu feras tout ce que moi-même je t'ordonne.

L'appétit

15 Seulement, à tout appétit de ton être sacrifie et mange de la chair selon la bénédiction que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne, en toutes tes portes. Pur et contaminé la mangeront comme gazelle et cerf.

16 Seulement le sang, vous ne le mangerez pas, vous le répandrez à terre, comme de l'eau.

17 Tu ne pourras pas manger en tes portes la dîme de tes céréales, de ton
moût, de ton olivaie, les aînés de tes bovins et de tes ovins, tous tes voeux que tu
voues, tes gratifications, le prélèvement de ta main; 18 oui, vous les mangerez en
face de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, au lieu que IHVH-Adonaï, ton Elohîms,
choisira, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le Lévi qui est en tes
portes. Réjouis-toi en face de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de tout envoi de ta
main.

19 Garde-toi d'abandonner le Lévi tous les jours, sur ta glèbe.

20 Quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, élargira ta frontière comme il t'a
parlé et que tu diras: 'Je mangerai de la chair', quand ton être désirera manger de
la chair, à tout appétit de ton être, tu mangeras de la chair. Le sang c'est l'être 21
Quand le lieu que choisira IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour mettre là son nom
sera éloigné de toi, sacrifie de tes bovins et de tes ovins que IHVH-Adonaï t'a
donnés, comme je te l'ai ordonné. Mange, dans tes portes, à tout appétit de ton
être.

22 Mais quand la gazelle et le cerf seront mangés, vous les mangerez ainsi : pur et contaminé les mangeront ensemble.

23 Seulement, sois fort pour ne pas manger le sang; oui, le sang c'est l'être. Tu ne mangeras pas l'être avec la chair.

24 Tu ne le mangeras pas, tu le répandras à terre comme de l'eau.

25 Tu ne le mangeras pas, pour ton bien, et celui de tes fils après toi. Oui, tu feras le droit aux yeux de IHVH-Adonaï.

26 Seulement tes sacrements, qui seront pour toi, et tes voeux, tu les porteras: viens vers le lieu que IHVH-Adonaï choisira.

27 Fais tes montées, chair et sang, sur l'autel de IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Le sang de tes sacrifices sera répandu sur l'autel de IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Tu mangeras la chair. Pris au piège?

28 Garde et entends toutes ces paroles que je t'ordonne moi-même, pour ton bien et celui de tes fils après toi, jusqu'en pérennité. Oui, tu feras le bien et la droiture aux yeux de IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

29 Quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, retranchera les nations là où tu viens, pour en hériter face à toi, hérite d'elles, habite leur terre.

30 Garde-toi d'être piégé après elles, après qu'elles auront été exterminées en face de toi, que tu ne consultes leurs Elohîms, pour dire: 'Quoi, ces nations servaient leurs Elohîms! Je ferai de même, moi aussi'.

31 Tu ne feras pas de même pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms! Oui, toutes les abominations que IHVH-Adonaï hait, ils les ont faites pour leurs Elohîms. Oui, leurs fils et leurs filles aussi, ils les incinèrent au feu pour leurs Elohîms".

Chapitre 13.

1 "Toute parole que je vous ordonne moi-même, vous la garderez pour la
faire tu n'y ajouteras pas, tu n'en retrancheras pas.
2 Quand en ton sein surgit un inspiré ou un rêveur de rêve, qu'il te donne
un signe ou un prodige,
3 et que vienne le signe ou le prodige dont il t'a parlé, pour dire : 'Nous
irons derrière d'autres Elohîms que vous n'avez pas connus, servons-les!', 4 tu
n'écouteras pas les paroles de cet inspiré ou de ce rêveur de rêve: oui, IHVH-
Adonaï, votre Elohîms, vous éprouve pour savoir si vous aimez IHVHAdonaï,
votre Elohîms, de tout votre coeur, de tout votre être.
5 Vous irez derrière IHVH-Adonaï, votre Elohîms, vous frémirez de lui,
vous garderez ses ordres, vous entendrez sa voix, vous le servirez, vous collerez
à lui;
6 et cet inspiré ou ce rêveur de rêve sera mis à mort. Oui, il parle d'écart
contre IHVH-Adonaï, votre Elohîms, qui vous a fait sortir de la terre de
Misraîm, et qui t'a racheté de la maison des serfs, pour te bannir de la route où
IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a ordonné d'aller. Brûle le mal de ton sein. Servir
d'autres Elohîms
7 Quand ton frère, le fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme
de ton sein, ou ton compagnon qui est comme ton être, t'incitera en secret pour
dire :
'Allons, servons d'autres Elohîms !' que tu ne connaissais pas, ni toi ni tes
pères, 8 parmi les Elohîms des peuples qui sont autour de vous, proches de toi,
ou lointains, du bout de la terre jusqu'au bout de la terre, 9 ne consens pas à lui,
ne l'entends pas. Ton oeil ne sera pas exorable pour lui, tu ne l'épargneras pas, tu
ne le couvriras pas.
10 Oui, tu le tueras, tu le tueras. Ta main sera contre lui la première, pour
le mettre à mort, et la main de tout le peuple en dernier.
11 Lapide-le de pierres, à mort; oui, il demandait de te bannir loin de
IHVHAdonaï, ton Elohîms, qui t'a fait sortir de la terre de Misraîm, de la maison
des serfs.
12 Tout Israël entendra. Ils frémiront et ne continueront pas à faire
comme la parole de ce mal en ton sein. Une ville interdite

13 Quand tu entendras, dans l'une de tes villes que IHVH-Adonaï, ton
Elohîms, te donne pour y habiter, pour dire:
14 'Des hommes, des fils de Belia'al, sont sortis de ton sein. Ils

bannissent les habitants de leur ville, pour dire: Allons, servons d'autres Elohîms que vous n'avez pas connus',

15 consulte, investigue, questionne bien et voici: vraie, ferme est la parole; cette abomination s'est faite en ton sein.

16 Frappe, frappe les habitants de cette ville à bouche d'épée. Interdis-la, et tout ce qui est en elle, et ses bêtes, à bouche d'épée.

17 Groupe tout son butin au milieu de sa place. Incendie au feu la ville et tout son butin, totalement, pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Ce sera en pérennité un tell: elle ne sera jamais rebâtie.

18 Rien ne collera à ta main de l'interdit, afin que IHVH-Adonaï retourne de la brûlure de sa narine. Il te donne des matrices, il te matricie et te multiplie, comme il l'a juré à tes pères.

19 Oui, tu entendras la voix de IHVH- Adonaï, ton Elohîms, pour garder tous ses ordres, que moi-même, aujourd'hui, je t'ordonne, pour faire le droit aux yeux de IHVH-Adonaï, ton Elohîms".

Chapitre 14.

1 "Vous êtes les fils de IHVH-Adonaï, votre Elohîms! Vous ne vous tailladerez pas, vous ne mettrez pas de tonsure entre vos yeux, pour un mort.

2 Oui, tu es un peuple consacré à IHVH-Adonaï, ton Elohîms. IHVH-Adonaï t'a choisi pour être à lui un peuple-domaine parmi tous les peuples, sur les faces de la glèbe.

3 Ne mange d'aucune abomination.

4 Voici la bête que tu mangeras: boeuf, portée de moutons, portée de
chèvres, 5 cerf, gazelle, daim, passang, addax, bison, algazelle.

6 Toute bête au sabot fourchu, au sabot fissuré en deux fissures, faisant monter la rumination, vous la mangerez, elle.

7 Mais vous ne mangerez pas ceci, de celles qui font monter la rumination ou ont le sabot fourchu de fissure : chameau, arnèbèt, shaphân, oui, ils font monter la rumination mais ils n'ont pas le sabot fourchu; ils sont contaminés pour vous.

8 Ni le porc: oui, il a le sabot fourchu mais pas de rumination; il est contaminé pour vous. Vous ne mangerez pas de leur chair; vous ne toucherez pas leur charogne.

9 Vous mangerez ceci parmi ce qui est dans l'eau : vous mangerez tout ce qui a nageoire et écaille.

10 Tout ce qui n'a pas nageoire et écaille, vous ne le mangerez pas: c'est contaminé pour vous.

11 Tout oiseau pur, vous le mangerez.

12 Ceci, vous ne le mangerez pas: griffon, gypaète, vautour noir, 13
busard, buse, milan royal pour son espèce,

14 tout corbeau pour son espèce,

15 hibou du désert, faucon, mouette, épervier de toute espèce, 16
chevêche, duc, effraie,

17 chouette, vautour blanc, balbuzard,

18 cigogne, héron pour son espèce, huppe, chauve-souris.

19 Toute foison de volatile est contaminée pour vous. Ils ne seront pas mangeables.

20 Tout volatile pur, vous le mangerez.

21 Vous ne mangerez pas de toute charogne. Tu la donneras au métèque qui est en tes portes: il la mangera; ou vends-la à l'étranger. Oui, tu es un peuple consacré à IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Tu ne cuiras pas le chevreau au lait de sa mère. Dîmer la dîme

22 Dîme la dîme de toute la récolte de tes semences, qui sort du champ année après année.

23 Mange, en face de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, sur le lieu qu'il choisira pour y faire résider son nom, la dîme de tes céréales, ton moût, ton olivaie, les aînés de tes bovins, de tes ovins, pour que tu apprennes à frémir de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tous les jours.

24 Quand la route sera trop longue pour toi, quand tu ne pourras pas le porter, quand le lieu que IHVH-Adonaï choisira pour y mettre son nom sera loin de toi, quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénira,

25 donne l'argent; resserre l'argent dans ta main et va vers le lieu que IHVHAdonaï, ton Elohîms, aura choisi.

26 Donne ton argent à tout appétit de ton être, contre bovins, ovins, vin et liqueur, tout ce que ton être te demandera. Mange, là, en face de IHVH-Adonaï, ton Elohîms; tu te réjouiras, toi et ta maison.

27 Le Lévi qui est en tes portes, tu ne l'abandonneras pas, car il n'a ni part ni possession avec toi.

28 Au bout de trois ans, tu fera sortir toute la dîme de ta récolte. Cette année-là, dépose-la dans tes portes.

29 Le Lévi viendra, oui, il n’a ni part ni possession avec toi, et le métèque, l’orphelin, la veuve, qui seront dans tes portes, ils mangeront et se rassasieront, afin que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénisse dans toute l’oeuvre de tes mains que tu feras".

Chapitre 15.

1 "Au bout de sept ans tu feras rémission.

2 Voici la parole de la rémission : tout maître d'une créance en sa main, qui a une créance sur son compagnon, ne poursuivra pas son compagnon et son frère, quand sera crié : 'Rémission pour IHVH-Adonaï'.

3 L'étranger, tu le poursuivras. Pour ce qui sera de ton frère, ta main fera rémission.

4 Rien, il ne sera pas de pauvre chez toi, car IHVH-Adonaï te bénira, il te bénira sur la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne en possession pour en hériter.

5 Seulement entends, entends la voix de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour garder et faire tout cet ordre que moi-même je t'ordonne aujourd'hui.

6 Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a béni comme il t'a parlé. Nantis des nations multiples; toi tu ne seras pas nanti. Gouverne des nations multiples; toi, elles ne te gouverneront pas. Ouvre ta main

7 Quand il sera chez toi un pauvre, l'un de tes frères, dans l'une de tes portes, sur la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne, tu ne durciras pas ton coeur, tu ne boucleras pas ta main pour ton frère pauvre.

8 Oui, tu ouvriras, tu ouvriras ta main pour lui; tu le nantiras, tu le nantiras à suffisance de son manque, de ce qui lui manque.

9 Garde-toi et qu'il n'y ait pas en ton coeur une parole de Belia'al, pour dire:

'Elle approche, la septième année, l'année de la rémission!' Ton oeil méferait contre ton frère pauvre; tu ne lui donnerais rien. Il crierait contre toi vers IHVHAdonaï, et ce serait contre toi une faute.

10 Tu lui donneras, tu lui donneras, et ton coeur ne méfera pas en lui donnant.

Oui, à cause de cette parole, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénira dans toute ton oeuvre et dans tout envoi de ta main.

11 Non, le pauvre ne disparaîtra pas du sein de la terre. Sur quoi, je te l'ordonne moi-même pour dire: 'Tu ouvriras, tu ouvriras ta main pour ton frère, ton humilié, ton pauvre, en ta terre'. L'esclave libéré 12 Quand ton frère, un 'Ibri, ou une 'Ibrit, te sera vendu, il te servira six ans. La septième année, tu le renverras libre de chez toi.

13 Oui, tu le renverras libre de chez toi mais tu ne le renverras pas à vide.

14 Tu le gorgeras, tu le gorgeras de ton troupeau, de ton aire, de ta cuve,

de ce dont IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a béni, tu lui donneras.
15 Mémorise, oui, tu as été serf en terre de Misraîm. IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a racheté; sur quoi moi-même je t'ordonne cette parole, aujourd'hui.
16 Et c'est s'il te dit: 'Je ne sortirai pas de chez toi', car il t'aime avec ta maison, oui, s'il est bien avec toi,
17 prends le perçoir, donne-le dans son oreille contre le portail; il sera pour toi un serviteur en pérennité. Fais de même pour ta servante.
18 Ce ne sera pas dur à tes yeux de le renvoyer libre de chez toi, car du double salaire d'un salarié il t'aura servi six ans. IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénira en tout ce que tu feras. Les aînés
19 Tout aîné, qui sera enfanté de tes bovins ou de tes ovins, le mâle, tu le consacreras à IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Tu ne serviras pas avec l'aîné de ton boeuf, tu ne tondras pas l'aîné de tes ovins.
20 Face à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tu le mangeras, année après année, au lieu que IHVH-Adonaï choisira, toi et ta maison.
21 Quand il sera en lui une tare, boiteux, ou aveugle, toute tare mauvaise, tu ne le sacrifieras pas à IHVH-Adonaï, ton Elohîms.
22 Tu le mangeras dans tes portes, le contaminé et le pur ensemble, comme gazelle et cerf.
23 Seulement tu ne mangeras pas son sang; tu le répandras à terre comme de l'eau".

Chapitre 16.

1 Garde la lunaison de l’Epi. Fais Pâque - Pèssah - pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms.
Oui, à la lunaison de l’Epi, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t’a fait sortir de Misraïm la nuit.
2 Sacrifie le Pèssah pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms: ovins et bovins, au lieu que IHVHAdonaï choisira pour y faire résider son nom.
3 Tu ne mangeras pas avec du fermenté. sept jours, tu mangeras, avec des azymes, le pain d’humiliation. Oui, avec précipitation tu es sorti de la terre de Misraïm, pour que tu mémorises le jour de ta sortie de la terre de Misraïm tous les jours de ta vie.
4 Le levain ne se verra pas pour toi dans toute ta frontière sept jours. La chair que tu sacrifieras le soir du premier jour ne nuitera pas jusqu’au matin.
5 Tu ne pourras pas sacrifier de Pèssah en l’une de tes portes que ton Elohîms te donne,

6 mais seulement au lieu que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, choisira pour y

faire résider son nom, là, tu sacrifieras le Pèssah, le soir, au déclin du soleil, rendez-vous de ta sortie de Misraïm.

7 Cuis et mange au lieu que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, choisira. Fais face le matin et va dans tes tentes.

8 Six jours, tu mangeras des azymes. Le septième jour, férié pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tu ne feras aucun ouvrage.

9 Tu compteras pour toi sept semaines. Quand la faucille commencera dans l'empouille, tu commenceras à compter sept semaines.

10 Fais la fête des Semaines pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms, impôt de gratifications de ta main, que tu donneras quand IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénira.

11 Réjouis-toi en face de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le Lévi dans tes portes, le métèque, l'orphelin, la veuve, en ton sein, au lieu que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, choisira pour y faire demeurer son nom.

12 Mémorise que tu étais serf en Misraïm. Garde et fais ces lois.

13 Tu feras pour toi la fête des Cabanes sept jours, quand tu ajouteras à ton aire et à ta cuve.

14 Réjouis-toi en ta fête, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le Lévi, le métèque, l'orphelin et la veuve qui sont en tes portes.

15 7 jours, tu fêteras IHVH-Adonaï, ton Elohîms, au lieu que choisira IHVH-Adonaï.

Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénira dans toute ta récolte, dans tout l'ouvrage de tes mains. Oui, ne sois que joyeux.

16 3 fois l'an, tout mâle sera vu face à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, au lieu qu'il choisira, pour la fête des Azymes, pour la fête des Semaines, pour la fête des Cabanes. Il ne sera pas vu en face de IHVH-Adonaï à vide, 17 mais chaque homme au don de sa main, selon la bénédiction de ton Elohîms, selon ce qu'il t'a donné.

18 Tu te donneras, en toutes tes portes que ton Elohîms te donne, juges et commissaires pour tes rameaux. Ils jugeront la nation en juste jugement.

19 "Tu ne détourneras pas le jugement. Tu ne reconnaîtras pas de faces. Ne prends pas de pot-de-vin; oui, le pot-de-vin aveugle les yeux des sages, il pervertit les paroles des justes. "

20 La justice, la justice, tu la poursuivras afin que tu vives et hérites de la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms te donne.

21 Ne plante pas pour toi d'ashéra, tout arbre, auprès de l'autel de ton Elohîms, que tu feras pour toi.

22 N'érige pas de stèle, ce que hait IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

Chapitre 17.

1 Ne sacrifie pas pour IHVHAdonaï, ton Elohîms, boeuf ou agneau qui ait une tare ou tout propos de mal: oui , c'est une abomination pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

2 Quand en ton sein, en l'une de tes portes que IHVH-Adonaï, ton Elohîms te donne, se trouve un homme ou une femme qui fait le mal aux yeux de IHVHAdonaï, ton Elohîms, pour transgresser son pacte,

3 "et qu'il aille servir d'autres Elohîms, qu'ils se prosternent devant eux, devant le soleil, devant la lune, ou devant toute la milice des ciels, ce que je n'ai pas ordonné; "

4 quand cela t'est rapporté, entends, consulte bien et voici, vraie, ferme est la parole: cette abomination s'est faite en Israël.

5 Fais sortir cet homme ou cette femme, qui ont fait cette parole de mal dans tes portes, l'homme ou la femme. Lapide-les avec des pierres, et ils mourront.

6 A bouche de deux témoins, ou de trois témoins, il sera mis à mort, à mort. Il ne sera pas mis à mort à bouche d'un seul témoin.

7 En premier, la main des témoins sera contre lui pour le mettre à mort, puis la main de tout le peuple en dernier. Brûle le mal en ton sein.

8 Quand une parole sera singulière pour toi en jugement, soit sang pour sang, soit verdict pour verdict, soit coup pour coup, paroles en litiges dans tes
portes, lève-toi, monte vers le lieu que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, choisira, 9
"et viens vers les desservants, les Lévi, vers le juge qui sera en ces jours.

Consulte-les, ils rapporteront la parole du jugement.

10 Fais selon la bouche de la parole qu'ils te rapportent, de ce lieu que IHVHAdonaï choisira. Garde, pour le faire, tout ce qu'ils t'enseigneront.

11 Tu feras, selon la bouche de la tora qu'ils t'enseigneront, le jugement qu'ils te diront. Tu ne t'écarteras pas de la parole qu'ils te rapporteront à droite, ni à gauche.

12 L'homme qui agira avec bouillonnement et n'entendra pas le desservant qui se tient là pour officier devant IHVH-Adonaï, ton Elohîms, ou le juge, cet homme mourra. Brûle le mal en Israël.

13 Tout le peuple entendra et frémira. Ils ne bouillonneront plus.

14 "Oui, tu viens vers la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms te donne; tu en hériteras, tu y habiteras et tu diras: 'Je mettrai sur moi un roi, comme ont toutes les nations autour de moi.'"

15 "Tu mettras, tu mettras sur toi un roi que IHVH-Adonaï ton Elohîms

choisira.
Du sein de tes frères, tu mettras sur toi un roi; tu ne pourras pas mettre sur toi un homme étranger qui ne soit pas ton frère. "
16 "Seulement, il ne multipliera pas pour lui les chevaux; il ne fera pas retourner le peuple en Misraïm pour multiplier les chevaux. IHVH-Adonaï vous l'a dit: 'Vous ne continuerez pas encore à retourner sur cette route.'"
17 "Il ne multipliera pas pour lui les femmes; son coeur ne reniera pas. Il ne multipliera pas pour lui beaucoup d'argent et d'or. "
18 Et c'est, quand il siégera sur le trône de son royaume, il écrira lui-même un double de cette tora sur un acte, en face des desservants, des Lévi.
19 Elle sera avec lui, il la criera tous les jours de sa vie, pour apprendre à frémir de IHVH-Adonaï son Elohîms, pour garder toutes les paroles de cette tora, et ces lois, pour les faire,
20 afin de ne pas exalter son coeur au-dessus de ses frères, pour ne pas s'écarter de l'ordre à droite, ni à gauche, pour qu'il prolonge les jours sur son royaume, lui et ses fils, au sein d'Israël.

Chapitre 18.

1 Il ne sera pour les desservants, les Lévi, tout le rameau de Lévi, ni part ni possession avec Israël. Ils mangeront des feux de IHVH-Adonaï et sa possession.
2 Il ne sera pas pour lui de possession, au sein de ses frères. IHVH-Adonaï est sa possession, comme il le lui a parlé.
3 Ceci sera la part des desservants, de par le peuple, de par les sacrificateurs du sacrifice: il donnera au desservant l'épaule, les joues, la panse, soit d'un boeuf, soit d'un agneau.
4 Tu lui donneras l'en-tête de tes céréales, de ton moût, de ton olivaie, l'en-tête de la tonte de tes ovins.
5 Oui, IHVH-Adonaï ton Elohîms l'a choisi entre tous tes rameaux, pour se tenir et officier au nom de IHVH, lui et ses fils, tous les jours.
6 Quand le Lévi viendra de l'une de tes portes, de tout Israël, de là où il réside et qu'il vienne, à tout appétit de son être, vers le lieu que IHVH-Adonaï
choisira, 7 il officiera au nom de IHVH-Adonaï son Elohîms, comme tous ses frères, les Lévi, qui se tiennent là en face de IHVH-Adonaï.
8 Ils mangeront part pour part, outre leurs ventes sur les pères.
9 Quand tu viendras vers la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms te donne, tu n'apprendras pas à faire les abominations de ces nations.
10 Il ne se trouvera pas en toi passeur de son fils et de sa fille au feu, charmeur de charmes, conjectureur, devin, sorcier,

11 noueur de noeud, questionneur de nécromant et augure, consulteur de morts.

12 Oui, tous ceux qui font ainsi sont une abomination pour IHVH-Adonaï. A cause de ces abominations, IHVH-Adonaï ton Elohîms les déshérite face à toi.

13 Sois intègre avec IHVH-Adonaï ton Elohîms.

14 Oui, ces nations dont tu hérites entendent les conjectureurs et les charmeurs.

Toi, non, ce n'est pas là ce que IHVH-Adonaï ton Elohîms t'a donné.

15 IHVH-Adonaï ton Elohîms, suscitera de ton sein, de tes frères, un inspiré comme moi. Lui, vous l'entendrez,

16 "selon tout ce que tu as demandé à IHVH-Adonaï ton Elohîms, à Horéb, le jour de l'assemblée, pour dire: Je ne continuerai pas à entendre la voix de IHVHAdonaï mon Elohîms ; ce grand feu, je ne le verrai plus, afin que je ne meure pas.'"

17 IHVH-Adonaï me dit: 'Ils ont bien parlé.

18 Je susciterai pour eux 1 inspiré, du sein de leurs frères, comme toi. Je donnerai ma parole en sa bouche, il leur parlera de tout ce que je lui ordonnerai.

19 Et c'est l'homme qui n'entendra pas mes paroles, ce dont il parlera en mon nom, je requerrai contre lui moi-même.

20 Mais l'inspiré qui bouillonnera pour parler une parole en mon nom, ce que je ne lui aurai pas ordonné de dire, et qui parlera au nom d'autres Elohîms, cet inspiré mourra.'

21 Quand tu diras en ton coeur: 'Comment connaîtrons-nous la parole dont IHVH-Adonaï ne lui a pas parlé?'

22 Ce dont l'inspiré parlera au nom de IHVH-Adonaï, sans que la parole ne soit et n'advienne, telle sera la parole dont IHVH-Adonaï n'aura pas parlé. Avec bouillonnement, l'inspiré l'aura parlée. Tu ne t'épouvanteras pas de lui.

Chapitre 19.

1 Quand IHVH-Adonaï ton Elohîms tranchera les nations dont IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne la terre, tu hériteras d'elles, tu habiteras leurs villes, leurs maisons.

2 Tu sépareras trois villes pour toi, au milieu de ta terre, que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne en héritage.

3 Tu prépareras la route et diviseras en trois la frontière de ta terre, que IHVHAdonaï ton Elohîms te fera posséder. C'est là que s'enfuira tout meurtrier.

4 "Voici la parole du meurtrier qui s'enfuira là et vivra: celui qui frappera son compagnon sans le savoir, ne l'ayant haï d'hier ni d'avant-hier;"

6 de peur que le racheteur du sang ne poursuive le meurtrier et l'atteigne quand son coeur s'échauffera, car la route sera longue. Il le frapperait à l'être sans qu'il soit passible de mort puisqu'il ne le haïssait pas d'hier ni d'avant-hier.

7 Sur quoi, moi-même je t'ordonne pour dire: 'Tu sépareras pour toi trois villes.'

8 "Si IHVH-Adonaï ton Elohîms élargit ta frontière, comme il l'a juré à tes pères, et qu'il te donne toute la terre, comme il a parlé de la donner à tes pères; "

9 oui, tu garderas tout cet ordre pour faire ce que moi-même je t'ordonne aujourd'hui : aimer IHVH-Adonaï ton Elohîms, aller dans ses routes tous les jours, et tu ajouteras encore trois villes à ces trois-là.

10 Le sang innocent ne sera pas répandu au sein de ta terre, que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne en possession: ce serait contre toi du sang.

11 Oui, un homme était à haïr son compagnon. Il s'embusque et surgit contre lui, le frappe à l'être, à mort, et s'enfuit vers l'une de ces villes.

12 "Les anciens de sa ville l'enverront prendre de là; ils le donneront à la main du racheteur du sang, et il mourra."

13 Ton oeil ne sera pas exorable pour lui. Brûle le sang innocent d'Israël, pour ton bien.

14 Tu ne reculeras pas la frontière de ton compagnon, que les premiers ont fixée, dans ta possession que tu posséderas, sur la terre, que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne en héritage.

15 Un témoin unique ne se lèvera pas contre un homme, pour tout tort, tout défauteur et toute faute qu'il fautera. A bouche de deux témoins, ou à bouche de trois témoins, la parole se lèvera.

16 Quand un témoin de violence se lèvera contre un homme pour répondre contre lui de l'écart,

17 les deux hommes qui ont le litige se tiendront en face de IHVH-Adonaï, face aux desservants et aux juges qui seront en ces jours.

18 "Les juges consulteront bien et voici: le témoin est un témoin de mensonge; il a répondu un mensonge contre son frère."

19 Faites-lui comme il préméditait de faire à son frère. Brûle le mal de ton sein.

20 Les restants entendront et ils frémiront. Ils n'ajouteront pas à faire encore comme cette parole de mal en ton sein.

21 Ton oeil ne sera pas exorable: être pour être, oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Chapitre 20.

1 "Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi, et que tu verras des chevaux et des chars, un peuple multiple, plus que toi, ne frémis pas d'eux. Oui, IHVHAdonaï ton Elohîms est avec toi; il t'a fait monter de la terre de Misraïm."

2 Et c'est quand vous vous présenterez à la guerre, le desservant avancera et parlera au peuple.

3 Il leur dira: 'Entends, Israël! Vous vous présentez aujourd'hui à la guerre contre vos ennemis. Votre coeur ne s'attendrira pas. Ne frémissez pas, ne vous précipitez pas, ne tremblez pas en face d'eux.

4 Oui, IHVH-Adonaï votre Elohîms va avec vous, pour guerroyer avec vous contre vos ennemis, pour vous sauver.'

5 Les commissaires parleront au peuple pour dire: 'Quel est l'homme qui a bâti une maison neuve et ne l'a pas inaugurée? Qu'il s'en aille, qu'il retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre homme ne l'inaugure.

6 Quel est l'homme qui a planté un vignoble et ne l'a pas étrenné? Qu'il s'en aille, qu'il retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre homme ne l'étrenne.

7 Quel est l'homme qui s'est fiancé à une femme et ne l'a pas prise? Qu'il s'en aille, qu'il retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre homme ne la prenne.'

8 Les commissaires continueront à parler au peuple et diront: 'Quel est l'homme frémissant et tendre de coeur? Qu'il s'en aille, qu'il retourne à sa maison. Il ne fera pas fondre le coeur de ses frères, comme son coeur.'

9 Et c'est quand les commissaires achèveront de parler au peuple, les chefs de la milice seront préposés à la tête du peuple.

10 Quand tu approcheras d'une ville pour guerroyer contre elle, crie-lui: 'Paix.'

11 Et c'est, si elle te répond: 'Paix', et s'ouvre à toi, tout le peuple qui s'y trouve sera pour toi à la corvée, ils te serviront.

12 Si elle ne fait pas la paix avec toi et fait contre toi la guerre, assiège-la.

13 IHVH-Adonaï ton Elohîms la donnera en ta main. Tu frapperas tous ses mâles à bouche d'épée.

14 Seulement les femmes, la marmaille, les bêtes, tout ce qui sera dans la ville, tout son butin, pille-le pour toi, mange le butin pris à ton ennemi que IHVHAdonaï ton Elohîms te donnera.

15 Oui, tu feras ainsi pour toutes les villes fort lointaines de toi, qui ne sont pas villes de ces nations.

16 Seulement, dans les villes de ces peuples que IHVH-Adonaï ton

Elohîms te donne en possession, ne laisse vivre aucune haleine.

17 Oui, interdis-les, interdis-les, le Hiti, l'Emori, le Kena'ani, le Perizi, le Hivi, le Ieboussi, comme te l'a ordonné IHVH-Adonaï ton Elohîms, 18 afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils font pour leurs Elohîms: vous fauteriez contre IHVH-Adonaï votre Elohîms.

19 Quand tu assiégeras une ville de nombreux jours, pour guerroyer contre elle, pour la saisir, ne détruis pas son arbre, pour brandir contre lui une hache. Oui, tu mangeras de lui, tu ne le trancheras pas. Oui, l'arbre des champs est-il un humain pour venir en face de toi, au siège?

20 "Seul l'arbre dont tu sauras qu'il n'est pas un arbre nourricier, tu le détruiras; tranche-le et bâtis le siège contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à sa chute. "

Chapitre 21.

1 Si une victime se trouve sur la glèbe que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne pour en hériter, tombée au champ sans que nul ne sache qui l'a frappée, 2 tes anciens, tes juges sortent. Ils mesurent vers les villes autour de la victime.

3 Et c'est la ville la plus proche de la victime, les anciens de cette ville prennent une génisse de bovins qui n'a pas encore servi, qui n'a pas tiré au joug.

4 Les anciens de cette ville font descendre la génisse vers un torrent constant qui ne sera ni travaillé ni ensemencé. Ils décollent la génisse au torrent, là.

5 Les desservants, les Benéi Lévi, avancent. Oui, IHVH-Adonaï ton Elohîms les a choisis pour officier et pour bénir au nom de IHVH-Adonaï. Tout litige, tout heurt, sera selon leur bouche.

6 Tous les anciens de cette ville, proches de la victime, baignent leurs mains sur la génisse décollée au torrent.

7 Ils répondent et disent:'Nos mains n'ont pas répandu ce sang. Nos yeux n'ont pas vu.

8 Absous ton peuple Israël que tu as racheté, IHVH-Adonaï! Ne donne pas le sang innocent au sein de ton peuple Israël!' Le sang sera absous pour eux.

9 "Et toi, brûle le sang innocent de ton sein; oui, fais le droit aux yeux de IHVHAdonaï"

10 "Quand tu sortiras à la guerre contre ton ennemi, IHVH-Adonaï ton Elohîms le donnera en ta main; tu captureras ses captifs ; "

11 "et tu verras parmi ses captives une femme de belle tournure ; tu t'affectionneras d'elle et la prendras pour femme. "

12 Fais-la venir au milieu de ta maison, elle rasera sa tête, fera ses ongles, 13 écartera sa tunique de captive et habitera ta maison. Elle pleurera son

père et sa mère, une lune de jours. Après quoi, tu viendras vers elle et l'épouseras: elle sera à toi pour femme.

14 Si tu ne la désires pas, renvoie-la à son être. Mais ne la vends pas, ne la vends pas contre argent, Tu ne t'en gerberas pas après l'avoir violentée.

15 Quand deux femmes seront à un homme, l'une aimée, l'autre haïe, et que l'aimée et la haïe enfanteront pour lui des fils, le fils aïné étant de la haïe, 16
et c'est le jour où il fera posséder à ses fils ce qui sera à lui, il ne pourra pas donner l'aïnesse au fils de l'aimée, en face du fils de la haïe, l'aïné.

17 Oui, il reconnaîtra pour aïné le fils de la haïe, pour lui donner double part de tout ce qui se trouvera chez lui. Oui, il est l'en-tête de sa virilité : à lui le droït d'aïnesse.

18 Quand il est à un homme un fils dévoyé et rebelle: il n'entend pas la voix de son père ni la voix de sa mère. Ils le corrigent, mais il ne les entend pas.

19 Son père et sa mère le saisissent et le font sortir vers les anciens de sa ville, vers la porte de son lieu.

20 "Ils disent aux anciens de sa ville: 'Notre fils est là, dévoyé et rebelle; il n'entend pas notre voix, il est goinfre et buveur.' "

21 Tous les hommes de sa ville le lapident avec des pierres. Il meurt. Brûle le mal de ton sein. Tout Israël entendra: ils frémiront.

22 Quand il sera contre un homme une faute, un jugement de mort, il sera mis à mort. Pends-le à un arbre.

23 Sa charogne ne nuitera pas sur l'arbre. Oui, tu l'enseveliras, tu l'enseveliras en ce jour. Oui, le pendu est en malédiction pour Elohîms. Ne souille pas ta glèbe que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne en possession.

Chapitre 22.

1 Tu ne verras pas le boeuf de ton frère ou son agneau égaré, ne les évite pas.

Retourne-les, retourne-les à ton frère.

2 Si ton frère n'est pas proche de toi ou que tu ne le connaisses pas, ajoute-les au milieu de ta maison, et ils seront avec toi jusqu'à la demande de ton frère: tu les lui retourneras.

3 Fais ainsi pour son âne, fais ainsi pour sa tunique, fais ainsi pour toute perte de ton frère, qui sera perdue pour lui et que tu trouveras. Tu ne pourras pas les éviter.

4 Tu ne verras pas tomber sur la route l'âne de ton frère ou son boeuf en les évitant: relève-les, relève-les avec lui.

5 Effet d'homme ne sera pas sur une femme, l'homme ne vêtira pas une tunique de femme: oui, qui fait cela est en abomination pour IHVH-Adonaï ton

Elohîms.
6 Quand un nid d'oiseau surgira en face de toi sur la route, sur tout arbre ou sur terre, oisillons et oeufs, la mère accroupie sur les oisillons ou sur les oeufs, tu ne prendras pas la mère sur les fils.
7 Tu renverras, tu renverras la mère et tu prendras pour toi les fils, pour que ce soit bien pour toi. Prolonge les jours!
8 Quand tu bâtiras une maison nouvelle, fais un parapet à ton toit, et tu ne mettras pas de sang en ta maison, quand le tombeur en tomberait.
9 Tu n'ensemenceras pas ton vignoble de semences hétérogènes, pour ne pas consacrer le plein de sa semence que tu ensemenceras avec le produit du vignoble.
10 Ne laboure pas avec un boeuf et un âne ensemble.
11 Ne te vêts pas d'hybrides, laine et lin ensemble.
12 Fais-toi des glands aux quatre ailes de ton vêtement dont tu te revêtiras.
13 Quand un homme prend une femme, vient à elle, puis la hait, 14 met contre elle des paroles agissantes, fait sortir contre elle un renom de mal et dit: 'Cette femme, je l'ai prise, je me suis approché d'elle, mais n'ai pas trouvé en elle de virginités',
15 le père et la mère de l'adolescente prennent et font sortir les virginités de l'adolescente devant les anciens de la ville, à la porte.
16 Le père de l'adolescente dit aux anciens: 'Ma fille, je l'ai donnée pour femme à cet homme, mais il la hait.
17 Voici, il a mis contre elle des paroles agissantes pour dire: Je n'ai pas trouvé en ta fille de virginités. Or voici les virginités de ma fille!' Et ils déploient la tunique en face des anciens de la ville.
18 Les anciens de cette ville prennent l'homme et le corrigent.
19 "Ils le punissent: 100 sicles d'argent. Ils les donnent au père de l'adolescente; oui, il a fait ressortir un nom de mal contre une vierge d'Israël. Elle sera à lui pour femme. Il ne pourra pas la renvoyer, tous ses jours."
20 Si cette parole était vraie, et que les virginités de l'adolescente n'ont pas été trouvées,
21 ils font sortir l'adolescente à l'ouverture de la maison de son père. Les hommes de sa ville la lapident avec des pierres et elle meurt. Oui, elle avait fait une charogne en Israël pour faire putasser la maison de son père. Brûle le mal en ton sein.
22 Quand un homme sera trouvé en couchant avec une femme mariée à un mari, les deux meurent, l'homme couchant avec la femme et la femme aussi. Brûle le mal d'Israël.

23 Quand une jeune vierge est fiancée à un homme, et qu'un homme la trouve dans la ville et couche avec elle,

24 faites sortir les deux à la porte de cette ville: lapidez-les, les deux, avec des pierres. Ils meurent, l'adolescente à propos de ce qu'elle n'a pas crié dans la ville, l'homme à propos de ce qu'il a violenté la femme de son compagnon. Brûle le mal de ton sein.

25 Si un homme trouve dans un champ une adolescente fiancée, que l'homme la saisisse et couche avec elle, l'homme qui a couché avec elle mourra seul.

26 A l'adolescente, tu ne feras rien, l'adolescente n'est pas passible de
mort, c'est comme un homme qui se lève contre son compagnon et l'assassine à
l'être, 27 oui, l'ayant trouvée au champ, l'adolescente fiancée a crié, mais il
n'était pas de sauveteur pour elle.

28 Quand un homme trouve une jeune vierge qui n'est pas fiancée, la saisit, couche avec elle, et ils sont surpris,

29 l'homme qui a couché avec elle donne au père de l'adolescente 50 sicles d'argent, et elle est à lui pour femme. De l'avoir violentée, il ne pourra pas la renvoyer, tous ses jours.

Chapitre 23.

1 Un homme ne prendra pas la femme de son père, il ne découvrira pas l'aile de son père.

2 Le blessé de constriction, le tranché de l'urètre ne viendra pas dans l'assemblée de IHVH-Adonaï.

3 "Le bâtard ne viendra pas dans l'assemblée de IHVH-Adonaï, même au dixième cycle; il ne viendra pas dans l'assemblée de IHVH-Adonaï."

4 "L''Amoni et le Moabi ne viendront pas dans l'assemblée de IHVH-Adonaï, même au dixième cycle; ils ne viendront pas dans l'assemblée de IHVH, en pérennité,"

6 Mais IHVH-Adonaï, ton Elohîms, n'a pas consenti à entendre Bil'am. IHVH, ton Elohîms, a tourné la malédiction en bénédiction: oui IHVH-Adonaï ton Elohîms t'aime.

7 Ne t'enquiers pas de leur paix, ni de leur bien, tous tes jours, en pérennité.

8 Tu n'abomineras pas l'Adomi, oui, il est ton frère. Tu n'abomineras pas le Misri, oui, tu as été métèque en sa terre.

9 Les fils qui leur sont enfantés au troisième cycle viendront dans l'assemblée de IHVH-Adonaï.

10 Quand tu sortiras camper contre ton ennemi, garde-toi de tout propos

de mal.
11 Quand il sera chez toi un homme qui n’est pas pur, par accident de nuit, il sortira hors du camp, il ne viendra pas au milieu du camp.
12 "Et c’est aux faces du soir, il se baignera dans les eaux; et au déclin du soleil il viendra dans le camp. "
13 Hors du camp, tu auras une main pour toi hors du camp d’où tu sortiras.
14 Un piquet sera sur ton fourbi, et c’est, quand tu t’accroupiras dehors, fouille avec, retourne et recouvre ton excrément.
15 Oui IHVH-Adonaï, ton Elohîms, va au sein de ton camp, pour te secourir, pour donner ton ennemi en face de toi. Et c’est, ton camp consacré, il ne verra pas en toi de propos de sexe, qu’il ne s’en retourne loin derrière toi.
16 Tu ne le livreras pas à son maître un serf que tu auras secouru chez toi, contre son maître.
17 Il habitera avec toi en ton sein, au lieu qu’il choisira dans l’une de tes portes, pour son bien. Ne sévis pas contre lui.
18 "Il ne sera pas de prostituée parmi les filles d’Israël; il ne sera pas de prostitué parmi les fils d’Israël. "
19 Tu ne feras pas venir la comptée de la putain, ni le prix d’un chien dans la maison de IHVH-Adonaï pour tout voeu: oui, les deux sont également une abomination pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms.
20 Tu ne pratiqueras pas l’usure envers ton frère, usure d’argent, usure de manger, usure à tout propos d’usure.
21 "Pour l’étranger, tu pratiqueras l’usure; mais envers ton frère pas d’usure, pour que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénisse de tout envoi de tes mains sur la terre, là où tu viens, pour en hériter. "
22 "Quand tu voueras un voeu pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tu ne tarderas pas à le payer. Oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, le requerra, il le requerra de toi; ce serait en toi une faute. "
23 Quand tu cesseras de faire des voeux, il ne sera pas de faute en toi 24
L’issue de tes lèvres, tu la garderas. Agis selon ce que tu auras voué, pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms, une gratification, ce dont tu auras parlé de ta bouche.
25 Quand tu viendras dans le vignoble de ton compagnon, mange des raisins à satiété de ton être, mais n’en donne pas à ton récipient.
26 Quand tu viendras dans l’empouille de ton compagnon, cueille les fauches avec ta main, mais ne balance pas la faucille dans l’empouille de ton compagnon.

Chapitre 24.

1 Quand un homme prend femme et l'épouse, et c'est quand elle ne trouve pas grâce à ses yeux, ayant trouvé en elle propos de sexe, il écrit pour elle un acte de rupture, le lui donne en main et la renvoie de sa maison.

2 Elle sort de sa maison, elle va et est à un autre homme.

3 "Si ce dernier homme la hait, il écrit pour elle un acte de rupture; il le lui donne en main et la renvoie de sa maison. Ou, quand ce dernier homme, qui l'avait prise pour femme, meurt, "

4 son premier mari qui l'a renvoyée ne pourra pas retourner la reprendre pour qu'elle soit à lui pour femme, après avoir été contaminée: oui, c'est une abomination en face de IHVH-Adonaï. Tu ne feras pas fauter la terre que IHVHAdonaï, ton Elohîms, te donne en possession.

5 Quand un homme prendra une femme nouvelle, il ne sortira pas à la milice et ne passera pas à tout propos contre lui. Il sera exempt pour sa maison une année, et réjouira sa femme qu'il a prise.

6 N'opprime pas le pauvre ni meule ne sera cautionnée: oui, ce serait cautionner l'être.

7 Quand un homme est trouvé ayant volé un être parmi ses frères des Benéi Israël, s'il s'en gerbe et le vend, ce voleur meurt. Brûle le mal de ton sein.

8 Garde-toi du coup de gale, pour garder fort et faire tout ce que vous enseigneront les desservants et les Lévi. Ce que je leur ai ordonné, vous le garderez pour le faire.

9 Mémorise tout ce que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, a fait à Miriâm, sur la route, à votre sortie de Misraïm.

10 Quand tu prêteras à ton compagnon un faix quelconque, tu ne viendras pas dans sa maison pour te nantir de son nantissement.

11 Tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu as prêté sortira pour toi le nantissement, dehors.

12 Si c'est un homme humilié, tu ne nuiteras pas avec son nantissement.

13 Retourne-lui, retourne-lui son nantissement au déclin du soleil. Il dormira dans sa tunique et te bénira. Pour toi ce sera une justification en face de IHVHAdonaï, ton Elohîms.

14 Ne pressure pas le salarié humilié, pauvre, parmi tes frères ou parmi tes métèques qui sont en ta terre, en tes portes.

15 "En son jour, donne-lui son salaire; le soleil ne déclinera pas sur lui, oui, il est humilié, il porte son être sur lui. Il ne criera pas contre toi vers IHVH-Adonaï, ce serait contre toi une faute."

16 Les pères ne seront pas mis à mort pour les fils. Les fils ne seront pas mis à mort pour les pères. L'homme sera mis à mort pour sa faute.

17 Ne détourne pas le droit du métèque, de l'orphelin. Ne cautionne pas

l’habit de la veuve.
18 Mémorise que tu as été serf en Misraïm: IHVH-Adonaï t’a racheté de là. Sur quoi, moi-même je t’ordonne de faire cette parole.
19 Quand tu moissonneras ta moisson dans ton champ, et que tu oublieras une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre, elle sera au métèque, à l’orphelin, à la veuve, pour que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénisse dans toute l’oeuvre de tes mains.
20 Quand tu effruiteras ton olivier, tu ne l’ébrancheras pas derrière toi. Ce sera pour le métèque, pour l’orphelin, pour la veuve.
21 Quand tu vendangeras ton vignoble, tu ne grappilleras pas derrière toi. Ce sera pour le métèque, pour l’orphelin, pour la veuve.
22 Mémorise que tu as été serf en terre de Misraïm. Sur quoi, moi-même je t’ordonne de faire cette parole.

Chapitre 25.

1 Quand un litige existe entre des hommes, ils s’avancent au jugement et ils sont jugés. Justifiez le juste, incriminez le criminel.
2 Et c’est, si le criminel mérite d’être battu, le juge le fait tomber et frapper en face de lui, selon son crime, en nombre.
3 Il le frappera de 40 coups mais n’en ajoutera pas, de peur qu’il n’ajoute à le frapper de nombreux coups en plus. Ton frère serait méprisable à tes yeux.
4 Ne muselle pas le boeuf pendant son foulage.
5 Quand des frères habitent ensemble et que l’un d’eux meurt sans avoir de fils, la femme du mort ne sera pas, dehors, à un homme étranger. Son lévir vient à elle et la prend pour femme, il la lévire.
6 Et c’est, l’aîné qu’elle enfantera relèvera le nom de son frère mort, son nom ne sera pas effacé en Israël.
7 Si l’homme ne désire pas prendre sa lévire, sa lévire monte vers la porte, vers les anciens, et dit ’Mon lévir refuse de relever en Israël le nom de son frère. Il n’a pas consenti à me lévirer!’
8 Les anciens de sa ville le crient et lui parlent. Il se tient et dit : ’Je ne désire pas la prendre.’
9 Sa lévire s’avance vers lui sous les yeux des anciens, déchausse la sandale de son pied, crache en face de lui, répond et dit : ’Il est fait ainsi à l’homme qui ne bâtit pas de maison pour son frère.’
10 Son nom est crié en Israël : ’Maison du déchaux de la sandale.’
11 "Quand des hommes se querellent ensemble, un homme contre son frère, la femme de l’un se présente pour secourir son homme de la main de son frappeur ; elle envoie sa main et saisit ses testicules. "

12 Ampute-lui sa paume. Ton oeil ne sera pas exorable.
13 Il ne sera pas dans ta bourse pierre et pierre, une grande, une petite.
14 Il ne sera pas dans ta maison épha et épha, un grand et un petit.
15 "Une pierre entière et juste sera pour toi; un épha entier et juste sera pour toi, afin que se prolongent tes jours sur la glèbe que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne. "
16 Oui, tout faiseur de cela, tout faiseur de forfait, est en abomination pour IHVH-Adonaï ton Elohîms.
17 Mémorise ce que t'a fait 'Amaléq, en route, à votre sortie de Misraïm.
18 "Il est survenu contre toi en route, harcelant tes arrières, tous tes traïnards derrière toi; toi, tu étais fatigué, exténué. Il n'a pas frémi d'Elohîms. "
19 "Et c'est lHVH-Adonaï, ton Elohîms, qui te repose de tous tes ennemis alentour, sur la terre que IHVH, ton Elohîms, te donne en possession pour en hériter.
Efface la mémoire d''Amaléq sous les ciels; n'oublie pas!"

Chapitre 26.

1 Et c'est quand tu viendras vers la terre que IHVH ton Elohîms-Adonaï te donne en possession, tu en hériteras et y habiteras.
2 Prends l'en-tête de tout fruit de la glèbe que tu feras venir de ta terre que IHVH ton Elohîms te donne. Mets-le dans un panier et va vers le lieu que IHVH- Adonaï ton Elohîms choisira pour y faire demeurer son nom.
3 "Viens vers le desservant qui sera en ces jours, et dis-lui: 'Je l'ai rapporté, aujourd'hui, à IHVH ton Elohîms; oui, je suis venu vers la terre que IVHH-Adonaï a juré à nos pères de nous donner.'"
4 Le desservant prendra le panier de ta main et le déposera face à l'autel de IHVH-Adonaï ton Elohîms.
5 Réponds et dis en face de IHVH-Adonaï ton Elohîms: 'Arami perdu, mon père est descendu en Misraïm, il y a résidé avec peu de mortels. Il est devenu là une grande nation vigoureuse, nombreuse.
6 Les Misrïm nous ont maltraités, violentés et nous ont donnés à dur servage.
7 Nous avons crié vers IHVH-Adonaï l'Elohîms de nos pères. IHVH-Adonaï a entendu notre voix, il a vu notre humiliation, notre labeur, notre oppression.
8 Et IVHH-Adonaï nous a fait sortir de Misraïm, à main forte, à bras tendu, à grand frémissement, avec signes et prodiges.
9 Il nous a fait venir en ce lieu et nous a donné cette terre, une terre fluente de lait et de miel.

10 "Et maintenant, voici, j'ai fait venir l'en-tête du fruit de la glèbe que tu m'as donnée, IHVH-Adonaï'. Dépose-le en face de IHVH-Adonaï ton Elohîms; et prosterne-toi en face de IHVH-Adonaï ton Élohïm. "

11 Réjouis-toi de tout le bien que IHVH-Adonaï ton Elohîms te donne, à toi et à ta maison, toi, le Lévi et le métèque en ton sein.

12 "Oui, tu achèveras de dïmer toute la dïme de ta récolte, la troisième année, l'année de la dïme. Tu la donneras au Lévi, au métèque, à l'orphelin, à la veuve; il mangeront en tes portes et se rassasieront. "

13 Dis en face de IHVH-Adonaï: 'J'ai consumé le sacrement de la maison. Je l'ai aussi donné au Lévi, au métèque, à l'orphelin, à la veuve, selon tout l'ordre que tu m'as ordonné. Je n'ai pas transgressé tes ordres. Je n'ai pas oublié.

14 Je n'en ai pas mangé dans ma contrition, je ne l'ai pas consumé avec du contaminé, je n'en ai pas donné à un mort. J'ai entendu la voix de IHVH-Adonaï mon Elohîms. J'ai fait comme tout ce que tu m'as ordonné.

15 "Observe du logis de ta sacralité, des ciels; et bénis ton peuple Israël, et la glèbe que tu nous as donnée, comme tu l'as juré à nos pères, une terre fluente de lait et de miel.' "

16 Aujourd'hui, IHVH-Adonaï ton Elohîms, t'ordonne de faire ces lois et ces jugements. Garde-les, fais-les de tout ton coeur, de tout ton être.

17 Tu as fait aujourd'hui de lHVH-Adonaï, ton Elohîms, ton dire, afin qu'il soit pour toi l'Elohîms, pour aller dans ses routes, pour garder ses lois, ses misvot, ses jugements, et entendre sa voix.

18 lHVH-Adonaï aujourd'hui a fait de toi son dire, afin d'être pour lui un
peuple-domaine, comme il t'a parlé, pour garder toutes ses misvot, 19 pour te
donner suprématie sur toutes les nations qu'il a faites, en louange, en nom, en splendeur, pour être un peuple consacré à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, comme il a parlé.

Chapitre 27.

1 "Moshè et les anciens d'Israël ordonnent au peuple pour dire: 'Garde tout l'ordre que moi-même je vous ai ordonné aujourd'hui."

2 Et c'est au jour où vous passerez le lardèn vers la terre que ton Elohîms, te donne, érige de grandes pierres, chaule-les à la chaux.

3 Ecris sur elles toutes les paroles de cette tora, à ton passage, afin que tu viennes vers la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne, une terre fluente de lait et de miel, Comme lHVH-Adonaï, l'Elohîms de tes pères, t'a parlé.

4 Et c'est à votre passage du lardèn, vous érigerez ces pierres. Je vous l'ordonne moi-même aujourd'hui, au mont 'Eibal. Chaule-les à la chaux.

5 Bâtis là un autel pour IHVH-Adonaï ton Elohîms, un autel de pierres. Ne balance pas sur elles le fer.

6 Bâtis l'autel de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de pierres entières. Fais-y monter des montées pour IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

7 Sacrifie des pacifications, mange, là, et réjouis-toi, en face de ton Elohîms.

8 "Ecris sur les pierres toutes les paroles de cette tora, bien clairement.'"

9 Moshè avec les desservants, les Lévi, parle à tout Israël pour dire: 'Tais-toi et entends, Israël! En ce jour, tu es le peuple de IHVH-Adonaï, ton Elohîms.

10 Entends la voix de lHVH-Adonaï, ton Elohîms. Fais ses ordres, ses lois, que je t'ordonne moi-même aujourd'hui.'

11 Moshè ordonne au peuple, en ce jour pour dire:

12 'Ceux-ci se tiendront sur le mont Guerizïm pour bénir le peuple, à votre passage du lardèn: Shim'ôn, Lévi, lehouda, Issaskhar, losseph et Biniamïn.

13 Ceux-ci se tiendront au mont 'Eibal pour la malédiction: Reoub'n, Gad, Ashér, Zebouloun, Dân, Naphtali.

14 Les Lévi répondent et disent à tout homme d'Israël, la voix altière: 15 Honni soit l'homme qui fait une sculpture de fonte, l'abomination de lHVH-, Adonaï l'ouvrage de mains d'artisans, et la met en secret!' Tout le peuple répond.

Ils disent: Amen.

16 'Honni soit qui maudit son père et sa mère!' Et tout le peuple dit: Amen.

17 'Honni soit qui déplace la frontière de son compagnon!' Et tout le peuple dit: Amen.

18 'Honni soit qui égare l'aveugle sur sa route!' Et tout le peuple dit: Amen.

19 'Honni soit qui détourne le droit du métèque, de l'orphelin, de la veuve!' Et tout le peuple dit : Amen.

20 'Honni soit qui couche avec la femme de son père oui, il découvre l'aile de son père!' Et tout le peuple dit: Amen.

21 'Honni soit qui couche avec toute bête!' Et tout le peuple dit: Amen.

22 'Honni soit qui couche avec sa soeur, la fille de son père ou la fille de sa mère!' Et tout le peuple dit: Amen.

23 'Honni soit qui couche avec sa belle-mère!' Et tout le peuple dit: Amen.

24 'Honni soit le frappeur de son compagnon en secret!' Et tout le peuple dit: Amen.

25 Honni soit le preneur de pot-de-vin, pour frapper à l'être un sang innocent!'

Et tout le peuple dit: Amen.

26 'Honni soit qui n'accomplit pas les paroles de cette tora pour les faire!' Et tout le peuple dit: Amen.

Chapitre 28.

1 Et c'est quand tu entendras, tu entendras la voix de IVHH-Adonaï, ton Elohîms, pour garder et faire tous ses ordres que je t'ordonne moi-même aujourd'hui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donnera, Suprême, sur toutes les nations de la terre.

2 Toutes ces bénédictions viendront sur toi et t'atteindront quand tu entendras la voix de IVHH-Adonaï, ton Elohîms.

3 "Tu seras béni en ville, tu seras béni au champ; "

4 béni, le fruit de ton ventre, le fruit de ta glèbe, le fruit de ta bête, l'utérus de tes aurochs, les parturitions de tes ovins.

5 Béni, ton panier et ton pétrin.

6 Tu seras béni en ta venue, tu seras béni en ta sortie.

7 IHVH-Adonaï te donnera tes ennemis qui se lèveront contre toi. Ils seront battus en face de toi. Ils sortiront contre toi par une route, et s'enfuiront en face de toi par sept routes.

8 lHVH-Adonaï ordonnera à la bénédiction d'être avec toi dans tes granges, dans tout envoi de ta main. Il te bénira sur la terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te donne.

9 Il t'élèvera pour lui en peuple consacré comme il te l'a juré. Oui, tu garderas les misvot de IHVH-Adonaï, ton Elohîms. Va sur ses routes.

10 Tous les peuples de la terre le verront: oui, le nom de lHVH-Adonaï sera crié sur toi et ils frémiront de toi.

11 IHVH-Adonaï te fera excéder de bien, en fruit de ton ventre, en fruit de ta bête, en fruit de ta glèbe, sur la glèbe qu'il a juré à tes pères de te donner.

12 IHVH-Adonaï ouvrira pour toi son trésor de bien, les ciels, pour donner l'averse à ta terre en son temps et bénir toute oeuvre de ta main. Tu prêteras à des nations nombreuses: toi, tu n'emprunteras pas.

13 IHVH-Adonaï te donnera en tête, non pas en queue. Tu seras rien qu'en haut, tu ne seras pas en bas. Oui, tu entendras les ordres de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, que je t'ordonne moi-même aujourd'hui pour garder et pour faire.

14 Tu ne t'écarteras pas de toutes les paroles que je t'ordonne moi-même aujourd'hui, à droite ni à gauche, pour aller derrière d'autres Elohîms, pour les servir.

15 Mais c’est, si tu n’entends pas la voix de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour garder et pour faire tous ses ordres et ses règles que je t’ordonne moi-même aujourd’hui, toutes ces malédictions viendront contre toi, elles t’atteindront.

16 "Tu seras honni en ville, tu seras honni au champ; "

17 "honni, ton panier et ton pétrin; "

18 honni, le fruit de ton ventre, le fruit de ta glèbe, l’utérus de tes aurochs, les parturitions de tes ovins.

19 Tu seras honni en ta venue, tu seras honni en ta sortie.

20 IHVH-Adonaï enverra contre toi l’exécration, l’agitation, l’invective, en tout envoi de ta main que tu feras, jusqu’à t’exterminer, jusqu’à te perdre vite, face au mal de tes sévices, en ce que tu m’auras abandonné!

21 IHVH-Adonaï te collera la peste jusqu’à t’achever sur la glèbe où tu viens pour en hériter.

22 " IHVH-Adonaï te frappera de consomption, de fièvre, d’inflammation, de nécrose, de dessèchement, de charbon. d'antracnose; ils te poursuivront jusqu’à te perdre."

23 "Tes ciels sur ta tête seront de bronze; la terre sous tes pieds, de fer."

24 IHVH-Adonaï donnera pour pluie à ta terre la cendre et la poussière elle tombera sur toi des ciels, jusqu’à t’exterminer.

25 "IHVH-Adonaï te donnera d’être frappé en face de tes ennemis. Tu sortiras contre lui par une route; tu t’enfuiras en face de lui, par sept routes. Tu seras en répulsion pour tous les royaumes de la terre."

26 Ta charogne sera la proie de tous les volatiles des ciels, des bêtes de la terre, et pas de perturbateur.

27 IHVH-Adonaï te frappera de l’ulcère de Misraïm, de tumescences, de gale, de pustule dont tu ne pourras guérir.

28 IHVH-Adonaï te frappera de déraison, d’aveuglement, de stupeur du coeur.

29 Tu tâtonneras à midi, comme l’aveugle tâtonne dans l’obscurité. Tu ne triompheras pas dans tes routes. Tu seras seulement pressuré et spolié tous les jours, sans sauveur!

30 Tu te fianceras à une femme, un autre homme copulera avec, tu bâtiras une maison, tu n’y habiteras pas. Tu planteras un vignoble, tu ne l’étrenneras pas.

31 "Ton boeuf sera égorgé sous tes yeux, tu n’en mangeras pas. Ton âne volé en face de toi ne retournera pas à toi. Tes ovins seront donnés à tes ennemis; mais pour toi, pas de sauveur. "

32 "Tes fils, tes filles, seront donnés à un autre peuple; tes yeux le verront, ils se consumeront pour eux tout le jour et pas de pouvoir en ta main ! "

33 Le fruit de ta glèbe, tout ton labeur, un peuple que tu ne connaissais pas le mangera. Tu seras seulement pressuré, fracassé tous les jours.
34 Tu déraisonneras à la vision de tes yeux, à ce que tu verras.
35 IHVH-Adonaï te frappera d'ulcère maléfique, sur les genoux, sur les jarrets, dont tu ne pourras guérir, de la plante de ton pied jusqu'à ton occiput.
36 " IHVH-Adonaï te fera aller, toi et ton roi que tu établiras sur toi, vers une nation que tu ne connaissais pas, toi, ni tes pères; et tu serviras là d'autres Elohîms: du bois et de la pierre!"
37 Tu seras en désolation, en fable, en camouflet parmi tous les peuples, là où IHVH-Adonaï te conduira.
38 Tu sortiras beaucoup de semence au champ, mais tu engrangeras peu : oui, le criquet l'éliminera.
39 Tu planteras des vignobles et tu travailleras, mais tu ne boiras et n'encaveras pas de vin, oui, le ver les mangera.
40 Des oliviers seront à toi dans toutes tes frontières, mais tu ne t'enduiras pas d'huile, oui, tes olives te seront soustraites.
41 Tu enfanteras des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi, oui, ils iront en captivité.
42 Tous les arbres, le fruit de ta glèbe, la courtilière en héritera.
43 "Le métèque en ton sein montera contre toi, en haut, en haut; et toi tu descendras en bas, en bas. "
44 "Lui, il te prêtera; toi, tu ne lui prêteras pas. Lui, il sera en tête; toi, tu seras en queue. "
45 "Toutes ces malédictions viendront sur toi ; elles te poursuivront, t'atteindront jusqu'à t'exterminer, car tu n'auras pas entendu la voix de IHVH-Adonaï, ton Elohîms, pour garder les ordres et les règles qu'il t'a ordonnés."
46 Ils seront pour toi en signe, en prodige, et pour ta semence, en pérennité.

47 Parce que tu n'auras pas servi IHVH-Adonaï ton Elohîms, avec joie, avec bon coeur dans l'abondance de tout,
48 tu serviras tes ennemis, que IHVH-Adonaï enverra contre toi, dans la faim, la soif, le dénuement, le manque de tout. Il te donnera un joug de fer à ton cou, jusqu'à t'exterminer.
49 "IHVH-Adonaï portera contre toi une nation, de loin, du bout de la terre, comme voltige le vautour ; une nation dont tu n'entendras pas la langue;"
50 une nation aux faces rudes, qui ne portera pas les faces de l'ancien et ne graciera pas l'adolescent.
51 Elle mangera le fruit de ta bête, le fruit de ta glèbe, jusqu'à

t'exterminer. Elle ne te laissera ni céréales, ni moût, ni olivaie, ni l'utérus de tes aurochs, ni la parturition de tes ovins, jusqu'à te perdre.

52 Elle t'assiégera dans toutes tes portes jusqu'à abattre les remparts, hauts et fortifiés, dont tu es sûr, en toute ta terre. Elle t'assiégera dans toutes tes portes, en toute ta terre que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a donnée.

53 Et tu mangeras le fruit de ton ventre, la chair de tes fils, de tes filles, que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'a donnés, au siège et au harcèlement dont te harcèlera ton ennemi.

54 L'homme tendre parmi toi, très délicat, son oeil sera mauvais contre son frère, contre sa femme sur son sein, et contre le reste de ses fils qui lui resteront,

55 "pour ne pas donner à l'un d'eux la chair de ses fils qu'il mangera; il ne lui restera rien du tout, au siège et au harcèlement dont ton ennemi te harcèlera dans toutes tes portes."

56 La tendre parmi toi, la délicate, qui n'a pas essayé de poser à terre la
plante de son pied, par délicatesse et par tendreté, son oeil sera mauvais contre
l'homme sur son sein, contre son fils, contre sa fille, 57 contre l'arrière-faix qui
sort d'entre ses jambes, contre les fils qu'elle enfantera: oui, elle les mangera par
manque de tout, en secret, au siège et au harcèlement dont ton ennemi te
harcèlera dans tes portes.

58 Si tu ne gardes pas, pour les faire, toutes les paroles de cette tora, écrites dans cet acte, pour frémir de ce nom glorieux, à frémir, de IHVH-Adonaï, ton Elohîms,

59 IHVH-Adonaï singularisera tes coups et les coups de ta semence, coups grands et adhérents, maladies maléfiques et adhérentes.

60 Il retournera contre toi toutes les dolences de Misraïm en face desquelles tu t'épouvantais, elles colleront à toi,

61 Et aussi toutes les plaies et tous les coups qui ne seront pas écrits dans l'acte de cette tora, IHVH-Adonaï les fera monter contre toi, jusqu'à t'exterminer.

62 Vous resterez peu de mortels, après avoir été nombreux comme les étoiles des ciels, car tu n'auras pas entendu la voix de ton Elohîms.

63 Et c'est, comme IHVH-Adonaï avait liesse à vous faire du bien, à vous multiplier, ainsi IHVH-Adonaï aura liesse, contre vous, à vous perdre et à vous exterminer. Vous serez boutés hors de la glèbe où tu viens pour en hériter.

64 IHVH-Adonaï te dispersera parmi tous les peuples, du bout de la terre au bout de la terre. Tu serviras d'autres Elohîms, que tu ne connaissais pas, toi ni tes pères: du bois et de la pierre.

65 Parmi ces nations, tu ne te délasseras pas, il ne sera pas de reposoir

pour la plante de ton pied. IHVH-Adonaï te donnera là 1 coeur irrité, l'épuisement des yeux, la mortification de l'être.

66 "Tes vies seront suspendues pour toi, là-contre; et tu trembleras nuit et jour, tu n'adhéreras pas à ta vie."

67 Le matin tu diras: 'Qui donnera le soir?' Le soir tu diras: 'Qui donnera le matin?', du tremblement de ton coeur, dont tu trembleras, et de la vision de tes yeux, que tu verras.

68 IHVH-Adonaï te fera retourner en Misraïm dans des navires, par une route dont je t'ai dit: 'Tu ne continueras pas à la voir.' Vous vous vendrez là à tes ennemis pour serfs et pour domestiques, et pas d'acquéreur.

69 Voici les paroles du pacte que IHVH-Adonaï a ordonné à Moshè de trancher avec les Benéi Israël en terre de Moab, en sus du pacte qu'il avait tranché avec eux à Horéb.

Chapitre 29.

1 "Moshè crie à tout Israël et leur dit: Vous avez vu tout ce que IHVH-Adonaï a fait sous vos yeux en terre de Misraïm, à Pharaon, à tous ses serviteurs, à toute sa terre;"

2 les grandes épreuves que tes yeux ont vues, ces grands signes et prodiges.

3 IHVH-Adonaï ne vous avait pas donné jusqu'à ce jour un coeur pour connaître, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre.

4 Je vous ai fait aller 40 ans dans le désert, vos tuniques ne se sont pas usées sur vous, ta sandale ne s'est pas usée à ton pied.

5 Vous n'avez pas mangé de pain, vous n'avez pas bu de vin, de liqueur, pour pénétrer, oui, moi, IHVH-Adonaï, votre Elohîms.

6 Et vous êtes venus en ce lieu. Sihôn, roi de Heshbôn, 'Og, roi de Bashàn, sont sortis à notre abord pour la guerre. Nous les avons frappés.

7 Nous avons pris leur terre, nous l'avons donnée en possession aux Reoubéni, aux Gadi, au mi-rameau du Menashi.

8 "Gardez les paroles de ce pacte ; faites-les, afin que vous soyez avisés en tout ce que vous ferez."

9 Vous êtes tous postés aujourd'hui, en face de IHVH-Adonaï votre Elohîms: vos têtes, vos rameaux, vos anciens, vos commissaires, tout homme
d'Israël, 10 votre marmaille, vos femmes, vos métèques au sein de votre camp, de l'abatteur de tes arbres au pompeur de tes eaux,

11 pour te faire passer dans le pacte de ton Elohîms, et son imprécation que IHVH-Adonaï, ton Elohîms, tranche avec toi ce jour, 12 "afin qu'il t'établisse aujourd'hui à lui pour peuple; lui, il sera pour toi l'Elohîms, comme il

t’a parlé et comme il l’a juré à tes pères, à Abrahâm, à Is’hac et à Ia’acob."

13 Ce n’est pas avec vous seuls que je tranche moi-même ce pacte et cette imprécation,

14 mais avec celui qui existe ici, se tenant avec nous aujourd’hui, en face de lHVH-Adonaï, notre Elohîms, et avec celui qui n’est pas ici avec nous aujourd’hui.

15 Oui, vous savez où nous avons habité, en terre de Misraïm, où nous sommes passés, au sein des nations, là où vous êtes passés.

16 Vous avez vu leurs abjections, leurs crottes, le bois, la pierre, l’argent, l’or qui sont avec elles,

17 afin qu’il n’existe pas parmi vous un homme, ou une femme, ou un clan, ou un rameau, dont le coeur se détournerait aujourd’hui de IHVH-Adonaï, notre Elohîms, pour aller servir les Elohîms de ces nations, et qu’il n’existe pas parmi vous une racine fruitant la ciguë et l’absinthe!

18 Et c’est en entendant les paroles de cette imprécation, il se bénirait en son coeur pour dire: ’La paix sera pour moi! Oui, j’irai aux opiniâtretés de mon coeur, pour rafler la désaltérée avec l’assoiffée.’

19 IHVH-Adonai ne consentira pas à lui pardonner. Oui, la narine de son ardeur fumera alors contre cet homme. Toute l’imprécation écrite dans cet acte s’accroupira contre lui, et IHVH-Adonaï effacera son nom sous les ciels.

20 IHVH-Adonaï le séparera en mal de tous les rameaux d’Israël, selon toutes les imprécations du pacte écrit dans l’acte de cette tora.

21 Et le dernier cycle, vos fils qui se lèveront après vous, l’étranger qui viendra d’une terre lointaine, verront les coups de cette terre et ses infections dont IHVH-Adonaï l’a infectée, et il dira:

22 ’De soufre et de sel, toute sa terre sera consumée. Elle ne sera pas semée, elle ne germera pas. Aucune herbe n’y montera, comme au bouleversement de Sodome et de Gomorrhe, d’Adula et de Seboïm, que IHVH-Adonaï bouleversa par sa narine, dans sa fièvre.’

23 Toutes les nations diront: ’Pourquoi IHVH-Adonaï a-t-il fait ainsi à cette terre?

Quel est-il, le grand brûlement d’une pareille narine?’

24 Ils diront: ’Parce qu’ils ont abandonné le pacte de IHVH-Adonaï, l’Elohîms de leurs pères, qu’il avait tranché avec eux en les faisant sortir de la terre de Misraïm.

25 Ils vont et servent d’autres Elohîms. Ils se prosternent devant eux des Elohîms qu’ils ne connaissaient pas et qu’il ne leur avait pas impartis.

26 La narine de IHVH-Adonaï brûle contre cette terre, pour faire venir

contre elle toute la malédiction écrite dans cet acte.
27 IHVH-Adonaï les lâche de cette glèbe avec narine, fièvre, grande écume, et les jette sur une autre terre, comme en ce jour.'
28 Les mystères sont à IHVH-Adonaï notre Elohîms les découvrements à nous et à nos fils en pérennité, pour faire toutes les paroles de cette tora.

Chapitre 30.

1 Et c'est quand toutes ces paroles viendront sur toi, la bénédiction et la malédiction, que j'ai données en face de toi, retourne-les en ton coeur, parmi toutes les nations, là où IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bannira.
2 Retourne vers IHVH-Adonaï ton Elohîms, entends sa voix, comme tout ce que je t'ordonne, moi-même, aujourd'hui, toi, et tes fils, de tout ton coeur, de tout ton être.
3 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, fera retourner les captifs il te matriciera, retournera et te regroupera de tous les peuples, là où IHVH-Adonaï, ton Elohîms, t'aura dispersé.
4 Si ton banni est au bout des ciels, de là IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te regroupera, et de là il te prendra.
6 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, circoncira ton coeur et le coeur de ta semence, pour aimer IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de tout ton coeur , de tout ton être, afin que tu vives.
7 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, donnera toutes ces imprécations contre tes ennemis, contre tes haineux qui t'auront poursuivi.
8 Et toi tu retourneras. Entends la voix de IHVH-Adonaï, fais tous ses ordres que moi-même je t'ordonne aujourd'hui.
9 IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te fera surabonder dans toute l'oeuvre de ta main, dans le fruit de ton ventre, dans le fruit de ta bête, dans le fruit de ta glèbe, en bien. Oui, IHVH-Adonaï retournera, dans la liesse pour toi, en bien, comme dans sa liesse pour tes pères.

10 Oui, tu entendras la voix de ton Elohîms, pour garder ses misvot, ses règles, écrites dans cet acte de la tora. Oui, tu retourneras vers IHVH-Adonaï, ton Elohîms, de tout ton coeur et de tout ton être.
11 Oui, cet ordre que je t'ordonne, moi-même, aujourd'hui n'est pas extraordinaire pour toi, il n'est pas lointain.
12 Il n'est pas dans les ciels pour dire: 'Qui montera pour nous aux ciels? Qui le prendra pour nous et nous le fera entendre pour que nous le fassions?'
13 Il n'est pas au-delà de la mer, pour dire: 'Qui passera pour nous au-delà de la mer, le prendra pour nous, nous le fera entendre pour que nous le

fassions?’

14 Oui, elle est fort proche de toi, la parole, sur ta bouche et dans ton coeur pour la faire.

15 Vois! J’ai donné en face de toi, aujourd’hui, la vie et le bien, la mort et le mal.

16 Je t’ordonne moi-même aujourd’hui d’aimer IHVH-Adonaï, ton Elohîms, d’aller sur ses routes, de garder ses ordres, ses règles, ses jugements. Vis, multiplie: IHVH-Adonaï, ton Elohîms, te bénit, là, sur la terre où tu viens pour en hériter.

17 Mais si ton coeur fait volte-face et que tu n’entendes pas, si tu es
banni, si tu te prosternes devant d’autres Elohîms et que tu les serves, 18 je vous
le rapporte aujourd’hui, oui, vous perdrez, vous perdrez! Vous ne prolongerez pas les jours sur la glèbe vers laquelle tu passes le lardèn pour venir en hériter, là.

19 J’en atteste contre vous aujourd’hui, les ciels et la terre: la vie et la mort, je les donne en face de vous, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie afin que tu vives, toi et ta semence,

20 pour aimer IHVH-Adonaï ton Elohîms, pour entendre sa voix, pour coller à lui: oui, il est ta vie, la longévité de tes jours, pour rester sur la glèbe que IHVHAdonaï a juré à tes pères, à Abrahâm, à Is’hac et à la’acob, de leur donner.

Chapitre 31

1 Moshè va et parle ces paroles à tout Israël.

2 Il leur dit: J’ai cent vingt ans, moi-même, ce jour. Je ne pourrai plus sortir et venir. IHVH-Adonaï m’a dit: ’Tu ne passeras pas ce Iardèn.’

3 "IHVH-Adonaï, ton Elohîms, passera en face de toi; il exterminera ces nations en face de toi, et tu en hériteras. lehoshoua’ passera en face de toi, comme IHVH-Adonaï a parlé."

4 IHVH-Adonaï leur fera comme il a fait à Sihôn et à ’Og, les rois de l’Emori, qu’il a exterminés, et à leur terre.

5 IHVH-Adonaï les donnera en face de vous et vous leur ferez selon tout l’ordre que je vous ai ordonné.

6 Soyez forts et fermes! Vous ne frémirez pas, vous ne tremblerez pas en face d’eux: oui, IHVH-Adonaï, ton Elohîms, lui, va avec toi. Il ne te relâchera pas, il ne t’abandonnera pas.

7 Moshè crie à lehoshoua’ et lui dit, aux yeux de tout Israël: Sois fort et ferme!

Quand tu viendras avec ce peuple vers la terre que IHVH-Adonaï a juré à tes pères de leur donner, toi, tu la leur feras posséder.

8 IHVH-Adonaï ira en face de toi, il sera avec toi il ne te lâchera pas, il ne t'abandonnera pas. Ne frémis pas, ne t'effare pas!

9 Moshè écrit cette tora et la donne aux desservants, aux Benéi Lévi, les porteurs du coffre du pacte de IHVH, et à tous les anciens d'Israël.

10 Moshè leur ordonne pour dire: 'Au bout de sept ans, au rendez-vous de l'année de rémission, à la fête des Cabanes,

11 à la venue de tout Israël pour être vu face à IHVH-Adonaï, ton Elohîms, au lieu qu'il choisira, tu liras cette tora contre tout Israël, à leurs oreilles.

12 Rassemble le peuple: les hommes, les femmes, la marmaille et ton métèque en tes portes, pour qu'ils entendent et pour qu'ils apprennent. Ils frémiront de IHVH-Adonaï, votre Elohîms. Ils garderont, pour les faire, toutes les paroles de cette tora.

13 Leurs fils qui ne savaient pas entendront. Ils apprendront à frémir de IHVHAdonaï, votre Elohîms, tous les jours où vous vivrez là, sur la glèbe vers laquelle vous passez le lardèn, pour en hériter.'

14 "IHVH-Adonaï dit à Moshè: Certes, ils s'approchent, tes jours, pour mourir.

Crie lehoshoua' et postez-vous dans la tente du rendez-vous. Je lui donnerai des ordres. Moshè va avec lehoshoua'; ils se postent dans la tente du rendez-vous."

15 IHVH-Adonaï se voit dans la tente, dans la colonne de nuée. La colonne de nuée se tient à l'ouverture de la tente.

16 IHVH-Adonaï dit à Moshè: Te voilà couché avec tes pères. Ce peuple se lèvera et putassera derrière les Elohîms étrangers sur la terre, là où il vient, en leur sein. il m'abandonnera et annulera mon pacte que j'ai tranché avec lui.

17 "Ma narine brûlera contre lui, aujourd'hui; je les abandonnerai et voilerai mes faces devant eux. Il sera à être dévoré. Des malheurs multiples, des détresses, le trouveront. Ce jour-là il dira: 'N'est-ce pas parce que mon Elohîms n'est pas en mon sein que ces malheurs m'ont trouvé?'"

18 Moi-même, je voilerai, je voilerai mes faces ce jour-là, pour tout le mal qu'il fait: oui, il fait volte-face vers d'autres Elohîms.

19 "Maintenant, écrivez pour vous ce poème; apprends-le aux Benéi Israël, mets-le sur leur bouche, pour que ce poème soit pour moi en témoin chez les Benéi Israël."

20 Oui, je le ferai venir sur la glèbe que j'ai jurée à ses pères, une terre fluente de lait et de miel. Il mangera, se rassasiera et engraissera, il fera volte-face vers d'autres Elohîms et les servira ils répugneront de moi et annuleront mon pacte.

21 Et c’est quand de nombreux malheurs et des détresses le trouveront, ce poème répondra en face de lui, en témoin, car il ne sera pas oublié sur la bouche de sa semence. Oui, je connais son instinct, ce qu’il a fait ce jour, avant que je ne le fasse venir vers la terre que j’ai jurée’.

22 Moshè écrit ce poème, ce jour-là, et l’apprend aux Benéi Israël.

23 Il ordonne à lehoshoua’ bin Noun et dit: ’Sois fort et ferme! Oui, toi, tu feras venir les Benéi Israël vers la terre que je leur ai jurée. Moi-même, je serai avec toi.

24 Et c’est quand Moshè achève d’écrire les paroles de cette tora sur un acte, jusqu’à leur fin,

25 Moshè ordonne aux Lévi, les porteurs du coffre du pacte de IHVH-Adonaï, pour dire:

26 ’Prenez cet acte de la tora. Mettez-le à côté du coffre du pacte de IHVHAdonaï votre Elohîms. Il sera là en témoin contre toi.

27 Oui, je connais moi-même ta rébellion, ta nuque dure. Certes, tandis que je suis encore vivant avec vous, ce jour, vous vous rebellez contre IHVH-Adonaï.

Combien plus après ma mort!

28 Rassemblez-moi tous les anciens de vos rameaux et vos commissaires. Je parlerai à leurs oreilles ces paroles, j’en atteste par elles les ciels et la terre.

29 Oui, je le savais, après ma mort, oui, vous vous détruirez, vous vous détruirez. Vous vous écarterez de la route que je vous ai ordonnée. Le malheur vous abordera dans l’après des jours oui, vous ferez le mal aux yeux de IHVHAdonaï, pour l’irriter par l’oeuvre de vos mains.

30 Moshè parle aux oreilles de toute l’assemblée d’Israël les paroles de ce poème, dans leur intégralité.

Chapitre 32.

1 Soyez aux écoutes, ciels, je parle, terre, entends les dires de ma bouche.

2 "Ma leçon goutte comme l’averse; mon dire se liquéfie comme la rosée, comme grain sur le gazon, comme giboulées sur l’herbe. "

3 Oui, le nom de IHVH-Adonaï, je le crie, offrez la grandeur à notre Elohîms!

4 " Le roc! Son oeuvre est intégrale; oui, toutes ses routes sont justice, l’Él de l’adhérence, sans forfait, le juste, le droit, lui!"

5 Ils se sont corrompus pour lui, ses fils en leur tare, âge tortueux, sinueux.

6 Est-ce IHVH-Adonaï que vous rétribuez en cela? Peuple veule, non

sage, n’est-il pas ton père, lui, ton auteur, lui, qui t’a fait et affermi?
7 "Mémorise les jours de la pérennité; discernez les années, de cycle en cycle.
Questionne ton père, il te le rapportera tes anciens, ils te le diront."
8 Quand le Suprême met en possession les nations, quand il sépare les fils de l’humain, il fixe les frontières des peuples selon le nombre des Benéi Israël.
9 ’Oui, son peuple est la part de IHVH-Adonaï, Ia’acob, le district de sa possession.’
10 Il le trouve sur terre au désert, dans le tohu où geint la désolation. Il l’entoure, discerne en lui et le protège comme la pupille de son oeil.
11 Comme un vautour, il éveille son nid, et sur ses oisillons il plane. Il déploie ses ailes, le prend et le porte sur son aileron.
12 IHVH-Adonaï, seul, le mène, sans nul Él étranger avec lui.
13 " Il lui fait chevaucher les tertres de la terre et manger les produits du champ; il l’allaite de miel du rocher, et d’huile sur le silex du roc; "
14 de beurre de vache, de lait de brebis, avec la graisse d’agnelets, de béliers, des fils du Bashân et de bouquetins, avec les graisses des reins du blé. Au sang des pampres, tu boiras du nectar.
15 "Il engraisse, Ieshouroun, il rue, toi, le gras, l’épais, le bouffi! Il lâche Eloha qui l’a fait; il avilit le roc de son salut. "
16 "Ils le rendent ardent avec des étrangers; d’abominations, ils l’irritent! "
17 Ils sacrifient aux démons, non pas à Eloha, à des Elohîms qu’ils ne connaissaient pas, nouveaux, de près venus,
18 dont vos pères ne frissonnaient pas. Ingrat envers le Roc de ton enfantement,
19 tu oublies l’Él qui t’a engendré. IHVH-Adonaï voit et te réprouve. Dans son irritation contre ses fils et ses filles,
20 "il dit: ’Je leur voilerai mes faces. Je verrai quel sera leur après; oui, eux, le cycle des bouleversements, des fils dépourvus d’adhérence. "
21 Eux, ils m’ont rendu ardent avec un non-Él ils m’ont irrité avec leurs fumées.
Avec moi, je les rendrai ardents avec une non-nation, avec un peuple veule.
22 Oui, un feu flambe dans ma narine, il embrase jusqu’au Sheol souterrain. Il mange la terre et sa récolte. Les fondements des monts flamboient.
23 J’ajoute contre eux des malheurs. Mes flèches, je les achève contre eux.

24 Consumés de famine, consommés par Rèshèph au saccage d’amertume, la dent des bêtes, je l’envoie contre eux, avec le venin des rampants de la glèbe.

25 Au-dehors, l’épée désenfante, et dans les alcôves, l’effroi, même contre l’adolescent, même contre la vierge, contre le nourrisson et l’homme sénescent.’

26 Je dis: ’Je les détruirai, je ferai disparaître chez l’homme leur mémoire!’

27 Mais je m’épouvante de l’irritabilité de l’ennemi, que ses oppresseurs, aliénés, ne disent: ’Notre main altière a effectué tout cela, ce n’est pas lHVH-Adonaï!

28 "Oui, c’est un peuple perdu de conseils; ils n’ont aucun discernement."

29 S’ils s’assagissaient, ils s’aviseraient de ceci, ils discerneraient leur
après: 30 comment un seul en poursuivrait 1000, et deux feraient s’enfuir une myriade?

Sinon parce que leur Roc les vend, IHVH-Adonaï les enferme?

31 Non, notre Roc n’est pas comme leur roc: nos ennemis en sont juges.

32 "Oui, leur vigne est de la vigne de Sodome, des essarts de Gomorrhe. Leurs raisins sont raisins de ciguë; leurs grappes, amertumes pour eux; "

33 leur vin, un venin de dragon, une ciguë de cobra atroce.

34 ’N’est-il pas recélé avec moi, scellé dans mes trésors?

35 A moi la vengeance, le paiement! Au temps où leur pied chancelle, oui, proche est le jour de leur calamité, il se rue sur leurs futurs.’

36 Oui, IHVH-Adonaï juge son peuple, il réconforte ses serviteurs, quand il voit que leur main est tarie, et qu’il n’est plus rien, ni retenu ni abandonné.

37 Il dit : ’Où sont leurs Elohîms, le Roc où ils s’abritaient,
38 ceux qui mangeaient la graisse de leurs sacrifices, et buvaient le vin de leurs libations? Qu’ils se lèvent, qu’ils vous aident et soient pour vous un voile!

39 Voyez maintenant, oui, moi, moi, je suis lui, sans autre Elohîms avec moi.

Moi, je fais mourir et je fais vivre, je mutile et je guéris. Contre ma main, pas de secours.

40 Oui, je porte aux ciels ma main et je dis: ’Moi-même, je vis en pérennité.

41 "J’affûte l’éclair de mon épée; ma main s’empare du jugement, et je retourne la vengeance contre mes oppresseurs je paie mes haineux."

42 Je saoule mes flèches de sang mon épée mange la chair, le sang des victimes, des captifs, en tête des pharaonneries de l’ennemi.’

43 "Jubilez, nations, de son peuple: oui, il venge le sang de ses serviteurs; il retourne la vengeance à ses oppresseurs; il absout sa glèbe et son peuple. "

44 Moshè vient et parle toutes les paroles de ce poème aux oreilles du peuple, lui avec Hoshéa’ bïn Noun.

45 Moshè achève de parler toutes ces paroles à tout Israël.

46 Il leur dit: Mettez votre coeur en toutes les paroles que moi-même j’atteste contre vous, aujourd’hui, et que vous ordonnerez à votre fils de garder et de faire, toutes les paroles de cette tora.

47 "Car elle n’est pas parole vide de vous: oui, c’est votre vie. Dans cette parole, vous prolongerez les jours sur la glèbe vers laquelle vous passez le Iardèn, là, pour en hériter.’"

48 IHVH-Adonaï parle à Moshè dans l’os de ce jour pour lui dire: 49
’Monte vers ce mont des ’Abarim, le mont Nebo, en terre de Moab, sur les faces de Ieriho. Vois la terre de Kena’ân, que je donne moi-même aux Benéi Israël en propriété.

50 "Meurs sur la montagne, là où tu montes ; sois ajouté à tes peuples, comme Aarôn, ton frère, mort à Or-le-Mont a été ajouté à ses peuples, pour vous être rebellés contre moi, au milieu des Benéi Israël, aux jours du combat de Qadésh, au désert de Sin, pour ne m’avoir pas sacralisé au milieu des Benéi Israël. "

51 "Oui, à l’opposé tu verras la terre; mais tu ne viendras pas là, sur la terre que, moi, je donne aux Benéi Israël."

52 Voici la bénédiction dont Moshè, l’homme d’Elohîms, bénit les Benéi Israël, en face de sa mort.

Chapitre 33.

1 "Il dit: IHVH-Adonaï du Sinaï est venu; il a brillé pour eux de Sé’ir, il a resplendi du mont Parân; il est arrivé des myriades sacrées, avec à sa droite un feu de verbe."

2 "Il chérit les peuples aussi, tous ses consacrés en ta main, courbés à tes pieds; chacun porte tes paroles!"

3 Moshè nous ordonne une tora, l’héritage de l’assemblée de Ia’acob.

4 Et c’est un roi en Ieshouroun, quand s’ajoutent les têtes du peuple aux rameaux d’Israël.

5 Vive Reoubén, il ne mourra pas. Ses mortels sont en nombre.

6 Ceci pour Iehouda. Il dit: Entends, IHVH-Adonaï, la voix de Iehouda, à

son peuple, fais-le venir. Ses mains combattent pour lui! une aide, contre ses assaillants, tu l’es.

7 "Pour Lévi, il dit: ’Tes Toumïm, tes Ourïm sont à l’homme de tes chérissements, que tu as éprouvé à Massa, que tu as combattu aux eaux de Meriba;"

8 lui qui dit de son père et de sa mère: ’Je ne les ai pas vus.’ Il n’a pas reconnu ses frères ni connu son fils. Oui, ils ont gardé ton dire et détenu ton pacte.

9 Ils enseigneront tes jugements à la’acob, ta tora à Israël, Ils mettront l’encens en ta narine, le sacrifice total sur ton autel.

10 "Bénis, IHVH-Adonaï, son armée! L’acte de ses mains, agrée-le. Mutile les reins de ses agresseurs; que ses haineux ne se relèvent jamais!’"

11 "Pour Biniamïn, il dit: ’Chéri de IHVH-Adonaï, il demeure en sécurité contre lui; il les protège tout le jour et demeure entre ses épaules.’"

12 "Pour losseph, il dit: ’ Sa terre est bénie de lHVH-Adonaï par la succulence des ciels, par la rosée, par l’abïme accroupi, en bas,"

13 par la succulence des cueillaisons du soleil, par la succulence des provendes de lunes,

14 en tête des monts antiques, par la succulence des collines de pérennité,
15 par la succulence de la terre et de sa plénitude, par le vouloir de l’hôte du roncier. Que leur cueillaison soit sur la tête de losseph, sur l’occiput du nazir de ses frères!

16 "Aïné de son taureau, sa parure; ses cornes sont cornes d’antilope, dont il encorne les peuples ensemble, aux confins de la terre, myriades d’éphraïm, milliers de Menashè.’"

17 "Pour Zeboulоun, il dit: ’Réjouis-toi, Zebouloun, en ta sortie, Issaskhar en tes tentes."

18 "Les peuples crient sur la montagne. Là, ils sacrifient des sacrifices de justice; oui, la surabondance des mers ils la tètent, les latences des enfouissements du sable.’"

19 "Pour Gad, il dit ’Il est béni, le dilatateur de Gad ; comme un lion tapi, il lacère le bras et l’occiput aussi."

20 "Il voit: à lui l’en-tête; oui, là est la part de l’exarque mystique. Il arrive, têtes du peuple! La justification de IHVH-Adonaï, il l’a faite, ses jugements avec Israël.’"

21 "Pour Dân, il dit: ’Dân! Lionceau de lion, il bondit du Bashân!’"

22 "Pour Naphtali, il dit: ’Naphtali, assouvi de vouloir, plein de la bénédiction de lHVH-Adonaï, la Mer et le Midi, il en hérite.’"

23 "Pour Ashér, il dit: ’Béni plus que les fils, Ashér; il est voulu de ses frères ; il immerge son pied dans l’huile."
24 "De fer et de bronze est ton loquet; et comme tes jours, ta luxuriance"
25 "Nul n’est comme Él, Ieshouroun, le chevaucheur des ciels lancé à ton aide; en son orgueil, l’éther."
26 "Le logis d’Elohîms antique est sous les bras de la pérennité. Il expulse en face de toi l’ennemi; il dit: ’Extermine!’ "
27 "Israël demeure en sécurité; solitaire, l’oeil de Ia’acob, sur une terre de céréales et de moût. Même ses ciels dégoulinent de rosée."
28 "En marche, toi, Israël! Qui est comme toi un peuple sauvé en bouclier de ton aide, épée de ton orgueil? Ils se renient devant toi, tes ennemis et toi, leurs tertres, tu les foules!’"
29 Moshè monte des steppes de Moab au mont Nebo, tête du Pisga, en face de Ieriho. IHVH-Adonaï lui fait voir toute la terre, de Guil’ad jusqu’à Dân,

Chapitre 34.

1 "tout Naphtali, la terre d’éphraim et de Menashè, toute la terre de Iehouda, jusqu’à la Mer ultime;"
2 le Nèguèb, le Cirque, le ravin de Ieriho, la ville des dattiers, jusqu’à So’ar.
3 "IHVH-Adonaï lui dit: Voici la terre que j’ai jurée, à Abrahâm, à Is’hac et à Ia’acob pour dire: ’Je la donnerai à ta semence.’ Je te la fais voir de tes yeux; mais tu ne passeras pas là."
4 Il meurt là, Moshè, le serviteur de IHVH -Adonaï en terre de Moab, sur la bouche de IHVH-Adonaï.
5 Il l’ensevelit dans le val, en terre de Moab, devant Béit Pe’or. Personne ne connaît sa sépulture jusqu’à ce jour.
6 "Moshè a cent vingt ans à sa mort. Son oeil ne s’est pas terni; elle ne s’est pas enfuie, sa sève."
7 Les Benéi Israël pleurent Moshè, dans les steppes de Moab, 30 jours puis les jours de pleurs du deuil de Moshè s’achèvent.
8 Iehoshoua’ bïn Noun est plein du souffle de sagesse: oui, Moshè avait imposé ses mains sur lui. Les Benéi Israël l’entendent. Ils font comme lHVH-Adonaï l’avait ordonné à Moshè.
9 Il ne s’est pas encore levé d’inspiré en Israël comme Moshè, que IHVHAdonaï connut faces à faces, pour tous les signes, les prodiges,
10 que IHVH-Adonaï l’envoya faire en terre de Misraïm, contre Pharaon, contre tous ses serviteurs, contre sa terre,
11 et pour toute la main forte, pour tous les grands frémissements, que Moshè fit aux yeux de tout Israël.